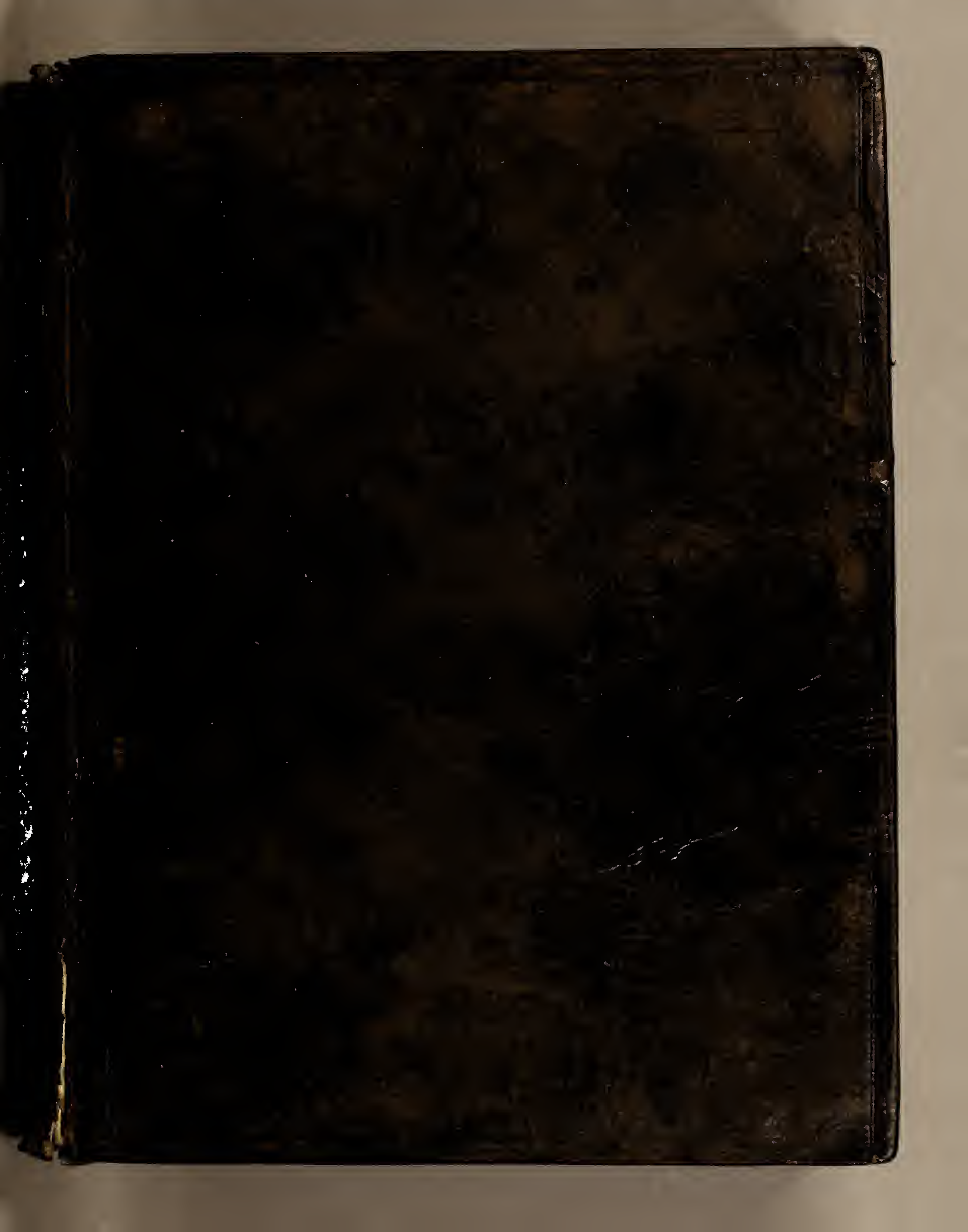
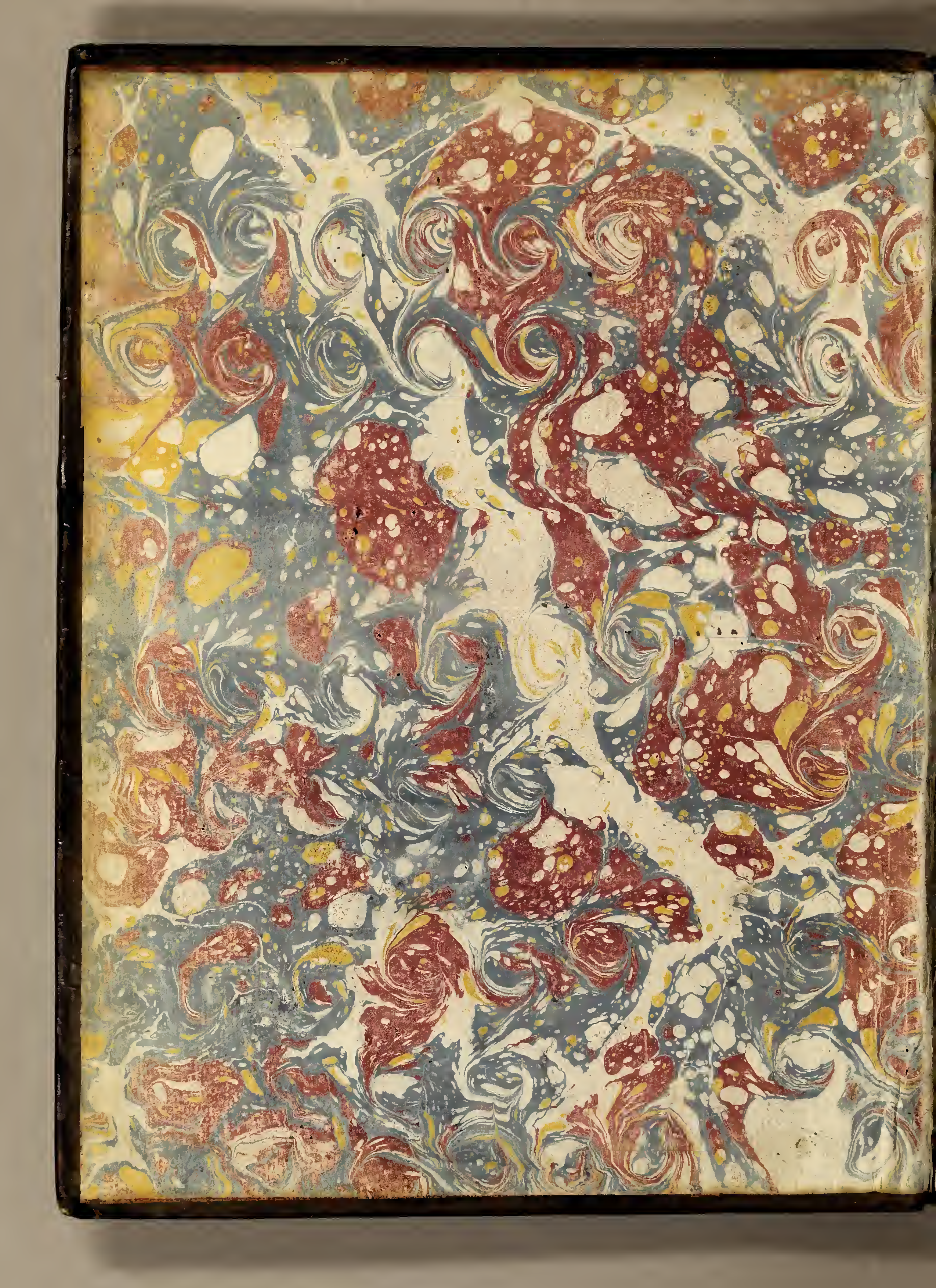
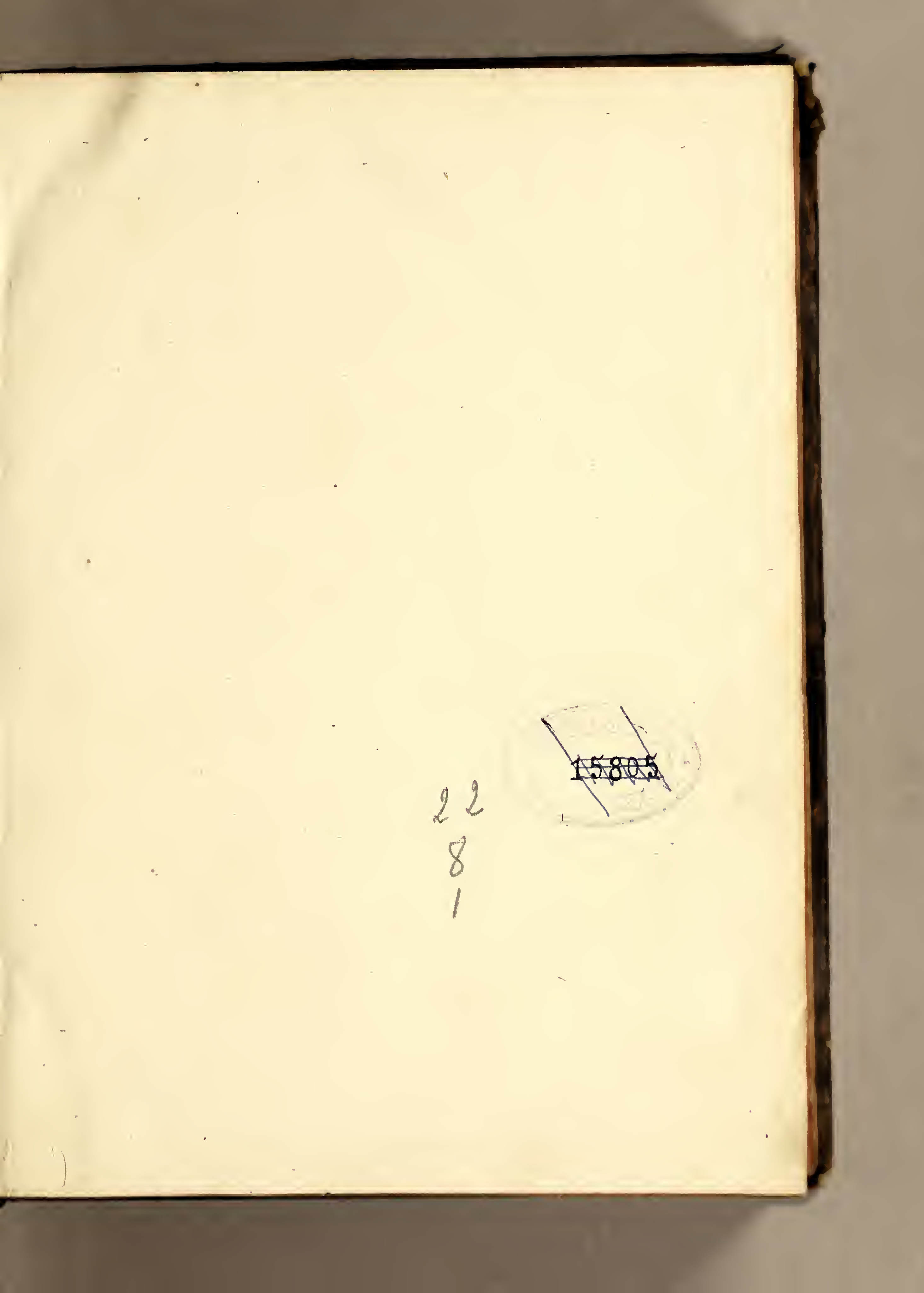







15805
22
8
1

HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

Par Mr FLEURY, prêtre, abbé du Loc-Dieu, sous-precepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc d'Anjou.

TOME PREMIER.

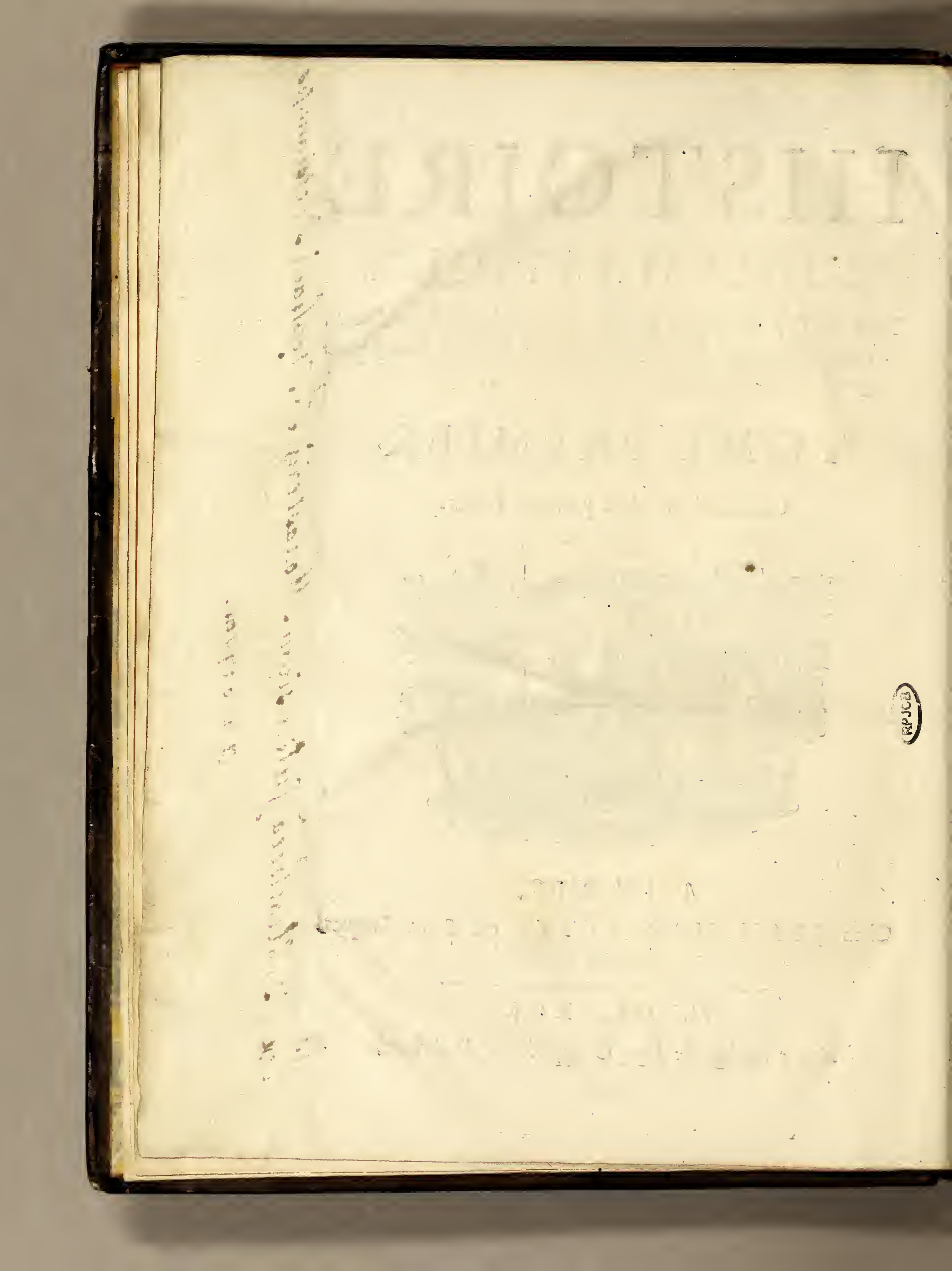
Contenant les deux premiers siecles.



A PARIS,
Chez JEAN MARIETTE, ruë Saint Jacques, aux Colomnes d'Hercules.

M. DC. XCI.

Avec privilege du Roy, & approbation des docteurs.


RPJCB

SOMMAIRE
DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIE'ME.

chrétienne. XXXIX. *Preuve par les propheties.* XL. *Impietez & crimes soufferts.* XLI. *Baptême & Eucharistie.* XLII. *Martyre de sainte Felicité.* XLIII. *Question de la pâque. Saint Polycarpe à Rome.* XLIV. *Hegesippe.* XLV. *Mort d'Antonin. Marc Aurele empereur.* XLVI. *Mort du Cynique Peregrin.* XLVII. *Apologie d'Athenagore.* XLVIII. *Martyre de saint Polycarpe.* XLIX. *Lettre de l'Eglise de Smyrne.* L. *Martyre de saint Ptolomée & autres.* LI. *Seconde apologie de saint Justin.* LII. *Son dialogue avec Triphon.* LIII. *Abolition de l'ancienne Loy.* LIV. *Preuve de la doctrine chrétienne.* LV. *Description des heretiques.* LVI. *Aveuglement des Juifs.* LVII. *Martyre de saint Justin.* LVIII. *Saint Denis évêque de Corinthe.* LIX. *Successions d'évêques.*

LIVRE QUATRIE'ME.

I. *Apologie de Meliton.* II. *Lettre de Marc Aurele pour les Chrétiens.* III. *Autres écrits de Meliton.* IV. *Autres écrivains ecclesiastiques.* V. *Heresie de Montan.* VI. *Condamnation des Montanistes.* VII. *Traité de Tatien contre les Grecs.* VIII. *Heresie de Tacien.* IX. *Bardesane.* X. *Heretiques, Marcosiens, &c.* XI. *Miracle de la legion fulminante.* XII. *Lettres des martyrs de Vienne & de Lion.* XIII. *Saint Pothin.* XIV. *Humilité & charité des martyrs.* XV. *Sainte Blandine.* XVI. *Martyre de saint Epipode & saint Alexandre* XVII. *Saint Irenée évêque de Lion.* XVIII. *Martyre de saint Symphorien.* XIX. *Mort de Marc Aurele. Commode empereur.* XX. *Traité de Theophile à Autolyque.* XXI. *Heresie d'Hermogene.* XXII. *Version de Theodotion.* XXIII. *Traité de saint Irenée contre les heretiques.* XXIV. *Miracles & propheties.* XXV. *Tradition de l'Eglise Romaine.* XXVI. *Doctrine, Incarnation. Eucharistie.* XXVII. *Vraye église.* XXVIII. *Libre arbitre.* XXIX. *Martyre de saint Apollonius.* XXX. *Successions d'évêques. Serapion d'Antioche.* XXXI. *Pantenus.* XXXII. *Mort de Commode. Pertinax. Julien. Severe empereurs.* XXXIII. *Theodote de Byzance heretique.* XXXIV. *Autres heretiques.* XXXV. *Auteurs ecclesiastiques.* XXXVI.

Approbation des Docteurs.

RIEN n'est plus glorieux à l'Eglise que de faire voir son établissement, les combats des martyrs & les ouvrages des peres qui ont soutenu sa doctrine. C'est ce qu'on trouvera dans cette histoire des premiers siecles; où sans faire de longues dissertations, ni des reflexions trop frequentes, sans y mêler des faits étrangers, on répresente les plus précieux monumens de l'antiquité ecclesiastique. La lecture de cet ouvrage servira à l'édification de la foi & des mœurs; & les fideles seront animez en voyant les triomphes de leurs peres. A Paris le 13. Septembre 1690. PIROT. D. LEGER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux; leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut: Pierre Aubouyn, & Pierre Emery Syndics de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de notre bonne ville de Paris, nous ayant fait exposer qu'ils desireroient faire imprimer un Livre intitulé, *Histoire Ecclesiastique*, par le Sieur Abbé Fleury, cy-devant Sous-Précepteur de nos tres-chers Petits-fils les Roi d'Espagne, Ducs de Bourgogne & de Berry, s'il nous plaisoit leur accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires: Nous avons permis & permettons par ces Presentes ausdits Aubouyn & Emery de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere & autant de fois que bon leur semblera, & de le vendre & faire vendre &

debiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années consecutives, à compter du jour de la datte desdites presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance ; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer & contrefaire ledit Livre, sans la permission expresse & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des contrevenans ; dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris ; l'autre tiers ausdits Exposans, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression sera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; & ce en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelipeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir lesdits Exposans, ou leurs ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & Feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-sixiéme jour de Janvier, l'an de grace mil sept cens cinq, & de notre regne le soixante-deuxiéme. *Signé*, Par le Roi en son Conseil, LECOMTE.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 308. page 417. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 27. Janvier mil sept cens cinq. Signé, *P. EMERY, Syndic.*

PREFACE

PREFACE.

LE sujet de l'histoire ecclesiastique est de répresenter la suite du Christianisme, depuis son établissement. Car la veritable religion a cet avantage que l'origine en est certaine, & la tradition suivie jusques à nous, sans aucune interruption. Son origine est certaine, puisqu'il est constant, par le témoignage même des infideles, que JESUS-CHRIST est venu au monde il y a prés de dix-sept cens ans. Nous avons entre les mains son histoire écrite par ses disciples témoins oculaires : nous avons les propheties qui l'avoient promis si long-tems auparavant ; & nous en savons les dattes & les auteurs, à remonter jusqu'à Moïse, dont les livres sont les plus anciens qui soient au monde. Il n'en est pas de même des fables sur lesquelles étoit fondée la religion des Grecs & des autres anciens payens. Les poëtes, qui étoient leurs prophetes & leurs theologiens, se disoient bien en general instruits par les muses ou par d'autres divinitez : mais ils n'en donnoient aucune preuve ; ils n'osoient même marquer les circonstances des faits merveilleux qu'ils racontoïent, ni en citer les témoins. Aucun n'a jamais dit qu'il eût veu Jupiter changé en taureau ou en cygne, Neptune secoüant la terre de son trident ; le chariot du Soleil ou de la Lune. Ce n'étoient que des contes de vieilles & de nourrices, consacrez par un respect aveugle pour l'antiquité, & ornez par les charmes de la poësie, de la musique & de la peinture ; & comme ces fables s'étoient formées en divers païs & en divers tems, elles étoient pleines d'une infinité de contradictions qu'il étoit impossible d'accorder. Nous voyons la même chose dans les Indes & chez tous les idolâtres modernes. Des histoires prodigieuses & semblables aux songes les plus extravagans, avancées sans aucune preuve, sans aucune circonstance de tems ni de lieux, sans aucun rapport à ce que l'on peut connoître d'ailleurs d'histoire veritable : sans suite, sans liaison avec le present.

Il est vray que l'on sait l'origine & la suite du Mahometisme : mais aussi n'y voit-on rien que de naturel. Un homme hardy, habile & éloquent en sa langue, quoique d'ailleurs tres-ignorant, a seduit des ignorans comme lui, sous prétexte de ruiner l'idolatrie décriée depuis plusieurs siecles ; & leur a proposé une créance sans mysteres & des pratiques conformes à leurs mœurs : Il s'est établi les armes à la main, & a fait des conquêtes que ses successeurs ont poussées plus loin : il n'y a rien là au-dessus du cours ordinaire des choses humaines. Ceux qui ont attribué quelques miracles à Mahomet n'ont écrit que long-temps aprés ; & lui-même qui doit en être cru, dit pour toute réponse à ceux qui lui dé-

mandent des preuves de sa mission; que Dieu ne l'a pas envoyé pour faire des miracles ; & que Moïse & JESUS en ont assez fait. Au reste nous ne voyons point que cette religion ait subsisté en aucun lieu, non-seulement sous la persecution, mais sous une domination étrangere.

C'est donc le caractere propre de la vraye religion d'être également certaine & merveilleuse. Les miracles étoient necessaires, pour témoigner que Dieu parloit, & réveiller les hommes accoûtumez à voir les merveilles de la nature sans les admirer. La preuve des miracles étoit necessaire aussi, afin que la foi fût raisonnable & differente de la credulité aveugle ; qui suit au hazard tout ce qui lui est proposé comme merveilleux. Or la même bonté par laquelle Dieu a fait tant de miracles, pour nous rappeller à lui, en s'accommodant à nôtre foiblesse, l'a porté à les faire à la plus grande lumiere du monde: je veux dire dans les temps & les lieux les plus propres à en conserver la memoire. Moïse a fait ses miracles en Egypte, dans la ville capitale en presence du Roi, dans le temps où les Egyptiens étoient les plus savans & les plus polis de tous les hommes ; & il en a eu pour témoin un peuple entier, qu'il a delivré, & à qui il a donné des loix écrites par lui-même, dans le même livre qui contient tous ses miracles. J.C. est venu du tems d'Auguste dans le siecle le plus éclairé de l'empire Romain: dont il nous reste un si grand nombre d'écrits, qu'il nous est beaucoup plus connu que chez nous le regne de Loüis le jeune. J.C. devoit naître en Judée suivant les propheties: il a enseigné sa doctrine & fait la plûpart de ses miracles à Jerusalem, qui en étoit la capitale: il y est mort & ressuscité. Ses disciples se sont aussi-tôt répandus par tout l'empire Romain, & peu de tems aprés par tout le monde. Ils ont prêché d'abord dans les plus grandes villes, à Antioche, à Alexandrie, à Rome même: ils ont enseigné à Athenes, à Corinthe, par toute la Grece: dans les villes les plus savantes, les plus corrompuës, les plus idolâtres. C'est à la face de toutes les nations, des Grecs, des barbares, des savans, des ignorans, des Juifs, des Romains, des peuples & des princes; que les disciples de J. C. ont rendu témoignage des merveilles qu'ils avoient veües de leurs yeux, oüies de leurs oreilles & touchées de leurs mains ; & particulierement de sa resurrection. Ils ont soûtenu ce témoignage sans aucun interêt, & contre toutes les raisons de la prudence humaine, jusques au dernier soupir ; & l'ont tous scellé de leur sang. Voilà l'établissement du Christianisme.

Qu'est-il arrivé depuis ? Cette doctrine si incroyable, cette morale si contraire aux passions des hommes, ont-elles pû se soûtenir ? N'y a-t-il point quelque vuide, quelque interruption ? Par où en avons-nous la connoissance ? Par une succession suivie de docteurs & de disciples, par des écrits publiez d'âge en âge & conservez de main en main, par des traditions qui ont passé des peres aux enfans: par des assemblées solemnelles en chaque Province & en chaque ville, pour l'exercice de cette religion ; & par les bâtimens destinez à ces usages, dont quelques-uns subsistent depuis mille ans : tout cela sans aucune in-

terruption. Depuis que S. Pierre & S. Paul ont fondé l'égliſe Romaine, il y a toûjours eu à Rome un pape chef des Chrétiens : nous en ſavons toute la ſuite & tous les noms juſqu'à Innocent XII. Nous avons la ſuite de tous les évêques de Jeruſalem, d'Antioche, d'Alexandrie, de Conſtantinople. Pour venir chez nous, nous connoiſſons les évêques de Lion depuis S. Pothin & S. Irenée, de Toulouſe depuis S. Saturnin, de Tours depuis ſaint Gatien, de Paris depuis ſaint Denis ; & les égliſes même dont l'origine eſt plus obſcure ont une ſucceſſion connuë depuis environ mille ans. C'eſt la preuve la plus ſenſible de la vraye religion. Toute égliſe qui remonte juſques aux premiers ſiecles, montrant une ſuite de paſteurs toûjours unis de communion avec les autres égliſes, & principalement avec l'égliſe Romaine : toute égliſe qui a cet avantage eſt catholique. Au contraire on connoît les ſocietez des heretiques, parce qu'en remontant on trouve plutôt ou plus tard le temps précis auquel ils ſe ſont ſeparez de l'égliſe où ils étoient nez. La doctrine nouvelle ou particuliere eſt fauſſe : la veritable eſt celle qui a toûjours été enſeignée par toute l'égliſe.

C'eſt la matiere de l'hiſtoire eccleſiaſtique : cette heureuſe ſucceſſion de doctrine, de diſcipline, de bonnes mœurs. Si cette connoiſſance n'eſt pas également neceſſaire à tous : du moins il n'y a perſonne à qui elle ne ſoit tres-utile. Rien n'eſt plus propre à nous confirmer dans la foi, que de voir la même doctrine que nous enſeignons aujourd'huy, enſeignée dés le commencement par les martyrs & confirmée par tant de miracles. Plus la diſcipline eſt entiere, plus elle eſt venerable ; ſoit dans la forme des prieres, ſoit dans la pratique des jeûnes, ſoit dans l'adminiſtration des ſacremens & les autres ſaintes ceremonies. Enfin les exemples des ſaints nous font voir en quoy conſiſte la ſolide pieté ; & détruiſent nos mauvaiſes excuſes ; en montrant que la perfection Chrétienne eſt poſſible, puiſqu'ils l'ont effectivement pratiquée. Ce ſont les trois parties que je me ſuis propoſé de répreſenter dans toute la ſuite de cette hiſtoire : la doctrine ; la diſcipline, les mœurs.

Mon deſſein n'eſt pas de repaître la vaine curioſité de ceux qui ne cherchent qu'à voir des faits nouveaux ou extraordinaires : ou qui liſent par ſimple amuſement pour ſe déſennuyer : ils ont des hiſtoires profanes & des livres de voyages. J'écris pour les Chrétiens, qui aiment leur religion, qui veulent s'en inſtruire de plus en plus, & la réduire en pratique. Je n'écris pas toutefois pour les theologiens & les gens de lettres : ils apprendront mieux l'hiſtoire eccleſiaſtique dans les auteurs originaux dont je l'ai tirée. Si ce n'eſt que quelqu'un encore nouveau dans cette étude veüille s'aider de mes citations, pour trouver plus facilement les pieces qu'il doit conſulter. J'écris principalement pour ceux de quelque condition qu'ils ſoient, qui n'ont ni les connoiſſances neceſſaires, ni le loiſir, ni la commodité de lire tant de livres ; mais qui ont de la foi, du bon ſens, de l'amour.

pour la verité; qui lisent pour apprendre des veritez utiles, & en devenir meilleurs; qui veulent connoître le Christianisme grand & solide comme il est; & en separer tout ce que l'ignorance & la superstition y ont voulu mêler de temps en temps. Je voi bien que cette histoire ne plaira pas aux petits esprits attachez à leurs préjugez, & toûjours prêts à condamner ceux qui les veulent désabuser: détournant leurs oreilles de la verité pour se tourner à des fables, cherchant des docteurs selon leurs desirs. Ils ne trouveront que trop d'autres livres selon leur goût. C'est pour me rendre utile au commun des personnes sensées que j'écris en françois au hazard de ne pas assez bien exprimer la force du latin & du grec, & de ne m'écarter de la pureté de ma langue.

2. Tim. 1, v. 3. 4.

Je ne compte pour preuves que les témoignages des auteurs originaux: c'est à-dire de ceux qui ont écrit dans le temps même, ou peu aprés. Car la memoire des faits ne se peut conserver long-temps sans écrire: c'est beaucoup si elle s'étend à un siecle, depuis que la vie des hommes est bornée à soixante ou quatre-vingts ans. Un fils peut se souvenir aprés cinquante ans, de ce que son pere ou son ayeul lui auront raconté cinquante ans aprés l'avoir veu. Les faits qui passent par plusieurs degrez n'ont plus la même seureté: chacun y ajoûte du sien, même sans y penser. C'est pourquoi les traditions vagues de faits tres-anciens, qui n'ont jamais été écrits ou fort tard, ne meritent aucune créance: principalement quand elles répugnent aux faits prouvez. Et qu'on ne dise point que les histoires peuvent avoir été perduës: car comme on le dit sans preuve, je puis dire aussi qu'il n'y en a jamais eu. Il en est de même à proportion des auteurs qui ont écrit des faits plus anciens qu'eux de plusieurs siecles: s'ils ne citent leurs auteurs, on a droit de les soupçonner d'avoir cru trop legerement des bruits populaires. Mais quand un auteur grave nomme les auteurs plus anciens, dont il a tiré ce qu'il raconte, il en doit être cru, quoique les auteurs plus anciens soient perdus. Ainsi Eusebe tient lieu d'original pour les trois premiers siecles, parce qu'il avoit quantité d'écrits que nous n'avons plus, dont souvent il rapporte les propres paroles: & par ceux qui nous restent, nous voyons qu'il cite fidellement. Toutefois quand un auteur ancien en cite un plus ancien que nous avons, il faut toûjours consulter l'original: & cette précaution est encore plus necessaire quand celui qui cite est moderne. Ainsi quoique Baronius non-seulement cite ses auteurs, mais en transcrive les passages: je ne voudrois pas me contenter de son autorité. Quiconque veut savoir seurement l'histoire ecclesiastique, doit consulter les sources d'où Baronius l'a tirée; d'autant plus qu'il a donné pour autentiques des pieces dont la supposition a été reconnuë depuis, & que les versions des auteurs grecs, dont il s'est servi, ne sont pas toûjours fidelles. Son travail ne laisse pas d'être d'une tres-grande utilité à l'église; & je reconnois que c'est sur ce fonds principalement que j'ai travaillé; tâchant d'y joindre tout ce que les savans ont découvert depuis un siecle.

Les auteurs même contemporains ne doivent pas être suivis sans examen, & c'est tout cet art d'examiner les preuves que les gens de lettres nomment Critique. Premierement il faut savoir si les écrits sont veritablement de ceux dont ils portent les noms. Car on en a supposé plusieurs, principalement pour les premiers siecles. Quiconque est un peu instruit ne s'arrête plus aujourd'hui aux prétendus actes de S. Pierre par S. Lin & de S. Jean par Prochore, aux faux Hegesippes, aux décretales attribuez aux premiers papes : on a reconnu entre les ouvrages de la plûpart des peres de l'église des sermons & d'autres pieces, qu'on avoit fait mal à propos passer sous leur nom. Quand l'auteur est certain, il faut encore examiner s'il est digne de foi : à peu prés comme on examine des témoins en justice. Celui dont le stile montre de la vanité, peu de jugement, de la haine, de l'interêt, ou quelqu'autre passion : merite moins de créance qu'un autre serieux, modeste, judicieux, dont la vertu & la sincerité sont d'ailleurs connuës. Les hommes trop fins ou trop grossiers sont presque également suspects : ceux-cy ne savent pas dire ce qu'ils veulent, ceux-là donnent souvent pour veritez leurs pensées & leurs conjectures. Celui qui a veu est plus croyable que celui qui a seulement oüi dire ; & à proportion on doit preferer l'habitan du païs à l'étranger, celui qui rapporte ses propres affaires aux personnes indifferentes. Car chacun doit être crû sur sa doctrine sur l'histoire de sa secte : nul autre n'en est jamais si bien informé, les étrangers & les ennemis sont suspects, mais on prend droit sur ce qu'ils disent de favorable au parti contraire. Ce qui est contenu dans les lettres & les autres actes du temps, doit être preferé au recit des historiens. C'est par ces regles que l'on doit se déterminer sur les contradictions des écrivains contemporains. S'il n'y a que la diversité, il faut les concilier : s'il est impossible & que le fait soit important, il faut choisir. Je sai qu'il est plus commode pour l'historien de rapporter les differentes opinions des anciens ; & en laisser le Jugement aux lecteurs. Mais ce n'est pas le plus agréable pour eux. La plûpart cherchent des faits certains, ils ne veulent pas étudier, mais profiter des études d'autrui : & n'aiment pas à douter, parce que c'est toûjours ignorer. C'est ce qui m'a fait prendre le parti d'omettre la plûpart des faits douteux, d'autant plûs que je ne manquois pas de matiere.

Mais je n'ai pas cru devoir rapporter tous les faits qui sont bien prouvez; j'ai laissé ceux qui m'ont paru inutiles à mon dessein ; c'est à-dire à montrer la doctrine de l'église, sa discipline & ses mœurs. Il est vrai que dans les premiers siecles, tout m'a paru precieux & j'ai mieux aimé en mettre plus que moins. J'ai même passé les bornes de la simple narration, en inferant des passages ou des extraits assez longs & des auteurs anciens. Mais j'ai consideré que l'histoire même profane ne consiste pas seulement en des faits exterieurs & sensibles. Elle ne se contente pas de raconter les voyages, les batailles, les prises de villes, la mort ou la naissance des princes : elle explique leurs desseins, leurs conseils, leurs maximes; cette partie est d'ordinaire la plus agréable aux gens sensez,

& c'eſt toûjours la plus utile. A plus forte raiſon l'hiſtoire de la religion ne doit pas ſeulement conſiſter à marquer les dates de l'élection ou de la mort des papes & des évêques : à raconter des miracles, ou les ſuplices des martyrs, ou les auſteritez des moines. Tout cela y doit entrer, mais il eſt encore plus néceſſaire d'expliquer quelle étoit cette doctrine que les miracles autoriſoient, & que les martyrs ſoutenoient par leur témoignage. Il ne ſuffit pas de dire qu'en tel tems & en tel lieu on tint un concile, où un tel heretique fut condamné : il faut autant qu'on le peut expliquer les dogmes de cet heretique, quelle couleur il leur donnoit, & par quelles preuves on les refutoit. Si on écrivoit l'hiſtoire de la philoſophie, on ne ſe contenteroit pas de raconter la vie des philoſophes & leurs actions, on expliqueroit leurs dogmes. Or l'hiſtoire eccleſiaſtique eſt l'hiſtoire de la vraye philoſophie : & les faits les plus importans qui la compoſent, c'eſt que dés un tel tems on enſeignoit telle doctrine, & on ſuivoit telle maxime.

Quant aux menus faits ſans liaiſon entr'eux, ou ſans raport au but principal de toute l'hiſtoire, j'eſtime que l'on doit hardiment les negliger. Il ne s'agit pas de montrer que nous avons tout lû & que rien n'a échapé à nos recherches : ce ſeroit une vanité puerile. Il s'agit d'édifier l'égliſe, & d'employer utilement nôtre loiſir pour le ſoulagement de nos freres. Il ne faut mêler rien d'étranger au ſujet, quelque curieux qu'il nous paroiſſe : & ne pas faire comme Platine qui faute de matiere remplit les vies des premiers papes de l'hiſtoire des empereurs payens du même tems. On doit ſoigneuſement diſtinguer même dans les princes chrétiens ce qu'ils ont fait comme chrétiens, de ce qu'ils ont fait comme princes ; & depuis que les évêques & les papes ont eu grande part aux affaires ſeculieres, ou qu'ils ont été princes temporels : il ne faut pas prendre le change, ni changer l'hiſtoire eccleſiaſtique, de ce qu'ils ont fait en une autre qualité que d'évêques & de chrétiens. J'ai cru ſeulement devoir marquer la ſuite des empereurs, comme un fil pour conduire la chronologie ; & j'ai raconté quelques faits de l'hiſtoire profane qui avoient raport à mon ſujet, principalement les morts tragiques des perſecuteurs. Autant qu'il faut retrancher les faits inutiles, autant faut-il avoir ſoin de circonſtancier les faits utiles. Non que je vouluſſe me donner la liberté d'ajoûter la moindre particularité, ſous prétexte qu'elle ſeroit vrai-ſemblable. Cette licence n'appartient qu'aux poëtes : l'hiſtorien doit mettre l'exacte verité pour fondement de ſon travail. Mais il doit recueillir exactement toutes les circonſtances qu'il trouve dans les originaux, afin de peindre les faits importans, & les mettre autant qu'il peut devant les yeux. Outre le plaiſir que donnent ces peintures, l'utilité en eſt grande : elles frappent vivement l'imagination, & entrent profondément dans la memoire, tenant l'eſprit arrêté long-tems ſur un même objet. Quand je n'écrirois qu'un abregé, je voudrois raconter ainſi les faits que je jugerois dignes d'y entrer ; retranchant les autres abſolument pour leur faire place ; & c'eſt principalement le défaut de cette obſervation qui rend tant d'hiſtoires ſeches & ennuyeuſes,

On croît y remedier par l'élegance du ſtile, par les ſentences & les reflexions ingenieuſes. Souvent les ignorans y ſont pris; & ne laiſſent pas d'admirer & de loüer une hiſtoire qui les ennuye, & dont ils ne retiennent rien. Les gens ſenſez ne ſe payent ni d'épithetes ni de grandes fraſes, ni de jeux d'eſprit, ni de ſentences: ni en un mot de tout ce qui n'eſt que de l'auteur: ils cherchent des faits ſolides, ſur leſquels ils puiſſent eux-mêmes porter leur jugement. Pour peu que l'auteur ſoit judicieux, il doit penſer que pluſieurs de ſes lecteurs le ſeront plus que lui: il ne doit pas les prevenir, ni leur ôter le plaiſir de faire leurs reflexions, ſon devoir eſt ſeulement de leur en fournir la matiere. D'ailleurs s'il ſe donne la liberté de juger des perſonnes & des actions, ou ſeulement de les qualifier par des épithetes: il témoigne de la paſſion, il prend parti & ſe rend ſuſpect. Le plus ſeur eſt donc de s'en tenir à la ſimple narration; & ne faire depuis le commencement de l'ouvrage juſqu'à la fin, que raconter des faits, ſans préambules, ſans tranſitions affectées, ſans reflexions: en ſorte que le lecteur ne ſoit occupé que des choſes qu'il apprend, comme ſi elles ſe paſſoient réellement devant ſes yeux; & qu'il n'ait pas le loiſir de penſer ſi elles ſont bien ou mal écrites, ſi elles ſont écrites, s'il a un livre entre les mains, s'il y a un auteur au monde. C'eſt ainſi qu'Homere écrivoit, & c'eſt ainſi pour nous propoſer un modele plus digne, qu'écrivoient Moïſe, Samuel & les autres hiſtoriens ſacrez: quiconque ſait les goûter, trouve qu'ils ont atteint la perfection de l'hiſtoire, par le choix judicieux des faits, la clarté de la narration, la vivacité des peintures, & la ſimplicité du ſtile qui leur attire la créance.

S'il faut retrancher les reflexions, à plus forte raiſon les diſſertations & les diſcuſſions de critiques. Aprés qu'un bâtiment eſt achevé on ôte les échafauts, les machines, & enfin les ceintres des voutes. Ce n'eſt pas que tous ces ſecours n'ayent été neceſſaires pour le bâtiment; & qu'on ait pu les employer ſans beaucoup d'induſtrie & de dépenſe, mais ils ne feroient plus qu'embaraſſer & défigurer l'ouvrage. Ainſi l'hiſtorien doit examiner avec tout le ſoin poſſible les faits qui meritent d'entrer dans ſon hiſtoire, n'y rien mettre & n'en rien rejetter que pour de bonnes raiſons. Mais il ne doit pas en rendre compte au public, par des digreſſions frequentes & incommodes au lecteur, qui ne recherche que des faits. Sur tout quand par l'examen on trouve que des faits ſont faux ou inutiles, j'eſtime que la critique ne doit aboutir qu'à les paſſer ſous ſilence: & rien ne me paroît plus fatiguant dans une hiſtoire, qu'une longue diſſertation qui ſe termine à ne m'apprendre rien. Car encore qu'il ſoit vrai que les autres ſe ſont trompez, je ne compte pas pour connoiſſance utile par raport à l'hiſtoire cette connoiſſance de leurs erreurs; je m'attache au fonds & aux faits qu'il faut croire ou rejetter. L'auteur doit donc prendre ſur lui toute la peine, pour procurer au lecteur le plaiſir d'apprendre facilement des faits utiles. Il eſt vray qu'en ſuivant cette methode, la plus grande partie du travail de l'auteur demeurera cachée: mais il lui importe peu s'il eſt raiſonnable & moins

encore s'il est Chrétien, & s'il n'attend sa récompense que de celui qui voit dans le secret.

Dans l'examen des faits je voy deux excés à éviter, l'un de credulité, l'autre de critique. Or ce n'est pas seulement la simplicité qui rend trop credules : il y a des gens qui le sont par politique & par mauvais rafinement. Ils croyent le peuple incapable ou indigne de connoître la verité ; & regardent comme necessaire de l'entretenir dans toutes les opinions qu'il a reçuës sous le nom de religion, craignant d'ébranler le solide en attaquant le frivole. Dans le fond ces politiques superbes sont eux-mêmes tres-ignorans : faute de connoître la religion, ils ne la prennent point serieusement : & n'y sont attachez que par les préjugez de l'enfance & par des interêts temporels. Ils n'ont jamais examiné les preuves solides de l'évangile, ni goûté l'excellence de sa morale, & l'esperance des biens éternels. C'est pourquoi ils n'osent approfondir : ils craignent de connoître l'antiquité sachant bien qu'elle ne leur est pas favorable : ils veulent croire que l'on a toûjours vêcu comme aujourd'hui, parce qu'ils ne veulent pas changer de mœurs. Comme s'il pouvoit jamais être utile de se tromper ; ou si la verité pouvoit devenir fausse à force d'être examinée. Graces à Dieu la religion Chrétienne a été mise à toute épreuve ; & elle ne craint que de n'être pas connuë.

Une autre espece de gens trop credules sont des Chrétiens sinceres, mais foibles & scrupuleux, qui respectent jusqu'à l'ombre de la religion, & craignent toûjours de ne croire pas assez. Quelques-uns manquent de lumiere, d'autres se bouchent les yeux & n'osent se servir de leur esprit : ils mettent une partie de la pieté à croire tout ce qu'ont écrit des auteurs catholiques, & tout ce que croit le peuple le plus ignorant. Pour moi j'estime que la vraye pieté consiste à aimer la verité & la pureté de la religion ; & à observer avant toutes choses les preceptes marquez expressément dans l'écriture. Or je voi que S. Paul recommande plusieurs fois à Tite & à Timothée d'éviter les fables ; & qu'entre les desordres des derniers temps, il prédit que l'on se détournera de la verité pour s'appliquer à des fables : je voi que les doctes fables ne sont pas moins rejettées par S. Pierre, que les contes de vieilles par S. Paul ; & comme il condamne les fables Judaïques, je croi qu'il auroit condamné les fables Chrétiennes, s'il y en eut eu dêslors. Que diront à cela ceux que la timidité rend si credules ? n'auront-ils point de scrupule de mépriser une telle autorité ? Diront-ils que jamais il n'y a eu de fables chez les Chrétiens, il faudroit démentir toute l'antiquité ; & quand nous n'aurions que la legende dorée de Jacques de Voragine elle n'est que trop suffisante. La donation de Constantin n'est pas cruë même à Rome : la papesse Jeanne creuë autrefois par les catholiques est abandonnée & refutée par les protestans : Baronius, sans doute bon catholique, a rejetté quantité d'écrits apocryphes & de fables avancées par Metaphraste & par plusieurs autres.

1. Tim. III. 4. IV. 7. *2. Tim.* IV. 4. *Tit.* I. 14. *2. Pet.* I. 16.

La critique est donc necessaire : sans manquer de respect pour les traditions,

traditions, on peut examiner celles qui sont dignes de créance : on le doit même, sous peine de manquer de respect aux vrayes en y en mêlant des fausses. Sans douter de la toute-puissance de Dieu, on peut & on doit s'examiner si les miracles sont bien prouvez ; pour ne pas porter faux temoignage contre lui, en lui en attribuant qu'il n'a pas faits. Tous ces faits particuliers ne sont rien à la religion. Que S. Jacques ne soit jamais venu en Espagne, ni sainte Madeleine en Provence : que nous ignorions l'histoire de S. Gregoire & de sainte Marguerite : l'évangile en sera-t-il moins vrai ? serons-nous moins obligez à croire la trinité & l'incarnation : à porter nôtre croix, à renoncer à nous-mêmes, & à mettre toute nôtre esperance dans le ciel ? Les traditions universellement reçuës, touchant les dogmes de la Foi, l'administration des sacremens & les pratiques de piété ne peuvent être trop respectées : la plûpart même se trouvent marquées dans les écrits des premiers siecles. Mais ce respect ne doit pas être étendu à tous les faits, que l'ignorance ou la malice abusant de la crédulité des peuples a introduit depuis sept ou huit cens ans. Car les fables se découvrent tôt ou tard ; & alors elles donnent occasion de se défier de tout, & de combattre les veritez les mieux établies. C'est un des pretextes les plus specieux des protestans, pour calomnier l'église catholique. Ils ont persuadé aux peuples que nous avions oublié J. C. pour n'adorer que les saints : que nôtre religion étoit reduite à des ceremonies exterieures, le culte des images, les pelerinages, les confrairies : que nous avions suprimé l'écriture, pour substituer à sa place des legendes fabuleuses.

Sur ce fondement ils ont donné dans l'extremité opposée, ils ont outré la critique, jusqu'à ne laisser rien de certain ; & la mauvaise émulation de paroître sçavans a entrainé quelques catholiques dans cet excés. Il y en a qui n'osent croire ni miracles ni visions de peur de paroître trop simples ; & si j'avois voulu suivre les avis qui m'ont été donnez ; j'en aurois supprimé plusieurs. Mais j'ai trouvé des esprits plus élevez, & au dessus des esprits forts, qui m'ont rassuré. Ils m'ont representé qu'il n'y a plus de religion, si nous ne lui donnons pour fondement la créance des faits surnaturels ; & que ces preuves sensibles de la puissance divine ont converti le monde idolâtre, bien plus que les raisonnemens & les disputes. Un veritable chrétien ne doit donc avoir aucune peine en general à croire des miracles : il n'est question que de la preuve du fait particulier. Ceux que l'écriture raporte sont au dessus de toute authorité : mais ceux qui sont raportez par des auteurs graves ont aussi la leur à proportion. S. Irenée doit être cru, quand il temoigne que de son tems les guerisons, les autres miracles & le don de prophetie étoient communs dans l'église catholique. S. Cyprien doit être crû, quand il raporte les revelations, que lui ou d'autres personnes de son tems avoient euës. Je ne fais pas plus de difficulté de celle qu'Hermas recite dans son li-

vre du pasteur ; & je les croi au pied de la lettre. Je croi celles de sainte Perpetuë, dont les actes sont citez par Tertullien & par S. Augustin : je croi les autres à proportion de l'autorité de ceux qui les ont écrits. Et je n'accorderai jamais aux protestans, que la pieté des auteurs ni la profession monastique diminuë leur autorité : au contraire la vraye pieté éloigne la vanité & les passions, qui sont les sources du mensonge.

Un autre excés de critique est de donner trop aux conjectures. Erasme, par exemple, a rejetté témerairement quelques écrits de S. Augustin sur le stile qui lui a paru different. D'autres ont corrigé des mots qu'ils n'entendoient pas : ou nié des faits écrits dans un auteur ; parce qu'ils ne pouvoient les accorder à d'autres, d'une égale ou d'une moindre autorité : ou parce qu'ils ne pouvoient les concilier avec la chronologie dans la quelle ils se trompoient. On a voulu tout sçavoir & tout deviner : chacun a rafiné sur les critiques precedentes, pour ôter quelque fait aux histoires receuës & quelques ouvrages aux auteurs connus. J'ai meprisé cette critique dédaigneuse, & j'ai suivi ce que j'ai trouvé le plus universellement aprouvé par les savans, sans trop m'arrêter aux conjectures nouvelles & singulieres. Ayant une fois pris mon parti, j'ai donné pour vrai ce qui m'a paru bien prouvé, le racontant simplement : j'ai mis, *on dit*, à ce qui m'a paru douteux, quand j'ai cru le devoir raporter ; car le plus souvent je l'ai entierement passé sous silence. C'est, ce me semble, le meilleur moyen de combattre les erreurs innocentes, de ne les point relever. Je ne voudrois jamais avancer en prêchant ni en écrivant des faits que je ne croirois pas veritables ; quoi qu'ils passent pour tels parmi le peuple : mais je ne voudrois pas aussi les combattre publiquement sans necessité. Quand on croira que S. Jacques a prêché en Espagne ou que S. Martial a été un des soixante & douze disciples, on ne mettra pas son salut en danger : mais de combattre directement ces créances en certains lieux & devant certaines personnes, ce seroit les scandaliser, les aigrir & alterer notablement la charité. Il vaut donc mieux tolerer ces opinions, les passant sous silence dans les écrits & dans les discours publics ; & nous contenter de les attaquer en particulier, quand nous trouvons des personnes capables de goûter nos raisons. Appliquons-nous à édifier plûtôt qu'à détruire : recueillons avec soin toutes les veritez importantes, établissons-les solidement & les publions sur les toits, nous verrons insensiblement tomber les erreurs, qu'une contradiction trop âpre ne feroit que fortifier.

Que l'on ne me demande donc point pourquoi dans le premier siecle j'ai dit si peu de chose de la sainte Vierge & des apôtres ; j'en ai dit tout ce que j'ai trouvé de certain : & j'ai recueilli jusques aux moindres parcelles de traditions raportées par S. Clement Alexandrin & par les autres auteurs les plus proches. Le surplus raporté par Metaphraste, par Nicephore & d'autres modernes, quiconque se contente

de leur autorité le peut croire : pour moi je ne l'ai pas crû digne d'être mêlé avec ce que j'ai tiré des actes & des épîtres des apôtres. Un fait n'est ni plus certain ni même plus vrai-semblable pour se trouver dans un grand nombre d'auteurs nouveaux, qui se sont copiez les uns les autres. Quand tous les docteurs qui vivent aujourd'huy, s'accorderoient à dire que la sainte Vierge a vêcu soixante quinze ans ; cette opinion n'en seroit ni plus vraye ni plus probable ; puisqu'elle n'a aucun fondement dans l'antiquité, & que les faits ne se devinent point à force de raisonner. Cependant comme les hommes aiment à se déterminer, ce que le premier a avancé en devinant & disant : Peut-être : Il est plus pieux de le croire ainsi : un autre dit qu'il est vrai-semblable, un troisiéme l'avance comme certain en citant les deux premiers : la foule s'y laisse entraîner : & quiconque veut ensuite aprofondir & remonter à la source est un novateur & un curieux temeraire. C'est par la même raison que j'ai dit si peu de chose des premiers papes : & que je n'ai point raporté les actes de tant de martyrs fameux, dont on trouve des legendes. La vraye piété nous fait aimer la verité & nous contenter de ce que Dieu veut que nous sachions : Je crains au contraire que plusieurs ne trouvent ici trop d'actes de martyrs & raportez trop longuement. Je n'ai pas mis neanmoins tous ceux que le R.P. Dom Thierry Ruinart Benedictin nous a donnez sous le nom d'actes sinceres & choisis ; & j'en ai laissé quelques-uns, où je n'ai rien vû de singulier. Voilà les regles que j'ai voulu suivre dans le choix des materiaux de cette histoire.

Quant à la maniere d'écrire je vois deux methodes pratiquées par les auteurs : l'une de raporter tout au long les passages des originaux, ensorte que l'auteur ne parle que pour en faire la liaison : l'autre d'en prendre la substance & composer l'histoire d'un stile égal & continu. La premiere methode est celle des centuriateurs & de Baronius ; & on peut dire aussi que M. Hermant dans ses vies l'a plus suivie que l'autre : Elle paroît la plus seure & la plus solide. C'est comme produire les pieces dans un procés : le lecteur n'a qu'à juger par lui-même. Mais cette methode engage à une grande longueur & à de frequentes repetitions. Car comme le même fait est souvent raporté par differens auteurs avec quelque diversité de circonstances : il faut les raporter tous : autrement le lecteur ne seroit pas pleinement instruit. Deplus en transcrivant les passages entiers, on se charge de tous les défauts du stile des originaux, de leur obscurité, de leur longueur, de leurs phrases & de leurs paroles superfluës : ce qui ne fait que fatiguer le lecteur, quand ce ne seroit que par la bigarrure du stile. Les ouvrages même les mieux écrits deviennent trés désagreables, quand on n'en voit que des pieces hors de leur place. Car tout ce qui sert de preuve à l'histoire n'est pas histoire, on la tire de toutes sortes d'écrits, des lettres, des sermons, des panegiriques. Ce que S. Gregoire de Nazianze a dit fort éloquemment dans l'oraison fu-

nebre de S. Basile, devient froid & ennuyeux au milieu d'une histoire où l'on ne cherche que le simple fait : au lieu que dans les discours figurez les faits ne sont le plus souvent que touchez, & toûjours envelopez & ornez : on ne les démêle qu'avec beaucoup d'application. Ainsi le lecteur de Baronius est réduit à faire une étude penible, au lieu de l'instruction facile qu'il cherchoit : c'est plûtôt la matiere de l'histoire qu'il a bien mieux preparée que l'histoire même. D'ailleurs on se trompe si l'on prétend que cette methode laisse au lecteur la liberté entiere de juger : le choix des faits & des passages dépend toujours de l'auteur ; souvent il supprime ce qui est contraire à ses préjugez ; & quant aux passages qu'il rapporte souvent, il les détourne ou les affoiblit, par les reflexions & les dissertations, que cette méthode attire necessairement. Car en rapportant les passages, il faut expliquer les termes obscurs, lever les contradictions, concilier les diversitez. De tout cela ensemble résulte une prodigieuse longueur des livres, qui est un plus grand mal que l'on ne croit, puisque c'est une des sources de l'ignorance : car qui a le loisir & le courage de lire tant de gros volumes?

L'autre methode est d'écrire d'un stile uniforme, prenant seulement la substance des originaux, sans s'assujettir à leurs paroles. C'est celle de M. Godeau, de M. Maimbourg & de la plûpart des historiens anciens & modernes ; & c'est sans doute la plus agréable pour les lecteurs : mais ce n'est pas la plus seure. Quand l'auteur a l'esprit brillant & l'imagination fertile, il a peine à se contenir dans les bornes étroites de la verité ; & à ne pas ajoûter du sien quelques reflexions, qui lui paroissoient judicieuses ; quelques sentences, quelques descriptions, ou du moins quelques épithetes. J'ai cru prendre un milieu entre ces deux methodes, en écrivant d'un stile suivi & qui n'est qu'une narration continuë : mais employant autant qu'il m'a été possible les paroles des originaux, traduites fidellement en notre langue sur le grec & sur le latin. J'ai cru toutefois ne point donner d'atteinte à la verité en retranchant les paroles inutiles : & ajoûtant celles qui m'ont paru necessaires, pour éclaircir les passages obscurs. J'ai mis en marge les citations, afin que les savans puissent juger si mon histoire est fidelle ; & j'exhorte tous ceux qui en sont capables à la verifier & à lire eux-mêmes les originaux. Les propres paroles des auteurs frappent tout autrement ; & je puis m'être quelquefois trompé dans le choix ou la tradition. Mais j'écris principalement comme j'ai dit pour ceux qui ne peuvent pas lire les originaux ; faute d'avoir les livres en main, ou d'entendre assez bien le grec & le latin, ou d'avoir le loisir de lire les traductions françoises qui en ont été faites, de comparer & de concilier les auteurs.

C'est en faveur de ces lecteurs que j'ai interrompu la narration par quelques extraits de doctrine. J'ai cru faire plaisir à ceux à qui les livres ecclesiastiques ne sont pas familiers, en leur donnant dans

un ſeul livre ce qu'ils ne liroient jamais autrement; & qui ne doit pas leur être indifferent, s'ils ont de l'amour pour la religion. Ils verront dans ces extraits pluſieurs faits generaux de mœurs, de ceremonie & de traditions anciennes, qu'il ſeroit difficile de rapporter autrement, & qui ne devoient pas être omis, comme ce que j'ai tiré des apologies de S. Juſtin & de Tertullien, & des autres ouvrages de ce dernier. On verra dans ces extraits les paſſages les plus formels, pour prouver les veritez catholiques contre les heretiques des derniers ſiecles. Enfin on y verra quels étoient ces grands hommes, qui ont établi & ſoûtenu la religion: puiſqu'aprés leurs actions rien ne les fait tant connoître que leurs paroles. Ces extraits ſont plus frequens & plus longs dans les premiers ſiecles, dont l'autorité eſt plus grande & qui ſervent de fondement à toute la ſuite. Il eſt difficile quand on veut être Chrétien de reſiſter à la tradition conſtante des diſciples des apôtres. D'ailleurs les auteurs les plus anciens ſont en petit nombre, & la plûpart ſi peu connus que leurs ouvrages paroîtront à pluſieurs des curioſitez: car qui connoît la lettre de S. Clement pape & le livre du paſteur, hors les ſavans de profeſſion? Cependant ce que j'en ai tiré & de S. Clement Alexandrin peut donner l'idée de la veritable pieté; & montrer que ce n'eſt pas une invention des moines, ni un rafinement des derniers tems. Le ſeul inconvenient que je trouve aux extraits en general, c'eſt qu'ils allongent mon ouvrage que je ſouhaitois extrêmement faire court pour le rendre utile.

Je ne mets pas au nombre de ces extraits les formules de foi & les canons des conciles: elles me paroiſſent des parties neceſſaires de l'hiſtoire, pour faire entendre le dogme & la diſcipline. C'eſt comme dans une hiſtoire profane les traitez de paix & d'alliance, les loix & les réglemens de police, dont il faut au moins mettre la ſubſtance. Ces pieces ne ſont pas agréables, il eſt vrai: mais je n'écris ni un poëme ni un roman, & je demande des lecteurs ſerieux & attentifs. Les actes des martyrs m'ont paru neceſſaires, afin qu'un ſi grand objet fît ſur les eſprits une auſſi forte impreſſion qu'il le merite; & j'ai cru les devoir rapporter dans leur ſimplicité originale, parce que ce ſont des pieces autentiques pour la plûpart, des interrogatoires en bonne forme & des procés verbaux de queſtion, qui feroient preuve en juſtice. Par le plaiſir qu'ils m'ont donné, j'ai jugé qu'ils en donneroient à quiconque aime le vrai & le naturel; & je ne voi point de lecture plus propre à nourrir la pieté. Ces avantages m'ont paru preferables à l'uniformité & à l'élegance du ſtile. Aprés les martyrs les plus grands ſpectacles ſont les moines, c'eſt pourquoi j'ai mis aſſez au long la vie des premiers & des plus illuſtres, m'arrêtant plus aux vertus qu'aux miracles. Quoique ces vies ſoient aſſez connuës & entre les mains de tout le monde: j'aurois cru en les omettant omettre une partie conſiderable de mon ſujet, qui ne comprend pas moins les mœurs que la diſcipline & la doctrine. Or les mœurs s'apprennent

bien mieux par les exemples ſinguliers, que par des obſervations generales : rien ne fait tant connoître les hommes que le détail de leurs diſcours & de leurs actions. Au reſte je ne me propoſe point de ne dire que des choſes nouvelles.

Je n'ai pas cru devoir remonter juſques à la naiſſance de J. C. parce que ſon hiſtoire eſt aſſez connuë des Chrétiens, & on ne la peut mieux apprendre que par la lecture continuelle des évangiles. Quiconque s'imagine la pouvoir mieux écrire ne l'entend pas ; & nous n'en ſavons rien ou preſque rien, que ce qui eſt dans le texte de l'écriture. Il n'en eſt pas de même de l'hiſtoire des apôtres : outre les actes, il y a pluſieurs faits conſiderables dans les épîtres de S. Paul & dans les auteurs étrangers du même tems, comme Joſeph & Philon. Joſeph ſur tout eſt precieux, par le ſoin qu'il a pris d'écrire la ruine de Jeruſalem, & de verifier ainſi ſans y penſer les propheties de J.C.

Quant à l'ordre des temps, je n'ai pas cru m'y devoir attacher trop ſcrupuleuſement. Il ne convient qu'à un hiſtorien contemporain comme Tacite, de faire des annales : écrivant des faits qu'il connoît dans un grand détail, & dont la proximité rend les dattes certaines. Ainſi qui ſe propoſeroit l'hiſtoire eccleſiaſtique depuis le concile de Trente, ou même depuis celui de Conſtance, auroit raiſon de la ranger par annales. Mais de vouloir réduire ainſi des faits tres-anciens, dont ſouvent on ne ſait le temps que par conjectures, & ſouvent on l'ignore abſolument : c'eſt ſe donner une grande peine, au hazard de ſe tromper & d'induire les autres en erreur. Auſſi malgré l'érudition profonde & le travail immenſe de Baronius, on a trouvé de grands mécontes dans ſa chronologie, & le R. P. Pagi entre les autres vient de nous donner un gros volume pour corriger ceux des quatre premiers ſiecles. Toutefois Baronius lui-même n'a pu fixer tous les faits : il y en a un grand nombre qu'il n'a rangé ſous certaines années que par occaſion, ſans leur donner de datte certaine : parce qu'en effet il eſt impoſſible de la ſavoir : comme quand il place la retraite de S. Baſile & de S. Gregoire de Nazianze l'an 363, aprés la mort de Julien l'apoſtat : il auroit pu la mettre tout auſſi bien cinq ou ſix ans plûtôt. Cependant le lecteur qui veut être determiné s'arrête à cette autorité ; & croit ſans l'examiner, que chaque fait eſt arrivé dans l'année qu'il voit en tête de la page. Dans les faits même les plus certains, il n'eſt pas toûjours à propos de ſuivre exactement l'ordre des années : autrement l'hiſtoire tombera dans une extrême ſechereſſe, étant interrompuë à tous momens & comme hachée en menuës parcelles, dont chacune fera peu d'impreſſion & ne donnera aucun plaiſir. Il faudra paſſer inceſſamment d'Orient en Occident, de Rome à Antioche : quitter un concile commencé en Italie pour en voir un autre en Afrique : inſerer une ligne pour marquer la mort d'un pape ou d'un empereur : tout cela ſans liaiſon ou par des tranſitions forcées. Il vaut bien mieux anticiper quelques années

ou y remonter, pour reprendre un fait important dés ſon origine, & le conduire juſques à la fin. Le meilleur ordre eſt celui qui conduit l'eſprit le plus naturellement, pour entendre les choſes & les retenir; & l'on remedie à la confuſion en marquant les dates.

Mais il eſt de la bonne foi de ne les marquer que quand on les ſait, & il n'eſt pas du devoir d'un hiſtorien de paſſer ſa vie à les rechercher. Cependant l'émulation des ſavans du dernier ſiecle a pouſſé la chronologie à une telle exactitude, que la vie de Noé n'y ſuffiroit pas. Il faudroit calculer exactement toutes les éclipſes dont on a connoiſſance, & fixer leur place dans la periode Julienne. Savoir les époques de toutes les nations, leurs differentes eſpeces d'années & de mois, & en faire la reduction à la nôtre: examiner toutes les inſcriptions des marbres antiques & des medailles: corriger les faſtes conſulaires: conferer toutes les dattes qui ſe trouvent dans les hiſtoriens; & quand on deſcend plus bas, venir aux cartulaires & aux titres particuliers. Quand finiront ces recherches? & comment s'aſſurera-t-on de ne s'être point mécompté? Encore peut-on les ſouffrir dans des faits dont il importe de ſavoir le tems: mais combien y en a-t-il qui ne ſont d'aucune conſequence? Combien de diſputes ſur le ſens d'une inſcription ou ſur l'occaſion d'une medaille, qui au fonds ne nous apprend rien: pour ſavoir l'âge d'un empereur, le jour précis de ſa mort, d'autres faits ſemblables, dont on ne veut rien conclure, ſinon que Baronius ou Scaliger ſe ſont trompez. N'eſt-ce point là ce que S. Paul appelle languir aprés des queſtions qui ne *1. Tim.* VI. 14.
produiſent que des jalouſies & des querelles? On retient bien plus les faits que les dattes, dans nôtre propre vie ſouvent nous nous ſouvenons d'avoir fait ou dit telle choſe, en tel lieu, avec telle perſonne, en telle ſaiſon; ſans nous ſouvenir du jour ni de l'année. La plûpart des hiſtoriens, & ſur tout les hiſtoriens ſacrez ont écrit ainſi, & n'ont marqué les temps que quand ils étoient neceſſaires, comme les dattes des propheties. Il importe pour la ſuite de la tradition de ſavoir la ſucceſſion continuë des papes & des autres évêques des ſieges apoſtoliques: auſſi les anciens nous l'ont-ils fidelement conſervée: mais il eſt impoſſible de ſavoir la durée de chaque pape pendant les deux premiers ſiecles: & quand on la ſauroit, l'utilité en ſeroit petite; puiſqu'on ne ſait preſque rien de leurs actions.

Voilà les raiſons qui m'ont empêché de m'enfoncer dans les recherches de chronologie, afin d'avoir plus de temps pour examiner la ſubſtance des faits & les mettre en évidence. Je me ſuis ſervi du travail de ceux qui m'ont precedé, ſans toutefois les ſuivre aveuglement: j'ai marqué les dattes qui m'ont paru ſolidement établies; je n'en ai point mis aux faits dont je n'ai point trouvé le temps certain, & je les ai placez dans les intervalles les plus vrai-ſemblables; toûjours prêt à corriger mes fautes quand je les aurai reconnuës. J'ai ſuivi les mêmes regles pour la geographie: je m'en ſuis rapporté à ceux

qui en ont fait une étude particuliere. Mais j'ai soigneusement observé de nommer les lieux conformément à l'usage de chaque temps : pendant ces premiers siecles, je dis toûjours la Gaule, la Germanie, la grande Bretagne, la Lusitanie. Il me semble que c'est faire un anacronisme de parler autrement, & de nommer France ou Angleterre les païs où les Francs & les Anglois n'étoient pas encore. J'ai été plus embarassé pour la traduction des noms propres, qui ne sont pas familiers en nôtre langue ; & j'ai mieux aimé pour la plûpart les laisser entiers, comme on les prononce en grec & en latin, que de les trop défigurer, ou en rendre la prononciation incommode. Quant aux noms de dignitez & de fonctions, ou de certaines choses qui regardent les mœurs, je les ai souvent laissé dans leur langue originale, les expliquant par circonlocution, plûtôt que de les rendre par les mots qui signifient parmi nous des choses approchantes, mais qui tiennent trop de nos mœurs. Ainsi je ne dis point un colonel, mais un tribun : je dis des licteurs plûtôt que des sergens : je ne parle ni de gentils hommes ni de bourgeois, mais de nobles, de citoyens, d'esclaves, enfin je conserve le caractere des mœurs antiques, autant que nôtre langue le peut souffrir, & peut être avec un peu trop de hardiesse.

En general j'ai moins fait d'attention à l'exactitude du stile qu'au fond des choses, & j'espere que le lecteur équitable prendra le même esprit : qu'il ne cherchera dans l'histoire Ecclesiastique que ce qui y est ; & qu'il s'appliquera plûtôt à en profiter, qu'à la critiquer. Quelques-uns trouvent mauvais que l'histoire ne dise pas tout. Pourquoi, disent-ils, avons nous si peu de chose des apôtres, de leurs premiers disciples, des premiers papes : pourquoy les anciens ne nous ont-ils pas expliqué plus en détail les ceremonies, la discipline & la police des églises : les dogmes même de la religion ? C'étoit la plainte des centuriateurs aveugles, qui ne voyoient pas que ces plaintes attaquent la providence divine, la promesse de J. C. d'assister perpetuellement son église ! Adorons avec un profond respect la conduite de la sagesse incarnée, sans rien desirer au delà de ce qu'il lui a plû de nous donner. C'est sans doute par de trés-solides raisons que J. C. lui-même n'a rien écrit, & que ses apôtres ont écrit si peu. Il y en a sept dont nous n'avons pas un mot, & plusieurs, dont nous ne savons que les noms. Mais ce que les actes nous racontent de S. Pierre & de S. Paul suffit pour nous faire juger des autres. Nous y voyons comment ils prêchoient aux Juifs, aux gentils, aux ignorans, aux savans : leurs miracles, leurs souffrances, leurs vertus. Quand nous saurions le même détail des actions de S. Barthelemi ou de S. Thomas nous n'en tirerions pas d'autres instructions : la curiosité seulement seroit plus satisfaite, mais elle est de ces passions que l'évangile nous aprend à mortifier. Au contraire le silence des apôtres est d'une grande instruction pour nous. Rien ne prouve mieux qu'ils ne cherchoient

Tom. 1. pref.

point

oint leur propre gloire : que le peu de soin qu'ils ont pris de conserver dans la memoire des hommes les grandes choses qu'ils ont faites. Il suffiroit pour la gloire de Dieu & pour l'instruction de la posterité qu'une petite partie fut connuë : l'oubli qui ensevelit le reste est plus avantageux aux apôtres que toutes les histoires : puisqu'il ne laisse pas d'être constant, qu'ils avoient converti des peuples innombrables. Tant d'églises, que nous voyons dés le second siecle dans tous les pays du monde, ne s'étoient pas formées toutes seules ; & ce n'étoit pas par hazard qu'elles conservoient toutes la même doctrine & la même discipline. La meilleure preuve de la sagesse des architectes & du travail des ouvriers est la grandeur & la solidité des édifices.

Les disciples des apôtres suivirent leurs maximes : S. Clement Alexandrin si proche de leur tems en rend ce témoignage remarquable : Les anciens n'écrivoient point, pour ne se pas détourner du soin d'enseigner, ni d'employer à écrire le tems de mediter ce qu'ils devoient dire. Peut être aussi ne croyoient-ils pas que le même naturel pût réüssir en l'un & en l'autre genre. Car la parole coule facilement & enleve promptement l'auditeur : mais l'écrit est exposé à l'examen rigoureux des lecteurs. L'écrit sert à assurer la doctrine faisant passer à la posterité la tradition des anciens : mais comme de plusieurs matieres l'aiman n'attire que le fer : ainsi de plusieurs lecteurs les livres n'attirent que ceux qui sont capables de les entendre. Ce sont les paroles de S. Clement. Il faut avoüer toutefois que nous avons perdu un grand nombre d'anciens écrits : sans compter ceux dont Eusebe & les autres font mention expresse ; on ne peut douter que les évêques des grands sieges & les papes en particulier n'écrivissent souvent des lettres sur diverses consultations : on en peut juger par celles du pape S. Corneille que S. Cyprien & Eusebe nous ont conservées, & par celles du pape S. Jules au sujet de S. Athanase. Mais la perte de tant d'écrits si précieux n'est pas arrivée sans cette même providence, sans laquelle un passereau ne tombe pas à terre.

Ex scrip. elect. n. 17.

Laissant donc les vains desirs ; appliquons-nous à profiter de ce qui nous reste, & considerons dans toute la suite de l'histoire ecclesiastique la doctrine, la discipline, les mœurs. Ce ne sont point ici des raisonnemens ni de belles idées, ce sont des faits positifs : qui n'en sont pas moins vrais, soit qu'on les croye ou non, qu'on les étudie ou qu'on les néglige. On voit une église subsistante sans interruption par une suite continuelle de peuples fidelles, de pasteurs & de ministres : toûjours visible à la face de toutes les nations, toûjours distinguée, non seulement des infidelles par le nom de chrétienne, mais des societez heretiques & schismatiques par le nom de catholique ou universelle. Elle fait toûjours profession de n'enseigner que ce qu'elle a reçeu d'abord & de rejetter toute nouvelle doctrine : que si quelquefois elle fait de nouvelles décisions & employe de nouveaux mots,

ce n'eſt pas pour former ou exprimer de nouveaux dogmes, c'eſt ſeulement pour déclarer ce qu'elle a toûjours cru, & appliquer des remedes convenables aux nouvelles ſubtilitez des heretiques. Au reſte elle ſe croit infaillible en vertu de la promeſſe de ſon fondateur ; & ne permet pas aux particuliers d'examiner ce qu'elle a une fois décidé. La regle de la foi eſt la revelation divine, compriſe non-ſeulement dans l'écriture, mais dans la tradition, par laquelle elle connoît même l'écriture.

Quant à la diſcipline, nous voyons dans cette hiſtoire une politique toute ſpirituelle & toute celeſte. Un gouvernement fondé ſur la charité, ayant uniquement pour but l'utilité publique, ſans aucun interêt de ceux qui gouvernent. Ils ſont appellez d'enhaut : la vocation divine ſe déclare par le choix des autres paſteurs & par le conſentement des peuples. On les choiſit pour leur ſeul merite & le plus ſouvent malgré eux : la charité ſeule & l'obéïſſance leur font accepter le miniſtere, dont il ne leur revient que du travail & du peril ; & ils ne comptent pas entre les moindres perils celui de tirer vanité de l'affection & de la veneration des peuples, qui les regardent comme tenant la place de Dieu même. Cet amour reſpectueux du troupeau fait toute leur autorité ; ils ne prétendent pas dominer comme les puiſſances du ſiecle, & ſe faire obéïr par la contrainte exterieure : leur force eſt dans la perſuaſion : c'eſt la ſainteté de leur vie, leur doctrine, la charité qu'ils témoignent à leur troupeau par toutes ſortes de ſervices & de bienfaits qui les rendent maîtres de tous les cœurs. Ils n'uſent de cette autorité que pour le bien du troupeau même : pour convertir les pecheurs, reconcilier les ennemis, tenir toute âge, tout ſexe dans le devoir & la ſoûmiſſion à la loi de Dieu. Ils ſont maîtres des biens comme des cœurs, & ne s'en ſervent que pour aſſiſter les pauvres : vivant pauvrement eux-mêmes, & ſouvent du travail de leurs mains. Plus ils ont d'autorité, moins ils s'en attribuent : ils traitent de freres les prêtres & les diacres, ils ne font rien d'important ſans leur conſeil, & ſans la participation du peuple. Les évêques s'aſſemblent ſouvent pour déliberer en commun des plus grandes affaires, & ſe les communiquent encore plus ſouvent par lettres : enſorte que l'égliſe répanduë par toute la terre habitable n'eſt qu'un ſeul corps parfaitement uni de créances & de maximes.

La politique humaine n'a aucune part à cette conduite. Les évêques ne cherchent à ſe ſoûtenir par aucun avantage temporel, ni de richeſſes, ni de credit, ni de faveur auprés des princes & magiſtrats : même ſous pretexte du bien de la religion. Sans prendre de parti dans les guerres civiles, ſi frequentes en un empire électif : ils reçoivent paiſiblement les maîtres que la providence leur donne ; par le cours ordinaire des choſes humaines : ils obéïſſent fidellement aux princes payens & perſecuteurs, & reſiſtent courageuſement aux princes Chrétiens, quand ils veulent appuyer quelque erreur ou troubler la diſcipline.

Mais leur résistance se termine à refuser ce qu'on leur demande contre les regles, & à souffrir tout & la mort même, plûtôt que de l'accorder. Leur conduite est droite & simple; ferme & vigoureuse sans hauteur, prudente sans finesse ni déguisement. La sincerité est le caractere propre de cette politique celeste: comme elle ne tend qu'à faire connoître la verité & à pratiquer la vertu: elle n'a besoin ni d'artifice ni de secours étrangers: elle se soûtient par elle-meme. Plus on remonte dans l'antiquité ecclesiastique, plus cette candeur & cette noble simplicité y éclate: ensorte que l'on ne peut douter que les apôtres ne l'ayent inspirée à leurs plus fidelles disciples, en leur confiant le gouvernement des églises: s'ils avoient eu quelqu'autre secret, ils leur auroient enseigné, & le temps l auroit découvert. Et qu'on ne s'imagine point, que cette simplicité fut un effet du peu d'esprit ou de l'éducation grossiere des apôtres & de leurs premiers disciples; les écrits de S. Paul, à ne les regarder même que naturellement, ceux de S. Clement Pape, de S. Ignace, de S. Polycarpe ne donneront pas une opinion médiocre de leur esprit; & pendant les siecles suivans on voit la même simplicité de conduite, jointe à la plus grande subtilité d'esprit & la plus puissante éloquence.

Je sçai que tous les évêques, même dans les meilleurs tems, n'ont pas également suivi ces saintes regles, & que la discipline de l'église ne s'est pas conservée aussi pure & aussi invariable, que la doctrine. Tout ce qui gist en pratique dépend en partie des hommes & se sent de leurs défauts. Mais il est toûjours constant, que dans les premiers siecles la plûpart des évêques étoient tels que je les décris, & que ceux qui n'étoient pas tels étoient regardez comme indignes de leur ministere. Il est constant, que dans les siecles suivans on s'est toûjours proposé pour regle cette ancienne discipline: on l'a conservée ou rappellée autant que l'ont permis les circonstances des lieux & des tems On l'a du moins admirée & souhaitée: les vœux de tous les gens de bien ont été pour en demander à Dieu le rétablissement; & nous voyons depuis deux cens ans un effet sensible de ces prieres. C'en est assez pour nous exciter à connoître cette sainte antiquité, & nous encourager à l'étudier de plus en plus.

Enfin la derniere chose que je prie le lecteur de considerer dans cette histoire, & qui est plus universellement à l'usage de tous: c'est la pratique de la morale Chrétienne. En lisant les livres de piété anciens & modernes, en lisant l'évangile même, cette pensée vient quelquefois à l'esprit: Voilà de belles maximes, mais sont-elles pratiquables? des hommes peuvent-ils arriver à une telle perfection? En voici la démonstration: ce qui se fait réellement est possible, & des hommes peuvent pratiquer avec la grace de Dieu, ce qu'elle a fait pratiquer à tant de saints, qui n'étoient que des hommes. Et il ne doit rester aucun doute touchant la verité du fait: on peut s'assurer, que tout ce que j'ai mis dans cet ouvrage est aussi certain, qu'aucune histoire que nous ayons.

On verra donc ici tout ce que les philosophes ont enseigné de plus excellent pour les mœurs, pratiqué à la lettre & par des ignorans, des ouvriers, des simples femmes. On verra la loi de Moïse bien au dessus de la philosophie humaine amenée à sa perfection par la grace de J. C, Et pour entrer un peu dans le détail : on verra des gens veritablement humbles, méprisant les honneurs, la reputation : contens de passer leur vie dans l'obscurité & l'oubli des autres hommes. Des pauvres volontaires, renonçant aux voyes legitimes de s'enrichir, ou même se dépoüillant de leurs biens, pour en revêtir les pauvres. On verra la douceur, le pardon des injures, l'amour des ennemis, la patience jusqu'à la mort & aux plus cruels tourmens, plûtôt que d'abandonner la verité. La viduité, la continence parfaite, la virginité même, inconnuë jusqu'alors, conservée par des personnes de l'un & de l'autre sexe, quelquefois jusques dans le mariage. La frugalité & la sobriété continuelles, les jeûnes frequens & rigoureux : les veilles, les cilices, tous les moyens de châtier le corps & de le reduire en servitude : Toutes ces vertus pratiquées, non par quelques personnes distinguées, mais par une multitude infinie. Enfin des solitaires innombrables, qui quittent tout pour vivre dans les deserts, non seulement sans être à charge à personne, mais se rendant utiles, même sensiblement par les aumônes & les guerisons miraculeuses: uniquement occupez à dompter leurs passions, à s'unir à Dieu, autant qu'il est possible à des hommes chargez d'un corps mortel. Mais je ne prétends pas en être crû sur ma parole : jugez-en par vous-même, lisez & voyez.

HISTOIRE



HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

LIVRE PREMIER.

I. Deſſein de ce premier livre.

JE ſuppoſe que mon lecteur eſt ſuffiſanment inſtruit du myſtere de Jesus-Christ : de ſa generation éternelle, de ſa naiſſance miraculeuſe dans le temps ; de ſa vie, de ſes miracles, de ſa doctrine, de ſa paſſion, de ſa mort, de ſa reſurrection & de ſon aſcenſion glorieuſe. Quiconque prendra la peine de lire mon hiſtoire, aura ſans doute la devotion de lire les ſaints

évangiles. Je ne touche donc point à cette histoire sacrée : & quoique je commence aux actes des apôtres, je ne les transcris pas tout au long. Je n'en prends que la substance ; pour avoir occasion d'y joindre les faits que nous savons d'ailleurs ; soit par les épîtres des apôtres mêmes, soit par une tradition certaine. Je ne prétends commencer ma narration exacte dans toute son étenduë, qu'à l'endroit où finit celle de l'écriture sainte, aprés l'arrivée de S. Paul à Rome : c'est à dire à mon second livre. Je ne marque les années, que quand je les croy certaines : & je les compte, non suivant la chronologie exacte, mais suivant le calcul ordinaire, qui nous donne 1690. ans depuis l'incarnation.

II. Election de S. Matthias. *Act.* I. 12.

Aprés l'ascension de J. C. les apôtres retournerent à Jerusalem remplis de joye ; & monterent dans le cenacle, c'est-à-dire la sale haute où ils s'étoient renfermez depuis sa passion. Là ils perseveroient dans l'oraison avec les autres disciples de J. C. les saintes femmes qui l'avoient suivi, la sainte vierge Marie sa mere, & ses parens. Ils étoient environ six-vingts personnes. S. Pierre leur proposa d'élire un apôtre, pour remplir la place de Judas le traître. Ils en presenterent deux ; Joseph Barsabas surnommé Juste, & Matthias. Aprés avoir prié Dieu, de montrer celuy des deux qu'il choisissoit ; ils tirerent au sort, & le sort tomba sur Matthias. Il fut donc mis au rang des autres apôtres, & ils se trouverent encore douze. Sçavoir : Pierre, Jean & Jacques, enfans de

Zebedée : André frere de Pierre : Philippe : Thomas : Barthelemy : Mathieu : Jacques fils d'Alphée : Simon de Cana : Judas fils de Jacques : & Matthias. On raconte de Barsabas le Juste, qu'ayant une fois bû du poison, il n'en sentit aucun mal : comme le Sauveur l'avoit promis à ceux qui croiroient en luy.

Papias ap. Eusèb. III. hist. c. ult.
Marc, XVI. 18.

III.
Publication de l'Evangile.
Act. II.

Le jour de la Pentecôte étant venu, comme tous les disciples étoient dans le même lieu, à l'heure de tierce, c'est-à-dire à neuf heures du matin ; le saint Esprit vint sur eux en forme de langues de feu, & ils commencerent à parler diverses langues, en louant Dieu. Le peuple qui étoit venu à Jerusalem de tous côtés pour la feste, accourut en foule autour d'eux. Il y avoit de toutes les nations du monde, quoique tous Juifs de Religion. Car depuis la captivité de Babylone, il étoit demeuré des Juifs dans tout l'orient : & l'empire des Perses ayant été ruiné par Alexandre le grand, les Juifs s'étoient étendus dans toute la domination des rois Macedoniens ses successeurs. Il y avoit donc des Juifs Parthes, Medes, Elamytes, c'est-à-dire de cette partie de Perse que l'on nommoit en hebreu Elam, & en grec Elymaïde. Il y en avoit de Mesopotamie, & de toutes les provinces de l'Asie mineure. De celle qui s'appelloit proprement Asie, de Cappadoce, de Pont, de Phrygie, de Pamphylie. Il y en avoit d'Egypte & de la Lybie voisine, que l'on nommoit Cyrenaïque. Il y en avoit d'Arabie, de

Act. II. 9.

l'Isle de Crete, de Rome même. Les uns étoient Juifs de naissance, les autres proselytes : c'est-à-dire gentils convertis à la religion Judaïque. Les uns étoient habitans de Jerusalem, car ils venoient s'y établir de toutes les provinces : les autres s'y trouvoient seulement en passant assemblés à l'occasion de la feste ; & ils y étoient venus cette année en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, persuadés que le Messie alloit paroître. Car il étoit certain suivant les propheties, particulierement de

Dan. IX. 25: *Joseph. lib.* VII. *p.* 12. *Suet. Vesp. c.* 4.

Daniel, que son temps étoit accompli, & cette créance étoit répanduë par tout l'orient. Ce peuple meslé de tant de nations fut extrêmement surpris, d'entendre les apôtres, tous Galiléens, parler les langues qui étoient naturelles à chacun d'eux.

Act. II. 14.

S. Pierre prit la parole, & leur dit : Ceux-cy ne sont pas yvres comme vous pensez, puis qu'il

Jos. de vita c. 1020. D.

n'est encore que l'heure de tierce. Car les Juifs n'avoient accoutumé de manger les jours de feste qu'aprés les prieres du matin finies, à l'heure de sexte ou midy : c'est le S. Esprit, continua S. Pierre, qui est répandu sur eux, suivant la prophetie

Joël II. 28.

de Joël. Ensuite il commença à leur prêcher JESUS de Nazareth qu'ils avoient crucifié, leur déclarant que c'étoit le Seigneur & le Christ : & les exhortant à se faire tous baptiser en son nom, pour recevoir la remission de leurs pèchez & le don du S. Esprit. Trois mille se convertirent à cette fois, receurent le baptême, & augmente-

rent le nombre des disciples. Ils perseveroient dans la doctrine des apôtres, assidus à écouter leurs instructions : ils étoient tous les jours ensemble dans le temple à prier : ils faisoient dans les maisons la fraction du pain, ce qui signifie l'eucharistie, qu'ils ne pouvoient celebrer qu'avec les fidelles baptisez : & ils prenoient ensemble leurs repas avec joye & simplicité de cœur. Tous les fidelles mettoient leurs biens en commun : ils vendoient leurs heritages, & distribuoient à chacun ce qui lui étoit necessaire. *Act.* II. 42.

Dieu faisoit par les mains des apôtres un grand nombre de miracles qui tenoient en crainte tout le peuple. Saint Pierre & Saint Jean monterent au temple à l'heure de la priere de none à trois heures aprés midy, c'étoit le temps du sacrifice du soir. Un boiteux étoit à la porte, qui avoit plus de quarante ans, & n'avoit jamais marché. Comme il leur demanda l'aumône, Saint Pierre lui dit : Je n'ay ni or ni argent, mais ce que j'ay je te le donne : Au nom de J. C. Nazaréen, leve-toy & marche. Il fut guery sur le champ; & entra dans le temple, marchant & sautant. Tout le peuple accourut à ce miracle, & Saint Pierre en prit encore occasion de leur prêcher J. C. Il y eut cinq mille hommes qui se convertirent. *Act.* V. 12. *Jos.* XIV. *ant. c.* 8.

Les sacrificateurs & le capitaine du temple, c'est à dire celui qui commandoit les levites portiers, qui y faisoient la garde jour & nuit, survin- *Thalmund Cod. Middoth, cap.* I. *n.* 2.

rent avec les Sadducéens, irritez de ce que les apôtres prêchant J. C. enſeignoient la reſurrection des morts. Ils les arrêterent & les mirent en priſon. Le lendemain le Sanedrin s'aſſembla. C'étoit le conſeil ſouverain des Juifs : composé des chefs de chaque troupe de ſacrificateurs, des docteurs levites, & des anciens de toutes les tribus. Ils étoient en tout ſoixante & onze, & ne jugeoient que les affaires les plus importantes : comme le crime d'une tribu, où d'une ville entiere, le ſouverain pontife, ou un faux prophete. Alors les principaux du Sanedrin étoient Anne, Caïphe, Jean & Alexandre. Anne ou Ananus étoit le Naſi, c'eſt-à-dire le preſident. Il avoit été ſouverain pontife quelques années auparavant. Car alors ils ne l'étoient que pour un temps, & au gré des gouverneurs Romains ; la pluſpart pour un an. Caïphe gendre d'Anne l'étoit toutefois depuis ſept ans, ce qui fut ſingulier en ſa perſonne. C'étoit luy qui avoit condamné J. C. & il avoit dans le Sanedrin un titre, qui le rendoit comme un ſecond preſident. Jean étoit fils d'Ananus : & Alexandre ſurnommé Lyſimaque & frere de Philon dont nous avons les écrits, étoit le plus riche des Juifs. En ce conſeil étoient auſſi tous les parens du pontife. Quand ils eurent tous pris leur ſéance qui étoit en demi cercle, le preſident dans le fonds : les apôtres furent amenés au milieu de la place. On leur demanda en quel nom ils avoient fait cette action : & Pierre rem-

Cod. Thalm. Sanhedr. c. 1. §. 5. c. 4. §. 3. 4.

Joſ. 11 Bell. 25.

ply du S. Esprit répondit hardiment : Au nom de J. C. Nazaréen que vous avez crucifié. Ils admirerent la fermeté de Pierre & de Jean, sachant que c'étoient des hommes du commun & sans lettres : & ne pouvant contredire ce miracle ; ils se contenterent de leur défendre d'enseigner au nom de JESUS, ni d'en parler en facon quelconque. Saint Pierre & saint Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéïr plutost qu'à Dieu. Car nous ne pouvons nous empêcher de dire ce que nous avons vû & entendu. Ils les laisserent aller : & les apôtres vinrent trouver les fidelles ; qui ayant appris d'eux ce qui s'étoit passé, en rendirent graces à Dieu, luy demandant la force de prêcher son nom & les miracles pour soutenir sa parole. Aprés cette priere, le lieu où ils étoient assemblez fut ébranlé, & ils furent tous remplis du saint Esprit.

IV. Eglise de Jerusalem. Esseniens. *Act.* IV. 32.

Toute la multitude des fidelles n'avoit qu'un cœur & qu'une ame. Personne ne disoit que rien fût à luy en particulier, mais tous leurs biens étoient communs ; ensorte qu'il n'y avoit point de pauvres entre eux. Car ceux qui avoient des terres ou des maisons les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des apôtres. Les fidelles de Jerusalem renonçoient ainsi à leurs biens ; pour pratiquer exactement le conseil de J. C. de tout quitter pour le suivre : & pour n'avoir rien qui les attachât à cette malheureuse ville : sçachant qu'elle devoit estre ruinée & tout le païs désolé,

Matth. XIX. 21.

Aug. de catechiz. c. 23.

Matth XXIV. 94.

avant qu'il se passât une generation, comme J. C. l'avoit prédit : d'ailleurs la charité qui les unissoit étoit la marque qu'il avoit donnée pour connoître ses disciples. *Jo.* XIII. 35.

Philo. Quod. om. pr. liber. p. 875. D.

Jos. II. *bell. c.* 12. *p.* 705.

Il y avoit depuis long-tems des Juifs qui pratiquoient la vie commune. On les nommoit Esséens, ou Esseniens, comme plus saints que les autres. Car de tous les Juifs, c'étoit ceux qui avoient le plus de reputation pour la vertu. Ils fuyoient les grandes villes & habitoient dans des bourgades : leur occupation étoit le labourage & les mêtiers innocens ; mais ils ne s'appliquoient ny au trafic ny à la navigation. Ils n'avoient point d'esclaves, mais servoient les uns les autres. Ils méprisoient les richesses : n'amassoient ny or ny argent ; & ne possedoient pas même de grandes pieces de terre : se contentant du necessaire pour la vie : & s'étudiant à se passer de peu. Ils vivoient en commun mangeant ensemble, & prenant à un même vestiaire leurs habits, qui étoient blancs. Plusieurs logeoient sous un même toit. Les autres ne comptoient point que leurs maisons leur fussent propres : elles étoient ouvertes à tous ceux de la même secte. Car l'hospitalité étoit grande entre eux, & ils vivoient familierement ensemble sans s'être jamais veus. Ils mettoient en commun tout ce que produisoit leur travail ; & prenoient grand soin des malades.

La pluspart des Esseniens renonçoient au mariage & vivoient en continence : craignant l'infidelité

fidelité des femmes & les divisions qu'elles causent dans les familles. Ils élevoient les enfans des autres, les prenant dés l'âge le plus tendre, pour les instruire & les former à leurs mœurs. On éprouvoit les postulants pendant trois années : une pour la continence, les deux autres pour le reste des mœurs. En entrant dans l'ordre, ils lui donnoient tout leur bien, & vivoient ensuite comme freres : en sorte qu'il n'y avoit entre eux ni pauvres ni riches. On choisissoit des œconomes pour chaque communauté.

Ils avoient un grand respect pour les vieillards & gardoient une grande modestie, ils retenoient leur colere, ne mentoient ni ne juroient point, excepté le serment qu'ils faisoient en entrant dans l'ordre. C'étoit d'obéïr aux superieurs : de ne se distinguer en rien, si on le devenoit : ne rien enseigner que comme on l'auroit apris : ne rien celer à ceux de la secte : n'en point réveler les mysteres à ceux de dehors, quand il iroit de la vie. Leur seule étude étoit la morale : qu'ils aprenoient dans la loi, principalement les jours de sabat, assemblez dans leurs synagogues avec grand ordre. Il y en avoit un qui lisoit, un autre qui expliquoit. Tous les jours ils observoient de ne point parler de choses prophanes avant le soleil levé, & de donner ce temps à la priere. Ensuite leurs superieurs les envoïoient au travail. Ils s'y appliquoient jusques à la cinquiéme heure, qui revient à onze heures du matin. Alors ils s'assembloient

& se baignoient, ceints avec des linges; mais ils ne s'oignoient point d'huile. Ils mangeoient en une même sale, assis en silence : on ne leur servoit que du pain & un seul mets. Ils faisoient la priere devant & aprés le repas : puis retournoient au travail jusques au soir. Ils étoient sobres, & vivoient la plûpart jusques à cent ans. Leurs jugemens étoient séveres. On chassoit de l'ordre celuy qui étoit convaincu de quelque grande faute : & il luy étoit défendu de recevoir des autres même la nourriture; en sorte qu'il y en avoit qui mouroient de misere. Mais souvent on les reprenoit par pitié.

Plin. lib. c. 17.

Il n'y avoit des Esseniens qu'en Palestine, encore n'y étoient-ils pas en grand nombre, seulement quatre mille ou environ. C'étoient les plus superstitieux de tous les Juifs, & les plus scrupuleux à observer le sabat & les ceremonies legales; jusques-là qu'ils n'alloient point sacrifier au temple; mais y envoioient leurs offrandes, parce qu'ils n'étoient pas contents des purifications ordinaires. Il y avoit entre eux des devins, qui pretendoient connoître l'avenir par l'étude des livres sacrez, jointe à certaines preparations. Ils vouloient même y trouver la medecine & les proprietez des racines & des pierres. Ils donnoient tout au destin & rien au libre arbitre; étoient fermes dans leurs resolutions, méprisoient la mort & les tourmens, & avoient un grand zele pour la liberté; ne reconnoissant pour chef & pour maître que

Joseph. XVIII. antiq. c. 2. p. 617. G.

Jos. XIII. antiq. c. 9. p. 442 E.

Dieu ſeul ; & prêts à tout ſouffrir, plûtôt que d'obéïr à un homme. Ainſi de quelque vertu qu'ils fiſſent profeſſion, ils étoient bien au-deſſous des diſciples de J. C.

Entre ceux qui vendirent leurs heritages, pour en aporter le prix aux apôtres ; fut Joſeph levite, natif de Chipre, que les apôtres ſurnommerent Barnabé. Mais un nommé Ananias, de concert avec Saphira ſa femme, ayant vendu un heritage, retint une partie du prix : & apporta le reſte aux apôtres. Saint Pierre lui dit : Ananias pourquoi t'és-tu laiſſé tenter par ſatan, de mentir au Saint Eſprit ? Ananias mourut ſur le champ. Sa femme vint trois heures aprés : & ſaint Pierre lui ayant demandé combien ils avoient vendu la terre, elle répondit comme ſon mari. Saint Pierre lui dit : Vous avec donc concerté tous deux de tenter l'eſprit de Dieu. Ceux qui viennent d'enterrer ton mari t'enterreront auſſi. Et elle tomba morte à ſes pieds. Ce miracle cauſa une grande crainte dans toute l'égliſe & dans tous ceux qui l'apprirent. Les fidelles s'aſſembloient d'ordinaire pour prier au temple, dans la galerie de Salomon : ainſi nommée, parce qu'Herode l'avoit bâtie au lieu que Salomon avoit comblé autrefois. Le reſte du peuple n'oſoit ſe joindre à eux, par la crainte des plus puiſſants : mais les loüoit & les honoroit, & la multitude des fidelles croiſſoit tous les jours. Les apôtres faiſoient une infinité de miracles. On mettoit les malades ſur des lits

Act. IV. 36.

Act. V.

le long des ruës, afin que l'ombre de ſaint Pierre portât ſur eux quand il paſſeroit; on apportoit des villes voiſines les malades & les poſſedez du démon, & tous étoient gueris.

Act. v. 17.

Le ſouverain pontife avec deux de ſon parti, qui étoient les Saducéens, fit encore mettre les apôtres en priſon : mais un ange les délivra. Le Sanedrin aſſemblé les ayant envoyé querir dans la priſon : on ne les y trouva point quoiqu'elle fût bien fermée : ils étoient dans le temple qui enſeignoient. On les amena dans le conſeil, & le pontife leur dit : Nous vous avions défendu d'enſeigner en ce nom. Pierre & les apôtres répondirent : Il faut obéïr à Dieu plûtôt qu'aux hommes : & commencerent à leur ſoûtenir que Jesus étoit le ſauveur : les Juifs déchirez de rage vouloient les faire mourir. Mais un docteur venerable nommé Gamaliel, de la ſecte des Phariſiens, leur conſeilla de les laiſſer faire, diſant : Si cette entrepriſe vient des hommes, elle ſera diſſipée : ſi elle vient de Dieu, vous ne pouvez lui réſiſter. Ils ſuivirent ſon avis : & toutefois en renvoyant les apôtres ils les firent foüetter & leur défendirent encore de parler au nom de Jesus. Les apôtres s'en allerent joyeux d'avoir été trouvez dignes de recevoir pour lui cet affront. Ils ne ceſſoient tous les jours d'enſeigner dans le temple & par les maiſons.

V.
Election des diacres.
Act. vi. 7.

Le nombre des diſciples croiſſoit toûjours, & il y avoit une grande quantité de ſacrificateurs.

Entre tant de fidelles étoient pluſieurs Helleniſtes : c'eſt à dire des Juifs, qui étant nés entre les Grecs ne parloient point la langue ſyriaque, comme ceux de Paleſtine ; mais ſeulement la langue grecque. Ceux-ci ſe plaignirent, que dans les diſtributions ordinaires leurs veuves étoient mépriſées. Les douze apôtres aſſemblerent la multitude des diſciples & leur dirent : Il n'eſt pas juſte que nous quittions la parole de Dieu pour ſervir aux tables : Choiſiſſez d'entre vous ſept hommes de bonne réputation pleins du S. Eſprit & de ſageſſe, que nous établiſſions pour cette œuvre : Et pour nous, nous nous appliquerons à la priere & au miniſtere de la parole. Ils choiſirent Etiene, Philipe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas & Nicolas proſelyte d'Antioche. Leurs noms ſont tous Grecs, & l'on peut croire qu'ils étoient la plûpart Helleniſtes. Ils les préſenterent aux apôtres qui prierent & leur impoſerent les mains. Ce furent les premiers diacres. Ils avoient ſoin de la nourriture des pauvres, & de la diſtribution de ce qui étoit neceſſaire à chacun pour ſa ſubſiſtance, dans cette égliſe où tous les biens étoient en commun. Mais de plus ils ſervoient à la table ſacrée, c'eſt à dire à l'adminiſtration de l'euchariſtie : même ils prêchoient l'évangile dans les occaſions.

Act. vi. 1.

Alors, comme l'on croit, l'apôtre ſaint Jacques ſurnommé le juſte fut établi premier évêque de Jeruſalem. On le nommoit encore le frere du Sei-

Euſeb. Chron. an. 34. Id. lib. ii. hiſt. c. 1.

gneur parce qu'il étoit parent de J. C. fils d'Alphée & de Marie sœur de la sainte Vierge. Ce furent saint Pierre & les deux fils de Zebedée saint Jacques & saint Jean qui le choisirent évêque ; sans lui disputer cet honneur, ni se prévaloir des marques de préference que le Seigneur leur avoit données. On dit que pour marque de sa dignité il portoit sur le front une lame d'or. Il fut saint, c'est à dire consacré à Dieu, dés le ventre de sa mere : il ne but jamais de vin, ni ne mangea d'aucun animal : le rasoir ne passa point sur sa tête : il ne se baignoit, ni ne se frotoit point d'huile : grande austerité en païs chaud. Il avoit seul permission d'entrer dans le sanctuaire : parce qu'il ne portoit point de laine, mais seulement du linge. Dans le temple on le trouvoit à genoux demandant pardon pour le peuple : ce qu'il faisoit si continuellement, que ses genoux s'étoient endurcis comme ceux d'un chameau. L'excellence de sa vertu le faisoit nommer le juste, & en syriaque Oblia, c'est à dire le rampart du peuple : ou plûtôt Ophlia la forteresse de Dieu. Il gouverna l'église de Jerusalem vingt-neuf ans.

Epiph. hæres. 29. n. 4. Hier. de script. in Jac.

Hegesip. 5. hist. ap. Euseb. II. hist. c. 23.

VI.
Martyre de S. Etiene.

Act. VI. 8.

S. Etiene le premier des diacres étant plein de grace & de force faisoit de grands miracles ; & prêchoit librement J. C. Quelques Juifs des provinces s'éleverent contre luy. Il y en avoit de libertins, c'est à dire en latin affranchis : & l'on croit qu'ils portoient ce nom, parce qu'ils avoient été emmenez en Italie esclaves des Romains, &

depuis mis en liberté. Il y en avoit de Cyrenéens, descendus de ceux que le premier des Ptolomées avoit transferés à cette partie d'Afrique. Il y en avoit d'Alexandrie, de Cilicie & d'Asie. Comme ils ne pouvoient resister à S. Estiene dans la dispute : ils susciterent des faux témoins, qui l'accuserent d'avoir blasphémé contre Moïse & contre Dieu : & d'avoir dit, que JESUS de Nazareth détruiroit le lieu saint & changeroit les traditions. Il fut pris & amené dans le conseil, où il rendit compte de sa doctrine : montrant par l'histoire du peuple de Dieu depuis Abraham, & par les témoignages des prophetes : que la religion n'étoit point attachée à la terre sainte, ni au temple : que les Juifs avoient toûjours rejetté ceux que Dieu leur avoit envoyés, pour les délivrer & luy avoient toûjours résisté. Ce discours les mit en fureur : ils le traînerent hors la ville & le lapiderent. C'étoit le supplice des blasphémateurs & des séducteurs.

Joseph. contr. Ap. lib. 2. *p.* 1603. F.

Act. VII.

Levit. XXIV. 14.

Cod. Talm. San. c. VII. *n.* 4.

Un des plus échauffés contre lui étoit un jeune homme de Cilicie nommé Saul. Il gardoit les manteaux des témoins ; qui suivant la loi jettoient les premieres pierres contre celuy qu'on lapidoit. S. Estiene en mourant se mit à genoux & cria à haute voix : Seigneur ne leur imputez pas ce peché. Ce fut le premier martyr, c'est-à-dire en Grec témoin : parce qu'il fut le premier qui mourut pour le témoignage de la doctrine de J. C. Des hommes pieux l'ensevelirent & firent un grand deüil pour lui, montrant ainsi qu'ils

Deut. XVII. 7. *San. c.* V. *n.* 4.

Act. VIII.

Sanhedr. c. VI. n. 5. 6. ne le tenoient pas pour condamné. Car ceux qui l'étoient légitimement étoient privez de la ſepulture de leurs ancêtres & on n'en faiſoit point de *Aug. ſerm. 32. de diverſ. aliàs 323. n. 2.* deüil. On dit même que les fidelles garderent des pierres dont ſaint Eſtiene avoit été lapidé.

Act. VIII. 1. Cependant il y eut une grande perſecution contre l'Egliſe qui étoit à Jeruſalem ; & tous les fidelles ſe diſperſerent par la Judée & la Samarie, hors les apôtres. *Act. XXVI. 10.* Pluſieurs toutefois furent empriſonnez à Jeruſalem : pluſieurs condamnez & executez à mort, contre leſquels Saul dit ſon avis comme les autres. Les princes des prêtres lui avoient donné pouvoir, en vertu duquel il en fit punir pluſieurs par les ſynagogues ; les contraignant de blaſphémer contre J. C. Il entroit dans *Act. VIII. 3.* les maiſons, prenoit tout, hommes & femmes & les mettoit en priſon. Les fidelles diſperſés à cette occaſion ne s'étendirent pas ſeulement dans *Act. XI. 19.* la Paleſtine, mais dans la Phénicie, l'Iſle de Chipre, & juſques à Antioche ; & ce fut comme une *Athan. homil. de ſem. p. 1052. B.* ſemence répanduë pour fructifier plus loin ; car ils préchoient par tout l'évangile, ne l'annonçant toutefois encore qu'aux ſeuls Juifs. Un diſciple nommé Ananias alla à Damas, & y aſſembla une égliſe.

VII. Converſion de Samarie.

Act. VIII. 5. Saint Philippe le ſecond des diacres vint à Samarie, & y prêcha J. C. car encore que les Samaritains fuſſent regardez par les Juifs comme heretiques, ils n'étoient pas comptez entre les Gentils. Ils avoient la circonciſion & faiſoient profeſſion d'adorer le

vrai

vrai Dieu ſuivant la loi de Moïſe. Les Samaritains écouterent Philippe voyant les grands miracles qu'il faiſoit ; pluſieurs furent baptiſés & la ville fut remplie de joye. Il y avoit à Samarie un nommé Simon natif de Gitthon dans la même province. Il étoit magicien, ſe diſoit un grand perſonnage, & avoit long-temps abuſé le peuple de ſes preſtiges : enſorte que tous l'écoutoient & le nommoient la grande vertu de Dieu. Il ſe fit alors baptiſer comme les autres, étonné des grands miracles qu'il voyoit. Les apôtres qui étoient à Jeruſalem, ayant apris que Samaris avoit reçeu l'evangile, y envoyerent ſaint Pierre & ſaint Jean, qui étant arrivés, prierent pour eux & leur impoſerent les mains, afin qu'ils receuſſent le ſaint Eſprit. Car ils n'étoient encore que baptiſés.

Juſtin. 2. Apolog. p. 69. G. edit. 1615.

Simon le magicien voyant que par l'impoſition des mains des apôtres on recevoit le ſaint Eſprit : qui ſe rendoit alors ſenſible, par le don des langues, des guériſons & des autres miracles : Simon voyant ces merveilles, offrit de l'argent aux apôtres, & leur dit : Donnés-moi auſſi ce pouvoir : que tous ceux à qui j'impoſerai les mains reçoivent le ſaint Eſprit. Saint Pierre lui dit : Que ton argent periſſe avec toi, puiſque tu crois pouvoir acheter le don de Dieu : & l'exhorta à faire pénitence. Mais Simon ne ſe convertit point : au contraire il abuſa du nom de J. C. pour faire une ſecte particuliere : il fut le plus

grand adverſaire des apôtres, & le premier auteur d'hereſie.

VIII. Hereſie de Simon le magicien.

Item. l. 1. c. 20. p. 115. edid 1639. Juſtin. ibid. Orig in Celſ. lib. V. p. 272.

Il diſoit qu'il étoit la ſouveraine puiſſance, qui ſouffroit d'être nommée comme les hommes vouloient : qu'il avoit paru entre les Juifs comme Fils, à Samarie comme Pere, chés les autres nations comme ſaint Eſprit. Il menoit avec lui une femme nommée Helene, ou Selene, c'eſt-à-dire lune, qu'il avoit achetée à Tyr, où elle étoit eſclave proſtituée. Il la nommoit la premiere conception de ſon eſprit, la mere de toutes choſes, par qui il avoit fait les anges & les archanges. Il diſoit que cette penſée ſortant de lui & connoiſſant ſes volontés, étoit deſcenduë en bas & avoit engendré les anges & les puiſſances, qui avoient fait le monde ; qu'ils avoient arrêté leur mere par envie ne voulant pas que l'on crût qu'ils euſſent été produits par un autre. Car pour lui, qui étoit le pere, ils ne le connoiſſoient point du tout. La penſée étant ainſi détenuë par les anges, ils lui avoient fait ſouffrir toutes ſortes d'affronts, pour l'empêcher de remonter à ſon pere, ils l'avoient enfermée dans un corps, en ſorte que de ſiécle en ſiécle elle avoit paſſé, comme d'un vaiſſeau à l'autre, dans les corps de diverſes femmes. Elle étoit la belle Helene cauſe de la guerre de Troye. Le poëte Steſicore avoit perdu la veuë, pour avoir médit d'elle : & l'avoit recouvrée, quand il s'étoit repenti, chantant à ſa loüange la fameuſe palinodie. Paſſant de corps en corps elle avoit été

enfin réduite à cette infamie d'être expoſée dans un lieu de débauche. C'étoit la brebis égarée, pour laquelle il diſoit qu'il étoit venu, afin de la délivrer la premiere, & enſuite ſauver les hommes, ſe faiſant connoître à eux.

Car, diſoit-il, comme j'ai veu que les anges gouvernoient mal le monde & que chacun d'eux vouloit être le premier : je ſuis venu tout corriger, & je ſuis deſcendu ſous la figure des vertus, des puiſſances, & des anges : j'ai même paru homme entre les hommes, ſans être homme, & j'ay paru ſouffrir en Judée, ſans ſouffrir en effet. Les Prophetes, ajoûtoit-il, ont été inſpirés par les anges auteurs du monde : c'eſt pourquoi ceux qui croient en moi & en Selene, ne doivent plus s'y arrêter. Ils doivent faire ce qu'ils veulent, comme étant libres. Car les hommes ſont ſauvés par ma grace & non par les bonnes œuvres : puiſqu'il n'y a point d'œuvres qui ſoient bonnes naturellement, mais ſeulement par accident & par l'inſtitution des anges, qui ont fait le monde, & qui ont donné aux hommes des preceptes pour les réduire en ſervitude. C'eſt pourquoi je détruirai le monde, & je délivrerai les miens de la ſervitude de ceux qui l'ont fait.

Telle fut la doctrine de Simon le magicien. Pour s'attirer plus de ſectateurs, en les délivrant du peril de mort, auquel les chrétiens s'expoſoient, il leur enſeigna d'être indifferens pour l'idolatrie. Ils l'adorerent lui-même ſous la figure de Jupiter,

Orig. contra lib. VI. Celſ. p. 282.

& Selene ſous la figure de Minerve. Leurs prêtres vivoient dans la débauche, s'appliquoient à la magie, aux enchantemens, aux charmes pour donner de l'amour, à l'explication des ſonges, & à toutes les vaines curioſités. Cette ſecte ne fut point perſecutée, & toutefois elle ne paroiſſoit plus en aucun lieu du monde deux cens ans aprés.

IX. Apollonius de Tyane. *Philoſtr. vita Apoll. lib. 1. cap. 3. 4.*

Vers ce même temps, ſur la fin du regne de Tibere, ou au commencement du Regne de Caligula, il vint à Antioche un autre fameux impoſteur, nommé Apollonius: que les payens n'ont pas eu honte d'oppoſer aux apôtres, & à J. C. même. Il étoit né à Tyane en Capadoce, d'une famille ancienne & de parens riches. Il avoit un grand eſprit naturel, une excellente memoire, parloit trés-bien grec, & étoit ſi beau, qu'il attiroit les yeux de tout le monde. A quatorze ans ſon pere l'envoia à Tarſe en Cilicie, pour étudier la rétorique. Mais il s'apliqua à la philoſophie, & choiſit la ſecte de Pithagore, dont il commença à faire profeſſion à l'âge de ſeize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures & épaiſſiſſant l'eſprit, & ne ſe nourriſſoit que d'herbes & de légumes. Il ne condamnoit pas le vin, & toutefois il s'en abſtenoit, comme capable de troubler la ſerenité de l'ame. Il marchoit nuds pieds ſans ſandales, & ne s'habilloit que de lin, pour ne rien porter qui vînt des animaux. Il laiſſoit croître ſes cheveux, & vivoit dans le temple d'Eſculape : faiſant croire qu'il

étoit ſon favori, & que ce dieu gueriſſoit volontiers les malades en ſa preſence. On venoit de tous côtés voir ce jeune homme.

Il parut déſintereſſé, en donnant la moitié de ſon bien à ſon frere aîné, & diſtribuant la plus grande partie de l'autre moitié à ceux de ſes parens qui en avoient beſoin, en ſorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage & fit profeſſion de vivre en continence : toutefois il ne put éviter d'être accuſé de quelque amour deſhonnête. Pendant cinq ans il garda le ſilence, mais ce n'étoit pas pour ſe cacher. Il ne laiſſa pas de converſer avec les hommes, & de ſe promener dans la Pamphylie & la Cilicie. En cet état il appaiſoit les ſéditions, en ſe montrant ſeulement au peuple : il parloit par ſignes; & au beſoin il écrivoit quelques mots.

Ce fut aprés ces cinq ans de ſilence qu'il vint à Antioche, & commença à parler dans les lieux où il jugeoit les hommes les plus raiſonnables, mépriſant les autres. Son ſtile n'étoit ni d'une élevation poëtique, ni d'une politeſſe trop affectée. Il n'uſoit ni d'ironie, ni de détours pour ſurprendre les auditeurs, comme Socrate avoit fait. Mais il parloit déciſivement en ces termes : Je ſçai : il me ſemble : il faut ſçavoir. Ses ſentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes & ſolides : les mots propres & ſignificatifs. Je ne cherche pas comme les autres philoſophes, diſoit-il. J'ai cherché étant jeune ;

il n'eſt plus temps de chercher, mais d'enſeigner: le ſage doit parler comme un légiſlateur, qui ordonne aux autres, ce dont il s'eſt perſuadé lui-même. C'eſt ainſi qu'Apollonius ſe conduiſit à Antioche: & par ces manieres il attiroit les hommes même les plus éloignez des ſciences. Ayant remarqué combien la vanité des philoſophes les avoit rendus mépriſables: il le prenoit d'un ton plus haut: & faiſoit l'homme inſpiré & cheri des dieux, traitant ſérieuſement les religions reçûës du peuple idolâtre.

Il fit enſuite un grand voyage pour converſer avec les Brachmanes des Indes, & voir en paſſant les Mages des Perſes. A Ninive un nommé Damis s'attacha à lui, & le ſuivit par tout: écrivant juſques aux moindres particularités de ſes actions & de ſes paroles. Mais de ces relations il ne nous reſte que ce qu'en a recueilli le Sophiſte Philoſtrate, qui vivoit deux cens ans aprés: & il n'y a qu'à lire, pour voir combien cette hiſtoire eſt fabuleuſe, & éloignée de la gravité de l'évangile.

X. Converſion de l'Eunuque Ethiopien.

Act. VIII. 25.

Les apôtres aprés avoir inſtruit Samarie, retournerent à Jeruſalem annonçant l'évangile dans tout le païs des Samaritains. Mais le diacre ſaint Philipe receut ordre de Dieu par un ange d'aller vers le midi au chemin de Gaza, ville autrefois illuſtre, & alors deſerte, depuis qu'Alexandre le grand l'avoit ruinée. Philippe y trouva un eunuque, treſorier de Candace reine d'Ethiopie,

Strabon. lib. 16. p. 759. C.

qui s'en retournoit de Jerusalem, où il étoit venu adorer Dieu: étant apparemment Juif proselyte. Philippe s'aprocha de luy, & prenant occasion d'un passage du prophete Isaïe, que l'eunuque lisoit sans l'entendre: il l'instruisit de la foy de J. C. & l'ayant persuadé le baptisa. L'eunuque continua son chemin plein de joye, & étant arrivé en Ethiopie il y prêcha l'évangile de J. C. comme il l'avoit apris. Cependant l'esprit de Dieu enleva Philippe: il se trouva à Azot, & de là passa jusques à Cesarée, prêchant l'évangile dans toutes les villes.

Iren. lib. III. *c.* 12. *p.* 265. D. *& lib.* IV. *c.* 40. *p.* 379.

XI. Conversion de Saul. *Act.* IX.

Saul continuoit de persecuter les disciples de J. C. ne respirant que les menaces & le sang. Il étoit de la tribu de Benjamin, né à Tarse ville métropole de Cilicie: où il avoit pû s'instruire des sciences des grecs, qui s'y enseignoient comme à Alexandrie & à Athenes. Il étoit venu à Jerusalem, s'instruire de sa loi & des traditions des Juifs sous le docteur Gamaliel: il suivoit la secte des pharisiens & étoit zelé pour sa religion, autant qu'aucun autre Juif. Il demanda des lettres au souverain pontife, pour les synagogues de Damas: afin que s'il trouvoit des disciples de J. C. il les amenât prisonniers à Jerusalem.

Strab. lib. 4. *p.* 673. D.

Act. XXII. 6. XXVI. 13.

Comme il approchoit de Damas, tout d'un coup en plein midy, il fut environné d'une lumiere venant du ciel, & plus éclatante que celle du soleil, qui le fit tomber & tous ceux qui étoient avec luy. Alors il entendit une voix, qui luy dit

en hebreu, Saul, Saul, pourquoi me persecutes-tu ? Saul répondit, Qui êtes-vous, Seigneur ? La voix luy dit : Je suis JESUS que tu persecutes. Saul dit en tremblant : Seigneur que voulez-vous que je fasse ? Leve-toy, dit le Seigneur, entre dans la ville, & on te dira ce que tu dois faire, car je t'ai aparu afin de t'établir ministre & témoin de ce que tu as veu, & de ce que je te ferai connoître. Je te délivrerai du peuple & des nations à qui je t'envoye maintenant pour leur ouvrir les yeux, les ramener des tenebres à la lumiere, & de la puissance de satan à Dieu : afin qu'ils reçoivent la remission des pechez, & la part avec les saints, en croyant en moi.

Ceux qui accompagnoient Saul étoient épouvantez : voyant la lumiere & oyant une voix confuse, sans entendre les paroles, ni voir celui qui parloit. Lui s'étant relevé, ne voyoit point, quoiqu'il eût les yeux ouverts. On le mena par la main à Damas : où il demeura trois jours sans voir & sans boire ni manger. Pendant ces trois jours étant en priere, il crut voir un homme nommé Ananias qui entroit & lui imposoit les mains pour lui rendre la veuë. Cet Ananias étoit un disciple de J. C. qui demeuroit à Damas, & qui par son ordre vint trouver Saul, dans la maison où il logeoit, lui imposa les mains, luy dit : Mon frere Saul, regardés. Le Seigneur JESUS, qui vous a paru en chemin, m'a envoyé, afin que vous recouvriés la veuë, & soyez rempli du saint Esprit.

Aussi

Auſſitôt tomberent des yeux de Saul comme des écailles, & il regarda Ananias, qui lui dit : Le Dieu de nos peres vous a deſtiné pour voir le Juſte, c'eſt-à-dire J. C. & aprendre ſa volonté de ſa bouche : car vous rendrés témoignage pour lui à tous les hommes, de ce que vous avez vû & oüi, & maintenant que tardés-vous ? levez-vous, recevés le baptême, & lavés vos pechés par l'invocation de ſon nom.

Act. xxii. 14.

Saul fut baptiſé, & prit enſuite de la nourriture. Il demeura quelques jours avec les diſciples qui étoient à Damas ; & commença auſſitôt à prêcher dans les ſynagogues, que JESUS étoit le fils de Dieu, & le Chriſt, & à confondre les Juifs. Tous admiroient ſon changement. Aprés avoir paſſé quelque temps à Damas, il alla dans l'Arabie voiſine, d'où il revint à Damas & y demeura long-temps; Saul ne fut pas le ſeul que les Juifs chargerent de perſecuter les Chrétiens. Ils choiſirent des hommes, qu'ils envoyerent de Jeruſalem par toute la terre : pour dire que cette ſecte étoit ſans Dieu, & répandre contre les fideles des calomnies, qui trouverent créance chés les payens. On peut croire qu'ils prirent occaſion de la coûtume qu'ils avoient d'écrire en tous lieux, pour avertir les autres Juifs des criminels qu'ils avoient condamnés & executés à mort.

Gal. 1. 17.

Juſtin. Tryph. p. 234. D.

Sanhedr. c. x. n. 4.

XII. Relation de Pilate. Mort de Tibere.

C'étoit auſſi la coûtume chés les Romains, que les gouverneurs des provinces fiſſent leur rapport à l'empereur des executions remarquables. Ainſi

Tertull. Apolog. c. 5. 21. *Euſ. Chron. an. 37.* Pilate écrivit à Tibere tout ce qui s'étoit paſſé à l'égard de J. C. & lui envoya les actes de ſon procés. L'empereur perſuadé de ſa divinité propoſa au ſénat de le recevoir au nombre des dieux : mais le ſénat le refuſa, & Dieu ne permit pas que ſon fils fût confondu avec les faux dieux, que les *Chryſ. hom. 27. in 2. Cor.* hommes ſe faiſoient eux-mêmes. Tibere demeura dans ſon opinion, & menaça de mort ceux qui accuſeroient les ſectateurs de J. C. Pilate ayant *Joſ. XVIII. antiq. c. 5.* fait mourir enſuite quelques Samaritains, qui s'étoient aſſemblés en armes : leurs ſénateurs allerent trouver Vitellius gouverneur de Syrie, & accuſerent Pilate, parce, diſoient-ils, qu'ils n'avoient pris les armes que pour ſe garentir de ſes injuſtices. Vitellius envoya Marcel, un de ſes amis, pour prendre ſoin de la Judée : & donna ordre à Pilate d'aller à Rome pour inſtruire l'empereur ſur les accuſations des Juifs. Pilate obéït, ne pouvant réſiſter à Vitellius, & quitta la Judée : aprés y avoir demeuré dix ans. Mais avant qu'il arrivât à Rome, l'empereur Tibere mourut, l'an trente-ſept de J. C. 790. de la fondation de Rome, aprés avoir regné vingt-deux ans & demy, & en avoir vécu ſoixante-dix-ſept. Caïus, fils de Germanicus ſon neveu lui ſucceda à l'âge de vingt-quatre ans. On l'avoit ſurnommé Caligula du nom d'une chauſſure militaire.

XIII. Agrippa roi des Juifs. *Joſ. XVIII. antiq. c. 8.*

Une des premieres actions de ſon regne, fut de délivrer Agrippa fils d'Ariſtobule, & petit fils du vieil Herode, que Tibere tenoit dans les fers.

Agrippa avoit gagné depuis long-temps les bonnes graces de Caïus. Un jour comme ils étoient ensemble en chariot, Agrippa se mit à faire des souhaits que Tibere s'en allât promptement, & laissât l'empire à Caïus. Le cocher qui étoit un afranchi d'Agrippa nommé Euthichus l'entendit, & depuis s'étant broüillé avec son maître, le dénonça à Tibere : qui fit arrêter Agrippa & le mit aux fers. Il fut six mois en prison. Si-tôt que Tibere fut mort, Marsyas autre afranchi d'Agrippa accourut à lui, au lieu où on le gardoit, & lui dit en hebreu : Le lion est mort. Peu de jours aprés Caïus déja empereur étant venu à Rome, envoya querir Agrippa, le fit raser, lui fit changer ses habits, lui mit le diadême sur la tête, & le déclara roi du païs, que son oncle Philippe avoit gouverné sous le nom de tetrarque : lui donnant encore la tetrarchie de Lysanias. Ensuite il lui fit present d'une chaine d'or, du poids de la chaine de fer qu'il avoit portée.

Le vieil Herode ayeul d'Agrippa avoit été roi de toute la Palestine, sous la protection de Jules Cesar & d'Auguste. Il laissa trois fils, Archelaüs, Philippe & Antipas : & deux petits fils de son fils Aristobule, qu'il avoit fait mourir : Agrippa dont nous parlons, & Herode depuis roi de Calcide. Le veil Herode par son testament fit son principal heritier Archelaüs qui étoit l'aîné : lui laissant le titre de roi, avec la Judée, l'Idumée, & la Samarie. Il ne donna aux deux autres que le nom *Jos. XVII. antiq. c. 10.*

de tetrarque déja uſité en orient pour marquer les moindres princes. Le partage de Philippe comprenoit la Trachonite, la Batanée & l'Auranite, provinces ſituées vers le Mont Liban, & les ſources du Jourdain. Antipas auſſi nommé Herode avoit la Galilée & la Perée, c'eſt-à-dire le païs d'au delà du même fleuve. L'empereur Auguſte confirma le teſtament. Seulement il oſta à Archelaüs le titre de roi, & ne lui donna que celui d'éthnarque. Au bout de neuf ans il le relegua à Vienne ſur le Rône où il perit. Auguſte réduiſit ſes états en province Romaine, & y envoya pour gouverneur Quirinus, aprés lequel il y en eut quatre autres juſques à Pilate. Philippe regna paiſiblement trente-ſept ans, & ce fut ſa tetrarchie que l'empereur Caligula donna à Agrippa, y joignant celle de Lyſanias qui n'étoit point de la famille d'Herode; & dont la capitale étoit Abila ville de Syrie au-delà de Damas. Herode Antipas vivoit encore alors dans ſa tetrarchie. Il avoit épouſé la fille d'Aretas roi de l'Arabie Petrée: mais il la repudia pour prendre Herodiade ſa niéce ſœur d'Agrippa, dont il étoit amoureux. Aretas irrité de cet affront, entra en guerre avec Herode Antipas, & par conſequent avec les Romains. Toute l'armée d'Herode fut défaite en une bataille: ce que les Juifs attribuerent à la vengeance divine de la mort de S. Jean Baptiſte, que ce même Herode avoit fait décoler en priſon, à la pourſuite d'Herodiade.

Ibid. c. 13. ii. bell. c. 4. ibid. c. 6.

Joſ. XVIII. antiq. c. 6. p. 625.

Joſ. ibid. c 7.

Il y avoit déja trois ans que Saul étoit converti quand les Juifs de Damas ne pouvant plus le souffrir, tinrent conseil & résolurent de le tuer. De peur qu'il ne leur échapât, ils obtinrent du gouverneur, qui tenoit la ville pour le roi Aretas, d'en faire garder les portes. Il fut aisé de faire passer Saul pour un espion, d'autant plus qu'il avoit été en Arabie quelque temps auparavant. Mais il fut averti du mauvais dessein des Juifs: & les freres le descendirent par une fenêtre dessus la muraille de la ville dans une corbeille. Ainsi il se sauva & vint à Jerusalem. Il y vint pour voir saint Pierre. Non par curiosité, pour connoître son visage: ni par necessité, pour s'instruire & pour asseurer sa doctrine: car il l'avoit receuë immediatement de JESUS-CHRIST: mais il voulut rendre honneur au chef de l'eglise, & le connoître.

XIV. Voyages de saint Paul. Miracles de saint Pierre. *Gal.* 1. 18. *Act.* IX. 23. *2. Cor.* XI 33. *Gal.* 1. 8. *Hier. in epist. ad Galat. Chrysost. ibid.*

Quand il fut arrivé à Jerusalem, tous les disciples le craignoient, ne croyant pas encore qu'il fût des leurs: Mais Barnabé le mena aux apôtres & leur conta sa conversion. Ainsi Saul demeura quinze jours chés Pierre: & ne vit aucun autre des apôtres, sinon Jacques frere du Seigneur. Un jour comme il prioit dans le temple, il fut ravi en extase; & vit JESUS qui lui dit: Sors promptement de Jerusalem, car ils ne recevront pas le témoignage que tu rends de moy. Saul répondit: Seigneur, ils sçavent que je mettois en prison, & que je faisois foüetter par les synago-

Act. IX 26. *Act.* XXII 17.

gues ceux qui croyoient en vous : & que lorſque l'on répandoit le ſang de votre martyr Eſtienne j'y aſſiſtois, j'y conſentois & gardois les manteaux de ceux qui le faiſoient mourir. JESUS lui dit : Va je t'envoyerai aux nations éloignées. En effet les Helleniſtes avec leſquels il diſputoit cherchoient à le faire mourir. Ce que les freres ayant apris ils le conduiſirent à Ceſarée, d'où ils l'envoyerent à Tarſe. Il paſſa quelque temps en

Gal I 21. Syrie & en Cilicie. Les egliſes de Judée ne connoiſſoient point ſon viſage : ſeulement elles ſavoient ſa converſion, & en glorifioient Dieu.

Act IX 31. L'egliſe étoit en paix dans toute la Judée, la Galilée, & la Samarie, & s'édifioit de plus en plus, marchant dans la crainte de Dieu, & remplie de la conſolation du ſaint Eſprit. Alors ſaint Pierre entreprit de viſiter par tout les fideles. Il vint à Lydde où il guerit un paralytique nommé Enée : & ce miracle convertit les habitans de Lydde & de Saronne. De Lydde il alla à Joppé à la priere des diſciples : & quand il y fut arrivé ils le menerent dans une chambre où étoit le corps d'une fidelle nommée Tabithe qui venoit de mourir, & qui étoit fort regrettée pour ſes aumônes. Saint Pierre la reſuſcita : & pluſieurs de Joppé ſe convertirent. Il y demeura long-temps, demeurant chés un nommé Simon corroyeur.

XV. Juifs maltraités à Alexandrie.

La ſeconde année du regne de Caligula, trente-huitiéme de J. C. le nouveau roi des Juifs Agrippa lui demanda permiſſion d'aller faire un voyage

en ſon royaume. L'empereur le lui permit : mais au lieu du chemin ordinaire par la Syrie, il luy conſeilla d'aller par l'Egypte. Agrippa vint donc à Alexandrie : où le peuple qui haïſſoit les Juifs indigné de ce qu'ils avoient un roi, le voulut tourner en ridicule, étant autoriſé ſecretement par Flaccus prefet d'Egypte : à qui la preſence de ce roi donnoit de la jalouſie : & qui d'ailleurs haïſſoit les Juifs.

Joſ. XVIII, *antiq.* *c.* 8. *Phil. in Flac.* *p.* 968. D.

Il y avoit un fou nommé Carrabas qui ſe promenoit tout nud par les ruës d'Alexandrie, & étoit le joüet des enfans. Ils le menerent au gymnaſe, c'étoit le lieu des exercices publics : & l'ayant élevé lui mirent ſur la tête un diadême de papier d'Egypte, ſur les epaules une natte pour manteau, & à la main pour ſceptre un morceau de roſeau qu'ils trouverent à terre. De jeunes gens l'entouroient avec des perches ſur leurs épaules pour repreſenter ſes gardes. Les uns venoient lui faire la reverence, les autres lui demandoient juſtice, d'autres le conſultoient ſur les affaires de l'état : & ceux qui étoient amaſſés à l'entour crioient, Mâri, c'eſt à dire Seigneur en ſyriaque.

Le peuple d'Alexandrie s'échauffant de plus en plus, s'aſſembla le lendemain dés le matin au théatre, & cria qu'il falloit conſacrer des ſtatuës, c'eſt à dire mettre des idoles dans les ſynagogues des Juifs, ſe ſervant du nom de l'empereur pour couvrir cette entrepriſe ſéditieuſe. Flac-

Euſ.Chr. an.39. cus le permit. Ainſi on leur ôta leurs ſynagogues : une partie furent abbatuës ou brûlées : dans les autres on mit des ſtatuës de l'empereur Caligula qui avoit la folie de ſe faire adorer comme un dieu. Flaccus publia enſuite une ordonnance par laquelle il les declara étrangers, quoiqu'ils fuſſent citoyens & avec les mêmes privileges qu'à Antioche ; & quoiqu'ils fuſſent en ſi grand nombre, que dans Alexandrie & le reſte de l'Egypte ils étoient bien un million. Enfin il permit à tout le monde de traiter les Juifs comme des captifs pris en guerre.

Phil. de leg. p. 1011. C.

In Flac. p. 973 A.

ibid. p. 971. C.

Alexandrie étoit diviſée en cinq quartiers, qui portoient le nom des premieres lettres de l'alphabet. Il y en avoit deux particulierement attribués aux Juifs. On les réduiſit à une petite partie d'un ſeul quartier. En ſorte que pluſieurs n'y pouvant trouver place, étoient reduits à errer ſur le bord de la mer, dans les tombeaux & les fumiers, étant dépoüillés de tout. Cependant les gentils pilloient leurs maiſons, enfonçoient leurs boutiques, enlevoient les marchandiſes & les partageoient en plein marché : & les Juifs ne pouvoient plus exercer leur commerce ni leurs métiers. Les gentils paſſerent plus avant. Ils tuerent & brûlerent grand nombre de Juifs, & traînerent leurs corps par la ville. Flaccus fit foüeter cruellement pluſieurs de leurs ſenateurs : & ſous prétexte de deſarmer la nation ; il fit foüiller les maiſons, & en tira pluſieurs femmes qu'il

qu'il faisoit tourmenter, quand elles refusoient de manger de la chair de porc. C'est ainsi que la vengeance divine commençoit à éclater contre les Juifs.

Philo. de leg. p 1016. A.

Ces cruautés servoient de divertissement public, pour la fête de l'empereur: & les Alexandrins prétendoient lui faire leur cour, en traitant ainsi les Juifs, qui ne vouloient pas le reconnoître pour un dieu, quoiqu'ils lui eussent rendu tous les honneurs, que leur loi permettoit de rendre à un homme. On lui envoyoit des relations de ce qui s'étoit passé chaque jour, à l'occasion des synagogues: & l'empereur ne leut jamais avec tant de plaisir, ni poëme, ni histoire. Ce qui n'empêcha pas que la même année il ne fît arrêter Flaccus, contre lequel il étoit irrité depuis longtemps. Il l'envoya en exil & le fit mourir peu de temps aprés.

Philo in Flac. p. 981.

XVI. Fin d'Herode Antipas & de Pilate.

Jos. ant. XVIII. *c. 9. bell. c. 8.*

Agrippa arrivant en Palestine surprit tout le monde, par le changement de fortune. Il en étoit parti miserable & accablé de dettes, & revenoit avec le nom de roi & le diadême. Sa sœur Herodiade en fut la plus touchée, & en conceut une jalousie extrême. Elle reprochoit à son mari Antipas, que s'il eût eu du courage, & s'il eût voulu aller trouver l'empereur: il auroit bien plus facilement obtenu le titre de roi, étant déja tetrarque, que son neveu, qui n'étoit que simple particulier. Herode aprés avoir résisté quelque temps, ceda enfin aux importunités de sa fem-

me, & entreprit le voyage : mais Agrippa envoya aprés lui Fortunat son affranchi, qui arriva en Italie, aussi-tôt qu'Herode. L'empereur étoit à Baïe. Herode Antipas le salua le premier. Incontinent aprés il receut les lettres d'Agrippa, qui accusoit Antipas d'avoir conspiré contre l'empereur Tibere avec Sejan, & d'être alors d'intelligence avec Artaban roi des Parthes. La preuve étoit, que dans ses magasins il avoit des armes pour 70. mille hommes. L'empereur en fut émeu, & luy demanda s'il étoit vrai, qu'il eût cette provision d'armes. Antipas ne le put nier : & l'empereur le tenant pour convaincu de rebellion, donna sa tetrarchie à Agrippa, dont il accrut le royaume. Il lui donna aussi les biens d'Antipas & d'Herodiade, & relegua Antipas pour toûjours à Lion en Gaule, où sa femme Herodiade le suivit. Delà ils s'enfuirent en Espagne, & y perirent. Telle fut la fin d'Herode Antipas, qui avoit fait mourir saint Jean Baptiste, & traité J. C. avec mépris. Il regna quarante-deux ans entiers depuis la mort du vieil Herode son pere, jusques à cette troisiéme année de Caligula, 39. de J. C. Pilate qui avoit été condamné dés le commencement du regne de Caligula, & envoyé en exil à Vienne sur le Rône, y mourut cette même année 39. de J. C. s'étant tué de desespoir.

Euseb. II. hist. c. 7.

XVII. Conversion du centenier Corneille. *Act. x. 9.*

Cependant saint Pierre étoit toûjours à Joppé, logé chés Simon le courroyeur. Un jour il monta au haut de la maison, pour prier à l'heure

de ſexte, c'eſt-à-dire à midi ; tandis qu'on lui préparoit à manger. Il fut ravi en extaſe, & eut une viſion, où il lui fut commandé de manger indifferemment de toutes ſortes de viandes, ſans diſtinguer les animaux immondes marqués par la loi. Comme il ſongeoit à ce que ſignifioit cette viſion, l'eſprit de Dieu lui dit : Voila trois hommes qui te cherchent, va avec eux ſans heſiter. En effet dans le moment arriverent trois hommes envoyés par un Romain nommé Corneille, centurion d'une cohorte, qui demeuroit à Ceſarée. Il craignoit Dieu, faiſoit de grandes aumônes, & étoit toûjours en priere. Un ange lui apparut, & lui ordonna d'envoyer querir Simon Pierre à Joppé.

Saint Pierre ſe mit en chemin avec ſix des freres, & ſuivit les gens de Corneille, qui de ſon côté l'attendoit, avec ſes parens & ſes amis aſſemblés. Saint Pierre leur dit : Vous ſçavés l'horreur qu'ont les Juifs d'entrer chés un étranger : mais Dieu m'a fait connoître qu'il ne faut tenir perſonne pour immonde. Je demande donc pourquoi vous m'avés fait venir. Corneille lui raconta ſa viſion, & ſaint Pierre commença à les inſtruire du myſtere de J. C. rendant témoignage de ſa reſurrection. Il parloit encore, quand le ſaint Eſprit tomba ſur tous ceux qui l'écoutoient ; en ſorte qu'ils parloient diverſes langues & glorifioient Dieu. Les fidelles circoncis qui étoient venus avec ſaint Pierre, furent ſurpris de voir la

grace du saint Esprit répanduë sur les gentils : & saint Pierre dit : Peut-on refuser l'eau à ces gens, qui ont reçû le saint Esprit comme nous ? & il les fit baptiser. Tel fut le commencement de la conversion des gentils : & on dit que Corneille fut depuis evêque de Cesarée, qui étoit alors la plus grande ville de Judée, & dont la plusspart des habitans étoient Grecs.

Jos. III. Bell. c. 28 p. 854. C.

Act. XI.

Saint Pierre étant retourné à Jerusalem, les fidelles circoncis eurent avec lui quelque contestation sur ce sujet : lui demandant pourquoi il étoit entré chés des incirconcis, & avoit mangé avec eux. On dit que Cerinthe l'heresiarque étoit le principal auteur de cette dispute. S. Pierre leur raconta tout ce qui s'étoit passé, & comme le S. Esprit étoit tombé sur Corneille & sa compagnie, tandis qu'il leur parloit. Alors, dit-il, je me suis ressouvenu de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé d'eau, mais vous serés baptisés du saint Esprit. Si donc Dieu leur a fait la même grace qu'à vous ; qui étois-je pour l'empêcher ? Les fidelles ayant oüi ces paroles, se teurent & glorifierent Dieu, disant avec étonnement : Quoi donc, Dieu a aussi accordé aux gentils la penitence pour la vie éternelle : Ceux qui avoient été dispersés à la mort de saint Estiene, allerent jusques à Antioche. Il y avoit entr'eux des Cypriens & des Cyrenéens ; qui parlerent aux Hellenistes, & leur annoncerent J. C. & il s'en convertit un grand nombre.

Epiph. hæres. 28.

Act. XI. 16.

Act. I. 5.

Act. XI. 19.

A Jamnia ville maritime de Paleſtine prés de Joppé, il y avoit des étrangers mêlés avec les Juifs, qui ayant apris que l'empereur Caligula avoit la folle paſſion de ſe faire adorer comme un Dieu: dreſſerent en ſon honneur un autel de terre, pour faire dépit aux Juifs. Les Juifs renverſerent auſſi-tôt cet autel, comme une profanation de la terre ſainte, & leurs ennemis s'en plaignirent à Capiton receveur des impôts : qui en écrivit à l'empereur, exagerant la choſe: tant pour prévenir les accuſations qu'il craignoit, à cauſe de ſes concuſſions, que pour en prendre occaſion de piller les Juifs de nouveau. L'empereur ayant receu cet avis le communiqua à ſes domeſtiques les plus familiers, entr'autres à Helicon & à Apelles. Celui-ci natif d'aſcalon en Paleſtine avoit été acteur de tragedies, aprés avoir fait en ſa jeuneſſe un métier encore plus infame. Helicon étoit un Egiptien d'Alexandrie: qui étant eſclave avoit été donné à Tibere : il avoit de l'eſprit & de la literature, étoit boufon & flateur : & comme premier valet de chambre de Caligula, il avoit le plus de commodité de lui parler à toutes heures ; & s'apliquoit à lui inſpirer la haine des Juifs, par des railleries, qui ſembloient n'avoir pour but, que de divertir ce jeune prince. Caligula pouſſé par ces confidens, écrivit qu'au lieu de l'autel de terre abbatu à Jamnia, on mît un coloſſe doré à Jeruſalem dans le temple : & que le gouverneur de Syrie fiſt venir en Judée la moitié de l'armée qui

XVIII. Caligula veut être adoré des Juifs. *Philo de leg. p.* 1021.

p. 1016. B.

gardoit les passages de l'Eufrate, contre les irruptions des rois d'Orient ; pour escorter la statuë & prêter main forte à sa consecration.

Strab. liv. 17.

Ce gouverneur étoit Petrone, Chevalier Romain, homme de réputation pour la guerre, que Caligula venoit d'envoyer en Syrie à la place de Vitellius. Ayant receu cet ordre, il se mit en devoir de l'executer. Il assembla le plus qu'il put de troupes auxiliaires, avec deux legions Romaines, & vint prendre son quartier d'hiver à Ptolemaïde, ville maritime entre Tyr & Cesarée. Là plusieurs milliers de Juifs vinrent le trouver, & le suplierent de ne les forcer à rien de contraire à leurs loix ; ou s'il avoit absolument resolu d'ériger la statuë, de les faire mourir auparavant. Petrone en colere leur dit : Si j'étois l'empereur, & si j'agissois de mon mouvement, vous auriés raison de me parler ainsi, mais j'ay un ordre de Cesar, à qui on ne désobéït pas impunément. Les Juifs répondirent : Comme vous êtes résolu de ne point manquer aux ordres de l'Empereur : nous sommes aussi résolus, de ne point violer nôtre loi. Nous nous confions en la puissance de nôtre Dieu, & nous ne serons pas si malheureux, que la crainte de la mort nous fasse tomber dans sa disgrace. Vous voyés bien vous même qu'il doit être preferé à Caïus.

Jos. XVIII. Antiq. c. 11. Bell. II. 9.

Petrone ayant compris par ces discours, qu'il seroit difficile de leur faire changer de sentimens, & d'ériger la statuë sans répandre bien du sang ;

prit ses amis & ses domestiques, & alla de Ptolemaïde à Tiberiade sur le lac de Galilée, pour observer les Juifs de plus prés. Cependant il faisoit travailler à la statuë à Sidon, où il avoit fait venir les ouvriers les plus excellens. Grand nombre de Juifs vinrent encore le trouver à Tiberiade, & le suplierent de ne les pas réduire au desespoir, en profanant leur ville par une statuë. Petrone leur dit : Ferés-vous donc la Guerre à Cesar, sans considerer sa puissance, ni vôtre foiblesse ? Les Juifs répondirent : Non, nous ne lui ferons point la guerre, mais nous mourrons plûtôt que de violer nos loix : & se couchant sur le visage, ils découvroient leur col comme prêts à se faire égorger. Cela dura quarante jours pendant le temps des semailles, & ils negligeoient leurs travaux. Alors Aristobule frere du roi Agrippa, & plusieurs autres des premiers de la nation, exhorterent Petrone à ne pas pousser ce peuple à l'extrémité.

Il suivit leur conseil : retira ses troupes de Ptolemaïde, & retourna à Antioche, d'où il écrivit à l'empereur ; que s'il ne vouloit perdre le païs & les habitans, il ne faloit pas presser l'execution de ses ordres : qu'il faloit du temps aux ouvriers pour achever la statuë ; parce que l'on vouloit faire un ouvrage immortel, qui ne cedât en rien aux plus fameux originaux : que si on mettoit les Juifs au desespoir, il étoit à craindre qu'ils n'abandonnassent la culture des terres, &

Jos. II. Bell. c. 17.

Phil. leg. p. 1028.

ne brulassent eux-mêmes leurs arbres & leurs moissons. Or il y avoit une raison particuliere de conserver les fruits de cette année : parce que l'empereur devoit venir à Alexandrie par la Syrie. Caligula ne goûta point cette lettre, & se mit en grande colere contre Petrone ; mais il dissimula, parce qu'il craignoit les gouverneurs des grandes provinces, principalement ceux qui commandoient des armées ; comme il y en avoit en Syrie, vers l'Eufrate. Il écrivit donc à Petrone, loüant sa prudence, & toutefois luy ordonnant que son plus prând soin fût de faire promptement poser la statuë.

Id. p. 1025.

XIX. Députation des Juifs d'Alexandrie. *Jos. XVIII. Antiq. c. 10.*

Cependant les Juifs d'Alexandrie avoient envoyé des députés à Rome, pour se plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts. Les députés étoient cinq, & avoient pour chef Philon, savant même dans les livres des grecs, & dans leur philosophie. Les Grecs d'Alexandrie envoyerent aussi des députés, dont le chef étoit Apion grammairien grand ennemi des Juifs. Il les chargeoit de plusieurs calomnies ; & les accusoit de ne pas donner à l'empereur les mêmes honneurs, que luy donnoient tous les autres peuples de l'empire : c'est-à-dire de ne lui pas eriger des temples, des autels, & des statuës, & de ne pas jurer par son nom. Ce même Apion écrivit contre les Juifs un livre plein de mensonges & d'impostures : entr'autres que dans leur sanctuaire il y avoit eu une tête d'âne : & que comme elle

elle étoit d'or & de grand prix ; Antiochus Epiphane l'avoit emportée, lorsqu'il pilla le temple. Cet Apion étoit un homme vain, grand parleur & plein d'ostentation : l'empereur Tibere l'apelloit le tambour du monde. *Gell. lib. v. c. 14. Plin. praef. hist. nat.*

Les députés des Juifs étant arrivés à Rome, ils se présenterent à l'empereur pour la premiere fois dans le champ de Mars comme il sortoit du jardin de sa mere. Il leur rendit leur salut, leur montra un visage gai, fit signe de la main qu'il leur seroit favorable : & il leur fit dire par Homilus qui étoit chargé du soin des Ambassadeurs, qu'il entendroit leur affaire à loisir. Tous les assistans les felicitoient de ce bon accueil : mais Philon qui avoit plus d'âge & d'experience que les autres, se défioit de ces belles aparences. *Philo legat. p. 1018. C.*

Ils allerent à Pouzole à la suite de l'empereur, qui visitoit les belles maisons de cette côte. Comme ils attendoient leur audience, un Juif s'approcha d'eux hors d'haleine, les yeux égarés & baignés de larmes. Il les tira à part, & leur dit : Sçavés vous les nouvelles ? Et comme il voulut continuer, les pleurs lui couperent la parole : jusques à trois fois. Les députés épouvantés le presserent de s'expliquer. Nous n'avons plus de temple, leur dit-il, Caïus fait dresser une statuë colossalle dans le sanctuaire sous le nom de Jupiter. Les députés à cette nouvelle demeurerent sans voix & sans mouvement, elle leur fut confirmée par d'autres, ils s'en firent conter le détail : & on *Leg. p. 1019.*

leur dit ce qui s'étoit passé à Jammia, l'ordre que Petrone avoit receu, la sollicitation que les Juifs de Palestine lui avoient faite, & tout le reste.

Philo leg. p. 1029. C. Jos. XVIII. antiq. c. 11. p. 642. C.

Dans le même temps ; c'est-à-dire peu aprés que l'empereur eut fait réponse à Petrone, le roi Agrippa qui étoit à Rome, & ne sçavoit rien de tout cela, vint pour lui faire sa cour. Il vit que l'empereur étoit en colere & le regardoit de travers, & il ne sçavoit qu'en penser. L'empereur lui dit : Agrippa, je veux vous tirer de peine. Vos bons & fideles sujets, qui seuls de tout le genre humain ne me tienent pas pour un dieu, semblent par leur désobeïssance chercher la mort. J'ai ordonné que l'on consacre dans leur temple une statuë de Jupiter : & ils sont sortis de la ville & du plat païs à grandes troupes, en apparence pour demander grace, en effet pour resister à mes ordres. Il alloit continuer, mais Agrippa aprés avoir changé plusieurs fois de couleur, commença à trembler depuis la tête jusques aux pieds, & fût tombé si ceux qui se trouverent proches ne l'eussent soutenu. On l'emporta à son logis privé de sentiment. Mais l'empereur n'en fut que plus irrité contre les Juifs. Car, disoit-il, si Agrippa mon ami, qui m'a tant d'obligation, est si attaché à sa religion, qu'il ne peut entendre une parole qui la choque, sans tomber en foiblesse : que dois-je attendre des autres que rien ne retient ?

Agrippa demeura sans connoissance tout ce jour, & le jour suivant jusques au soir. Enfin étant

revenu à lui, il écrivit à l'empereur une grande lettre, où il lui repreſentoit : qu'étant Juif & né à Jeruſalem, il ne pouvoit s'empêcher de prendre l'interêt de la ville & de toute la nation. Que Jeruſalem étoit regardée comme capitale & métropole, non ſeulement par la Judée, mais par les Juifs établis dans tous les païs voiſins, & principalement au-delà de l'Eufrate, où ils étoient en trés-grand nombre : que tous ſentiroient l'effet de la grace qu'il demandoit : que cette grace n'étoit ni le droit de cité, ni la liberté ; mais ſeulement la conſervation de leur religion. Venant au temple en particulier, il repreſentoit qu'il avoit été épargné par les ennemis même, & reſpecté par les étrangers. Qu'Agrippa ayeul de l'empereur avoit admiré le bel ordre du ſervice; que l'empereur Tibere avoit conſervé les droits du temple, & de la ſainte cité : juſques à obliger Pilate à ôter de Jeruſalem des boucliers d'or qu'il lui avoit conſacrés, quoique ſans aucune image : qu'Auguſte avoit défendu d'empêcher les Juifs de s'aſſembler dans leurs ſynagogues, ni d'envoyer leurs collectes à Jeruſalem : & avoit lui-même fondé un ſacrifice perpetuel d'un taureau & de deux agneaux tous les jours : que l'imperatrice Livie ſon épouſe avoit donné au temple des coupes d'or & d'autres vaſes precieux. Agrippa finiſſoit par les graces que lui-même avoit receuës de l'empereur ; & concluoit, que paroiſſant en être tant aimé, s'il n'obtenoit pas cette liberté

leg. p. 133. C.

p. 1035. E.

pour sa religion, on croiroit qu'il avoit trahi la cause commune.

p. 1038. L'empereur lisant la lettre d'Agrippa, fut agité de divers mouvemens. Enfin il s'adoucit, il lui accorda comme une grace trés-singuliere que la statuë ne seroit point dédiée : & écrivit à Petrone de ne rien innover dans le temple des Juifs. Mais, ajoûta-t-il, si dans les autres villes, excepté Jerusalem seule, quelqu'un me veut ériger des autels, des temples, ou des statuës, quiconque s'y opposera, soit aussi-tôt puni, ou qu'on me l'envoye. Il se repentit bien-tôt de cette bonté : & laissant la statuë de Sidon, il fit faire à Rome un autre colosse de bronze doré, pour le transporter secretement par mer, & le mettre tout d'un coup dans le temple de Jerusalem, avant que personne s'en aperçût.

Phil. leg. p. 1040. D. Il donna enfin audience aux députés des Juifs d'Alexandrie. Ce fut prés de Rome, comme il se faisoit montrer les maisons qui dépendoient des jardins de Mécenas, & de Lamia. Au premier abord les Juifs se prosternerent, l'apellant empereur & Auguste. Lui d'un air moqueur & outrageant leur demanda : Etes-vous ces ennemis des dieux, qui êtes les seuls à ne me pas connoître pour un dieu, moi qui le suis du consentement de tout le monde, & qui me préferés votre dieu sans nom : Puis levant les mains au ciel, il ajoûta une parole que Philon n'a osé raporter, tant elle étoit impie. Les

ennemis des Juifs étoient ravis. Ils batoient des mains ; ils ſautoient, & donnoient à l'empereur les titres de tous les dieux. Un nommé Iſidore lui dit : Seigneur, vous déteſteriés bien davantage ces gens, ſi vous connoiſſiez leur impieté & leur malice. Ils ont été les ſeuls qui n'ont point fait de ſacrifices pour vôtre ſanté. Et quand je dis ceux-ci, je dis tous les Juifs. Les députés des Juifs s'écrierent tout d'une voix : Seigneur Caïus, c'eſt une calomnie. Nous avons immolé des hecatombes ; & aprés avoir répandu le ſang ſur l'autel, nous avons fait brûler les victimes toutes entieres ſans emporter les chairs pour les manger ; & nous l'avons fait par trois fois : la premiere à votre avenement à l'empire : la ſeconde quand vous revintes de cette grande maladie : la troiſiéme pour demander la victoire ſur les Germains. Soit, dit l'empereur, vous avez fait des ſacrifices, mais à un autre : dequoi cela me ſert-il, puiſque ce n'eſt pas à moy que vous avés ſacrifié ? A ces paroles les députés friſſonnoient d'horreur.

Cependant il viſitoit les appartemens du haut en bas, regardant les ſales & les chambres, marquant ce qui lui déplaiſoit, & ce qu'il vouloit changer. Les députés montoient & deſcendoient aprés lui, pouſſés & moqués comme en une comedie. Aprés avoir donné quelques ordres pour ſes bâtimens : il leur demanda d'un air ſerieux : Pourquoi ne mangés-vous point de porc ? Il s'é- p. 1042.

leva un grand éclat de rire, comme s'il eût dit un bon mot : en ſorte que quelques-uns de ſes officiers trouvoient qu'on lui manquoit de reſpect. Les Juifs répondirent : que chaque nation avoit ſes coûtumes, & que leurs adverſaires s'abſtenoient auſſi de certaines viandes. Un d'eux ajoûta que pluſieurs ne mangeoient point d'agneau, quoiqu'il s'en trouve par tout. Je le croi bien, dit l'empereur en riant, c'eſt qu'il n'a point de goût.

Enfin il leur dit avec quelque émotion : Je voudrois bien ſçavoir ſur quoi vous fondés ce droit de cité que vous prétendés. Ils commencerent à parler : mais comme il vit que leurs raiſons n'étoient pas mépriſables, avant qu'ils en diſſent de plus fortes ; il s'enfonça en courant dans une grande ſale, & commanda d'y mettre des vitres aux fenêtres. Puis il revint doucement, & leur demanda ce qu'ils diſoient. Ils réduiſoient leurs diſcours en abregé : quand il ſe mit à courir dans une autre ſale, où il faiſoit placer des tableaux originaux. Enfin témoignant avoir pitié d'eux, il dit : Ces gens ne me paroiſſent pas ſi méchans que malheureux, de ne ſe pouvoir perſuader que je participe à la nature divine. Il s'en alla, & leur ordonna de ſe retirer. C'eſt ainſi que l'empereur Caligula traita les députés des Juifs.

Joſ. XVIII. antiq. c. 10.

Philon pour les conſoler leur diſoit : Prenons courage, puiſque Caïus nous témoigne tant de colere par ſes paroles ; Dieu nous defendra par les effets.

Dans ce même temps les Juifs étoient maltraités aussi chés les Parthes en Mesopotamie, & vers Babilone; & ils y furent tués en plus grand nombre, qu'en aucune occasion dont on eût encore oui parler. Il y avoit quantité de Juifs à Nisibe & à Naharda sur l'Eufrate, deux villes fortes où se mettoit en dépôt tout l'argent que les Juifs du païs envoioient à Jerusalem. Deux Juifs de Naharda, Asinée & Anilée freres, s'étant mis à piller avec une troupe de volontaires, se rendirent si redoutables, que leur reputation alla jusques à Artaban roi des Parthes: il les voulut voir, & donna à Asinée le gouvernement de la province de Babilone, dont il joüit quinze ans avec un pouvoir absolu dans toute la Mesopotamie. Son frere Anilée succeda à sa puissance, mais il ne la sceut pas conserver: & s'étant rendu odieux, les Babiloniens le surprirent de nuit, le tuerent, & défirent toutes ses troupes. Délivrés de cet obstacle ils firent éclater librement leur haine ancienne contre les Juifs, fondée sur l'opposition de leurs mœurs.

XX. Juifs maltraités chés les Parthes. *ibid. c. 10. p. 644.*

ibid. p. 647.

Ils se jetterent donc sur les Juifs: qui n'étant pas assés forts pour leur resister ni assés patiens pour souffrir leurs insultes, passerent à Seleucie, où leur nombre s'acrut quelque temps aprés, de ceux qu'une peste chassa de Babilone. Seleucie étoit la ville la plus considerable du païs, fondée par Seleucus Nicanor, habitée par des Grecs en grand nombre, & des Syriens. Ces deux nations

étoient toûjours opposées, & les Grecs étoient les plus forts : mais alors les Syriens soutenus par les Juifs prirent le dessus. Les Grecs chercherent à les diviser, & s'étant réünis eux-mêmes avec les Syriens, ils se jetterent tout d'un coup sur les Juifs, & en tuerent plus de 50. mille. Les amis & les voisins en sauverent par pitié quelques-uns, qui se retirerent à Ctesiphon, ville greque voisine de Seleucie, croyant y être plus en seureté, par le respect du roi des Parthes, qui avoit accoûtumé d'y passer l'hiver. Cependant tous les Juifs des environs étoient dans des allarmes continuelles, puisque tous les Syriens, c'est-à-dire tous les naturels du païs, conspiroient à leur ruine avec les Seleuciens. C'est l'état où se trouvoient les Juifs dans cette partie de l'orient : & la vengeance divine commençoit à éclater contre eux de toutes parts.

XXI. Mort de Caligula. Claude empereur. *Suet. in Caïo c. 18.* *Jos. 19. Antiq. c. 1. 2.*

L'empereur Caligula s'étant rendu insuportable par ses cruautés & ses extravagances, fut tué le 24. jour de Janvier, l'an 41. de J. C. Il étoit dans la vingt-neuviéme année de son âge, & la quatriéme de son regne, ayant commandé pendant trois ans & dix mois. Ce fut Cassius Cherea tribun des soldats prétoriens, c'est-à-dire de ses gardes, qui le prit dans un passage souterain, comme il regardoit de jeunes gens destinés au theatre. On le perça de trente coups ; sa femme Cesonia fut tuée par un centurion d'un coup d'épée au travers du corps, & sa fille, encore enfant,

enfant, écrasée contre une muraille. Sa memoire fut condamnée comme d'un tyran. A sa place fut reconnu empereur son oncle Tiberius Claudius Drusus Germanicus fils de Drusus, fils de l'imperatrice Livia. Il étoit âgé de cinquante ans, & en regna treize. Il avoit de l'étude, & de bonnes inclinations; mais il étoit abstrait & indifferent jusques à l'insensibilité : ses femmes & ses affranchis le gouvernoient.

Ce ne fut pas sans difficulté qu'il fut reconnu empereur : le senat vouloit rétablir l'ancienne liberté : & le roi Agrippa, qui se trouvoit alors à Rome, rendit à Claude quelque service en cette occasion. Aussi dés qu'il fut empereur, il lui confirma le roiaume, que Caligula lui avoit donné : y ajoûtant tout ce qui avoit été sous l'obéïssance d'Herode son ayeul, c'est-à-dire la Judée & la Samarie, comme un bien de sa famille. Il lui donna aussi les honneurs consulaires : & à son frere Herode la dignité de preteur & le roiaume de Calcide, en Syrie; cet Herode épousa Berenice sa niece fille d'Agrippa.

Jos. XIX. *Antiq.* c. 2. 3.

Jos. XIX *Antiq.* 4.

Dio. lib. 60. *p.* 770.

XXII. Juifs mieux traités.

Eus. II. *hist.* c. 17.

Les Juifs d'Alexandrie prirent courage à la mort de Caligula. On dit que Philon le chef de leurs députés, leut à Rome, en plein senat, la relation qu'il avoit faite de sa députation & des folies de Caïus : & qu'il en aquit tant d'estime, que ses ouvrages furent mis dans les bibliotheques. A Alexandrie ils se releverent tellement, qu'ils en vinrent aux armes avec les païens. L'em-

Jos. XIX. *Antiq.* c. 4.

pereur écrivit au gouverneur d'Egypte d'arrêter la sédition, & à la priere d'Agrippa & d'Herode il envoya un édit, par lequel il reconnoissoit que les Juifs d'Alexandrie y avoient dés le commencement droit de citoyens : qu'il leur avoit été conservé depuis la reünion de l'Egypte à l'empire Romain : aussi-bien que le droit d'élire un ethnarque ou chef de leur nation ; & n'avoient été troublés en ces droits qu'à l'occasion de la folie de Caïus, qui se vouloit faire reconnoître dieu. C'est pourquoi il ordonnoit, qu'ils fussent maintenus dans leurs anciens privileges. Il envoya un autre édit par tout l'empire, portant que même dans les villes greques il leur fût permis d'observer les coûtumes de leurs ancêtres. Les avertissant toutefois qu'ils fussent contens de cette grace, sans mépriser les religions des autres. L'empereur Claude ne donna pas tant de liberté aux Juifs de Rome, qui étoient en tres-grand nombre. Il ne leur permit point de s'assembler, & dissipa les assemblées établies sous Caligula, jusques-là qu'il ruina les cabarets.

Dio lib. 60. p. 768. E.

Il renvoya le roi Agrippa avec honneur dans son roiaume : & ce roi s'y rendit en diligence. Sitôt qu'il fut arrivé à Jerusalem, il s'aquita des sacrifices qu'il avoit voüés, & ordonna à plusieurs Nazaréens de couper leurs cheveux. Il fit pendre dans le temple la chaîne d'or que Caligula lui avoit donnée, du même poids que sa chaîne de fer. Il ôta la charge de souverain pon-

Jos. XIX. antiq. c. 5.

tife à Theophile fils d'Ananus, & mit à sa place Simon surnommé Canthera fils de Boëthus. Sa résidence étoit à Jerusalem, & pour s'y faire aimer du peuple il leur remit le tribut que payoit chaque maison. Il observoit exactement les purifications de la loi, & ne manquoit point de sacrifier tous les jours. *Jos. 2 in app. p. 1067. B.*

A Dora ville de Phenicie prés du mont Carmel, quelques jeunes étourdis mirent une statuë de Cesar dans la synagogue des Juifs. Agrippa alla aussitôt trouver Petrone gouverneur de Syrie, & se plaignit à lui de cette insolence. Petrone écrivit aux magistrats de Dora, de lui envoyer les coupables, & de prendre garde qu'il n'arrivât à l'avenir aucun trouble : Car, dit-il, le roi Agrippa, & moi, n'avons point de plus grand soin, que d'ôter aux Juifs les occasions de s'assembler, & de s'emporter sous pretexte de se deffendre. Marsus succeda peu de temps aprés à Petrone dans le gouvernement de Syrie. Le roi Agrippa ôta le sacerdoce à Simon Canthera, & le voulut rendre à Jonathas fils d'Ananus : mais celui-ci le remercia, & le pria de le donner plûtôt à son frere Matthias, qu'il en jugeoit plus digne : le roi suivit son conseil, & donna le sacerdoce à Matthias. *Jos.* XIX *Ant. c. 5.* *ibid. c. 6.*

XXIII. Progrés de l'evangile. Chrétiens. *Act. XI. 21.*

Cependant le nombre des disciples de J. C. croissoit toûjours, & ceux de Jerusalem ayant apris qu'il s'en étoit fait un grand nombre à Antioche, y envoyerent Barnabé ; qui y étant

arrivé se réjoüit de la grace que Dieu leur avoit faite, & les exhorta à perseverer. Il s'en convertit encore une grande quantité. Barnabé alla à Tarse chercher Saul, & l'ayant trouvé le mena à Antioche. Ils y demeurerent un an entier, & instruisirent un grand nombre de personnes; en sorte que ce fut à Antioche que l'on commença à donner le nom de Chrétiens aux disciples de J. C. Il vint alors à Antioche des prophetes de Jerusalem, dont l'un nommé Agab prédit une famine universelle, qui devoit arriver peu aprés. Les disciples se proposerent d'envoyer du secours aux freres qui étoient en Judée : & l'envoyerent en effet aux prêtres, par les mains de Barnabé & de Saul.

Act. xi. 27.

XXIV. Martyre de saint Jacques Prison de saint Pierre.

Act. xii.

Eus. II. *hist.* c. 8. *ex Clem. Alex.* 7. *hypotyp.*

Act. xii.

Herode Agrippa cherchant tous les moyens de gagner l'affection des Juifs, commença à persecuter l'eglise, & attaqua les apôtres. Il fit mourir par le glaive saint Jaques fils de Zebedée, frere de saint Jean. Celui qui l'avoit accusé ayant veu comme il avoit rendu témoignage à J. C. en fut touché, & confessa qu'il étoit aussi chrétien. On les mena ensemble au supplice, & par le chemin l'accusateur pria saint Jaques de lui pardonner. L'apôtre aprés y avoir un peu pensé, lui dit : La paix soit avec vous, & le baisa. Ainsi ils eurent tous deux la tête coupée. Herode voyant le plaisir qu'il faisoit aux Juifs, fit aussi arrêter saint Pierre. Mais comme c'étoit le temps de la pâque, il le fit mettre en prison, voulant

aprés la fête en donner le ſpectacle au peuple.

Tandis que Pierre étoit en priſon l'egliſe faiſoit des prieres continuelles pour lui. La nuit du jour qu'il devoit être executé il dormoit chargé de deux chaînes entre deux. ſoldats, & d'autres faiſoient la garde devant la porte de la priſon. Car ils étoient ſeize à le garder qui ſe relevoient quatre à quatre. Un ange le vint éveiller : ſes chaînes tomberent, les portes s'ouvrirent, & il ſe trouva dans les ruës de Jeruſalem, croyant que c'étoit une viſion. Etant revenu à lui, il vint à la maiſon de Marie mere de Jean ſurnommé Marc, où pluſieurs étoient aſſemblés en priere. Il frapa à la porte, & une jeune fille nommée Rode vint voir qui c'étoit. Ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut tant de joye, qu'au lieu de lui ouvrir elle courut le dire dans la maiſon. On lui dit qu'elle étoit folle. Elle ſoutint qu'elle diſoit vrai : d'autres diſoient que c'étoit ſon ange. Cependant Pierre frapoit toûjours. Enfin on lui ouvrit. Il fit faire ſilence, & leur raconta comment le Seigneur l'avoit délivré, puis il leur dit d'en avertir Jaques & les freres : pour lui, il ſortit & s'en alla dans un autre lieu. Quand il fut jour, les ſoldats furent bien embaraſſés de ce que Pierre étoit devenu ; & Herode ſachant qu'il ne ſe trouvoit plus, les fit mener au ſuplice.

On croit que peu aprés cette priſon, la ſeconde année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. ſaint Pierre vint à Rome & y établit ſon

Euſ. III. hiſt. 1. ex Orig. 3. in Geneſ.
Euſ. Chron an : 43.

Hier. de script. & Gal. II. II. Euf. II. hist. 13.

siege : aprés l'avoir tenu sept ans à Antioche, & avoir prêché aux Juifs dispersés dans le Pont, dans la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, & la Bithynie. A sa place il laissa à Antioche Evode son disciple, qui gouverna cette eglise vingt-six ans. Saint Pierre vint à Rome accompagné de saint Marc, & de plusieurs autres disciples, pour combatre Simon le magicien, qui ayant perdu son credit en Palestine, étoit venu à Rome & s'y faisoit admirer par ses operations magiques, jusques-là qu'il fut tenu pour un dieu, & qu'on lui érigea une statuë dans l'Isle du Tibre avec cette inscription : A Simon dieu saint.

Justin. apolog. 2. p. 69. Iren. lib. 1. c. 20. Euf 2 c 13. v. Bar. an. 44. n. 13.

XXV.
Dispersion des apôtres.
Evangile de S. Matthieu.

Ruf. præf. in symb. ap. Hier. to. ult. Hier. ad Pammach. ep. 61. c. 9. infr.

Ce fut, comme l'on croit, vers ce même temps, que les apôtres se disperserent pour prêcher l'evangile par tout le monde. Avant que de se séparer ils composerent le symbole, c'est-à-dire l'abregé de la foi, qui distinguoit les fidelles des Juifs & des heretiques. C'est pourquoi ils ne l'enseignerent que de vive voix : & pendant plusieurs siecles on ne permit point de l'écrire : d'où vient que la formule en étoit differente selon les églises. C'étoit comme le mot du guet pour les troupes de J. C.

Les apôtres prêcherent en divers païs, suivant les divers mouvemens du saint Esprit qui les conduisoit. Saint Jean fils de Zebedée passa dans l'Asie mineure, & demeura particulierement à Ephese, ayant avec lui la sainte vierge Marie mere de JESUS. L'église d'Ephese avoit été fon-

Hier. III. hist. c. 1. ex Orig. 3. in Genes. Conc. Ephes. act. 1. ep. synod. p. 574.

dée par saint Paul, & saint Jean y demeura le reste de ses jours, c'est-à-dire jusques à la fin de ce premier siecle. Car ce que nous disons de la dispersion des apôtres, n'arriva pas tout en un temps: Saint Jean fonda & gouverna plusieurs autres églises en Asie, sçavoir celle de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie, de Laodicée. On dit qu'il alla jusques chés les Parthes, & sa premiere lettre portoit autrefois leur nom comme leur étant adressée.

Iren. l. III. c. 3.

Tertull. IV. cont. Marc. c. 5.

Indic. possid. in S. Aug.

Saint André fut envoyé vers les Scythes, d'où il passa en Grece & en Epire. Saint Philipe travailla dans la haute Asie: & souffrit enfin le martyre à Hierapolis en Phrygie, agé de quatre-vingts sept ans. Il avoit plusieurs filles: deux desquelles ayant gardé la virginité & vécu un grand âge, furent enterrées avec lui au même lieu, & y ressusciterent un mort. Il maria les deux autres: dont une aprés avoir vécu saintement fut enterrée à Ephese. Saint Thomas alla chés les Parthes, & jusques aux Indes. Saint Barthelemi passa dans la grande Armenie; & il est certain qu'il prêcha dans la partie de l'Inde la plus proche de nous, & y porta l'evangile de saint Matthieu, qui fut écrit le premier de tous.

Orig. 3. in Gen. ap. Euseb. III. hist. c. 1. Greg. Naz. or. 25. p. 438. A.

Pap. ap. Eus. III. hist. c. ult. Polycr. ibid. c. 3.

Euseb. 5. c. 10. de Pantæno.

Mais saint Matthieu ne put se résoudre à l'écrire qu'avec peine. Car étant prêt d'aller vers d'autres nations, aprés avoir prêché aux Hebreux, il ceda à leurs prieres, & voulut bien leur laisser un écrit pour supléer à son absence. C'est pour-

Euseb. III. hist. c. 18. Hier. de Script. Chrysost. hom. I. in Matth.

quoy il écrivit en hebreu : c'est-à-dire en la langue vulgaire des Juifs de Palestine : qui n'étoit plus l'ancienne langue hebraïque, mais un dialecte de la syriaque. Les autres apôtres se servirent de cet évangile : & saint Jaques le frere du Seigneur l'expliquoit à Jerusalem. Saint Matthieu prêcha en Ethiopie. Il observoit une rigoureuse abstinence : ne mangeant point de chair, & ne se nourissant que d'herbes, de graines & de bourgeons.

Athanas. in Synop. p. 155. B.

Saint Simon le Cananéen, ou le zelateur, prêcha en Mesopotamie, & en Perse. Saint Jude, autrement saint Thadée, travailla aussi en Mesopotamie, en Arabie, & en Idumée. Saint Matthias alla en Ethiopie. On raporte de lui deux paroles remarquables; l'une : Estimés les choses présentes, c'est-à-dire soyés-en content; l'autre : Si le voisin du fidelle peche, le fidelle peche. Pour dire, qu'il devoit le convertir par son exemple seul. C'est ce que l'on sçait de la mission des apôtres.

Sophron. ap Hier. de script.

Clem. 2. Strom. p. 380. A. 1. Stromat. 748. C.

XXVI. Histoire de la reine Helene, & de son fils Izates.

Act. x. 29.

Joseph. xx. antiq. c. 2.

La famine prédite par le prophete Agab arriva : & les Juifs furent secourus par une reine nommée Helene, qui vint alors à Jerusalem visiter le temple, adorer Dieu; & lui offrir des sacrifices d'action de graces. Elle étoit veuve de Monobase roi d'Adiabene, & mere d'Izates, qui regnoit alors dans cette province, située dans les confins des deux grands empires des Romains & des Parthes. Izates du vivant de son pere avoit été

élevé

élevé chés un petit roi voisin. Un marchand Juif nommé Ananias ayant trouvé entrée chés les femmes de ce Prince, leur aprit à servir Dieu à la maniere des Juifs. Elles firent connoître ce marchand à Izates, à qui il persuada la même chose.

Monobase, un peu avant que de mourir, rapella son fils Izates, & lui donna une terre nommée Cairon, où l'on montroit les restes de l'arche de Noé. Izates persuada au Juif Ananias de le suivre : & cependant Helene sa mere instruite par un autre Juif, embrassa aussi leur loi. Izates l'ayant apris lorsqu'il fut venu à la couronne, en fit profession ouvertement : & croyant n'être pas vraiment Juif, s'il n'étoit circoncis, il étoit prêt à le faire : mais sa mere s'y oposa, craignant qu'il ne mît en peril son autorité, & qu'il ne se rendît odieux à ses sujets. Ananias fut du même avis, & menaça le roi de le quitter craignant d'être maltraité, comme auteur d'un changement indigne de lui. Au reste, ajoûta-t-il, vous pouvés servir Dieu sans être circoncis, pourvû que vous soyés bien résolu à imiter les mœurs des Juifs, car c'est-là l'essentiel plûtôt que la circoncision ; & Dieu vous pardonnera de vous en être abstenu par necessité. Le roi Izates ceda pour lors à ces raisons sans quiter entierement son desir.

Ensuite il vint un autre Juif de Galilée nommé Eleazar, qui passoit pour tres-savant dans la religion. Etant entré pour saluer le roi, il le trouva lisant la loi de Moïse, & lui dit : Vous ne vous

apercevés pas, Seigneur, que vous faites une grande injure à la loi, & par consequent à Dieu. Il ne suffit pas de la sçavoir, il faut commencer par la pratiquer. Jusques à quand demeurerés-vous incirconcis? Si vous n'avés pas encore leû la loi sur ce point, lisés-là maintenant, vous verrés quelle impieté c'est d'y manquer. A ces mots le roi ne difera pas davantage. Mais il passa dans une autre chambre, apella son chirurgien, & se fit faire l'operation : puis il envoya querir sa mere, & Ananias, & leur déclara la chose. Ils furent saisis d'étonnement & de crainte pour le roi, & pour eux-mêmes. En effet, le roi Izates eut dans la suite plusieurs grands perils à essuyer de la part de ses sujets indignés de ce changement : mais il en sortit heureusement, & mourut en paix laissant un grand nombre d'enfans. Nous voyons par cette histoire, que les Juifs s'apliquoient à la conversion des gentils; & qu'ils n'étoient pas bien d'accord entre eux sur la necessité de la circoncision : & tout cela préparoit les voyes à l'évangile.

La reine Helene vint donc à Jerusalem dans le temps de la famine, aportant avec elle beaucoup d'argent. Elle envoya de ses gens, les uns à Alexandrie acheter quantité de bled, les autres en Chipre pour aporter des figues seches. Ils revinrent promptement : & elle distribua ces vivres à ceux qui en avoient besoin. Le roi Izates ayant apris les nouvelles de cette famine, envoya aussi

de grandes ſommes d'argent aux premiers de Jeruſalem. La reine ſa mere fit dreſſer à trois ſtades de la ville trois pyramides, où ſes os, & ceux de ſon fils Izates furent aportés aprés leur mort. Quelques-uns ont écrit qu'ils avoient même été chrétiens.

XXVII. Miſſion de Saul, & de Barnabé. Oroſ. lib. VII. c. 6.

En cette même famine, les fidelles de Judée furent ſecourus par ceux d'Antioche : & c'eſt la premiere quête ou collecte pour ſubvenir aux neceſſités des fidelles, dont il ſoit fait mention depuis l'établiſſement de l'égliſe. Barnabé & Saul en furent chargés, & s'étant aquités de leur miniſtere, ils retournerent de Jeruſalem à Antioche, & emmenerent avec eux Jean, ſurnommé Marc. Il y avoit dans l'Egliſe d'Antioche des prophetes & des docteurs, entre leſquels étoient Barnabé : Simon, ſurnommé Niger : Lucius Cyrenéen ; & Manahen frere de lait d'Herode le tetrarque. Comme ils jeûnoient & celebroient le ſervice divin, le ſaint Eſprit leur dit : Séparés-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ay deſtinés. Alors ayant jeûné, & prié, ils leur impoſerent les mains, & les congédierent. Telles étoient dés lors les ordinations des miniſtres publics de l'égliſe : ſouvent précedées de revelations, & de commandemens exprés de Dieu : toûjours accompagnées de jeûnes, du ſaint ſacrifice, & d'autres prieres, & la grace y étoit conferée par l'impoſition des mains.

Act. II. 25. — *Act.* XIII. — 1. *Tim.* IV. 14. *Chryſ. hom.* 5. *in* 1. *Tim. init.* — 2. *Tim.* I. 6.

Act. XIII. 4.

Saul & Barnabé ayant receu leur miſſion du ſaint Eſprit, allerent à Seleucie : d'où ils paſſe-

rent en Chipre, ayant avec eux Jean Marc. Ils vinrent à Salamine, & prêchoient dans les synagogues des Juifs. Ce fut en ce temps, c'est-à-dire la deuxiéme année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. que Saul fut ravi au troisiéme ciel, c'est-à-dire au paradis, soit en corps, soit en esprit seulement, & entendit des secrets dont il n'est pas permis à un homme de parler.

2. Cor. XII. 2.

XXVIII. Premiere épître de saint Pierre. Evangile de S. Marc.

Cependant saint Pierre étoit à Rome, d'où il écrivit sa premiere épître addressée aux fidelles convertis d'entre les Juifs : qui étoient dispersez dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie mineure, la Bithynie, où il avoit lui-même fondé des églises. Dans cette épître il nomme Rome Babilone, comme étant la capitale de l'empire, & de l'idolatrie. Il y recommande aux fidelles, de se saluer les uns les autres par un baiser saint : c'est-à-dire accompagné de pureté & de sincerité. Elle fut écrite ou traduite par saint Marc son cher disciple, qu'il nomme son fils, & qui lui servoit d'interprete. Soit que saint Pierre, non plus que les autres, n'eût pas toûjours le don de toutes sortes de langues : soit qu'il fallût traduire en diverses langues ce que l'apôtre avoit écrit : quoi qu'il en soit, il est certain que Marc étoit son interprete, qu'aprés lui Glaucia fit la même fonction : & que Tite fut l'interprete de saint Paul.

1. Pet. V. 13.

Athenag. apol. p. 16. D.

Clem. Alex. 7. *Strom.*
Hier. ep. 150. *ad Hedib. q.* 11.

Ce fut pendant ce sejour de Rome que saint Marc écrivit son evangile à la priere des fidelles,

Euseb. II. *hist. c.* 14.

qui vouloient conſerver par écrit ce que ſaint Pierre leur avoit enſeigné de vive voix. Saint Marc n'avoit pas veu le Seigneur ; & n'écrivit pas les choſes dans l'ordre que le Seigneur les avoit dites, ou faites ; mais comme il les avoit apriſes de ſaint Pierre, qui ſuivoit dans ſes inſtructions l'utilité de ſes auditeurs, ſans mettre par ordre les diſcours du Seigneur. Saint Marc écrivit donc exactement les choſes comme il les avoit retenuës ; prenant bien garde de ne rien ometre : & de ne rien écrire qui ne fût vrai. Delà vient que quelques-uns attribuoient cet évangile à ſaint Pierre lui-même. Car ayant apris par révélation ce qui s'étoit paſſé, il ſe réjoüit de l'affection des fidelles, & autoriſa cet écrit, pour être leû dans les égliſes. Saint Marc écrivit ſon évangile en grec, qui étoit la langue de commerce pour tout l'orient : & ſi commune à Rome, que les femmes même la parloient. Il ne faut pas confondre ſaint Marc l'évangeliſte, avec Jean ſurnommé Marc fils de Marie, & couſin de Barnabé ; celui-ci étoit avec Saul en orient, en même temps que l'évangeliſte étoit à Rome, ou à Alexandrie.

Pap. ap. Euſ. III. hiſt. c. ult.

Tertull. 4. cont. Marcion. c. 5.

Clem. Alex. ap. Euſeb. II. hiſt. c. 15.

Aug. de Conſ. evang. lib. I. c. 2. n. 4.

Juven. ſat. 6. v. 195.

Martial. X. epig. 68.

De Rome ſaint Pierre envoya de ſes diſciples pour fonder des égliſes en pluſieurs lieux d'Italie, & des autres provinces d'occident. En ſorte qu'il demeura conſtant dans les ſiecles ſuivans, que dans l'Italie, les Gaules, les Eſpagnes, l'Afrique, la Sicile, & les iſles voiſines, perſonne n'avoit inſtitué des égliſes, que ceux que l'a-

Innoc. epiſt. 1. ad Decent. init.

pôtre saint Pierre, ou ses successeurs, avoient établis évêques : & qu'aucun autre apôtre n'avoit enseigné dans toutes ces provinces. Plusieurs églises conservent les noms de leurs premiers évêques, qu'elles prétendent avoir été disciples de saint Pierre. Mais ces traditions sont peu certaines pour la plûpart : & dans les siecles suivans, on qualifioit envoyés par S. Pierre, ceux qui étoient envoyés de Rome par l'autorité du saint siege.

XXIX.
Mort d'Herode Agrippa.
Jos. XIX *Antiq.* c. 7.

Le roi Agrippa avoit ôté à Matthias la sacrificature du temple de Jerusalem, & l'avoit donnée à Elionée fils de Cithée. C'étoit la troisiéme année qu'il regnoit sur toute la Judée, lorsqu'il vint à Cesarée & y celebra des jeux pour la santé de l'empereur. Le second jour de la solemnité il vint le matin au théatre, s'assit sur un tribunal, & harangua le peuple. Il étoit vétu d'un manteau tout d'argent, d'un ouvrage admirable, dont les rayons du soleil relevoient encore l'éclat. Ses flateurs commencerent à crier de divers côtez : C'est la voix d'un dieu, & non pas d'un homme, & il soufrit cette impieté. Aussitôt un ange le frapa, il sentit des douleurs d'entrailles & des tranchez violentes. Voilà, dit-il, votre Dieu qui va mourir. On le reporta dans son palais. Il voyoit de sa chambre le peuple, & jusques aux femmes & aux enfans prosternez à terre sur des sacs pour demander à Dieu sa santé. Mais il ne l'obtint pas. Il mourut au bout de cinq jours, rongé des vers, à l'âge de cinquante-quatre ans. C'étoit la

Act. XII. 21.

ſeptiéme année de ſon regne, depuis qu'il fut Act. XIX. 23.
délivré par Caligula, ſous lequel il regna quatre ans, & trois ſous Claude. Il laiſſa quatre enfans. Un fils nommé Agrippa comme lui âgé de dix-ſept ans : trois filles, Berenice mariée à ſon oncle Herode roi de Calcide, âgée de ſeize ans, Marianne & Druſille encore filles.

Le roi Agrippa avoit fait ſon poſſible pour ſe faire aimer des Juifs, étant naturellement doux, bienfaiſant, & liberal juſques à la prodigalité. Toutefois ſitôt qu'il fut mort, les habitans de Ceſarée, & de Sebaſte, autrefois Samarie, commencerent à lui dire des injures. Les ſoldats tirerent du palais les ſtatuës de ſes filles, les porterent dans des lieux infames & les traiterent avec toute l'indignité poſſible. Ils firent publiquement des feſtins, étant couronnez de fleurs, & parfumez. Ils offroient des libations à Charon, & beuvoient au dernier ſoupir du roi. Agrippa le fils étoit à Rome où l'empereur le faiſoit élever : il vouloit l'envoyer pour regner à la place de ſon pere : mais les affranchis qui le gouvernoient lui repreſenterent que ce prince étoit trop jeune : ainſi il envoya pour commander en Judée Cuſpius Fadus : ayant cette conſideration pour la memoire du roi Agrippa, de n'y pas envoyer Marſus gouverneur de Syrie, parce qu'ils avoient été mal enſemble. Au contraire, il lui donna un ſucceſſeur comme Agrippa l'en avoit ſouvent prié, & ce fut Caſſius Longin. Quant à Fadus, le pre-

Jos. xx. Antiq. c. 1.

mier ordre qu'il receut de l'empereur, fut de châtier l'insolence & l'ingratitude des habitans de Cesarée, & de Sebaste.

XXX.
Predication de S. Paul, & de S. Barnabé.
Act. XIII. 6.

Cependant Saul & Barnabé continuoient d'annoncer l'évangile. Aprés avoir prêché à Salamine, ils parcoururent le reste de l'isle de Chipre, & vinrent jusques à Paphos, où ils trouverent un magicien Juif faux prophete, nommé Bariesu, autrement Elymas. Il étoit avec le proconsul Sergius Paulus, homme sensé : qui désira d'entendre la parole de Dieu, & fit venir Saul & Barnabé. Elymas s'y opposoit : mais Saul le rendit aveugle sur le champ, & le proconsul étonné de ce miracle, se convertit. C'est ici que l'Ecriture commence à donner à Saul l'apôtre, le nom de Paul sous lequel il est plus connu : soit qu'il l'eût pris de ce proconsul, comme un monument de sa conquête spirituelle : soit que dés le commencement il eût deux noms : l'un hebreu, comme Juif : l'autre latin, comme citoyen Romain ; car il l'étoit par sa naissance : & ce nom étoit plus doux aux Grecs, & aux Romains. Saint Paul, & ceux qui l'accompagnoient, s'embarquerent à Paphos, & vinrent à Pergé en Pamphylie, où Jean Marc les quitta, & retourna à Jerusalem. De pergé ils vinrent à Antioche de Pisidie, où ils entrerent dans la synagogue le jour du sabat, & s'assirent. Aprés la lecture de la loi, & des prophetes, les chefs de la synagogue les inviterent à parler pour exhorter le peuple. S. Paul se leva & commença

Act. XIII. 9.
Orig. præfat. in epist. ad Rom.

Act. XIII. 13.

commença à leur expliquer le myſtere de J. C. marquant comment il avoit été promis, ſa paſſion, ſa reſurrection, & l'accompliſſement des propheties. Au ſortir de la ſynagogue, on le pria de parler encore du même ſujet le ſabat ſuivant : & pluſieurs des Juifs & des étrangers qui adoroient Dieu, les ſuivirent & ſe convertirent.

Le ſabat ſuivant, preſque toute la ville vint pour entendre les apôtres. Les Juifs en furent jaloux, & ſe mirent à contredire ſaint Paul avec injures. Saint Paul, & ſaint Barnabé leur dirent : C'étoit à vous qu'il faloit d'abord porter la parole de Dieu : mais puiſque vous la rejettez, & vous jugez indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les gentils. Les gentils s'en réjoüirent, & pluſieurs crurent. La parole de Dieu ſe répandoit par tout le païs : mais les Juifs exciterent les femmes qui faiſoient profeſſion de pieté, les femmes de qualité, & les premiers de la ville, & firent chaſſer ſaint Paul, & ſaint Barnabé de leur territoire. Les apôtres ſecoüerent contre eux la pouſſiere de leurs pieds, ſuivant l'ordre du Seigneur, & vinrent à Icone. *Matth.* x. 14.

Là ils entrerent dans la ſynagogue, & convertirent grand nombre de Juifs & de gentils : mais les Juifs qui demeurerent incrédules exciterent les gentils contre les chrétiens. Ce qui n'empécha pas les apôtres de demeurer long-temps en ce lieu-là avec confiance, faiſant quantité de miracles. On croit que pendant ce ſéjour ſaint *Act.* XIV.

Greg. Naz. in S Cyp. orat. 18. p. 279. Greg. Nyss. in Cant. hom. 11. p. 675. D. Epiph. hær. 78. n. 18. Ambr de virg. lib. 2. Ado. martyr. 23 Sep.

Paul instruisit & convertit l'illustre sainte Thecle, en sorte qu'étant déja fiancée à un homme bien fait, riche, noble, & des premiers de la ville, elle renonça à ses noces, pour embrasser la virginité. Son époux irrité l'accusa, & la fit condamner à être exposée aux bêtes qui l'épargnerent : entr'autres des lions. On dit qu'elle fut aussi délivrée miraculeusement du feu : & elle est comptée pour la premiere martyre de son sexe.

2. Tim. III. 11. Act. XIV. 4.

Les apôtres soufrirent beaucoup à Icone; car la ville se trouva divisée : les uns étoient pour eux, les autres étoient pour les Juifs. Ils receurent plusieurs afronts, ils furent poursuivis à coups de pierres : enfin ils se retirerent en Lycaonie, & prêcherent l'évangile à Lystres, à Derbe, & par tout aux environs. A Lystres saint Paul guérit un homme boiteux de naissance. Le peuple idolâtre s'écria en sa langue Lycaoniene : Les dieux son venus à nous en forme d'hommes. Ils nommoient saint Barnabé Jupiter, & saint Paul Mercure, parce qu'il portoit la parole. Le sacrificateur d'un temple de Jupiter qui étoit devant la ville, fit amener des taureaux ornés de courrones de fleurs, & vouloit sacrifier. Les apôtres l'ayant apris, déchirerent leurs habits, & se jetterent au milieu de la foule, en criant : Que faites-vous, mes amis? Nous sommes des hommes comme vous, qui venons vous prêcher de quitter ces vaines superstitions, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre. Aprés

qu'ils les eurent arrétés avec bien de la peine : il ſurvint des Juifs d'Antioche & d'Icone qui perſuaderent au peuple, que les apôtres n'étoient que des impoſteurs ; en ſorte qu'ils accablerent ſaint Paul de pierres, & le traînerent hors la ville, le croyant mort. Les diſciples l'environerent & le ramenerent dans la ville, d'où il s'en alla le lendemain à Derbe avec ſaint Barnabé. Aprés y avoir inſtruit quelques perſonnes, ils revinrent à Lyſtres, à Icone, & à Antioche de Piſidie : fortifiant les diſciples dans la foi, & dans la patience. Ils établirent en chaque égliſe des prêtres ; & ayant fait des prieres & des jeûnes, ils les recommanderent à Dieu. Enſuite ils traverſerent la Piſidie, vinrent en Pamphilie, & *Act.* XIV. 23.
prêcherent à Pergé : puis ils deſcendirent à Attalie, où ils s'embarquerent, & ſe rendirent à la grande Antioche de Syrie, d'où ils étoient partis ; ayant accompli l'œuvre de Dieu, qui leur avoit été confié. Etant arrivés, ils aſſemblerent l'égliſe, & firent leur raport des grandes choſes que Dieu avoit faites avec eux : & comme il avoit ouvert aux gentils la porte de la foi. Ils demeurerent un temps conſidérable à Antioche. On croit que ce fut vers ce temps-là que ſaint Paul alla prêcher l'évangile à ceux qui n'avoient point encore oüi parler de J. C. & juſques en *Rom.* XV. 19.
Illyrie.

XXXI.
Etat de la Judée.

Cuſpius Fadus, gouverneur de Judée, voulut ſuivant un ordre de l'empereur, obliger les pon-

Jos. xx. *Antiq.* c. 1.

tifes des Juifs, & les principaux de Jerusalem, à remettre les habits sacrez du souverain pontife, dans la forteresse Antonia, sous la garde des Romains : comme elle y avoit été avant le gouvernement de Vitellius. Les Juifs prierent qu'il leur fût permis d'envoyer des deputez à l'empereur; & l'obtinrent, en donnant des ôtages. Leurs députez furent présentez par le jeune Agrippa : l'empereur accorda à ses prieres ce qu'ils demandoient, & en écrivit à Fadus & aux magistrats des Juifs. La datte de la lettre marque l'an quarante-cinquiéme de J. C. Herode roi de Calcide, & oncle du jeune Agrippa, demanda à l'empereur l'autorité sur le temple & sur les tresors sacrez, & le droit d'établir les pontifes. Il l'obtint : & conserva ce droit dans sa famille, jusques à la fin. Il ôta la dignité de souverain pontife à Canthera, & la donna à Joseph fils de Canée, ou Camyde : puis il l'ôta à celui-ci, & la donna à Ananias fils de Nebedée : ce roi mourut la huitiéme année de l'empereur Claude, quarante-huitiéme de J. C. A Cuspius Fadus succeda Tibere Alexandre, fils d'Alexandre frere de Philon, & le plus riche de tous les Juifs. Tibere renonça à la religion de ses peres. Aprés la mort d'Herode roi de Calcide, l'empereur Claude donna son roiaume à son neveu Agrippa, l'an quarante-neuf de J. C. mais pour la Judée où Agrippa le pere avoit regné, elle étoit gouvernée par Ventidius Cumanus, qui avoit succedé à Tibere Ale-

Jos. xx *Antiq.* c. 3.

xandre. Ce fut ſous lui que les Juifs commencerent à ſe révolter.

A la fête de pâque Cumanus craignant quelque tumulte, mit une cohorte ſous les armes, dans les galeries du temple ; comme les gouverneurs précedens avoient accoûtumé de faire, aux jours ſolemnels: Le quatriéme jour de la fête, un ſoldat relevant ſa tunique, & accroupi d'une maniere indécente, tourna le derriere aux Juifs, avec des paroles auſſi inſolentes que la poſture. A cette veuë tout le peuple s'émut. Ils crioient que ce n'étoit pas à eux que l'on inſultoit, mais à Dieu même. Quelques-uns s'en prenoient à Cumanus, & lui diſoient des injures. Les plus emportez ſe mirent à jetter des pierres aux ſoldats. Cumanus n'ayant pû les apaiſer, fit venir toutes ſes troupes en armes dans la citadelle Antonia, qui commandoit le temple. La populace effrayée ſe mit à fuir : & croyant avoir les ennemis à leurs talons, ils ſe preſſerent tellement dans les iſſuës du temple, qui étoient étroites, que pluſieurs furent étoufés. On compta juſques à vingt mille perſonnes qui perirent en cette occaſion : la fête fut tournée en deüil, on quitta les ſacrifices, & les prieres, pour s'abandonner aux larmes & aux gémiſſemens.

Joſ. xx. Antiq. c. 3. 4. D. II. Bell. c. 20. p. 794.

Ce deſordre n'étoit pas apaiſé, qu'il en ſurvint un autre. Quelques ſéditieux rencontrerent ſur le grand chemin de Jeruſalem un eſclave de Ceſar nommé Eſtiene. Ils le volerent, & lui ôterent

tout ce qu'il avoit. Cumanus envoya auſſitôt piller les bourgades voiſines, & lui amener priſoniers les principaux habitans. Dans ce pillage un ſoldat ayant trouvé les livres de Moïſe, les déchira publiquement, & les jetta au feu, diſant pluſieurs paroles inſolentes contre la loi, & la nation. Les Juifs auſſi irrités, que ſi tout le païs eût été en feu, allerent en grand nombre à Ceſarée où étoit alors Cumanus, lui demanderent juſtice: & lui, du conſeil de ſes amis, craignant une révolte entiere, fit couper la tête au ſoldat: ainſi le tumulte fut apaiſé.

XXXII. Premier concile à Jeruſalem. *Act.* XV. *Epiph. hæreſ.* 28. *n.* 2. *Philaſtr. de hæreſ. c.* 8.

Cependant quelques uns des freres vinrent de Judée à Antioche, & y exciterent un trouble conſidérable: diſant que les fidelles ne pouvoient être ſauvés ſans la circonciſion. Cerinthe faux frere, & faux apôtre étoit le chef de cette ſédition; & vouloit obliger les fideles, non ſeulement à la circonciſion, mais à toutes les obſervances de la loi Moſaïque. Saint Paul & ſaint Barnabé s'y oppoſoient, diſant que J. C. étoit venu afranchir les ſiens de cette ſervitude, & que ſa grace ne ſerviroit de rien à ceux qui regarderoient la circonciſion comme neceſſaire. On reſolut qu'ils iroient à Jeruſalem conſulter les apôtres, & les prêtres, ſur cette queſtion. Ils prirent Tite avec eux, & traverſerent la Phenicie, & la Samarie, racontant la converſion des gentils: qui donnoit une grande joye aux freres. Etant arrivés, ils furent receus par les apôtres,

Gal. v.

les prêtres, & toute l'égliſe. Ainſi S. Paul revint à Jeruſalem quatorze ans aprés ſa converſion, & y vint par révelation divine. Il confera avec les freres, & en particulier avec les apôtres qui y étoient, c'eſt à dire avec ſaint Pierre, ſaint Jaques, & ſaint Jean, que l'on regardoit comme les colomnes de l'égliſe. Il compara avec leur doctrine celle qu'il prêchoit aux gentils, & qu'il n'avoit apris d'aucun homme, mais par la revélation de J. C. voulant s'aſſurer que ſon travail n'étoit pas inutile. Tout ſe trouva conforme de part & d'autre. Mais quelques fidelles de la ſecte des Phariſiens ſoûtenoient que les gentils convertis devoient être circoncis, & obligés à obſerver la loi de Moïſe. *Gal. II.* *Act. XV. 5.*

Les apôtres, & les prêtres, s'aſſemblerent pour examiner cette affaire : & c'eſt le premier concile qui s'eſt tenu dans l'égliſe. Il y avoit cinq apôtres, S. Pierre, S. Jean, S. Jaques, S. Paul, & S. Barnabé. Aprés que l'on eut bien agité la queſtion, S. Pierre prit la parole, & dit : Mes freres, vous ſavés que depuis long-tems Dieu m'a choiſi pour faire entendre l'évangile aux gentils par ma bouche : & lui qui connoît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi leur donnant le ſaint Eſprit comme à nous, ſans diſtinction. Il parloit de la converſion de Corneille. Pourquoi donc tentés-vous Dieu, impoſant aux diſciples un joug, que ni nos peres, ni nous, n'avons pû porter? Nous eſperons être ſauvés par la grace de N. S. J. C.

aussi-bien qu'eux. Saint Pierre ayant ainsi parlé, toute la multitude se teut : & ils écoutoient saint Barnabé, & saint Paul qui racontoient les miracles que Dieu avoit fait par eux chez les gentils.

S. Jaques prit ensuite la parole, & confirma l'avis de saint Pierre, par les témoignages des prophetes touchant la vocation des gentils. C'est pourquoi, dit-il, je juge que l'on ne doit point inquieter les gentils convertis ; mais leur écrire seulement qu'ils s'abstiennent de la soüillure des idoles, de la fornication, des viandes sufoquées, & du sang. Et il ne faut pas craindre qu'on oublie la loi de Moïse, qui de tout temps est leuë & enseignée dans les synagogues tous les jours de sabat. Alors les apôtres, les prêtres, & toute l'église, conclurent d'envoyer à Antioche, avec Paul & Barnabé, deux hommes choisis, & des premiers d'entre les freres : Judas surnommé Barsabas, & Silas : & les chargerent d'une lettre conceuë en ces termes :

Amos IX. 12. Les apôtres, les prêtres, & les freres, aux freres d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie, & en Cilicie, salut. Sur ce que nous avons apris que quelques-uns sortis d'entre nous vous ont dit, sans que nous leur en eussions donné charge, des choses qui vous ont troublez, & qui tendoient à la ruine de vos ames : nous avons resolu, étant assemblez, de choisir quelques personnes, & vous les envoyer avec nos tres-chers Barnabé & Paul, qui ont exposé leur vie pour le nom

nom de N. S. J. C. Nous avons donc envoyé Judas & Silas qui vous diront aussi de bouche la même chose. C'est qu'il a semblé bon au saint Esprit, & à nous, de ne vous imposer autre charge que celle-ci, qui est necessaire; de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang des bêtes suffoquées, & de la fornication. Vous ferez bien de vous en garder. Adieu.

Il étoit necessaire d'avertir les gentils, que la fornication étoit défenduë, parce que la plûpart d'entr'eux la comptoient pour rien. La religion des payens ne les éloignoit d'aucune espece de débauche : les loix civiles ne défendoient que l'adultere; mais elles permettoient d'entretenir des concubines, & toleroient les femmes abandonnées au public. De plus, chacun pouvoit user, comme il lui plaisoit, de ses esclaves. Quant à la défense de manger du sang; & par consequent de la chair des animaux étouffez, elle venoit de plus haut que la loi de Moïse : puisqu'elle avoit été déclarée à Noé au sortir de l'arche : ainsi elle sembloit regarder toutes les nations. Il est donc à croire que les apôtres voulurent laisser d'abord cette seule observance légale assez facile, pour réünir les gentils avec les Israëlites & les faire souvenir de l'arche de Noë figure de l'église, qui rassemble toutes les nations. Joint que l'on croyoit que les faux dieux, c'est-à-dire les démons se repaissoient du sang des victimes.

Gen. IX. 4.
Aug. XXXII. *cont. Faust. c.* 13.

Orig. con. Cels. lib. 8. *p.* 418.

Les apôtres dans ce premier concile ont donné

Epiſt. Celaſt. ad Conc. Eph. Act. 2. p. 614. to. III. Conc. V. Collat. 8. p 563. to. V.

l'exemple que l'égliſe a ſuivi dans les conciles généraux, pour terminer les queſtions de foi & de diſcipline : comme il eſt remarqué dans les conciles mêmes. Se trouvant une diviſion conſiderable entre les fidelles, on envoye conſulter l'égliſe de Jeruſalem, où la prédication de l'évangile avoit commencé, & où S. Pierre ſe trouvoit alors. Les apôtres & les prêtres s'aſſemblent, en auſſi grand nombre qu'il eſt poſſible. On délibere à loiſir, chacun dit ſon avis, on décide. Saint Pierre préſide à l'aſſemblée : il en fait l'ouverture, il propoſe la queſtion, & dit le premier ſon avis. Mais il n'eſt pas ſeul juge : ſaint Jacques juge auſſi, & le dit expreſſément. La déciſion eſt fondée ſur les ſaintes écritures : & formée par le commun conſentement. On la redige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle ; & on dit avec confiance : Il a ſemblé bon au ſaint Eſprit, & à nous. On envoye cette déciſion aux égliſes particulieres, non pour être examinée ; mais pour être reçuë & executée avec une entiere ſoumiſſion.

Gal. II. 3.

Ainſi fut terminée la queſtion des obſervances légales. Tite, que ſaint Paul & ſaint Barnabé avoient amené, ne fut point contraint d'être circoncis ; quoiqu'il fût gentil d'origine. Saint Jacques, ſaint Pierre, & ſaint Jean reconnurent que Dieu avoit confié à ſaint Paul la prédication de l'évangile pour les gentils, comme à ſaint Pierre pour les Juifs : ainſi ils lui donnerent la main, à lui, & à ſaint Barnabé, en ſigne de ſocieté, afin

que les uns prêchassent aux gentils, les autres aux circoncis : leur recommandant seulement le soin des pauvres de Judée. Ce n'est pas que les uns & les autres n'eussent droit d'annoncer l'évangile aux Juifs & aux gentils. S. Pierre avoit été le premier par qui les gentils avoient été apellez : S. Paul s'adressoit toûjours d'abord aux Juifs : mais cette distinction marquoit le principal objet de leur vocation. S. Pierre chef de l'église, étoit envoyé aux Juifs, pour lesquels J. C. même étoit principalement venu : saint Paul avoit été apelé pour les gentils, & étoit leur docteur & leur protecteur particulier.

Act. XIII. 45.
Hier. in ep. ad Gal. c. II.
Rom. XV 8.
Matth. XV. 24.
Act. 19. 15.

Saint Paul & saint Barnabé retournerent à Antioche, emmenant Judas & Silas. Ils assemblerent la multitude des fidelles, qui ayant oüi la lecture de la Lettre des apôtres, se réjoüirent de la consolation qu'elle aportoit aux gentils. Ils furent aussi consolez par les discours de Judas & de Silas qui étoient prophetes, & les fortifioient dans la foi. Aprés qu'ils eurent demeuré quelque temps à Antioche, les freres les renvoyerent en paix à ceux qui les avoient envoyez : mais Silas aima mieux demeurer, & il n'y eut que Judas qui retourna à Jerusalem. Saint Paul & saint Barnabé demeurerent aussi à Antioche, enseignant & prêchant l'évangile avec plusieurs autres. Saint Pierre y vint luimême, & y passa quelque temps.

Act. XV. 30.

XXXIII.
S. Pierre repris par saint Paul.
Gal. II.

D'abord il ne faisoit point de difficulté de converser avec les gentils, & de manger avec eux :

mais quelques-uns des circoncis étant venus de la part de saint Jacques, saint Pierre craignit de leur deplaire, & commença à se séparer des gentils. Les autres Juifs entrerent dans cette dissimulation, & y entraînerent même saint Barnabé. Alors saint Paul voyant qu'ils ne marchoient pas droit, suivant la verité de l'évangile, résista en face à saint Pierre, parce qu'il étoit répréhensible : & lui dit devant tous : Si vous, qui êtes Juif, vivez comme les gentils, & non comme les Juifs ; pourquoi contraignez-vous les gentils à judaïser ? Ce n'est pas qu'ils ne fussent d'accord de la doctrine : S. Pierre venoit de déclarer dans le concile, que les gentils n'étoient point obligez aux observances légales : & d'ailleurs saint Paul reconnoissoit qu'il étoit encore permis de les pratiquer ; puisqu'il les pratiquoit lui-même aux occasions, & vivoit en Juif avec les Juifs, de peur qu'il ne semblât condamner comme mauvaises ces ceremonies, bonnes pour le temps auquel Dieu les avoit ordonnées. La faute de saint Pierre n'étoit donc qu'une faute de conduite & de pratique : une complaisance excessive pour les Juifs, par laquelle non seulement il vivoit à leur maniere en son particulier, mais encore il se séparoit des gentils de peur de les choquer : comme s'il eût tenu les gentils pour immondes. Ce qui les eût obligez, contre la décision du concile, à judaïser, pour ne demeurer pas séparez des Juifs fidelles. Aussi saint Pierre ne se préva-

1. *Cor.* IX 20.

Aug. ad Hier. ep. 40 *c.* 3. & *ep* 82. *c* 6.

lut point de sa primauté, & ne regarda point que saint Paul étoit plus nouveau dans l'apostolat, & avoit persecuté l'église: mais il reçut son conseil, qui contenoit la verité, & se rendit volontiers aux raisons pertinentes qu'il alleguoit.

Cypr. epist. 71. ad Quint
Aug. de bapt. cont. Don lib. 2. c. 2.

XXXIV.
Voages de S. Paul avec saint Luc, Silas, Timothée.
Act. XV 36.

Quelque temps aprés, saint Paul dit à saint Barnabé: Retournons visiter les freres par toutes les villes où nous avons prêché, pour voir comment ils se conduisent. Saint Barnabé vouloit prendre avec eux Jean Marc; mais saint Paul le prioit de le laisser, parce qu'il les avoit quittez en Pamphylie. S'étant trouvez de differens avis; ils se séparerent. Saint Barnabé prit Marc avec lui, & passa en Chipre: saint Paul prit Silas, & partit, aprés avoir été recommandé à la grace de Dieu par les freres. Cette contestation fut avantageuse à Marc, dont en effet saint Paul se servit utilement ensuite: & le fruit de leur séparation fut de prêcher l'évangile en plus de lieux.

Chrysost. hom. 34. in Act.
Coloss. IV. 10.
2. *Tim.* IV. 11.

Act. XV. 41.

Saint Paul avec Silas parcouroit la Syrie & la Cilicie, & affermissoit les églises, leur faisant garder les ordonnances des apôtres & des prêtres de Jerusalem. Il vint à Derbes & à Lystres où il trouva un disciple nommé Timothée, dont tous les freres de Lystres & d'Icone rendoient un bon témoignage. Il étoit fils d'un gentil, mais sa mere Eunice étoit Juive fidelle, & son ayeule Loïs avoit aussi suivi la vraye foi. Paul voulut le prendre avec lui; & auparavant il le circoncit, à cause des Juifs du païs: qui savoient tous que

Act. XVI. 1.

2. *Tim.* I. 5.

ſon pere étoit gentil, & qui n'auroient pû ſe réſoudre à recevoir les inſtructions d'un incirconcis. Ses parens maternels qui étoient Juifs, auroient pû croire que ſaint Paul avoit averſion pour les cérémonies de la loi; & il vouloit leur montrer que ſi les gentils ne s'en chargeoient pas, ce n'eſt pas qu'ils les creuſſent mauvaiſes, mais qu'elles n'étoient plus neceſſaires. Saint Paul connoiſſant par eſprit de prophetie, que Timothée étoit élû de Dieu pour le ſaint miniſtere, lui impoſa les mains avec les prêtres de l'égliſe, & la grace lui fut ainſi communiquée.

Chryſ. hom. 34. *in Act.* XVI. 3.
Aug. de mend. c. 5. *n.* 8.
1. *Tim.* IV. 14.
2. *Tim.* I. 6.

Saint Paul accompagné de Silas & de Timothée, continuant ſa viſite traverſa la Phrygie & la Galatie: & le ſaint Eſprit leur défendit de prêcher dans la province particuliere d'Aſie. Etant venus en Myſie, ils vouloient aller en Bithynie, & l'eſprit de JESUS ne leur permit pas. Ils vinrent à Troade ville d'Aſie ſur la mer, autrement nommée Antigonie. Là S. Paul eut une viſion la nuit, d'un Macedonien qui le prioit de paſſer en Macedoine. Auſſi-tôt il chercha à le faire, étant aſſuré de la vocation de Dieu: & s'embarqua à Troade avec Silas & Timothée. On croit que ſaint Luc commença alors à le ſuivre: parce que c'eſt ici où il commence à ſe compter dans l'hiſtoire des actes des apôtres qu'il a écrite. Il étoit d'Antioche, medecin de profeſſion, & fut le compagnon inſéparable de ſaint Paul en ſes voyages.

Act. XVI. 6.
Plin. lib. V. *c.* 30.
Act. XVI. 10.
Iren. lib. III. *c.* 14.
Hier. deſcrip. in Luc.

De Troade ils allerent en droiture à Samothrace, le lendemain à Naples, delà à Philippi; qui étoit une colonie Romaine en Macedoine: & ils y demeurerent quelques jours. Le jour du ſabat ils allerent hors la porte de la ville prés de la riviere, où il y avoit une proſeuques ou lieu d'oraiſon, comme les Juifs avoient accoûtumé d'en avoir, outre les ſynagogues qui étoient dans les villes. Là S. Paul & ſes compagnons s'étant aſſis, parloient aux femmes qui s'étoient aſſemblées, & convertirent Lydie marchande de pourpre de la ville de Thyatire en Aſie. Elle fut baptiſée, & toute ſa maiſon, & obligea les apôtres à loger chez elle.

XXXV. S Paul en Macedoine. *Act.* VI. 13.

Comme ils alloient à l'oratoire, une fille qui devinoit par un malin eſprit dont elle étoit poſſedée, crioit aprés eux: Ces hommes ſont les ſerviteurs du Dieu tres-haut: qui vous annoncent la voye du ſalut. Elle continua pendant pluſieurs jours, ſaint Paul en eut de la peine, & ſe retournant il dit à l'eſprit: Je te commande au nom de J. C. de ſortir de cette fille: & il ſortit à la même heure. Les maîtres de la fille qui tiroient un grand profit de ſes réponſes, voyant leur eſperance perduë, prirent ſaint Paul & Silas, & les menerent à la place, devant les magiſtrats, diſant: Voici des Juifs qui troublent la ville, & enſeignent une maniere de vivre, qu'il ne nous eſt pas permis de recevoir, à nous qui ſommes Romains. Le peuple accourut contre eux;

& les magiſtrats les firent battre de verges, aprés avoir déchiré leurs habits : puis on les mit en priſon, & on les recommanda au geolier, qui leur mit les pieds dans des ceps.

A minuit ſaint Paul & Silas prioient & loüoient Dieu, & les priſonniers les entendoient. Auſſitôt il ſurvint un tremblement de terre, les fondemens de la priſon furent ébranlez, les portes s'ouvrirent, les chaînes ſe rompirent. Le geolier vouloit ſe tuer, croyant que tous les priſonniers s'étoient enfuis. Saint Paul lui cria : Ne vous faites point de mal, nous voici tous. On aporta de la lumiere. Le geolier ſe jetta en tremblant, aux pieds de ſaint Paul & de Silas, demandant ce qu'il devoit faire pour être ſauvé. Ils l'inſtruiſirent & le baptiſerent la nuit même avec toute ſa maiſon. Lui de ſon côté lava leurs playes, leur donna à manger, & ſe réjoüit avec eux. Le lendemain les magiſtrats envoyerent des licteurs ou huiſſiers portant des faiſceaux de verges, avec ordre de les délivrer. Mais ſaint Paul dit : Ils nous ont écorchez en public ſans forme de procés, puis nous ont envoyez en priſon, nous qui ſommes citoyens Romains ; & maintenant ils nous mettent dehors en cachette. Il n'en ſera pas ainſi. Qu'ils viennent nous en tirer eux-mêmes. Les magiſtrats ayant appris qu'ils étoient citoyens Romains eurent peur, & vinrent leur faire excuſe, & les prier de ſe retirer de la ville. Au ſortir de la priſon ils allerent chez Lydie, conſolerent les freres, & partirent.

De

De Philippi, ſaint Paul & ſes compagnons *Act.* XVII.
paſſerent à Amphilopolis & à Apollonie, & vinrent à Theſſalonique capitale de la Macedoine. Les mauvais traitemens qu'ils avoient ſoufferts à Philippi, ne les empêcherent pas de prêcher avec *1. Theſſ.* II. 2.
confiance à Theſſalonique. Les Juifs y avoient une ſynaguogue; Paul y entra, ſelon ſa coûtume, & durant trois jours de ſabat il leur expliqua par les écritures le myſtere de J. C. Sa prédication étoit ſoutenuë par les miracles & par les mar- *1. Theſſ.* I. 4.
ques du S. Eſprit: auſſi ne fut-elle pas vaine. Non ſeulement des Juifs, mais un grand nombre de gentils qui adoroient déja Dieu, & pluſieurs femmes de qualité ſe convertirent. Ces nouveaux fidelles receurent la prédication des apôtres, non comme la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu; ils imitoient les égliſes de Judée, & ſervirent de modele à celles de Macedoine & d'Achaïe; conſervant la joye du S. Eſprit au milieu des afflictions. Les apôtres leur avoient prédit qu'ils en auroient de grandes à ſouffrir. Car ils ne les flatoient point, & ne cher- *1. Theſſ* III. 4. *ibid.* II. 5. 6.
choient ni la gloire, ni le profit. Ils ſe rendoient petits au milieu d'eux comme une nourrice qui careſſe ſes enfans: Et quoi qu'ils puſſent, comme apôtres de J. C. ſe faire donner les choſes neceſſaires à la vie: ils aimoient mieux travailler jour & nuit, pour n'être à charge à perſonne; & pour donner l'exemple d'éviter l'avarice, l'oiſiveté, & l'inquiétude. Il n'y eut que la

ſeule égliſe de Philippi, dont S. Paul receut quelque ſecours temporel : & ils lui en envoyerent deux fois à Theſſalonique. C'eſt ainſi que S. Paul & Silas ſe conduiſoient en Macedoine.

Phil. IV. 15.

Act. XVII. 5.

Les Juifs jaloux de leurs progrés exciterent du tumulte à Theſſalonique, par les plus méchans de la populace : & vinrent à la maiſon de Jaſon, chez qui les apôtres logeoient, pour les livrer au peuple. Ne les trouvant point, ils prirent Jaſon lui-même, & quelques-uns des freres, & les traînerent devant les magiſtrats, diſant : Il eſt venu ici des gens qui troublent le monde, & que Jaſon a receus. Ils contreviennent aux ordonnances de l'empereur, diſant qu'il y a un autre roi nommé JESUS. Par ces paroles ils émeûrent le peuple, & les magiſtrats, qui toutefois ſe contenterent de faire donner caution à Jaſon, & aux autres de ſe répréſenter, & le laiſſerent aller.

Act. XVII. 10.

Mais les freres envoyerent promptement & de nuit, Paul & Silas à Berée : où ils entrerent dans la ſynagogue. Les Juifs de Berée étoient d'un meilleur naturel que ceux de Theſſalonique : & receurent l'évangile avec une grande affection, examinant tous les jours les écritures, pour voir ſi ce qu'on leur diſoit, y étoit conforme. Il y en eut pluſieurs qui crurent, & pluſieurs gentils, entr'autres des femmes de conditions. Les Juifs de Theſſalonique l'ayant apris, vinrent à Berée émouvoir la populace. Auſſitôt les freres ſe preſſerent de faire ſortir ſaint Paul comme pour

Chriſoſt. hic.

aller à la mer : Silas & Timothée demeurerent.

XXXVI. S. Paul à Athénes.

Ceux qui accompagnoient S. Paul le conduisirent jusques à Athénes : d'où il les renvoya pour dire à Silas & à Timothée de venir le trouver au plûtôt. Tandis que S. Paul les attendoit à Athénes, il étoit touché de zele voyant combien cette ville étoit adonnée à l'idolatrie. Car c'étoit le lieu de toute la Grece où la superstition régnoit le plus, & le peuple que les payens estimoient le plus religieux. S. Paul discouroit dans la synagogue avec les Juifs, & les autres qui adoroient Dieu : & dans la place publique avec tout le monde. Athénes avoit toûjours un grand concours d'étrangers, non seulement de la Grece, mais de tous les autres païs. C'étoit le centre des sciences, des beaux arts, & de la politesse : & la plus grande occupation de tous les habitans, tant naturels, qu'étrangers, étoit de dire ou d'aprendre quelque chose de nouveau. Leur passion dominante étoit la curiosité. Ils écoutoient donc S. Paul, parce qu'il leur annonçoit une doctrine nouvelle. Quelques philosophes disputoient avec lui : car Athénes en étoit pleine, & de diverses sectes : dont les deux qui avoient alors le plus de credit, étoient les Epicuriens, & les Stoïciens. Les Epicuriens mettoient la felicité dans les plaisirs des sens : les Stoïciens la mettoient dans la perfection de la raison, & dans la vertu morale ; mais, ni les uns, ni les autres ne faisoient pas

Jos. in App. lib. II. Pausan. lib. I.

grand cas de la divinité. Ainſi la plûpart mépriſoient la doctrine de ſaint Paul. Il y en eut toutefois, des plus curieux, qui voulurent ſavoir ce que c'étoit que cette nouvelle doctrine, & ils le menerent à l'Areopage.

Dioniſ. de Areop. c. 9.

C'étoit le lieu où s'aſſembloit une compagnie de juges choiſis, qui connoiſſoient des affaires les plus importantes; comme des cauſes capitales, de ce qui regardoit la religion & les mœurs. Ce tribunal étoit le plus renommé de toute la Grece. S. Paul y fut donc amené, comme enſeignant une religion étrangere. Etant entré dans l'Areopage, il prit occaſion d'un autel qu'il avoit veû à Athénes dédié au Dieu inconnu. On dit que l'inſcription étoit en ces termes: Aux dieux d'Aſie, d'Europe, & d'Afrique, aux dieux inconnus & étrangers. C'étoit une précaution de ces idolatres ſuperſtitieux à l'excés, qui craignoient de manquer à honorer quelque divinité, & ſe piquoient d'exercer l'hoſpitalité envers les dieux, comme envers les hommes.

Hier. in epiſt. ad Tit. 1. 12. Chryſoſt. in Act. XVIII. 24. hom. 38.

S. Paul prit cette occaſion pour leur dire, que ce Dieu qu'ils adoroient ſans le connoître, étoit le vrai Dieu createur du ciel & de la terre, qui n'habite point dans des temples, & ne peut être figuré par les ouvrages des hommes, puiſque les hommes mêmes ſont ſes ouvrages. Que Dieu ayant pitié de l'ignorance du genre humain, l'invitoit à la pénitence, par la conſideration du jugement, qu'il devoit exercer par un homme à qui

il avoit donné créance en le ressuscitant des morts. Quand les Athéniens entendirent parler de résurrection des morts, quelques-uns s'en moquerent, d'autres dirent : Nous vous entendrons encore sur ce sujet. Il y en eut qui suivirent S. Paul, & se convertirent, entr'autres Denis un des Areopagites, & une femme nommée Damaris. Ce Denis fut le premier évêque d'Athénes.

Dionys. Cor p. Eus. IV. hist. c. 23.

Tandis que S. Paul y étoit, Silas & Timothée vinrent le trouver : mais il envoya Timothée à Thessalonique, & Silas en Macedoine, peut-être à quelqu'autre ville, pour exhorter & affermir les fidelles, & il demeura seul à Athénes. Il eût voulu aller lui-même à Thessalonique, tant il aimoit cette église : & l'essaya une & deux fois ; mais satan l'en empêcha. Ainsi ne pouvant plus se passer de leur donner quelque consolation, ni d'en recevoir d'eux, il y envoya son disciple.

1. Thess. II. 17. III. 18.

XXXVII. S. Paul à Corinthe. Act. XVIII.

D'Athénes, il alla à Corinthe, où il trouva un Juif nommé Aquila, originaire de Pont : qui étoit venu depuis peu d'Italie avec sa femme Priscilla, à cause de l'ordre que l'empereur Claude avoit donné à tous les Juifs, de sortir de Rome. Ce fut dés la neuviéme année de son regne, quarante-neuviéme de J. C. qu'il les en chassa : à cause des tumultes qu'ils excitoient continuellement à l'occasion de l'évangile, & du nom de J. C. S. Paul demeuroit avec Aquila, parce qu'ils étoient du même métier, qui étoit de faire des tantes de cuir à l'usage des gens de guerre. Les métiers

An. de J. C. 49.

Suet. Claude c. 25.

Chrisost. pass.

Abarbanel. Naqal.aboth. étoient honnêtes chez les Juifs : les plus ſages conſeilloient à leurs diſciples de travailler de leurs mains, pour n'être à charge à perſonne ; à l'exemple des prophetes. Ils ont conſervé la mémoire des métiers qu'exerçoient pluſieurs de leurs Rabins les *Act* xx. 34. 2. *Theſſ.* III. 10. plus celebres. L'un faiſoit du charbon, les autres des ſouliers, ou d'autres ouvrages. S. Paul travailloit donc, & donnoit pour regle, que qui ne travaille pas, doit auſſi ne point manger.

Act. XVIII. 4. Pendant qu'il ſéjournoit à Corinthe, il parloit tous les jours de ſabat dans la ſynagogue, employant le nom de J. C. & convertiſſant des Juifs & des gentils. Silas & Timothée étant venus de Macedoine à Corinthe, S. Paul preſſoit encore plus les Juifs de croire en J. C. Comme ils le contrediſoient avec des blaſphêmes, il ſecoüa ſes habits, & leur dit : Vôtre ſang ſera ſur vôtre tête : J'en ſuis innocent, & je vais déſormais vers les gentils. En effet, il ſortit de là, & entra chez un nommé Tite juſte ſerviteur de Dieu, dont la mai- 1. *Cor.* I. 16. XVI. 15. ſon tenoit à la ſynagogue. Il y eut toutefois pluſieurs Corinthiens qui crurent & receurent le baptême : entr'autres Stephanas & ſa maiſon, que S. Paul baptiſa de ſa main : & ils furent les prémices de l'Achaïe. Il baptiſa auſſi Criſpe chef de la ſynagogue, avec toute ſa maiſon, & Caïus. Il en baptiſa peu : car il n'étoit pas envoyé pour . *Cor.* I. 14. baptiſer, mais pour prêcher. Il fut encouragé par une viſion qu'il eut la nuit, où le Seigneur lui dit : Ne crains point de parler, je ſuis avec

toi, perſonne ne te pourra nuire, & j'ay un grand peuple en cette ville. Comme la gloire d'Athénes & de Lacedemone étoit tombée depuis longtemps, Corinthe étoit devenuë la premiere ville de la Grece. Sa ſituation avantageuſe dans l'iſthme du Peloponeſe y attiroit un grand commerce, par la communication des deux terres & des deux mers, dont l'une ouvroit le chemin de l'Aſie, l'autre de l'Italie. De ce côté, c'eſt-à-dire au couchant, étoit le port de Lechée : au levant, le port de Cencrée à trois lieuës & demie de Corinthe. Elle étoit donc extrémement riche & peuplée : elle étoit pleine de recteurs & de Philoſophes : mais d'ailleurs la débauche & la diſſolution y étoit extrême. S. Paul y demeura un an & demi, depuis l'an 50. de J. C. juſques en 52. Il y ſouffrit beaucoup, & y fit pluſieurs miracles.

Chriſt. arg. in I. Cor.

Strab. lib. 8. p. 378.

An. de J. C. 50.

2. Cor. XII. 12.

XXXVIII. Evangile de S. Luc.

Comme S. Paul étoit en Achaïe & en Beotie, S. Luc, qui l'accompagnoit, écrivit ſon évangile. On croit que c'eſt cet évangile que S. Paul dans ſes épîtres appelle le ſien ; & qu'il parle de S. Luc quand il marque un des freres, qui avoit acquis de la gloire dans toutes les égliſes, par l'évangile. S. Luc n'avoit pas veu le Seigneur, & il écrivit ſur la relation de ceux qui l'avoient veû, & avoient été depuis le commencement miniſtres de la parole : c'eſt-à-dire des apôtres, dont il étoit diſciple, & particulierement de S. Paul. Son deſſein fut d'affermir la verité contre les hiſtoires ſuſpectes ou fabuleuſes de pluſieurs faux

Hier. præf. in Matth. Id de ſcrip.

Rom. II. 16. XVI. 25. *2. Cor.* VIII. 15.

Luc. I. 2.

Iren. I. *c.* 20. III. *c.* 11.

Tertull. IV. *in Marc. c.* 2.

Luc. I.

Orig. hom. in Luc Epip. hæres. 51. c. 17. Ambros. in Luc. 1

apôtres, qui avoient entrepris de raconter ce qui s'étoit passé entre les fidelles. S. Luc écrivit son évangile en grec, & l'adressa à un disciple nommé Theophile, qui paroît avoir été un homme considérable, par le titre qu'il lui donne.

XXXIX. Epîtres aux Thessaloniciens.

Ce fut de Corinthe que S. Paul écrivit les deux épîtres aux Thessaloniciens, qui sont les premieres de toutes dans l'ordre du temps : mais on les a rangées suivant la dignité des églises. Dans toutes les deux il met en tête les noms des deux disciples qui étoient avec lui, Silvain, & Timothée. Car Silvain est le même que Silas. Dans la premiere il console & encourage les fidelles de Thessalonique, au milieu des afflictions qu'ils avoient à souffrir de leurs concitoyens, & leur donne des marques d'une extrême tendresse. Il les exhorte à demeurer fermes dans la pratique des préceptes qu'il leur a donnés : à s'abstenir de l'impureté & de la fraude, à continuer leurs aumônes, qu'ils répandoient dans toute la Macedoine, à être laborieux & tranquilles : & à conserver leur réputation à l'égard des payens. Il les avertit aussi de se consoler de la mort de leurs amis, par l'espérance de la resurrection : & d'attendre le jour du Seigneur, sans se mettre en peine d'en sçavoir le temps : s'assurant sur la vigilance & les bonnes œuvres. Il leur recommande ceux qui travailloient entr'eux à l'œuvre du Seigneur, qui les gouvernoient & les exhortoient, c'est-à-dire les prêtres, & les pasteurs : il les prie de

1 Theff. v. 12.

de leur faire la charité abondamment, & de conserver la paix avec eux. Il les conjure à la fin, que sa lettre soit leuë à tous les freres. Telle est la premiere épître aux Thessaloniciens.

La seconde a principalement pour but, de les rassurer contre de faux bruits que l'on faisoit courir, que le jour du Seigneur étoit proche. Il les fait souvenir de ce qu'il leur en avoit dit, & il ajoûte : Tenez les traditions que vous avez aprises, soit de vive voix, soit par ma lettre. Par où il est clair, que les apôtres ont enseigné bien des choses de vive voix, qui ne sont pas moins dignes de foi que leurs écrits. Il conclut par des menaces severes contre les inquiets, & les faineants. Si quelqu'un, dit-il, n'obéït pas à ce que nous mandons, notez-le, & ne communiquez point avec lui, afin qu'il ait de la confusion : & ne le regardez pas comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frere. Il dit à la fin : La salutation est de ma main, donnant cette marque pour connoître ses lettres.

Chrys. ad 2. *Thessal.* IV.

2. *Thess.* III. 14.

X L.
Seditions des Juifs.

Jos. XX. *Antiq. c.* 5. II. *Bell. c.* 20. *p.* 794. F.

Cependant il y eut de grands mouvemens en Palestine, entre les Juifs & les Samaritains. Les Juifs de Galilée allant à Jerusalem, avoient accoûtumé de traverser la Samarie. Un jour comme ils passoient par la ville de Naïm, située dans la grande plaine : il y eut querelle entre les passans, & les habitans, & il en vinrent aux mains. Plusieurs Galiléens y furent tuez, & les principaux d'entr'eux l'ayant appris, allerent trouver Cuma-

nus gouverneur de Judée, & lui demanderent justice. Il n'en tint compte, étant gagné par les présens des Samaritains : & les Galiléens irritez exciterent la populace des Juifs à prendre les armes, & à se mettre en liberté. Les magistrats vouloient les appaiser, & promettoient d'obliger Cumanus à leur faire justice ; mais la populace ne voulut rien écouter, & prit les armes sous la conduite d'Eleazar fils de Dinée. C'étoit un chef de voleurs, qui depuis plusieurs années tenoit les montagnes, & avec lui les Juifs pillerent & brûlerent quelques bourgades des Samaritains.

Cumanus l'ayant apris, amena des troupes, arma les Samaritains, & marcha contre les Juifs, qu'il joignit, en tua & en prit plusieurs. Alors les plus considerables de Jerusalem se revétirent de sacs & mirent de la cendre sur leurs têtes, pour fléchir le peuple : en leur representant, qu'ils alloient exposer leur patrie à être ruinée, le temple à être brûlé, leurs femmes & leurs enfans à être menez en captivité. Ils leur persuaderent de se séparer. Les voleurs se retirerent dans leurs forts; & depuis ce temps toute la Judée fut pleine de brigandages.

Les chefs des Samaritains allerent à Tyr trouver Vinidius Quadratus gouverneur de Syrie, accuserent les Juifs d'avoir pillé leurs villes, & encore plus d'avoir méprisé la puissance Romaine, en se voulant faire justice eux-mêmes. Les Juifs

au contraire, rejettoient la cauſe de la ſédition ſur les Samaritains, & principalement ſur Cumanus : l'accuſant de s'être laiſſé corrompre par leurs preſens. Quadratus remit à juger cette affaire quand il ſeroit ſur les lieux. Il vint peu aprés à Samarie, où ayant entendu les parties, il connut que le tumulte avoit commencé par la faute des Samaritains : mais comme les Juifs auſſi ſe trouverent coupables, il fit mettre en croix ceux que Cumanus avoit pris, mit aux fers Ananias le ſouverain pontife, & l'envoya à Rome avec les principaux des Samaritains & des Juifs. Il y envoya même le procurateur Cumanus, & le tribun Celer. Cependant il alla à Jeruſalem, où ayant trouvé tout paiſible, & les Juifs occupez à celebrer la fête de Pâques : il s'en retourna à Antioche.

Cumanus & les Samaritains étant à Rome, gagnerent la faveur des affranchis de l'empereur Claude, qui le gouvernoient, & ils auroient fait condamner les Juifs, ſi le jeune Agrippa qui étoit alors à Rome, n'eût gagné l'imperatrice Agrippine, pour rendre l'empereur favorable aux Juifs. Il prit donc connoiſſance de l'affaire ; & ayant trouvé que le tumulte avoit commencé par les Samaritains, il fit mourir ceux d'entr'eux qui étoient venus à Rome, & envoya Cumanus en éxil. Pour le tribun Celer, il le renvoya à Jeruſalem, avec ordre de le traîner par les ruës, & le faire ainſi mourir. A la place de Cumanus, il en-

voya pour procurateur en Judée Claude Felix frere de Pallas, un des affranchis ses favoris.

XLI. Voyages de S. Paul.

Act. XVIII. 12.

Le proconsul d'Achaïe faisoit sa résidence à Corinthe, qui en étoit la capitale : c'étoit alors Lucius Junius Gallion frere du philosophe Seneque. Les Juifs amenerent S. Paul à son tribunal, disant qu'il persuadoit de servir Dieu d'une maniere contraire à la loi. Comme S. Paul ouvroit la bouche pour se défendre, Gallion dit aux Juifs: S'il s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque crime : je vous écouterois; mais si ce sont des questions de mots & de noms sur vôtre loi, je m'en rapporte à vous, & n'en veux point être le juge. Il les fit ainsi retirer de son tribunal : & les assistans prirent Sosthene chef de la synagogue, & le frapoient en presence du proconsul, sans qu'il s'en mît en peine.

Act. XVIII. 18.

Num. VI. 18.

S. Paul ayant demeuré long-temps à Corinthe, dit adieu aux freres, & s'embarqua pour la Syrie, avec Aquilla & Priscilla : mais avant que de partir, il se coupa les cheveux au port de Cenchrée, à cause d'un vœu de Nazaréen qu'il avoit fait suivant la loi. Ils aborderent à Ephese, où Aquilla & Priscilla demeurerent. S. Paul ne voulut pas s'y arrêter, quoique les Juifs l'en priassent : mais il alla à Cesarée de Palestine, puis à Jerusalem, où il salua l'église ; & ensuite il passa à Antioche de Syrie. Aprés y avoir fait quelque séjour : il parcourut de suite la Galatie, & la Phrygie, affermissant tous les disciples. Il fut receu

chez les Galates comme un ange de Dieu, comme J. C. même. Ils auroient voulu, s'il eût été possible, s'arracher les yeux pour les lui donner. *Gal.* IV. 14.

Cependant il vint à Ephese un Juif d'Alexandrie nommé Apollos, éloquent, & puissant dans les écritures. Il étoit instruit de la doctrine du Seigneur, & l'enseignoit avec ferveur, & avec soin : mais il ne connoissoit que le baptême de S. Jean. Aquilla & Priscilla l'ayant oüi, s'appliquerent à l'instruire plus exactement : & comme il vouloit passer en Achaïe, ils écrivirent aux freres en sa faveur. Il vint à Corinthe, & servit utilement à confirmer les fidelles, & à convaincre les Juifs. *Act.* XVIII. 24.

XLII. S. Paul à Ephese. *Act.* XIX.

Comme il étoit à Corinthe, S. Paul revint à Ephese aprés avoir parcouru les parties les plus hautes de l'Asie mineure. Là il trouva quelques disciples, environ au nombre de douze, qui ne connoissoient point le S. Esprit, & n'avoient receu que le baptême de S. Jean. Il les fit baptiser au nom du Seigneur JESUS, puis il leur imposa les mains, & le S. Esprit vint sur eux, ensorte qu'ils parloient diverses langues, & prophetisoient. On voit encore ici, comme à la conversion de Samarie, deux sacremens distinguez. Le baptême qui est donné par d'autres que par les apôtres, comme par des prêtres, ou des diacres : l'imposition des mains pour recevoir le S. Esprit, c'est à dire la confirmation, qui ne peut être donnée que par les apôtres en personne, & par les évêques *Sup. num.* 7.

Act. XIV. 8. leurs ſucceſſeurs. Pendant trois mois S. Paul alloit à la ſynagogue, & y prêchoit hardiment l'évangile: mais comme il y avoit des Juifs endurcis qui diſoient publiquement des paroles injurieuſes contre la doctrine du Seigneur: S. Paul les quitta & ſépara les chrétiens; & aulieu qu'auparavant il n'enſeignoit que les ſamedis dans la ſynagogue, depuis il enſeigna tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. Il le fit pendant deux ans: enſorte que tous ceux qui demeuroient en Aſie, Juifs & gentils, eurent connoiſſance de l'évangile.

Act. XX. 31. Tout le ſéjour de S. Paul à Epheſe, fut d'environ trois ans. Il s'appliquoit jour & nuit à inſtruire & à exhorter les fideles, avec larmes, en public, & en particulier dans les maiſons. Il ne prenoit rien de perſonne: mais fourniſſoit par le travail de ſes mains, à ce qui étoit neceſſaire pour lui, & pour ceux qui l'accompagnoient: montrant l'exemple d'un déſintereſſement parfait. Il ſouffrit de grandes perſecutions de la part des Juifs, qui lui dreſſerent ſouvent des embûches: & combattit contre des hommes plus cruels que les bêtes les plus farouches. En même temps il faiſoit de grands miracles. Juſques-là, que les mouchoirs & les ceintures qui l'avoient touché guériſſoient les maladies, & chaſſoient les démons. Il y avoit des Juifs qui couroient par le monde, faiſant profeſſion de chaſſer les démons par des invocations, qu'ils prétendoient avoir

I. *Cor.* XV. 32.
Act. XIX. 11.
Joſ. VIII. *Antiq.* c. 2. p. 257.
Orig. tract. 35. *in Matth.* XXVII. 63.

été enſeignées par Salomon : on les nommoit exorciſtes. De ce nombre étoient ſept freres, fils de Sceva pontife : deux deſquels s'aviſerent de conjurer un poſſedé par le nom de JESUS, que Paul prêchoit. Le malin eſprit répondit : Je connois JESUS, & je ſçai qui eſt Paul : mais vous autres, qui êtes-vous ? Alors le poſſedé ſe jetta ſur eux, & étant le plus fort, les maltraita de ſorte, qu'ils ſortirent de la maiſon nuds & bleſſez.

Cette action fut connuë de tous les Juifs & de tous les gentils qui demeuroient à Epheſe, & le nom du Seigneur en fut glorifié. Pluſieurs des fidelles venoient confeſſer leurs pechez : exemple remarquable de confeſſion aprés le baptême. Pluſieurs auſſi qui avoient étudié des curioſitez inutiles, aporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde. Le prix en fut compté, & on trouva la valeur de cinquante mille dracmes, revenant à plus de quinze mille livres de notre monnoye. On croit que c'étoit des livres de magie ; Car les Epheſiens donnoient des caracteres fameux dans l'antiquité.

15750. livres, à huit ſols la dracme.
Heſych. Eph. litt. Clem. Alex. 5. Strom.

XLIII.
Mort de Claude. Neron empereur.

L'empereur Claude la treiziéme année de ſon regne, donna au jeune Agrippa roi des Juifs la tetrarchie de Philippe, & la Batanée, y ajoûtant la Traconite, & Abila, qui avoit été la tetrarchie de Lyſanias. Mais en même temps il ôta la Calcide à Agrippa, aprés qu'il en eut joüi quatre années. L'année ſuivante cinquante-quatriéme de J. C. ſous le conſulat d'Aſinius Marcellus, & d'A-

Joſ. xx. *Antiq. c.* 20. *p.* 693. B.
An. de J. C. 54.

Suet. Claud. n. 44. Dio. lib. 60.

cilius Aviola, mourut l'empereur Claude, empoiſonné par ſa femme Agrippine : il étoit en ſa ſoixante-quatriéme année, & avoit regné treize ans & huit mois. Neron ſon fils adoptif, & ſon gendre, lui ſucceda Il. étoit fils d'Agrippine, & de Domitius ſon premier mari, il avoit alors dix-ſept ans, & en regna auſſi treize & huit mois. Ce jeune empereur donna au roi Agrippa une partie de la Galilée, lui ſoumettant Tiberiade & Tarichée. Il lui donna encore Juliade delà le Jourdain, & les quatorze villages d'alentour, laiſſant le reſte de la Judée à Felix gouverneur Romain.

Joſ. XX. Antiq. c. 5. p. 694. Bell. II. 12. p. 696.

XLIV. Epître aux Galates.

Gal. I. 6.

Peu de temps aprés le voyage que S. Paul avoit fait en Galatie, il apprit que quelques faux freres y avoient troublé les fideles ; en leur prêchant que la circoncision étoit neceſſaire, avec tout le reſte des ceremonies de la loi moſaïque : ce qu'ils faiſoient tant pour plaire aux Juifs, que pour ſe mettre à couvert de la perſecution des gentils, en paſſant pour Juifs. Comme S. Paul avoit enſeigné le contraire, ils s'efforçoient de diminuer ſon autorité : en diſant, qu'il n'étoit qu'un apôtre du ſecond rang, comme ſaint Barnabé, choiſi & inſtruit par les premiers apôtres, que J. C. même avoit appellez. Que ces apôtres du premier ordre, comme S. Pierre, S. Jacques & S. Jean étoient les colomnes de l'égliſe, qui avoient vû le Seigneur ſur la terre, & converſé avec lui : qu'ils favoriſoient la circonciſion, & les pratiques

Gal. VI. 12.

ques de la loi, au lieu que Paul les méprisoit, afin d'attirer les gentils.

Pour détruire ces calomnies, & ramener les Galates à sa saine doctrine, S. Paul leur écrivit une lettre vehemente, où il commence par déclarer qu'il est apôtre, non par la vocation des hommes, mais par celle de J. C. & de Dieu le Pere : que c'est J. C. lui-même qui l'a instruit par révélation, sans qu'il ait rien apris des hommes. Qu'aprés sa conversion miraculeuse, il demeura trois ans sans aller à Jerusalem, ni voir les autres apôtres : encore n'y séjourna-t-il alors que quinze jours, & ne vit que S. Pierre & S. Jacques. Qu'il y revint au bout de quatorze ans, suivant une révélation, & confera avec les mêmes apôtres, & avec S. Jean : mais sans rien apprendre d'eux. Il rapporte ensuite comme il résista en face à S. Pierre, parce qu'en se séparant des gentils convertis, il sembloit vouloir les obliger à judaïser.

Gal. I. 1.

I. 12. 13. *&c.*

Gal. II.

Sup. n. 33.

Ayant établi pour sa justification ces faits, dont il prend Dieu à témoin : il explique la doctrine. Il dit que l'homme n'est point justifié par la pratique de la loi ceremoniale, mais par la foi en J. C. ensorte que ceux-mêmes qui sont nez Juifs ont besoin de la foi. Car si la loi étoit suffisante pour la justification, J. C. seroit mort en vain. Il prouve la difference de la foi, & des œuvres de la loi, par les effets sensibles du S. Esprit, & le don des miracles qui étoit commun dans cette église, comme dans les autres. Car,

I. 20.

II. 15. 16.

III. 2. 5.

dit-il, ce n'eſt pas par la pratique de la loi que vous avez receu ces graces, mais par la foi qui vous a été prêchée. Il le prouve par leurs ſoufrances, qui étoient grandes, & ne devoient pas être vaines. Remontant à l'origine de l'alliance
III. 6. de Dieu avec ſon peuple, il dit qu'Abraham a été juſtifié par la foi : par conſéquent que ceux qui ont la foi ſont les vrais enfans d'Abraham : & participent à la benediction qui lui a été promiſe
III. 16. pour toutes les nations. Que les promeſſes faites à Abraham, & à ſon fils en particulier, doivent s'entendre de J. C. & ne doivent pas être annullées par la loi donnée ſi long-temps aprés : par conſéquent l'heritage éternel doit être toûjours donné à la foi, ſuivant la promeſſe. Il explique l'allegorie de deux enfans d'Abraham, Iſmaël né d'une eſclave, & fils d'Abraham ſeulement ſelon la chair: Iſaac né ſelon la promeſſe, & d'une femme libre. Iſmaël eſt la figure de l'anciene alliance, & de la Jeruſalem terreſtre. Iſaac repreſente la nouvelle alliance & la Jeruſalem celeſte, qui eſt
IV. 22. l'égliſe. La loi n'étoit donc qu'une préparation à la grace, qui devoit venir par la foi. La loi étoit
III. 24. comme un tuteur, ou un pédagogue, pour conduire le peuple de Dieu dans ſon enfance, & ſa
IV. 2. premiere jeuneſſe, en le tenant ſujet aux choſes ſenſibles. Les Grecs nommoient pédagogues les eſclaves à qui ils donnoient le ſoin de leurs enfans, pour les conduire, les garder, & même leur donner les premieres inſtructions. S. Paul conti-

nuë : Le temps de la foi, & de la grace étant ve-
nu, il n'y a plus de distinction de Juif, ou de gen- III. 28.
til, de libre, ou d'esclave, d'homme, ou de fem-
me : nous sommes tous un en J. C. tous enfans
d'Abraham, & heritiers des promesses. La cir- V. 6. 14.
concision ne sert plus de rien, mais la foi qui
opere par la charité : car l'amour du prochain
renferme toute la loi.

S. Paul exhorte les Galates à demeurer fermes
dans cette doctrine. Qui que ce soit, dit-il, qui vous I. 8.
anonce autre chose que ce que je vous ay prêché,
fût-ce moi-même, fût-ce un ange du ciel, qu'il
soit anathême. Il est clair qu'il parle de ce qu'il
leur avoit enseigné de vive voix, puisqu'il ne pa-
roît point qu'il leur eût encore écrit. Et ensui-
te : Je vous dis moi Paul, que si vous recevez la V. 2. 3.
circoncision, J. C. ne vous servira de rien, & je
déclare à quiconque la reçoit, qu'il est obligé à
la pratique de toute la loi. Il les exhorte à vivre V. 16.
selon l'esprit, à conserver l'union, à se suporter & VI. 1. 2.
s'excuser les uns les autres, à être liberaux en-
vers ceux qui les instruisent : & à profiter du
temps pour faire du bien à tous : mais particulie-
rement aux fidelles. Il marque qu'il avoit écrit VI. 11.
cette lettre de sa main : & qu'il portoit sur son VI. 17.
corps les marques de J. C. c'est à dire les cicatri-
ces des coups de foüet, ou des autres blessures
receuës en diverses occasions. Ce qu'il dit pour
opposer à la circoncision, dont les autres se van-
toient : & pour montrer qu'il auroit pû se glori-

fier en sa chair, avec bien plus de raison. C'est la substance de l'épître de S. Paul aux Galates.

Act. XIX. 21.

Etant toûjours à Ephese, il se proposa par un mouvement du S. Esprit, de passer en Macedoine & en Achaïe, retourner à Jerusalem, & ensuite aller à Rome. Il envoya devant en Macedoine, deux de ceux qui le servoient dans son ministere, Timothée, & Eraste, & demeura cependant à Ephese, résolu d'y être jusques à la Pentecôte : parce qu'il y voyoit la porte ouverte pour le progrés de l'évangile, quoi qu'avec plusieurs adversaires. Ephese étoit une ville d'un grand abord, à cause de la superstition du temple de Diane. C'étoit la capitale de l'Asie mineure, & la résidence du proconsul : il y avoit quantité de philosophes, d'orateurs, & de gens de lettres de toutes sortes.

Philostr. vit, Apoll. lib. 8.

XLV.
Pemiere épître aux Corinthiens.

S. Paul aprit alors par quelques Corinthiens de la maison de Chloé, qu'il y avoit des divisions dans leur église : que les uns disoient : Je suis disciple de Paul, d'autres : Je suis disciple d'Apollos, d'autres de Pierre, d'autres de J. C. soit que S. Pierre y eût déja prêché ; car il est certain qu'il travailla à l'établisement de l'église de Corinthe, soit qu'ils l'eussent oüi ailleurs. Ils étoient accoûtumés aux disputes des philosophes divisez en plusieurs sectes, dont chacune prenoit le nom de son auteur, & l'élevoit au dessus de tous les autres. Ils se piquoient de sagesse & d'éloquence. S. Paul n'usoit, ni de discours étudiez, ni de syl-

Dion. Cor. ap. Eus. II. *hist.* 25.

Chrys. argum. in 1. *Cor.*

logiſmes réguliers : & n'aſſujettiſſoit pas l'évangile aux loix de la grammaire, ou de la dialectique. Sa prédication étoit principalement appuyée ſur les preuves ſurnaturelles : ſur les propheties, les miracles ; & les marques évidentes de l'eſprit de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il n'enſeignât la ſageſſe veritable, bien plus haute que la ſageſſe humaine : & que ſes diſcours n'euſſent une force merveilleuſe. Il ſavoit raiſonner juſte, & employer les veritez connuës à ſes auditeurs, pour les mener aux conſéquences inconnuës. Il ſavoit étendre, ou reſſerrer ſon diſcours, preſſer, encourager, étoner, adoucir ; exciter, tous les mouvemens convenables ; en un mot il poſſedoit le fonds de la dialectique, & de la réthorique : il ne lui en manquoit que l'écorce. Car au milieu des occupations dont il étoit accablé, il n'avoit pas le loiſir de choiſir, ni d'arranger ſes paroles : & il n'en trouvoit point dans le langage humain, pour exprimer la hauteur de ſes penſées. Ainſi ſon grec n'eſt pas pur : ſouvent le tour de la phraſe eſt hebraïque : ſouvent il néglige la conſtruction du diſcours ; il commence pluſieurs periodes ſans les achever. La ſuite eſt principalement dans les penſées. C'eſt qu'il parloit du cœur, & dictoit rapidement, ſuivant l'impetuoſité de l'eſprit de Dieu ; la lumiere abondante, dont il étoit plein, ne cherchoit qu'à ſortir, & à ſe répandre au déhors. Tant de veritez qui lui étoient toûjours préſentes, & qu'il voyoit extrémement ſimples & unies entr'elles, le preſ-

1. Cor. 11.

Aug. lib. 1. contr. Creſcon. c. 13. 14. &c. & Doctr. Chriſt. lib. IV. c. 7.

ſoient de tout dire à la fois, & à toute occaſion.
Iren. lib. III. c. 7. Delà viennent tant de parentheſes & de digreſſions dans ſes épîtres : tant d'hyperbates & de tranſpoſitions ; qui rendent ſon ſtile difficile.
2. Cor. x. 1. D'ailleurs il vivoit dans une extrême pauvreté, & tout ſon exterieur étoit humble & ſimple. Tout cela le rendoit mépriſable aux Grecs, qui n'étoient pas encore bien guéris de la vaine curioſité.

1. Cor. v. Il avoit encore apris, qu'un des fidelles de Corinthe avoit commis un crime inoüi, même entre les payens, un inceſte avec ſa belle mere, femme de ſon pere.
1. Cor. VI. Que quelques-uns ayant des affaires enſemble, s'adreſſoient aux Juges payens, & plaidoient devant eux, au lieu de prendre des arbitres chrétiens. Que quelques-uns mêmes faiſoient tort à leurs freres.
1. Cor. XI. 17. Qu'il y avoit du déſordre dans leurs aſſemblées eccleſiaſtiques : que dans les repas qui accompagnoient la celebration de l'euchariſtie, les riches aportoient dequoi manger abondamment, & n'en faiſoient point de part aux pauvres.
1. Cor. XII. Que quelques-uns tiroient vanité des dons ſurnaturels qu'ils avoient receus, & affectoient de parler des langues inconnuës.
ibid. XV. 12. Que quelques-uns nioient la réſurrection. Outre ces deſordres dont il étoit informé, l'égliſe de Corinthe lui avoit écrit pour le conſulter ſur pluſieurs articles.
ibid. VII. VIII. Sur la continence, & le mariage : ſur les viandes immolées aux idoles.

ibid. I. 1. Saint Paul répondant aux Corinthiens, met d'a-

bord avec lui Softhenes, qui par conféquent l'accompagnoit à Ephefe. Il les humilie au fujet de leurs divifions; & leur montre, que loin d'être favans & fages comme ils s'imaginoient, ils font encore groffiers & charnels; puifqu'au lieu de s'attacher uniquement à J. C. ils s'attachent à fes miniftres, fe vantant d'être difciples, les uns de Paul, les autres d'Apollos; & voulant fe rendre Juges des apôtres mêmes. Il les humilie encore au fujet de l'inceftueux; & dit, que tout abfent qu'il eft, étant préfent en efprit à leur affemblée, il l'a déja jugé, & l'a livré à fatan pour perdre la chair, & fauver l'efprit. Cet abandonnement à fatan, étoit le retranchement de la focieté des fidelles: c'eft à dire l'excommunication pour un temps, afin de corriger le coupable: fuivie alors, par miracle, de quelque maladie, ou de quelqu'autre playe fenfible. Il ajoûte: Je vous ay écrit dans ma lettre, foit qu'il parle de cette même lettre, ou de quelqu'autre écrite auparavant, qui ne foit pas venuë jufques à nous: Je vous ay, dit-*il*, écrit dans ma lettre, de ne vous point mêler avec les impudiques. Je n'ay pas entendu parler des impudiques, des avares, ou des idolâtres de ce monde: autrement il faudroit en fortir. Mais fi un des freres eft noté pour être impudique, ou avare, ou idolâtre, ou médifant, ou yvrogne, ou voleur, de ne pas même manger avec lui: car je ne juge point de ceux du dehors. Ainfi les chrétiens avoient plus d'éloignement

I. II. III. IV.

Tertull. de pudic. c. 13. *Hier. in Ezech.* XVIII. 19. *Aug. de fide & op. c.* 16. *n.* 48. *Chrifoft. hic hom* 15.

I. *Cor.* V. 9. *Aug. hom.* 50. *c.* 12.

Id. conc. ep. Parm. lib. III. *c.* I. 2.

des chrétiens pecheurs ſcandaleux, quand ils étoient jugez & condamnez par l'autorité de l'égliſe, que des payens mêmes. Cette peine étoit dés auparavant en uſage chez les Juifs : & ils chaſſoient des ſynagogues ceux qui avoient commis de grands crimes. Les Eſſeniens, quand ils étoient excommuniez, n'oſoient même recevoir à manger de perſonne, pour ne pas violer leurs ſermens, & ſe contentoient de vivres d'herbes : enſorte que quelquefois on les laiſſoit mourir miſerablement.

Jo. IX. 22. XV. 2.

Joſ. II. *bell.* *c.* 12. *p.* 787. A.

1. Cor. VI. 7.

S. Paul vient enſuite aux procez ; & dit que c'eſt déja un peché d'en avoir entr'eux, qu'il vaudroit mieux ſouffrir quelque injuſtice, & quelque perte : c'eſt à dire que ces differends étoient ſcandaleux pour les payens : parce que les fidelles étoient principalement recommandables par la charité qui les uniſſoit. D'ailleurs on ne pouvoit ſe préſenter aux tribunaux des payens, ſans quelque peril d'idolâtrie, ne fût ce qu'à cauſe des ſermens. S. Paul veut donc, que ſi les chrétiens ont quelque differend pour les affaires temporelles, ils les faſſent juger par des chrétiens : & afin qu'ils ne s'excuſent pas ſur le manque de gens habiles : il dit que les plus mépriſables d'entr'eux doivent ſuffire, pour de ſi petits interêts. Il eſt clair que ces jugemens ne pouvoient être que de ſimples arbitrages : puiſque toute l'autorité temporelle étoit entre les mains des payens. Or la coûtume a duré long-temps dans l'égliſe,

VI. 1. *Chryſ.* *ibid. hom.* 16.

l'église, que les chrétiens ne plaidoient point devant les infideles, & que les évêques étoient les arbitres de tous leurs differends. *Const. apost. lib. II. c. 45. 46.*

XLVI. Préceptes de continence, &c.

Quant au mariage, S. Paul dit aux Corinthiens, que la continence parfaite est le meilleur état : mais que les personnes mariées se rendront le devoir l'un à l'autre, & ne se separeront qu'un peu de temps pour la priere, & d'un commun accord. De peur, dit-il, que satan ne vous tente, à cause de vôtre incontinence. Car la débauche étoit extrême à Corinthe. L'apôtre ajoute, comme un précepte du Seigneur : qu'il n'est permis, ni à la femme de quitter son mari, ni au mari de quitter sa femme : ou qu'ils doivent demeurer séparés sans se remarier. Puis il dit, comme de son chef : qu'un homme fidele peut demeurer avec une femme infidele, & la femme fidele tout de même, si l'infidele y consent : sans croire devoir éviter l'infidele comme immonde à la maniere des Juifs : parce qu'il est en quelque maniere sanctifié par sa femme. Il conseille à chacun de demeurer en l'état où il étoit, quand il a été appellé au christianisme, circoncis, ou non : libre, ou esclave : marié, ou non. *I. Cor. VII.* *I. Cor. VII. 10.* VII. 12. *Aug. lib 2. de pec. mer. c. 26.*

Il conseille la virginité & la continence à ceux qui sont libres, plûtôt que le mariage : parce que ceux qui ne sont point mariés ne sont occupés que de plaire à Dieu, & de conserver la sainteté du corps & de l'esprit. Au lieu que les personnes *I Cor. VII. 25. 26.*

mariées ſont obligées à prendre ſoin de ſe plaire l'un à l'autre, ſont partagées entre Dieu & le monde, & expoſées à pluſieurs afflictions temporelles. D'ailleurs le temps eſt court, la figure de ce monde paſſe, & il n'eſt permis de s'attacher à rien de ce qui paſſe avec lui. S. Paul té-
VII. 7. moigne aſſez qu'il gardoit lui-même la continence, lorſqu'il dit: Je voudrois que vous fuſſiez tous
VIII. 8. comme moi: & enſuite: Je dis à ceux qui ne ſont point mariez, & aux veuves: Il leur eſt bon de demeurer en cet état; comme j'y demeure.

On void ici la force de la prédication de l'évangile: d'avoir pû introduire une ſi haute perfection dans une ville ſi corrompuë. Car il y avoit à Corinthe un temple de Venus, dont dépendoient plus de mille eſclaves proſtituées, que diverſes perſonnes, hommes & femmes avoient données à la déeſſe; à qui toute la ville étoit dédiée. Il étoit ordinaire de lui voüer de telles offrandes. Ces femmes de Venus étoient employées aux occaſions importantes, pour implorer le ſecours de la déeſſe: elles étoient célébrées par des monumens publics, & par les vers des poëtes les plus illuſtres. Elles cauſoient une grande dépenſe aux étrangers: d'où vint le proverbe: Qu'il n'appartenoit pas à tout le monde d'aller à Corinthe. C'étoit donc déja beaucoup, pour des Corinthiens, de les réduire aux bornes de la chaſteté conjugale. Mais S. Paul les mene à la continence parfaite dans la viduité, ou le célibat, & juſques à

Strabon. lib. VIII. p. 378. D.
Athen. lib. XIII. p. 573. C.

la virginité. Il s'y trouve un ſeul crime, grand à la verité : mais il les en humilie tous : toute l'Egliſe s'en afflige, de telle ſorte qu'il eſt enſuite obligé de les conſoler.

Quant aux viandes immolées, il dit : Nous ſavons que les idoles ne ſont rien, puiſqu'il n'y a VIII. 4.
qu'un DIEU : mais quelques-uns par ignorance VIII. 7.
font ſcrupule de manger de ces viandes comme
immondes. Prenés donc garde, vous qui êtes VIII. 10.
plus éclairés, de ne pas ſcandaliſer les foibles, par la liberté que vous vous donneriés de manger des viandes immolées, & de porter les autres à en
manger contre leur conſcience. Ainſi quoique les X. 19. 20.
idoles ne ſoient rien, toutefois parce que ce qui leur eſt immolé eſt conſacré aux démons, vous ne dévés pas en manger quand vous le conoiſſés pour tel : puiſque vous ne pouvez en même temps par-
ticiper à la table du Seigneur, c'eſt à dire à ſon X. 16.
corps, & à la table des démons. Mangés de tout X. 25. 26.
ce qui ſe vend au marché, ſans vous informer d'où il vient. Si un infidele vous invite, mangés tout ce qui vous ſera ſervi, mais ſi quelqu'un dit : Ceci a été immolé aux idoles : n'en mangés pas, de peur de le ſcandaliſer. Nous ne devons pas ſeulement regarder ce qui nous eſt permis, mais ce qui eſt expédient pour le ſalut des autres.

Il prouve cette maxime par ſon exemple. Je IX.
pourrois, dit il, me faire donner les choſes néceſſaires à la vie, & me faire ſervir. Je pourrois mener avec moi une femme d'entre nos ſœurs,

comme font les autres apôtres, & les parens du Seigneur, & Pierre lui-même. Car nous ne sommes pas les seuls, Barnabé & moi, qui n'ayons pas ce pouvoir. Ces femmes suivoient les apôtres pour les servir, comme sainte Magdelene, & les autres dont parle l'évangile, avoient suivi J. C. S. Paul continuë: Ceux qui servent à l'autel, vivent de l'autel, suivant la loi, & le Seigneur a ordonné à ceux qui prêchent l'évangile, de vivre de l'évangile. Mais je n'ay point voulu user de cette liberté, de peur que l'évangile ne fût à quelqu'un occasion de scandale, si nous paroissions chercher quelque récompense temporelle.

Matth. XXVII. 55. *Luc.* VIII. 2.

Deut. XVIII. 1.

Luc. X. 7.

1. Cor. IX. 25.

Pour montrer que l'on doit s'abstenir de tout pour l'évangile: il se sert de la comparaison des combats solemnels, qui se faisoient en l'honneur des faux dieux. Entre les quatre plus célebres étoient ceux de l'Isthme, qui se faisoient prés de Corinthe en l'honneur de Neptune, & dont la récompense, c'est à dire la marque de la victoire, étoit une couronne d'une espece de persil. Les combats étoient la course, la lutte, les coups de poing, le palet. Les athletes, ou combattans, s'y préparoient dés la jeunesse par des exercices continuels, & un regime trés-exact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes, & à certaines heures, ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes: leur travail, & leur repos étoit reglé. Tels étoient ces combats dont S. Paul se servoit pour exciter les fideles au

Strab. lib. 8. *p.* 380. C.

Horat. art. poët.

Epist. enchir. c. 35.

Mercur. art. gymn. lib. 1. *c.* 15.

travail, & à la mortification ; & il en conclut en disant : Je ne prétends pas courir, ni combattre en vain, mais je châtie mon corps, & le réduis en servitude, de peur qu'aprés avoir prêché les autres, je ne sois reprouvé moi-même. 1. *Cor*. IX. 26.

Il donne ensuite aux fideles de Corinthe divers reglemens ecclesiastiques, confirmant ce qu'il leur avoit enseigné de vive voix. Il défend aux hommes de prier, ou de profétiser la tête couverte d'un voile, comme faisoient les Juifs, & plusieurs payens : parce que l'homme est l'image & la gloire de Dieu. Et au contraire il défend aux femmes de prier ou profétiser sans être voilées : pour marque de leur sujettion, & à cause des anges, c'est à dire des prêtres, & des autres ministres sacrés. Il défend aussi aux hommes de porter les cheveux longs : qui étoit un usage des philosophes, & de ceux que les payens tenoient pour prophetes, ou consacrés aux dieux. Et comme sur ces matieres, de soy indifferentes, on peut avoir divers usages, & raisonner diversement : il conclut par l'autorité, en ces termes : Si quelqu'un semble être contentieux : nous n'avons point cette coutume, ni l'église de Dieu. 1. *Cor*. XI. *Chrys. hic. homil*. 26. *init*.

Il les blame du peu de respect qu'ils aportoient à la cêne du Seigneur, c'est à dire à la sainte eucharistie. Comme J. C. l'avoit instituée le soir en soupant, elle en gardoit le nom : & l'usage étoit de l'accompagner d'un souper de viandes ordinai- XI. 20. *Chris. hic. hom*. 27. *init*.

res, que les chrétiens prenoient tous ensemble, avant que de se séparer : chacun y contribuoit selon son pouvoir, & les pauvres y devoient profiter de l'abondance des riches. Car c'étoit un repas de charité, d'où vient qu'on lui donna le nom grec d'Agape. Mais à Corinthe la division des esprits avoit passé jusques à ce repas. Chacun aportoit son souper, & le mangeoit à part; en sorte que les riches en avoient trop, & les paupres manquant du necessaire, recevoient de la confusion. Pour leur faire voir la grandeur de cette irreverence, l'apôtre les rappelle à l'institution de l'eucharistie. D'où il conclut, que quiconque mange ce pain, & boit ce calice indignement, est coupable du corps & du sang du Seigneur : & qu'il faut s'éprouver avant que de le prendre, pour ne pas manger & boire son jugement. Et c'est, dit-il, pour punition de ces pechez, que plusieurs d'entre vous sont malades, & meurent. Ainsi, mes freres, quand vous vous assemblez, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a besoin de manger plus que les autres, il pourra manger chez lui. Je réglerai tout le reste quand je serai venu. Ces dernieres paroles montrent qu'il ne leur écrivoit pas tout : Et on croit qu'elles enferment les principales céremonies de la consécration, & de la distribution de l'eucharistie, c'est à dire celles qui ont été observées de même maniere dans toute l'église catholique.

Aug. ad Januar. epist. 118. n. 8.

XLVII. Dons des langues, de prophetie, &c.

S. Paul vient ensuite aux effets sensibles du S. Esprit, comme le don des langues, des guérisons miraculeuses, de prophetie : qui dans ces commencemens de l'église étoient repandus si communement sur les fideles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux : ensorte qu'il étoit necessaire de leur donner des regles pour en bien user. Et comme les Corinthiens étoient dans une des villes les plus superstitieuses de la Grece, au milieu des oracles, & des devins : il commence par leur marquer la difference de l'esprit de Dieu, & de l'esprit malin. Les faux prophetes des payens étoient agitez par le démon, qui les faisoit parler malgré eux, leur troublant l'esprit, & les mettant en fureur. L'esprit de Dieu agissoit doucement sur les vrais prophetes, les éclairoit, les rendoit humbles & tranquilles : & leur laissoit la liberté de parler, ou de se taire. Une autre difference est, que l'esprit malin blasphémoit souvent contre J. C. A ces marques on pouvoit discerner les esprits, sans attendre l'événement des propheties.

1. *Cor.* XII.

Chrysost. hic homil. 29.

Lib. pastor. mand. 12.

Ici l'apôtre fait le dénombrement des graces surnaturelles, mettant au dernier rang le don des langues, que les Corinthiens estimoient trop. Il montre que tous ces dons viennent de la même source, qui est l'esprit de Dieu : & tendent à une même fin, qui est l'édification de son église. Comme nôtre corps a plusieurs membres pour differentes fonctions, les unes plus nobles, les

1. *Cor.* XII. 4.

autres moins, ſans qu'ils ayent droit de ſe mépriſer, ou de s'envier les uns les autres : ainſi dans l'égliſe chacun ne doit pas conſiderer l'excellence du don, que lui, ou un autre poſſede, mais l'utilité commune. Il va plus loin, & montre que tous ces dons ſont imparfaits, ne regardant que l'état de la vie préſente : bien inférieurs à la charité, & inutiles ſans elle. D'où s'enſuit que c'eſt
xiii. un étrange deſordre d'en prendre occaſion d'alterer la charité par la vanité & la jalouſie.

xiv. Il exhorte donc les Corinthiens à s'exercer ſurtout à la charité : & s'ils deſirent des dons ſpirituels ; il veut qu'ils recherchent, non les plus merveilleux, par une curioſité puerile ; mais les plus utiles. C'eſt à dire le don de prophetie, plûtôt que le don des langues : & le don d'interpréter la langue, avec celui de la parler. Car ces dons étoient differens. Tel parloit une langue par miracle, ſans l'entendre : & tel autre, par miracle, la ſavoit interpréter. Tous ces dons, quoique diſtribués par le S. Eſprit comme il vouloit, s'accordoient ſouvent aux prieres de ceux qui les demandoient : puiſque S. Paul leur conſeille
xiv. 13. de déſirer l'un plûtôt que l'autre, & leur propoſe la priere comme le moyen de l'obtenir. Il rend raiſon de ce conſeil. Si celui qui a le don de parler une langue, n'a pas le don de l'interpréter, elle ne ſert, ni pour ſon édification ni pour celle des autres : l'eſprit de Dieu prie en lui, ſans que ſa raiſon y ait de part. Celui qui l'écoute ne peut

peut répondre, amen, à sa priere, ne sachant pas même s'il prie. Le don des langues est alors seulement un prodige, pour étoner les infidelles. XIV. 22.
Il peut même les scandaliser. S'ils entrent dans votre assemblée, & vous entendent parler tous diverses langues, ils vous prendront pour des insensez : au contraire, le don de prophetie sert à édifier, à exhorter, à consoler. Un infidele voyant qu'un prophete lui découvre le secret de son cœur, se jettera le visage contre terre, adorera Dieu, & confessera qu'il est veritablement en vous.

S. Paul descend à des réglemens plus particuliers: XIV. 26.
Quand vous êtes assemblez, dit-il, si chacun de vous est inspiré pour chanter un pseaume, pour enseigner, pour déclarer une révélation, parler une langue, ou l'interpréter : que tout se fasse pour l'édification de l'église. Quant à ceux qui ont le don des langues : que deux ou trois tout au plus parlent dans chaque assemblée, l'un aprés l'autre ; & que quelqu'un explique. S'il n'y a point d'intreprête ; que celui qui a le don de la langue se taise dans l'église, & se contente de la parler en particulier, à Dieu, & à lui même. Que deux ou trois prophetes parlent l'un aprés l'autre dans la même assemblée, & que les autres en jugent, de peur qu'il ne s'y mêle quelque faux prophete. Si un de ceux qui sont assis pour écouter reçoit la révélation, que le premier se taise, pour le laisser parler à son tour : car les esprits

Chrisost. hic hom. 36.

des prophetes leur ſont ſoûmis ; & quoiqu'ils ne ſoient pas inſpirez quand ils veulent, ils ne ſont pas forcez de parler. Que les femmes ſe taiſent dans l'égliſe : ſi elles veulent s'inſtruire de quelque choſe, qu'elles le demandent à leurs maris dans leurs maiſons. Que tout ſe faſſe avec paix, avec modeſtie, avec ordre.

Il eſt évident que ces dons ſurnaturels étoient bien frequents, puiſque l'on avoit beſoin de tels réglemens. Et ce n'étoit pas ſeulement à Corin-
xiv. 33. the : S. Paul dit, qu'il enſeigne la même choſe dans toutes les égliſes. Ainſi s'accompliſſoit à la
Marc xiv. 17. lettre la promeſſe de J. C. que ceux qui croiroient en lui parleroient des langues nouvelles, gueriroient les maladies, & feroient d'autres miracles. On void auſſi combien dés lors étoit recommandé l'ordre & la bienſéance dans les aſſemblées de l'égliſe, puiſque les prophetes mêmes, & les autres qui avoient des dons miraculeux, étoient ſoûmis à la diſcipline. Que ſi l'on obſerve ſoigneuſement ce que les apôtres nous ont marqué en divers lieux de leurs écrits ; on y trouvera ce qui nous a été depuis expliqué plus diſtinctement, touchant ces ſaintes aſſemblées. Elles ſe
Act. xx. 7. tenoient le dimanche dans quelque ſale d'une
Heb. x. 25. maiſon particuliere : & il étoit défendu d'y manquer. On y liſoit les ſaintes écritures, non ſeu-
Coloſſ. iv. 16. lement l'ancien teſtament, mais les épîtres des apôtres. Les apôtres, ou les docteurs ordonnez par l'impoſition de leurs mains, c'eſt à dire les

evêques & les prêtres, instruisoient & exhortoient le peuple : souvent aussi c'étoit des prophetes inspirez extraordinairement. On chantoit, ou les pseaumes de David, & les autres anciens cantiques : ou ceux que l'esprit de Dieu dictoit de nouveau. Là étoit la table du Seigneur, l'autel propre aux chrétiens. Là étoit consacrée l'eucharistie, & distribuée aux fidelles : & ils faisoient tous ensemble un repas de viandes communes, qui étoit l'agape.

1. *Cor.* XI.21.
Heb. XIII.10.
1. *Cor.* XI.18.

Aprés tous ces réglemens de discipline, S. Paul vient au dogme de la résurrection : & montre aux Corinthiens que le fondement de toute sa prédication, est la resurrection de J. C. Je vous ay enseigné, dit-il, que J. C. est mort & ressuscité suivant les écritures, & qu'il a apparu à Pierre, puis à tous les onze apôtres : ensuite il a été vû de plus de cinq cens freres tout à la fois, dont plusieurs vivent encore, quelques-uns sont morts ; puis il a apparu à Jacques, puis à tous les apôtres : enfin il m'a aussi apparu, à moi qui suis le dernier de tous, comme un avorton. Que si la résurrection étoit impossible, J. C. ne seroit pas ressuscité, nous serions de faux témoins contre Dieu, notre prédication seroit vaine, & votre foi vaine. Car si nous n'esperions en J. C. que pour cette vie, nous serions les plus miserables de tous les hommes. Pourquoi nous exposerions-nous à toute heure aux perils, & à la mort ? Il faudroit dire comme les impies : Beuvons & mangeons, nous

1. *Cor.* XV.

mourrons demain. Et que feroient ceux qui se baptisent pour les morts? Quoique ce fût que ce baptême, ou ce bain, il paroît que c'étoit quelque ceremonie pieuse, que l'on croyoit utile aux morts, quand on la faisoit à leur intention.

A la fin de l'épître, S. Paul recommande les collectes ou quêtes, qui se faisoient par tout pour les fideles de Judée. Elles semblent avoir succedé à celles que faisoient les Juifs, à la place des offrandes ordonnées par la loi ; les réduisant en or, que l'on envoyoit tous les ans à Jerusalem de toutes les provinces. L'apôtre donne aux Corinthiens, sur ce sujet, la même régle qu'il avoit donnée aux églises de Galatie. Que chacun de vous, dit-il, mette à part chez lui le dimanche, ce qu'il voudra : & que l'on n'attende pas que je sois venu pour faire la quête. Quand je seray présent, j'envoyeray ceux que vous aurez aprouvez par lettres, pour porter votre charité à Jerusalem : & si la chose mérite que j'y aille, ils iront avec moi. Ensuite il leur recommande Timothée comme un ministre fidelle : & leur marque qu'Appollos n'avoit pû aller à eux. Il leur recommande la maison de Stéphanas, de Fortunat, & d'Achaïque qui étoient avec lui à Ephese : & finit par ces paroles : Les églises d'Asie vous saluënt : comme aussi Aquilla & Priscilla avec leur église domestique. C'est chez eux que je loge. Tous les freres vous saluënt. Salüez-vous les uns les autres par le saint baiser. Le salut est de ma

Cicer. pro Flac. n. 28.

I. *Cor.* XVI.

XVI. 10.

XVI. 19.

main. Si quelqu'un n'aime pas N. S. J. C. qu'il soit anathême. Maran atha. Ces deux derniers mots signifient en Syriaque, Notre Seigneur vient, & contiennent une menace du dernier jugement. Telle est la premiere épître de S. Paul aux Corinthiens.

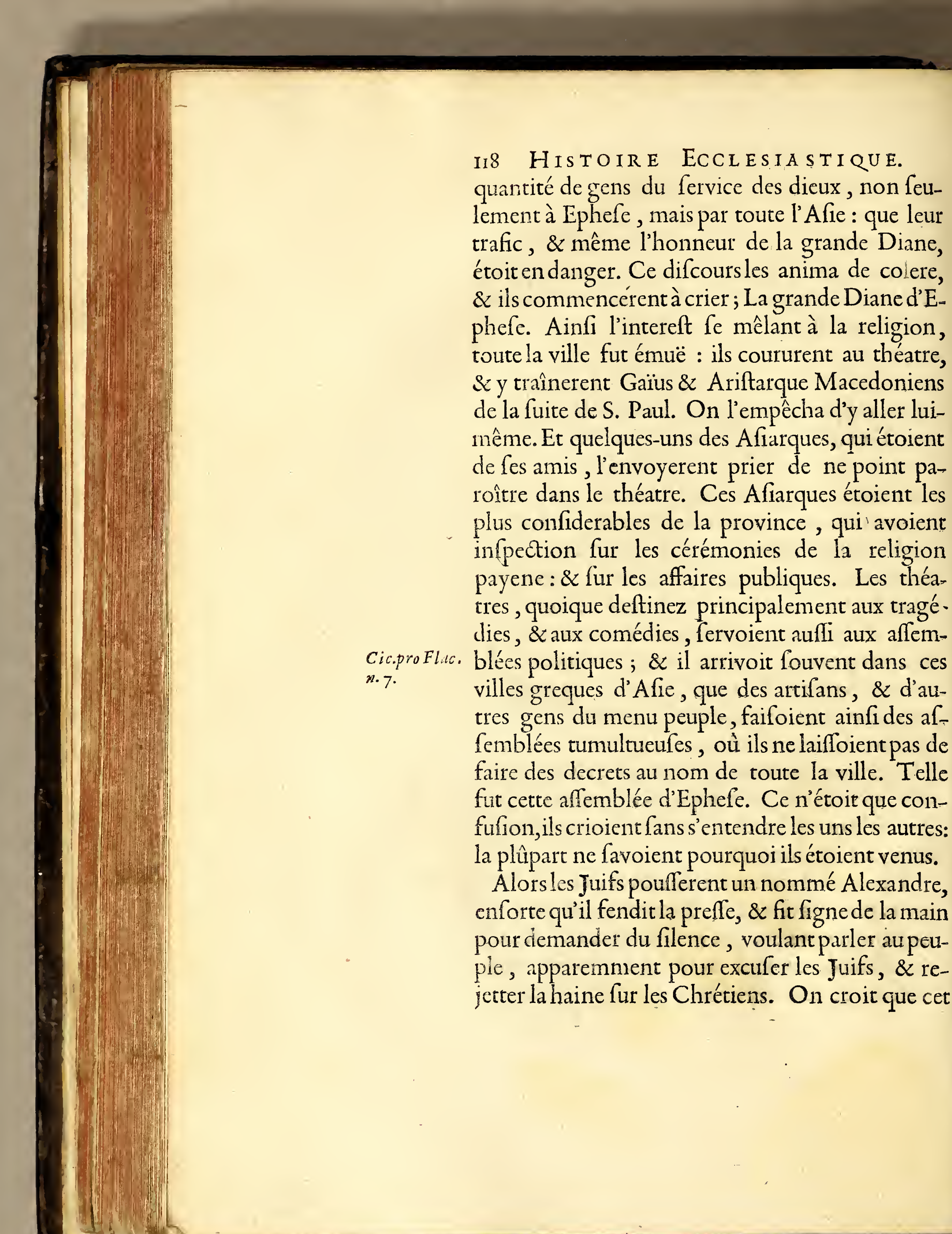
XLVIII. Tumulte à Ephese. *Act.* XIX. 23.

Comme il étoit encore à Ephese, aprés avoir résolu de passer en Macedoine : il arriva un grand tumulte à l'occasion de l'évangile. Le temple de Diane d'Ephese étoit une des merveilles du monde. Toute l'Asie avoit contribué à le bâtir pendant quatre cens ans. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, large de deux cens vingt, soutenu de cent vingt-sept colomnes de soixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un Roi ; ornées de sculptures. La charpente du toit étoit de cedre : les portes de ciprés. On avoit choisi ce bois, parce qu'il se conserve beau plus long-temps. L'idole étoit fort petite. Les uns disoient qu'elle étoit d'ébene, les autres de bois de vigne : & que c'étoit toûjours la même, quoique le temple eût été rebâti sept fois. Il eût falu plusieurs volumes, pour décrire les ornemens & les richesses de ce temple. On venoit le voir de fort loin : & les étrangers étoient curieux d'en emporter des modeles.

Pausl. lib. 7. *pag.* 405. *Strab. lib.* 14. *p.* 640. *Plin. lib.* XVI. *c.* 40. XXXVI. *c.* 14.

Un orfévre nommé Démetrius, faisoit de ces petits temples d'argent, & entretenoit un grand nombre d'ouvriers que ce travail enrichissoit. Il les assembla un jour avec les autres, du même métier, & leur representa que Paul détournoit

Act. XIX. 24.



quantité de gens du ſervice des dieux, non ſeulement à Epheſe, mais par toute l'Aſie : que leur trafic, & même l'honneur de la grande Diane, étoit en danger. Ce diſcours les anima de colere, & ils commencérent à crier ; La grande Diane d'Epheſe. Ainſi l'intereſt ſe mêlant à la religion, toute la ville fut émuë : ils coururent au théatre, & y traînerent Gaïus & Ariſtarque Macedoniens de la ſuite de S. Paul. On l'empêcha d'y aller lui-même. Et quelques-uns des Aſiarques, qui étoient de ſes amis, l'envoyerent prier de ne point paroître dans le théatre. Ces Aſiarques étoient les plus conſiderables de la province, qui avoient inſpection ſur les cérémonies de la religion payene : & ſur les affaires publiques. Les théatres, quoique deſtinez principalement aux tragédies, & aux comédies, ſervoient auſſi aux aſſem-
Cic. pro Flac. n. 7. blées politiques ; & il arrivoit ſouvent dans ces villes greques d'Aſie, que des artiſans, & d'autres gens du menu peuple, faiſoient ainſi des aſſemblées tumultueuſes, où ils ne laiſſoient pas de faire des decrets au nom de toute la ville. Telle fut cette aſſemblée d'Epheſe. Ce n'étoit que confuſion, ils crioient ſans s'entendre les uns les autres: la plûpart ne ſavoient pourquoi ils étoient venus.

Alors les Juifs pouſſerent un nommé Alexandre, enſorte qu'il fendit la preſſe, & fit ſigne de la main pour demander du ſilence, voulant parler au peuple, apparemment pour excuſer les Juifs, & rejetter la haine ſur les Chrétiens. On croit que cet

Alexandre étoit un ouvrier en cuivre, dont S. Paul se plaint lui-même. Les gentils l'ayant reconnu pour Juif, s'écrierent tous d'une voix : La grande Diane d'Ephese : & ce cri dura environ deux heures. Enfin le secretaire de la ville ayant appaisé le peuple, dit : Ephesiens, qui ne sait que cette ville honore la grande Diane fille de Jupiter ? Ces hommes, que l'on a amenez, n'ont commis, ni sacrilege, ni blasphême contre votre déesse. Si Démetrius, & ses compagnons, ont quelque differend avec quelqu'un, il y a des proconsuls & des tribunaux, où ils peuvent se pourvoir. Si vous demandez quelqu'autre chose, on pourra la traiter dans une assemblée legitime. Car, pour celle-ci, nous courons hazard d'être accusez de sédition. Par ce discours il congédia l'assemblée : & ainsi Dieu moderoit les esprits les plus échauffez, pour ne pas arrêter le progrés de son évangile. Aprés que ce tumulte fut apaisé, S. Paul apella les disciples, les exhorta, leur dit adieu, & partit pour Macedoine.

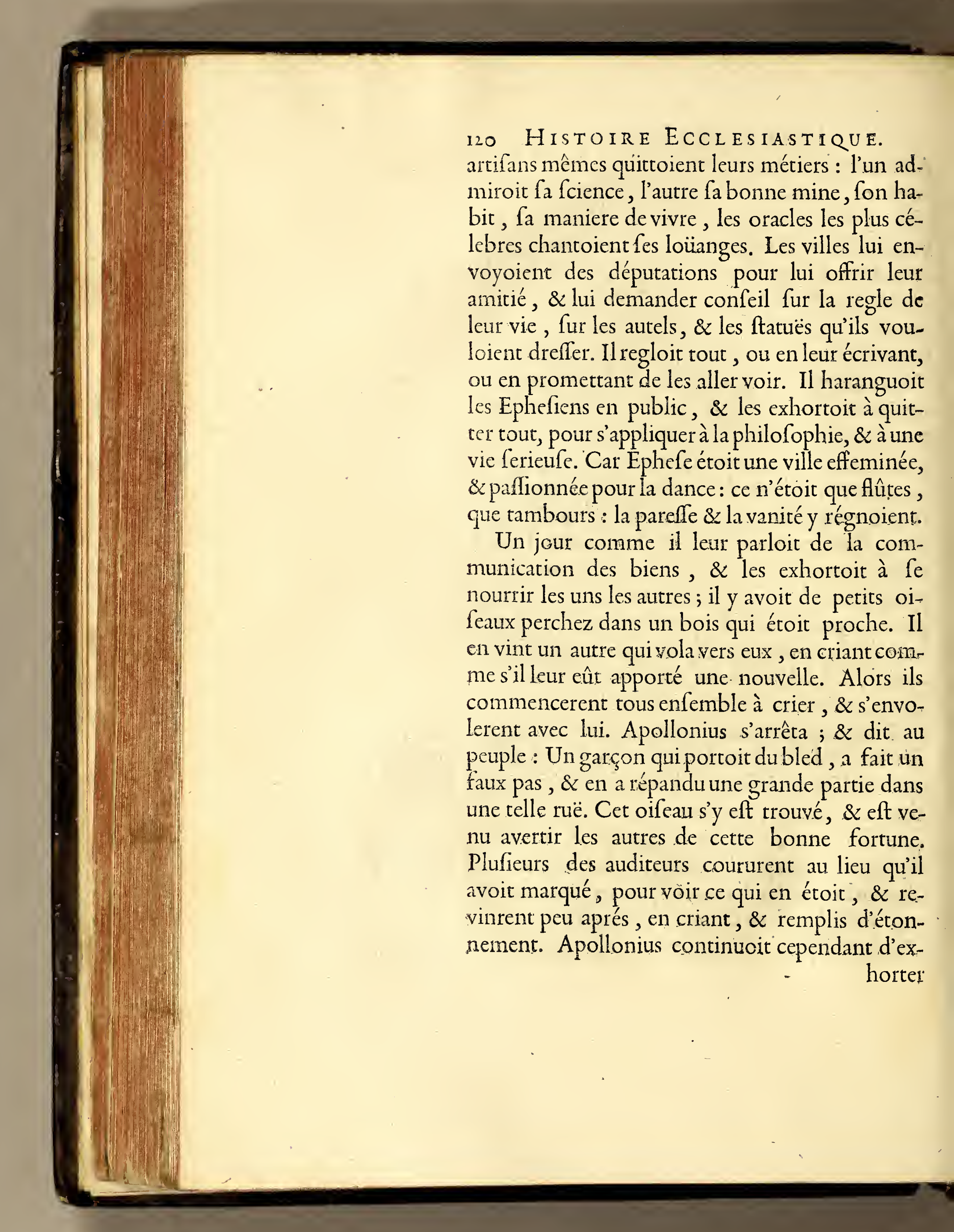
2. Tim. IV. 14.

XLIX.
Apollonius de Tyane à Ephese.

Tandis qu'il travailloit avec tant de succés à détruire l'idolatrie en Asie & en Grece : Apollonius de Tyane s'éforçoit de la soûtenir. Car ce fut en ce temps, & au commencement du régne de Neron, qu'il vint à Ephese. Au retour de son grand voyage des Indes, il fut mal receu à Antioche, où les sciences greques n'étoient pas estimées. Il passa en Chipre, & delà en Ionie, & s'arrêta à Ephese. Tout le monde le suivoit, les

Philostr. vita Apoll. l. III in fi.

lib. IV. c. I.



artiſans mêmes quittoient leurs métiers : l'un admiroit ſa ſcience, l'autre ſa bonne mine, ſon habit, ſa maniere de vivre, les oracles les plus célebres chantoient ſes loüanges. Les villes lui envoyoient des députations pour lui offrir leur amitié, & lui demander conſeil ſur la regle de leur vie, ſur les autels, & les ſtatuës qu'ils vouloient dreſſer. Il regloit tout, ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguoit les Epheſiens en public, & les exhortoit à quitter tout, pour s'appliquer à la philoſophie, & à une vie ſerieuſe. Car Epheſe étoit une ville effeminée, & paſſionnée pour la dance : ce n'étoit que flûtes, que tambours : la pareſſe & la vanité y régnoient.

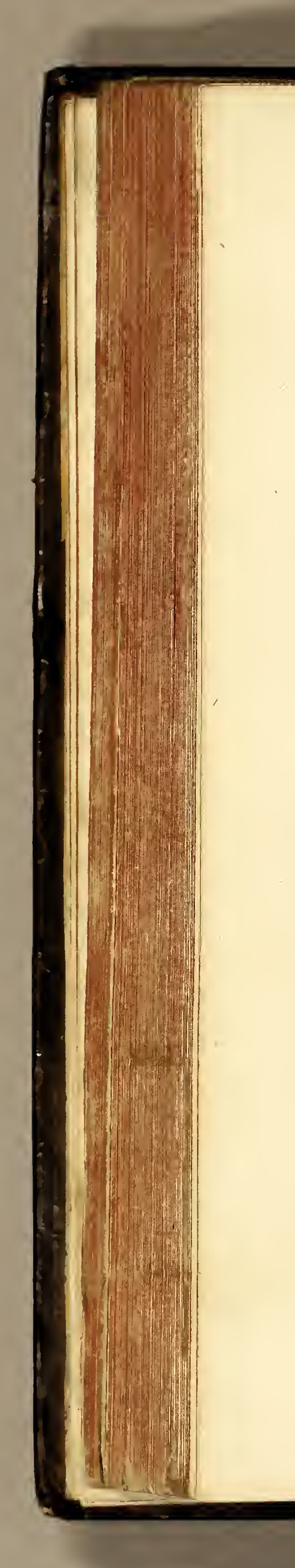
Un jour comme il leur parloit de la communication des biens, & les exhortoit à ſe nourrir les uns les autres ; il y avoit de petits oiſeaux perchez dans un bois qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux, en criant comme s'il leur eût apporté une nouvelle. Alors ils commencerent tous enſemble à crier, & s'envolerent avec lui. Apollonius s'arrêta ; & dit au peuple : Un garçon qui portoit du bled, a fait un faux pas, & en a répandu une grande partie dans une telle ruë. Cet oiſeau s'y eſt trouvé, & eſt venu avertir les autres de cette bonne fortune. Pluſieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avoit marqué, pour voir ce qui en étoit, & revinrent peu aprés, en criant, & remplis d'étonnement. Apollonius continuoit cependant d'exhorter

horter

horter le peuple à se communiquer leurs biens par cet exemple des oiseaux. On crut ainsi qu'il entendoit leur langage. Mais il est aisé de juger qu'il avoit remarqué en passant ce blé répandu, & avoit inventé le reste.

Il passa aux autres villes d'Ionie. A Smirne trouvant les citoyens studieux, & curieux des belles connoissances, il les y encouragea, & les exhorta à s'estimer plus eux-mêmes, que leur ville. Elle passoit pour la plus belle qui fût sous le soleil, tant par sa situation sur le bord de la mer, que par l'agrément de ses bâtimens, les galeries, les peintures, l'or dont elle étoit ornée. Alexandre le grand l'avoit bâtie telle qu'elle étoit alors. Les Ephesiens rapellerent Apollonius pour les délivrer d'une peste. Etant arrivé, il les assembla, & leur dit: Prenez courage, je feray cesser aujourd'huy la maladie. Il les mena tous au théatre, où il y avoit un temple d'Hercule libérateur. Là il aperceut un pauvre vieillard couvert de haillons, & portant une besace, qui demandoit l'aumône. Frapez, dit-il, cet ennemi des dieux: jettez-lui le plus de pierres que vous pourez. Les Ephesiens avoient peine à s'y résoudre: ce miserable leur faisoit pitié, & leur demandoit grace d'une maniere fort touchante. Mais Apollonius ne cessa point de les presser, qu'ils ne l'eussent assommé & accablé de pierres, en sorte qu'ils en éleverent sur lui un tres-grand monceau. Aprés un peu d'intervalle, Apollonius leur dit d'ôter les pier-

Pausan. lib. 7. p. 404.



res, & de voir quel animal ils avoient tué. Ayant découvert la place, ils ne trouverent qu'un grand chien : & ne douterent point que le vieillard n'eût été un fantôme, & un mauvais démon. Ils éleverent à la place même une ſtatuë d'Hercule. C'eſt ainſi qu'Appollonius délivra Epheſe de la peſte. On croira, ſi l'on veut, que le démon fit paroître un fantôme pour favoriſer ſon prophete. Mais il eſt aſſez vrai-ſemblable qu'il n'y eut que de la hardieſſe & de l'induſtrie. Qu'en faiſant ôter les pierres, il y fit mettre un chien mort ; & que l'on ne chercha pas plus avant. Car il eſt aiſé d'impoſer à un peuple prevenu.

c. 4. 5. Allant en Grece il s'arrêta à Ilium, & prétendit qu'Achille lui étoit aparu, & lui avoit revelé
c. 6. pluſieurs ſecrets de l'Iliade. Puis il vint à Athénes : où d'abord le hierophante refuſa de l'initier aux myſteres d'Eleuſine, comme un magicien, & un homme qui n'étoit pas pur du commerce avec les démons. Mais Apollonius paya de hardieſſe, & voyant les Athéniens fort ſuperſtitieux, il leur parla des ceremonies de leur religion. Comment il faloit ſacrifier en chaque temple à chacun des dieux ; à quelle heure du jour, ou de la nuit, on devoit offrir des ſacrifices, des libations, ou des prieres. Il prétendoit ſavoir les raiſons myſterieuſes des ſtatuës, & de leurs diverſes poſtures. Sur les libations il donnoit ces préceptes importans : qu'il ne faloit point boire dans la coupe dont on les faiſoit ; mais la garder pure pour les dieux.

Qu'elle devoit avoir des oreilles ; & que c'étoit par là qu'il faloit verser la libation, parce que c'est par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folatre qui étoit présent à ce discours, s'éclata de rire. Mais Apollonius dit, qu'il étoit possedé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de sortir, & pour signe de sa sortie, de renverser une statuë. Ce qu'il fit, & le jeune homme devint si sage, qu'il prit même l'habit de philosophe, & la maniere de vivre d'Apollonius. S'il avoit commerce avec les démons, comme les payens même l'en accusoient ; on peut bien croire, qu'ils s'entendoient avec lui, pour entrer dans les hommes & en sortir, afin de lui donner crédit ; & d'obscurcir les miracles des chrétiens qui les chassoient tous les jours.

Il reprit les Athéniens de leur maniere de célébrer les baccanales ; en ce qu'au lieu des spectacles reglez, ce n'étoit par toute la ville que danses effeminées : où les uns étoient habillez en heures, les autres en nymphes, les autres en bacchantes, en representant les poësies d'Orphée. Il les rapelloit au courage & à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna aussi les spectacles de gladiateurs qui se donnoient à Athénes. Il visita tous les temples de la Grece qui étoient fameux par des oracles, & tous les lieux où se faisoient les combats consacrez aux dieux. Etant à l'Isthme de Corinthe, il dit : Cette langue de terre sera coupée, ou plûtôt ne le sera pas,

Suet. Ner. c. 19.

Ce qui fut pris pour une prédiction de l'entreprise de Neron, qui commença à la faire couper, & n'acheva point. Mais il étoit difficile qu'une telle prophetie ne s'accomplit. Enfin Apollonius vint à Rome aprés avoir parcouru toute la Grece.

L.
S. Paul en Macedoine.
Seconde épître aux Cothiens.

Cependant S. Paul étant parti d'Ephese, alloit en Macedoine. Etant venu à Troade, & y trouvant la porte ouverte pour l'évangile, il n'y eut point de repos, parce qu'il n'y rencontra point Tite son disciple. Il passa le détroit de l'Hellespont, vint en Macedoine, la parcourut, & exhorta les freres par plusieurs discours. Tite l'y vint trouver, & le consola par les bonnes nouvelles qu'il lui aporta de Corinthe : lui racontant combien ils avoient été touchez de sa lettre précédente, le regret qu'ils avoient de son absence, leurs larmes, leur zele pour le contenter. Il lui dit encore, que dés l'année précedente l'Achaïe étoit prête à fournir sa contribution pour les fideles de Judée : & l'apôtre se servit de cet exemple pour exciter les Macedoniens, quoique déja disposez à contribuer abondamment à proportion de leur pauvreté.

2. Cor. II. 12. — *Act.* XX. 2. — *2. Cor.* VII. 6. — *2. Cor.* IX. 2. — VIII. 3.

S. Paul étant ainsi instruit de l'effet de sa premiere épître aux Corinthiens, leur en écrivit une seconde adressée en son nom, & au nom de Timothée, à l'église de Corinthe, & aux fideles de toute l'Achaïe. Il leur marque d'abord qu'il a souffert en Asie une persecution extrême, & au dessus de ses forces, jusques à desirer la mort. Ce

2. Cor. I. 1. — *ibid.* I. 8.

qui ſemble marquer quelque tentation plus violente, que la ſedition de Démetrius. Il ajoûte, que *ibid.* 15.
s'il a changé le deſſein qu'il avoit de les aller voir, comme il leur avoit promis par la lettre precedente : ce n'eſt, ni par legereté, ni par une conduite humaine : mais pour les épargner, & pour *ibid.* 23. II. 1.
s'épargner la douleur de traiter ſeverement ceux 2.
qui ne s'étoient pas encore corrigez de leurs pe- VII. 9. XII. 20.
chez, & de voir les autres dans l'affliction extrê- XIII. 10.
me où ils étoient du crime de l'inceſtueux. C'eſt 2. *Cor.* II. 6.
pourquoi jugeant qu'il étoit aſſez puni, par la correction que l'égliſe de Corinthe lui avoit faite, & la douleur qu'elle avoit témoignée de ſon cri-
me : il les prie de lui pardonner, & de le rece- 8.
voir à la paix, & leur demande cette indulgence comme une preuve de leur obéïſſance. Il en rend raiſon. De peur que le coupable ne ſoit accablé 7.
d'une triſteſſe exceſſive; & que nous ne nous laiſſions ſurprendre aux artifices du démon, en pouſſant ce miſerable au deſeſpoir. Suivant ces ma- 11.
ximes, les paſteurs ont ſouvent uſé d'indulgence envers les pecheurs, touchez de la ferveur de leur contrition, ou de quelqu'autre raiſon importante.

S. Paul employe la plus grande partie de cette épître à relever ſon miniſtere, & à montrer combien ſa conduite eſt au deſſus de celle des faux apôtres, qui abuſoient de la crédulité & de la pieté des fideles. Ils les traitoient d'une maniere XIII. 13. XI.
dure & inſolente, exerçoient ſur eux un empire 20.
abſolu, comme ſur des eſclaves : les pilloient &

les mangeoient, en exigeant de grosses retributions : & les chrétiens souffroient tout avec patience, les prenant pour de vrais ministres de J. C.
xi. 22. Ils se vantoient d'être Israëlites, & de la race d'A-
Tit. 1. 10. braham. Car les Juifs étoient les pires de ces faux docteurs. Ils faisoient valoir leurs travaux & leurs
2. Cor. x. 12. 13. soufrances pour l'évangile, & cherchoient à s'élever en abaissant les autres. Ils méprisoient S.
x. 1. 10. Paul, comme parlant grossierement : & disoient: Ses lettres, à la verité, ont de la force, & il cherche à vous étonner par là : mais sa présence, & son discours, n'ont rien que de bas & de méprisable. Ils le traitoient, comme si sa conduite eût été purement humaine.

ii. 15. iii. iv. Se trouvant donc obligé à se recommander, & à se loüer lui-même : il commence par leur faire remarquer la sincerité parfaite de son procedé : prenant leur conscience à témoin de la droiture de sa conduite, & des effets qu'ils ont sentis de sa prédication. Il montre l'excellence de son ministere par l'avantage de la nouvelle alliance, écrite dans les cœurs par le S. Esprit ; audessus de l'ancienne, écrite sur des tables de pierre : & il nomme le ministere de Moïse, un ministere de
iii. 7. 9. condamnation & de mort ; parce que la loi, sans la grace, ne rendoit les hommes que plus cou-
v. 18. pables. Il dit, que les apôtres sont les ambassadeurs que Dieu a envoyez pour lui réconcilier le monde par J. C. Mais il ménage tellement ce qu'il dit de grand de lui-même, qu'aussitôt il

le corrige, & rapporte tout à Dieu. Faiſant une IV. 7.
oppoſition continuelle de la foibleſſe humaine qui eſt en lui, & dans les autres apôtres, & de la vertu divine qui s'y déclare: en ſorte que leurs ſoufrances répréſentent la mort de J. C. & leurs operations ſurnaturelles, avec les effets qu'elles produiſent dans les fideles, font paroître ſa vie glorieuſe & celeſte. IV. 10. 11. 12. X. 1. 3. 4.

Ce dont il ſe vante le plus, c'eſt de ſes ſoufrances. Encore traite-t-il ce diſcours de folie & d'extravagance, & n'y vient que par pure neceſſité. Il dit, que les apôtres ſoufroient tout pour ne choquer perſone, & ne donner aucun pretexte de blâmer leur miniſtere, qu'ils gardoient une égalité parfaite dans les mauvais & les bons traitemens, & dans toute ſorte d'états. Venant à ſes ſoufrances en particulier, il dit qu'il a été ſouvent en priſon, ſouvent battu, ſouvent en peril de mort. Que les Juifs lui ont donné par cinq fois trente-neuf coups. C'étoit leur maniere de foüetter. La loi défendoit de donner aux coupables plus de quarante coups. De peur d'excéder par mégarde, ils en donnoient un de moins; & frapoient le patient depuis la ceinture en haut, avec un foüet compoſé de quatre couroyes. S. Paul ajoûte, qu'il a été trois fois battu de verges; c'eſt à dire par les licteurs des magiſtrats Romains, qui délioient leurs faiſſeaux & donnoient pluſieurs coups avec les baguettes. Il fut ainſi traité à Philippi. Il ajoute, qu'il a été lapidé une fois, c'é- XI. 1. 16. VI. 3. 4. XI. 24. *Deut.* XXV. 3. *Thalm. Maccoth. c.* 3. *n.* 10. 13. *Act.* XVI. 22. *Act.* XIV. 18.

toit à Lyſtres, Par ceux qui avoient voulu l'adorer. Qu'il a fait naufrage trois fois, & a paſſé un jour, & une nuit dans la haute mer : ſe ſauvant à la nage, comme il eſt à croire. Puis il marque en général les divers périls qu'il avoit courus ſur les rivieres, dans les villes, dans la ſolitude, de la part des voleurs, des gentils, des faux freres. Il ajoûte le travail, la fatigue, les veilles, la faim, la ſoif, les jeûnes volontaires, le froid, la nudité : & pardeſſus tout, comme le plus grand de tous ſes travaux, ſon aplication continuelle au gouvernement de toutes les égliſes.

Chryſ. hic. homil. 25.

2. Cor. 12.

Enfin il vient aux révélations, & particulierement à celle qu'il avoit euë quatorze ans auparavant : & toutefois aprés tant d'excuſes il ne peut encore ſe réſoudre à ſe nommer : & ne parle qu'en tierce perſone : & auſſitôt pour s'humilier il revient à ſes foibleſſes, & dit : De peur que la grandeur des révelations ne m'éleve, un éguillon de ma chair m'a été donné, un ange de ſatan, qui me donne des ſouflets : par où il ſignifie, ou les adverſaires qui le perſécutoient, ou quelque incommodité corporelle, ou une tentation violente, ſoit d'orgueil, ſoit de quelqu'autre vice. Car la chair ſignifie les hommes charnels, & en général tous les effets de la concupiſcence. Il ajoûte : J'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer, & il m'a dit : Ma grace te ſuffit : car ma puiſſance éclate plus dans la foibleſſe de la creature. C'eſt ainſi que S. Paul ſe loüe malgré lui, pour

Tertull. de pudic. c. 13.
Chriſ. hic. hom. 26.

pour fortifier les Corinthiens contre les artifices des faux apôtres.

Il s'excuſe d'une choſe : c'eſt de les avoir inſtruits gratuitement. Ce qu'il ne fait point par ironie. Mais les fidelles étoient alors ſi charitables, & ſi reconnoiſſans envers ceux qui les inſtruiſoient, qu'ils étoient affligez ſi l'on ne recevoit rien d'eux, & diſpoſés à s'en offenſer comme d'une marque de mépris ou d'indignation. S. Paul s'en juſtifie donc ſérieuſement : & montre que ce n'eſt pas manque d'affection, mais pour ne donner aucun prétexte de gloire à quelques-uns des faux apôtres, qui affectoient de ſe diſtinguer en ne prenant rien. Et puis, dit-il, je ne cherche pas vos biens, mais vous-mêmes. Aprés s'être ainſi excuſé, & recommandé, il les avertit que tout ce diſcours ne tend qu'à leur édification, afin qu'ils ſe corrigent des défauts qu'il leur a reprochés par ſa premiere lettre : des diſputes, des jalouſies, des animoſités, des diviſions, des médiſances, des murmures, de l'enflûre, de la ſédition : & que ceux qui avoient auparavant commis des pechés d'impureté, en faſſent pénitence. Car, dit-il, je viendray à vous pour la troiſiéme fois. On ne voit point quelle a été la ſeconde : ſi ce n'eſt qu'au premier voyage il fût allé de Corinthe à quelque ville voiſine, & revenu à Corinthe. Il ajoûte, qu'il entendra les témoins, & jugera dans les formes : & qu'il n'uſera plus d'indulgence. Mais auſſi-tôt il prie Dieu de n'être

xi. 7. xii. 13. xi. 12. xii. 14. xii. 19. xiii. 1. xiii. 7. 10.

point obligé à leur faire de mal, ni à user durement de la puissance qu'il a receuë pour l'édification, & non pour la destruction. C'est ainsi que la charité ingenieuse de S. Paul lui fait mêler la douceur à la severité, & l'humilité à la hardiesse, dans sa seconde épître aux Corinthiens.

LI.
Epître aux Romains.
Act. xx. 3.

Aprés avoir parcouru la Macedoine, il passa en Grece, & y demeura trois mois. Il vint à Corinthe pour la troisiéme fois, suivant sa promesse. Comme il étoit prêt à en partir pour retourner à Jerusalem, il écrivit aux Romains; c'est à dire principalement aux gentils convertis; car il y en avoit déja un grand nombre, soit que S. Pierre, ou d'autres, les eussent instruits. Leur foi étoit celebre par tout le monde: par tout on parloit de leur science, de leur charité, de leur obéïssance. L'église de Rome étoit mêlée de plusieurs Juifs, sans compter ceux qui n'étoient pas convertis: & il y avoit de frequentes disputes entr'eux & les Grecs, c'est à dire les gentils. Les Juifs trouvoient mauvais qu'on les admît à la grace de l'évangile, sans les obliger à la circoncision, ni aux observances legales. Car ils les regardoient toûjours comme des nations immondes: se glorifiant au contraire d'être la nation choisie, à qui Dieu avoit promis son Christ, & donné sa loi. Il leur sembloit donc que la grace de l'évangile leur étoit deuë, à cause des promesses de Dieu, & de leurs bonnes œuvres: & ils ne comprenoient pas qu'ils eussent besoin d'un rédem-

Rom. xv. 25.
Orig. præf. in Rom. Theod. in Rom. I. *Hier. præf. lib.* 2. *in Gal. Rom.* I. 8. xv. 14. xvi. 19.
Aug. expos. incho. init.

pteur pour les délivrer de leurs pechez. Car ils ne connoissoient point d'autre justice, que la pratique des œuvres exterieures marquées par la loi : ils croyoient être sans peché, pourveû qu'ils l'eussent ainsi accompli ; & ils croyoient la pouvoir accomplir par leurs propres forces. Ainsi ils ne connoissoient la necessité ni de la pénitence, ni de la confiance au mediateur. Tels étoient les Juifs charnels.

Les Grecs au contraire, c'est à dire les gentils, se glorifioient de la philosophie, qui leur avoit fait connoître & pratiquer la plûpart des préceptes de la morale, sans le secours de la révélation, & de la loi : & méprisoient les Juifs, qui aprés avoir receu de Dieu tant de graces, lui avoient été tant de fois rebelles, & enfin avoient rejetté & crucifié le Christ. S. Paul travaille dans l'épître aux Romains à humilier les uns & les autres. D'abord il humilie les Grecs, c'est à dire les payens les plus sages, & les Philosophes : montrant que les lumieres dont ils se vantoient n'ont servi qu'à les rendre plus coupables. Ils ont, dit-il, retenu la verité de Dieu captive injustement. Car le connoissant par les merveilles de ses ouvrages, ils ne l'ont point glorifié, ni fait conoître aux peuples ce qu'ils en conoissoient. Socrate, par exemple, avoit une haute idée de la divinité : mais étant accusé de ne pas adorer les dieux d'Athenes, il l'a nié, & ses disciples ont pris soin de l'en justifier. Les sages du monde,

Rom. 1. 18.

Plato apolog. Socr. Xenoph. lib. 1. mem. init.

Rom. I. 21. ajoûte S. Paul, n'ayant pas rendu gloire à Dieu, à cause des connoissances qu'il leur avoit données, & s'étant arrêtés à leurs pensées, comme si elles fussent venuës d'eux-mêmes; ils sont tombés dans l'aveuglement & l'égarement d'esprit, qui les a jettés dans l'idolatrie. Ce qui semble convenir particulierement aux sages des Egyptiens, dont les Grecs avoient pris la plûpart de leurs
I. 24. superstitions. En punition de ces crimes, Dieu les a livrés à leurs propres passions, qui leur ont fait commettre des infamies abominables, & abuser de leurs corps par toutes sortes d'impudicités. Ce qui étoit commun à tous les idolâtres: & se voit particulierement dans les discours de
Rom. I. 29. Socrate, & de ses disciples. Ce renversement de raison, & ce déréglement du cœur, même dans les plus sages, a attiré tous les vices dont l'apôtre fait ici le dénombrement: & il ne dit rien qui ne fût alors commun à Rome, & dans la cour de Neron, telle que Tacite la décrit. Cependant la lumiere naturelle de la raison n'étoit pas
II. I. éteinte dans ces payens si corrompus, quand il s'agissoit de juger les actions des autres, en qui ils condamnoient tous les vices ausquels eux-mêmes étoient sujets; sur tout les Philosophes, qui s'établissoient juges des mœurs.

L'apôtre vient ensuite aux Juifs, & les humilie
II. 17. en décrivant leur orgueil. Ils s'attachoient à leur nom de Juifs, ou d'Israëlites; ils se reposoient sur leur loi; & ne s'en servoient pas pour la prati-

quer, mais pour l'admirer, & la loüer; méprisant ceux qui n'avoient pas de si belles connoissances. Ils se glorifioient en Dieu, d'une gloire humaine; qui ne se raportoit pas à lui, mais à eux, pour dire qu'ils étoient son peuple choisi & bien-aimé: au contraire, ils le deshonoroient en violant sa loi, qu'ils élevoient si haut par leurs paroles. Les Juifs n'avoient donc aucun avantage sur les gentils du côté du merite: ils n'étoient pas plus dignes de la grace de l'évangile; puisque tous, Juifs & gentils, étoient également enveloppés dans le peché: & que tous, sans distinction, avoient besoin de la puissance de Dieu, pour être justifiez gratuitement par sa grace, en vertu de leur foi en J. C. Il explique comment la foi seule est le principe de la justification, sans que Dieu ait égard aux œuvres précédentes: puis qu'autrement ce seroit une récompense, & non pas une grace.

III. 9.
III. 23. 24.
IV. 4. 5.

Puis il revient à ce qui réünit les Juifs & les Gentils dans la même église. Ce ne sont pas seulement les enfans d'Abraham, selon la chair, ni ceux qui sont circoncis comme lui, qui sont sauvés: mais les enfans de la promesse, & les imitateurs de sa foi. Donc les Juifs ne doivent pas mépriser les gentils. Les gentils, non plus, ne doivent pas mépriser les Juifs, quoique le gros de la nation soit réprouvé: parce que cette nation est la racine & le tronc sur lequel l'église des gentils est entée: en sorte qu'elles ne font qu'une

IV. 11. 12.
IX. 8.
XI. 18. 19.

ſeule égliſe, & un même corps d'enfans de Dieu. La ſévérité de Dieu, à l'égard des Juifs qui ont abuſé de ſa grace, doit tenir en crainte les gen-
XI. 12. 15. 25. tils qu'il a appellés à leur place. Ici l'apôtre découvre, qu'à la fin des ſiecles, aprés que tous les predeſtinez des nations ſeront entrés dans l'égliſe, tous les Juifs ſe convertiront : & ce grand miracle ranimera la foi de tous les autres fidelles.

XII. Il exhorte les Romains à l'humilité, à la concorde, & au bon uſage de la Prophetie, & des autres dons ſurnaturels que Dieu donnoit à quelques-uns pour l'utilité de l'égliſe. Mais il n'inſiſ-
Chryſoſt. in 1. *Cor. hom.* 29. te pas tant ſur ce point, que dans la premiere épître aux Corinthiens : parce que les Romains en uſoient mieux. Il recommande l'obéïſſance
XIII. aux puiſſances temporelles : de peur que quelques-uns n'abuſaſſent de ce qu'il diſoit de la liberté de l'évangile. Et il la recommande à toutes perſonnes généralement; ſans excepter, ni prê-
Chryſoſt. hic. hom. 23. tre, ni Prophete, ni qui que ce ſoit. Il donne des régles ſemblables à celles qu'il avoit don-
Rom. XIV. nées aux Corinthiens : pour ne point ſcandaliſer ceux qui avoient des ſcrupules touchant les viandes immolées aux idoles, ou impures de quelqu'autre maniere ſuivant la loi. La foibleſſe de quelques-uns alloit juſques à ne manger que des herbes pour plus grande ſeureté. Il veut donc, que ceux qui étant plus éclairés, ſe croyent tout permis, ne mépriſent point les autres; & que les plus ſcrupuleux ne condamnent point les pre-

miers. Il donne la même regle pour l'obſervation des jours : c'eſt à dire les jeûnes, les premiers jours des mois, & les autres fêtes des Juifs. Parce que ces œuvres étoient indifferentes d'elles-mêmes, & que tous avoient également bonne intention : les uns croyoient honorer Dieu en obſervant ſa loi à la lettre, les autres croyoient l'honorer davantage en uſant de la liberté de l'évangile. Les régles générales ſont, de conſerver la charité, & ne jamais agir contre notre con- xiv. 23.
ſcience.

S. Paul dit enſuite, qu'il a prêché l'évangile de- xv. 16.
puis Jeruſalem, tout autour de la mer, juſques en Illyrie : ſans avoir bâti ſur le fondement d'autrui, mais l'anonçant principalement à ceux qui n'en avoient point oüi parler : & qu'il déſire depuis long-temps d'aller à Rome, mais qu'il en a été xv. 26.
empêché juſques alors. Maintenant, dit-il, je m'en vais à Jeruſalem pour le ſervice des ſaints. Car la Macedoine & l'Achaïe ont trouvé bon d'y contribuer pour les pauvres d'entre les fidelles qui y ſont. Et c'eſt leur devoir. Car ſi les gentils participent à leurs graces ſpirituelles, ils doivent auſſi leur fournir les ſecours temporels. Quand donc je leur auray remis ce ſecours, j'irai chés vous pour paſſer en Eſpagne. Je vous prie de m'aider de vos prieres, afin que je ſois délivré des infideles de Judée ; & que mon ſervice ſoit une offrande agreable aux ſaints de Jeruſalem. C'eſt ainſi que cet apôtre regardoit l'aumône comme

un tribut & un ſacrifice : & il ſongeoit plus à contenter le cœur des pauvres, qu'à ſoulager leur neceſſité.

Rom. XVI. Il recommande aux Romains Phebé diaconeſſe de l'égliſe de Cencrée prés de Corinthe, qui alloit à Rome, & les prie de la recevoir & de l'aſſiſter dans ſes affaires. Il les prie de ſaluër Priſça, ou Priſcilla, & ſon mari Aquila, qui par conſéquent étoient retournés à Rome. Ils ont expoſé leurs têtes, dit-il, pour me ſauver la vie. Il ſaluë auſſi leur égliſe domeſtique : par où il montre que l'on s'aſſembloit chés eux à Rome, comme à Corinthe chés Caïus. Il ſaluë encore Epenetus, les prémices de J. C. en Aſie : Marie, qui avoit beaucoup travaillé à Rome ; Andronic & Junia, qu'il nomme ſes parens, qui ont été, dit-il, en priſon avec moi, qui étoient chrétiens devant moi, & ſont illuſtres entre les apôtres. Car on donoit le nom d'apôtres à pluſieurs, outre les douze : aparemment à ceux qui avoient anoncé l'évangile, les premiers, en quelque lieu. Il ajoûte Ampliat, Urbain, Stachys, Apellés, & done à chacun ſon éloge. Il ſaluë auſſi ceux de la maiſon d'Ariſtobule : Herodion, qu'il nomme ſon parent ; & les chrétiens de la maiſon de Narciſſe. Ils pouvoient être connûs, pour avoir été de la famille de Narciſſe le fameux afranchi de l'empereur Claude, qu'Agrippine fit mourir au commencement du regne de Neron. L'apôtre ſaluë encore Tryphena, Tryphoſa, & Perſide ; & loüe ces

[Ibid.] v. XVI. 23.

Euſ. I. *hiſt. c.* 12.

Tacit. 13. *annal. init.*

ces trois femmes, & leurs travaux, pour le Seigneur. Il saluë Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobas, Hermes, & les freres qui étoient avec eux. Il saluë Philologue & Julia, Nerée & sa sœur, & Olympiade, & tous les fideles qui étoient avec eux. Voilà les chrétiens de Rome, à qui S. Paul se recommande en particulier : & on peut croire que c'étoient les plus saints & les plus illustres de cette église. Leurs noms grecs font voir, que la plûpart étoient venus de Grece, & d'Orient. Le plus remarquable de tous, est Hermas, à qui les anciens atribuent le livre du pasteur. S. Paul nomme aussi dans l'épître aux Romains, quelques-uns de ceux qui étoient avec lui. Timothée, dit-il, le compagnon de mes travaux, vous saluë, & Lucius, & Jason, & Sosipater mes parens. Ce Lucius peut bien être S. Luc l'évangéliste : car il étoit avec S. Paul. Tertius qui avoit écrit la lettre, met aussi son salut. Ensuite est nommé Gaïus hôte de S. Paul, & de toute l'église : c'est à dire, qui prêtoit sa maison pour les assemblées. Puis Eraste tresorier de la ville de Corinthe, & Quartus.

Eus. III. *hist.* c. 3. *Hier. de Script.*
Rom. XVI. 21.

S. Paul aprés avoir demeuré trois mois en Grece, vouloit s'embarquer pour passer en Syrie, mais les Juifs lui dresserent des embûches, qui l'obligerent à retourner par la Macedoine. Il fut accompagné par Sopater de Berée fils de Pyrrhus, par Aristarque & Second, tous deux de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, Timothée, Tychique & Trophyme d'Asie. Ceux-là passe-

LII. Suite des voyages de S. Paul. Troade, Milet.
Act. XX. 3.

rent devant, & attendirent à Troade. S. Paul s'embarqua à Philippi, aprés les jours des azymes, ayant S. Luc avec lui. Ils vinrent en cinq jours à Troade, où ils trouverent Sopater, & les autres, qui les attendoient, & y demeurerent ſept jours. Le dimanche, les fideles étant aſſemblés pour la fraction du pain, c'eſt à dire pour la célébration de l'Euchariſtie, S. Paul commença à leur parler, & pouſſa ſon diſcours juſques à minuit. Ils étoient dans une ſalle à manger à un troiſiéme étage, où grand nombre de lampes étoient allumées, & les fenêtres ouvertes, comme en païs chaud. Un jeune homme, nommé Eutychus, s'étant aſſis ſur une fenêtre, s'endormit profondement, & tomba dehors, en ſorte qu'il fut levé mort. Saint Paul deſcendit, & le reſſuſcita: puis étant remonté, il fit la fraction du pain, & mangea; & aprés les avoir entretenus juſques au jour, il partit. On void ici qu'ils célébroient déja l'Euchariſtie à jeun; & ne faiſoient pas de difficulté, en cas de beſoin, de paſſer le Dimanche entier ſans manger.

Aug. ep. 86. ad Caſul. c. 12. n. 28.

Aug. ibid.

S. Paul étant parti de Troade, alla par terre à Aſſon, où il s'embarqua avec S. Luc, & ſes autres compagnons, qui s'y étoient rendus par mer. De là ils paſſerent à Mitylene dans l'iſle de Leſbos: le lendemain à l'iſle de Chio: le jour ſuivant à celle de Samos, & le troiſiéme à Milet en la terre ferme. C'étoit, aprés Epheſe, la ville la plus conſiderable d'Aſie. S. Paul paſſa tout exprés

Strab. lib. 14.

devant Ephese, sans s'y arrêter ; de peur d'y être retenu par les freres : car il se pressoit d'arriver à Jerusalem pour y être le jour de la pentecôte, à cause du grand concours du peuple qui y viendroit pour la fête. De Milet il envoya à Ephese, & assembla les prêtres & les évêques des églises voisines. Il leur représenta combien il avoit travaillé, & soufert pour les églises d'Asie ; le soin qu'il avoit pris de les instruire en public & en particulier, l'exemple qu'il leur avoit donné d'être parfaitement desinteressés, jusques à subsister du travail de leurs mains. Il leur déclara qu'il ne les reverroit plus, & que le S. Esprit l'avertissoit de tous côtés, que des chaînes & des aflictions l'attendoient à Jerusalem. Aprés leur avoir parlé, il se mit à genoux, quoique ce fût le temps paschal, & pria avec eux. Ils fondoient en larmes, & se jettant à son cou, ils le baisoient : & le conduisirent ainsi jusques au vaisseau.

Chrys. hic. homil. 43. in Act.

Iren. III. c. 14.

Act. XX. 36.

De Milet, S. Paul avec S. Luc, & ses compagnons, passa à l'isle de Cos, le lendemain à l'isle de Rodes, puis à Patare dans la terre ferme en Lycie. Là ils trouverent un vaisseau qui passoit en Phenicie, & s'y embarquerent. Etant à la hauteur de l'isle de Chipre, ils la laisserent à gauche, & allerent moüiller à Tyr, où le vaisseau devoit laisser sa charge. Ils y demeurerent sept jours avec les chrétiens : qui disoient à Paul en esprit de prophetie, qu'il n'allât point à Jerusalem. Il ne laissa pas de partir. Ils le conduisirent tous avec

leurs femmes & leurs enfans, jusques hors la ville; & s'étant mis à genoux sur le rivage, ils prierent avant que de se séparer.

De Tyr S. Paul fit le reste du voyage par terre. Il alla d'abord à Ptolemaïde, où il demeura un jour chés les freres avec S. Luc, & sa compagnie. Ils partirent le lendemain, & vinrent à Cesarée; où ils logerent chés S. Philippe, l'un des sept diacres, qui étoit évangeliste, c'est à dire, chargé d'anoncer l'évangile. Il avoit quatre filles vierges, & prophetesses. S. Paul demeura quelques jours chés lui: & cependant le prophete Agab étant venu de Judée, prit la ceinture de S. Paul, & s'en lia les pieds & les mains, disant de la part du S. Esprit: Les Juifs lieront ainsi à Jerusalem celui à qui appartient cette ceinture, & le livreront entre les mains des gentils. S. Luc, & les autres disciples vouloient empêcher S. Paul d'aller à Jerusalem; mais ils ne pûrent le persuader. Ils se mirent donc en chemin; & quelques disciples de Cesarée se joignirent à eux, amenant celui qui devoit les loger à Jerusalem. C'étoit un ancien disciple du nombre des soixante-douze, nommé Mnason, de l'isle de Chipre. Ils arrivent à Jérusalem assez tôt pour y célébrer la pentecôte, suivant le projet de S. Paul.

2. *Tim.* IV. 5.

Chrys. hom. 45. *in Act.* XXI. 14.

LIII.
S. Paul à Jerusalem, & sa prise.
Act. XXI. 18.

Le lendemain de leur arrivée, ils allerent chez S. Jâques l'apôtre évêque de Jerusalem, où tous les prêtres s'assemblerent. S. Paul leur raconta en détail ce que Dieu avoit fait chez les gentils

par ſon miniſtere. Ils en loüerent Dieu, & lui dirent : Vous voyez, mon frere, combien il y a de milliers de Juifs convertis. Ils ſont tous zelez pour la loi, & ont oüi dire que vous enſeignez aux Juifs répandus entre les gentils, de la quitter entierement, & de ne point circoncire leurs enfans. Ils ſavent vôtre arrivée. Voici donc ce que nous vous conſeillons. Nous avons quatre hommes qui ont accompli leur vœu de Nazaréens, préparez-vous pour ſacrifier avec eux, afin que tous ſachent, que ce qu'ils ont oüi dire de vous eſt faux, & que vous obſervez la loi comme les autres. Quant aux gentils convertis, nous nous en tenons à ce que nous leur en avons écrit : de s'abſtenir de l'idolatrie, des viandes immolées & étoufées, du ſang, & de la fornication. S. Paul ſuivit ce conſeil ; il ſe purifia, & entra le lendemain dans le temple avec les Nazaréens, déclara l'accompliſſement de leur vœu, & aſſiſta aux ſacrifices qui furent offerts par chacun d'eux.

La ceremonie de la purification des Nazaréens duroit ſept jours. Ils alloient finir, quand les Juifs d'Aſie voyant S. Paul dans le temple, mirent la main ſur lui, & exciterent tout le peuple, en criant : Au ſecours. Voici cet homme qui prêche par tout contre le peuple, la loi, & le temple ; & qui l'a même profané, y faiſant entrer des gentils. Ils avoient veû Trophime d'Epheſe dans Jeruſalem avec S. Paul, & croyoient qu'il

Num. VI. 9.

Act. XXI. 27.



l'eût fait entrer au temple. Le concours du peuple fut grand. On tira S. Paul hors du temple, dont on ferma aussitôt les portes. Le tribun de la cohorte Romaine qui faisoit garde auprés du temple, averti que toute la ville étoit en tumulte, accourut avec des soldats & des centurions. Quand les Juifs le virent, ils cesserent de battre S. Paul, qu'ils alloient tuer.

Le tribun le fit d'abord charger de deux chaînes : & ne pouvant savoir de quoi il s'agissoit, à cause du tumulte, & des voix confuses : il le fit mener à la citadelle, c'est à dire à la forteresse Antonia, qui étoit à Jerusalem le logement de la garnison Romaine. Elle joignoit le temple, au coin du septentrion au couchant : & l'on y montoit par plusieurs degrés. Les princes Assamonéens l'avoient bâtie, & nommée Baris : mais Herode la réparant luy avoit changé de nom en l'honneur de Marc Antoine. Au dedans elle avoit la magnificence d'un Palais, & les commodités d'une ville : au dehors elle étoit fortifiée & flanquée de quatre tours. Par sa hauteur elle commandoit le temple, comme le temple commandoit la ville. En y arrivant, les soldats portoient S. Paul sur les degrés, tant la foule du peuple étoit grande. Il demanda au tribun : Puis-je vous parler ? Le tribun lui demanda, s'il savoit le grec. Car c'étoit la langue commune des orientaux, avec les Romains. Puis il lui dit : N'es-tu pas cet Egyptien qui as excité du tu-

Jos. xv. *Antiq. c.* 14. *p.* 544. C. & vi. *Bell. c.* 15. *p.* 919. *D.*

multe ces jours passez, & as mené au desert quatre mille Sicaires ?

En effet peu de temps auparavant un imposteur venu d'Egypte à Jerusalem, & faisant le prophete, persuada au peuple de le suivre au mont des olives, à un quart de lieuë de la ville, où ils devoient en voir tomber les murailles à son commandement: en sorte qu'ils entreroient par les bréches. Felix, gouverneur de Judée, l'ayant apris, fit armer de la cavalerie & de l'infanterie, & marcha à leur tête contre ce peuple, que l'Egyptien avoit séduit. Il y en eut quatre cens de tués, & deux cens de pris : l'Egyptien s'enfuit dans le combat, & ne parut plus. Dans le même temps s'éleverent plusieurs autres imposteurs, qui attirerent dans les deserts le peuple crédule ; promettant de leur faire voir de grands miracles. Felix en dissipa plusieurs. Il fit aussi punir plusieurs voleurs, entr'autres Eleazar fils de Dinée, qu'il prit en trahison, aprés lui avoir promis de ne lui point faire de mal : mais l'ayant en son pouvoir, il le mit aux fers, & l'envoya à Rome, avec plusieurs autres. Il y en avoit un grand nombre qu'il fit crucifier en Judée.

LIV. Séditions en Judée. Sicaires. *Jos.* XX. *Antiq. c.* 6. II. *Bell. c.* 22. *p.* 796. E.

Ce fut le même Felix ; qui, sans y penser, introduisit les Sicaires, ou assassins. Il haïssoit le souverain Pontife Jonathas, qui l'avertissoit souvent de ses fautes, voyant qu'elles retomboient sur lui-même : car c'étoit Jonathas qui l'avoit demandé à l'empereur, pour gouver-

ner la Judée. Ces avis l'avoient rendu insuportable à Felix. Il promit de l'argent à un nommé Dores de Jerusalem, qui paroissoit le plus fidele ami de Jonathas, & lui persuada de le faire assassiner. Celui-ci employa pour ce dessein, quelques-uns de ces voleurs, dont le païs étoit plein. Ils vinrent à Jerusalem sous prétexte de religion, avec des poignards cachés sous leurs habits, & s'étant aprochés de Jonathas, ils le tuerent. Ce crime étant demeuré impuni, ils y prirent goût. Ainsi à toutes les fêtes il se trouvoit de ces voleurs, qui se mêloient dans la foule, & commettoient des meurtres, dont ensuite ils feignoient d'être les plus indignés: en sorte qu'il étoit impossible de les reconnoître: & personne n'étoit en seureté, même dans le temple. Les uns commettoient ces crimes, pour exercer leurs vengeances particulieres, les autres pour gagner de l'argent. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbés comme les cimeterres des Perses; & parce qu'en latin *sica* signifie un poignard, ils furent nommés par les Romains *Sicarii*, & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tout le païs, excitoient le peuple à la révolte, & pilloient les maisons de ceux qui demeuroient dans l'obéïssance des Romains. A Jerusalem même ce n'étoit que des séditions.

Jos. xx. *Antiq. c.* 7.

Jos. xx. *Antiq. c.* 6.

Le roi Agrippa ayant donné le souverain sacerdoce à Ismaël fils de Phabée: la division se mit entre les pontifes & les moindres sacrificateurs, à

à qui les principaux citoyens ſe joignirent. Ils marchoient accompagnez d'hommes inſolens & ſéditieux : ils ſe diſoient des injures, & ſe jettoient des pierres, ſans que perſone les retînt : comme s'il n'y avoit point de gouvernement dans la ville. Les pontifes en vinrent juſques à envoyer leurs gens dans les aires, où les grains étoient entaſſez, pour enlever les décimes des prêtres : en ſorte que quelques-uns des plus pauvres qui n'avoient que ces décimes pour vivre, mouroient de miſere. Jeruſalem ſe trouvoit en cet état, quand S. Paul fut pris.

LV. S. Paul priſonnier à Jeruſalem. *Act.* XXI. 39.

Le tribun lui ayant demandé s'il étoit l'Egyptien ſéditieux; il répondit ſimplement ce qu'il étoit : & demanda permiſſion de parler au peuple. L'ayant obtenuë, il ſe tint debout ſur les degrez qui menoient à la citadelle, & fit ſigne de la main. On fit un grand ſilence, & il commença à parler en hebreu vulgaire, c'eſt-à-dire en ſyriaque : ce qui redoubla l'attention. Mes freres, dit-il, & mes peres, écoutez ma défenſe. Je ſuis un homme Juif né à Tarſe en Cilicie, nourri en cette ville aux pieds de Gamaliel, ſelon la verité de la loi de nos peres, pour laquelle j'étois zelé, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. J'ai perſecuté cette ſecte juſques à la mort, comme le ſouverain pontife & les Senateurs peuvent le témoigner. Enſuite il leur raconta ſon voyage à Damas, la viſion qu'il eut en chemin, ſa converſion, ſon baptême : ſon retour à Jeruſalem, *Act.* XXII.

& la ſeconde viſion dans laquelle J.C. lui dit, que les Juifs ne recevroient point ſon témoignage, & l'envoya aux gentils.

Les Juifs écouterent S. Paul juſques-là : mais quand il vint à nommer les gentils, qu'ils avoient en horreur, ils s'écrierent : Otez cet homme, il ne doit pas vivre. En criant ils ôtoient leurs manteaux, & jettoient de la pouſſiere en l'air. Le tribun fit mener S. Paul dans la citadelle ; & voulant ſavoir la cauſe qui mettoit les Juifs en telle furie contre lui, il voulut le faire foüetter, & le mettre à la queſtion. S. Paul étoit déja lié, quand il dit au centurion qui étoit preſent : Vous eſt-il permis de foüetter un citoyen Romain, ſans l'avoir jugé ? Le centurion l'alla dire au tribun : qui vint lui-même demander à S. Paul, s'il étoit citoyen Romain. Oüi, dit-il, je le ſuis. Le tribun répondit : J'ai acheté bien cher ce droit de cité. Moi, dit S. Paul, je l'ai par ma naiſſance. En effet, c'étoit un privilege de la ville de Tarſe : tous ſes citoyens étoient cenſez Romains, & elle portoit le titre de Municipium plus grand que celui de Colonie, parce que dans les guerres civiles elle avoit témoigné ſon affection pour Jules Ceſar, & enſuite pour Auguſte, juſques à prendre le nom de Juliopolis. S. Paul ayant declaré qu'il étoit citoyen Romain, ceux qui devoient le tourmenter ſe retirerent auſſi-tôt : & le tribun craignit d'être repris, même de l'avoir fait lier. Car il n'étoit pas permis de faire foüetter, ou battre de verges les

Dio. lib. 47. pag. 309.

Valer. Max. lib. 4. c. 1. Cic. in Verr. lib. 5. n. 54.

citoyens Romains, pour quelque cause que ce fût. Le lendemain le tribun voulant savoir plus éxactement de quoi S. Paul étoit accusé, le délia, fit assembler le sanedrin, ou conseil des Juifs, & le fit paroître au milieu d'eux. Comme il commençoit à parler, le souverain pontife Ananias commanda de lui donner un souflet. S. Paul lui dit: Dieu te frapera, muraille blanchie. On lui représenta que c'étoit le souverain Pontife, & il s'excusa, disant: Je ne savois pas qu'il le fût, car la loi défend de donner des maledictions au prince du peuple.

Act. XXIII.

Exod. XXII. 21.

Il n'est point merveilleux que S. Paul, quoique Juif, & nourri à Jerusalem, ne conût point Ananias, ou ne seût pas qu'il étoit souverain pontife. Il y avoit peu séjourné depuis sa conversion, c'est à dire depuis prés de vingt-cinq ans: & pendant ce temps il y avoit eu grand nombre de pontifes. Car depuis le regne d'Herode, ils n'étoient plus à vie: & ne succédoient plus selon l'ordre légitime. Ce roi fit venir de Babilone un nommé Ananéel, homme méprisable, quoique de la race sacerdotale: & à son exemple les autres rois, & les gouverneurs Romains, changerent les pontifes à leur gré; en sorte que depuis cet Ananéel, jusques à la ruine de Jerusalem, il y en eut vingt-huit dans l'espace de cent sept ans. Cette confusion marquoit assez, que l'ancien sacerdoce alloit s'abolir, pour faire place au nouveau. Le pontife que S. Paul ne conoissoit pas, étoit Ananias fils de Nébedée,

Jos. XV. *Antiq. c.* 2. & XX. *c.* 18. *p.* 701.

Eus. I. *hist. c.* 6.

Jos. xx. *Antiq.c.3.c.5.p.692.* E. *c.* 6. *Sup.num.*40. qui étant en charge quatre ou cinq ans auparavant, avoit été envoyé à Rome enchaîné avec d'autres, par Quadrat gouverneur de Syrie, & depuis délivré par la faveur du jeune Agrippa: c'étoit Ismaël, fils de Phabée, qui étoit alors pontife en fonction. Mais Ananias ne laissoit pas d'en conserver le titre & les honneurs, comme Anne du temps de Caïphe.

*Act.*XXIII.6. S. Paul sachant, qu'une partie de ceux qui composoient le sanedrin, étoient pharisiens, & une partie saducéens, s'écria: Mes freres, je suis pharisien, fils de pharisien. Il s'agit ici de la résurrection des morts. Ces paroles mirent la division entr'eux. Car les saducéens ne croyoient, ni la résurrection, ni anges, ni esprits: les pharisiens croyoient l'un & l'autre. Ainsi plusieurs s'éleverent, & disoient: Nous ne trouvons rien de mauvais en cet homme: si un ange, ou un esprit lui a parlé, qu'y trouve-t-on à dire? Ils s'échaufferent tellement les uns contre les autres, que le tribun craignant qu'ils ne missent S. Paul en pieces, le fit enlever par des soldats, & mener à la citadelle. La nuit suivante, le Seigneur lui apparut, & lui dit: Courage, comme tu m'as rendu témoignage à Jerusalem, il faut aussi que tu me le rendes à Rome.

*Act.*XIII.12. Le lendemain il y eut plus de quarante Juifs qui se présenterent au pontife, & aux senateurs, & leur dirent: Nous avons fait vœu de ne boire, ni ne manger, que nous n'ayons tué Paul. De-

mandez donc au tribun de l'amener dans le conseil, comme pour être encore examiné, & avant qu'il approche, nous le tuërons. S. Paul en fut averti par ſon neveu, fils de ſa ſœur; & le fit conduire au tribun par un centurion, qui dit: Le priſonnier Paul m'a prié de vous envoyer ce jeune homme, qui a quelque choſe à vous dire. Le tribun le prit par la main, le tira à part, & lui demanda quel avis il avoit à lui donner. Le jeune homme lui expliqua la conjuration; & le tribun le renvoya, aprés lui avoir recommandé le ſecret. Puis il appella deux centurions, & leur commanda de tenir prêts deux cens ſoldats, pour aller à Ceſarée, avec ſoixante & dix cavaliers, & deux cens archers: & des chevaux pour monter Paul, & partir à trois heures de nuit.

Le tribun craignoit que S. Paul ne fût tué par les Juifs, & qu'on l'accusât de s'être laiſſé corrompre. C'eſt pourquoi il l'envoya à Felix gouverneur de Judée, qui demeuroit à Ceſarée, & lui écrivit une lettre, où il marquoit que ce priſonnier étoit citoyen Romain, que les Juifs ne l'accuſoient que de queſtions de leur loi, & que toutefois ils l'avoient voulu tuer. L'ordre du tribun fut executé. Les ſoldats menerent S. Paul de nuit à Antipatride. Le lendemain ils lui laiſſerent les cavaliers pour l'eſcorter pendant le reſte du chemin, & s'en revinrent au camp à Jeruſalem. Les cavaliers étant arrivez à Ceſarée, préſenterent S. Paul au gouverneur, & lui donnerent



la lettre du tribun Lysias. Il s'informa de quelle province étoit le prisonier ; on lui dit qu'il étoit de Cilicie. Je vous entendrai, dit-il, quand vos accusateurs seront venus, & il le fit garder dans le palais d'Herode.

LVI.
S. Paul accusé devant Felix.
Act. xxiv.

Cinq jours aprés, le pontife Ananias vint à Cesarée avec quelques senateurs, & un orateur nommé Tertullus. Ils se presenterent au gouverneur : Paul fut cité, & Tertullus déployant sa rétorique pour se rendre le juge favorable, commença par un exorde étudié, & dit : La paix que vous nous procurez, & les biens que nous avons receus par votre sage conduite, attirent de nous, illustre Felix, des sentimens continuels d'une extrême reconnoissance. Mais pour ne pas vous tenir plus long-temps, je vous prie, ayez la bonté de nous écouter en peu de mots. Nous avons trouvé cet homme pernicieux, qui excite par tout le monde des séditions entre les Juifs, étant chef de la secte des Nazaréens : & qui a même voulu prophaner le temple. Nous l'avons pris, voulant le juger selon notre loi : mais le tribun Lysias est survenu, & nous l'a enlevé avec une grande violence, nous renvoyant devant vous. Si vous voulez l'interroger, vous pourrez aprendre la verité de sa bouche. Les Juifs ajoûterent, que la chose étoit comme Tertullus avoit dit : Le gouverneur fit signe à S. Paul de parler, & il dit : Je me défens de bon cœur, sachant que vous êtes juge de cette nation depuis plusieurs années,

Car vous pouvez apprendre, qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis allé à Jeruſalem faire mes prieres. J'avoüe que je ſers Dieu ſuivant cette ſecte qu'ils traitent d'hereſie, croyant à la loi, & aux prophetes, & eſperant la réſurrection des morts. Je ſuis venu, aprés pluſieurs années, aporter des aumônes à ma nation, & des offrandes. Ils m'ont trouvé dans le temple purifié, ſans diſputer avec perſonne, ni aſſembler le peuple, ni exciter aucun tumulte; & ils ne peuvent rien prouver de ce qu'ils avancent.

Felix remit à les oüir plus amplement, quand le tribun Lyſias ſeroit venu. Cependant il recommanda S. Paul à un centurion, afin qu'il fût gardé honêtement, & que les ſiens euſſent liberté de le ſervir. Quelques jours aprés il le fit apeller, en préſence de ſa femme Druſille, qui étoit Juive, fille du premier roy Agrippa, & ſœur du jeune qui vivoit alors. Il l'avoit mariée à Aziz roi d'Emeſe, qui avoit bien voulu ſe faire circoncire. Felix gouverneur de Judée, l'ayant veuë en devint amoureux, car elle étoit d'une beauté ſinguliere. Il employa auprés d'elle un Juif de Chipre, nommé Simon, qui faiſoit le magicien, & qui lui perſuada de quitter le roi Aziz, & d'épouſer Felix. Elle y conſentit, pour ſe délivrer de ſa ſœur Berenice, qui étoit jalouſe de ſa beauté; & au mépris de ſa religion, & de ſon rang, elle épouſa Felix, payen, & de baſſe naiſſance. Car il avoit été eſclave, & s'étoit élevé par la faveur

Joſ. xx. Antiq. c. 5. II. Bell. c. 10.

de Pallas son frere, affranchi de l'empereur Claude. S. Paul étant donc en sa presence, lui expliqua la doctrine de J.C. mais comme il parla de la justice, de la chasteté, & du jugement futur, Felix fut épouvanté, & le remit à une autre fois. Il le faisoit ainsi venir souvent pour lui parler: esperant aussi d'en tirer de l'argent: peut être parce qu'il savoit que S. Paul avoit apporté des sommes considerables pour les aumônes. Le temps de son gouvernement étant fini, on envoya pour lui succeder Portius Festus: & il laissa S. Paul en prison, pour faire plaisir aux Juifs. Ce qui n'empêcha pas les principaux de Cesarée d'aller à Rome l'accuser, & ce ne fut que par la faveur de Pallas son frere, qu'il évita la peine des maux qu'il avoit faits aux Juifs. Car il étoit cruel, & débauché, comme sont souvent les gens de fortune.

Act. XXIV. 27.

Jos. XX. *Antiq. c.* 7.

Tacit. XII. *Annal. Suet. Claud. c.* 28.

LVII. S. Paul devant Festus. *Act.* XXV.

Festus étant arrivé dans la province à Cesarée, alla trois jours aprés à Jerusalem: où les chefs des sacrificateurs, & les premiers des Juifs, le vinrent solliciter contre S. Paul. Festus leur répondit, que ce n'étoit pas la coûtume des Romains, de condamner quelqu'un, sans que ses accusateurs fussent présens, & qu'il eût la liberté de se défendre. Ils lui demanderent en grace, de le faire amener à Jerusalem, esperant de le tuer par le chemin. Festus répondit, qu'on le gardoit à Cesarée, & qu'ils y vinssent l'accuser. Aprés avoir demeuré huit ou dix jours avec eux, il retourna à Cesarée. Le lendemain, sans differer, il s'assit

s'assit sur son tribunal, & fit amener S. Paul. Les Juifs qui étoient venus de Jerusalem, proposoient contre lui de grandes accusations, qu'ils ne pouvoient prouver: & S. Paul se défendoit, en disant, qu'il n'avoit rien fait contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre l'empereur. Festus desirant favoriser les Juifs, lui dit: Voulez-vous aller à Jerusalem, & que je vous y juge? Paul répondit: Je suis devant le tribunal de Cesar, j'y dois être jugé. Je n'ay point fait de tort aux Juifs: on ne peut me livrer à eux. J'appelle à Cesar. Festus ayant pris l'avis de son conseil, ordonna qu'il iroit à Cesar, puisqu'il y avoit appellé. Ainsi S. Paul ne fit point de difficulté d'implorer la puissance séculiere, même d'un empereur payen, pour sauver sa vie, si importante à l'Eglise.

Aug. epist. 50. ad Bonif. n. 28.

Quelques jours aprés, Festus receut une visite du roy Agrippa, & de Berenice sa sœur. Elle avoit épousé Herode roi de Calcide son oncle, & demeura quelque temps veuve, en mauvaise réputation d'une habitude criminelle avec le jeune Agrippa son frere. Afin de se justifier, elle se voulut remarier, & persuada à Polemon roi de Cilicie, de se faire circoncire pour l'épouser. Il le fit, attiré principalement par les richesses de Berenice. Mais ils ne demeurerent pas long-temps ensemble: & quand elle eut quitté Polemon, il quitta aussi la religion Judaïque. Telle étoit Berenice, qui vint à Cesarée, avec Agrippa, rendre

Act. xxv. 13. *Jos.* xx. *Antiq. c.* 5.

visite à Festus. Ils y demeurerent quelque temps : *Act.* xxv. 14. & Festus parla au roi de Paul, que Felix avoit laissé prisonnier, & que les Juifs accusoient, comme s'il n'eût pas été digne de vivre. Toutefois, dit Festus, quand ils ont été en présence, ils ne l'ont accusé d'aucun des crimes que je soupçonnois : mais seulement ils proposoient contre lui des questions de leur religion, & parloient d'un certain JESUS mort, que Paul assuroit être vivant. Je voudrois bien, dit le roi Agrippa, entendre cet homme. Vous l'entendrez demain, dit Festus.

Act. xxv. 23. Le lendemain Agrippa, & Berenice, vinrent avec grand appareil à l'auditoire de Festus, où se trouverent aussi les tribuns, & les principaux de la ville. On fit venir S. Paul ; & Festus dit : J'ai ordonné que cet homme seroit envoyé à l'empereur, parce qu'il a appellé : mais je n'ai rien de certain à en écrire. C'est pourquoi je l'ai fait venir, afin que vous l'entendiez, vous principalement roi Agrippa. Car il ne me paroît pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans écrire de quoi il est accusé. En effet, c'étoit la coutûme *L. un. ff. de libell. dimiss.* des gouverneurs Romains, d'écrire à l'empereur le sujet des causes, ou le crime des prisonniers qu'ils leur renvoyoient.

Act. xxvi. Le roi Agrippa dit à S. Paul. On vous permet de parler, pour vous. S. Paul étendant la main, commença ainsi : Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir à me défendre devant vous, qui savez toutes les coûtumes, & les questions des

Juifs. Ensuite il dit comme il avoit toûjours suivi la doctrine des pharisiens, & la foi de la résurrection. Qu'il avoit été le plus zelé contre le nom de JESUS de Nazareth, & de ses disciples. Il raconte sa conversion, & sa prédication : & conclut ainsi : Voila pourquoi les Juifs m'ont pris dans le temple, & m'ont voulu tuer : mais appuyé du secours de Dieu, je demeure, jusques à ce jour, rendant témoignage de la verité aux grands & aux petits, ne disant que ce qui a été prédit par les prophetes, & par Moïse : Que le Christ devoit souffrir, qu'il est le premier de la résurrection des morts, qu'il doit annoncer la lumiere au peuple, & aux gentils. *Act.* XXVI. 21.

Comme il parloit ainsi, le gouverneur Festus s'écria à haute voix : Vous n'êtes pas sage, Paul ; vous avez perdu l'esprit à force d'étudier. S. Paul répondit : Je n'ai point perdu l'esprit, illustre Festus : c'est la verité & la sagesse qui me font parler. Je parle hardiment devant le roi, qui est instruit de tout ceci, car rien ne s'est fait en cachette. Croyez-vous aux prophetes, roi Agrippa? Je sai que vous y croyez. Agrippa dit à S. Paul : Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien. S. Paul répondit : Je prie Dieu qu'il ne s'en faille rien, & que vous & tous les assistans, deveniez aujourd'hui tels que je suis, excepté ces chaînes que je porte. Ils se leverent tous, & demeurerent d'accord qu'il étoit innocent, & Agrippa dit à Festus : Vous pouviez le mettre en liberté,



s'il n'avoit appellé à l'empereur. Mais il fut réſolu qu'il paſſeroit en Italie.

LVIII. Séditions des Juifs. *Joſ.* xx. *Antiq.* c. 7.

Feſtus trouva la Judée pleine de voleurs, qui pilloient & brûloient impunément les bourgades: les plus terribles étoient les Sicaires, ou aſſaſſins. Il envoya de la cavalerie, & de l'infanterie, contre un impoſteur, qui avoit attiré du peuple dans les deſerts, les ſéduiſant par les vaines promeſſes, de les délivrer de leurs maux. Vers le même temps le roi Agrippa fit bâtir un grand appartement à Jeruſalem, dans le palais des Aſſamonéens, en un lieu élevé, qui avoit une fort belle veuë ſur la ville, en ſorte que de ſa chambre il voyoit tout ce qui ſe faiſoit dans le temple. Les principaux de Jeruſalem le trouverent fort mauvais: parce que leurs loix ne permettoient pas que l'on regardât ce qui ſe paſſoit dans le temple, principalement les ſacrifices. Ils firent donc élever une muraille au deſſus de la ſalle qui étoit dans le temple du côté du couchant. Cette muraille étoit fort haute, & ôtoit la veuë, non-ſeulement à l'appartement du roi, mais encore à la galerie où les Romains faiſoient garde les jours de fête, qui étoit hors le temple, au couchant. Agrippa, & Feſtus, furent offenſez de cette muraille, & Feſtus commanda de l'abattre: mais les citoyens de Jeruſalem dirent qu'ils ne pourroient vivre, ſi on touchoit aux bâtimens du temple: & demanderent permiſſion d'envoyer des députez à l'empereur: ce qui leur fut accordé. Ils en envoye-

rent dix avec le ſouverain pontife, Iſmaël, & Helquias garde du treſor ſacré. Etant arrivez prés de l'empereur, ils obtinrent que la muraille demeurât, & cela par le crédit de Popée femme de Neron qui étoit favorable aux Juifs : Mais l'empereur retint Helquias, & Iſmaël, comme en ôtage : & Agrippa donna le pontificat à Joſeph, ſurnommé Cabi, fils de Simon ſouverain pontife.

LIX. Voyage de S. Paul en Italie. *Act.* XXVII.

Le voyage de S. Paul étant réſolu, il fut mis, avec les autres priſonniers, entre les mains d'un centenier, nommé Jules, qui le fit embarquer dans un vaiſſeau d'Adrumet. S. Luc, & Ariſtarque de Theſſalonique, s'embarquerent avec lui. Ils prirent leur route vers l'Aſie, & vinrent le ſecond jour à Sidon : où le centurion, qui traitoit S. Paul honnêtement, lui permit de voir ſes amis, & de ſe rafraîchir. De là ils côtoyerent l'iſle de Chipre, parce que les vents étoient contraires, & traverſerent en Lycie, où le centenier trouvant un vaiſſeau d'Alexandrie qui alloit en Italie, les y fit embarquer. Leur navigation fut lente, & à peine en pluſieurs jours peurent-ils arriver à Cnide, qui étoit dans une peninſule à l'extrémité de la Carie. Le vent les empêchant de paſſer outre, ils demeurerent long-temps à cotoyer l'iſle de Crete. Le temps n'étoit pas propre pour la navigation: car le jeûne ſolemnel des Juifs étoit paſſé, c'eſt-à-dire le dixiéme du ſeptiéme mois. Or la ſaiſon la plus fâcheuſe ſur la mer méditerranée eſt vers les équinoxes. S. Paul les aver-

tit que la navigation devenoit dangereuse, non seulement pour la charge & le corps du vaisseau, mais pour les personnes mêmes. Mais le centenier, en croyoit plus le maître du vaisseau, & le pilote.

Strab. lib. 10. p. 475. A.

Esperant donc de passer l'hiver à Phenix de Lampée, qui étoit une ville de la même isle de Crete, du côté du midi, avec un bon port; ils partirent d'un lieu nommé Asson, & côtoyoient l'isle, ayant le vent favorable pour arriver à Phenix; mais il devint contraire, & les jetta vers une petite isle nommée Cauda, qui est proche de Crete, en sa partie méridionale, vers le couchant. Dés lors ils furent accueillis d'une grande tempête, qui les obligea, le second jour, de faire le jet des marchandises, & le troisiéme, de jetter les agrés du vaisseau. Pendant plusieurs jours, ils ne virent, ni le soleil, ni les étoiles: la tempête continuoit, en sorte qu'ils n'avoient plus d'espérance, & ne prenoient point de nourriture. Alors S. Paul se leva au milieu de la compagnie, & dit: Vous deviez me croire, & ne point partir de Crete: Mais prenez courage, personne ne périra, il n'y aura que le corps du vaisseau. Car cette nuit un ange du Dieu, à qui je suis, & que je sers, m'a apparu, & m'a dit: Ne crains point Paul: il faut que tu sois presenté à l'empereur, & Dieu t'a donné tous ceux qui sont avec toi. J'ai confiance en Dieu, qu'il en sera ainsi; mais il faut que nous arrivions dans une isle.

La quatorziéme nuit, comme ils voguoient tou-

jours dans la mer Adriatique, les mariniers crurent appercevoir quelque terre. Ils jetterent la ſonde, & trouverent vingt braſſes : un peu plus loin ils en trouverent quinze : & craignant de donner dans des roches, ils jetterent quatre ancres du côté de pouppe, & attendoient ainſi le jour. Ils mirent enſuite la chaloupe en mer, ſous prétexte de lâcher auſſi les ancres de la proüe: mais en effet pour s'enfuir. S. Paul s'en apperceut, & dit au centenier, & aux ſoldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaiſſeau, vous ne pouvez vous ſauver. Les ſoldats couperent les cordes de la chaloupe, & la laiſſerent aller. A la pointe du jour, S. Paul les prioit de manger, leur répreſentant que c'étoit le quatorziéme jour qu'ils demeuroient ſans rien prendre, & les aſſeurant qu'ils ne perdroient pas un cheveu. Il prit du pain tout le premier, & ayant rendu graces à Dieu devant tout le monde, il le rompit, & le mangea. Tous prirent courage, & mangerent. Ils étoient en tout deux cens ſoixante & ſeize perſonnes. Aprés s'être raſſaſiez, ils jetterent leur bled pour ſoulager encore le vaiſſeau. Le jour étant venu, ils ne reconnoiſſoient point la terre qui étoit proche:& ſongeoient ſeulement à ſe mettre à la rade d'une baye qu'ils voyoient. Ils ſe laiſſerent aller au gré du vent, & échoüerent ſur une arrête où la proüe demeura enfoncée, tandis que la mer emportoit la pouppe. Les ſoldats étoient d'avis de tuer les priſonniers, de peur que quelqu'un ne ſe ſauvât à la nage : mais le cente-



nier voulant conſerver S. Paul, l'empêcha, & commanda que ceux qui pouvoient nager ſe jettaſſent les premiers en mer; les autres ſe ſauverent ſur des planches, & ſur les débris du vaiſſeau. & enfin tous arriverent à terre.

LX.
S. Paul à Malte, puis à Rome.
Act. XXVIII.

C'étoit l'iſle de Malte, où les barbares, c'eſt-à-dire les naturels du païs, les receurent fort humainement. Ils leur allumerent du feu pour les ſecher de la pluye, & les réchauffer: & S. Paul ramaſſa du menu bois pour mettre ſur le feu, mais la chaleur en fit ſortir une vipere, qui le ſaiſit. Les barbares voyant cet animal pendu à ſa main, diſoient entr'eux: Il faut que ce ſoit quelque meurtrier, puis qu'aprés qu'il s'eſt ſauvé de la mer, la vengeance divine ne le laiſſe pas vivre. Mais S. Paul ne fit que ſecoüer la main, la vipere tomba dans le feu, & il ne ſentit aucun mal. Les barbares l'obſerverent long-temps, croyant qu'il alloit enfler, & tomber mort: enfin voyant qu'il ne lui arrivoit aucun accident, ils changerent de ſentiment, & diſoient que c'étoit un Dieu. Un Romain nommé Publius le premier de l'iſle, avoit des terres en ces quartiers-là: où il receut S. Paul, & ſa compagnie, & les traitta bien pendant trois jours. S. Paul guerit le pere de ce Publius, qui étoit malade de la fiévre, & de la dyſſenterie: enſuite de quoi tous les malades de l'iſle venoient le trouver, & il les guériſſoit. Cela leur attira de grands honneurs; & quand ils s'embarquerent, on leur fournit les proviſions néceſſaires.

Aprés

Aprés que S. Paul eut demeuré trois mois à Malte, il s'embarqua avec sa compagnie, dans un vaisseau d'Alexandrie, qui y avoit passé l'hiver, & qui portoit le nom de Castor & Pollux. Ils moüillerent d'abord à Syracuse, où ils demeurerent trois jours. De là, côtoyant la Sicile, ils vinrent à Rege, où ils demeurerent un jour, & le lendemain ayant le vent favorable, ils arriverent à Pouzole. Là ils trouverent des chrétiens qui les retirerent sept jours chez eux. Ils allerent par terre à Rome, d'où les chrétiens ayant apris leur venuë, vinrent au devant, les uns jusques à Forum Appii, qui étoit à cinquante milles, d'autres aux trois Tavernes, qui étoit à trente-trois milles. On l'appelle aujourd'hui Cisterne. S. Paul voyant ces chrétiens, rendit graces à Dieu, & prit courage. Il arriva à Rome, accompagné de S. Luc, & d'Aristarque. On lui permit de demeurer en son particulier avec le soldat qui le gardoit; & qui le suivoit toûjours attaché avec lui à une longue chaîne. Car les Romains faisoient ainsi garder ceux qui n'étoient pas renfermez dans une prison.

Act. XXIII. 11.

Jos. XVIII. *Antiq.* p. 634. *D. Seneca ep.* 5. v. *Grot. hic.*

Trois jours aprés que S. Paul fut arrivé, il assembla les principaux des Juifs : & leur déclara, qu'il n'étoit point venu accuser sa nation, mais qu'il avoit appellé à l'empereur, pour se retirer des mains des Juifs de Jerusalem : & c'est, dit-il, à cause de l'esperance d'Israël, que je porte cette chaîne. Les Juifs lui répondirent, que l'on ne

17.

leur avoit rien mandé de Judée contre lui. Mais, ajoûterent-ils, nous vous prions de nous expli-
23. quer vos ſentimens. Car nous ſavons que cette ſecte eſt combatuë par tout. Ils prirent jour, & vinrent en grand nombre à ſon logis. Il leur parla depuis le matin juſques au ſoir, leur expliquant l'évangile, & leur prouvant par Moïſe, & par les prophetes, le myſtere de J. C. Une partie le crurent, & ils ſe retirerent diviſez, & diſputant entre eux. S. Paul leur reprocha leur endur-
Iſa. VI. 9. ciſſement, par les paroles du prophete Iſaye: & leur déclara, que les gentils recevroient la grace à leur refus. Il demeura deux ans entiers à Rome,
Hier. ſcrip. dans un logement qu'il avoit loüé: où il recevoit
Epiph. hær. tous ceux qui le venoient trouver, & enſeignoit
51. n. 11. baud. la doctrine de J. C. en toute liberté, & ſans ob-
de dedic.
ſerm. 17. ſtacle. Ainſi finit l'hiſtoire des actes des apôtres, écrite par S. Luc diſciple de S. Paul, & compagnon de ſes voyages. Il prêcha l'évangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macedoine. Il garda le célibat, vêcut juſques à quatre-vingt quatre ans, & mourut à Patras en Achaïe.

LIVRE SECOND.

PENDANT le séjour que S. Paul fit à Rome, Onésiphore d'Ephese le chercha avec grand soin, & l'ayant trouvé, lui donna du soulagement, sans avoir honte de ses chaînes. Epaphrodite lui aporta aussi du secours, & de l'argent, de la part des chrétiens de Philippi en Macedoine: dont il étoit l'apôtre, comme S. Paul le nomme, c'est-à-dire l'evêque. Il tomba malade, & fut à la mort: & la nouvelle en fut portée en Macedoine. C'est pourquoi, quand il fut gueri, S. Paul se pressa de le renvoyer pour la consolation des fidelles. Il le chargea d'une lettre, qui portoit en tête avec son nom, celui de Timothée, qui par conséquent étoit alors à Rome. Elle étoit adressée aux fidéles de Philippi, avec les Evêques & les diacres. Soit que par le nom d'evêques, S. Paul entende ceux que nous appellons prêtres, comme par celui d'apôtre il entend l'evêque: soit qu'il entende les evêques des villes voisines. Il leur marque le progrés que fait l'évangile, à Rome par sa présence. Que ses chaînes, & la cause de sa prison sont connuës dans le palais, & par tout ailleurs. En effet, par cette lettre même il paroît qu'il y avoit des fidéles de la maison de l'empereur. Il ajoûte que ses chaînes avoient donné de la confiance à plusieurs des freres, pour prêcher la parole de Dieu plus hardiment.

I. Epître aux Philippiens.
2. *Tim.* I. 17.
Phil. II. 25. IV. 10. 18.
Theod. in Phil. II. 25.
Phil. I. 1.
Theod. ibid.
Phil. I. 12. 13.
Phil. IV. 22.
I. 14.

Les uns, dit-il, le font par une charité ſincere, ſachant que je ſuis établi pour la défenſe de l'évangile; d'autres prêchent par envie, & par eſprit de contradiction, croyant rendre mes chaînes plus peſantes : mais qu'importe, pourvû que l'on faſſe connoître J. C. ſoit par occaſion, ſoit
25. par un veritable zele. Il ajoûte, que quelque deſir qu'il ait d'aller à J. C. il ſait qu'il demeurera
II. 5. encore pour leur utilité, & les exhorte à l'union, & à l'humilité, par l'exemple de J. C.

II. 19. J'eſpere, dit-il enſuite, vous envoyer bientôt Timothée, afin que je ſois conſolé en apprenant de vos nouvelles. Car je n'ay perſonne dont les ſentimens ſoient ſi conformes aux miens, & qui prenne ſoin de vous d'une affection ſi ſincere. Car tous cherchent leurs interêts, & non pas ceux de J. C. Voyez-en la preuve, en ce qu'il m'a ſervi dans le miniſtere de l'évangile, comme un fils ſerviroit ſon pere. J'eſpere donc vous l'envoyer, ſitôt que j'aurai veû comment iront mes affaires; & je me confie en N. S. d'aller bientôt vous trouver moi-même. Cependant j'ai crû neceſſaire de vous envoyer Epaphrodite, pour votre conſolation & pour la ſienne. Recevez-le avec toute la joye poſſible, & rendez honneur à ceux qui lui reſſemblent. Car il a été juſques à la mort pour l'ouvrage de J. C. & a expoſé ſa vie pour me rendre le ſervice que vous ne pouviez me rendre.

Phil. III. 2. Parlant des faux apôtres, il dit : Prenez garde

aux chiens, aux mauvais ouvriers, aux faux circoncis. Car c'eſt nous qui ſommes la veritable circonciſion. Et encore : Il y a pluſieurs, comme je vous ay dit ſouvent, & vous le dis encore en pleurant, qui ſont ennemis de la croix de J.C. dont la fin eſt la perdition, dont le Dieu eſt leur ventre, qui font gloire de leur confuſion, qui n'ont que des penſées terreſtres. Il parle des Juifs ; & des heretiques, qui diſoient que J. C. n'avoit été crucifié qu'en apparence, comme Simon le magicien, & Cerinthe. Car il diſtinguoit JESUS, du Chriſt, & diſoit que JESUS avoit été crucifié : mais que le Chriſt étoit impaſſible. C'eſt pourquoi l'apôtre dans cette épître releve tant le myſtere de la croix. Soyez, dit-il encore, mes imitateurs, & obſervez ceux qui ſe conduiſent ſuivant le modele que nous vous avons donné. Car les apôtres montroient quelle devoit être la vie chrétienne, par leurs exemples, encore plus que par leurs diſcours.

Phil. III. 18.
Iren. lib. I. *c.* 2. *in fine.* 25. *Epiph. hær.* 28. *n.* I.
Phil. II. 18.
III. 17.

Il s'adreſſe à quelques perſonnes particulieres, en ces termes: Je prie Evodia, & je conjure Syntique, d'avoir les mêmes ſentimens en N. S. Je vous prie auſſi, fidele compagnon de mes travaux, aidez celles qui ont travaillé avec moi pour l'évangile, avec Clement, & avec les autres qui m'ont aidé, & dont les noms ſont écrits au livre de vie. C'eſt S. Clement qui gouverna depuis l'égliſe Romaine. S. Paul finit, en remerciant encore les Philippiens, du ſecours qu'ils lui avoient envoyé par

IV. 2. 3.
IV. 10.

Epaphrodite,dont toutefois il se réjoüit plus pour l'avantage spirituel qui leur en revient, que pour son utilité temporelle. Puis il ajoûte: Vous savez que dés le commencement de ma prédication en Macedoine, aucune église n'a fourni à ma dépense, que vous seuls. Car vous m'avez envoyé par deux fois du secours à Thessalonique.

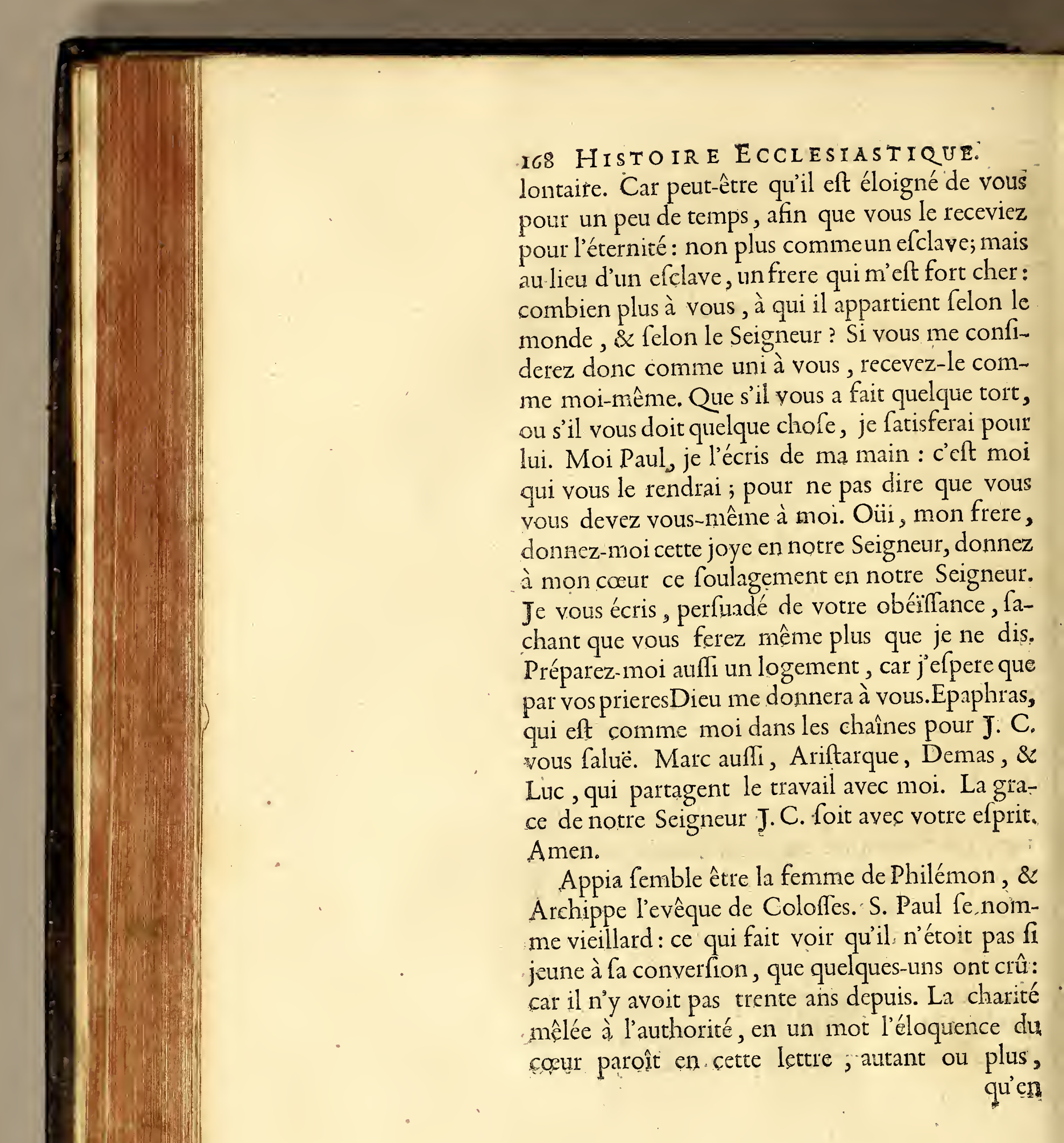
II.
Epître à Philémon.
Strab.lib.12. p. 576. D. Plin. l. 5. c. ult.

Tandis que S. Paul étoit à Rome, un esclave nommé Onesime le vint trouver. Il étoit Phrygien, & apprenoit à Philémon citoyen de la ville de Colosse, située sur le fleuve Lycus, assez prés du lieu où il entre dans le Méandre, & voisine d'Hierapolis, & de Laodicée. Philémon étoit disciple de S. Paul, illustre entre les chrétiens, par sa charité, & par sa liberalité: c'étoit chez lui que l'église s'assembloit. Son esclave Onésime l'avoit volé, & s'étoit enfui. Il arriva à Rome, & vint trouver S. Paul, qu'il savoit être ami de son maître. S. Paul le convertit: non seulement il le fit repentir de sa faute; mais il le fit chrétien, & lui trouvant du talent & du mérite, il le retint quelque temps auprés de lui, pour le servir pendant sa prison. Ensuite il le renvoya à son maître avec Tychique, qu'il envoyoit à l'église de Colosse, & qu'il chargea de deux lettres, l'une à l'église de Colosse, l'autre à Philémon en particulier. Ces deux lettres furent donc écrites à Rome vers ce même temps.

Coloss. IV. 7.

L'épître à Philémon est si courte, & si belle, qu'il vaut mieux l'inserer ici toute entiere. Paul

prisonnier de J.C. & frere de Timothée; A notre cher Philémon, qui travaille avec nous à l'œuvre de Dieu: à notre cher Appia, à Archippe compagnon de nos combats: & à l'église qui est dans votre maison: la grace & la paix soient avec vous de la part de Dieu notre Pere, & de notre Seigneur J.C. Je me souviens de vous sans cesse dans mes prieres, & je rends graces à mon Dieu, de ce que j'apprens quelle est votre foi, & votre charité envers J. C. & envers tous les Saints; & combien la liberalité que votre foi vous inspire se fait connoître par toutes les bonnes œuvres, que vous faites pour J. C. Car, mon frere, votre charité nous a donné une grande joye, & une grande consolation, de ce que par votre moyen les saints ont le cœur soulagé. C'est pourquoi, bien que j'aye en J.C. une entiere liberté de vous ordonner une chose convenable: la charité me fait plûtôt user de prieres; étant tel que je suis, Paul vieillard: & maintenant encore prisonnier de J.C. Or la priere que je vous fais, est pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans mes chaînes, qui vous a été autrefois inutile, mais qui maintenant nous est utile, à vous & à moi. Je vous le renvoye, & je vous prie de le recevoir comme mon cœur. J'avois desiré de le retenir auprés de moi, afin qu'il me servît à votre place dans les chaînes que je porte pour l'évangile. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, afin que votre bonne œuvre ne soit pas necessaire, mais vo-



lontaire. Car peut-être qu'il est éloigné de vous pour un peu de temps, afin que vous le receviez pour l'éternité : non plus comme un esclave; mais au lieu d'un esclave, un frere qui m'est fort cher : combien plus à vous, à qui il appartient selon le monde, & selon le Seigneur ? Si vous me considerez donc comme uni à vous, recevez-le comme moi-même. Que s'il vous a fait quelque tort, ou s'il vous doit quelque chose, je satisferai pour lui. Moi Paul, je l'écris de ma main : c'est moi qui vous le rendrai ; pour ne pas dire que vous vous devez vous-même à moi. Oüi, mon frere, donnez-moi cette joye en notre Seigneur, donnez à mon cœur ce soulagement en notre Seigneur. Je vous écris, persuadé de votre obéïssance, sachant que vous ferez même plus que je ne dis. Préparez-moi aussi un logement, car j'espere que par vos prieres Dieu me donnera à vous. Epaphras, qui est comme moi dans les chaînes pour J. C. vous saluë. Marc aussi, Aristarque, Demas, & Luc, qui partagent le travail avec moi. La grace de notre Seigneur J. C. soit avec votre esprit. Amen.

Appia semble être la femme de Philémon, & Archippe l'evêque de Colosses. S. Paul se nomme vieillard : ce qui fait voir qu'il n'étoit pas si jeune à sa conversion, que quelques-uns ont crû : car il n'y avoit pas trente ans depuis. La charité mêlée à l'authorité, en un mot l'éloquence du cœur paroît en cette lettre, autant ou plus,

qu'en

qu'en aucun autre. Aussi eut-elle son effet: Philémon pardonna à Onésime, & le mit en liberté: & Onésime fit un tel progrés dans la vertu, qu'il fut evêque d'Ephese aprés Timothée. *Ignat. epist. ad Eph.*

III. Epître aux Colossiens.

Les Colossiens avoient été instruits par Epaphras, que l'on compte pour leur premier evêque, & qui avoit aussi pris soin de l'église de Laodicée: & de celle de Hierapolis. Car ces trois villes étoient voisines en Phrygie. S. Paul n'y avoit point été, & ces trois églises ne connoissoient point son visage. Epaphras étoit alors avec lui prisonnier à Rome, & Archippe étoit evêque de Colosses. Mais il s'y mêloit, comme ailleurs, de faux apôtres, qui par de vains discours de philosophie humaine, & sous prétexte de fausses révelations, vouloient les assujettir au culte des anges. Car les Juifs disoient, que les astres avoient des anges qui y étoient attachez pour les faire mouvoir; & confondoient la milice spirituelle du ciel, avec la milice sensible, qui sont les astres, suivant le langage de l'ancien testament. Ils en observoient donc curieusement le cours, particulierement de la lune: & régloient les commencemens des mois, & toutes leurs fêtes, sur son apparition visible: retombant insensiblement dans l'ancienne idolâtrie de leurs peres.

Col. I. 17. *Martyrol.* 19. *Jul.* *Col.* IV. 13. *Col.* II. I. *Philem.* 23. *Ambr. in Coloss.* *Luc.* II. 13. *Deut.* XVII. 3. *Hier. ep.* 151. *ad Algas. q.* 10.

D'ailleurs Cerinthe élevoit extrémement les anges, qu'il disoit être les auteurs de la nature, & comptoit le Dieu des Juifs, pour un d'entr'eux. Il les mettoit bien au-dessus de J. C. qu'il ne te-

Tertull. præs. c. 48. II. 9. *Theod.* 2. *hær. fab. c.* 4.

noit que pour un pur homme : & se fondoit sur
Epiph. hær. 18. n. 1. 2. de prétendues révelations. Il vouloit aussi assujetir
les chrétiens à la circoncision, & aux céremonies de la loi. Ainsi ces faux apôtres entretenoient les fideles dans une crainte basse, leur marquant encore des distinctions de viandes, & de choses
Coloss. II. 21. immondes : & leur disant : Gardez-vous de gouter de ceci, ou de toucher cela. Ce qui n'étoit qu'une contrainte exterieure, sans mortification effective. C'étoit apparemment le premier levain de l'heresie des Montanistes, qui parut principalement en Phrygie, & en prit le nom. S. Paul ayant appris ce qui se passoit chez les fideles de Colosses, leur écrivit pour les fortifier contre toutes ces tentations.

En tête de cette epître il nomme Timothée, comme dans l'epître à Philémon : & fait à la fin les recommandations des mêmes personnes qui étoient avec lui à Rome : dans celle-ci il insiste
Col. I. 15. 16. principalement sur la grandeur de J. C. Il dit qu'il est l'image invisible de Dieu, le premier né avant toute créature : que par lui ont été faites toutes les choses célestes, terrestres, visibles, & invisibles, trônes, dominations, principautez, puissances : qu'il est le chef du corps de l'église, le principe, le premier né d'entre les morts. Enfin, que la plénitude de la divinité habite en lui réellement. Il défend de condamner personne sur la
II. 9. distinction des viandes, ni sur l'observation des
II. 16. fêtes, de la nouvelle lune, ou du sabat : parce que

ces cérémonies étoient des ombres des choses futures, dont J. C. est le corps. Il dit, que dans le nouvel homme, réparé par J. C. il n'y a plus de distinction, de gentil, de Juif, de circoncis, d'incirconcis; de barbare, de Scythe, d'esclave, de libre, mais que J. C. est tout en tous. Il les exhorte à s'instruire, & s'avertir par des pseaumes, des hymnes, & des cantiques spirituels, & à diriger toutes leurs actions, & leurs paroles, au nom de J.C.

III. 11.

III. 16.

A la fin de l'épître, il dit: Pour ce qui me regarde, vous apprendrez tout de Tychique nôtre cher frere fidelle ministre du Seigneur, qu'il sert avec moi. Je l'ai envoyé vers vous, afin qu'il sache en quel état vous êtes, & qu'il vous console, avec le cher & fidele frere Onésime, qui est d'entre vous. Ils vous diront tout ce qui se passe ici. Aristarque, captif avec moi, vous saluë, & Marc cousin de Barnabé, que l'on vous a recommandé : recevez-le, s'il va vers vous. Jesus, surnommé Juste, vous saluë aussi. Ces trois sont du nombre des circoncis, & les seuls qui m'aident pour le roiaume de Dieu. Ils m'ont fort soulagé. Epaphras, qui est d'entre vous, vous saluë aussi. C'est un serviteur de J. C. qui a toujours eu grand soin de demander en ses prieres, que vous soyez fermes dans la perfection & la soumission à la volonté de Dieu. Car je lui rends témoignage de la peine qu'il se donne pour vous, & pour ceux de Laodicée, & d'Hierapolis. Le medecin Luc, qui m'est tres-cher, & Demas, vous saluënt.

Col. IV. 7.

Salüez les freres de Laodicée, & Nymphas, & l'église qui est chez lui : & aprés que cette lettre aura été leuë chez vous, faites-la lire en l'église de Laodicée : & lisez aussi celle de Laodicée. Dites à Archippe : qu'il prenne garde au ministere qu'il a receu du Seigneur, & qu'il l'accomplisse. Ce sont ces paroles qui font croire qu'Archippe étoit l'évêque de Colosses, ou du moins un des principaux du clergé. L'apôtre continuë : La salutation est de ma main. Souvenez-vous de mes chaînes. La grace soit avec vous. Amen. Ainsi finit l'épître aux Colossiens.

Chrisost. in ep. ad hilem. init.

IV.
Epître aux Ephesiens.
Hier. de script. in Paul. Chrys. hom. 12. in Col. IV. 16. Thedor. in Col. init.

Si S. Paul a écrit aux Laodiciens, l'épître est perduë ; & même les anciens en ont rejetté une qui passoit sous ce titre : mais il y en a qui ont entendu que c'étoit une lettre écrite à S. Paul par l'église de Laodicée. Quelques-uns ont donné ce titre des Laodiciens, à celle qui porte aujourd'hui celui des Ephesiens. Quoiqu'il en soit, l'épître aux Ephesiens fut écrite vers ce même temps, de Rome où S. Paul étoit dans les chaînes, & envoyée par le même Tychique, qui fut chargé de l'épître aux Colossiens. L'apôtre releve de même en celle-ci la grandeur de J.C. qui est dit-il, au dessus de toute principauté, puissance, vertu, & domination. Il insiste sur la grace de la vocation purement gratuite : principalement à l'égard des gentils, à qui cette épître semble particulierement adressée : & il explique le mystere de leur vocation. Il marque les differentes graces que J.C. a répan-

Eph. I. 21.

duës sur son église, & dit qu'il a fait les uns apôtres, les autres prophetes, les autres évangelistes, les autres pasteurs & docteurs. Les trois premiers noms marquent les graces qui accompagnoient la mission extraordinaire pour l'établissement de l'église: les pasteurs, & les docteurs, sont ceux qui doivent régulierement la conduire dans toute la suite des siecles; c'est-à-dire les evêques, & les prêtres. IV. 11.

En cette même épître l'apôtre dit, en parlant du mariage: C'est un grand sacrement: je dis en J. C. & en l'église: parce que l'union de l'homme & de la femme, suivant l'institution divine, est l'image de l'amour parfait de J. C. pour son église. Il y parle souvent de ses chaînes. Il y fait mention de Tychique, à peu prés en mêmes paroles que dans l'épître aux Colossiens. Afin, dit-il, que vous sachiez l'état où je suis & ce que je fais: je vous envoye exprés Tychique nôtre cher frere, & fidele ministre du Seigneur. Il fut donc chargé de l'une & de l'autre lettre: & en effet c'étoit son chemin de passer à Ephese pour aller à Colosses, & à Laodicée. V. 32. III. 1. IV. 1. VI. 20. *Eph.* VI. 21. *Col.* IV. 7.

V. S. Marc & l'église d'Alexandrie. *Herodien liv.* 7.

Cependant S. Marc gouvernoit l'église d'Alexandrie. Cette ville étoit comptée pour la seconde du monde aprés Rome: mais elle étoit la premiere pour le commerce, à cause de la commodité de son port, à l'une des embouchures du Nil. Les marchandises précieuses des Indes y venoient par la mer rouge; & Alexandrie les communiquoit à

toute la mer méditerranée. C'étoit donc une ville tres-riche, tres-magnifiquement bâtie, & tres-peuplée. Outre les Grecs issus des premiers citoyens Macedoniens, que les Ptolémées y avoient établis, il y avoit grand nombre d'Egyptiens naturels, si attachez à leurs anciennes superstitions, qu'ils auroient plûtôt souffert toutes sortes de tourmens, que de faire mal à un ibis, un aspic, un chat, ou un crocodille, qu'ils tenoient pour animaux sacrez. Il y avoit aussi à Alexandrie un tres-grand nombre de Juifs, & des étrangers de tout païs. Non seulement de Syrie, de Lybie, de Cilicie, des Ethiopiens, des Arabes ; mais encore des Bactriens, des Scythes, des Perses, & des Indiens attirez par le commerce. S. Marc y assembla une église tres-nombreuse, dont il est à croire que les Juifs firent d'abord la meilleure partie, principalement les Therapeutes.

Strab. lib. 17. p. 791.

Cic. 5. Tuscul.

VI. Therapeutes. *Philo de vitæ contemp.*

On nommoit ainsi en grec ceux qui s'appliquoient à la vie contemplative ; soit à cause du soin qu'ils prenoient de leurs ames, soit à cause qu'ils servoient Dieu, car *therapevin* signifie l'un & l'autre. Ils s'engageoient à ce genre de vie, non par coûtume, ou par l'exhortation de quelqu'un, mais par leur choix. Ils quittoient leurs biens ; les laissant à leurs parens, ou à leurs amis : ils quittoient même leur païs. Il y en avoit en divers endroits du monde. Mais en Egypte plus qu'ailleurs, & principalement vers Alexandrie ; par où l'on void qu'ils étoient differents des

Efféniens, qui ne ſe trouvoient qu'en Paleſtine, & dont la vie étoit plus active. Les Therapeutes habitoient principalement un lieu commode & ſain, prés du lac Meris, où on les envoyoit de tous côtez. Ils fuioient les villes, & demeuroient à la campagne en des jardins écartez. Leurs maiſons étoient ſéparées pour mieux garder la ſolitude : mais non pas éloignées, afin qu'ils puſſent ſe défendre des voleurs, & vivre en ſocieté. Ces maiſons étoient ſimples, & n'avoient que le néceſſaire, pour les mettre à couvert du chaud, & du froid. Chacun y avoit ſon oratoire, qu'ils nommoient *ſemnéion* ou *monaſterion*, deſtiné à la médiation, au chant, & aux exercices de pieté. *ibid. p. 892. E.*

La temperance paſſoit chez eux pour le fondement des vertus. Ils ne beuvoient, ni ne mangeoient qu'aprés le ſoleil couché : donnant tout le jour à l'étude, & la nuit ſeulement au ſoin du corps. Quelques-uns ne mangeoient qu'une fois en trois jours : d'autres une fois en ſix jours. Leur nourriture n'étoit que du pain : à quoi les plus délicats joignoient du ſel, & de l'hyſſope. Ils ne beuvoient que de l'eau. Leurs habits étoient ſimples. L'hiver ils portoient un gros manteau : l'êté un habit plus léger, ou un linge. Ils fuyoient en tout la vanité, comme fille du menſonge. *p. 894. C.* *p. 900. D.*

Ils prioient deux fois le jour, le matin & le ſoir : tout l'intervalle s'emploioit à la lecture, & à la méditation. Leur lecture étoit des livres ſacrez, *p. 893. C.*

où ils cherchoient continuellement des allégories. En quoi ils suivoient le chemin tracé par les anciens chefs de leur secte : dont ils lisoient aussi les écrits. Ils composoient des cantiques, & des hymnes de diverses mesures, & sur divers chants. Ils pensoient à Dieu continuellement ; & même en dormant ils avoient des songes pieux. Le jour du sabat ils s'assembloient dans un oratoire commun, separé en deux par une muraille de deux ou trois coudées de haut : afin que les femmes fussent separées des hommes, & pussent oüir l'instruction sans être veües. Là ils étoient assis de rang, selon leur âge : les mains cachées ; la droite sur la poitrine, la gauche au dessous. Le plus ancien, & le plus instruit s'avançoit & leur parloit. Son regard étoit doux, sa voix moderée, son discours solide & sans ornement. Tous écoutoient en grand silence : & s'ils témoignoient leurs sentimens, c'étoit seulement par quelques signes des yeux, & de la tête.

p. 899. B. Leur principale fête étoit aprés sept semaines, le cinquantiéme jour ; c'est-à-dire la pentecôte. Celui qui en avoit la charge à son tour, les avertissoit, & ils s'assembloient vêtus de blanc, pour prier & manger ensemble avec joye. Etant debout rangez modestement, ils levoient les yeux & les mains au ciel ; & prioient Dieu que leur festin lui fût agréable. Les femmes y étoient admises, mais c'étoit des vierges : la plûpart âgées. Elles se mettoient à gauche, & les hommes à droit.

Aprés

Aprés la priere ils se couchoient sur des nattes de jonc, un peu relevées pour appuyer le coude. En ce festin ils n'étoient pas rangez selon l'âge, mais selon l'ordre de la réception. On y gardoit un tel silence, que pas un n'osoit même respirer trop fort. Cependant quelqu'un d'entr'eux proposoit une question de l'écriture sainte, & l'expliquoit simplement, mais à loisir, & d'une maniere propre à inculquer sa doctrine. Les auditeurs étoient attentifs, & marquoient par un signe de tête, un regard, ou un geste, s'ils avoient bien entendu, ou s'ils doutoient. L'explication étoit allégorique. Car ils regardoient ce sens comme l'ame de l'écriture, & la lettre comme le corps.

Le discours fini, tous y applaudissoient. Celui qui avoit parlé se levoit, & commençoit à chanter un ancien cantique, ou un nouveau qu'il avoit composé. Tous les autres écoutoient paisiblement, & répondoient à la fin: les femmes, aussi-bien que les hommes. Le cantique achevé, ceux qui les servoient apportoient les tables. C'étoit des jeunes gens choisis: ils ne portoient point de ceintures comme dans les festins prophanes, mais leurs tuniques étoient abatuës. Les tables n'étoient chargées que de leur nourriture ordinaire, du pain levé, du sel, & de l'hyssope: & en ce festin on ne beuvoit que de l'eau, seulement on en donnoit de chaude aux plus délicats d'entre les vieillards. Aprés le repas ils se levoient tous ensemble au milieu de la salle, & faisoient deux

chœurs, un d'hommes, & un de femmes : dont chacun étoit conduit par la personne la plus honorable, & qui chantoit le mieux. Ils chantoient divers cantiques en l'honneur de Dieu : tantôt tous ensemble, tantôt alternativement : & cependant ils gesticuloient des mains, ils dansoient, & paroissoient comme transportez, selon ce que demandoient les chants, ou les parties du cantique. Ensuite ils s'unissoient en une seule danse, à l'imitation de celle du passage de la mer rouge. Les voix graves des hommes, mêlées avec les voix aigües des femmes, formoient un agréable concert.

Ex. xv. 20.

Toute la nuit qui précedoit la fête, se passoit ainsi : & ils se trouvoient plus éveillez à la fin, que quand ils s'étoient assemblez. Ils étoient tournez vers l'orient, & quand ils voyoient lever le soleil, ils levoient les mains au ciel, demandoient un jour heureux, & prioient Dieu de leur donner la verité, & un esprit capable de l'entendre. Aprés ces prieres, chacun se retiroit chez soi, & recommençoit ses exercices ordinaires. Telle étoit la vie des Juifs, nommez Therapeutes, selon Philon, qui vivoit à Alexandrie peu d'années avant que S. Marc y fondât une église chrétienne.

Or soit que les Therapeutes ayent embrassé la foi de J.C. ou non : il est certain que dés le temps de S. Marc, il y avoit plusieurs chrétiens, que le desir de vivre plus parfaitement que le commun,

Cass. ii. *Instit. c.* 5. *Collat.* XVIII. *c.* 5.

portoit à ſe retirer à la campagne dans le voiſinage d'Alexandrie, & à demeurer enfermez dans des maiſons ; priant, méditant l'écriture ſainte, travaillant de leurs mains, & ne prenant leur nourriture qu'aprés le ſoleil couché. S. Marc ayant fondé & gouverné cette égliſe, & pluſieurs autres en Egypte, & dans les païs voiſins ; mourut la huitiéme année de Neron, ſoixante-deuxiéme de J.C. A ſa place fut evêque d'Alexandrie, Anien, homme pieux, & admirable en tout ; qui gouverna cette égliſe pendant vingt-deux ans.

Euſ. II. hiſt. c. 24. Hier. de ſcript.

An. de J.C. 62.

Euſ. Chron. an. 63.

VII. Epître aux Hebreux.

Conc. Carth. III. c. 47.

S. Paul étoit toujours à Rome, & l'on croit que ce fut en ce temps qu'il écrivit l'épître aux Hebreux. La tradition de l'égliſe nous apprend, que cette épître eſt de lui, & elle eſt parfaitement conforme aux autres, quant aux penſées, & au fond de la doctrine. Mais le ſtile moins ſublime, & moins vif, nous peut faire croire, avec quelques anciens, que S. Paul ne la dicta pas mot à mot ; que quelqu'un de ſes diſciples, ſoit S. Luc, ſoit S. Clement, ſoit S. Barnabé, l'écrivit par ſon ordre, & que S. Paul l'ayant leüe l'approuva & la ſouſcrivit : ou que S. Paul l'ayant écrite en ſyriaque, un diſciple la traduiſit en grec. On remarquoit une grande conformité entre le ſtile des actes écrits par S. Luc, & celui de cette épître. S. Paul n'y met point ſon nom : de peur de choquer les Juifs à qui il étoit odieux, & les rebuter dés le premier mot. Outre qu'il laiſſoit à J.C. l'honneur d'être l'apôtre des Juifs : & prenoit

Orig. ap. Euſ. VI. hiſt. c. 25. Hier. ep. 129. ad Dard. Euſ. III. hiſt. c. 3. Id. VI. hiſt. 6. c. 14. ex Clem. Alex.

pour lui en particulier le titre d'apôtre des gentils.

Heb. I. D'abord il releve la dignité de J. C. au-dessus de
II. tous les prophetes & des anges mêmes, prouvant
III. tout par l'autorité de l'écriture. Il montre qu'il est autant au-dessus de Moïse, que le fils est au-dessus
IV. 8. 9. du serviteur. Qu'il y a un autre sabat, & un autre repos à esperer, aprés celui dont les Juifs avoient
III. I. IV. 14. joüi dans la possession de la terre promise. Que
V. VI. 20. VI. J. C. est le veritable pontife choisi de Dieu, sui-
VIII. vant la promesse, selon l'ordre de Melchisedec, plus ancien & plus excellent que l'ordre d'Aaron:
VII. 12. d'où s'ensuit le changement de la loi ceremoniale: fondée sur le sacerdoce levitique: & l'établissement d'une alliance plus parfaite, qui met les
VIII. 6. loix de Dieu dans l'esprit des fidéles, & les écrit dans leur cœur, comme il l'avoit promis. Il montre l'imperfection du tabernacle, des ceremonies
X. I. de l'ancienne loi, & même des sacrifices, qui n'étoient que des ombres de la verité: au lieu que
IX. 26. X. 12. J. C. est la vraye & unique victime, qui a effacé pour toûjours nos pechez; & sa mort est le seul sacrifice, qui n'a plus besoin d'être recommencé, étant parfaitement suffisant, pour reconcilier les
XI. hommes avec Dieu. Il insiste ensuite sur la necessité de la foi: rapportant l'exemple de tous les saints de l'ancien testament, que la foi avoit rendus tels. Voilà le sommaire de la doctrine de l'apôtre dans l'épître aux Hebreux.

XII. 7. A la fin il leur recommande de se souvenir de

leurs pasteurs défunts, d'imiter leur foi, & leur heureuse mort. De ne se pas laisser détourner par des doctrines diverses & étrangeres. De se fonder sur la grace, & non sur la distinction des viandes, qui n'est d'aucune utilité. Nous avons, ajoûte-t-il, un autel, dont ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger. Car personne ne mangeoit les victimes dont le sang étoit porté dans le sanctuaire pour l'expiation des pechez: Les chrétiens avoient donc dés lors un sacrifice qui leur étoit propre; & dont la victime ne pouvoit être que le corps de J. C. Car nous le mangeons, quoiqu'il soit offert pour le peché. S. Paul recommande ensuite l'aumône, & l'obéïssance aux pasteurs. Aprés la conclusion de la lettre, sont ces mots, qu'il semble avoir ajoûtez de sa main: Je vous prie, mes freres, souffrez ces paroles de consolation. Car je vous ay écrit en peu de mots: sachez que notre frere Timothée est delivré. S'il vient bien-tôt, je vous verray avec lui. Salüez de ma part tous vos pasteurs, & tous les saints. Les freres d'Italie vous salüent. La grace soit avec vous tous. Amen. Ce sont principalement ces paroles qui font voir que l'épître est de S. Paul. Il y souscrit à sa maniere ordinaire. Il y nomme Timothée, le compagnon de ses voyages, & de ses travaux, qui étoit alors à Rome avec lui. Il marque l'interêt qu'il prend à la conservation de ce cher disciple. Au reste, les anciens ont remarqué, qu'au lieu que les Juifs dans leurs lettres ne sou-

XIII. 10.

Levit. XVI. 27.

Heb. XIII. 16. 17.

XIII. 22.

Tertull. cont. Marc. lib. 5. *c.* 5.

haitoient que la paix, S. Paul ſouhaitoit toûjours la grace aux fidelles: quoique quelquefois il y joigne auſſi la paix. Voilà ce que nous connoiſſons du premier voyage de S. Paul à Rome, & de ce qu'il fit pendant les deux ans qu'il y demeura. Il alla enſuite en Eſpagne comme il avoit promis, & y prêcha l'évangile. On dit qu'il paſſa par les Gaules, & y laiſſa des evêques de ſes diſciples: Creſcent à Vienne, Paul à Narbonne, Trophime à Arles: qui fut la ſource d'où la foi ſe répandit par toutes les Gaules. L'apôtre aprés avoir viſité l'occident, retourna en Orient, & en Aſie.

Clem. ad Cor. Chryſ. orat. 7. in Paul. Cyr. Catech. 17. Ado Vien. Martyr. 22. Mart. 29. Decemb. 27. Jun.

VIII. Martyre de S. Jacques evêque de Jeruſalem.

Euſ. Chr. an. 57. Joſ. xx. Antiq. c. 8.

Feſtus, gouverneur de Judée, étant mort, Neron envoya Albin à ſa place. Mais avant qu'il arrivât, le roi Agrippa dépoſa le ſouverain pontife Joſeph Cabi: & mit à ſa place Anne, ou Ananus fils du premier Ananus fils de Joſeph, qui eſt Anne, célebre dans l'évangile. Les Juifs l'eſtimoient le plus heureux de tous les hommes; parce qu'aprés avoir joüi long-temps de la dignité de ſouverain pontife, elle avoit paſſé à ſes cinq fils l'un aprés l'autre, ſans compter Caïphe ſon gendre; ce qui n'étoit encore jamais arrivé. Cet Ananus, le pere, avoit été fait pontife à la place de Joazar, par Quirinius gouverneur de Syrie; & dépoſé enſuite par Valerius Gratus, la premiere année de Tibere; aprés avoir tenu cette place environ quinze ans, Son fils aîné Eleazar lui ſucceda. Puis ſon ſecond fils Jonathas ſucceda à

Joſ. xviii. Antiq. c. 3.

Ibid. c. 6. c. 7.

Caïphe : ſon troiſiéme fils, nommé Theophile, fut auſſi ſouverain pontife : puis le quatriéme, nommé Matthias ; & enfin le cinquiéme, nommé Ananus comme le pere : Ce dernier étoit hardi & feroce : de la ſecte des Saducéens, qui étoient les juges les plus ſéveres.

XIX. Antiq. c. 6.

Pendant qu'Albin étoit en chemin, il voulut profiter de cet interrégne, pour empêcher le progrés de l'évangile. Et ayant aſſemblé le Sanedrin, il y fit amener S. Jacques parent de J. C. & evêque de Jeruſalem. Car c'étoit contre lui que toute la mauvaiſe volonté des Juifs s'étoit tournée : voyant que S. Paul leur avoit échapé, & étoit allé à Rome. Mais S. Jacques étoit reſpecté de tout le peuple, à cauſe de ſa vertu : qui l'avoit fait ſurnommer le Juſte, & en hebreu Oblia, c'eſt-à-dire le ſoutien du peuple, ou plûtôt Ophlia, la forteresse de Dieu. Ils firent donc ſemblant de le conſulter, & lui demanderent quelle étoit la porte de JESUS ? c'eſt-à-dire l'introduction à ſa doctrine. Il répondit, que JESUS étoit le Sauveur : & quelques-uns crurent ſur ſon témoignage. C'étoit le temps de la fête de pâques, & il y avoit une grande aſſemblée de peuple à Jeruſalem. Les Juifs dirent à S. Jacques : Il faut que tu deſabuſes tout ce peuple qui ſuit JESUS ; car tous te reconnoiſſent pour un homme juſte, & qui n'a point d'égard aux perſonnes: tous croiront ton témoignage. Monte donc ſur la terraſſe du temple, afin que le peuple t'entende facilement.

Euſ. II. hiſt. c. 23. Hier. ſcript. Joſ. XX. Antiq. c. 8.

Hegeſip. ap. Euſ. II. hiſt. 23.

Aprés qu'il y fut monté, les ſcribes & les phariſiens commencerent à lui crier : O juſte, que nous devons tous croire, puiſque le peuple s'égare en ſuivant JESUS crucifié, montre-nous quelle eſt la porte de JESUS. S. Jacques répondit à haute voix : Pourquoi m'interrogez-vous ſur JESUS le fils de l'homme ? Il eſt aſſis au ciel, & à la droite de la grande vertu de Dieu, & viendra dans les nuées du ciel. Pluſieurs le crurent, & commencerent à loüer Dieu, en diſant : Hoſanna au fils de David. Mais les ſcribes, & les phariſiens dirent entr'eux : Nous avons mal fait d'attirer ce témoignage à JESUS. Il faut précipiter cet homme. Ils s'écrierent : O ô le Juſte même s'eſt égaré. Et étant montez, ils le précipiterent du haut de la terraſſe du temple, en diſant : Il le faut lapider. Toutefois il ne mourut pas auſſi-tôt : mais il ſe mit à genoux, & dit : Je vous prie, Seigneur Dieu notre Pere, pardonnez-leur, car ils ne ſavent ce qu'ils font. Comme ils lui jettoient des pierres, un des prêtres de la famille des Récabites s'écria : Que faites-vous ? Le Juſte prie pour vous : mais il ſe trouva là un foulon, qui prit ſon maillet à fouler les draps, & lui en donna ſur la tête. Ainſi il acheva ſon martyre, aprés avoir gouverné l'égliſe de Jeruſalem vingt-neuf ans. Il fut enterré au même lieu prés du temple, & on y dreſſa une petite colomne.

Hier. ibid.

Le pontife Ananus fit condamner, par le Sanedrin, pluſieurs autres avec S. Jacques. C'étoient appa-

Joſ. xx. Antiq. c. 8.

apparemment des chrétiens, & ils furent lapidez, comme ayant violé la loi. Ce qui déplut à tous les gens de bien : & ils furent particulierement indignez de la mort de S. Jaques, que ſa vertu rendoit vénérable, même aux payens. Quelques-uns en avertirent ſecretement le roi Agrippa, & le prierent d'empêcher Ananus de faire de tels attentats. D'autres allerent au-devant d'Albin, qui venoit par Alexandrie : & lui firent entendre qu'Ananus n'avoit pas dû aſſembler le ſanedrin ſans ſon conſentement. Il en écrivit au pontife d'un ſtile plein d'indignation, le menaçant de l'en punir. Mais au bout de trois mois le roi Agrippa lui ôta pour ce ſujet le pontificat, & le donna à Jeſus, fils de Dannée. A la place de S. Jaques, les chrétiens éleurent pour évêque de Jeruſalem, Simeon, couſin de J.C. fils de Cleophas ſon oncle. Tous le préférerent par cette conſidération. Mais un nommé Thebuthis, irrité de n'avoir pas été fait évêque, commença à ſemer des erreurs, & à corrompre cette égliſe, que l'on nommoit vierge, parce que juſques alors la pureté de ſa doctrine n'avoit point été attaquée.

Hegeſ. ap. Euſ. IV. *hiſt. c.* 22.

IX.
Epître de S. Jaques.
Euſ. II. *hiſt. c.* 22. *Hier. ſcript.*

Nous avons une épître de l'apôtre S. Jaques, qui eſt comptée pour la premiere des épîtres catholiques, c'eſt-à-dire univerſelles : parce qu'elle n'eſt adreſſée à aucune égliſe en particulier, mais aux douze tribus qui étoient dans la diſperſion : c'eſt-à-dire à tous les fideles d'entre les Juifs répandus parmi les gentils. L'Apôtre y recomman-

Jac. II. 14. 24. *Aug. de fide & oper. c.* 14. *n.* 21.

de fort les œuvres, ſans leſquelles il montre que la foi eſt vaine : & cela pour combattre l'erreur qui s'étoit élevée dés lors ſur les paroles de S. Paul, mal entenduës, qui ſembloient abaiſſer les œuvres. Sur la fin de cette épître, S. Jaques dit ces paroles : Quelqu'un de vous eſt-il malade ? qu'il faſſe venir les prêtres de l'égliſe, afin qu'ils prient ſur lui, & l'oignent d'huile au nom du Seigneur : l'oraiſon de la foi ſauvera le malade, le Seigneur le ſoulagera, & s'il eſt dans les pechez, il lui ſeront remis. Ce que l'antiquité a entendu d'un ſacrement inſtitué pour les fideles malades. Il ſe trouve des exemples d'une autre ſorte d'onction pour guerir les maladies. Mais on l'appliquoit à toutes ſortes de malades, même aux infideles : & des laïques la donnoient auſſi-bien que des prêtres, quand ils avoient le don des miracles.

Jac. V. 14.

Innoc. epiſt. I. *c.* 8.

Marc. VI. 13. *Ruff.* II. *hiſt. c.* 4.

Sozom. VI. *c.* 19. 29.

X. Lamentation de Jeſus, fils d'Ananus.

Orig. I. *cont. Celſ. p.* 35. *Joſ.* VII. *Bell. c.* 12.

Les Juifs regarderent la mort de S. Jaques, comme une des cauſes principales de la ruïne de Jeruſalem, qui arriva peu de temps aprés : & dés lors, c'eſt-à-dire quatre ans avant le commencement de la guerre, ils en virent un terrible préſage. Un nommé Jeſus, fils d'Ananus, homme du peuple, & de la campagne, vint à la fête des tabernacles, lorſque la ville de Jeruſalem étoit dans une grande paix, & une grande opulence, & commença tout d'un coup à crier dans le temple : Voix de l'orient : voix de l'occident : voix des quatre vents : voix contre Jeruſalem, & contre le temple : voix contre les nouveaux mariez,

& les nouvelles mariées : voix contre tout ce peuple.Il crioit ainſi jour &nuit par toutes les ruës de la ville. Quelques-uns des principaux, choquez de ce mauvais préſage, le prirent, & lui donnerent pluſieurs coups. Il ne dit rien ; ni pour lui, ni en particulier contre ceux qui le maltraitoient : mais il continua toûjours de crier comme auparavant. Les magiſtrats croyant qu'il y avoit quelque choſe de divin,le menerent à Albin gouverneur pour les Romains,qui le fit foüetter & déchirer juſques aux os. Mais il ne pria perſone, ni ne pleura. Seulement à chaque coup il répondoit d'une voix débile & lamentable : Ah, ah, Jeruſalem ! Albin lui demanda qui il étoit, d'où il venoit, pourquoi il parloit ainſi : mais il ne répondoit rien, & continuoit toûjours ſa lamentation ſur la ville. Enfin Albin le laiſſa aller comme un inſenſé.

Il continua cette vie pendant ſept ans, & cinq mois. On ne le vit parler à perſone ; ni ſe plaindre de ceux qui le maltraitoient tous les jours ; ni remercier ceux qui lui donnoient à manger. Son unique réponſe à tout, étoit ſa triſte lamentation. Il crioit principalement les jours de fête : Il ne ſe laſſoit point de crier, & ſa voix n'en devint point plus rauque. Quand la ville fut aſſiegée, il marchoit autour des murailles, en criant : Malheur à la ville, au temple, & au peuple. Enfin il ajoûta : Malheur à moi-même : & à l'inſtant il fut tué d'un coup de pierre lancée d'une machine. Mais ceci n'arriva que quatre ans aprés.

XI.
Incendie à Rome, & ses premiers martyrs.
An. 64.
Tac. xv. *annal.*
*Suet. Ner. c.*38.
Xiphil. ex Dio. p. 178.

La dixiéme année de Neron, soixante & quatriéme de J. C. le 19. de Juillet, le feu prit à Rome par des boutiques du grand cirque, & dura pendant six jours. De quatorze régions, ou quartiers qui composoient la ville, il n'en resta que quatre d'entiers : trois furent entierement ruïnez : dans les sept autres il demeura quelques restes de maisons brûlées. Neron étoit alors à Antium : il passa pour constant, que c'étoit lui qui avoit fait brûler Rome : pour avoir le plaisir de voir un beau feu, de la rebâtir ensuite plus magnifique, & de lui donner son nom. Pendant le fort de l'incendie, il prit un habit de théatre, & monta sur un lieu élevé, d'où il pouvoit voir le feu : & en cet état il chanta la prise de Troye.

Il donna toutefois du soulagement au peuple affligé de cet accident : il leur ouvrit des lieux de retraite, leur fit dresser des cabanes, fournit les meubles, & donna du bled à bon marché. Il fit consulter les livres des Sybilles, faire des sacrifices, & diverses cérémonies pour appaiser les dieux. Mais tout cela ne suffisoit pas pour faire cesser les bruits fâcheux qui couroient. Neron voulut donc donner un objet à la haine publique, & accusa de cet incendie les chrétiens, qui étoient odieux, comme faisant profession d'une superstition nouvelle, & qui les engageoit à des maléfices. Car on les accusoit confusément de plusieurs crimes, sans examiner la verité. On en prit donc d'abord quelques-uns, qui

Suet. Ner. 16.
1. *Pet.* 11. 12.

ſe confeſſoient chrétiens : & enſuite une grande multitude, que l'on fit mourir, comme convaincus, non de ce crime d'incendie, mais d'être odieux au genre humain. On joignit à leur ſupplice de cruelles moqueries. On les couvroit de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens : on les attachoit à des croix, ou à des pieux, qui leur perçoient la gorge, pour les tenir droits. On les revêtoit de tuniques trempées de poix, ou d'autres matieres combuſtibles, puis on y mettoit le feu : en ſorte que les patiens ſervoient comme de torches, pour éclairer pendant la nuit. Neron en fit un ſpectacle dans ſon jardin, où lui-même conduiſoit des chariots à la lueur de ces flambeaux ſi funeſtes. Le peuple Romain en avoit pitié, quoi-qu'il crût les chrétiens criminels, & dignes des derniers exemples : les regardant comme immolez à la cruauté d'un ſeul homme, plûtôt qu'à l'utilité publique. Ce fut la premiere perſecution des empereurs contre les chrétiens : & ils faiſoient gloire d'avoir commencé à être condamnez par Neron ennemi de tout bien.

Juven. ſat. 1. ſat. 8.
Senec. epiſt. 14.
Tertull. apol. c. 5.

XII.
Etat de la Judée. Albin. Florus.

Vers le même temps le roi Agrippa ôta le pontificat à Jeſus fils de Dannée, & le donna à Jeſus fils de Gamaliel : ce qui cauſa une grande diviſion entr'eux. Ils joignirent à leur parti des hommes hardis, & en vinrent ſouvent aux pierres, aprés les injures. Il y avoit auſſi d'autres factions, dont les chefs étoient Ananias, conſidérable par ſes richeſſes, Caſtobar & Saül, tous

Joſ. XX. Antiq. c. 8. p. 699.

deux de la race royale, & parens d'Agrippa. Depuis ce temps, Jerusalem fut toûjours agitée, & l'état des Juifs alla de pis en pis.

Cependant Albin ayant appris qu'on lui avoit donné pour successeur Gessius Florus, & qu'il étoit en chemin, voulut témoigner quelque bonté à la ville de Jerusalem : il fit amener tous les prisoniers, & condamna tous ceux qui étoient manifestement dignes de mort : mais il délivra pour de l'argent ceux qui n'étoient que médiocrement chargez : ainsi la prison fut vuidée, & le païs rempli de voleurs. Florus étoit de Clazomene, & obtint ce gouvernement par le crédit de sa femme Cleopatre, amie de l'imperatrice Poppée. Il traita si mal les Juifs, qu'ils regretterent Albin : quoi-qu'il leur eût fait de grands maux. Car au moins se cachoit-il : mais Florus sembloit en faire gloire. Il étoit inflexible à la pitié, & d'une avarice insatiable, jusques à être de part avec les voleurs. Leurs pillages firent deserter plusieurs Juifs, qui s'allerent établir en païs étranger.

Jos. xx. Antiq. c. 9 II. Bell. c. 24. p. 798.

Le roi Agrippa avoit toûjours l'autorité sur le temple, & sur ceux qui le servoient. Les Levites, qui étoient chantres, lui persuaderent d'assembler le sanedrin, & d'ordonner qu'il leur fût permis de porter l'habit de lin, comme aux sacrificateurs : ce qui leur fut accordé, & executé ; & les autres Levites qui étoient occupez au service du temple, obtinrent aussi qu'il leur fût permis d'apprendre les cantiques sacrez. Tout cela con-

Jos. xx. Antiq. c. 8. 699. p. D.

tre les régles. Le bâtiment du temple étoit achevé, & dix-huit mille ouvriers qui avoient accoûtumé d'en vivre, n'avoient plus de quoi ſubſiſter. Le peuple vouloit que le roi fît rebâtir la galerie orientale, qui étoit un ouvrage de Salomon. Le roi ne le voulut pas, & leur permit ſeulement de paver la Ville de pierre blanche. Il ôta encore le pontificat à Jeſus, fils de Gamaliel : & le donna à Matthias, fils de Theophile, ſous lequel commença la guerre des Juifs, la douziéme année de Neron.

XIII. Premiere épître à Timothée.

L'Apôtre S. Paul étant encore en orient environ l'an ſoixante & cinq de J. C. demeura quelque temps à Epheſe : où il laiſſa Timothée, lorſqu'il en partit pour aller en Macedoine. Il l'avoit ordonné évêque, lui communiquant la grace par l'impoſition des mains des prêtres : quoiqu'il n'eut qu'environ trente ans. Ainſi Timothée fut le premier évêque d'Epheſe. S. Paul le pria d'y demeurer, & de réprimer les mauvais docteurs. Il laiſſa Tite, un autre de ſes plus chers diſciples, dans l'iſle de Crete, où lui-même avoit prêché : & dont il le fit évêque, lui donnant la charge de regler ce qui manquoit, & d'établir par les villes des évêques. S. Paul paſſa cependant en Macedoine, & demeura chez les Philippiens, comme il leur avoit promis. De là, comme l'on croit, il écrivit ſa premiere épître à Timothée, vers l'an ſoixante & ſix de J. C.

1. *Tim.* IV. 14. *Euſ.* III. *hiſt. c.* 4.
1. *Tim.* I. 3. 4.
Tit. I. 5.
Phil. I. 25. 26. II. 24.

Elle contient les principaux devoirs d'un évê-

1. *Tim.* I. 6. 7. que. Premierement, de réprimer les mauvais docteurs, qui s'étant écartés de la foi, & de la pureté de conscience, s'occupoient à de vaines disputes, des combats de paroles, des mots nouveaux, & des contes de vieilles : assurant ce qu'ils n'entendoient pas : ignorans, superbes, & interessez : comptant la religion pour un moyen de s'enrichir. Entre les fables de ces faux docteurs, S. Paul marque des genealogies sans bornes. Où l'on peut voir un commencement de la doctrine des Gnostiques, qui comptoient les attributs divins, la sagesse, l'intelligence, la puissance, la bonté, comme autant de persones qu'ils faisoient sortir l'une de l'autre : & ne pouvoient s'accorder, ni sur leur nombre, ni sur leur ordre. Il nomme entre ces faux docteurs, Hymenée, & Alexandre, qu'il avoit livrez à satan, pour leur apprendre à ne pas blasphemer. Hymenée disoit, que la résurrection étoit déja faite, ne reconnoissant que la résurrection spirituelle du peché à la grace, & niant celle des corps. Alexandre étoit un ouvrier en cuivre, qui avoit fait beaucoup de mal à S. Paul, résistant fortement à ses discours. C'étoit apparemment le même qui voulut parler à Ephese, dans l'assemblée que Demetrius, l'orfévre, avoit provoquée.

VI. 4. 5. 20. IV. 7.

I. 20.

2. *Tim.* II. 18, *ibid.* IV. 14. *Act.* XIX. 33. *Sup. n.* 48.

L'Apôtre marque à Timothée les qualitez de ceux qu'il doit choisir pour le ministere sacré. L'évêque doit être sans reproche, mari d'une seule femme. Car il étoit bien difficile alors, trente

III. 2.

ans,

ans, oû environ, aprés la publication de l'évan-
gile, de trouver des hommes qui eussent gardé la
continence jusques à quarante ou cinquante ans:
qui étoit l'âge auquel régulierement on ordon-
noit les évêques & les prêtres. On prenoit donc
les chefs de famille les plus reglez : & c'étoit bien
assez d'en trouver qui se fussent contentez d'une
seule femme : puisque les Juifs, & les autres orien-
taux en pouvoient avoir plusieurs à la fois ; & que
le divorce, qui étoit par tout en usage, donnoit
même aux Grecs & aux Romains, la liberté d'en
changer. C'est pourquoi l'apôtre veut encore
que l'on prenne garde, si celui que l'on des-
tine à l'épiscopat, gouverne bien sa maison; III. 3. 4.
si la chasteté y regne, & si ses enfans lui sont
soûmis. Il ajoûte, que l'évêque doit être sobre,
non sujet au vin, reglé, modeste, point querel-
leux, ni promt à fraper, point avare : mais hospi-
talier, prudent, appliqué à enseigner. Qu'il ne
soit pas Néophite, c'est-à-dire nouveau chrétien:
& qu'il soit en bonne réputation, même chez les
payens.

L'apôtre demande à peu prés les mêmes qua-
litez pour les diacres. Qu'ils soient maris d'une III. 8. 9. &c.
seule femme, qu'ils gouvernent bien leurs enfans,
& leurs maisons, qu'ils soient sans reproche, qu'on
les éprouve avant que de les ordonner. Qu'ils
ne soient ni doubles en leurs paroles, ni sujets au
vin, ou au gain sordide. Ceux qui auront bien ser-
vi, dit il, se font un degré pour être élevez plus haut

III. 11. dans le ministere. Pour les diaconesses, il demande qu'elles soient chastes, sobres, fidelles en tout :
V. 9. non médisantes. Que les veuves qui seront choisies pour cette fonction, n'ayent pas moins de soixante ans, & qu'elles ayent une réputation établie par leurs bonnes œuvres, d'avoir nourri leurs enfans, d'avoir exercé l'hospitalité, lavé les
V. 22. pieds des fideles, assisté les affligez. Il recommande à son disciple de ne pas se presser d'imposer les mains à personne, de peur de participer aux
V. 19. pechez d'autrui. De ne pas recevoir d'accusation contre un prêtre, s'il n'y a deux ou trois témoins.
V. 17. De donner double rétribution aux prêtres qui font bien leur devoir, & qui travaillent à parler, & à instruire. Ce sont les fondemens de la discipline ecclesiastique.

L'apôtre marque à Timothée les devoirs de
II. 1. 2. tous les chrétiens. Tous en general doivent prier pour tous les hommes, principalement pour les rois, & les grands : car en grec on nommoit rois, même les empereurs Romains ; afin que sous leur protection nous menions une vie tranquille. Je
II. 8. veux donc, dit-il, que les hommes prient en tout lieu, levant au ciel des mains pures, sans co-
II. 9. 10. lere, ni dispute. Les femmes tout de même, vétuës modestement, ornées de pudeur & de sobrieté, non de frisures, d'or, de pierreries, ou d'habits précieux. Je ne permets point à une femme d'enseigner, ni de prendre authorité sur son mari. Elle doit être entierement soumise, & s'ins-

truire en gardant le ſilence. Elle ſe ſauvera, en II. 15.
mettant des enfans au monde, & conſervant la
foi, la charité, & la ſainteté.

Les veuves qui ont des enfans, doivent pre- V. 4. 8.
mierement s'appliquer à gouverner leur maiſon,
ou à aſſiſter leurs peres, & leurs meres : car qui
n'a pas ſoin des ſiens, eſt pire qu'un infidele. Les
jeunes veuves doivent ſe marier : pour éviter la fai- V. 13. 14.
néantiſe, les vaines converſations, les viſites inu-
tiles, la curioſité, le luxe, & les autres tentations.
Les vrayes veuves, ſont celles qui ſont ſans ſe- V. 5. 16.
cours, n'ayant ni enfans, ni parens. L'égliſe doit
prendre ſoin de les faire ſubſiſter : & elles de leur
côté doivent s'appliquer jour & nuit à la priere.
Que les riches ne ſoient pas fiers, & ne fondent VI. 17.
pas leur eſperance ſur des richeſſes incertaines :
mais ſur la bonté de Dieu qui nous donne les
biens en abondance. Qu'ils ſoient riches en bon-
nes œuvres, par la liberalité, & les aumônes. Que
les eſclaves qui ont des maîtres infideles, leur VI. 1. 2.
ſoient parfaitement ſoûmis, pour ne pas donner
occaſion de blâmer la religion : & que ceux qui
ont des maîtres fideles, ne les mépriſent pas, par-
ce qu'ils ſont leurs freres.

L'apôtre prédit à Timothée, ſuivant une ré- IV.
vélation manifeſte du S. Eſprit, que dans les der-
niers temps, quelques-uns quitteront la foi, &
ſuivront la doctrine des démons, défendant le
mariage, & ordonnant l'abſtinence de certaines
viandes, comme ſi toutes n'étoient pas des créa-

Chrysost. hom. 12. init. in 1. Tim. tures de Dieu également bonnes. Ce qui fut accompli à la lettre dans les deux siecles suivans, par les heresies des Encratites, des Marcionites, *1. Joan. II. 19.* & des Manichéens. Car le dernier temps, suivant le stile des apôtres, est tout le temps qui coule depuis la prédication de l'évangile.

S. Paul donne à Timothée quelques avis per- *V. 1. 2.* sonnels. D'être doux envers tous, principalement *IV. 12.* envers les personnes agées. De ne se pas laisser mépriser, à cause de sa jeunesse. De reprendre pu- *V. 20.* bliquement ceux qui auront failli, pour intimi- *IV. 12.* der les autres. D'être l'exemple des fideles par ses discours, & sa maniere de vivre, sa charité, sa *V. 23.* pureté. Il lui défend toutefois de continuer à ne boire que de l'eau: mais lui ordonne un peu de vin, à cause de la foiblesse de son estomac, & de ses fréquentes maladies. Il lui recommande *IV. 13. 15.* sur tout de s'appliquer à la lecture, & à l'instru- *VI. 13. 20.* ction: & lui ordonne devant Dieu, & J. C. de garder en sa pureté le dépost de la doctrine sain- *III. 14.* te. Je vous écris, dit-il, esperant d'aller bientôt à vous: afin que si je tarde, vous sachiez comment vous devez vous conduire dans l'église de Dieu, qui est la colomne & l'apui de la verité. C'est ce que contient la premiere épître de S. Paul à Timothée.

XIV. Epître à Tite.

Ce fut aussi de Macedoine, & vers le même temps que S. Paul écrivit à Tite une épître, où il lui donne à peu prés les mêmes instructions. Il y avoit des raisons particulieres dans l'isle de

Crete, où Tite étoit évêque, d'élever au ſacerdoce des hommes mariez, & de prendre garde que leurs enfans ne fuſſent pas débauchez : à cauſe des anciennes loix de Crete, qui obligeoient tous les citoyens à ſe marier dés leur jeuneſſe, & qui autoriſoient, & mettoient en honneur les amours les plus infames. S. Paul en cette épître marque à Tite les inſtructions qu'il doit donner à toutes ſortes de perſonnes : aux vieillards ; aux vieilles femmes, qui doivent inſtruire celles qui ſont jeunes ; aux jeunes hommes ; aux eſclaves. Il l'avertit de réſiſter aux faux docteurs, particulierement d'entre les Juifs : de les reprendre ſéverement, & d'éviter un heretique, aprés l'avoir averti une premiere & ſeconde fois. A la fin : Quand je vous aurai envoyé Artemas, ou Tichique, hâtez-vous de me venir trouver à Nicopoli ; car j'ai réſolu d'y paſſer l'hyver. Pourvoyez ſoigneuſement au voyage de Zénas le docteur de la loi, & d'Apollos, en ſorte que rien ne leur manque.

Strab. lib. 10. *p.* 483.

Tit. II.

I. 10.

III. 10.

III. 12. 13.

XV.
S. Pierre, & S. Paul à Rome.

L'hiver étant paſſé, S. Paul retourna à Epheſe trouver Timothée, & delà il alla à Troade. Il laiſſa Trophime malade à Epheſe. Eraſte demeura à Corinthe, où il avoit une charge, étant tréſorier de la ville. S. Paul revint à Rome, où il fut accuſé devant Neron ; & perſonne ne l'accompagna pour le défendre : mais tous l'abandonnerent. Il ne laiſſa pas, par le ſecours de Dieu, d'être délivré de ce peril. Il demeura encore un

2. *Tim.* IV. 13. 20.

ibid. 16. 17.

an à Rome, prêchant l'évangile aux gentils qui y venoient de toutes parts. S. Pierre étoit alors à Rome, avec S. Paul, & Dieu les avertit tous deux de leur mort prochaine. Ils y prêcherent entr'autres choses, comme ils l'avoient appris de J.C. que les Juifs alloient être punis : que dans peu de temps Dieu leur envoyeroit un roi, qui les soûmettroit à main armée, ruïneroit leurs villes, & les réduiroit à une telle famine, qu'ils se mangeroient les uns les autres : que ceux qui resteroient seroient captifs de leurs ennemis, qu'ils verroient violer leurs femmes & leurs filles, écraser leurs enfans, ravager tout par le fer, & par le feu : & que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leurs terres. Ces prédictions que S. Pierre, & S. Paul faisoient à Rome, demeurerent par écrit.

1. *Pet.* I. 14. 1. *Tim.* IV. 6.

Lact. lib. IV. *c.* 21.

XVI. Prodiges en Judée, & commencement de la guerre. An. 65. *Jos.* VII. *Bell. c.* 12. *p.* 960.

Il arriva cependant à Jerusalem plusieurs prodiges, qui furent regardez comme des signes des malheurs suivans. L'an onziéme de Neron, de J.C. soixante & cinq, le huitiéme du mois Xantique, selon les Macedoniens, c'est-à-dire d'Avril, qui étoit la fête des azymes, à neuf heures de nuit, il parut autour de l'autel, & du temple, une telle lumiere, qu'il sembloit qu'il fût grand jour : ce qui dura une demie heure. A la même fête, une vache que l'on menoit pour être immolée, fit un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple, qui étoit d'airain, & si pesante, que vingt hommes avoient peine à

la fermer, qui avoit des barres garnies de fer, & des verroux qui entroient bien avant dans le seüil fait d'une seule pierre : cette porte se trouva ouverte d'elle-même, à six heures de nuit. Les gardes du temple coururent en avertir le capitaine : il y vint, & eut peine à la faire refermer. Peu de jours aprés la fête, le vingt & un d'Artemisius, ou de May, avant le coucher du Soleil, on vit par tout le païs, des chariots, & des troupes armées en l'air, traverser les ruës, & environner la ville. A la fête de la pentecôte, les sacrificateurs étant entrez dans le temple pour leurs fonctions, sentirent d'abord un mouvement, & un bruit; puis tout d'un coup ils oüirent une voix qui disoit : Sortons d'ici.

L'année suivante soixante & six, à la même fête des azymes, Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint d'Antioche à Jerusalem : & voulut savoir le nombre du peuple, & l'envoyer à l'empereur : afin qu'il vit que la nation des Juifs n'étoit pas méprisable comme il pensoit. Pour cet effet, les sacrificateurs compterent les victimes, que l'on immoloit le jour de pâques, depuis trois heures aprés midi jusques à cinq : & ils en trouverent deux cent cinquante-cinq mille six cens. C'étoit l'agneau paschal : & pour le manger, ils s'assembloient au nombre de dix personnes au moins, & quelquefois jusques à vingt. A dix personnes seulement pour chaque victime, c'étoit deux millions cinq cens cinquante-six mille personnes

An. 66.
Jos. XVII. *Bell.* p. 968.

Jos. xx. *Bell.* *c.* 24.

purifiées. En cette occasion il en vint au-devant de Cestius, environ trois millions, le priant de les secourir, & de leur ôter Florus : mais ils ne gagnerent rien, & Florus se rendant de jour en jour plus insupportable, ils en vinrent enfin à la rebellion manifeste, & à la guerre qui commença au mois de May cette année douziéme de Neron, soixante & sixiéme de J. C. dix-septiéme d'Agrippa, la seconde du gouvernement de Florus.

An. 66.

Le roi Agrippa fit ce qu'il put pour ramener les Juifs à la raison, en leur representant la puissance Romaine, & les suites de la guerre où ils s'engageoient: mais il leur parla en vain, & il fut contraint de sortir de Jerusalem. Quelques-uns des plus séditieux surprirent la forteresse de Massada, & tuerent tous les Romains qu'ils y trouverent. A Jerusalem, Eleazar fils du pontife Ananias, jeune homme hardi, & alors capitaine du temple, persuada aux sacrificateurs de ne plus recevoir de victime que des Juifs : & de n'en plus offrir pour l'empereur, & pour les Romains comme ils avoient accoûtumé. Les principaux de la ville qui aimoient le repos, voyant les conséquences de cet attentat; envoyerent des deputez à Cesarée pour en avertir Florus, & d'autres au roi Agrippa : afin qu'ils envoyassent promptement des troupes pour arrêter la sédition dans son commencement. Florus qui ne demandoit que le desordre, pour se mettre à couvert des ac-

Jos. II. *Bell.* *c.* 30.

cusations

cusations légitimes qu'il eût eu à craindre dans la paix, ne tint compte d'y envoyer. Agrippa, qui avoit déja essayé inutilement de ramener par la raison le peuple de jerusalem, y envoya trois mille chevaux, qui étant favorisez par les pontifes, les principaux citoyens, & tous ceux qui vouloient le repos; se rendirent maîtres de la ville haute, contre les séditieux, qui tenoient le temple, & la ville basse. Ces deux parties se battirent pendant sept jours. Le jour que l'on portoit le bois au temple, plusieurs sicaires étant entrez dans le temple avec les autres, forcerent les troupes d'Agrippa, les chasserent de la ville haute, & les réduisirent au palais haut d'Herode: ayant brûlé le palais des Asmonéens, qui étoit alors celui d'Agrippa, la maison du pontife Ananias, & les archives, qu'ils brûlerent exprés, afin de perdre les actes publics qui contenoient les obligations des particuliers; & par ce moyen attirer à leur parti les gens oberez.

Le lendemain quinziéme de Loüs, ou d'Aoust, ils assiegerent la forteresse Antonia, & la prirent au bout de trois jours. Ils tuerent tous les soldats Romains qui y étoient, & la brûlerent. Le chef de ces séditieux étoit Manahem, fils de Judas de Galilée: ce faux docteur qui avoit été chef de révolte du temps de Quirinus. Manahem alla à Massada, pilla le magasin d'armes qu'Herode y avoit fait, & en arma ses troupes. Peu de temps aprés il attaqua le haut palais, prit la partie que

l'on appelloit le camp, la brûla, & demeura ainsi le maître. Mais Eleazar, capitaine du temple, se jetta sur lui dans le temple, comme il faisoit sa priere avec grand appareil en habit roial. Il fut pris & executé à mort aprés plusieurs tourmens, avec les principaux chefs de son parti. Quelque peu de sicaires, qui accompagnoient Manahem, regagnerent Massada, sous la conduite d'Eleazar fils de Jaïr son parent. Le peuple en se défaisant de Manahem, croyoit avoir appaisé la sédition. Mais Eleazar, le capitaine du temple, travailloit pour lui-même. Il attaqua les Romains, qui aprés la prise du palais s'étoient retirez dans les trois tours, Hippique, Phasaël, & Mariamne. Ils se rendirent: mais les seditieux les tuerent tous contre la parole donnée, quoiqu'ils fussent desarmez, & que ce fût le jour du sabat.

XVII. Juifs massacrez en divers lieux. *Jos. 11. Bell. c. 18.*

Le même jour, & à la même heure, les gentils s'éleverent contre les Juifs à Cesarée en Palestine, où ces derniers desordres avoient commencé. Florus même excitoit les payens, & ils tuerent plus de vingt mille Juifs : en sorte qu'il n'en resta plus à Cesarée. Car Florus fit prendre ceux que l'on avoit épargnez, & les envoya enchaînez dans les ports.

Jos. 11. Bell. c. 19. p. 813.

A ce massacre de Cesarée, toute la nation des Juifs entra en fureur; ils se partagerent, & se mirent à ravager les bourgs des Syriens, & les villes voisines, Philadelphie, Gebonite, Gerasse, Pella, Scythopolis : puis ils attaquerent Gadare,

Hippos, & la region Gaulanite. De ces villes ils minoient les unes, & brûloient les autres. Ils marcherent encore contre Cedase des Tyriens, contre Ptolemaïde, Gaba, & Cesarée. Ni Sebaste, ni Ascalon ne put resister à leurs efforts : mais aprés les avoir brûlées, ils renverserent Anthédon & Gaza.

Plusieurs villages furent pillez autour de ces villes ; & une infinité d'hommes furent pris & tuez. Les Syriens, de leur côté, n'épargnerent pas plus les Juifs. Ils prenoient ceux qui étoient dans les villes, & les égorgeoient : joignant à leur ancienne haine, la necessité de les prévenir, pour se mettre en seureté. Ainsi chaque ville étoit divisée comme en deux armées : & toute la Syrie dans une confusion terrible. Les plus moderez étoient excitez au massacre par le pillage. Car c'étoit un honneur à qui entassoit dans sa maison plus de dépoüilles. On voyoit les villes pleines de corps morts, les vieillards jettez sur les enfans, les femmes exposées à découvert.

Il y eut une ville où les Juifs mêmes s'armerent contre leurs freres. Ce fut à Scythopolis. Mais les habitans ne pouvant s'y fier, les obligerent, comme pour preuve de leur fidelité, à s'enfermer avec leurs familles dans un petit bois ; & là ils les égorgerent tous au nombre de plus de treize mille. Simon, fils de Saul, qui avoit paru le plus zelé contre sa nation, voyant ce triste évenement, se voulut punir lui-même d'y avoir contribué. Il s'écria : Je n'ay que ce que je

merite : mais je ne dois perir que de ma main. Alors il regarde toute sa famille avec des yeux égarez. Il prend son pere par ses cheveux blancs, & le perce de son épée ; puis sa mere qui n'y résista pas : puis sa femme & ses enfans, qui alloient presque au devant des coups. Enfin il éleva le bras, pour mieux faire remarquer une si belle action, & s'enfonça dans le sein son épée jusques aux gardes. Telle étoit la fureur des Juifs.

L'exemple de Scythopolis anima les autres villes. A Ascalon on tua deux mille cinq cens Juifs, à Ptolemaïde deux mille. On en tua plusieurs à Tyr, & on en mit la plûpart aux fers. Il
c. 20. n'y eut qu'Antioche, Sidon, & Apamée qui les
c. 21. épargnerent : mais à Alexandrie le massacre fut grand. Le peuple étoit assemblé dans l'amphiteatre, pour déliberer sur une députation, qu'ils devoient envoyer à l'empereur. Il s'y trouva plusieurs Juifs. Leurs adversaires les voyant, s'écrierent tout d'un coup, que c'étoit des ennemis, & des espions : & en même temps ils se jetterent sur eux. Les Juifs s'enfuirent. On en prit trois, & on les traînoit comme pour les brûler vifs. Tous les Juifs vinrent au secours. Ils commencerent par jetter des pierres aux Grecs, puis prenant des flambeaux, ils coururent à l'amphiteatre, à dessein de brûler tout le peuple qui y étoit : & l'auroient fait, si Tibere Alexandre, gouverneur de la ville, ne les eût retenus. Il leur envoya dire, qu'ils prissent garde à ne pas irriter les troupes

Romaines : ils se moquerent de ses avis, & lui dirent des injures à lui-même. Alors il lâcha sur eux les deux légions qui étoient à Alexandrie, & cinq cens soldats de Lybie, qui s'y trouverent par hazard. Il leur donna ordre, non-seulement de les tuer, mais de piller leurs biens, & de brûler leurs maisons. Les soldats les attaquerent dans le delta d'Alexandrie, qui étoit leur quartier. Les Juifs se défendirent autant qu'ils purent, avec ce qu'ils avoient de gens les mieux armez. Mais enfin ils plierent ; & les Romains les tuerent sur la place, & dans leurs maisons, sans distinction d'âge, ni de sexe : en sorte que tout le quartier nageoit dans le sang, & que les corps entassez montoient jusques au nombre de cinquante mille. Alexandre, par pitié conserva le reste. Les soldats Romains, accoutumez à l'obéïssance, se retirerent aussitôt : mais il fut bien difficile d'arracher le peuple d'Alexandrie d'autour de ces corps morts, tant il haïssoit les Juifs.

XVIII. Guerre de Judée sous Cestius. *Jos. 11. Bell. c. 22. p. 817.*

Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, voyant par tout les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeurer en repos. Il partit d'Antioche avec la douziéme legion, les troupes auxiliaires des rois Antiochus & Agrippa, & quelques autres. Agrippa l'accompagnoit en personne : & comme il conoissoit mieux le païs, il servoit de guide. Cestius s'avança à Ptolemaïde, & ensuite à Cesarée, d'où il envoya un détachement contre Joppé. Elle fut prise & brûlée, & on y tua tous les Juifs au

nombre de huit mille quatre cens. D'ailleurs Cestius Gallus envoya en Galilée un autre Gallus avec des troupes suffisantes. Sephoris, qui étoit la ville la plus forte de la province, lui ouvrit les portes, & tout le reste suivit son exemple. Il y eut seulement quelque peu de séditieux qui résisterent, & on en tua plus de mille. La Galilée étant paisible, Gallus vint à Cesarée rejoindre Cestius, qui marcha à Antipatride, puis à Lydda, qu'il brûla, & continua sa marche vers Jerusalem. Il monta par Bethoron, & vint camper à Gabaon, à cinquante stades, c'est-à-dire moins de trois lieuës de Jerusalem. Tout le peuple y étoit assemblé pour la fête des tabernacles. Ils prirent les armes, sortirent en foule de la ville, vinrent avec de grands cris contre les Romains: & quoiqu'ils marchassent sans ordre, ils étoient en si grand nombre, & donnerent d'abord avec tant de furie, qu'ils enfoncerent les bataillons, & mirent en peril toute l'armée de Cestius. Les Romains perdirent en cette journée cinq cens quinze hommes, & les Juifs seulement vingt-deux. Le roi Agrippa envoya deux hommes leur porter des propositions de paix de la part des Romains: mais les séditieux tuerent un de ses deputez, & blesserent l'autre, quoique la plûpart du peuple ne desirât que la paix. Cestius voulant profiter de leur division, s'avança avec toutes ses troupes, & vint camper à sept stades, ou prés d'un quart de lieuë de la ville. Il l'attaqua le trentiéme d'Hyperbere-

tée, ou d'Octobre. Les ſéditieux, qui étoient les ſeuls qui réſiſtoient, eurent peur du bel ordre des Romains, abandonnerent les parties exterieures de la ville, & ſe retirerent à la ville interieure, & au temple. Ceſtius brûla les deux parties de Jeruſalem, que l'on nommoit Bezetha, & la ville neuve: & campa devant le palais royal, pour attaquer la ville haute.

S'il eût voulu à l'heure même donner l'aſſaut: il eût dés lors pris la ville, & fini la guerre. Mais le prefet du camp Tyrannius Priſcus, & la plûpart de ceux qui commandoient la cavalerie, étant gagnez par l'argent de Florus gouverneur de Judée, l'en détournerent. Ceſtius negligea même les propoſitions que quelques-uns faiſoient, de lui ouvrir les portes: & il n'oſa s'y fier. Enfin le ſixiéme jour il fit donner un aſſaut au temple, du côté du ſeptentrion. Les ſoldats Romains joignant leurs écus, & faiſant ce qu'ils appelloient la tortuë, étoient prêts à ſaper la muraille, & à brûler les portes. Les ſéditieux perdoient courage, & le peuple le reprenoit, & alloit recevoir Ceſtius comme ſon bienfacteur: mais Ceſtius ne s'apperceut pas de ces avantages, & ſe retira contre toute ſorte de raiſon. Les ſeditieux reprirent cœur, & battirent les Romains en queuë: & pendant pluſieurs jours que dura leur retraite juſques à Antipatride, ils furent toûjours pourſuivis & battus: en ſorte que toute l'armée de Ceſtius y penſa perir. Il perdit de ſon infanterie cinq mille trois

cens hommes, & neuf cens quatre-vingts de sa cavalerie. Les Juifs prirent son bagage, sur tout les traits & les machines qu'il avoit fait aporter pour le siege : qui leur servirent bien depuis pour défendre Jerusalem contre les Romains mêmes. Cestius fit cette perte le huitiéme de Dius, ou Novembre, la douziéme année de Neron, soixante & sixiéme de J. C.

II. Bell. c. 25. p. 821. F.

An. 66.

XIX.
Retraite des chrétiens de Jerusalem.

Aprés cette défaite de Cestius, plusieurs des plus considerables d'entre les Juifs se sauverent de Jerusalem, comme on se sauve d'un vaisseau qui coule à fonds : & il est vrai-semblable que les chrétiens furent de ce nombre. Ils voyoient l'accomplissement de la prophetie de J. C. l'abomination de la désolation dressée dans le lieu saint : c'est-à-dire les armées autour de Jerusalem. Car les troupes Romaines ne marchoient pas à cette guerre sans leurs enseignes, qui étoient chargées d'idoles ; or les idoles dans l'écriture sont nommées abomination ; & toute la terre, principalement autour de Jerusalem, étoit regardée comme sainte. Les chrétiens se retirerent donc à la petite ville de Pella, située dans les montagnes, prés du desert vers la Syrie.

Matth. XXIV. 15.

Luc. XXI. 20.

Euf. III. *hist. c.* 3. *Epiph. hær.* 7. *Nazar. Item, hær.* 29. & *de pond.* 30.

Jos. II. *Bell. c.* 41. *p.* 822.

La nouvelle de cette défaite des Romains étant venuë à Damas, les habitans résolurent de se défaire de tous leurs Juifs. Ils les avoient déja enfermez dans leur gymnase : mais ils craignoient leurs femmes, la plûpart adonnées à la religion des Juifs. Ils leur en firent un secret, & tenant ainsi les

les Juifs desarmez en un lieu étroit, ils les égorgerent tous en même temps, au nombre de dix mille.

Les Juifs de Jerusalem encouragez par leur victoire, donnerent le commandement de toute la guerre à Joseph fils de Gorjon, & à Ananus fils d'Ananus, qui avoit été pontife, & en portoit encore le titre. Ils envoyerent aussi des gouverneurs dans toutes les provinces: entr'autres Joseph sacrificateur, fils de Matthias. Ils lui donnerent le commandement de la Galilée; où il eut beaucoup à souffrir de la part des autres Juifs séditieux & jaloux de son emploi. C'est ce Joseph qui a écrit l'histoire de cette guerre. A Jerusalem Ananus faisoit les préparatifs necessaires pour la défendre. Il réparoit les murailles:il faisoit forger des armes par toute la ville. Il essaya, mais en vain, de faire entendre raison à ceux qui se nommoient zélateurs. Il envoya des troupes pour prendre Simon fils de Gioras, qui pilloit le païs, & se vouloit faire chef de parti. Mais Simon se sauva à Massada, avec les séditieux, qui delà faisoient des courses par toute la Judée & l'Idumée.

Jos. II. Bell. c. 44. p. 828.

Cestius donna avis du mauvais état de la Judée, à l'empereur Neron, qui étoit alors en Achaïe: Il fut allarmé de cette guerre, & se prit à Cestius du mauvais succez. Pour le réparer, il donna le commandement des troupes de Syrie à Vespasien: qui envoya son fils Titus à Alexandrie, pour y prendre deux légions, la cinquiéme, & la

Jos. III. Bell. c. 1.

dixiéme, & les conduire en Judée : lui cependant passa d'Achaïe en Syrie, pour s'y acheminer par terre. C'est ce qui se passa en cette guerre pendant l'année soixante & six de J. C.

XX. Seconde Epître de S. Pierre. *Hier. ep.* 150. *ad Hedib. qu.* 11.

Ce fut vers la fin de cette année, ou le commencement de la suivante, que les apôtres S. Pierre & S. Paul écrivirent leurs dernieres épîtres. La seconde de S. Pierre est d'un stile un peu different de la premiere : parce que, selon les occasions, il se servoit de divers interpretes. Elle est adressée aux mêmes personnes : c'est-à-dire aux fidéles dispersez dans l'Asie, le Pont, la Capadoce, & les provinces voisines. Car l'apôtre dit :
2. *Pet.* III. I. Voici la seconde lettre que je vous écris. Il paroît aussi qu'elle est écrite peu avant sa mort, puisqu'il
I. 14. 15. dit : Je suis assuré que je quitterai bientôt ma tente, c'est-à-dire mon corps, selon que N. S. J. C. me l'a marqué : mais je ferai en sorte que vous ayez aprés ma mort, de quoi vous souvenir de
I. 10. ma doctrine. Il les exhorte à rendre leur vocation certaine par les bonnes œuvres, & à se tenir fer-
I. 16. 17. mes à ce qu'il leur a enseigné : non sur de vains rapports, mais comme témoin oculaire de la gloire de J. C. ayant oüi sur le Tabor le témoignage que lui rendit le Pere éternel.
III. 2. Il leur recommande aussi la doctrine des prophetes, & des autres apôtres : particulierement
III. 15. de S. Paul dans les lettres duquel, il dit, il y a des choses difficiles à entendre, dont les ignorans abusent pour leur perte, comme des autres écri-

tures. Il dit encore : Que l'on ne doit pas interpreter l'écriture ſainte par un ſens particulier, parce qu'elle ne vient pas de la volonté humaine : mais de l'inſpiration du S. Eſprit. Il les avertit de ſe garder des faux prophetes, & des faux docteurs, qui nioient J. C. leur rédempteur, blaſphémant contre la vraye doctrine qu'ils ignoroient : qui par leurs diſcours trompeurs trafiquoient des ames, pour contenter leur avarice : qui mépriſoient l'autorité, ſe complaiſant en eux-mêmes : qui ſuivoient les deſirs de la chair, & les plaiſirs impurs : mettant leur bonheur dans la volupté paſſagere, dans les feſtins & les délices : pleins de deſirs criminels : & y attiroient les autres ſous prétexte de liberté. Ils retournoient ainſi à leur vomiſſement, aprés avoir quitté le monde, & profeſſé la doctrine de J. C.

I. 20. II. 1. 12. II. 3. II. 10. 13. II. 18. 19.

XXI. Hereſie des Nicolaïtes.

Iren. lib. 1. c. 27. Clem. Alex. 3. Strom. Euſ. III. hiſt. c. 29.

Les heretiques, dont parle ici S. Pierre, & qu'il compare aux diſciples de Balaam, étoient les Nicolaïtes : qui avoient pris leur nom de Nicolas l'un des ſept premiers diacres de Jeruſalem. Il avoit une belle femme : & les apôtres, aprés l'aſcenſion du Sauveur, lui ayant reproché qu'il en étoit jaloux : il la préſenta aux freres, & lui permit d'épouſer qui elle voudroit : mais il ſavoit bien qu'aucun des fidéles ne la prendroit. Il avoit un fils qui garda la continence, & des filles qui vécurent juſques à la vieilleſſe dans la virginité : lui-même ne toucha jamais à aucune autre femme. Ce qui montre qu'il étoit bien égloigné d'a-

prouver l'impureté : & qu'en offrant de quitter ſa femme, il avoit ſeulement voulu ſe juſtifier ſur la jalouſie. Il avoit ajoûté une parole équivoque : Qu'il falloit abuſer de la chair. Voulant dire, qu'il falloit la mortifier, & ne la pas employer à tous ſes uſages. On rapportoit une parole ſemblable de l'apôtre S. Matthias : Qu'il falloit abuſer de la chair ; c'eſt-à-dire la combattre en ne lui accordant rien pour le plaiſir. Toutefois cette parole du diacre Nicolas, jointe à l'action qu'il avoit faite, ſervit de prétexte à quelques-uns pour mépriſer les régles du mariage : ſe couvrant du nom de ce diacre, comme s'il eût été le chef de leur ſecte.

Iren. lib. III. *c.* II. *p.* 257. A.
Epiph. hær. 25.

Ils s'abandonnoient à l'impureté, & mangeoient ſans ſcrupule les viandes offertes aux idoles. Ils diſoient que le pere de J. C. n'étoit pas le créateur. Quelques-uns d'eux honoroient une certaine Barbelo, qui habitoit, diſoient-ils, le huitiéme ciel. Elle étoit ſortie du pere, & étoit mere de Jaldabaoth, ou ſelon d'autres, Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du ſeptiéme ciel, & diſoit à ceux d'enbas : Je ſuis le premier & le dernier, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. D'autres donnoient le nom de Prounicos à celle qu'ils honoroient comme la mere de tous les princes celeſtes ; & ſous l'un ou l'autre nom ils lui attribuoient des actions infames, dont ils prétendoient autoriſer les leurs. Il y en avoit qui montroient des livres, & de prétenduës révela-

tions ſous le nom d'Ialdabaoth,& donnoient une infinité de noms barbares aux princes & aux puiſſances qu'ils mettoient en chaque ciel. Ils en nommoient un Caulaucauch, abuſant d'un paſſage d'Iſaïe où ſe liſent ces mots hebreux : *Cau-la-cau, Cau-la-cau :* pour répreſenter l'inſolence avec laquelle les impies ſe moquoient du Prophete, en répetant pluſieurs fois quelques-unes de ſes paroles. C'eſt ainſi que ces heretiques trompoient les ignorans. Ils ne durerent que fort peu de temps ſous le nom de Nicolaïtes, mais ſe diviſerent en pluſieurs ſectes,& prirent divers noms, principalement le nom géneral de Gnoſtiques.

Iſa. XXVIII. 10.

Euſ. III. *hiſt.* *c.* 29.

XXII. Apollonius à Rome. An. *66.*

La même année douziéme de Neron, ſoixante & ſixiéme de J. C. Apollonius de Tyane vint à Rome. Comme il en étoit à ſix-vingts ſtades, ou ſix lieuës, il rencontra un nommé Philolaüs, qui voulut le détourner d'y entrer: diſant qu'il n'y avoit pas de ſeureté. En effet Neron haïſſoit la philoſophie; & croyoit que c'étoit un prétexte, pour couvrir l'art de deviner. Il avoit fait mettre aux fers Muſonius, eſtimé le ſecond aprés Apollonius, pour la ſageſſe. La plûpart des diſciples d'Apollonius eurent peur, & quitterent ſous divers prétextes : de trente-quatre il ne lui en reſta que huit, entr'autres Ménippe, Dioſcoride Egyptien, & Damis. Pour lui, il n'en fut que plus excité d'aller à Rome, pour montrer, diſoit-il, qu'un vrai philoſophe ne craint rien ; & pour voir de prés quel animal c'étoit qu'un tyran. Etant

c. 13. arrivé à Rome, il fut appellé par Telesin l'un des consuls de cette année soixante & six, qui l'interrogea sur son habit & sa profession, & sur la maniere de prier les dieux. Le trouvant savant dans la religion, il lui permit de visiter tous les temples, & donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir. Car le consul avoit autorité sur eux par sa charge. Il lui permit même de loger dans les temples, suivant sa coûtume. Apollonius passoit
c. 14. de l'un à l'autre: disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les dieux; & par ses discours il attiroit à les servir. Il parloit indifferemment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands.

Démetrius le Cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains; que Tigellin, le plus puissant des favoris de Neron, le chassa: & fit soigneusement observer tous les discours & toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, & il tonna en même temps. Apollonius dit regardant le ciel: Quelque chose de grand arrivera, & n'arrivera pas. Car c'est ainsi qu'il prophetisoit, pour le plus seur. Le troisiéme jours aprés, comme Neron mangeoit, la foudre tomba sur la table; & fit tomber la coupe qu'il tenoit déja prés de sa bouche. On crut qu'Apollonius avoit voulu dire, qu'il s'en faudroit peu que l'empereur ne fût frappé. Il lui échappa en-
c. 15. fin quelque raillerie, dont Tigellin prit occasion de le faire accuser d'avoir manqué de respect à

l'empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accusation, il trouva un papier blanc sans aucune écriture, ce qui lui fit soupçonner quelque artifice du démon. Il interrogea Apollonius en secret, & il lui demanda comment il jugeoit des démons, & des apparitions des phantômes. Comme je juge des homicides, & des impies, répondit-il: reprochant tacitement les crimes à celui qui l'interrogeoit. Il nia aussi d'être devin, & parla du reste avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, & le laissa aller. Apollonius comptoit pour magiciens, ceux qui faisoient paroître des fantômes, qui prétendoient forcer le destin, par des enchantemens ou des onctions; & qui sacrifioient à la maniere des barbares. Pour lui, il s'attachoit aux ceremonies grecques: prétendoit suivre les destinées, & prédire par la connoissance que les dieux lui donnoient eux-mêmes de leurs volontez. Etant aux Indes, & voyant des trépiez, & d'autres meubles, se remuer d'eux-mêmes, il n'avoit pas voulu s'informer comment cela se faisoit. *Philostr. lib. c. 4.*

Mais voici le grand miracle d'Apollonius. *c. 16.* Comme il étoit encore à Rome, une jeune fille d'une famille consulaire étant prête à se marier, parut morte. On la portoit sur un lit à découvert, suivant la coûtume, & son fiancé suivoit en se lamentant. Apollonius s'y rencontra, & dit: Mettez le lit à terre, je ferai cesser vos larmes. Il demanda le nom de la fille, la toucha, & dit quelques paroles tout bas. Alors elle s'éveilla, com-

mença à parler, & retourna à la maison de son pere. Les parens voulurent donner à Apollonius une grande somme d'argent. Mais il dit qu'il la donnoit en dot à sa fille. Ceux mêmes qui étoient présens n'osoient assurer qu'elle fût morte : il sortoit encore quelque vapeur de son visage, & il tomba de la rosée, qui put bien la faire revenir de sa pamoison. C'est ainsi que les propres admirateurs d'Apollonius ont rapporté ce prétendu miracle. Neron partant pour la Grece, fit publier que tous les philosophes sortissent de Rome: & Apollonius prit le chemin de l'Espagne.

XXIII. Mort de Simon le Magicien. *Plin. lib.* XXX. *c.* 2.

Simon le Magicien étoit aussi à Rome, & s'y faisoit admirer, comme ailleurs par divers prestiges. L'empereur Neron étoit si passionné pour la magie, qu'il ne l'étoit pas plus pour la musique. Il prétendoit par cet art, commander aux dieux mêmes. Il n'épargna pour l'apprendre, ni la dépense, ni l'application : & toutefois il ne trouva jamais de verité dans les promesses des magiciens : en sorte que son exemple est une preuve illustre de la fausseté de cet art. D'ailleurs personne n'osoit lui rien contester, ni dire que ce qu'il ordonnoit fût impossible. Jusques là, qu'il commanda de voler à un homme qui le promit, & fut long-temps nourri dans le palais sous cette esperance. Il fit même répresenter dans le théatre un Icare volant: mais au premier effort Icare tomba prés de sa loge, & l'ensanglanta lui-même.

Suet. Ner. 12.

Simon promit aussi de voler, & de monter au ciel,

ciel, & s'éleva en effet, étant porté par les démons : mais S. Pierre & S. Paul se mirent à genoux, & prierent ensemble, invoquant le nom de J. C. Les demons épouvantez abandonnerent Simon : il tomba, & demeura étendu les jambes brisées. On l'emporta à un autre lieu, où ne pouvant souffrir les douleurs & la honte, il se précipita d'un comble trés-élevé. Ainsi périt Simon le magicien, par la vertu des apôtres. L'empereur irrité de cet accident, les fit mettre en prison. On dit encore une cause particuliere de sa haine contre S. Paul. Il avoit converti une de ses concubines les plus cheres, & lui avoit persuadé de renoncer à ses embrassemens impurs. Les deux apôtres étoient accusez d'enseigner la chasteté ; ce qui irritoit les gentils.

Arnob. lib. 2. in gent. Cyrill. Catech. 6. p. 54. A. Sever. hist. lib. 2.

Aug. hær. 1.

Chrys. in vitup. Mon.

Ambros. in Aux.

XXIV. Seconde épître à Timothée.

On peut rapporter au temps de cette derniere prison, la seconde épître de S. Paul à Timothée, qui étoit toûjours à Ephese. Car l'apôtre y parle de ses chaînes plusieurs fois. Ne rougissez point, dit-il, du témoignage de nôtre Seigneur, ni de moi qui suis prisonnier pour lui. Et ensuite : Je souffre tout ceci pour la predication de l'évangile, sans en avoir de confusion. Et encore : Je travaille jusques aux fers, comme un malfaicteur : mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. Il encourage son Disciple à tenir ferme, nonobstant les persecutions, & les oppositions des faux freres, & des faux docteurs. Vous savez, dit-il, que tous ceux qui sont en Asie, se sont éloignez

2. Tim. 1. 8.

1. 12.

11. 9.

1. 6. 7.

I. 15. de moi ; entre lesquels eſt Phygellus, & Hermogenes : enſuite il nomme, entre les faux docteurs dont les diſcours s'étendent comme la gangrene,
II. 17. 18. Hymenée, & Philetus : qui diſoient que la réſurrection étoit déja faite, & avoient renverſé la foi de quelques-uns. Il avertit ſon diſciple d'éviter les vains diſcours, les queſtions impertinentes, &
II. 14. 16. 23. les diſputes : parce qu'elles ne ſervent qu'à ſcandaliſer les auditeurs, & engendrer des querelles, qui ne conviennent pas à un ſerviteur de Dieu.
II. 24. 25. Car il doit être doux, docile, & patient ; & reprendre avec modeſtie ceux qui reſiſtent à la verité : conſiderant que Dieu peut les convertir par ſa grace.

I. 13. L'apôtre recommande ſur tout à Timothée, le ſacré dépoſt de la doctrine de l'évangile. Gardez-lui, dit-il, le modele de la ſaine doctrine que vous avez oüi de moi, dans la foi & la charité en J. C.
I. 14. conſervez le bon dépoſt, par le S. Eſprit qui ha-
II. 2. bite en nous. Ce que vous m'avez oüi dire devant pluſieurs témoins, confiez-le à des hommes fideles, qui ſeront capables d'en enſeigner d'autres. Voilà la meilleure maniere de perpetuer une doctrine : de ne la pas confier ſeulement à des écrits qui tombent entre les mains de tout le monde, & ne s'expliquent pas toûjours aſſez : mais de l'enſeigner à des hommes choiſis, dont on connoiſſe la fidelité, pour ne point alterer la doctrine & la capacité pour la faire paſſer à d'autres : enſorte qu'elle ſe perpetuë juſques à la fin

des siecles, par une succession continuelle de peres & d'enfans spirituels, c'est à dire de docteurs, & de disciples.

S. Paul marque combien un évêque est obligé à enseigner, par les paroles suivantes. Je vous IV. 1. 2.
conjure devant Dieu, & J. C. par son avenement, son jugement, son roïaume: prêchez, appliquez-vous à temps, & à contre-temps, corrigez, priez, IV. 5.
reprenez en toute patience: veillez, travaillez par tout: faites l'œuvre d'évangeliste, remplissez votre ministere. Il prédit qu'il viendra un temps où IV. 3. 4.
l'on ne pourra plus souffrir la saine doctrine; où l'on quittera la verité pour s'appliquer à des fables; où la démangeaison d'entendre des nouveautez, fera que chacun cherchera des docteurs selon ses desirs. Il se trouvera des hommes remplis III. 2. 3. &c.
de l'amour d'eux-mêmes, & de toutes sortes de vices; qui auront une apparence de pieté, la rejettant en effet. De ce nombre sont, dit l'apôtre, ceux qui s'insinuent dans les maisons, & s'asservissent des femmes chargées de pechés, & agitées de differens desirs: qui aprennent toûjours, & n'arrivent jamais à la connoissance de la verité. Or comme Jannés & Mambrés résisterent à Moïse: ainsi ces hommes corrompus resistent à la verité. Les noms de ces deux magiciens d'Egypte ne se trouvent point ailleurs dans l'écriture.

A la fin de cette lettre il marque sa mort prochaine, en ces termes: On prepare déja mon sacrifice, & le temps de ma délivrance est pro- IV. 6. 7.

v. 8. 2. 1. che. Il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver, & ajoute : Prenez Marc, & l'amenez avec vous : car il m'est utile pour le ministere: Apor-
v. 11. 13. tez avec vous le gros manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus ; & les livres : principalement les parchemins. C'étoit, à ce que l'on croit, l'écriture sainte, suivant l'usage des Juifs : & on void ici la pauvreté de l'apôtre, qui se faisoit aporter un manteau de si loin, d'Ephese à Rome.
IV. 9. 10. 12. Il marque son état present, en ces termes : Demas m'a abandonné, emporté de l'amour du siecle, & s'en est allé à Thessalonique. Crescent en
Theodoret. hic. Galatie ; Titus en Dalmatie. Ces deux derniers ne l'avoient pas quitté, mais il les avoit envoyez. Au lieu de la Galatie, d'autres entendoient la Gau-
Ado Vien. in Chron. Martyr. 27. Jun. le, car c'est en grec le même nom : & en effet on compte pour premier évêque de Vienne, Crescent, que l'on dit être disciple de S. Paul. Il
IV. 20. ajoûte : J'ai envoyé Tychique à Ephese : j'ai laissé Trophime malade à Milet. Eraste est demeuré
IV. 16. à Corinthe. Luc est seul avec moi. En ma premiere défense, tous m'ont abandonné : mais le Seigneur m'a soutenu, & j'ai été delivré de la gueule du lion. C'est à dire de la cruauté de Ne-
IV. 14. ron. Il se plaint d'Alexandre, l'ouvrier en cuivre,
I. 16. 18. d'Ephese : & se loüe au contraire d'Onesiphore, qui apparemment étoit mort; puisqu'il ne le saluë
Grot. hic. point à la fin, mais seulement sa famille. Il prie pour lui, & dit : Dieu lui fasse la grace de trouver misericorde en ce jour-là : c'est à dire au jour

du jugement. Il saluë Timothée de la part de tous les freres qui étoient à Rome, entre lesquels il nomme Eubule, Pudens, Lin, & Claudia. On croit que ce Pudens est le Senateur pere de Pudentiene, & de Praxede. Lin est celui qui succeda à Saint Pierre dans le saint siege de Rome. IV. 21.

XXV. Martyre de S. Pierre, & de S. Paul.

Baron ad Martyr. 14. Mart.

On dit que les apôtres étoient gardez dans la prison de Mamertin, qui étoit au pied du capitole, & s'étendoit sous terre : qu'ils y demeurerent neuf mois ; que deux de leurs gardes, Processus, & Martinien, étonnez de leurs miracles, se convertirent ; & que S. Pierre les baptisa, avec quarante-sept autres personnes, qui se trouverent dans la prison. Les fideles exciterent les apôtres à se retirer. S. Pierre sortit, mais étant arrivé à la porte de la ville, J. C. lui apparut, comme venant pour y entrer. Où allez-vous, Seigneur, lui dit-il? J. C. lui répondit : Je vais à Rome être crucifié encore une fois. S. Pierre dit en lui-même : J. C. ne peut plus mourir ; c'est donc en ma personne qu'il doit être crucifié : & retourna sur ses pas.

Martyrol. 2. Jul. Ado de festiv. Apost. Ambros. in Aux.

Neron étoit encore en Achaïe, & ce furent les gouverneurs de Rome qui condamnerent à mort les apôtres, & les firent executer en un même jour ; qui fut, comme l'on croit, le 29. de Juin, l'an soixante & sept de J. C. treiziéme de Neron. S. Paul, comme citoyen Romain, eut la tête tranchée : S. Pierre fut crucifié, comme Juif & personne vile. On dit que S. Paul allant au supplice, convertit trois soldats, qui souffrirent

Clem. epist. ad Corinth.

An. 67.

Martyrol. 2. Jul.

le martyre peu de temps aprés. Il fut mené à trois milles de Rome, au lieu nommé les eaux Salvienes; où l'on void encore trois fontaines, que l'on dit être sorties alors par miracle. Ce fut là qu'il fut executé : mais Lucine dame Romaine, l'enseve-lit en sa terre sur le chemin d'Ostie. S. Pierre fut conduit au delà du Tibre, au quartier que les Juifs habitoient : & crucifié au haut du mont Janicu-le, au dessous duquel, vers le Tibre, étoit une naumachie. On vouloit le crucifier à l'ordinaire : mais il dit qu'il ne meritoit pas d'être traité comme son Maître, & voulut être attaché la tête en bas. Son corps fut enseveli au Vatican, dans la voïe Au-relia, ou triomphale, prés d'un temple d'Apollon.

Orig. ap. Eus. III. hist. c. I. Hier. scrip. de Pet. Prud. Peri Steph. 12. Theod. orat. de charit. p. 689. D. Eus. VII. hist. c. 18.

Les fideles avoient eu soin de faire peindre les portraits des apôtres, suivant la coûtume qu'ils avoient, étant encore gentils, de garder les images de leurs bienfaicteurs. On voyoit, deux cens cinquante ans aprés, de ces portraits de S. Pierre & de S. Paul, & de J. C. méme. S. Paul avoit la tête chauve, & le nez aquilin, & étoit de petite taille. La femme de S. Pierre avoit souffert le martyre avant lui. La voyant mener au supli-ce, il se rejoüit de ce qu'elle retournoit à la pa-trie. Il l'exhorta, la consola, & l'appellant par son nom, il lui dit : Souviens-toi du Seigneur. Il eut une fille nommée Petronille, qui vécut vier-ge, & mourut saintement à Rome. On trouve dans les martyrologes plusieurs martyrs sous Ne-ron, outre ceux qu'il fit mourir sous pretexte de

Lucian. Philo. part. p. 1122. A. Clem. Alex. 7. strom. p. 756. C. Ado Martyrol. 31. Mai Martyrol. Rom. 14 Mart. 15. April. 17. Mai. 2. Jul.

l'incendie. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il fit des édits contre la religion chrétienne : irrité par le grand nombre de ceux, qui abandonnoient le ſervice des idoles. On prétend avoir trouvé en Eſpagne une inſcription, en ces termes : A Claude Neron Ceſar Auguſte ſouverain pontife, pour avoir purgé la province de voleurs, & de ceux qui chargeoient le genre humain d'une ſuperſtition nouvelle.

Sulpic. Sev. lib. 2. Oroſ. lib. VII. *c.* 5.

XXVI. S. Lin, & S. Clement, Papes.

Iren. III. *c.* 3. *Epih. hæreſ.* XXVII. *n.* 6. *Euſ.* III. *hiſt. c.* 2. *& Chr. an.* 69. 2. *Tim.* IV. 21.

Les apôtres ayant fondé & édifié l'égliſe Romaine, donnerent la charge de la gouverner à S. Lin : le même dont S. Paul écrivoit à Timothée. A S. Lin ſucceda S. Clement, ou S. Clet, autrement nommé Anaclet. Il eſt certain qu'ils furent les trois premiers évêques de Rome ; mais, ni leur ordre, ni le temps de leur pontificat, n'eſt pas certain. On donne douze ans à S. Lin : & toutefois il eſt plus vrai-ſemblable qu'il ne ſurvêcut aux apôtres qu'un an, ou deux : & par conſequent qu'ils l'avoient établi évêque de Rome, pour la gouverner ſous eux, comme ils en uſoient dans les autres égliſes. S. Clement eſt celui dont parle S. Paul dans l'épître aux Philippiens. Il avoit vû les apôtres, & converſé avec eux ; leurs préceptes, & leurs exemples étoient toûjours devant ſes yeux. De ſon temps il arriva une grande diviſion dans l'égliſe de Corinthe : juſques-là, que des laïques s'éleverent contre les prêtres, & en firent dépoſer quelques-uns, dont la conduite étoit irréprochable. L'égliſe de Corinthe, ainſi

Phil. IV. 3.

afligée, écrivit à l'église Romaine, lui proposant quelques questions. Mais on ne put leur répondre sitôt de Rome : à cause des troubles qui y survinrent, & qui agiterent tout l'empire, aprés la mort de Neron.

XXVII. Guerre de Judée. Vespasien.

An. 67.

Jos. III. Bell. c. 3.

Cependant la guerre de Judée continuoit. Vespasien, à qui l'empereur en avoit donné la conduite, arriva à Antioche au commencement de l'année soixante & sept. Il y trouva le roi Agrippa, qui l'attendoit avec ses troupes. Delà Vespasien marcha à Ptolémaïde : où les habitans de Sephoris en Galilée, vinrent l'assurer de leur fidelité ; & il leur donna garnison. Titus, son fils, qui avoit pris le chemin d'Alexandrie, vint le trouver à Ptolémaïde ; & lui amena les deux legions d'Egypte. Là fut le rendez-vous de toute l'armée Romaine : qui se trouva composée de soixante mille hommes, tant cavalerie, qu'infanterie ; en comptant les troupes auxiliaires, mais sans compter les valets. Les troupes auxiliaires étoient celles d'Agrippa roi de Judée, d'Antiochus roi de Comagene, de Sohem roi d'Emese, & de Malc roi des Arabes.

ibid. c. 9.

Vespasien entra d'abord en Galilée, & prit d'emblée Gadare, qu'il brûla. Le vingt & uniéme d'Artemisius, ou de May, il vint devant Jotapate. Joseph l'historien y commandoit, & la défendit vigoureusement. Mais enfin, aprés quarante jours de siege, elle fut prise, ruinée, & brûlée ; le premier de Panemus, ou de Juillet, la treiziéme année de

c. 23. p. 850. F.

de Neron, soixante & sept de Jesus-Christ. Il y eut quarante mille hommes de tuez. Joseph fut pris dans une caverne, où il étoit caché, & se rendit volontairement aux Romains, malgré les Juifs cachez avec lui, qui se tuerent les uns les autres. Vespasien lui donna la vie, & le tint prisonnier. Aprés la prise de Jotapate, il mena les troupes à Cesarée, où il mit deux legions en quartier d'hiver; & la troisiéme à Scytopolis. Les Juifs avoient reparé Joppé, ruinée par Cestius. Vespasien la prit sans combat, & la ruina de nouveau. Ensuite il alla voir le royaume d'Agrippa, qui l'y avoit invité, & passa de Cesarée sur la mer à Cesarée de Philippe, où durant trois semaines ses troupes se reposerent. Lui cependant, faisoit des sacrifices d'actions de graces, & des festins.

Delà il envoya assieger Tiberiade & Tarichée, deux villes sur le lac de Genesaret, qui étoient du royaume d'Agrippa, mais disposées à la revolte. Car Agrippa s'étoit attiré cette visite de Vespasien, pour affermir sa puissance. Tiberiade se rendit d'abord : & le roi obtint qu'elle ne seroit ni ruinée, ni pillée. Tarichée qui souffrit le siege, fut prise le huitiéme de Gorpiée, ou Septembre. On la ruina, & on en vendit trente mille captifs. Rien ne resistoit plus aux Romains dans la Galilée; que Giscale, le mont Itabure, ou Tabor qui étoit fortifié, & Gamale dans la Gaulanite. Mais Gamale fut prise le vingt-troisiéme

Jos. IV. Bell. c. 1. &c.

d'Octobre, ou d'Hyperberethée, aprés un mois de siege : & le mont Itabure un peu devant. Aprés la prise de Gamale, Vespasien retourna à Cesarée, sur la mer, pour donner du repos à ses troupes : & laissa Tite en Galilée, pour prendre Giscale.

ibid. c. 8.

Jean, fils de Levia, qui la tenoit avec les seditieux de son parti, feignit d'écouter les propositions de paix : mais la nuit suivante il s'enfuit à Jerusalem avec les siens. Tite conserva la ville, & y mit garnison. Ainsi les Romains furent maîtres de toute la Galilée. Tite revint à Cesarée, & Vespasien en partit pour marcher contre Jamnia & Azot, & revint aprés les avoir soumises. C'étoit au mois de Decembre de l'année soixante & sept.

XXVIII. Division des Juifs. Insolence des zelateurs. *Jos. IV. Bell. c. 11.*

Les Juifs étoient divisez par tout le païs, non seulement en chaque ville, mais en chaque maison : les uns vouloient la paix, les autres la guerre : & comme ceux-ci étoient les plus jeunes & les plus hardis, ils l'emportoient sur les plus vieux & les plus sages. Ils prenoient les armes, & pilloient d'abord leurs voisins : puis se joignant aux grosses troupes, ils ravageoient tout le païs : ensorte qu'on les craignoit plus que les Romains. Enfin, las de piller le plat païs, les chefs de ces partis se rassemblerent de tous côtez, & vinrent fondre à Jerusalem, où il n'y avoit point de maître. Ils y furent reçûs comme des gens qui venoient la secourir ; joint que c'étoit comme la patrie commune, où tous ceux de la na-

tion étoient bien venus. Ces seditieux ne se contentoient pas d'y voler impunément; ils tuoient & en plein jour, & les personnes les plus considérables. Ils arrêterent Antipas garde des tresors publics, & plusieurs autres des plus nobles & des plus puissans de la ville ; puis les égorgerent dans la prison, sans forme de procés; les accusant faussement d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Ils profiterent des divisions qui étoient entre les plus puissans, pour les animer les uns contre les autres.

Toutefois le peuple s'éleva contre eux, poussé par Ananus le plus vieux & le plus sage des pontifes: mais les seditieux se saisirent du temple, & s'y fortifierent. Puis pour étonner le peuple, & montrer leur puissance, ils voulurent choisir les pontifes par le sort, prétendant que c'étoit l'ancien usage. Ils appellerent une des familles pontificales, nommée Eniacim, ou Jacim, qui étoit la douziéme dans l'ordre: le sort étant jetté tomba sur un nommé Phanias, fils de Samuel du bourg d'Aptha, homme rustique & ignorant, qui savoit à peine ce que c'étoit qu'être pontife. Ils le firent venir malgré lui, de son village: & l'ayant revêtu des habits sacrez, comme un personnage de théatre, ils lui montroient ce qu'il devoit faire, tournant ainsi la religion en ridicule.

1. *Part.* XXIV. 12.

Le peuple ne put souffrir cet attentat, & voulut se délivrer de la tyrannie des zelateurs : car les seditieux s'étoient donné ce beau nom, pré-

tendant n'agir que par zele de religion. Les plus considerables citoyens, Gorion fils de Joseph, Simeon fils de Gamaliel; & les pontifes les plus estimez, Jesus fils de Gamalas, & Ananus fils d'Ananus, animoient le peuple dans les assemblées,
c. 13.
& dans les entretiens particuliers; leur représentant que les zélateurs profanoient indignement le temple; & que s'il falloit avoir des maîtres, il valoit mieux obéïr aux Romains, avec le reste du
c. 14. p. 875. monde, qu'à une poignée de scelerats. On les attaqua donc dans le temple, qui fut soüillé de leur sang. Se sentant pressez, ils abandonnerent l'enceinte exterieure, se retirerent dans l'interieure, & en fermerent les portes. Ananus n'osa forcer les portes sacrées, ni faire entrer dans le lieu saint le peuple qui n'étoit pas purifié.

c. 15. Cependant, Jean qui s'étoit sauvé de Giscale, & qui avoit une furieuse passion de dominer, feignoit d'être pour le peuple, ne quittoit point Ananus & les autres chefs, étoit complaisant pour eux, jusques à la flaterie, & assistoit à tous leurs conseils; mais il les trahissoit, & donnoit avis de tout aux zelateurs. Les chefs du peuple se fiant au serment qu'il leur avoit fait, l'envoyerent aux zélateurs pour traiter d'accomodement: mais Jean étant entré dans le temple, se déclara entierement pour les zélateurs, & leur dit que sans perdre de temps, ils devoient pourvoir à leur sureté: qu'Ananus avoit envoyé à Vespasien pour l'inviter à prendre la ville au plûtôt: qu'ils n'a-

voient point de pardon à esperer, ni d'autre parti à prendre, que d'attirer quelque secours du dehors. Les chefs des zélateurs étoient, Eleazar fils de Simon, & Zacharie fils de Phalec, tous deux de la race sacerdotale. Ils crurent ne pouvoir mieux faire, que d'envoyer aux Iduméens, nation inquiete & violente, & toujours prête à marcher au combat, comme à une fête. Ils écrivirent une lettre, portant qu'on les tenoit assiegez dans le temple, parce qu'ils deffendoient la liberté; & qu'Ananus avoit mandé les Romains; ce qui toutefois étoit une calomnie que Jean avoit inventée.

XXIX. Iduméens au secours des zélateurs. c. 16. 17. 18.

Les Iduméens vinrent en diligence au nombre de vingt mille. Ils trouverent les portes fermées; mais à la faveur d'un grand orage qui survint la nuit, les zélateurs les firent entrer secretement dans la ville & dans le temple. Puis donnant avec eux sur les gardes endormis, & ensuite sur le reste du peuple, ils remplirent de sang tout le dehors du temple; & le jour venu on compta jusques à huit mille cinq cent morts. Les Iduméens non contens de ce massacre, se jetterent dans la ville, pillerent les maisons, & tuerent ceux qu'ils rencontrerent. Mais ils s'attacherent principalement aux sacrificateurs. Ils tuerent Ananus & Jesus, insulterent à leurs cadavres, & les laisserent sans sepulture. La mort d'Ananus fut regardée comme le commencement de la prise de Jerusalem. Son courage, & son habileté le rendoit seul capable de

procurer la paix, & ce fut un ſpectacle horrible, de voir ces deux pontifes, peu auparavant revêtus des ornemens ſacrez, & adorez même par les étrangers, qui venoient de tous côtez à Jeruſalem; expoſez alors tout nuds en proye aux chiens, & aux autres bêtes.

c. 19. Les Zélateurs, & les Iduméens maſſacrerent enſuite une infinité de menu peuple, ſelon qu'ils les rencontroient: mais pour les plus nobles, & les plus jeunes, ils les mettoient en priſon, eſperant les attirer à eux: & quand ils deſeſperoient de les gagner, ils les faiſoient mourir, aprés leur avoir fait ſouffrir toutes ſortes de tourmens. Ils en firent périr ainſi douze mille, & les laiſſerent ſans ſepulture: à peine oſoit-on la nuit jetter avec les mains un peu de pouſſiere ſur ces corps. La frayeur du peuple étoit telle, qu'ils retenoient même leurs géniſſemens & leurs larmes, ſinon lorſqu'ils étoient bien enfermez, & aprés avoir regardez de tous côtez ſi perſonne ne les écoutoit.

Liv. v. c. 1. p. 883.

Les Zélateurs pour garder quelque apparence de formalité contre un perſonnage de grand merite, & fort riche, Zacharie fils de Baruch, aſſemblerent ſoixante & dix juges, & l'accuſerent d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Il ſe deffendit genereuſement, leur reprochant leurs crimes; & comme ils n'apportoient aucune preuve de ce qu'ils diſoient contre lui, il fut abſous tout d'une voix. Alors les Zélateurs s'écrierent contre les juges, & deux d'entr'eux s'approchant de Za-

charie, le tuerent au milieu du temple, en lui disant : Voilà nôtre ſentence, & cette abſolution eſt plus ſeure ; puis ils le jetterent dans le precipice qui étoit proche, & chaſſerent les juges honteuſement. Les Iduméens voyant ces manieres d'agir, commencerent à ſe repentir d'être venus, principalement quand ils apprirent que la trahiſon, dont on accuſoit les principaux citoyens, étoit une pure ſuppoſition. Ils délivrerent deux mille de ceux que les zelateurs tenoient en priſon : puis ils ſortirent de Jeruſalem, & ſe retirerent chez eux.

La retraite des Iduméens laiſſant les Zélateurs plus libres, les rendit plus furieux. Ils tuerent les plus nobles & les plus braves du parti contraire ; entre autres Gorion, & Niger. Enfin, il n'y avoit perſonne contre qui ils ne trouvaſſent quelque prétexte pour le perdre. L'un les avoit autrefois choquez avant la guerre : l'autre étoit un glorieux, parce qu'il ne s'approchoit pas d'eux ; l'autre s'en approchoit trop familierement : celui qui les ménageoit, vouloit les trahir ; & le châtiment de tous, ſans diſtinction, étoit la mort. Pluſieurs pour ſe tirer de leurs mains, s'alloient rendre à Veſpaſien : mais ils mirent garde aux portes & aux chemins. Vouloir paſſer chez les Romains, devint bien-tôt le plus grand crime ; & ceux qui en étoient ſeulement ſoupçonnez, étoient tuez, s'ils ne rachetoient leur vie. On défendoit de leur donner la ſepulture, & les che-

mins en étoient couverts. Ces prétendus Zélateurs fouloient aux pieds tout droit humain & divin; se moquoient des choses saintes, & sur tout des propheties, qu'ils accomplissoient sans le sçavoir.

Ils se diviserent entre eux. Jean de Giscale vouloit commander aux autres, qui s'estimoient autant que lui. Une partie le suivit : ils étoient en garde les uns contre les autres : mais ils ne se faisoient gueres de mal : leur grand effort étoit à qui pilleroit plus le peuple. D'autre par les sicaires, ou assassins, s'étoient emparez de Massada château tres-fort, proche Jerusalem. Voyant les Romains en repos, ils en sortirent la nuit de pâques; surprirent le bourg d'Engaddi, & le pillerent, puis les villages d'alentour. Ensuite ils passerent dans le desert, & continuerent à tuer & butiner : ainsi à l'exemple de Jerusalem, tout le païs étoit plein de brigandages.

Vespasien en étoit bien averti : mais il vouloit laisser affoiblir les Juifs; qui se ruinoient eux-mêmes, tandis que ses troupes se reposoient. Les transfuges l'excitoient à délivrer leur païs de ces miseres, & il se disposoit au siege de Jerusalem. Mais pour ne point laisser d'ennemis derriere, il marcha avec son armée à Gadare, capitale du païs delà le Jourdain, où il étoit appellé par les citoyens les plus moderez; & y entra le quatriéme de Mars, ou Distrus de l'année soixante &
An. 68. huit. Les seditieux s'enfuirent. Il envoya aprés eux

Placide

Placide avec de la cavalerie : ils furent défaits : quinze mille tuez : deux mille deux cens pris, & un grand nombre noyez dans le Jourdain. Ainsi tout le païs d'audelà, jusques au lac de Sodome, demeura paisible & soumis aux Romains: excepté le château de Macheron.

XXX. Révolte contre Neron & sa mort. *Jos. v. Bell. c. 26. &c.*

Cependant Vespasien aprit, que les Gaulois, sous la conduite de Jule Vindex, s'étoient révoltez contre Neron. Cette nouvelle lui faisant prévoir une guerre civile, l'excita à finir promtement celle de Judée. Vers le commencement du printems, il partit de Cesarée avec ses troupes : s'avança vers le midi, courut toute la Judée, & l'Idumée, & y ayant fait le dégât, il revint à Emmaüs : où il avoit un camp fortifié, pout serrer de prés Jerusalem. Delà il passa au septentrion, & s'assura de toute la Samarie ; puis vint par l'orient à Jericho, où il arriva le troisiéme de Juin ou Désius. Trajan, un de ses chefs, l'y joignit avec les troupes d'audelà du Jourdain. Vespasien trouva Jericho abandonnée. Il s'en saisit, & de Gerasa sur le lac de Genesaret : il mit garnison à tous les postes importans ; & retourna à Cesarée ; pour se préparer à marcher, avec toutes les forces, contre Jerusalem : qui étant investie de toutes parts, ne pouvoit esperer aucun secours.

Neron étoit à Naples, quand il apprit la nouvelle de la révolte de Vindex : le même jour qu'il avoit fait tuer sa mere, quelques années auparavant. D'abord il n'en parut pas fort allarmé:car il se fioit

à des prédictions, qui lui promettoient la domination de l'orient, & en particulier de Jerusalem. Mais c'étoit des propheties touchant le regne du Messie, mal entenduës. Neron se consoloit encore, par l'esperance que s'il devenoit simple particulier, son art de musicien le feroit subsister. Car il croyoit y exceller, & c'étoit sa folie. Mais quand il sceut que l'Espagne, & Galba qui y commandoit, s'élevoit aussi contre lui: il perdit courage, en sorte qu'il demeura long-temps sans voix & sans mouvement. Il lui vint ensuite d'autres nouvelles fâcheuses. Que Rufus, qui commandoit en Germanie, avoit été reconnu empereur par son armée, aprés la mort de Vindex, & que Rubrius Gallus, envoyé par Neron même contre les rebelles, se révoltoit comme eux. Enfin il se vit abandonné par ses propres gardes, les soldats prétoriens. Neron desesperant alors de ses affaires, & voulant au moins sauver sa vie: s'enfuit de Rome, couvert d'un méchant habit, avec quatre de ses affranchis, dont l'un avoit une maison à quatre milles de Rome. Là il résolut de se tuer, & ayant appris que le senat l'avoit declaré ennemi de l'état: comme il entendit approcher des cavaliers qui le cherchoient, il s'égorgea à grande peine, avec le secours de ceux qui l'accompagnoient, & se deroba ainsi au supplice. Il étoit dans sa trente-deuxiéme année, & en avoit regné treize & huit mois. Il mourut le neuviéme de Juin, l'an de J.C. soixante & huit, à pareil jour

Suet. Ner. 40. &c. Xiphil. in Ner. p. 196.

An. 68.

qu'il avoit fait mourir ſa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Il courut un bruit qu'il n'étoit point mort, & depuis un impoſteur parut ſous ſon nom. Quelques chrétiens mêmes crurent qu'il étoit l'antechriſt, & qu'il devoit revenir à la fin du monde.

Tacit. 2. hiſt.

Sever. 2. hiſt. & dial. 2. in fi.

XXXI. Galba, Othon, & Vitellius empereurs. *Tacit. 1. hiſt. Suet. Xiphil.* An. 69.

Galba fut reconnu empereur à ſa place, âgé de ſoixante & douze ans. Il ne regna que ſept mois. Car s'étant rendu odieux aux ſoldats par ſon avarice : ils le tuerent à Rome le quinziéme de Janvier, l'an de J. C. ſoixante & neuf : & firent empereur à ſa place Othon, qui avoit été favori de Neron, & depuis gouverneur de Luſitanie. Mais en même temps, c'eſt-à-dire dés le troiſiéme de Janvier, l'armée de la baſſe Germanie reconnut pour empereur Vitellius, qui la commandoit. Il vint en Italie, Othon ſoutint d'abord la guerre : mais enfin il ſe tua le vingt-uniéme d'Avril, ayant regné ſeulement trois mois, ou 95. jours. Il étoit âgé de trente-huit ans.

Joſ. v. Bell. c. 6. Tac. hiſt. init.

Veſpaſien étoit de retour à Ceſarée & ſe préparoit à Marcher contre Jeruſalem: quand il apprit la mort de Neron. Cette nouvelle lui fit ſuſpendre la guerre. Il envoya ſon fils Tite à Galba, pour recevoir ſes ordres. Mais Tite revint bientôt à Ceſarée : apportant à ſon pere la nouvelle de la mort de Galba, qu'il avoit appriſe en Achaïe. Veſpaſien voyant l'empire Romain ébranlé, voulut attendre l'évenement de ces troubles, avant que de pourſuivre la guerre contre des étrangers.

XXXII. Vespasien empereur. Jos. v. Bell. c. 10. ibid. c. 11.

Mais quand on eut appris à Cesarée la mort d'Othon, & l'élection de Vitellius : l'armée Romaine proclama empereur Vespasien lui-même, & le força de l'accepter. Il envoya son fils Tite à Alexandrie, pour attirer à son parti Tibere Alexandre prefet d'Egypte, & les deux legions qui y étoient, ce qu'il obtint aussitôt : & Tibere fit preter serment à Vespasien, par les legions, le premier de Juillet la même année soixante & neuf de J. C. Vespasien alla d'abord à Berite, où Mutien, proconsul de Syrie, vint le trouver : & ils allerent ensemble à Antioche, d'où Vespasien l'envoya en Italie avec une armée.

Jos. VII. Bell. c. 9.

Pendant le séjour que Vespasien fit à Antioche, comme le peuple étoit assemblé dans le theatre : un Juif nommé Antiochus accusa les autres Juifs, & entr'eux son pere, contre qui il étoit irrité d'avoir voulu brûler la ville en une nuit : & livra quelques Juifs étrangers comme complices. Le peuple en furie fit brûler aussitôt dans le théatre, ceux qui avoient été livrez ; & commença à courir sus à tous les Juifs. Antiochus les échaufoit ; & pour montrer qu'il renonçoit au Judaïsme, il sacrifia comme les payens : disant qu'il faloit obliger tous les autres à en faire autant, & tenir pour convaincus de trahison, tous ceux qui le refuseroient. Il y en eut peu qui voulussent sacrifier ; & plusieurs furent tuez, pour ne l'avoir pas voulu faire. Comme il y avoit à Antioche grand nombre de chrétiens circoncis, il y a ap-

parence que quelques-uns furent en cette occasion confondus avec les Juifs. En effet, on trouve que S. Evode leur evêque mourut cette année premiere de Vespasien, soixante & neuf de J. C. aprés avoir gouverné l'église d'Antioche depuis l'an quarante-trois, c'est-à-dire vingt-six ans. Il est compté pour martyr, & fut le premier evêque de cette église aprés S. Pierre. Son successeur fut S. Ignace, disciple des apôtres comme lui: qui tint le siege pendant quarante ans.

Eus. Chr. an. 69. & III. hist. c. 22.

Orig. hom. 6. in Luc.

Toute la Syrie fit serment de fidelité à Vespasien, avant le quinziéme de Juillet. Les rois voisins, Sohem, Antiochus, & Agrippa, le reconnurent, & toute l'Asie & l'Achaïe. En Mesie, Antoine, grand capitaine, se declara aussi pour Vespasien. Il mena en Italie une legion contre Vitellius : battit ses troupes, vint à Rome, où il se joignit avec Mucien, & dans le milieu de la ville ils défirent l'armée de Vitellius : qui aprés avoir souffert mille indignitez, fut tué, & jetté dans le Tibre, le troisiéme d'Octobre, l'an de J. C. soixante & neuf, aprés avoir regné huit mois & cinq jours, & avoir vêcu cinquante-six ans. Mucien fit reconnoître à Rome, pour prince, Domitien second fils de Vespasien, en attendant son arrivée.

Tacit. 2. hist. c. 21.

Tac. 3. hist. Jos. V. Bell. c. 13.

Sueton.

Vespasien apprit ces nouvelles à Alexandrie, où il attendoit le temps propre pour s'embarquer. Apollonius de Tyane y étoit déja, & profitoit de la superstition excessive des Egyptiens, pour s'y faire admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement

Philostr. vita V. c. 8.

c. 9. le peuple d'Alexandrie de la passion pour les courses de chevaux ; qui le faisoit souvent venir à jetter des pierres, tirer des épées, & répandre du sang. Vespasien qui connoissoit Apollonius, le demanda d'abord quand il fut arrivé à Alexandrie, l'honora comme un homme divin, & le consulta *c. 10. 11. &c.* avec deux autres philosophes, Euphrate & Dion, sur la conduite qu'il devoit tenir.

Tacit. 4. hist. Suet. Vesp. n. 7. Cependant il arriva des prodiges, où l'on peut croire qu'Apollonius avoit part. Vespasien étant entré seul dans le temple de Serapis, comme pour consulter ce dieu : aprés avoir fait plusieurs prieres pour se le rendre propice, il se retourna, & vit un de ses affranchis nommé Basilide, qui lui répresentoit, selon la coutûme de la vervene, des courones, & des gâteaux. Il savoit que personne ne l'avoit fait entrer, & que depuis long-temps, il ne pouvoit marcher, à cause d'une foiblesse de nerfs. Il envoya des couriers pour s'en assurer, & il se trouva qu'à cette même heure, Basilide étoit à quatre vingt milles, qui font plus de vingt-six lieuës. Le nom de Basilide, qui en grec signifie roial, fut pris comme un bon augure.

Tacit. 4. hist. Suet. Vesp. n. 7. Dans ce même temps, un aveugle du peuple d'Alexandrie vint se jetter aux genoux de l'empereur, & lui dit en gemissant : Le Dieu Serapis m'a averti de m'adresser à vous pour recouvrer la veuë, faites-moi seulement la grace de cracher sur mes yeux. Un autre qui avoit mal à la main, par l'ordre du même dieu prioit l'empereur de

lui marcher dessus. Vespasien s'en moquoit d'abord ; & comme ils le pressoient, il craignit de passer pour un esprit leger, s'il s'y arrêtoit. Toutefois il dit aux medecins de juger, si ces yeux & cette main étoient humainement incurables. Les medecins répondirent : que l'aveugle pouvoit recouvrer la veuë, si on en ôtoit les obstacles ; que l'estropié avoit les articles disloquez, mais qu'ils pouvoient être remis. Vespasien résolut de hasarder, & d'un visage gay fit ce qu'on lui demandoit, en presence de la multitude fort attentive. Aussitôt l'aveugle recouvra la veuë, & l'estropié eut l'usage de sa main. Il n'y avoit rien en tout cela, que le démon ne pût faire : puisqu'au jugement des medecins, ces maux n'étoient pas absolument sans remede : & qu'il n'y eut d'extraordinaire, que la promptitude de la guerison.

Ces miracles, vrais ou faux, confirmerent puissamment la créance, qu'il y avoit quelque chose de divin dans l'élection de Vespasien. Tout l'orient étoit imbu d'une ancienne opinion, fondée sur les oracles des livres sacrez : qu'en ce temps des conquerans sortis de Judée soumettroient toute la terre. C'étoit en effet le regne spirituel de J. C. & la prédication des apôtres. Mais les Juifs se l'appliquoient à eux-mêmes : & c'est ce qui les opiniâtroit le plus dans leur révolte. Car ils esperoient, non seulement de se délivrer, mais de se rendre les maîtres du monde. Les payens

Suet. Vesp. c.4. Tacit. 5. hist.

Jos. VII. Bell. c. 12. p. 961. C.

appliquerent cette prophetie à Vespasien : & quelques Juifs donnerent dans cette flaterie, même Joseph l'historien ; qui dés qu'il fut pris, lui dit avec une grande assurance : Vous me délivrerez bientôt quand vous serez empereur. Il y en eut qui reconnurent Vespasien pour le Messie, tout idolâtre qu'il étoit. Et peut-être fut-ce par ce motif, & pour accomplir les propheties, qui disoient que le Messie seroit un prince de paix : que Vespasien fit ensuite bâtir à Rome le magnifique temple de la paix, dont on voit encore les ruines, & des inscriptions qui le consacrent à la paix éternelle. Vespasien passa en Italie sur la fin de cette année soixante & neuf ; & envoya son fils Tite en Judée, avec des troupes, pour y achever la guerre. Lui cependant fut reconnu empereur, du consentement de tout le monde, & regna paisiblement pendant dix ans.

Suet. c. 5. Jos. III. Bell. c. 27.

XXXIII. Epître de S. Clement aux Corinthiens.

La guerre civile étant finie à Rome, & le commerce rétabli avec les provinces : S. Clement, déja pape, ou seulement encore prêtre, fit réponse à l'église de Corinthe sur le sujet de la division qui y étoit arrivée. Sa lettre commence en ces termes : L'église de Dieu qui est à Rome, à l'église de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui sont appellez & sanctifiez par la volonté de Dieu en notre Seigneur J. C. Que la grace, & la paix de Dieu tout-puissant, par J.C. s'accroisse sur chacun de vous, & soit mutuelle. Nous craignons, mes chers freres, que les afflictions qui nous sont arrivées, n'ayent

n'ayent retardé l'application que nous devions avoir aux queſtions que vous nous avez faites, touchant l'impie & deteſtable ſédition, dont les élûs de Dieu doivent être ſi éloignez : & qu'un petit nombre d'inſolens & d'emportez ont échauffée, juſques à un tel point d'extravagance, que votre nom ſi fameux, ſi venerable, & ſi aimable à tous les hommes, en a ſouffert de grands reproches. Car qui n'eſtimoit votre vertu, & la fermeté de votre foi, pour peu qu'il eût demeuré parmi vous ? qui n'admiroit la ſageſſe & la moderation chrétienne de votre pieté ? qui ne publioit la magnificence de votre hoſpitalité ? qui ne vous eſtimoit heureux pour la perfection & la ſureté de votre ſcience ? Vous faiſiez tout ſans acception de perſonnes : & vous marchiez ſuivant les loix de Dieu, ſoumis à vos paſteurs. Vous rendiez l'honneur convenable à vos anciens. Vous avertiſſiez les jeunes gens, d'avoir des ſentimens honnêtes & moderez : & les femmes, d'agir en tout avec une conſcience pure & chaſte, aimant leurs maris comme elles doivent, demeurant dans la régle de la ſoumiſſion, s'appliquant à la conduite de leur maiſon, avec une grande modeſtie.

Vous étiez tous dans des ſentimens d'humilité, ſans aucune vanité : plûtôt diſpoſez à vous ſoumettre, qu'à ſoumettre les autres ; & à donner, qu'à recevoir : contents de ce que Dieu vous donne pour le voyage de cette vie, & vous appliquant ſoigneuſement à ſa parole, vous la gardiez

dans le cœur, & aviez toûjours sa doctrine devant les yeux. Ainsi vous joüissiez de la douceur d'une profonde paix, vous aviez un desir insatiable de faire du bien, qui faisoit que plein du S. Esprit, vous vous répandiez sur tout. Remplis de bonne volonté, de zele, & d'une sainte confiance, vous étendiez vos mains au Dieu tout-puissant : le supliant de vous pardonner les pechez de fragilité. Vous travaillez jour & nuit pour tous les freres, afin que le nombre des élûs de Dieu fût sauvé par sa misericorde, & par la pureté de leur conscience. Vous étiez sinceres & innocens, sans ressentiment des injures. Toute sédition, toute division vous faisoit horreur. Vous pleuriez les chutes du prochain : vous estimiez que leurs fautes étoient les vôtres. Vous faisiez toute sorte de bien sans regret, & vous étiez prêts à toute bonne œuvre. Une conduite vertueuse & digne de respect, étoit votre ornement, & vous faisiez tout dans la crainte du Seigneur : ses commandemens étoient écrits sur les tables de votre cœur. Vous étiez dans la gloire, & dans l'abondance, & l'écriture s'est accomplie : Il a beu & mangé le bien-aimé, il est venu dans l'abondance, il s'est engraissé, & a regimbé. Delà est sortie la jalousie, la contention, la sédition, la persécution, le desordre, la guerre, la captivité. Les personnes les plus viles se sont élevées contre les plus considerables, les insensez contre les sages, les jeunes contre les anciens. Ainsi la justice & la paix se sont éloignées ;

Deut. XXXII. 15.

depuis que la crainte de Dieu a manqué, que la foi s'eſt obſcurcie, que perſonne n'a voulu ſuivre les loix, ni ſe gouverner ſuivant les maximes de J. C. mais ſuivre chacun ſes mauvais deſirs, s'attachant à la jalouſie injuſte & impie, par laquelle la mort eſt entrée dans le monde.

XXXIV.
Témoignage du martyre des apôtres.
n. 5. p. 93. F. edit. Coteler.

Il rapporte enſuite pluſieurs exemples de l'ancien teſtament, pour montrer les mauvais effets de la jalouſie, à commencer par Caïn : puis il ajoûte : Mais laiſſons les anciens exemples, & venons aux athletes qui ont combattu depuis peu. Prenons les illuſtres exemples de notre temps. C'eſt par la jalouſie & l'envie, que les fideles, & les juſtes, les colomnes de l'égliſe, ont été perſecutez, juſques à une mort cruelle. Mettons-nous devant les yeux les ſaints apôtres. C'eſt par une jalouſie injuſte que Pierre a ſouffert, non une ou deux fois, mais pluſieurs fois, & ayant ainſi accompli ſon martyre, il eſt allé dans le lieu de gloire qui lui étoit deû. C'eſt par la jalouſie que Paul a remporté le prix de ſa patience: aprés avoir porté les fers ſept fois, avoir été battu de verges, & lapidé : avoir prêché en orient, & en occident, & enſeigné la juſtice au monde entier. Enfin étant venu à l'extremité de l'occident, il a ſouffert le martyre ſous les gouverneurs ; il a été délivré du monde, & eſt allé dans le lieu ſaint, nous donnant un grand exemple de patience. A ces hommes, dont la vie a été divine ; s'eſt joint une grande multitude d'élûs qui ont ſouffert

par jalousie plusieurs affronts, & plusieurs tourmens, & ont été parmi nous un illustre exemple. S. Clement parle ici de la persecution de Neron. Ce qu'il dit, que S. Paul est venu à l'extremité de l'occident, semble marquer son voyage d'Espagne : & les gouverneurs sous lesquels il le fait souffrir, sont ceux qui commandoient à Rome, tandis que Neron étoit en Achaïe.

Il exhorte les Corinthiens à la penitence, par les exemples de tous les temps, à commencer par Noé : puis il leur recommande la fidelité & l'obéïssance à Dieu, par les exemples d'Henoc, de Noé, d'Abraham, & des autres. Il les exhorte à la charité, à la sincerité, & à l'humilité, par l'éxemple de J. C. & des Saints de l'ancien testament. Il leur propose les bienfaits de Dieu, & poursuit ainsi : Il est donc juste de ne pas nous écarter de sa volonté, comme des deserteurs ; & de choquer plûtôt que lui, des hommes imprudens & insensez, qui s'élevent & se glorifient par la vanité de leurs discours. Craignons le Seigneur J. C. dont le sang a été donné pour nous ; respectons nos pasteurs, honorons nos anciens : instruisons nos jeunes gens dans la crainte de Dieu : corrigeons nos femmes : que la chasteté, cette vertu si aimable, paroisse dans leur conduite, qu'elles montrent une douceur sincere, que leur silence fasse paroître comme elles moderent leur langue. Qu'elles témoignent leur charité, non pas suivant leurs inclinations, mais égale-

n. 21. p. 102. B.

ment à tous ceux qui craignent Dieu. Que nos enfans ſoient inſtruits chrétiennement, qu'ils apprennent combien l'humilité a de force devant Dieu ; quel eſt devant lui le pouvoir de la charité pure. Combien ſa crainte eſt belle, grande, & puiſſante, pour ſauver tous ceux qui vivent ſaintement dans la pureté de cœur. Car il ſonde les penſées & les deſirs, ſon ſoufle eſt en nous ; & il l'ôtera quand il lui plaira.

S. Clement continuë à exhorter les Corinthiens, par la conſideration de la réſurrection : dont il donne pluſieurs exemples tirez de la nature, entr'autres celui du phénix. En quoi il ſuit, ſans l'examiner, l'opinion commune, tellement receuë alors, que Tacite n'a pas feint de la rapporter ſérieuſement dans ſon hiſtoire. S. Clement repreſente la puiſſance & la bonté de Dieu, la magnificence de ſa gloire, & les anges qui crient, Saint, Saint, Saint ; puis il ajoûte : Nous donc, auſſi aſſemblez, & unis de cœur, crions fortement vers lui comme d'une ſeule bouche, afin de participer à ſes grandes & illuſtres promeſſes. Car il dit ; L'œil n'a point veû, l'oreille n'a point oüi, & il n'eſt point tombé dans la penſée de l'homme, quels biens il a préparez à ceux qui eſperent en lui. Que les dons de Dieu ſont heureux & admirables, mes chers freres ? La vie avec immortalité : la ſplendeur avec juſtice ; la verité avec liberté : la foi avec confiance : la continence avec ſainteté : & tout cela tombe dans notre penſée :

n. 15. *Tac.* VI. *annal. an.* 787.

n. 34. *p.* 107. D.

Iſa. LXIV. 4. 1. *Cor.* II. 9. *n.* 36.

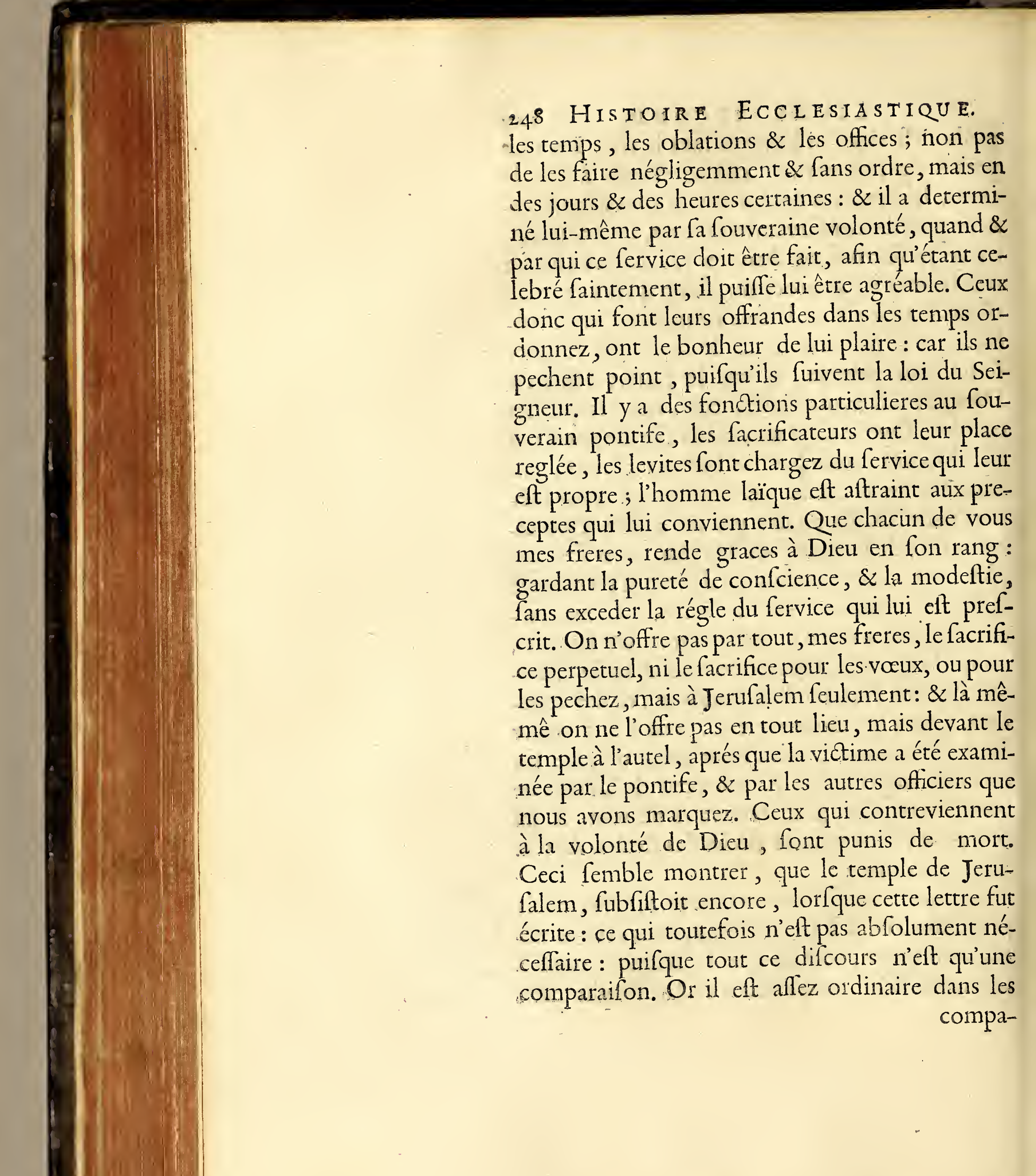
Que ſera donc ce qu'il a preparé à ceux qui eſperent en lui ? lui qui eſt le créateur, le pere des ſiecles, le tres-ſaint : c'eſt lui qui en connoît la grandeur & la beauté. Efforçons-nous donc d'être de ce nombre de ceux qui eſperent, afin de participer à ſes promeſſes. Et comment le ferons-nous, mes chers freres ? Si notre penſée eſt affermie dans la foi : ſi nous cherchons ce qui eſt agréable à Dieu : ſi nous accompliſſons ce qui s'accorde avec ſa ſainte volonté : ſi nous ſuivons le chemin de la verité : rejettant de nous toute injuſtice, toute avarice, la contention, les malices, les ruſes, les murmures, les médiſances, l'impieté, l'orgueil, la vanité, l'ambition. Et enſuite : C'eſt là le chemin, mes tres-chers freres, où nous trouvons J.C. notre Sauveur, le ſouverain pontife de nos offrandes, celui qui nous gouverne, & qui aide notre foibleſſe. Il ajoûte quelques éloges de J. C. dans les mêmes termes qui ſont au commencement de l'épître de S. Paul aux Hebreux. Puis il continuë ainſi :

n. 37. p. 109. B. Conſiderons ceux qui portent les armes ſous nos princes, avec combien d'ordre & de ſoumiſſion ils executent leurs commandemens. Tous ne ſont pas préfets, ni tribuns, ni centurions : mais chacun en ſon rang exécute les ordres de l'empereur, ou des commandans. Les grands ne peuvent être ſans les petits, ni les petits ſans les grands. Il y a un mélange & un uſage en toutes choſes. Prenons notre corps. La tête ſans les

pieds n'eſt rien, ni les pieds ſans la tête. Les plus petites de nos parties ſont neceſſaires à tout le corps. Mais toutes conſpirent & ſont ſubordonnées pour la conſervation du tout. Que tout votre corps ſe conſerve donc en J.C. & que chacun ſoit ſoumis à ſon prochain, ſelon qu'il a été placé par ſa grace. Que le fort ne néglige pas le foible ; que le foible reſpecte le fort : que le riche donne aux pauvres, & que le pauvre remercie Dieu, de lui avoir donné celui qui remplit ſes beſoins. Que le ſage montre ſa ſageſſe, non par des diſcours, mais par de bonnes œuvres : que l'humble ne ſe rende pas témoignage à ſoi-même, mais le laiſſe rendre par les autres. Que celui qui garde la pureté de la chair, n'en ſoit pas plus vain : reconnoiſſant qu'il tient d'un autre le don de continence. Faiſons réflexion, mes freres, de quelle matiere nous avons été formez, en quel état nous ſommes entrez dans le monde, comme ſortant d'un tombeau, & des tenebres. Celui qui nous a créez, nous a fait entrer dans ſon monde, où il nous avoit préparé ſes bienfaits auparavant. Ayant receu de lui tant de bien, nous devons le remercier de tout. A lui ſoit gloire dans tous les ſiecles des ſiecles. Amen. Et un peu aprés :

XXXV. Ordre dans le miniſtere eccleſiaſtique. n. 40. p. 110. D.

Connoiſſant clairement tout cela, penetrant la profondeur de la ſcience divine, nous devons faire, avec ordre, tout ce que le Seigneur nous a commandé. Il nous a ordonné d'accomplir dans



les temps, les oblations & les offices ; non pas de les faire négligemment & ſans ordre, mais en des jours & des heures certaines : & il a determiné lui-même par ſa ſouveraine volonté, quand & par qui ce ſervice doit être fait, afin qu'étant celebré ſaintement, il puiſſe lui être agréable. Ceux donc qui font leurs offrandes dans les temps ordonnez, ont le bonheur de lui plaire : car ils ne pechent point, puiſqu'ils ſuivent la loi du Seigneur. Il y a des fonctions particulieres au ſouverain pontife, les ſacrificateurs ont leur place reglée, les levites ſont chargez du ſervice qui leur eſt propre ; l'homme laïque eſt aſtraint aux preceptes qui lui conviennent. Que chacun de vous mes freres, rende graces à Dieu en ſon rang : gardant la pureté de conſcience, & la modeſtie, ſans exceder la régle du ſervice qui lui eſt preſcrit. On n'offre pas par tout, mes freres, le ſacrifice perpetuel, ni le ſacrifice pour les vœux, ou pour les pechez, mais à Jeruſalem ſeulement : & là même on ne l'offre pas en tout lieu, mais devant le temple à l'autel, aprés que la victime a été examinée par le pontife, & par les autres officiers que nous avons marquez. Ceux qui contreviennent à la volonté de Dieu, ſont punis de mort. Ceci ſemble montrer, que le temple de Jeruſalem, ſubſiſtoit encore, lorſque cette lettre fut écrite : ce qui toutefois n'eſt pas abſolument néceſſaire : puiſque tout ce diſcours n'eſt qu'une comparaiſon. Or il eſt aſſez ordinaire dans les

compa-

comparaiſons, de propoſer les choſes comme préſentes, quoique paſſées. S. Clement continuë ainſi : Vous le voyez, mes freres, plus eſt grande la ſcience dont nous ſommes honorez, plus nous ſommes expoſez à un grand péril.

Les apôtres nous ont préché l'évangile de la part de N. S. J. C. & J. C. de la part de Dieu. Dieu a envoyé J. C. & J. C. a envoyé les apôtres. L'un & l'autre s'eſt fait ſelon l'ordre, par la volonté de Dieu. Ayant donc receu des preceptes, & ayant été perſuadez par la reſurrection de N. S. J. C. affermis dans la foi par la parole de Dieu & par la certitude du S. Eſprit, ils ſont allez annonçant les approches du roiaume de Dieu. Ainſi prechant dans les païs, & dans les villes, ils ont établi les prémices d'entr'eux, aprés les avoir éprouvez par le S. Eſprit, pour évêques, & pour diacres, de ceux qui devoient croire. Et ce n'a pas été une nouveauté. Il y avoit long-temps que l'écriture parloit d'évêques & de diacres, puiſqu'elle dit quelque part : J'établirai leurs évêques en juſtice, *Iſa.* LX. 17.
& leurs diacres en foi. Il paſſe enſuite à l'exemple *ſec.* 70.
de Moïſe, & de la verge d'Aaron qui fleurit, & continuë. Nos apôtres éclairez par nôtre Seigneur *n.* 44. *p.* 112.
J. C. ont connu parfaitement qu'il y auroit de B.
la Contention pour le nom de l'épiſcopat. C'eſt pourquoi, ils ont établi ceux que nous avons dit : & ont donné ordre, qu'aprés leur mort, d'autres hommes éprouvez ſuccedent à leur miniſtere. Ceux donc qui ont été établis par eux,

ou ensuite par d'autres hommes excellens, du consentement de toute l'église: & qui ont servi sans reproche le troupeau de J. C. humblement, paisiblement & sans bassesse : à qui tous ont rendu bon témoignage pendant long-temps : nous ne croyons pas juste de les rejetter du ministere. Car ce ne nous sera pas un petit peché, si nous rejettons de l'épiscopat ceux qui offrent dignement les dons sacrez. Heureux les prêtres, qui ont achevé leur carriere saintement & avec fruit : Car ils ne craignent point d'être ôtez de la place qui leur est assurée. Nous voyons que vous en avez ôté quelques-uns, qui vivoient bien, & qui s'aquittoient du ministére, non seulement sans reproche, mais avec honneur. Vous êtes contentieux, mes freres, & jaloux pour des choses inutiles au salut. Considerez les écritures : vous n'y trouverez point que les justes ayent été persecutez par les Saints, mais par les mechans. Et ensuite :

n. 46. p. 113. D. Pourquoi y a-t-il entre nous des contentions, des querelles, des divisions ? n'avons-nous pas un même Dieu, un même Christ, un même Esprit de grace repandu sur nous, une même vocation en J. C ? pourquoi dechirons-nous ses membres ? pourquoi faisons-nous la guerre à nôtre propre corps ? sommes-nous assez insensez pour oublier que nous sommes les membres les uns des autres ? Et ensuite : Vôtre division a perverti plusieurs personnes, en a découragé plusieurs, en a

jetté plusieurs dans le doute, & nous tous dans l'affliction : & vôtre sedition persevere. Prenez l'épître du bienheureux Paul l'apôtre. Quelle est la premiere chose qu'il vous écrit, au commencement de son évangile, c'est à dire de sa predication ? En verité le S. Esprit lui dictoit ce qu'il vous a écrit, de lui, de Cephas, & d'Apollos : *1. Cor. 1. 12.* parce que dés lors vos inclinations étoient divisées, mais elles étoient bien moins criminelles. Vous aviez de l'attachement pour des apôtres, & pour un homme qu'ils avoient aprouvé. Maintenant considerez qui sont ceux qui vous ont troublez ; & qui ont donné atteinte à vôtre charité fraternelle, si venerable, & si renommée. Il est honteux, mes bien-aimez, & trés-honteux, & indigne de la morale chrétiene, d'entendre dire que l'église de Corinthe, si ferme & si ancienne, se revolte contre les prêtres, à cause d'une ou deux personnes : & ce bruit est venu, non seulement jusques à nous, mais jusques à ceux qui sont alienez de nous. En sorte que le nom du Seigneur est blasphemé par vôtre imprudence, & que vous vous mettez en peril. Otons promtement ce scandale, jettons-nous aux pieds du Seigneur : supplions-le avec larmes, de vouloir bien nous pardonner, & nous établir dans la gloire de la charité fraternelle. Et ensuite : Que quelqu'un soit fidele, qu'il ait du talent pour expliquer la science, qu'il ait de la sagesse à discerner les discours, que ses œuvres soient pures : il doit s'hu-

milier d'autant plus, qu'il paroit plus grand : & cherche l'utilité commune de tous, & non la siene propre. Il s'étend ensuite sur les loüanges de la charité, & sur les avantages de la penitence : & comme il cite souvent l'écriture, il dit :
n. 53. p. 116. C. Car vous savez, mes freres, vous savez bien les saintes écritures : & vous avez étudiez la doctrine de Dieu.

Aprés avoir relevé la charité de Moïse, qui demandoit d'être effacé du livre de vie, s'il ne pouvoit obtenir le pardon du peuple, il ajoûte :
n. 54. Qui donc est genereux entre vous, qui est tendre, qui est plein de charité ? qu'il dise : Si je suis cause de la sedition, de la querelle, des divisions ; je me retire, je m'en vai où vous voudrez, & je fais ce qu'ordonne la multitude. Seulement que le troupeau de J. C. soit en paix avec les prêtres qui y sont établis. Celui qui en usera ainsi, s'acquerra une grande gloire en nôtre Seigneur, & sera receu par tout. Car la terre est au
Ps. xxiii. Seigneur, & tout ce qu'elle contient.

Il aporte ensuite des exemples des payens mêmes, qui se sont livrez à la mort & condamnez à l'exil, pour l'utilité publique. Il y joint quelques exemples des Saints. Il represente l'utilité de la correction, & il ajoûte : Vous donc qui
n. 57. p. 118. avez commencé la sédition, soumettez vous aux prêtres, & recevez la correction en penitence : Flechissez les genoux de vos cœurs, aprenez à vous soumettre, & quittez la hardiesse vaine &

insolente de vôtre langue. Car il vaut mieux pour vous être petits avec estime dans le troupeau de J. C. que d'en être chassez, en vous mettant, par vôtre opinion au-dessus des autres. Il finit en ces termes :

Que Dieu, qui void tout, le maître des esprits, le Seigneur de toute chair ; qui a choisi N. S. J. C. & nous par lui, pour être son peuple particulier ; donne à toute ame qui invoque son saint & magnifique nom, la foi, la crainte, la paix, la patience, la force de courage, la continence, la chasteté, la temperance : pour plaire à son saint nom, par J. C. nôtre souverain pontife & nôtre chef : par qui lui soit gloire & majesté, puissance, honneur, maintenant, & dans tous les siecles des siecles, Amen. Renvoyez-nous en diligence, & avec joye, Claude, Ephebus & Valere, Viton, & Fortunat, que nous avons envoyez : afin qu'ils nous aportent l'heureuse nouvelle de vôtre paix & de vôtre concorde, que nous desirons si ardemment. Telle est la lettre que S. Clement écrivit à l'église de Corinthe, au nom de l'église Romaine. On la lisoit encore publiquement dans l'église de Corinthe, plus de soixante & dix ans aprés.

n. 58.

Dion Corinth. ap. Eus. IV. *hist. c.* 23.

XXXVI. Divisions à Jerusalem. Tite l'assiege. *Jos.* V. *Bell. c.* 7.

Les Juifs ne profiterent point de la guerre civile des Romains, ni de l'absence de Vespasien : & leurs divisions croissoient toûjours Simon Bargiora, c'est à dire fils de Gioras, jeune homme hardi & vigoureux, ayant apris la mort du ponti-

se Ananus sortit de Massada, où il s'étoit retiré chez les sicaires; & gagna les montagnes de Judée. Là il forma des troupes en peu de temps: promettant la liberté aux esclaves, & des recompenses aux hommes libres. Il se mit à piller, non seulement le plat-païs, mais les villes; & devint bientôt assez puissant, pour ravager toute l'Idumée & la Judée: jettant par tout la terreur par ses cruautez. Il vint enfin camper aux portes de
c. 34. Jerusalem. Ainsi elle étoit pressée des deux côtez: au dedans par les zelateurs Galiléens, que Jean de Giscale commandoit: au dehors par Simon & son armée.

Ces Galiléens étoient les pires: & Jean, qu'ils avoient élevé, leur permettoit tout. Ils foüilloient dans les maisons des riches, tuoient les hommes, insultoient aux femmes; & quand ils s'étoient gorgez de butin, ils contrefaisoient eux-mêmes les femmes, par l'habit, la coeffure, le fard & les actions les plus infames. Toute la ville sembloit n'être qu'un lieu de débauche: & ces effeminez n'en étoient pas moins cruels. Des Iduméens, qui étoient dans les troupes de Jean, se broüillerent avec lui: ils en vinrent aux mains, tuerent plusieurs de ses zelateurs, prirent & brûlerent un palais où il se retiroit; & le repousserent dans le temple avec les siens. Alors ils craignirent, & les citoyens aussi, que Jean, dans son desespoir, ne mît de nuit le feu à la ville: & résolurent d'un commun accord, d'apeller Simon.

Quand il fut entré, ils attaquerent le temple; mais les zélateurs se défendirent vigoureusement. Il y avoit donc trois factions à Jerusalem. Simon Bargiora tenoit la ville haute, c'est à dire la montagne de Sion; & une partie de la ville basse : ils logeoient dans la tour de Phasaël. Les zelateurs étoient divisez en deux partis. Eléazar fils de Simon, qui les avoit commandez le premier, ne pouvoit souffrir que Jean de Giscale se fût rendu le maître par sa hardiesse, & ses artifices : il sépara donc de lui une partie des zélateurs, & se retrancha dans l'intérieur du temple. Il étoit plus foible par le nombre, mais plus fort par l'avantage du lieu. Jean tenoit les dehors du temple : avec les galeries, & une partie de la ville basse. Il avoit à se défendre des deux côtez. Au dehors contre Simon, & le peuple de Jerusalem : au dedans, contre Eléazar, & les zélateurs retranchez.

Jos. VI. Bell. c. 1.

Dans leurs differentes attaques, ils brûlerent la plûpart des dehors du temple : & gâterent le bled, & les autres vivres, qui leur eussent bien servi lorsqu'ils furent assiegez par les Romains. Au milieu de ce desorde on offroit encore des sacrifices. Eléazar & ses gens, laissoient entrer ceux qui venoient sacrifier, aprés les avoir foüillez; & comme Jean l'attaquoit souvent avec des traits & des pierres lancées par des machines : il arrivoit quelquefois, que les sacrificateurs, ou ceux pour qui ils offroient, étoient tuez ou blessez : ensorte que le temple étoit plein de sang

& de corps morts. Eléazar, & ses gens, subsistoient des oblations, qui étoient en reserve dans le temple : & ne feignoient point, non seulement d'en manger sans être purifiez, mais d'en prendre avec excés, & de s'enyvrer souvent. Telle étoit la pieté de ces zélateurs.

Jos. v. Bell. c. 6. Tite vint d'Alexandrie à Cesarée ; où il assembla son arméecomposée de quatre légions, & des troupes auxiliaires des Rois voisins. Ensuite il marcha à Jerusalem, & campa jusques à six stades ou un quart de lieuë de la ville. C'étoit un peu avant la pâque : ainsi une multitude innombrable s'y trouva renfermée, & consuma en peu de temps ce qu'il y avoit de vivres. La peste s'y mit, & ensuite la famine. Le jour des azimes, qui étoit le quatorziéme d'Avril, ou de Xantique, cette année soixante & dix de J. C. An. 70. *Jos. v. Bell. c. 11. p. 910.* Eléazar qui tenoit le dedans du temple, ouvrit les portes au peuple, qui vouloit adorer Dieu. Jean, chef de l'autre partie des zélateurs, profita de l'occasion ; & fit entrer avec le peuple de ses gens, qui n'étoient point purifiez & avoient des armes cachées. Etant entrez, ils les firent paroître : tuerent plusieurs des zélateurs d'Eléazar, & se rendirent maîtres du dedans du temple. Ainsi *ibid. c. 16.* toute la faction des zélateurs revint au parti de Jean. Ils étoient huit mille quatre cens : & le parti *ib. c. 7.* de Simon, qui tenoit la ville, étoit de dix mille Juifs, & cinq mille Iduméens. Ces deux partis, quoique divisez entr'eux, se réünissoient contre les Romains.

Tite

Tite s'approcha de la ville, & y entra par une bréche le troisiéme May ou d'Artemisius. Il se trouva maître de toute la partie septentrionale, jusques à la vallée de Cedron. Mais de ce côté-là Jerusalem avoit trois murailles. Cinq jours aprés Tite fit encore une bréche à la seconde enceinte, gagna la ville neuve, & vint à la troisiéme muraille & à la tour Antonia. Il y demeura du temps : car les Juifs firent sur lui des sorties, & brûlerent ses machines. Il tenta toutes les voyes de la douceur, & fit parler aux assiegez par Joseph l'historien ; mais inutilement. Il ne put toucher les factieux. Quelques-uns du peuple s'enfuirent, & Tite leur permit d'aller où ils vouloient. Mais Jean & Simon faisoient garder les portes : en sorte qu'il n'étoit gueres plus facile aux Juifs de sortir de Jerusalem, qu'aux Romains d'y entrer.

v. *Bell. c.* 21.

v. *Bell. c.* 27.

XXXVII. Famine horrible.

La famine étoit déja grande au dedans. On ne voyoit plus de bled : & les factieux se jettoient dans les maisons pour les foüiller. S'ils en trouvoient, ils frapoient pour l'avoir celé : s'ils n'en trouvoient pas, ils tourmentoient pour l'avoir trop bien caché. Ils jugeoient à l'inspection des personnes, que ceux qui se soutenoient encore, avoient des vivres en abondance. Plusieurs vendoient en cachete leurs heritages, pour une mésure de froment, & les pauvres pour de l'orge. Puis s'enfermant dans le plus secret de leurs maisons, les uns mangeoiont le grain tout crû, les autres en faisoient du pain, selon qu'ils étoient

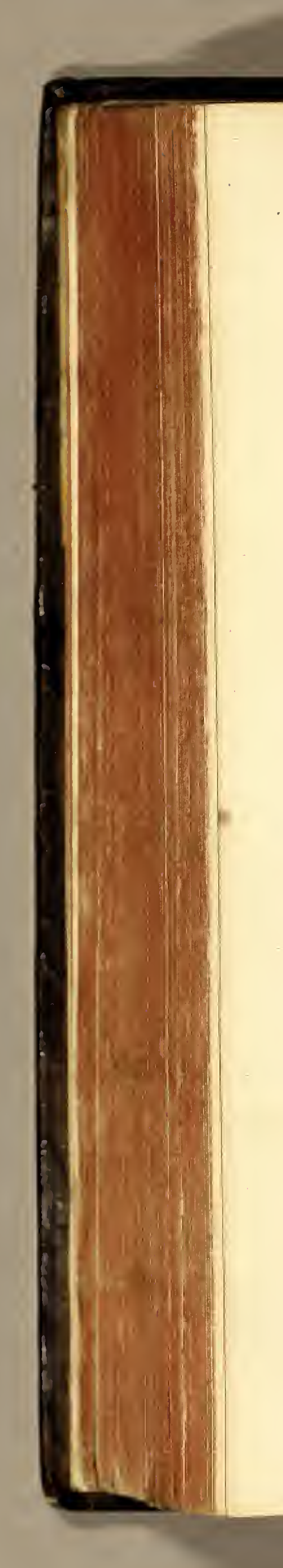
plus ou moins pressez de la faim & de la peur. On ne voyoit nulle part des tables dressées : ils tiroient de dessus le feu la viande à demi cruë, & se l'arrachoient les uns aux autres. Car le plus fort l'emportoit, & la faim avoit effacé la honte. La femme ôtoit le pain de la bouche à son mari, le fils à son pere ; & ce qui est de plus étrange, la mere à son enfant, qui défailloit entre ses bras.

Ils ne pouvoient se cacher aux séditieux. Une porte fermée signifioit qu'il y avoit des vivres. Ils l'enfonçoient, & leur ôtoient presque les morceaux, en les prenant à la gorge. On frapoit les vieillards, qui défendoient leur pain : on prenoit aux cheveux les femmes, qui cachoient ce qu'elles tenoient à leurs mains. On enlevoit les enfans avec le morceau où ils s'attachoient, & on les brisoit contre terre. Leur plus grande rage étoit contre ceux qui les avoient prévenus, en avalant les morceaux avant leur entrée. Les tourmens qu'ils employoient étoient également cruels & honteux à dire : & ne tendoient souvent qu'à découvrir un pain, ou une poignée de farine. Ce n'est pas que ces factieux fussent pressez de la faim, c'étoit afin d'amasser des provisions pour plusieurs jours. Ils arrachoient même aux pauvres les herbes, qu'ils avoient cueillies la nuit hors de la ville, au péril de leur vie : sans leur en vouloir laisser une partie, qu'ils leur demandoient au nom de Dieu. Bienheureux s'ils ne les tuoient pas encore. Quant aux plus riches, il les accu-

ſoient de trahiſon, ou de deſertion, & les faiſoient mourir. Simon renvoyoit à Jean ceux qu'il avoit pillez ; & Jean en renvoyoit à Simon. Le ſeul crime qu'ils connoiſſoient, étoit l'injuſtice de ne pas partager entr'eux le butin. Ils maudiſſoient leur nation, & témoignoient moins de haine contre les étrangers. VII. c. 12.

Cependant il y avoit de ces ſéditieux armés, que la faim contraignoit, comme les autres, à ſortir pour chercher des herbes. Tite commanda de la cavalerie pour les obſerver : & avec eux on prenoit auſſi des gens du peuple, qui n'oſoient ſe rendre ſans combat, de peur que les ſéditieux ne s'en vengeaſſent ſur leurs femmes & leurs enfans. Ceux qui étoient ainſi pris les armes à la main, Tite les faiſoit crucifier ſans diſtinction : tant pour la difficulté de les garder, que pour épouvanter les aſſiegez. On en crucifioit juſques à cinq cens par jour, & quelquefois plus : en ſorte que l'on manquoit, & de croix, & de place pour les dreſſer. Les ſoldats, par moquerie, les cloüoient en differentes poſtures. Mais les ſéditieux ſe ſervoient de ce ſpectacle pour animer le peuple : & traînant ſur la muraille les parens & les amis des patients; ils leur montroient combien il faiſoit bon ſe rendre aux Romains. Il y en eut que Tite leur renvoya les mains coupées : mais rien ne pouvoit, ni les efrayer, ni les adoucir.

Pour achever de les affamer, Tite réſolut de les enfermer entierement, & fit bâtir par ſes troupes, VI. c. 13.



tout autour de la ville, une muraille de deux lieuës de circuit, soutenuë de treize petits forts, où l'on faisoit garde nuit & jour. Ce grand ouvrage fut achevé en trois jours. Jerusalem étant ainsi fermée, la famine emportoit les familles toutes en-
VI. c. 14. tieres. Les maisons étoient pleines de femmes & d'enfans morts, les ruës de vieillards. On voyoit dans les places de jeunes gens enflez se traîner comme des fantômes; puis tomber tout d'un coup. Ils n'avoient plus, ni la force, ni le courage d'enterrer les morts. Plusieurs mouroient en enterrant les autres; plusieurs se mettoient dans leurs sépulcres pour y attendre la mort. On ne voyoit plus de larmes, on n'entendoit plus de cris : toute la ville étoit dans un profond silence, & comme dans une funeste nuit. Les séditieux ouvroient les maisons pour piller les morts, & aprés les avoir dépouillez, ils s'en alloient en riant. Ils essayoient la pointe de leurs épées sur ces cadavres, & quelquefois même sur ceux qui respiroient encore : mais si quelqu'un les prioit de l'achever, ils n'en tenoient compte. Les mourans tournoient les yeux vers le temple : comme pour se plaindre à Dieu, de ce qu'ils laissoient encore en vie ces méchans. Du commencement ils faisoient enterrer les morts aux dépens du tresor public, pour n'en être pas infectez : ensuite n'y pouvant suffire, ils les jettoient de la muraille dans les précipices. Tite les voyant remplis de ces cadavres, & frapé de l'odeur qui en sortoit, soupira,

& levant les mains, prit Dieu à témoin, que ce n'étoit pas ſon ouvrage : & pour finir ces miſeres, il fit continuer ſes travaux.

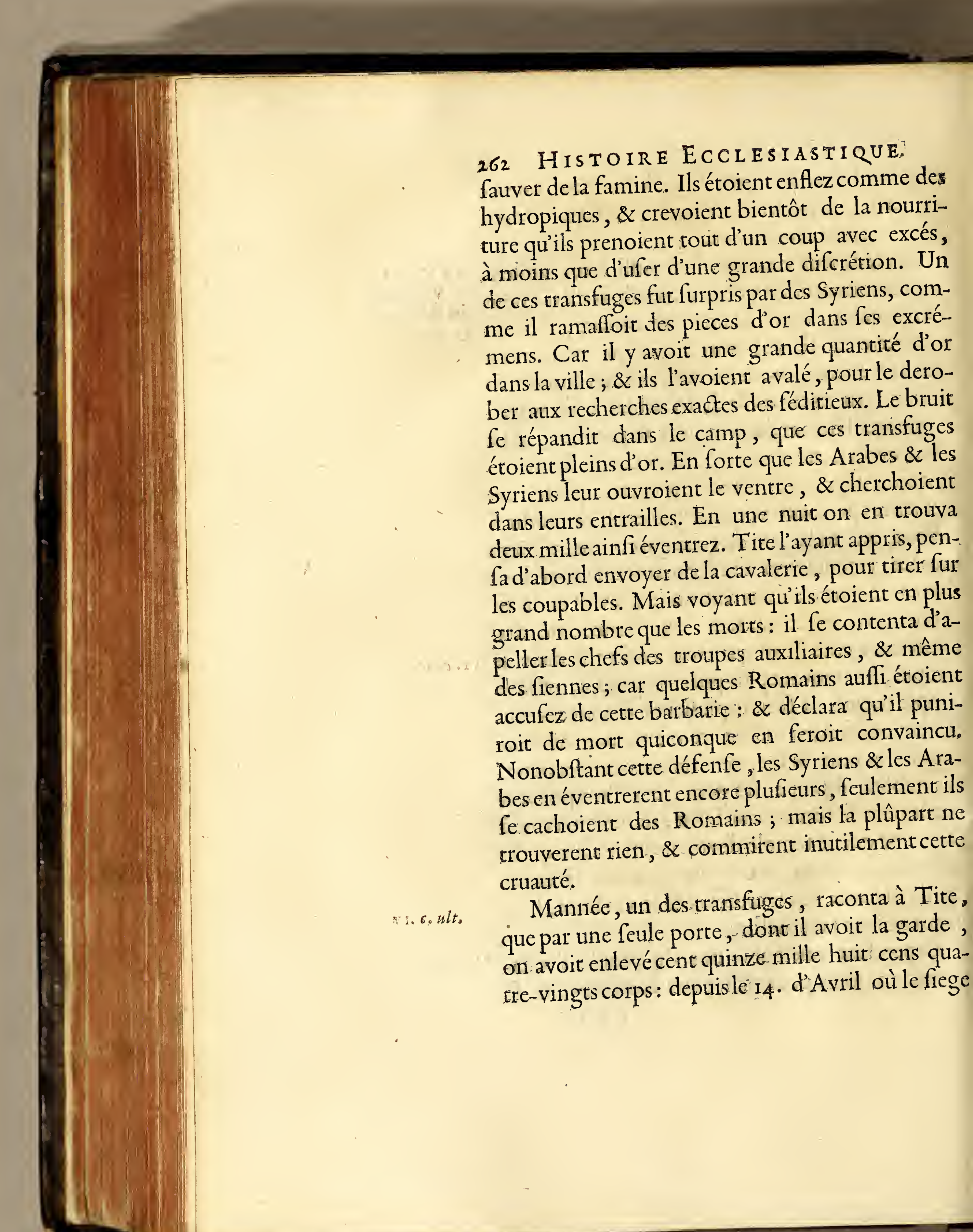
Les ſéditieux continuoient auſſi leurs violences. Simon accuſa le pontife Matthias d'être pour les Romains, & le condamna à mort, ſans lui permettre de ſe défendre ; quoique ce pontife l'eût fait entrer lui-même dans la ville. Simon fit auſſi mourir les trois fils de Matthias à ſes yeux : & quoiqu'il demandât à mourir le premier, il ne put obtenir cette grace ; & leurs corps demeurerent ſans ſépulture. Simon fit encore perir dix-ſept autres perſonnes conſidérables. Il ſe rendit ſi odieux, que Judas, un de ceux qui commandoient ſous lui, voulut livrer aux Romains une tour dont il avoit la garde : mais Simon le prévint & le fit mourir avec ſes complices, au nombre de dix. D'un autre côté Jean qui étoit enfermé dans le temple, ne pouvant plus piller le peuple, pilla le temple même. Il fondit pluſieurs des pieces qui étoient conſacrées à Dieu ; & même des vaiſſeaux néceſſaires pour le ſervice : des coupes, des plats, des tables : diſant à ſes gens, que l'on pouvoit hardiment ſe ſervir pour Dieu, de ce qui étoit à Dieu : & que le temple devoit nourrir ceux qui le défendoient. Ainſi ils conſumoient ſans ſcrupule l'huile deſtinée aux ſacrifices, & le vin ſacré, dont ils prenoient ſans meſure.

XXXVIII. Violences des ſéditieux. VI. *Bell.c.* 15.

VI. *c.* 16.

Cependant quelques-uns du peuple s'échapoient toûjours pour paſſer aux Romains, & ſe

VI. *c.* 26.



ſauver de la famine. Ils étoient enflez comme des hydropiques, & crevoient bientôt de la nourriture qu'ils prenoient tout d'un coup avec excés, à moins que d'uſer d'une grande diſcrétion. Un de ces transfuges fut ſurpris par des Syriens, comme il ramaſſoit des pieces d'or dans ſes excrémens. Car il y avoit une grande quantité d'or dans la ville ; & ils l'avoient avalé, pour le derober aux recherches exactes des ſéditieux. Le bruit ſe répandit dans le camp, que ces transfuges étoient pleins d'or. En ſorte que les Arabes & les Syriens leur ouvroient le ventre, & cherchoient dans leurs entrailles. En une nuit on en trouva deux mille ainſi éventrez. Tite l'ayant appris, penſa d'abord envoyer de la cavalerie, pour tirer ſur les coupables. Mais voyant qu'ils étoient en plus grand nombre que les morts : il ſe contenta d'apeller les chefs des troupes auxiliaires, & même des ſiennes ; car quelques Romains auſſi étoient accuſez de cette barbarie : & déclara qu'il puniroit de mort quiconque en feroit convaincu. Nonobſtant cette défenſe, les Syriens & les Arabes en éventrerent encore pluſieurs, ſeulement ils ſe cachoient des Romains ; mais la plûpart ne trouverent rien, & commirent inutilement cette cruauté.

VI. c. ult. Mannée, un des transfuges, raconta à Tite, que par une ſeule porte, dont il avoit la garde, on avoit enlevé cent quinze mille huit cens quatre-vingts corps : depuis le 14. d'Avril où le ſiege

avoit commencé, jusques au premier de Juillet; & cela des pauvres seulement, que l'on enterroit aux dépens du public : ce qui l'obligeoit à les compter pour payer les porteurs. Les parens enterroient les autres. D'autres transfuges dirent que l'on avoit jetté par les portes six cens mille corps de pauvres. Le reste ne se pouvoit compter. Et comme il n'étoit plus possible d'enlever les pauvres; on les entassoit dans les plus grandes maisons, que l'on fermoit quand elles en étoient pleines. Ces transfuges ajoûtoient, que la mesure de bled se vendoit un talent, qui est au moins deux mille livres : & que comme on ne pouvoit plus aller dehors cueillir des herbes, il y en avoit qui foüilloient jusques dans les égouts, où ils cherchoient de vieille fiente de bœuf : & mangeoient ce qu'auparavant ils n'auroient pû regarder. Les Romains étoient touchez du seul récit de ces miséres : mais les Juifs factieux n'étoient pas touchez de les voir. Leur fureur en augmentoit : & ils marchoient sans horreur sur les monceaux de corps dont la ville étoit pleine, pour aller au combat contre les étrangers, avec des mains ensanglantées du meurtre de leurs citoyens. Ce n'étoit plus l'esperance de vaincre, mais le desespoir de se sauver, qui leur donnoit du courage.

Les Romains firent de nouvelles plateformes avec bien de la peine, à cause de la rareté du bois, qu'il faloit aller chercher jusques à quatre-vingts- VII. Bell. 1.

dix ſtades, c'eſt-à-dire prés de quatre lieuës, & ils en dépoüillerent tout le païs : en ſorte que les environs de Jeruſalem, auparavant délicieux à voir, furent entierement défigurez & méconnoiſſables. Enfin aprés des combats furieux, Tite

VII. *Bell.* 4. prit la forterеſſe Antonia : la ruina, & vint juſques au temple le 17. de Juillet : jour auquel le Tamide ou ſacrifice perpetuel avoit ceſſé faute d'hommes, pour l'offrir : ce qui affligeoit extrémement le peuple. Tite eſſaya encore par Joſeph, & par lui-même d'obliger les ſéditieux à ſe rendre, ſans forcer le lieu ſaint, mais inutilement. Il vint aux attaques, & ſe rendit maître des deux galeries exterieures du temple, qui le fermoient au ſeptentrion, & à l'occident. Les Juifs avoient déja brûlé une partie de ces galeries, & les Romains acheverent.

XXXIX. Mere qui mange ſon enfant. VII. 7.

Cependant la famine croiſſoit toûjours dans la ville. Sur la moindre apparence de nourriture dans une maiſon, c'étoit une guerre : & les perſonnes les plus cheres en venoient aux mains. Les voleurs couroient comme des chiens enragez la gueule béante : frapoient aux portes, & rentroient aux mêmes maiſons, deux ou trois fois en une heure. On mettoit tout ſous la dent : même ce qui ne ſeroit pas à l'uſage des bêtes les plus ſales. Ils ne laiſſerent, ni leurs ceintures, ni les courroyes de leurs ſandales, ni les cuirs de leurs boucliers. On mangeoit des reſtes de vieux foin : on en ramaſſoit juſques aux moindres brins, dont une

une petite quantité se vendoit au poids, quatre dragmes attiques : on estime la dragme, environ huit sous de nôtre monoye.

Une femme nommé Marie, fille d'Eleazar d'au-delà du Jourdain, distinguée par son bien & par sa naissance, se trouva comme les autres enfermée dans la ville. Les séditieux lui prirent tout ce qu'elle avoit aporté, & enfin le reste de ses joyaux ; & jusques à la nourriture, qu'elle pouvoit trouver de jour en jour. Outrée de douleur, elle les chargeoit d'injures & de maledictions : faisant son possible pour les obliger à la tuer. Enfin pressée de la faim & du desespoir, elle prit son enfant qu'elle nourrissoit de son lait : & le regardant avec des yeux égarez, elle dit : Malheureux enfant, à qui est-ce que je te garde ? Est-ce pour mourir de faim, ou pour devenir esclave des Romains, ou pour tomber entre les mains de ces seditieux encore pires ? Elle le tuë, le rôtit, en mange la moitié, & cache le reste. Aussi-tôt les séditieux accoururent, atirez par l'odeur de la viande ; & tirant leurs épées menaçoient la femme de l'égorger sur le champ, si elle ne la leur montroit. Je vous en ay gardé une bonne part, dit-elle, & leur découvrit ce qui restoit de son enfant. Ils furent saisis d'horreur, & regardant fixement ils demeuroient immobiles & hors d'eux-mêmes. Elle continua : C'est mon enfant, c'est moi qui l'ai tué : vous en pouvez bien manger aprés moi. Vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une

mere. Ils sortirent de la maison en tremblant : & le bruit de cette abomination se répandit bientôt par toute la ville. Chacun en eut horreur, comme si lui-même l'eût commise, & envia la condition de ceux qui étoient morts, avant que de voir un tel desastre. Les Romains eurent peine à le croire, quelques-uns en eurent pitié, la plûpart en furent plus animez contre cette malheureuse nation. Tite protesta encore devant Dieu : que c'étoit eux, qui avoient voulu la guerre, & qui avoient refusé la paix & l'amnistie qu'il leur offroit. Ainsi fut accomplie la menace que Dieu avoit faite par Moïse à tout son peuple en general : & la prophetie particuliere de J. C. aux femmes de Jerusalem : qu'un jour viendroit où l'on estimeroit heureux les ventres stériles, & les mammelles qui n'auroient point alaitté.

Deut. XXVIII. 53.
Luc. XXIII. 9.

XL. Le temple pris & brûlé.
Jos. VI. *Bell.* c. 9.

Le huitiéme d'Août les Romains attaquerent la seconde enceinte du temple : ils ne purent abattre les murs avec leurs beliers, ni déraciner les seuils des portes, à cause de la grandeur des pierres, & de la force de leurs liaisons : ils ne purent aussi escalader les galeries, à cause de la résistance des Juifs. Tite fut donc contraint de faire, ce dont le respect du lieu l'avoit détourné jusques alors : & ce même jour fit mettre le feu aux portes de la seconde enceinte du temple. Le feu gagna les galeries ; qui brûlerent le reste de ce jour là, & toute la nuit suivante. Tite, & ses capitaines, vouloient conserver le

corps du temple : mais le dixiéme d'Août les Juifs qui gardoient le temple ayant fait une sortie sur les Romains, qui travailloient par ordre de Tite à éteindre le feu de la seconde enceinte ; furent repoussez dans le corps du temple. Alors un soldat Romain, sans attendre l'ordre, mais poussé comme d'un mouvement surnaturel ; prit un tison à ce feu, & soulevé par un autre soldat, le jetta dans une des fenêtres dorées des cabinets, qui tenoient au temple du côté du septentrion. Le feu prit aussi-tôt : Tite y accourut lui-même. Mais le tumulte étoit tel, qu'il ne pût se faire obéïr : le feu penetra au dedans même du temple, & le consuma entierement : quelque soin que prit Tite pour le faire éteindre. Ainsi fut accomplie la prophetie de J. C. qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre. Ce second temple fut brûlé le même jour du même mois que le premier avoit été brûlé par Nabucodonosor : c'est à dire le dixiéme du mois Judaïque nommé Ab ; qui est le cinquiéme, depuis le mois de la pâque nommé Nisan. Comme ces mois sont purement lunaires, il est difficile de les ajuster aux nôtres : mais j'ai suivi l'ancien interprete de Joseph, qui exprime par les mois Romains, les mois Macedoniens dont Joseph a pris les noms : quoique Joseph ait en effet voulu marquer par ces noms les mois Judaïques, qui y répondent à peu prés.

VII. Bell. 6. 10.

Matth. XXIV. 2.

Jerem. III. 12.

Tout ce qui se trouva dans le temple fut massacré, sans distinction d'âge, de sexe, de condi-

Jos. VI. *Bell.* c. 32.

tion : l'autel étoit environné de corps entassez : le pavé ne paroissoit point, tant il étoit couvert de sang & de carnage. Il n'y eut que les séditieux qui s'échaperent l'épée à la main, & gagnerent le mont de Sion. Entre le peuple qui périt dans le temple, il y avoit six mille personnes, hommes, femmes, enfans, qu'un faux prophete avoit abusez, & y avoit fait monter de la ville : disant que Dieu l'ordonnoit, & qu'ils y recevroient de sa part des signes de salut. Il y avoit plusieurs imposteurs semblables, dont les tyrans se servoient pour retenir le peuple, & l'empêcher de passer vers les Romains.

Le temple étant brûlé, les Romains planterent leurs enseignes devant la porte orientale, & leur sacrifierent à la place même ; c'est à dire aux idoles, dont leurs enseignes étoient chargées. Les séditieux avoient gagné la ville haute. Tite les somma de se rendre à discretion, la vie sauve : mais il demanderent qu'il leur permît d'aller dans le desert, avec leurs femmes & leurs enfans. Tite
ibid. c. 40. irrité de leur insolence, fit brûler toute la ville basse, & attaqua la ville haute : où les Romains entrerent par la breche, le huitiéme de Septembre ou Gorpiée, jour du sabat, la seconde année de
An. 70. Vespasien, soixante & dix de J. C. & y mirent tout à feu & à sang. Tite acheva de faire abattre ce qui restoit du temple, & de la ville, & y fit passer le charuë. Il reserva seulement une partie de la muraille à l'occident, avec trois tours, Hip-

pique, Phasaël & Mariamne : afin que leur beauté fist voir à la posterité un échantillon de cette malheureuse ville, auparavant si magnifique. Le butin fut si grand, que l'or diminua de la moitié de son prix en Syrie.

On trouva dans les égouts soutterains environ deux mille corps de Juifs morts de faim, ou de maladie : ou qui s'étoient tuez les uns les autres, plûtôt que de se rendre aux Romains. Les deux tyrans Jean & Simon, qui s'y étoient cachez, se rendirent à la fin ; & furent gardez pour le triomphe. On compte jusques à onze cens mille Juifs morts en ce siege, & quatre-vingts-dix-sept mille vendus ; mais à peine vouloit-on les acheter. Tite refusa des couronnes, que les nations voisines lui offroient, pour honorer sa victoire. Il dit, que ce n'étoit point son ouvrage : & qu'il n'avoit fait que preter ses mains à la vengeance de Dieu irritez contre les Juifs. Pour garder les ruines de Jerusalem, il y laissa une légion : & avec deux autres retourna à Cesarée, où il assembla tous les captifs, & tout le butin ; & y demeura le reste de l'année soixante & dix : attendant le temps propre pour se mettre en mer, & passer en Italie. A la fête de la naissance de son frere Domitien, qui étoit le 30. de Decembre, il y eut plus de deux mille cinq cens Juifs qui perirent : soit par le feu, soit par les bêtes ausquelles ils furent exposez : soit les uns par les mains des autres, comme gladiateurs. Il perit encore un grand nombre de ces miserables

VII. *Bell. c. 7.*

Philostr. Apoll. lib. 6. c. 14.

Jos. VII. *Bell. c. 4. 6.*

ibid. c. 8.

captifs, aux jeux que Tite fit à Beryte en Phenicie, pour celebrer l'anniversaire de l'avenement de son pere à l'empire : qui fut le premier de Juillet de l'année suivante soixante & onze de J. C.

An. 71. *ibid c. 9.* Tite alla ensuite à Antioche: où les Juifs étoient accusez d'avoir brûlé la place carrée, les archives, le greffe & les basiliques. On eut bien de la peine à retenir le peuple, qui les vouloit massacrer : mais il fut verifié, que c'étoit des gens oberez, qui avoient commis ce crime : pour se délivrer des poursuites de leurs creanciers. Tite y étant venu, les citoyens le prierent d'en chasser les Juifs : ou du moins, de leur ôter leurs privileges. Mais il refusa l'un & l'autre : & les Juifs demeurerent à Antioche comme devant. Tite visita les autres villes de Syrie, puis il revint par la Judée & par Jerusalem en Egypte : & s'embarqua à Alexandrie. Aprés qu'il fut arrivé à Rome, il triompha de la Judée avec son pere.

ibid. c. 16. 17. En ce triomphe furent menez Jean & Simon chefs des séditieux, avec sept cens Juifs, des plus forts & des mieux faits. Simon, comme chef des ennemis, fut executé à mort, suivant la coûtume. En ce même triomphe fut porté la table, le chandelier d'or à sept branches, & ce que l'on avoit conservé des vaisseaux sacrez du temple : principalement le livre de la loi, qui fut gardé dans le palais, avec les rideaux de pourpre du sanctuaire. On void encore à Rome l'arc qui fut bâti pour ce triomphe, où paroissoient en bas relief de marbre

Jos. VII. Bell. 19.
Vilalp. to. 2. p. 587.

le chandelier & la table. Le chandelier eſt porté par huit hommes : contre la table ſont apuyées deux trompettes croiſées l'une ſur l'autre : avant la table on porte un titre, un ſecond avant le chandelier, un troiſiéme ſuit, qui précedoit aparemment le livre de la loi. On void auſſi dans les cabinets des curieux, des médailles de Veſpaſien & de Tite : où eſt repreſentée une femme aſſiſe au pied d'une palme, couverte d'un grand manteau, la tête penchée & apuyée ſur ſa main : avec cette inſcription : La Judée captive.

XLI. Fin de la guerre des Juifs.

Pour achever entierement la conquête, Lucilius Baſſus fut envoyé en Judée en qualité de légat, avec des troupes. Il prit par compoſition le château d'Herodion : puis il aſſiegea celui de Macheron, au-delà du Jourdain, & le prit enfin par compoſition, quoique tres fort. Liberius Maxime étoit procurateur de la Judée. L'empereur lui écrivit de vendre toute la terre des Juifs : & leur impoſa pour tribut, quelque part qu'ils fuſſent, de porter tous les ans au Capitole les deux dragmes, que ſuivant la loi ils avoient accoûtumé de porter au temple de Jeruſalem. Ce fut l'an de J. C. ſoixante & douze.

Joſ. VII. *Bell.* 20.

ibid. c. 25.

An. 73.

L'année ſuivante Publius Silva fut gouverneur de la Judée, à la place de Baſſus qui étoit mort. Il aſſiegea la fortereſſe de Maſſada, qui paſſoit pour imprenable, & où commandoit Eléazar petit fils de Judas le Galiléen, & chef des ſicaires : qui s'opiniâtroit encore à faire la guerre, & à traiter com-

Joſ. VII. *Bell. c.* 30.

me ennemis tous ceux qui obéïssoient aux Romains. Les ſicaires voyant qu'ils ne pouvoient plus réſiſter, ſuivirent le conſeil furieux d'Eléazar. Ils tuerent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgerent les uns les autres : & ayant tiré au ſort ; celui qui demeura le dernier regarda de tous côtez s'il ne reſtoit plus perſonne en vie, puis mit le feu au palais, & enfin ſe tua lui-même. Le nombre des morts fut de ſix cens quatre-vingts-dix.
An. 73. C'étoit le quinziéme d'Avril l'an ſoixante & treize. Les Romains entrerent le lendemain dans Maſſada, & par cette conquête toute la Judée fut paiſible.

Pluſieurs des ſicaires s'échaperent de Judée, &
ibid. VII. 36. vinrent en Egypte, où ils ſolliciterent à la révolte les Juifs d'Alexandrie : mais ceux-ci par le conſeil des principaux, ſe jetterent ſur les ſicaires. Six cens furent pris & livrez aux Romains, qui en firent juſtice : les autres s'enfuirent par l'Egypte & la Thebaïde, où ils furent auſſi pris. Ils montrerent une conſtance extraordinaire dans les plus cruels tourmens : & jamais on ne put en contraindre aucun, non pas même les enfans, de donner à l'empereur le nom de maître. Veſpaſien ayant apris ce reſte de révolte, commanda à Lupus pré-
ibid. c. 30. fet d'Egypte, de détruire le temple que les Juifs y avoient; & qu'Onias frere du pontife Onias avoit bâti du temps de Ptolomée Philometor, deux cens trente-cinq ans auparavant. Lupus ſe contenta de fermer le temple, aprés avoir ôté quelque partie des preſens qui l'ornoient. Mais Paulin ſon ſucceſ-
ſeur

ſeur ôta le reſte, ferma les portes, & le rendit inacceſſible.

La fureur des ſicaires s'étendit dans la Cyrenaïque. Un tiſſeran nommé Jonathas, tres-méchant homme, attira dans les deſerts pluſieurs miſerables, promettant de leur faire voir des miracles. Catulle gouverneur de cette partie de Lybie, y envoya de la cavalerie & de l'infanterie, qui les défit facilement. On lui amena Jonathas, qui accuſa les plus riches d'entre les Juifs de lui avoir donné ce conſeil. Quoique ce fût une calomnie, Catulle voulut le croire, & en fit maſſacrer trois mille: Jonathas fut envoyé à Rome chargé de chaînes, & l'empereur le fit battre de verges, & brûler vif. Le nombre des Juifs qui perirent pendant cette guerre en diverſes occaſions, compris les onze cens mille du ſiege, monte à treize cens trente-ſept mille quatre cens quatre-vingt-dix: ſans ceux que l'on n'a pas comptez. Le roi Agrippa, le dernier de la race d'Herode, receut de l'empereur une augmentation de ſon roiaume, avec les honneurs de la prêture: & vêcut juſques à la troiſiéme année de l'empereur Trajan. Sa ſœur Berenice fut aimée de l'empereur Tite, juſques à vouloir l'épouſer: mais enfin la famille d'Herode, quoique fort nombreuſe, périt preſque toute dans les cent ans. Cette hiſtoire de la guerre des Juifs a été écrite en grec par Joſeph fils de Matthias ſacrificateur: qui ayant été pris par l'empereur, & mis en liberté, prit le nom

Joſ. VII. *Bell. c.* 36. 37.

Juſt. Tiber. ap. Phot. cod. 33.

Suet. Tit. n. 7.

Joſ. XVIII. *Antiq. c.* 7.

de Flavius comme ſon affranchi : car Flavius étoit le nom de famille de Veſpaſien. Joſeph fut témoin oculaire preſque de tout ce qui ſe paſſa en cette guerre : & étant demeuré Juif, il n'eſt point ſuſpect d'avoir voulu montrer l'accompliſſement des propheties de J. C.

XLII. Héreſies. Ebion. Cerinthe. Ménandre.

Epiph. hær. 19. n. 5. Id. hær. 29. n. 7.

Aprés la ruine de Jeruſalem, les ſectes des Juifs ne durerent pas long-temps. On n'entend plus guéres parler de la diſtinction de Phariſiens, & de Saducéens. On vit encore des Nazaréens, autrement nommez Minéens, mais c'étoit plûtôt des chrétiens, qui gardoient la circonciſion & les obſervances légales : & qui voulant être Juifs & chrétiens tout enſemble, n'étoient en effet ni l'un ni l'autre. Ils ſe ſervoient de l'évangile de S. Matthieu dans ſa langue originale, & ſavoient l'hebreu parfaitement. Ils ſe joignirent aux ſectateurs d'Ebion, dont l'hereſie commença en ce même temps. Car lors que les chrétiens de Jeruſalem étoient encore à Pella ville de la Décapole, Ebion demeuroit au même quartier, en un bourg nommé Cacata au païs de Baſan. Le nom d'Ebion ſignifie pauvre : & quoiqu'il l'eût receu en naiſſant, ſes diſciples en tiorient vanité : prétendant ſuivre la ſainte pauvreté de ceux qui avoient mis le prix de leurs biens aux pieds des apôtres.

Hier. ad Aug. ep. 89.

Epiph. hær. 29. n. 9. & hær. 30. n. 2.

Id hær. 30. n. 17.

Ils ſe diſoient diſciples de S. Pierre, & rejettoient S. Paul, qu'ils chargeoient de calomnies : diſant qu'il n'étoit pas Juif d'origine; mais un gentil proſélyte : qui étant à Jeruſalem avoit voulu épouſer

Iren. lib. 1. c. c. 26. Hier. in Matth. XII. init.

la fille d'un ſacrificateur; que pour cet effet il s'étoit fait circoncir, & que n'ayant pû l'obtenir, de dépit il s'étoit mis à combattre la circonciſion & la loi. Pour attribuer leurs erreurs à S. Pierre, ils avoient corrompu la relation de ſes voyages écrite par S. Clement. Ils obſervoient, comme les fideles, le dimanche; donnoient le baptême, & conſacroient l'euchariſtie; mais avec de l'eau ſeule dans le calice. Ils diſoient que Dieu avoit donné l'empire de toutes choſes à deux perſonnes, au Chriſt, & au diable. Que le diable avoit tout pouvoir ſur le monde préſent: le Chriſt ſur le ſiecle futur. Que le Chriſt étoit créé comme un des anges, mais plus grand que les autres. Que JESUS étoit né de Joſeph, & de Marie à la maniere ordinaire, par le concours des deux ſexes: & qu'enſuite faiſant progrez dans la vertu, il avoit été choiſi pour être fils de Dieu, par le Chriſt, qui étoit deſcendu en lui d'enhaut en forme de colombe. Ils ne croyoient pas que la foi en J.C. fût ſuffiſante pour le ſalut, ſans les obſervances légales: & ſe ſervoient de l'évangile de S. Matthieu, qu'ils avoient tronqué: & ſur tout en avoient retranché la genealogie. Ils rejettoient tous les prophetes depuis Joſué; comme Samſon, David, Salomon, & Elie même: & dans la loi ils retranchoient pluſieurs paſſages. Ils adoroient Jeruſalem comme la maiſon de Dieu: obligeoient tous leurs ſectateurs à ſe marier, même avant l'âge de puberté: & permettoient la plura-

Epiph. hær. 30. n. 15.

Ibid. n. 3. n. 16. Tertull. de car. Chr. c. 14. Euſ. III. hiſt. c. 27.

Epiph. hær. 30. n. 13. Iren. lib. 1. c. 26.

Epiph. n. 18.

lité des femmes. Telle étoit la doctrine d'Ebion.

Iren. 1. c. 25. Tertull. præſ. c. 48.

Celle de Cerinthe en approchoit. Il diſoit que ce n'étoit pas Dieu qui avoit fait le monde : mais une certaine vertu ſeparée & tres-éloignée de la vertu ſouveraine: & qu'elle l'avoit fait à ſon inſçû : que le Dieu des hebreux n'étoit pas le Seigneur, mais un ange: que JESUS étoit né de Joſeph & de Marie comme les autres hommes : mais que comme il les ſurpaſſoit tous en vertu & en ſageſſe, le Chriſt envoyé par le Dieu ſouverain, étoit deſcendu en lui aprés ſon baptême, en figure de colombe : & qu'alors il avoit anoncé le pere inconnû jusques-là, & avoit fait des miracles. A la fin le Chriſt s'étoit envolé & s'étoit retiré de JESUS, dans le temps de la Paſſion : en ſorte qu'il n'y avoit que JESUS qui avoit ſouffert, & qui étoit reſſuſcité : mais le Chriſt étant ſpirituel, étoit demeuré immortel & impaſſible.

Caïus ap. Euſ. 3. hiſt. c. 28. Dionyſ. ap. Euſ. 7. c. 25.

Cerinthe publioit une prétenduë révelation contenant des images monſtrueuſes, qu'il diſoit lui avoir été montrées par des anges ; & aſſuroit qu'aprés la réſurrection generale, il y auroit un regne terreſtre de J. C. qu'à Jeruſalem les hommes joüiroient de tous les plaiſirs, & ſatisferoient tous les deſirs de la chair ; diſant qu'ils paſſeroient mille ans dans les noces & les fêtes.

Iren. ibid.

Voilà les erreurs de Cerinthe. Il les enſeignoit en Aſie.

Dans le même temps vivoit Ménandre le principal diſciple de Simon le magicien. Il étoit Samaritain, comme lui, d'un bourg nommé Cap-

paretaïa. Il avoit auſſi commerce avec les démons, & devint parfait magicien ; en ſorte qu'il ſéduiſit pluſieurs perſonnes à Antioche par ſes preſtiges. Il diſoit, comme Simon, que la vertu inconnuë l'avoit envoyé pour le ſalut des hommes, & que perſonne ne pouvoit être ſauvé, s'il n'étoit baptiſé en ſon nom : mais que ſon baptême étoit la vraye réſurrection, en ſorte que ſes diſciples ſeroient immortels, même en ce monde. Toutefois il y avoit peu de gens qui receuſſent ſon baptême.

Iren. lib. 1. c. 21.

Tertull. de an. c. 50.

XLIII. Philoſophes.

Le démon avoit auſſi ſes apôtres chez les payens. Pluſieurs philoſophes couroient le monde, & s'arretoient dans les grandes villes, pour diſcourir & haranguer le peuple, ſous prétexte de rétablir les bonnes mœurs ; mais en les attachant de plus en plus à leurs anciennes ſuperſtitions. Le plus illuſtre fut Apollonius de Tyane. Enſuite Euphrate Tyrien : d'abord ſon intime ami, puis ſon plus grand adverſaire. Euphrate étoit un grand homme bien fait, que ſes cheveux longs, & ſa barbe blanche ornoient encore. Il avoit joint à une grande ſcience une grande politeſſe. Ses manieres étoient douces & ſa vie auſtere : car ces philoſophes ſe piquoient de mépriſer les plaiſirs & la douceur. Il y avoit encore Démetrius le Cynique, Muſonius, & ſon gendre Artemidore. Muſonius fut le ſeul que l'empereur Veſpaſien conſerva à Rome, en chaſſant tous les autres philoſophes. Tel étoit auſſi Damis Pithagoricien, Epictete Stoïcien, Lucien de Samoſate Epicurien : Diogene le jeune

Plin. lib. 1. epiſt. 10. Philoſtr. Apoll. lib. 4. 5. 6. 7.

Plin. lib. 3. ep. 11.

Xiphil. Veſp. p. 220. D.

Id.p.222.C. Cynique, qui fut une fois battu de verges en plein theatre, pour les injures qu'il avoit dites au peuple : & un autre nommé Heras, pour une pareille insolence, eut la tête coupée. On peut mettre au rang de ces harangueurs Dion du Pruse, surnommé Chrysostome, c'est-à-dire, bouche d'or.

Philost. Apoll.l.5.c.12. Id.deSophist.

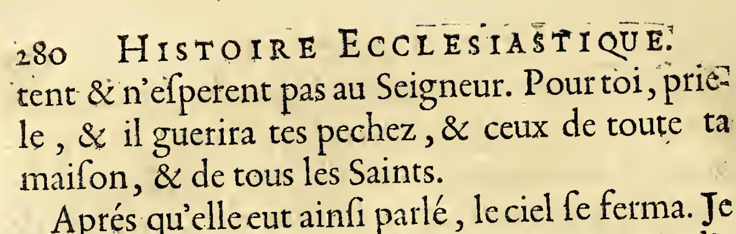
XLIV. Livre du Pasteur. Visions.

*V. testimon. veter.in edit. Cotelerii. Hier. script. Rom.*XVI.14.

En ce temps, c'est-à-dire sous le pontificat de S. Clement, vivoit à Rome Hermas, auteur du livre du Pasteur; tenu par plusieurs autrefois pour écriture canonique, & cité comme tel, par quelques-uns des plus anciens peres de l'église. On croit que cet Hermas est celui dont S. Paul fait mention, entre les chrétiens de Rome les plus illustres. Il étoit marié, avoit des enfans, & ne paroît avoir été que simple laïque : mais d'une pieté singuliere. Dieu se communiquant à lui, comme il étoit ordinaire en ces premiers temps, l'instruisit de plusieurs veritez utiles pour la morale: & de ces revelations fidelement raportées il composa son livre: qu'il écrivit d'un stile tres-simple, & le divisa en trois parties. Il nomme la premiere les visions : la seconde les préceptes : la troisiéme les similitudes : mais la premiere & la troisiéme partie contiennent des révelations à peu prés semblables.

Dans la premiere vision il dit, qu'il retrouva à Rome une fille qu'il avoit connuë étant jeune, & qu'il aimoit comme sa sœur. Qu'un jour l'ayant veuë, il pensa en lui-même qu'il auroit été heureux, s'il avoit épousé une femme aussi-bien faite

& d'auſſi bonnes mœurs. Ma penſée, dit-il, n'alla pas plus loin. Quelque temps aprés je me promenois m'entretenant de ces penſées, & conſiderant la grandeur & la beauté des ouvrages de Dieu. Enſuite je m'endormis, & l'eſprit m'enleva à droit par un lieu où l'on ne pouvoit marcher, à cauſe des roches & des eaux. Aprés avoir paſſé ce lieu, je vins à une plaine, & m'étant mis à genoux je commençay à prier le Seigneur, & à confeſſer mes pechez. Pendant ma priere le ciel s'ouvrit, & je vis cette femme que j'avois deſirée, qui me ſalua du ciel, & me dit: Bon jour Hermas. Je la regardai, & lui dis: Que faites-vous-là? Elle me répondit: On m'a miſe ici pour accuſer tes pechez devant le Seigneur. Dieu qui habite dans les cieux, qui a créé de rien les choſes qui ſont, & les a multipliées à cauſe de ſa ſainte égliſe, eſt irrité, parce que tu as peché contre moi. Et quand, lui dis-je, ou en quel lieu vous ay-je dit quelque parole indécente? Ne vous ay-je pas toûjours reſpectée comme ma ſœur? Elle me dit en ſouriant: Un mauvais deſir eſt entré dans ton cœur. Ne crois-tu pas que ce ſoit un peché pour un homme juſte? C'en eſt un & bien grand. Si l'homme juſte a des penſées juſtes, & marche droit, Dieu lui ſera propice: mais ceux qui ont des penſées criminelles dans le cœur s'attirent la mort & la captivité: principalement ceux qui aiment ce ſiécle, qui ſe glorifient dans leurs richeſſes, qui n'attendent pas les biens futurs, qui dou-



tent & n'esperent pas au Seigneur. Pour toi, prie-le, & il guerira tes pechez, & ceux de toute ta maison, & de tous les Saints.

Aprés qu'elle eut ainsi parlé, le ciel se ferma. Je demeurai plein de tristesse & de crainte, & je disois en moi-même : Si ce peché m'est imputé, comment pourrai-je me sauver ? ou comment pourrai-je appaiser le Seigneur pour mes pechez qui sont en grand nombre ? Comme j'étois occupé de ses pensées, je vois devant moi une grande chaire de laine blanche comme neige. Il vint une vieille femme vêtuë d'un habit éclatant, ayant un livre à la main. Elle s'assit seule, & me salüa. Je lui rendis son salut en pleurant. Elle me dit : Hermas pourquoi es tu triste, toi qui étois patient, modeste, & toûjours gay ? Je lui répondis: Une femme vertueuse m'a fait un reproche honteux d'avoir peché contre elle. Elle dit : Dieu veüille préserver ses serviteurs d'un tel mal. Mais peut-être tu l'as desirée dans ton cœur. Une pensée si abominable ne doit pas être dans un serviteur de Dieu : il ne doit pas desirer de mauvaise action, & principalement Hermas, qui s'est toûjours abstenu de tout desir criminel, dont la simplicité & l'innocence est si grande. Mais ce n'est pas à cause de toi que le Seigneur est irrité, c'est à cause de tes enfans qui ont commis un crime contre lui, & contre leurs parens.

Comme tu aimes tes enfans, tu ne les as pas avertis, tu leur as laissé faire des violences. C'est

pour

pour cela que le Seigneur eſt irrité contre toi. Mais il guerira tous les maux, qui ſe ſont faits dans ta maiſon, & qui ſont cauſe de la ruine de tes affaires temporelles. Il a maintenant pitié de toi: prens courage, fortifie ta famille, continuë de leur enſeigner tous les jours la parole ſainte, & ne ceſſe de les avertir. Car le Seigneur ſait qu'ils ſe repentiront de tout leur cœur, & il t'écrira au livre de vie. Ayant fini ces mots elle me dit: Veux-tu m'entendre lire? Volontiers, lui dis-je. Ecoute donc. Et ayant ouvert le livre elle liſoit des choſes ſi magnifiques & ſi merveilleuſes, que je ne les pouvois retenir. Car c'étoient des paroles terribles, au deſſus de la portée d'un homme. Je retins toutefois les dernieres paroles: Voici le Dieu des armées, qui par ſa puiſſance inviſible, & ſa ſageſſe infinie a créé le monde, qui par ſon conſeil glorieux a environné de beauté ſes créatures; qui par la force de ſa parole a affermi le ciel, & fondé la terre ſur les eaux, & par ſa puiſſance a formé ſa ſainte égliſe, qu'il a benie: voici qu'il tranſportera les cieux & les montagnes, les colines & les mers: & tout ſera rempli de ſes élûs: afin qu'il accompliſſe en eux ſa promeſſe: aprés qu'ils auront obſervé en grand honneur & en grande joye les loix de Dieu, qu'ils ont receuës avec grande foi. Quand elle eut achevé de lire, elle ſe leva, & il vint quatre jeunes hommes, qui emporterent la chaire vers l'orient. Elle m'appella, me toucha la poitrine, & me dit: Ma lecture

t'a-t-elle plû ? Je lui dis : Ces dernieres paroles me plaisent : mais les precedentes sont bien dures. Ces dernieres, me dit-elle, sont pour les justes : les autres pour les apostats & les payens. Tandis qu'elle me parloit, il parut deux hommes qui l'enleverent sur leurs épaules, & s'en allerent du même côté que la chaire, à l'orient. Elle partit joyeusement, en me disant : Prends courage Hermas. Telle est la premiere vision.

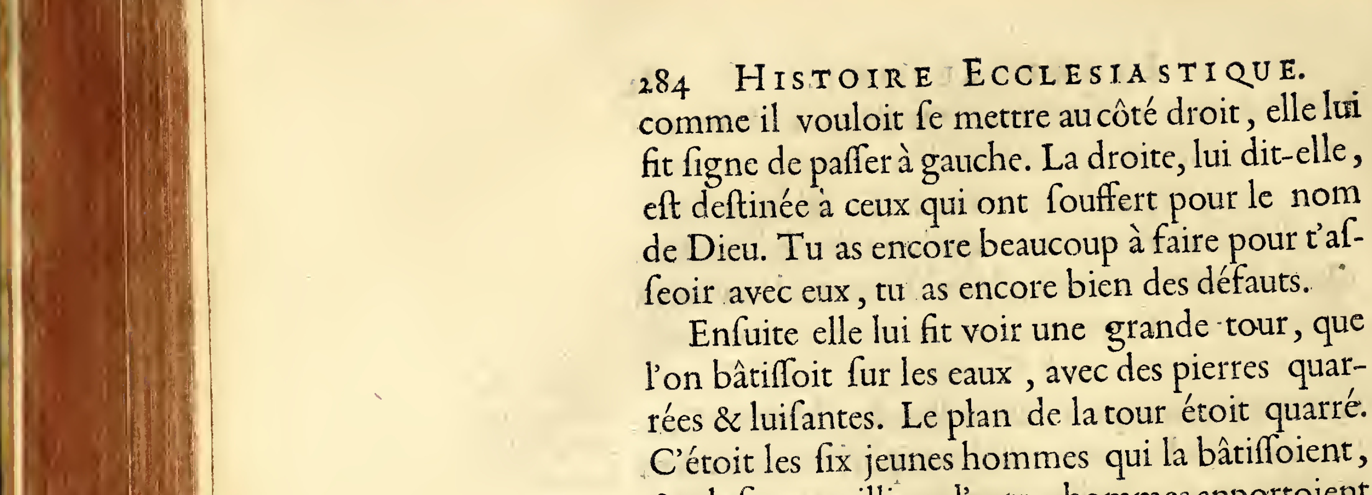
Vision II. L'année suivante il vit encore la même vieille, non plus assise, mais marchant & lisant un mémoire qu'elle lui donna à copier. Il l'écrivit lettre à lettre, sans pouvoir distinguer les syllabes. Lorsqu'il l'eut copié il lui fut enlevé des mains, sans qu'il vît par qui. Quinze jours aprés, comme il eut jeûné & beaucoup prié, le sens de cet écrit lui fut revelé. C'étoit des avis des pechez de ses enfans ; & de sa femme, qui étoit médisante : il lui étoit ordonné de les corriger, mais sans leur vouloir de mal, pour le tort qu'ils lui avoient fait. Il lui fut dit que sa femme deviendroit sa sœur : pour marquer qu'ils vivroient en continence. Tout cela fut revelé en dormant, par un jeu-
n. 4. ne homme bienfait : qui lui dit : Qui penses-tu que soit cette vieille de qui tu as receu le mémoire ? Une Sybille, dit Hermas. Tu te trompes, dit le jeune homme, c'est l'église de Dieu. Pourquoi est-elle vieille, dit Hermas ? Parce, répondit-il, qu'elle a été créée la premiere, & le monde a été fait pour elle. Ensuite, dit Hermas, j'eus une vi-

ſion dans ma maiſon : cette vieille vint, & me demanda ſi j'avois déja donné le mémoire aux prêtres. Je lui répondis que non. Tu as bien fait, dit-elle. Car j'ai encore quelque choſe à te dire. Quand j'aurai achevé, les élûs entendront tout clairement. Tu écriras donc deux mémoires, & tu en envoiras un à Clement; & un à Grapté. Clement l'envoyera aux villes de dehors : Grapté avertira les veuves & les orphelins : & toi tu les liras en cette ville aux prêtres qui gouvernent l'égliſe. Ce Clement ne peut être que le Pape, gouvernant en chef l'égliſe Romaine, avec autorité ſur les autres égliſes : Grapté ſemble être une diaconeſſe.

V. Orig. Periarch. lib. IV. c. 2. in Philocal. c. 1.

Vision III.

Aprés qu'Hermas eut encore beaucoup jeûné, & prié Dieu de lui réveler ce que la femme lui avoit promis : elle lui apparut la nuit, & lui dit de venir à midi dans un lieu écarté à la campagne. Il ſe trouva au rendez-vous : & vit un banc avec un oreiller, & un linge étendu deſſus. Voyant cela dans un lieu ſi ſolitaire, il eut peur, & les cheveux lui dreſſerent à la tête. Mais il prit courage, ſe mit à genoux, & confeſſa encore à Dieu ſes mêmes pechez. Alors la femme vint avec les ſix jeunes hommes, qu'il avoit veûs, & le touchant par deriere elle lui dit : Ceſſe de tant prier pour tes pechez. Prie auſſi pour la juſtice, afin que ta maiſon y ait part. Elle le fit lever, le prit par la main, le mena vers le banc, & dit aux jeunes hommes : Allez, bâtiſſez. Alors elle fit aſſeoir Hermas : &


comme il vouloit ſe mettre au côté droit, elle lui fit ſigne de paſſer à gauche. La droite, lui dit-elle, eſt deſtinée à ceux qui ont ſouffert pour le nom de Dieu. Tu as encore beaucoup à faire pour t'aſſeoir avec eux, tu as encore bien des défauts.

Enſuite elle lui fit voir une grande tour, que l'on bâtiſſoit ſur les eaux, avec des pierres quarrées & luiſantes. Le plan de la tour étoit quarré. C'étoit les ſix jeunes hommes qui la bâtiſſoient, & pluſieurs milliers d'autres hommes apportoient les pierres. Quelques-uns les tiroient du fonds de l'eau, d'autres les tranſportoient ſur la terre, & les preſentoient à ces ſix jeunes hommes. Les pierres que l'on tiroit du fonds de l'eau étoient toutes taillées, en ſorte qu'il n'y avoit qu'à les placer; elles ſe joignoient ſi bien, que les joints ne paroiſſoient point, & que la tour ſembloit être d'une pierre. Quant aux autres pierres, que l'on apportoit de terre; il y en avoit que les jeunes hommes employoient au bâtiment, d'autres qu'ils rejettoient, & qu'ils caſſoient. Autour de l'édifice on voyoit pluſieurs autres pierres, qu'ils n'employoient point: parce que les unes étoient raboteuſes, les autres fenduës, les autres blanches, mais rondes; en ſorte qu'elles ne s'ajuſtoient pas au bâtiment. Quelques-unes étoient jettées loin de la tour, & tomboient dans le chemin: où elles ne demeuroient pas, mais rouloient dans un lieu déſert: d'autres tomboient dans le feu, & brûloient: d'autres tomboient prés de l'eau, & ne pouvoient y rouler, quelque deſir qu'elles en euſſent.

Hermas ayant demandé l'explication de cette vision, la vieille femme lui dit : Cette tour que tu vois bâtir, c'est moi-même, c'est-à-dire l'église. On la bâtit sur les eaux : parce que vôtre vie est sauvée par l'eau, & fondée sur la parole du nom glorieux & tout-puissant. Par là elle marquoit le baptême. Elle continua ainsi : Ces six jeunes hommes qui bâtissent, sont les anges de Dieu, à qui il a donné pouvoir sur toutes ses créatures. Les autres qui apportent des pierres, sont aussi des saints anges : mais les premiers sont plus excellents. Quand le bâtiment sera achevé, ils feront tous ensemble un festin prés de la tour, & glorifieront Dieu. Les pierres blanches & quarrées, qui s'ajustent bien, sont les apôtres, les évêques, les docteurs, & les ministres : c'est-à-dire les prêtres & les diacres, soit morts, soit vivans : qui se sont aquittez de leur devoir avec sainteté & modestie envers les élûs de Dieu, & ont conservé la paix & l'union avec eux. Les pierres que l'on tire du fond de l'eau, & qui s'ajustent au bâtiment, sont ceux qui sont morts, & ont souffert pour le nom du Seigneur. Celles que l'on apporte sur terre, & que l'on employe au bâtiment, sont les néophytes, & les fidéles. Celles que l'on rejette, & qui demeurent prés de la tour, sont ceux qui ont peché & qui veulent faire pénitence. S'ils la font tandis que l'on bâtit, ils pourront être employez dans le bâtiment : mais quand le bâtiment sera une fois achevé, ils ne trouveront plus de place.

n. 3.

n. 4.

n. 5.

n. 6. Les pierres que l'on casse & que l'on jette au loin, sont les méchans, qui ont embrassé la foi avec dissimulation; sans quitter rien de leur malice. Ils ne peuvent servir au bâtiment, & il n'y a point de salut pour eux. Quant aux autres pierres, qui n'entrent point dans le bâtiment; les raboteuses sont ceux qui ont connû la verité, mais n'y sont pas demeurez, & ne sont pas joints aux saints. Celles qui ont des fentes, sont ceux qui gardent dans leur cœur la discorde, & n'ont la paix qu'en apparence. Celles qui sont trop petites, sont ceux qui ont embrassé la foi; mais ont gardé la plus grande partie de leurs vices. Enfin les pierres blanches & rondes, sont les riches qui ont embrassé la foi, lorsque la persécution vient, leurs richesses les font renoncer au Seigneur; ils ne seront utiles au bâtiment, que quand leurs richesses seront retranchées, comme les pierres rondes dont il faut ôter une grande partie. Juges-en par toi-même Hermas: quand tu étois riche tu étois inutile, à present tu és propre à la vie. Car tu as été de ces pierres.

n. 7. Celles qui sont jettées loin de la tour, & qui roulent dans le chemin & delà dans le desert; sont ceux qui ont crû, mais qui par leur incertitude ont quitté le vrai chemin, s'imaginant en pouvoir trouver un meilleur. Ils sont errans & miserables. Celles qui tombent dans le feu, sont ceux qui se sont éloignez pour toûjours du Dieu vivant; à qui il ne vient plus en pensée de faire penitence,

tant ils ſont paſſionnez pour leurs débauches & leurs crimes. Celles qui tombent prés de l'eau & n'y peuvent entrer, ſont ceux qui ont oüi la parole de Dieu, & deſirent le baptême : mais quand ils penſent à la ſainteté de la religion ; ils ſe retirent, & retombent dans leurs deſirs criminels. C'eſt ainſi que l'égliſe expliquoit à Hermas la viſion de la tour. Elle lui fit voir enſuite n. 8.
ſept femmes autour de ce bâtiment, dont la premiere étoit la foi, puis ſa fille l'abſtinence, enſuite la ſimplicité, l'innocence, la modeſtie, la diſcipline, la charité. Chacune étoit fille de la precedente : la ſimplicité fille de l'abſtinence, l'innocence fille de la ſimplicité, & ainſi des autres. Elles ſoutenoient la tour, & y faiſoient entrer ceux qui les ſervoient.

Hermas deſiroit fort de ſavoir pourquoi l'égli- n. 10.
ſe lui avoit apparu en trois formes differentes. La premiere fois tres-vieille & aſſiſe dans une chaire. La ſeconde fois avec un viſage jeune, mais la chair & les cheveux d'une vieille : lui parlant debout, & paroiſſant plus gaye que la premiere fois. La troiſiéme elle lui parut toute jeune & belle, excepté qu'elle avoit les cheveux d'une vieille. Elle étoit aſſiſe ſur un banc le viſage riant. Aprés qu'il eut prié & jeûné, un jeune homme lui apparut la nuit, & lui dit : D'abord elle t'a apparu vieil- n. 11.
le & dans une chaire, pour montrer que vôtre eſprit eſt foible & languiſſant, à cauſe des affaires temporelles, qui vous ont rendu triſtes & pa-



reſſeux comme dans une vieilleſſe decrepite, au lieu de mettre votre confiance en Dieu. Aprés que vous avez oüi la révelation que Dieu vous a faite, vôtre eſprit s'eſt renouvellé, vôtre foi & vôtre force s'eſt augmentée : comme un vieillard qui apprend qu'il lui eſt venu une ſucceſſion, ſe leve avec joye, prend de la force, ſe tient debout, & agit vigoureuſement. C'eſt ce que ſignifie le ſecond état où vous avez veû cette femme, plus jeune & debout. La troiſiéme fois elle a marqué encore plus de force & de gayeté : pour montrer comme vôtre eſprit a été renouvellé par la viſion de la tour, & par les autres biens que Dieu vous a faits : & le banc ſur lequel elle étoit aſſiſe, marque par ſes quatre pieds la ſolidité de cet état, & l'effet de la ſincere pénitence.

Viſion IV. Hermas eut une autre viſion trois ſemaines aprés la précedente. Il marchoit ſeul à la campagne, dans un autre lieu écarté, allant à une maiſon éloignée prés de demie lieuë du grand chemin. En marchant il prioit Dieu d'accomplir ce qu'il lui avoit revelé, & de donner la pénitence à tous ſes ſerviteurs, qui étoient tombez : afin que ſon nom fût honoré. Alors il entendit comme une voix, qui lui dit : Ne crains point Hermas. Il dit en lui-même : Qu'ai-je à craindre aprés les grandes choſes que j'ai veuës ? S'étant un peu avancé, il vit de la pouſſiere juſques au ciel, environ à la diſtance de ſix vingts pas. Il crut que c'étoit des chevaux : mais voyant la pouſſiere s'élever de plus en plus, il

il soupçonna quelque miracle. Un rayon de soleil, qui parut, lui fit voir une bête grande comme une baleine, haute d'environ cent pieds; jettant par la gueule des sauterelles de feu. Hermas commença à pleurer & à prier Dieu, de le délivrer de ce monstre. Puis il se souvint de cette parole qu'il venoit d'entendre : Ne crains point. Il s'arma de foi, & s'exposa hardiment à la bête. Elle marchoit d'un train à renverser une ville tout d'un coup. Mais quand Hermas s'approcha, elle s'étendit par terre tirant seulement la langue, & ne se remua point, qu'il ne l'eût passée toute entiere. s'étant avancé environ trente pieds au-delà, il rencontra une fille parée comme au sortir de sa chambre, toute vêtuë de blanc jusqu'à la chaussure. Elle portoit une mitre, & étoit couverte de ses cheveux qui étoient luisans. Il reconnut que c'étoit l'église, & en eut bien de la joye. Elle lui demanda s'il n'avoit rien rencontré : & lui dit que c'étoit par sa foi qu'il avoit évité la bête. Le Seigneur, ajoûta-t-elle, a envoyé son ange, qui commande aux bêtes, & qui lui a fermé la gueule, de peur qu'elle ne te dévorât. Va donc, & raconte les merveilles de Dieu à ses élûs : & leur dis, que cettte bête est la figure de la persécution qui doit venir. Qu'ils ayent confiance en Dieu : s'ils veulent ce ne sera rien. Voilà les quatre visions contenuës dans le premier livre d'Hermas. *n. 2.*

Le second livre commence ainsi : Ayant prié



XLV.
Preceptes du pasteur.
Tertull. de Orat. c. 12.

chez moi, & m'étant assis sur un lit : je vis entrer un homme d'un visage venerable en habit de pasteur : couvert d'un manteau blanc, avec une panetiere qui pendoit de ses épaules, & un bâton à sa main. Il me salüa, je lui rendis son salut : il s'assit auprés de moi, & me dit : Je suis envoyé par cet ange venerable, pour habiter avec toi le reste de tes jours. Je crûs qu'il étoit venu pour me tenter, & lui dis ? Qui êtes-vous donc ? Car je sai à qui j'ai été confié. Il me dit : Tu ne me connois pas ; Non, lui dis-je. Je suis, dit-il, ce pasteur à qui on t'a confié. En parlant il changea de figure, & je le reconnus pour mon gardien. J'eus de la confusion, de la crainte & de la douleur, de lui avoir répondu si imprudemment. Il me dit : Prends courage par les préceptes que je vais te donner. Car je suis envoyé pour te montrer encore tout ce que tu as déja veû. Ecris donc premierement mes preceptes & mes similitudes. Le reste tu l'écriras comme je te le montrerai. Je t'ordonne d'écrire d'abord mes préceptes & mes similitudes : afin que les relisant de temps en temps, tu les gardes plus aisément. Je les ay donc écrits, comme il me l'a ordonné. Si vous les observez, & les executez d'un cœur pur, vous recevrez du Seigneur ce qu'il vous a promis. Si aprés les avoir oüi vous ajoûtez encore à vos pechez, au lieu de faire penitence, le Seigneur vous envoyera des adversitez. C'est ce que m'a ordonné d'écrire ce pasteur ange, de penitence.

Aprés cette préface ſuivent les préceptes au nombre de douze : qui ſont comme autant de chapitres, contenant les principales regles de la morale chrétienne. Et c'eſt en cette viſion, où l'ange ſe montre en forme de paſteur, que ce nom a été donné à tout l'ouvrage d'Hermas. Car c'eſt toûjours cet ange qui parle, dans ce ſecond livre & dans le troiſiéme: ſouvent Hermas fait des queſtions, & l'ange lui répond. Dans le quatriéme précepte, il donne ſes regles ſur le mariage. Si la femme chrétienne a commis adultere ; tant que ſon mari l'ignore, il n'eſt point coupable de vivre avec elle. S'il le ſait, & qu'elle n'ait point fait penitence ; vivant avec elle il participe à ſon crime. Il doit donc la quitter & demeurer ſeul ; s'il prend une autre femme, il commet lui-même un adultere. Que ſi la femme fait penitence, & veut revenir à lui : il doit la recevoir, autrement il feroit un grand peché : mais il ne doit pas la recevoir pluſieurs fois. Car il n'y a qu'une penitence pour les ſerviteurs de Dieu. Ce qu'il dit ſuivant l'uſage ancien de l'égliſe, qui n'accordoit qu'une fois la penitence publique des grands crimes. Il ajoûte, que l'adultere eſt égal dans l'homme & dans la femme. Il approuve les ſecondes noces, en diſant, qu'aprés la mort du mari ou de la femme, ſi le ſurvivant ſe remarie il ne peche point : mais que s'il demeure ſeul, il aquiert un grand honneur devant Dieu.

Mand. IV. *n.* I.

V. not. Coteler.

n. 4.

J'ai oüi dire à quelques Docteurs, dit Hermas,

n. 3.

qu'il n'y a point d'autre penitence que le baptême, & qu'ensuite il ne faut plus pecher. L'ange répond que le baptême n'est pas proprement penitence, mais rémission : & la penitence est pour ceux qui aprés avoir été appellez & mis au nombre des fidelles, sont tombez par les artifices du démon : Dieu leur accorde une penitence. Mais celui qui tombe & fait penitence de temps en temps, elle ne lui servira de rien ; car il sera difficile qu'il vive pour Dieu. C'est-à-dire, que les frequentes rechutes rendent la penitence suspecte. Dans le sixiéme précepte il dit, que chaque homme a deux anges, un bon & un mauvais. Le premier nous porte à la vertu, & l'autre au vice ; & par nos dispositions nous connoissons celui qui est avec nous.

Clem. Alex. 2. strom. p. 385. A. Heb. VI. 4.

Mand. VI. n. 2. Orig. III. princ. 2. hom. 35. in Luc. Cass. Coll. 8. c. 17. & Coll. 13. c. 12.

Mand. X. n. 1.

Dans le dixiéme il dit, qu'il y a de faux prophetes qui pervertissent les serviteurs de Dieu, s'ils ne sont pas assez fermes dans la foi. Ils vont interroger quelqu'un de ces trompeurs, comme s'il avoit un esprit divin, & lui demandent ce qui leur doit arriver : le faux prophete leur répond suivant leurs questions, & les remplit de promesses qui les flattent. Il dit aussi quelque verité : parce que le démon le remplit de son esprit, pour faire tomber quelqu'un des justes. Ceux qui sont forts dans la foi, & attachez à la verité, fuyent ces faux prophetes. Il n'y a que ceux qui doutent & qui font penitence de temps en temps, qui les consultent comme les payens : & tombent ainsi

Clem. Alex. 1. strom. p. 312. A.

dans l'idolatrie, par trop d'attachement à leurs affaires temporelles : car c'eſt ſur quoi ils interrogent les devins. L'eſprit qui eſt veritablement de Dieu n'attend pas qu'on l'interroge : il dit tout de lui-même. L'ange fit voir enſuite à Hermas des hommes aſſis ſur des bancs, qui étoient ces foibles fideles : & un autre aſſis dans une chaire, qui étoit un de ces faux prophetes, rempli d'un eſprit terreſtre. Il ne vient point, dit-il, dans l'égliſe des vivans, il la fuit. Il s'attache à ceux qui ſont incertains & vuides : leur prophétiſe dans des coins & des lieux cachez, & les flatte, en leur parlant ſelon leurs deſirs. Il donne encore les marques pour diſtinguer les vrais prophetes, & les faux : l'eſprit de Dieu, dit-il, eſt paiſible & humble : il s'éloigne de toute malice & de tous les vains deſirs de ce monde, & ſe met au-deſſus de tous les hommes. Il ne répond point à ceux qui l'interrogent, ni aux perſonnes particulieres : car l'eſprit de Dieu ne parle pas à l'homme, quand l'homme veut, mais quand Dieu veut. Donc lorſqu'un homme qui a l'eſprit de Dieu vient dans l'aſſemblée des fideles, & que l'on fait la priere : un ſaint ange remplit cet homme du S. Eſprit, & il parle dans l'aſſemblée, comme Dieu veut. Au contraire, on connoît l'eſprit terreſtre, vain, ſans ſageſſe & ſans force ; en ce que celui qu'il agite, s'éleve & affecte la premiere place. Il eſt importun parleur, vivant dans les délices & les plaiſirs ; il ſe fait payer, & ne devine point ſans récom-

Mand. XI.

Mand. XII.



penſe. Un prophete de Dieu n'agit pas ainſi.

n. 3. Hermas ayant receu de l'ange ces douze préceptes, lui dit qu'il les trouvoit grands & beaux: mais je ne ſai, ajoûta-t-il, ſi un homme peut les garder. L'ange lui dit: Tu garderas aiſément ces préceptes, & ils ne ſeront point rudes. Mais ſi tu te mets dans l'eſprit, qu'un homme ne les peut garder, tu ne les garderas pas. Or je te dis, que ſi tu y manques, tu ne ſeras point ſauvé, ni toi, ni tes enfans, ni ta maiſon: pour avoir jugé toi-même, qu'on ne peut garder ces préceptes. Il dit ces paroles en colere, & avec un viſage ſi terrible, qu'il n'y avoit homme, qui en pût ſupporter la veuë. Hermas en fut épouvanté, & l'ange le voyant ainſi troublé, commença à lui parler plus doucement & plus gayement, lui reprochant ſa foibleſſe & ſon ignorance: de ne pas conſiderer la puiſſance de Dieu, qui a ſoumis à l'homme toutes les créatures, & lui a donné le pouvoir de faire ſes commandemens. Celui-là, dit-il, ſera maître de tous ſes préceptes, qui a Dieu dans ſon cœur: mais ceux qui ne l'ont que ſur les lévres, les trouvent rudes & difficiles. Hermas lui dit: Il n'y a perſonne qui ne demande à Dieu, de pouvoir garder ſes commandemens: mais le démon eſt cruel, & tient les ſerviteurs de Dieu ſous ſa puiſſance. L'ange répondit: Le démon n'a point de puiſſance ſur les ſerviteurs de Dieu, qui croyent en lui de tout leur cœur. Il peut combattre, mais il ne peut vaincre, ſi vous lui ſavez réſiſter il s'enfuira confus.

La troisiéme partie du livre d'Hermas, qui sont les similitudes, est pleine d'instructions morales comme le reste. Celles-ci sont remarquables entre les autres. L'ange lui recommande de s'abstenir de la multitude des affaires, parce qu'elles attirent beaucoup de pechez : & sont comme des liens, qui empêchent de servir Dieu. Parlant du jeûne, il lui dit : Qu'il faut commencer par observer les commandemens de Dieu. Si ensuite on veut y ajoûter quelqu'autre bonne œuvre, comme le jeûne ; on recevra une plus grande récompense. Le jour que tu jeûneras, ajoûte-t'il, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau ; & ayant suputé ce que tu as accoutumé de dépenser par jour pour ta nourriture, tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orfelin & au pauvre. Le jeûne y est nommé station : celui qui jeûnoit commençoit dés le matin à se retirer pour prier.

XLVI. Similitudes du pasteur.

Simil. IV.

Simil. V. *n.* 3.

L'ange dit ensuite, parlant de ceux qui font penitence : Penses-tu que leurs pechez soient effacez aussi-tôt ? Non pas si-tôt. Mais il faut que celui qui fait penitence s'afflige & s'humilie en toute rencontre, & qu'il souffre diverses peines ; & aprés qu'il aura souffert tout ce qui lui est ordonné : peut-être qu'alors son créateur sera touché, & par sa clemence lui donnera quelque remede, s'il voit que son cœur soit pur de toute œuvre mauvaise. Ailleurs, parlant de diférens pecheurs, Hermas demande à l'ange pourquoi ils n'ont pas fait penitence ? L'ange répond : Ceux

Simil. VII.

Simil. VIII. *n.* 6.



dont le Seigneur a veû que l'ame ſeroit pure, & qu'ils le ſerviroient de tout leur cœur, il leur a accordé la penitence: mais ceux où il a veû de la malice, & qu'ils revenoient à lui fauſſement; il leur a refuſé le retour à la penitence, de peur qu'ils ne proferaſſent encore des maledictions contre ſa loi.

Simil. VIII. & IX.

Sous deux images differentes il répreſente les differens états des chrétiens. Les apoſtats, qui ont renoncé à Dieu, juſques à dire des blaſphémes contre lui, & trahir ſes ſerviteurs: demeurent morts & ſans penitence, quoiqu'on leur propoſe les commandemens de Dieu, principalement s'ils ſont farouches & ſeparez des fidéles, deſeſperant eux-mêmes de leur ſalut. Les hypocrites, qui enſeignent de mauvaiſes doctrines; principalement pour détourner les autres de la penitence, ſe convertiront difficilement; & il n'y a point pour eux de penitence, s'ils ne l'embraſſent promtement. Il reſte toutefois eſperance, parce qu'ils n'ont point blaſphemé contre Dieu, ni trahi ſes ſerviteurs: mais le deſir d'avoir, leur a donné de la complaiſance pour les pecheurs.

VIII. 6. IX. 19. 26.

D'autres étoient incertains dans la foy; quelques-uns médiſans; parlant mal des abſens, envieux, & ne gardant jamais la paix. Quelques-uns, quoique fideles & bons, ne laiſſoient pas d'avoir entr'eux quelque jalouſie & quelque diſpute pour le rang & la primauté. Comme il y avoit en eux plus de foibleſſe que de malice, la peni-

pénitence ne leur étoit pas ſi difficile. D'autres IX. 20.
embaraſſez d'affaires temporelles, ſe retiroient du commerce des ſerviteurs de Dieu, à demi morts pour la vie ſpirituelle. Ils tomboient quelquefois dans le doute & l'incertitude; & pouvoient faire penitence, pourveû qu'ils la fiſſent promptement. D'autres riches & remplis de biens, s'éloignoient auſſi des ſerviteurs de Dieu: craignant qu'ils ne leur demandaſſent quelque choſe. Le deſir d'être celebres chez les payens les faiſoit tomber dans l'orgueil: ils concevoient de grandes eſpérances, abandonnoient la verité, & ſe ſéparant de la compagnie des juſtes, ils menoient, avec les gentils, une vie qu'ils trouvoient plus douce. Ils n'abandonnoient pas Dieu entierement, & gardoient la foi, mais ſans en faire les œuvres. Quelques-uns faiſoient pénitence, s'appliquant aux œuvres de charité: d'autres emportez par la compagnie des payens, s'abandonnoient aux plaiſirs & aux crimes, & leur devenoient ſemblables.

D'autres ayant toujours été bons & fideles, avoient commis quelques petits pechez: emportez par les vains plaiſirs, & par la legereté de leurs penſées. Ceux-là faiſoient aiſément pénitence. D'autres avoient vêcu dans le crime: mais gardant toûjours la foi, & exerçant l'hoſpitalité envers les ſerviteurs de Dieu, ils faiſoient promtement pénitence, & ſouffroient volontiers les adverſitez, en conſideration de leurs pechez. D'autres n'ayant le Seigneur que ſur les lévres, & non IX. 21.

dans leur cœur, ne vivoient qu'en paroles, mais leurs œuvres étoient mortes. Ils étoient incertains; le moindre bruit de persecution les faisoit retourner aux idoles. Aussi n'y avoit-il point de pénitence pour eux, s'ils ne la faisoient promtement.
22. D'autres avoient la foi, mais étoient hardis & presomptueux : voulant paroître tout savoir, & enseigner les autres, quoiqu'ils ne sceussent rien en effet. Leur vanité en avoit fait tomber plusieurs. Quelques-uns ayant reconnu leur erreur, avoient fait penitence, & s'étoient soumis aux plus sensez : les autres pouvoient aussi revenir : car ils étoient plûtôt imprudents, que méchans.
23. D'autres ayant la foi avoient des querelles & des differens legers : & ceux-là pouvoient faire aisément pénitence : mais elle étoit difficile pour ceux qui avoient de grands démêlez, qui gardoient leur colere, & se souvenoient des injures. Il y avoit aussi des ministres de l'église, qui s'aqui-
26. toient mal de leur charge : pillant les veuves & les orfelins, appliquant ce qu'ils recevoient à leur soulagement, & non à celui des autres. Il n'y a point de salut pour eux, dit le pasteur, s'ils ne renoncent à l'avarice.
n. 25. D'autres enseignoient avec pureté & sincerité, sans ceder aux mauvais desirs, mais attachez à la verité & à la justice. D'autres fideles avoient toûjours été simples & bons ;
n. 24. sans differens entr'eux ; se réjoüissans des vertus des autres : toûjours prêts à faire bien à tout le monde, & à donner à tous de leur travail, sans

le reprocher & ſans déliberer. Dieu voyant leur ſimplicité & leur ſainte enfance, béniſſoit leurs travaux, & favoriſoit toutes leurs œuvres. Les plus cheris de Dieu, ſont ceux qui ont crû avec la ſincerité des enfans : à qui aucune malice n'eſt venuë dans l'eſprit, qui dans aucune affaire n'ont violé ſes préceptes, & ſont demeurez fermes toute leur vie dans les mêmes ſentimens. Telles ſont les inſtructions que l'ange donne à Hermas. Il dit en un endroit, que le fils de Dieu eſt plus ancien que toutes les créatures. Ailleurs il dit, que l'ange S. Michel a puiſſance ſur le peuple chrétien, & le gouverne. Ailleurs il dit, que les apôtres aprés leur mort ont prêché J. C. aux Saints qui étoient morts auparavant, & leur ont donné le baptême, ſans quoi leurs bonnes œuvres étoient inutiles. Ce qu'il faut entendre, non de l'eau, mais de la grace du baptême ; & c'a été l'opinion de pluſieurs anciens, que les apôtres avoient prêché aux morts : comme S. Pierre le dit de J.C. même. Enfin il dit, que les révelations & les viſions ſont pour ceux qui doutent & raiſonnent ſur la verité de ce qu'ils ont appris, afin d'affermir leur foi encore foible.

n. 29.

Simil. IV. *n.* 12.

Simil. VIII. *n.* 3.

Simil. IX. *n.* 16.

V. not. Coteler. Clem. Alex. 2. *ſtrom. p.*679. C. 6. *ſtrom. p.* 638. C.

1. *Pet.* III. 19.

Viſ. III. *n.* 4. *Clem. Alex.* 1. *ſtrom. in fin.*

XLVII. Fin du Pape S. Clement, & ſes ouvrages.

Le Pape S. Clement gouverna, dit-on, l'égliſe Romaine pendant prés de dix ans, juſques à la huitiéme année de Veſpaſien, ſoixante & dix ſept de J.C. Alors S. Clet lui ſucceda : mais il n'eſt pas aſſuré que S. Clement fût mort. On dit qu'il céda la chaire pontificale, pour éviter un ſchiſme,

Lib. pontific. Catal. Buch. Epiphan. hær. 27. *c.* 6.

Euſ. III.*hiſt. c.* 34. *Hier. de ſcript.*

& qu'il ne mourut que long-temps aprés, ſavoir l'an cent de J. C. On le compte entre les plus illuſtres martyrs. Sa grande réputation lui a fait attribuer tous les écrits que l'on eſtimoit les plus anciens, aprés les écritures canoniques, & qui n'avoient point d'auteur certain: comme les canons des apôtres, & les conſtitutions apoſtoliques, qui eſt un recueil de toute la diſcipline de l'égliſe, au moins pour l'orient, écrit au plûtard dans le troiſiéme ſiecle. On lui a auſſi attribué ſes recognitions, qui eſt une prétenduë hiſtoire de ſa vie, avec des reconnoiſſances merveilleuſes de ſes parens: & comme l'auteur y décrit pluſieurs voyages de S. Pierre, & ſes diſputes avec Simon le magicien, on nommoit auſſi cet ouvrage l'itineraire de S. Pierre. On a attribué encore à S. Clement quelques autres écrits apocryphes qui ſont recueillis ſous le nom de Clementines: mais il n'y a rien de ſeur, hors l'épître aux Corinthiens que j'ai rapportée.

XLVIII.
Mort de Veſpaſien. Tite & Domitien empereurs.
Suet. n. 24.
An. 79.
Id. n. 23.

L'empereur Veſpaſien mourut l'an ſoixante & dix-neuf de J. C. le 24. de Juin, âgé de ſoixante & neuf ans, aprés en avoir regné dix. Se voyant dangereuſement malade, il dit: Je penſe que je deviens dieu: ſe moquant de la ceremonie qu'il voyoit bien que l'on feroit aprés ſa mort pour le mettre au nombre des dieux. Tite ſon fils aîné lui ſucceda. Il étoit ſi bien-faiſant, qu'un ſoir en ſoupant, comme il ſe ſouvint de n'avoir accordé ce jour-là aucune grace à perſonne, il dit: Mes amis,

j'ai perdu la journée : mais il ne régna que deux ans deux mois & vingt jours, & mourut le 13. de Septembre, l'an de J. C. quatre-vingt-un, âgé de quarante & un an. Son frere Domitien lui ſucceda, & ne ceda guere à Neron en cruauté & en impudicité. S'il eſt vrai que S. Lin, qui le premier gouverna l'égliſe de Rome aprés les apôtres, ait tenu le ſaint ſiege douze ans : il ne ſera mort que l'an ſoixante & dix-neuf. Il fut enterré au Vatican prés de S. Pierre, le 23. Septembre : & on le met entre les martirs. Aprés lui, & S. Clement, on compte pour pape S. Clet, que les Grecs nomment Anaclet ou Anenclet, c'eſt à dire ſans reproche. On lui donne auſſi douze ans de pontificat ; & peut-être a-t-on confondu ſes années avec celles de S. Lin. Mais la ſucceſſion eſt certaine. On rapporte au temps de Veſpaſien le martyre de S. Apollinaire premier évêque de Ravenne, qui mourut en paix aprés avoir été tourmenté pluſieurs fois. Ce n'eſt pas qu'il y eût de perſecution generale ſous Veſpaſien : mais on trouvoit toûjours aſſez de prétextes de faire mourir les chrétiens, comme ſéditieux ou ſacriléges.

Suet. Tit. n. 8.

An. 81.

Euſ. Chron. & v. hiſt. c. 13. & 21. Martyrol. 23 Sept. Iren. lib. 3. c. 11. p. 232. Sup. n. 26.

Martyrol. 23. Jul. Petr. Chryſ. ſerm. 128. Martyr. 18. Jun.

L'empereur Domitien fit d'abord quelques réglemens utiles. Il défendit de faire des eunuques, & renouvella les loix contre les adulteres. Il chaſſa encore les philoſophes, non ſeulement de Rome, mais de toute l'Italie, entr'autres Muſonius, que ſon pere avoit conſervé, Dion Chryſoſtome, Epictete le Stoïcien, Peregrin, Démétrius le

Suet. Domit. c. 7. Martial. VI. epig. 9. Lucian. Peregr. Suet. Domit. c. 10. Philoſtr. Apoll. VII. c. 2.

Cynique : qui demeura à Pouzole malgré la défense. Il y en eut qui changerent d'habit, & se retirerent les uns en Espagne, les autres dans les deserts de Lybie ou de Scythie. Domitien fit mourir quelques Romains sous ce prextexte de philosophie.

XLIX. Apollonius accusé devant Domitien. *Philost. lib.* VII. *c.* 4.

Apollonius de Tyane étoit en Asie, où il parloit avec grande liberté contre la tyranie de Domitien : qui en étant averti par Eufrate, manda au gouverneur d'Asie, de prendre Apollonius & le lui envoyer, pour rendre compte des entretiens secrets qu'il avoit eûs avec Nerva & ses amis *ibid. c.* 3. Orfitus & Rufus. Car l'empereur les avoit exilez sur des soupçons de conspiration ; & Nerva lui succeda en effet. Apollonius prevint l'ordre, & se *c.* 5. 6. 7. rendit en Italie. A Pouzole il trouva Demetrius le Cynique, & lui expliqua les raisons de son *c.* 8. voyage : le mépris de la mort ; la crainte de paroître coupable, & de laisser ses amis en péril. Il arriva à Rome accompagné du seul Damis, à qui il avoit fait couper les cheveux, & prendre un habit ordinaire : mais pour lui il garda toûjours le sien. Elien, prefet du prétoire, qui avoit connû Apollonius en Egypte du temps de Vespasien, & lui portoit une affection singuliere ; lui rendit tous les bons offices qu'il put ; dissimulant toutefois, pour ne se pas rendre suspect à l'empe- *c.* 10. reur. Il instruisit Apollonius des chefs d'accusation, que l'on proposoit contre lui. Premierement, dit-il, vôtre habit & vôtre maniere de

vivre : qu'il y a des gens qui vous adorent : qu'à Ephese vous avez rendu un oracle touchant la peste : que vous avez parlé contre l'empereur, en secret & en public, & comme de la part d'un dieu. Le principal est, qu'étant allé à la campagne chez Nerva, vous avez ouvert un enfant Arcadien, en sacrifiant contre l'empereur, la nuit & à la fin du mois. Elien l'ayant instruit de la sorte, le fit mettre en la prison la plus honnête : où il passoit son temps à discourir avec Damis, & à consoler les autres prisonniers. *c. 11.*

L'empereur l'envoya querir : pour le voir avant le jugement. Il alla accompagné de Damis, qui avoit grand'peur. On fit entrer Apollonius seul ; & il trouva Domitien, qui venoit de sacrifier à Minerve, dans un salon d'Adonis ; car on apelloit ainsi des salons de verdure & de fleurs, dont la mode venoit de Syrie. Domitien se retourna, & voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit, Elien, vous m'avez amené un démon. Je vois bien, dit Apollonius sans s'étonner, que Minerve ne vous a pas encore fait la même grace qu'à Diomede : de vous ôter de devant les yeux le nuage, qui empêche de discerner les dieux & les hommes. Ensuite l'empereur entrant en matiere, l'interrogea sur la conspiration de Nerva, de Rufus, & d'Orfitus : mais Apollonius loin de rien avoüer, loüa hautement leur fidelité & leur desinteressement. L'empereur irrité, lui fit raser la barbe & les cheveux, grande injure à un phi- *c. 12.* *c. 13.* *c. 14.* *Iliad. E. v. 127.*

losophe, & le fit mettre aux fers avec les plus criminels.

c. 16. Etant dans le cachot, comme Damis le plaignoit, il lui dit : Je n'ai plus rien à souffrir ; & on ne me fera point mourir. Et quand serez-vous délivré, dit Damis ? Par mon juge, dit Apollonius, aujourd'hui : par moi-même, tout à l'heure : & en disant cela il tira sa jambe des fers, & dit à Damis : Je vous montre la preuve de ma liberté, prenez courage. Damis crut alors, pour la premiere fois, avoir reconnû qu'Apollonius étoit au-dessus de l'homme, & d'une nature divine. Car il ne croyoit pas, que cette merveille pût s'attribuer à un art magique, puisqu'Apollonius l'avoit faite sans
c. 17. aucun sacrifice, sans aucune priere, sans aucune parole : comme si les démons ne pouvoient agir sans cet appareil extérieur. Mais enfin c'étoit leur opinion. Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers : & le même jour on l'en tira, à la sollicitation d'Elien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzole, pour l'y attendre avec Démetrius, & Damis y arriva le troisiéme jour.

Luc. VIII. c. 1. Apollonius fut enfin mené devant l'empereur, pour plaider sa cause. En entrant on le foüilla, de
c. 2. peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet, ou quelqu'autre sorte de caractere. L'auditoire étoit paré, comme en jour solemnel ; & les personages les plus considerables de l'empire étoient présens, par l'ordre de l'empereur. Aprés que l'accusateur eut parlé, Apollonius se prépa-
roit

roit à prononcer un grand diſcours, qu'il avoit compoſé pour ſa défenſe: mais l'empereur le reduiſit à quelques queſtions. Pourquoi il ne s'habilloit pas comme les autres? Parce, dit-il, que la terre qui me nourrit, me vêtit auſſi; ſans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommoit dieu? Parce, dit Apollonius, que quiconque eſt eſtimé homme de bien, peut être honoré de ce nom. Et par où ſaviez-vous, dit l'empereur, la maladie qui devoit arriver à Epheſe, pour la prédire? La nourriture ſimple que je prends, dit Apollonius, me fit appercevoir le premier du mal: & ſi vous voulez, je vous dirai les cauſes de ces maladies. Il n'en eſt pas beſoin, dit l'empereur: craignant peut-être qu'il ne lui reprochât ſes crimes. Aprés avoir penſé quelque temps, il lui dit: Dites-moi, quand vous ſortîtes de la maiſon un tel jour, & que vous allâtes à la campagne, à qui ſacrifiâtes-vous cet enfant? Parlez mieux, dit Apollonius, ſi je ſuis allé à la campagne, j'ai ſacrifié; ſi j'ai ſacrifié, j'en ay mangé; que des témoins dignes de foi diſent ce qui en eſt. Voulant faire entendre qu'il n'étoit rien de tout cela.

Il y eut un grand aplaudiſſement de toute l'aſſemblée, & l'empereur comme perſuadé de ſes raiſons, dit: Je vous renvoye abſous des accuſations, mais vous demeurerez, juſques à ce que nous nous entretenions en particulier. Croira qui voudra ſur la foi de Philoſtrate, que Domitien, l'un des plus cruels tyrans qui fut jamais, ren-



voya si legerement un homme, qu'il avoit fait venir de si loin, sur des soupçons de conjurations contre sa personne: & qu'il le laissa sur sa bonne foi. Cependant l'historien ajoûte des faits encore plus incroyables. Apollonius, dit-il, remercia l'empereur: mais pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, & montrer qu'on ne l'auroit pas pris, s'il n'avoit voulu: il disparut de
c. 4. l'auditoire. Domitien ne fit pas semblant de s'en appercevoir: mais on reconnut son trouble, en ce que dans une cause du testament, qu'il jugeoit ensuite; il oublia les noms des parties & le sujet de la cause. Il n'est pas impossible qu'Apollonius n'étant plus gardé, se fût dérobé dans la foule. Mais ce qui suit ne paroît pas possible, sans le secours du démon. Quoiqu'il en soit, on le raconte ainsi.

Apollonius disparut avant midi de l'auditoire qui étoit à Rome; & se trouva le même jour, vers le soir à Pouzole, qui est à prés de cinquante lieuës. Damis s'y étoit rendu la veille, suivant son ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir: & aprés s'être promené sur le bord de la mer, avec Démetrius le Cynique, ils s'étoient as-
c. 5. sis dans un temple des nymphes. O dieux, disoit Damis en gemissant, verrons-nous encore cet excellent ami! Oüi, vous le verrez, dit Apollonius en s'approchant, ou plûtôt vous l'avez veû. Et tendant la main à Démetrius, qui demandoit s'il étoit vivant ou mort; Prenez-moi, dit-il, &

ſi je m'enfuis, croyez que je ſuis un fantôme envoyé par Proſerpine : ſi je demeure, perſuadez auſſi à Damis que je ſuis vivant. En retournant à la ville il leur conta tout ce qui lui étoit arrivé, depuis le départ de Damis, & dit qu'il avoit grand beſoin de repos. Auſſi dit-on, qu'il reſte une laſſitude extraordinaire à ceux que le démon a tranſportez d'un lieu à l'autre. Etant arrivé au logis de Démetrius, il lava ſes pieds, ſe jetta ſur un lit ; & ayant dit, comme pour ſa priere du ſoir un vers d'Homere à la loüange du ſommeil, il s'endormit, fort tranquille en apparence.

Le lendemain Damis lui demanda en quel païs du monde il vouloit ſe retirer. En Grece, dit Apollonius. C'eſt un païs bien éclairé, dit Damis. Je n'ai point beſoin de me cacher, dit Apollonius : & laiſſant Démetrius, ils s'embarquerent le jour même, paſſerent en Sicile, & delà dans le Peloponeſe, à la ſolemnité des jeux olympiques. Tout le monde ſavoit qu'Apollonius avoit été pris & mis aux fers : & le bruit s'étoit répandu que Domitien l'avoit fait brûler ; d'autres diſoient, qu'il l'avoit fait mettre dans un puits ; d'autres en parloient autrement. Mais quand on ſeut qu'il étoit à Piſe, on y accourut de toute la Grece. Chacun avoit honte de ne pas connoître un homme ſi merveilleux. Quand on lui demandoit, comment il s'étoit ſauvé des mains de l'empereur : il répondoit ſimplement, qu'il s'étoit juſtifié. Mais comme ceux qui venoient d'Italie raconterent ce qui c. 6.

s'étoit paſſé : ſa modeſtie, toute affectée qu'elle étoit, parut ſi merveilleuſe, que cette opinion jointe aux anciens préjugez, le fit regarder comme un homme divin ; & peu s'en fallut que toute la Grece ne l'adorât. Un jour Damis l'avertit

c. 7. qu'il leur reſtoit peu d'argent pour leur ſubſiſtance. J'y pourvoirai demain, dit-il. Le lendemain il vint au temple, & dit au ſacrificateur : Donnez-moi mille dragmes de l'argent de Jupiter, ſi vous ne croyez qu'il le trouve mauvais. Ce qu'il trouvera mauvais, dit le ſacrificateur, c'eſt que vous

c. 8. n'en preniez pas davantage. Il paſſa ainſi deux ans en Grece : inſtruiſant tous ceux qui venoient à lui, & les exhortant à la vie tranquille, & à l'éloignement des affaires. Enſuite il retourna en Ionie.

L. Evêques d'Alexandrie, & de Rome.

*Euſ. Chron. an.*85.*&*111. *hiſt. c.* 14. An. 85. *Iren.* III.*c.*3. *Catalog.Bucher.*

Anien évêque d'Alexandrie, ſucceſſeur de S. Marc, mourut la quatriéme année de Domitien, quatre-vingt-cinq de J. C. aprés avoir tenu le ſiege vingt-deux ans. Abilius lui ſucceda, & gouverna cette égliſe treize ans. A Rome le pape S. Clet ou Anaclet, mourut, dit-on, en la quatorziéme année de Domitien, quatre-vingt-quinze de J. C. On le compte entre les martyrs. Il y en a qui diſtinguent Clet & Anaclet, comme deux papes, dont le premier ayant ſuccedé à S. Clement en ſoixante & dix-ſept, ſeroit mort en quatre-vingt-trois. D'autres mettent S. Anaclet devant ſaint Clement. Quoiqu'il en ſoit, le pape ſuivant fut S. Evariſte, à qui on donne treize

ans de pontificat : enſuite S. Alexandre, à qui on en donne huit: puis S. Sixte ou Xyſte, qui commença au plûtôt en l'an cent un. Car leurs années ne ſont pas certaines, quoique la ſucceſſion le ſoit.

LI. Martyre de S. Jean, & ſon Apocalypſe.

Tertull. præſ. c. 36. Hier. de ſcript. Joan. Id in Matth. xx. 23. *Orig. ibid. hom.* 12. *Apoc.* I. 10.

L'empereur Domitien perſecuta les chrétiens ſur la fin de ſon regne. L'apôtre S. Jean étant à Rome, fut mis dans une cuve d'huile boüillante, prés la porte Latine: mais il ne ſouffrit aucun mal. Enſuite il fut relegué dans l'iſle de Patmos, qui eſt une des Sporades dans l'Archipel, d'environ dix lieuës de tour. Là étant en eſprit, le jour du dimanche, il eut pluſieurs révelations : & receut ordre de les écrire aux ſept principales égliſes d'Aſie : ſavoir à celles d'Epheſe, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie & de Laodicée. L'apôtre adreſſe la parole aux anges de ces égliſes, c'eſt-à-dire aux évêques. Mais on croit que les avis qu'il leur donne, regardent plûtôt l'état entier de chaque égliſe, que les qualitez perſonelles de chaque évêque. La premiere eſt l'égliſe d'Epheſe, où l'apôtre faiſoit ſa réſidence ordinaire, & dont on croit que S. Timothée, diſciple de S. Paul, étoit encore evêque. S. Jean loüe cette égliſe de ſon travail, de ſa patience, & de ſa perſeverance ; de ſa fermeté contre les faux apôtres, de la haine qu'elle porte aux actions des Nicolaïtes : mais il la blâme d'avoir relâché la ferveur de ſa charité, & l'exhorte à penitence. La ſeconde égliſe eſt celle de Smyrne, dont l'evêque étoit déslors apparemment S. Poly-

Apoc. II. 1.

Iren. III. c. 3. *Hier. de ſcript.*

carpe, qui certainement y fut établi par l'apôtre S. Jean. Il loüe cette église de sa pauvreté, de sa
II. 8. patience dans les adversitez & les calomnies des Juifs: il l'encourage & l'avertit, que quelques-uns d'eux seront persecutez pendant dix jours. Ce qui arriva sans doute en cette persecution de Domitien, qui fut courte & foible.

Apoc. II. 12. La troisiéme église est celle de Pergame. L'apôtre nomme cette ville l'habitation de Satan, où il a son trône: à cause d'un temple fameux

Philost. Apoll. lib. IV. *c* 3. *Stat.* III. *Silv.* 4.

d'Esculape où l'on venoit de toute l'Asie. Il nomme un martyr Antipas, qui y avoit donné sa vie pour J. C. L'apôtre, ou plûtôt J. C. au nom duquel il parle, loüe l'église de Pergame d'avoir conservé son nom: mais il lui reproche de souffrir des Nicolaïtes, qui enseignent de s'abandonner aux débauches de la table & des femmes, à l'exemple du faux prophete Balaam. La quatriéme église, est celle de Tyatire. L'apôtre la loüe

Apoc. II. 81. de sa foi, de sa charité, de sa patience, & de ses bonnes œuvres, qui vont toûjours croissant: mais il lui reproche de souffrir qu'une fausse prophetesse, un autre Jezabel, enseigne & séduise les fidéles, les excitant à l'impureté, & à manger des viandes immolées. C'étoit la même doctrine des Nicolaïtes.

Apoc. 3. 1. La cinquiéme église est celle de Sardis. Sa réputation étoit plus grande qu'elle ne méritoit: étant morte à la grace dans la plus grande partie de ses membres. Il y restoit toutefois quelque

peu de perſonnes qui ne s'étoient pas ſoüillées. L'apôtre l'excite à faire penitence, & à conſerver la doctrine qu'elle a receuë.

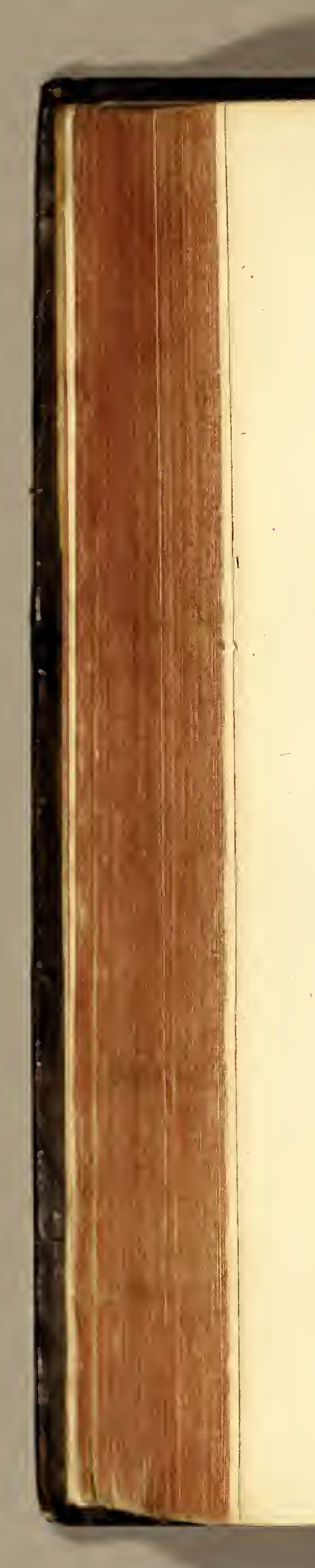
La ſixiéme égliſe étoit à Philadelphie. Sa force n'étoit pas grande, mais elle avoit été fidelle à confeſſer la foi. J. C. dit qu'il lui a ouvert une porte, que perſonne ne pourra fermer; & que les Juifs viendront ſe proſterner à ſes pieds. Ce qui marque la propagation de l'évangile. Il promet de la proteger dans la tentation, qui va attaquer toute la terre. C'eſt-à-dire dans les perſécutions ſuivantes, plus longues & plus univerſelles, que celles de Neron & de Domitien. La ſeptiéme égliſe d'Aſie étoit à Laodicée. L'apôtre lui reproche ſa tiédeur & ſa pauvreté, qu'elle ne connoiſſoit pas; s'imaginant être en bon état, pour être exempte des vices groſſiers. Il l'excite fortement à ſe convertir. Voilà les inſtructions que S. Jean envoya aux égliſes d'Aſie, par l'ordre de J. C.

Apoc. 3. 7.

III. 14.

Enſuite il eut pluſieurs viſions, qui lui repreſentoient ce qui devoit arriver dans les ſiécles ſuivans: particulierement les perſécutions, que ſouffriroit l'égliſe: la punition des perſecuteurs: la ruine de Rome, où régnoit l'idolâtrie: la deſtruction de l'idolâtrie même, & la gloire de l'égliſe victorieuſe. Tout cela lui fut repreſenté, ſous des images magnifiques: & le recueil de toutes ces revelations qu'il receut à Patmos pendant ſon éxil, eſt le livre de l'Apocalypſe. Il dit à la fin: Je proteſte à quiconque écoute cette prophetie;

Apoc. XXII. 18.



que si quelqu'un y ajoûte, Dieu ajoûtera sur lui les playes écrites en ce livre : & si quelqu'un en diminuë, Dieu ôtera sa part du livre de vie de la sainte cité. Cette protestation semble regarder principalement les écrivains, qui copioient les livres : pour les obliger à transcrire fidellement celui-ci ; dont il étoit plus facile d'ôter ou d'y ajoûter, sans que l'on s'en apperceût, à cause de son obscurité.

LII. Persecution de Domitien. *Hegesip. ap. Eus.* III. *hist. c.* 20.

Dans le même temps de cette persécution, Domitien sçachant qu'il y avoit des chrétiens Juifs d'origine de la race de David, & parents de JESUS, qui avoit été reconnu pour messie, & pour roi : craignit qu'ils ne fissent quelque entreprise contre l'état. C'étoient les petits fils de Judas frere de J. C. selon la chair, qui furent menez à l'empereur par un soldat. L'empereur leur demanda s'ils étoient de la race de David ; ils le confesserent. Il leur demanda combien de terres ils possedoient, & combien d'argent. Ils répondirent, qu'à eux deux ils avoient vaillant neuf mille deniers, c'est-à-dire environ trois mille quatre cens livres de notre monnoye : & qu'ils n'avoient pas ce bien en argent, mais en terres, contenant seulement trente-neuf plethres, qui font sept arpens & quatre perches de Paris. Qu'ils en payoient les tributs, & en subsistoient, les cultivant eux-mêmes. En même temps ils montrerent leurs mains pleines de calus, & leurs corps endurcis au travail. L'empereur leur demanda

demanda ce que c'étoit que le roiaume de J. C. en quel lieu, & quand il devoit regner. Ils repondirent: que ſon roiaume n'étoit ni terreſtre, ni de ce monde, mais celeſte & angelique: qui paroîtroit à la fin du monde, quand il viendroit avec majeſté juger les vivans & les morts. Domitien les mépriſant comme des perſonnes viles, les renvoya en liberté, ſans leur faire aucun mal. Il donna même un ordre, pour faire ceſſer la perſecution, du moins en Judée. Ces deux confeſſeurs gouvernerent depuis les égliſes, & vecurent jusques au temps de Trajan.

A Rome les Juifs étoient maltraitez, & menoient une vie trés-miſérable. On exigeoit, avec la derniere rigueur, les tributs dont ils étoient chargez: juſques-là, qu'un vieillard de quatre-vingts-dix ans, qui prétendoit n'être point Juif, fut viſité publiquement dans la place, pour voir s'il étoit circoncis. La plupart étoient réduits à la mendicité, vendoient des allumettes, & n'avoient pour tout meubles, qu'une corbeille, & un peu de foin, pour ſe coucher. On confondoit les chrétiens avec les Juifs: & pluſieurs Romains furent accuſez, d'avoir paſſé aux mœurs des Juifs, & de n'avoir point de dieux: ce qui ſignifioit dans le langage des payens, qu'ils avoient embraſſé le chriſtianiſme.

Suet. Lomit. c. 12.

Martial. 1. epig. 42. Juven. ſat 3. 6. 5.

Stat. i. ſilv. 6.

Flavius Clement, couſin germain de l'empereur, fut conſul la quatorziéme année de ſon regne, quatre-vingts-quinze de J. C. Il avoit deux

An. 95.

Suet. Domit. n. 15 Epit. Dion. p. 236.

enfans encore petits, que l'empereur avoit destinez pour être ses successeurs à l'empire: & avoit changé leurs noms, en ceux de Vespasien & Domitien. Le consul Clement étoit chrétien: & la vie paisible & retirée qu'il menoit, comme la plûpart des chrétiens, le faisoit passer pour un homme avili & incapable d'aucune entreprise.

Eus. Chron. an. 97. & III. hist. c. 17. 18.

An. 96.

Lui, & sa femme Flavia Domitilla, qui étoit de la même famille, & parente de l'empereur, furent accusez d'impieté & de judaïsme. Clement fut mis à mort, étant à peine sorti du consulat, la quinziéme année de Domitien, quatre-vingts-seize de J. C. sa femme Domitilla fut seulement releguée dans l'isle de Pandantaria prés de l'Italie. Plusieurs furent en même temps accusez du même crime. Il y en eut que l'ont fit mourir: d'autres qui ne furent que dépoüillez de leurs biens. Le consul Clement avoit une niéce nommée Flavia Domitilla, comme sa tante. Elle fut aussi releguée, mais dans une autre isle nommée Pontia. Nérée & Achille, ses eunuques, l'y suivirent: ils soufrirent plusieurs tourmens, & eurent enfin la tête tranchée sous le consulaire Memmius Rufus. Domitilla demeura dans l'isle Pontia, logée en des cellules, que l'on voyoit encore trois cens ans aprés.

Martyr. Adon. 12. Mai.

Hier. ep. 27. de Paula.

LIII.
Mort de Domitien. Nerva empereur.

Philostr. Apoll. lib. VIII. c.

L'empereur Domitien s'étoit déja rendu tres-odieux par ses cruautez: mais la mort du consul Clement hâta sa perte. Celui qui entreprit de le tuer, fut Etiene intendant de Domitilla, accusé

d'avoir détourné de l'argent. Il portoit exprés, depuis quelques jours, le bras gauche en écharpe : & un peu avant l'action il prit une canne creuse qui cachoit une épée : puis ayant fait dire à l'empereur, qu'il avoit un avis important à luy donner : il lui presenta un mémoire, comme d'une conjuration qu'il découvroit ; & tandis que l'empereur lisoit, Etiene lui perça les aînes. D'autres lui aiderent, & l'acheverent. Ainsi mourut Domitien le dix-septiéme Septembre, la quarante-cinquiéme année de son âge, & la quinziéme de son regne, quatre-vingts-seize de J. C.

10. Suet. Dom. 15. ep. 237.

An. 96.

Apollonius de Tyane étoit à Ephese, où il haranguoit le peuple, à la même heure, entre onze heures & midi. Il commença à baisser la voix, comme s'il eût eu peur : puis il parloit négligemment, comme ceux qui regardent quelque chose en parlant. Ensuite il se teut, & sembloit avoir perdu ce qu'il vouloit dire. Puis ayant les yeux hagards & fichez en terre, il avança trois ou quatre pas, & cria : Frape le tyran, frape. On eût dit qu'il étoit présent à l'action. Toute la ville d'Ephese qui l'écoutoit, fut étonnée. Apollonius s'arrêta, comme pour voir le succés de l'action : ensuite il dit : Courage, mes amis, le tyran a été tué aujourd'hui ; & que dis-je aujourd'hui, tout maintenant : j'en jure par Minerve. Maintenant quand j'ai cessé de parler. Les Ephesiens crurent qu'il y avoit de la folie : & quoiqu'ils désirassent que la nouvelle fût vraye, ils crai-

Philostr. ibid. Suet. n. 16. Epit. Dion. in fi. Domit.

gnoient d'y ajoûter foi. Apollonius dit : Je ne m'étone pas, que vous ne vouliez pas croire une nouvelle, que tout Rome ne ſait pas encore. Mais

Philoſt. lib. VIII. *c.* 11.

voilà qu'ils la ſavent. Peu de temps aprés arriverent des couriers avec des lettres, qui confirmerent entierement la nouvelle : que Domitien étoit mort, & Cocceius Nerva reconnu empereur, du conſentement du ſénat & des armées.

An. 97.

Apollonius mourut l'année ſuivante quatre-vingts-dix ſept de J. C. Afin de mourir ſans témoins, il éloigna Damis ſon ami le plus fidele, ſous pretexte de l'envoyer à Rome porter une lettre à l'empereur Nerva, qui lui avoit écrit, dés qu'il étoit parvenu à l'empire. Damis ſe ſentit troublé en le quittant, quoiqu'il ne ſeût point ce qui devoit arriver. Apollonius qui le ſavoit, ne lui dit rien toutefois, de ce qu'ont accoûtumé de ſe dire ceux qui ne doivent plus ſe revoir. Il lui dit ſeulement, comme il partoit : Damis quoique vous ſoyez philo-

Philoſtr. lib. VIII. *c.* 12.

ſophe par vous même, regardez-moi. C'eſt tout ce que l'on ſait de ſa fin, & que ſa vie fut trés-longue : mais les auteurs ne convenoient, ni du lieu, ni de la maniere de ſa mort, ni de ſon âge : les uns lui donnoient quatre-vingts ans, d'autres plus de quatre-vingts-dix, d'autres plus de cent. Encore n'avons-nous pas ces premieres hiſtoires de ceux qui pouvoient l'avoir veû. La vie d'Apollonius qui nous reſte n'a été écrite que plus de ſix vingt ans aprés ſa mort, par Philoſtrate le ſophiſte, dont la maniere d'écrire lui attire peu de

créance. On dressa des statuës à Appollonius, & on lui rendit les honneurs divins : mais on ne voyoit nulle part son tombeau : & quelques-uns disoient, qu'il avoit été enlevé au ciel. Toutefois il ne laissa, ni disciples, ni sectateurs : & ce grand éclat de reputation, dont il éblouït les peuples pendant sa vie, n'eut aucun effet solide : sa memoire, encore honorée pendant quelque temps, s'évanoüit bientôt, avec les tenebres d'idolatrie. L'empereur Nerva fut un trés-bon prince : mais il ne regna qu'un an, & quelque mois. Il rapella les exilez ; particulierement ceux qui l'étoient sous pretexte de religion : & défendit par une ordonnance, que l'on n'accusât personne d'impieté, ou de judaïsme. Il soulagea même les Juifs, des tributs dont ils étoient accablez.

Philost. ibid.

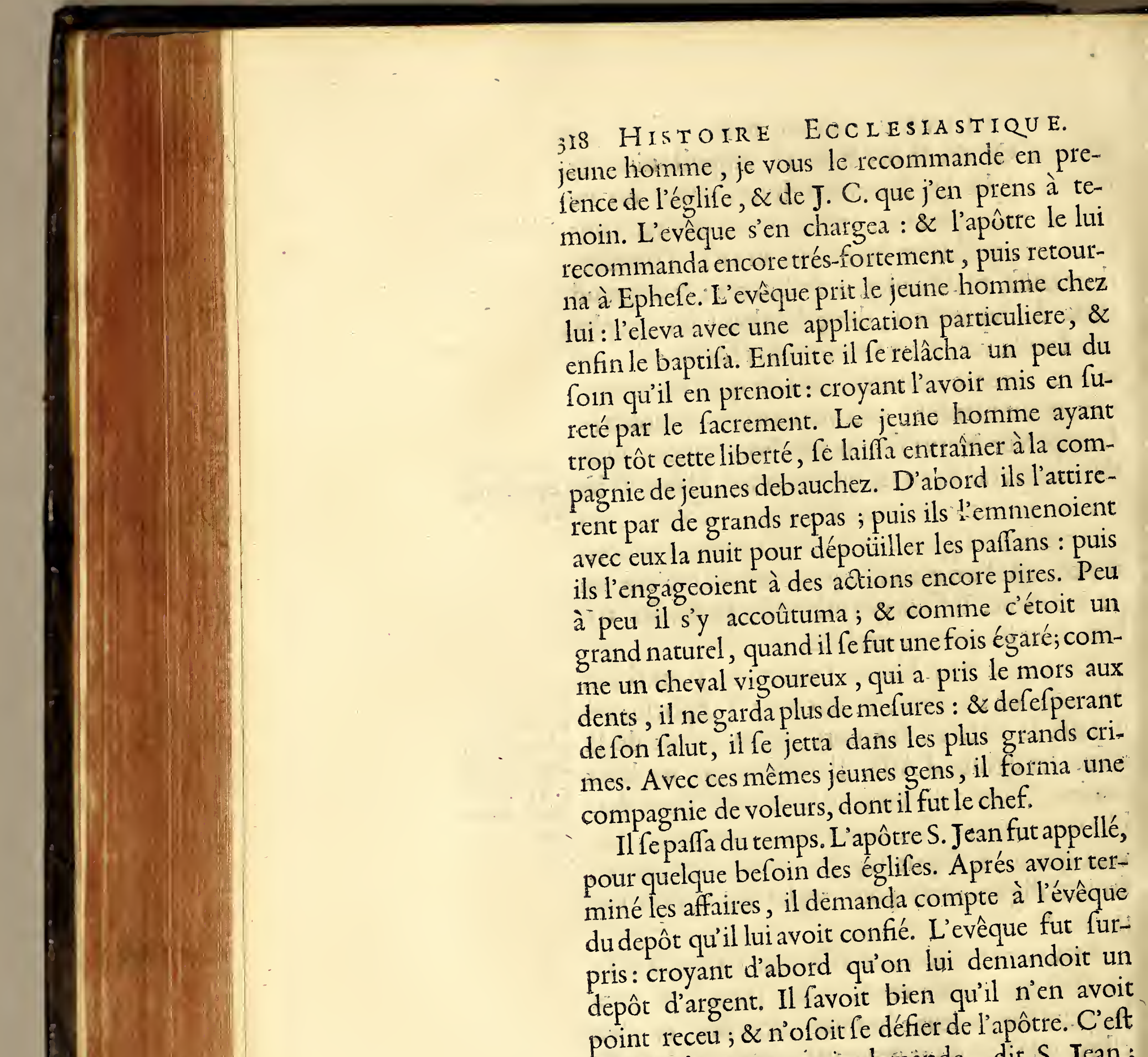
Epit. Dom. p. 240.

LIV. Dernieres actions de l'apôtre S. Jean.

Eus. III. hist. c. 28. 23.
Clem. Alex. Quis dives. &c.

Les exilez étant libres, l'apôtre S. Jean sortit de l'isle de Patmos, & retourna à Ephese; où il passa le reste de ses jours, gouvernant de là toutes les églises d'Asie. Il alloit dans les lieux voisins, selon qu'il en étoit prié : soit pour établir des evêques, soit pour choisir des clercs ; suivant que le S. Esprit luy montroit ceux qui en étoient dignes : soit pour regler les églises entieres.

Etant donc allé à une ville peu éloignée d'Ephese ; aprés avoir consolé les freres, il jetta les yeux sur un jeune homme bien fait & d'un esprit vif : & l'ayant pris en affection, il s'adressa à l'évêque, & lui dit : Prenez grand soin de ce



jeune homme, je vous le recommande en preſence de l'égliſe, & de J. C. que j'en prens à temoin. L'evêque s'en chargea : & l'apôtre le lui recommanda encore trés-fortement, puis retourna à Epheſe. L'evêque prit le jeune homme chez lui : l'eleva avec une application particuliere, & enfin le baptiſa. Enſuite il ſe relâcha un peu du ſoin qu'il en prenoit : croyant l'avoir mis en ſureté par le ſacrement. Le jeune homme ayant trop tôt cette liberté, ſe laiſſa entraîner à la compagnie de jeunes debauchez. D'abord ils l'attirerent par de grands repas ; puis ils l'emmenoient avec eux la nuit pour dépoüiller les paſſans : puis ils l'engageoient à des actions encore pires. Peu à peu il s'y accoûtuma ; & comme c'étoit un grand naturel, quand il ſe fut une fois égaré ; comme un cheval vigoureux, qui a pris le mors aux dents, il ne garda plus de meſures : & deſeſperant de ſon ſalut, il ſe jetta dans les plus grands crimes. Avec ces mêmes jeunes gens, il forma une compagnie de voleurs, dont il fut le chef.

Il ſe paſſa du temps. L'apôtre S. Jean fut appellé, pour quelque beſoin des égliſes. Aprés avoir terminé les affaires, il demanda compte à l'évêque du depôt qu'il lui avoit confié. L'evêque fut ſurpris : croyant d'abord qu'on lui demandoit un depôt d'argent. Il ſavoit bien qu'il n'en avoit point receu ; & n'oſoit ſe défier de l'apôtre. C'eſt le jeune homme que je demande, dit S. Jean ; c'eſt l'ame de nôtre frere. Alors le vieillard baiſ-

ſant ſes yeux, & pleurant, dit : Il eſt mort. Comment dit l'apôtre, & de quelle mort ? Il eſt mort à Dieu, dit l'evêque. Il eſt devenu un méchant, & un perdu : enfin un voleur : au lieu de l'égliſe, il tient la montagne, avec une troupe de ſcelerats comme lui. L'apôtre dechira ſa robe, fit un grand cri, & ſe frapa la tête, en diſant : J'ai laiſſé un bon gardien à l'ame de nôtre frere ! Que l'on me donne tout à l'heure un bon cheval, & un guide. Il partit promptement de l'égliſe dans l'état où il étoit : lorſqu'il fut arrivé au poſte que tenoient les voleurs ; leur garde avancée l'arrêta. Lui ſans les fuir ni ſe détourner, dit à haute voix : Je ſuis venu tout exprés : menez-moi à vôtre chef.

Le Capitaine attendoit tout armé : mais quand il reconnut l'apôtre, il s'enfuit de honte. S. Jean le ſuivoit à toute bride, ſans ſonger à ſon grand âge, & crioit : Mon fils, pourquoi fuis-tu ton pere, un vieillard ſans armes ? Prens pitié de moi, mon fils ; ne crains rien ; il y a encore eſperance de te ſauver. Je rendrai compte pour toi à J. C. & s'il eſt beſoin, je donnerai volontiers ma vie pour toi, comme il a donné la ſiene pour nous. Arrête : croi que J. C. m'a envoyé ici. A ces mots, le jeune homme s'arrêta, regardant à terre : puis il jetta ſes armes. Enſuite il commença à trembler, & à pleurer amerement. Quand le ſaint vieillard l'eut joint, le jeune homme l'embraſſa baigné de larmes : cachant ſeulement ſa main droite. L'apôtre le raſſura, lui jura qu'il avoit obtenu du



Sauveur ſon pardon : pria, s'agenoüilla, lui baiſa la main droite, comme lavée par ſes larmes, & le ramena à l'égliſe. Il fit des prieres frequentes pour lui : il jeûnoit avec lui continuellement : il l'entretenoit de divers diſcours, pour adoucir ſon eſprit : & ne partit point de ce lieu-là, qu'il ne l'eût rendu à l'égliſe, comme un grand exemple de penitence.

Caß. Coll. 24. c. 21.

On dit qu'un chaſſeur rencontra un jour cet apôtre, qui tenoit entre ſes mains une perdrix, & la flatoit doucement. Il fut ſurpris de voir un ſi grand homme s'abaiſſer à un amuſement ſi petit : & ne pût s'empêcher de le lui témoigner. Que tenez-vous à vôtre main, lui dit S. Jean ? C'eſt un arc, répondit-il. Pourquoi ne le tenez-vous pas toûjours bandé ? Parce, dit le chaſſeur, qu'il perdroit ſa force. Jeune homme, dit l'apôtre, ne ſoyez donc pas choqué, ſi je donne un peu de relâche à mon eſprit, afin qu'il puiſſe mieux s'apliquer enſuite. L'apôtre S. Jean fit pluſieurs miracles à Epheſe, entr'autres il reſſuſcita un mort. Ces miracles pouvoient ſervir d'antidote aux preſtiges d'Appollonius de Tyane.

Appoll. ap. Euſ. v. hiſt. c. 18. Sozom. VII. hiſt. c. 26.

LV.
Evangile de S. Jean, & ſes épîtres.

Iren. lib. III. c. 1. Hier. ſcrip. Euſ. III. hiſt. c. 24. Ephih. hær. 51. n. 12.

Ce fut auſſi à Epheſe que le même apôtre écrivit ſon évangile, dans les derniers temps de ſa vie. Il avoit plus de quatre-vingt dix ans, & toutefois juſques-là il s'étoit contenté d'enſeigner de vive voix ; & ne put ſe reſoudre à écrire, que lorſqu'il s'y vit contraint par les prieres de la plûpart des evêques d'Aſie, & les deputations de pluſieurs égliſes. Il ordonna un jeûne public,

public, & mis les freres en priere, avant que de commencer. Son dessein fut de refuter les héretiques qui nioient la divinité de J. C. entr'autres Ebion & Cerinthe, & d'expliquer les premiers temps de sa prédication, avant la prison de S. Jean-Baptiste. Il écrivit en grec, qui étoit la langue du païs. *Epiph. hær: 30. n. 3.*

Ce fut contre ces mêmes erreurs qu'il écrivit ses trois épîtres, à peu prés dans le même temps, c'est-à-dire à la fin de sa vie. La premiere est génerale, & portoit autrefois le nom des Parthes, comme leur étant adressée. Soit que S. Jean y eût prêché l'évangile, soit qu'il écrivît aux Juifs convertis, dispersez dans l'empire des Parthes: comme S. Pierre à ceux de Pont & de Galatie. *Possid. in indic. Aug. c. 9.*

S. Jean commence ainsi cette épître: Ce qui étoit du commencement: ce que nous avons veû de nos yeux: ce que nous avons consideré: ce que nos mains ont touché du Verbe de vie: ce que nous avons veû & oüi, nous vous l'anonçons. Il dit ensuite: Mes chers enfans, nous sommes à la derniere heure: & comme vous avez oüi dire l'antechrist vient: & maintenant il y a plusieurs antechrists. Ils sont sortis de nous, mais ils n'étoient pas d'entre nous. Et ensuite: Qui est le menteur, sinon celui qui dit que JESUS n'est pas le Christ? Celui-là est un antechrist. Quiconque nie le Fils, n'a pas même le Pere. Pour vous, que ce que vous avez oüi du commencement demeure en vous. Il dit encore: Mes chers enfans, ne *1. Jo. II. 18.* *II. 22.* *IV. 1.*

croyez pas à tout eſprit. Mais éprouvez les eſprits,
pour voir s'ils ſont de Dieu : car pluſieurs faux
prophetes ont paru dans le monde. Tout eſprit
qui confeſſe que J. C. eſt venu dans la chair, eſt
de Dieu : & tout eſprit qui diviſe JESUS, n'eſt pas
de Dieu, & celui-là eſt l'antechriſt que vous avez
oüi dire qui vient ; & il eſt déja dans le monde.
IV. 5. Et enſuite : Quiconque confeſſera que JESUS eſt
fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & lui en Dieu.
Et encore : Quiconque croit que JESUS eſt le
Chriſt, celui-là eſt né de Dieu. Et encore : Qui
V. 10. croit au fils de Dieu, a le témoignage de Dieu en
ſoi : qui ne croit pas au Fils, fait Dieu menteur :
parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu
a rendu de ſon Fils. Ainſi parle l'apôtre S. Jean
dans ſa premiere épître.

La ſeconde eſt adreſſée à une dame nommée
Electe, & à ſes enfans. Il les congratule de ce
qu'ils ſont demeurez dans la verité & dans la
doctrine, qu'ils ont receuë du commencement.
2. Jo. 7. Car, ajoûte-t-il, pluſieurs ſéducteurs ont paru
dans le monde, qui ne confeſſent pas que J. C.
ſoit venu dans la chair. Celui-là eſt un ſéducteur
& un antechriſt. Et enſuite : Si quelqu'un vient à
10. vous, & n'apporte pas cette doctrine, c'eſt-à-dire
la doctrine de J. C. ne le recevez pas dans votre
maiſon, & ne lui dites pas même bon jour. Car
qui lui dit bon jour, participe à ſes mauvaiſes
œuvres. J'avois beaucoup d'autres choſes à vous
écrire, mais je n'ai pas voulu les confier au papier

& à l'encre. Car j'eſpere être bientôt chez vous, & vous les dire de bouche ; afin que votre joye ſoit pleine. Les enfans de votre ſœur Electe vous ſalüent.

La troiſiéme épître de l'apôtre S. Jean eſt adreſſée à un nommé Caïus, qu'il loüe de ſa fermeté dans la foi, & de ſa charité envers les freres étrangers. Ils en ont, dit-il, rendu témoignage en preſence de l'égliſe ; & vous avez bien fait de les ſecourir d'une maniere digne de Dieu : car ils ont entrepris ce voyage pour ſon nom, ne prenant rien des gentils. Nous devons donc recevoir ceux qui ſont de la ſorte : afin que nous cooperions à la verité. J'aurois peut-être écrit à l'égliſe : mais Diotréphes, qui aime à tenir chez eux la premiere place, ne nous reçoit pas. C'eſt pourquoi, ſi je viens, je l'avertirai des œuvres qu'il fait, & des diſcours malins qu'il tient contre nous, & non content de ne pas recevoir les freres, il le défend à ceux qui les reçoivent, & les chaſſe de l'égliſe. Enſuite : Tout le monde rend témoignage à Demetrius ; & la verité même. Il finit ainſi. J'avois bien des choſes à vous écrire : mais je n'ai pas voulu vous les écrire avec l'encre & la plume : j'eſpere vous voir bientôt, & nous nous entretiendrons de vive voix. La paix ſoit avec vous. Nos amis vous ſalüent. Salüez nos amis par leur nom. En ces deux dernieres lettres S. Jean ne ſe nomme point autrement, que le vieillard, ou le prêtre ; car le mot grec *Presbyteros* ſignifie l'un & l'autre.

3. Jo. 6.

12.

Hier. in Gal. VI. 10. lib. 3. Id. de script. Dans ces derniers temps de sa vie, à peine alloit-il encore à l'église entre les mains de ses disciples, qui le portoient. Comme il n'avoit plus la force de parler long-temps de suite, il ne faisoit à chaque assemblée que repeter ces paroles : Mes chers enfans, aimez-vous les uns les autres. Enfin ses disciples ennuyez de cette répetition, lui dirent : Notre maître, pourquoi nous dites-vous toûjours la même chose ? Il répondit, Parce que c'est le commandement du Seigneur ; & pourvû qu'on l'execute il suffit. Il mourut l'an soixante-huit, aprés la passion, quatre-vingt-dix-neuf de J. C. & fut enterré prés la ville d'Ephese. Son évangile, & ses trois épîtres sont, quant à l'ordre du temps, les dernieres de toutes les saintes écritures dictées par l'esprit de Dieu. Si ce n'est que l'épître de S. Jude soit plus nouvelle. Car elle paroît écrite aprés la mort des autres apôtres.

An. 99.

Jud. 18.

LVI.
Epître de S. Jude.

Elle a le même sujet, & contient en substance la même doctrine, que la seconde épître de S. Pierre : étant contre les mêmes heretiques ; c'est-à-dire les Nicolaïtes, & leurs semblables. L'apôtre y fait mention du combat de l'archange S. Michel contre le démon, touchant le corps de Moïse ; dont il étoit parlé dans un livre apocryphe, nommé l'enlevement de Moïse. Il y cite encore un passage du livre qui passoit sous le nom du patriarche Enoch, le septiéme depuis Adam. Ces livres se trouvent aussi citez par quelques-uns des plus anciens peres. Mais de ce que S. Jude les

Tertull. de cul. fem. lib. I. c. 3.

cite, on ne doit pas conclure qu'ils les approuvent comme divins: puiſque S. Paul a cité même des poëtes prophanes. Le S. Eſprit nous a marqué par ces citations, quelques veritez contenuës en ces ouvrages, ſans autoriſer le reſte. S. Jude parle des Agapes ou feſtins de charité, que les heretiques qu'il combat profanoient par leurs débauches. Cet apôtre S. Jude, ſurnommé Thadée, ou Lébée, étoit frere de S. Jacques l'évêque de Jeruſalem.

Hier. in Tit. 1. 12.

Jud. 12.

LVII. Epître de S. Barnabé. Doctrine.

On peut rapporter au même temps l'épître de S. Barnabé apôtre du ſecond ordre: qui du moins eſt écrite aprés la ruine de Jeruſalem. Elle contient deux parties: la premiere de doctrine, principalement contre les Juifs: la ſeconde de morale. Aprés une preface pleine de charité & de tendreſſe; il montre par l'autorité des prophetes, que Dieu a rejetté les ſacrifices de l'ancienne loi, pour faire place à l'oblation humaine de la loi nouvelle de J.C. qui n'impoſe point un joug de neceſſité. Il montre par les mêmes autoritez, que les jeûnes ne ſont point agréables à Dieu, ſans les bonnes œuvres: que les derniers temps prédits par Daniel ſont venus: que nous ne devons pas croire les Juifs, quand ils diſent que leur alliance eſt la nôtre. La leur étoit marquée par la loi, écrite ſur les tables de pierre; que Moïſe briſa, pour montrer qu'ils l'avoient perduë par leur idolâtrie: mais l'amour de J. C. eſt empreint dans nos cœurs. Il vient à la paſſion de

cap. 2. edit. Coteler.

c. 3.

c. 5.

J. C. Il montre comme elle avoit été prédite par
Isa. LIII. Isaye, & ajoûte :

Il a bien voulu souffrir pour nos ames, lui qui est le maître du monde, lui à qui il a été dit avant
Gen. I. 26. la création : Faisons l'homme à notre image, & à notre ressemblance. Aprenez donc comment il a souffert d'être ainsi traité par les hommes. Les prophetes ont parlé de lui, par le don qu'ils avoient receu de lui-même : lui, pour détruire la mort & montrer la resurrection, a bien voulu paroître dans la chair, comme il étoit necessaire, pour accomplir la promesse faite aux peres : pour préparer le peuple nouveau, & montrer étant sur la terre, qu'il jugera aprés avoir fait la resurrection. Enfin enseignant Israël, & faisant tant de prodiges, & de miracles, il a fait voir avec quel excez il l'aimoit. Et quand il a choisi ses apôtres pour prêcher son évangile, qui étoient pecheurs au-delà de toute iniquité, pour montrer qu'il n'étoit pas venu appeller les justes, mais les pecheurs à penitence : il a bien fait voir alors qu'il étoit fils de Dieu. S'il n'étoit point venu dans la chair, comment nous autres hommes aurions-nous pû vivre en le regardant ? puisque ceux qui regardent le soleil qui doit perir, & qui est l'ouvrage de ses mains, ne peuvent arrêter les yeux sur ses rayons. Le fils de Dieu est donc venu dans la chair, afin de mettre le comble aux pechez de ceux qui avoient persecuté ses prophetes jusques à la mort. C'est pour cela qu'il a souffert.

S. Barnabé continuë de montrer comment la passion de J. C. avoit été prédite par les prophetes. Comment il est la pierre mysterieuse dont ils avoient parlé. Qu'il étoit figuré par la terre promise découlant le lait & le miel : en ce que par la generation il nous ramene à une sainte enfance. Or, dit-il, on fait vivre les enfans premierement avec le miel, & ensuite avec le lait. C'étoit en effet la coûtume des anciens, de nourrir d'abord les enfans de miel & de lait : & delà vint la ceremonie si ancienne dans l'église, d'en faire gouter aux nouveaux baptisez. S. Barnabé ajoûte ; que J. C. étoit figuré par les deux boucs, que l'on offroit à la fête des expiations : l'un pour le brûler sur l'autel, l'autre pour le chasser dans le desert, chargé de la malediction des pechez du peuple, & par la genisse, dont la cendre servoit pour les purifications. Il prouve que la vraye circoncision, est celle des oreilles & du cœur, qui rend dociles & obéïssans : & que la circoncision corporelle n'est point celle que Dieu a principalement commandée. Car, dit-il, tous les Syriens, les Arabes, les Egyptiens, & les prêtres des idoles sont circoncis. Sont-ils donc aussi compris dans l'alliance de Dieu ?

c. 6.

c. 7.

Levit. XVI.

c. 8.

Num. XIX.

c. 9.

Il passe aux animaux, dont la loi défendoit de manger, & les explique par des allegories morales : disant que l'on doit éviter le commerce des hommes, que ces animaux répresentent. Le porc marque les voluptueux & les ingrats, qui ne re-

c. 10.

connoissent leurs maîtres, que dans le besoin. Les oiseaux de proye sont les voleurs, qui sans travailler vivent aux dépens d'autrui. Les poissons qui demeurent au fonds de l'eau, sans nager au-dessus, sont les pecheurs impenitens. Le liévre, l'hyene & la bélete, sont les symboles de l'impureté. Car l'apôtre supose ce que l'on en croyoit communément, sans aprofondir la verité de l'histoire naturelle. Les animaux qui ruminent & qu'il est permis de manger, sont les justes, qui méditent la nourriture spirituelle, que Dieu leur donne. Le pied fourché montre, que marchant en ce monde ils attendent la vie future. S. Bar-
c. 11. nabé releve aussi le mystere de l'eau, qui en plusieurs endroits des prophetes répresente le baptê-
c. 12. me: & le mystere du bois & de la figure de la croix, principalement le serpent d'airain. Il mon-
c. 13. tre que l'alliance de Dieu, & son heritage, nous
Gen. XXV. 21. appartient plûtôt qu'aux Juifs, par la prédiction faite à Rebecca, que des deux peuples qu'elle portoit dans son sein, le plus grand seroit soumis
Gen. XLVIII. 9. 11. au moindre; & par la benediction que Jacob donna à Ephraïm, preferablement à Manassés son aîné. Il dit que l'alliance de Dieu avoit été promise aux Juifs, & donnée à Moïse pour eux: mais qu'ils s'en sont rendus indignes: & que c'est nous qui l'avons receuë, parce que le Seigneur lui-même nous l'a donnée soufrant pour nous, nous rachetant & nous amenant des tenebres à la lumiere, pour être son peuple saint. Venant au sabat,

bat, il dit que les ſix jours de la création ſignifient autant de milliers d'années, & que Dieu terminera tout en ſix mille ans. Enſuite ce ſera le ſeptiéme jour, quand ſon fils viendra juger les impies. Il changera le ſoleil, la lune, & les aſtres : & le commencement du huitiéme jour ſera le commencement d'un autre monde. C'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, nous paſſons en joye le huitiéme jour, dans lequel JESUS eſt reſſuſcité. *c. 15.*
Il continuë : Je vous parlerai encore du temple. Comment les malheureux Juifs y ont-ils mis leur eſperance, & non en Dieu même qui les a fait ? Car ils ſemblent l'avoir voulu conſacrer dans le temple, comme les gentils. Il cite le prophete Iſaïe : puis il ajoûte : Cela eſt arrivé. Parce qu'ils ont fait la guerre, leur temple vient d'être ruiné par leurs ennemis. Mais il montre que Dieu a un autre temple : à ſçavoir nôtre cœur, qui étoit auparavant un bâtiment corruptible, comme fait de main d'homme, & un temple d'idoles : & qui devient le temple de Dieu, quand il commence à habiter en nous ; aprés nous avoir remis nos pechez, & nous avoir fait de nouvelles créatures. Alors il habite veritablement en nous : par la parole de ſa foi, ſa vocation pour la promeſſe, la ſageſſe de ſes juſtifications, les preceptes de ſa doctrine : lui-même prophetiſant en nous, nous ouvrant les portes du temple, c'eſt à dire la bouche : à nous qui étions eſclaves de la mort, nous donnant la pénitence ; il nous a *c. 16.* *Iſa. LX. 12. LXVI. 1. XLIX. 17.* *Clem. 2. ſtrom. p. 410.*

fait entrer dans le temple incorruptible. Car celui qui desire d'être sauvé ne regarde pas l'homme, mais celui qui habite en lui, & qui parle en lui : étonné de ce que jamais il n'a oüi de telles paroles de la bouche de personne, ni même souhaité de les entendre. C'est-là un temple spirituel bâti au Seigneur. Telle est la premiere partie de l'épître de S. Barnabé, & il la conclut ainsi : Autant qu'il a été possible, je pense m'être expliqué simplement, & n'avoir rien omis de ce qui peut servir à vôtre salut : je dis des choses presentes. Car si je vous écrivois touchant les choses futures, vous ne les entendriez pas : parce qu'elles s'expriment en paraboles.

LVIII. Morale de S. Barnabé.

La seconde partie est de morale & de pratique. Passons, dit-il, à une autre doctrine. Il y a deux voyes tres-differentes entr'elles, celle de la *n. 18.* lumiere, & celle des tenebres. A l'une president les anges de Dieu qui menent à la lumiere, à l'autre les anges de Satan. L'un est le Seigneur des siecles, l'autre le prince du temps d'iniquité. Voi- *c. 19.* ci donc quelle est la voye de lumiere : si quelqu'un se hâte par ses œuvres d'arriver au lieu destiné. Tu aimeras celui qui t'a fait : Tu glorifieras celui qui t'a racheté de la mort. Tu seras simple de cœur, & riche d'esprit. Tu ne te joindras point à ceux qui marchent dans la voye de mort. Tu haïras toute hypocrisie. Tu ne t'éleveras point, mais tu seras humble. Tu ne t'atribueras point de gloire. Tu ne prendras point de mauvais conseil

contre ton prochain. Tu ne commettras, ni fornication, ni adultere, ni autre impudicité. La parole que Dieu t'a donnée, ne ſortira point de ta bouche, pour exprimer quelque impureté. Tu ne te préviendras point, en reprenant quelqu'un d'une faute. Tu ſeras doux, paiſible, tremblant des paroles que tu as oüies : ſans douter s'il ſera ainſi, ou non.

Tu ne garderas point de mauvaiſe volonté contre ton prochain. Tu aimeras ton prochain plus que ta vie. Tu ne feras point perir un enfant, ni avant ſa naiſſance, ni aprés. Ce precepte étoit neceſſaire aux payens, qui ne faiſoient pas grand ſcrupule de faire perir leurs enfans, quand ils en étoient trop chargez. Tu ne leveras point la main de deſſus ton fils ou ta fille : mais dés la jeuneſſe tu leur apprendras la crainte du Seigneur. Tu ne ſeras point avare. Ton cœur ne ſera point attaché aux grands : mais tu te rangeras avec les juſtes & les humbles. Tu recevras comme des biens les accidens qui t'arriveront. Tu ne ſeras double, ni de cœur, ni de langue : car la duplicité de langue eſt un piége mortel. Tu ſeras ſoumis au ſeigneur & aux ſeigneurs, comme à l'image de Dieu, avec reſpect & crainte. Tu ne commanderas point avec amertume à ta ſervante, ou à ton eſclave, de peur de ne pas craindre Dieu nôtre maître commun, qui eſt venu appeller, ſans avoir égard aux perſonnes, ceux à qui il a preparé l'eſprit. Tu communiqueras tous tes biens à ton prochain ;

ſans dire que rien te ſoit propre. Car ſi vous êtes en ſocieté pour les choſes incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour les corruptibles?

Tu ne feras point prompt à parler : car la bouche eſt un piége de mort. Tu ſeras chaſte ſelon tes forces, & même audeſſus. Garde toi d'étendre les mains pour recevoir, & les retirer pour ne pas donner. Tu aimeras, comme la prunelle de ton œil, tous ceux qui t'anoncent la parole du Seigneur. Tu te ſouviendras jour & nuit du jour du jugement. Tu chercheras tous les jours à voir les fideles : & t'appliqueras à les conſoler par tes diſcours & par tes viſites, t'étudiant à ſauver des ames : & tu travailleras de tes mains, pour racheter tes pechez. Donne ſans heſiter & ſans murmurer. Donne à quiconque te demandera ; & tu connoîtras celui qui ſait bien recompenſer. Tu garderas ce que tu as receu, ſans y ajouter, ni en ôter. Tu ne feras point de diviſion, mais tu procureras la paix entre ceux qui ſont en querelle. Tu n'iras point faire ta priere en mauvaiſe conſcience. Voilà la voye de lumiere.

Eccli. IV. 36.

Luc. IV. 30.

Mais la voye noire eſt oblique & pleine de malediction : car c'eſt le chemin de la mort éternelle, & du ſupplice. Là ſont les maux qui perdent les ames ; l'idolatrie, l'audace, l'élevation, l'hypocriſie, la duplicité de cœur, l'adultere, le meurtre, le vol, l'orgueil, l'apoſtaſie, la tromperie, la malice, l'impudence, l'empoiſonnement, la magie, l'avarice, le mépris de Dieu. Ils perſe-

c. 20.

cutent les bons, ils haïssent la verité, ils aiment le mensonge, ils ne connoissent point la récompense de la vertu, ils ne s'attachent point au bien: ils ne rendent point justice à la veuve & à l'orfelin: ils veillent, non pour la crainte de Dieu, mais pour le mal. Loin d'eux est la douceur & la patience. Ils aiment les choses vaines, ils cherchent leur interest: ils n'ont point de pitié du pauvre, & ne se mettent point en peine de celui qui souffre. Ils sont toûjours prêts à médire. Ils ne connoissent point celui qui les a faits. Meurtriers de leurs enfans, corrupteurs de l'ouvrage de Dieu; ils ont aversion des miserables, ils accablent celui qui est affligé, ils sont les défenseurs des riches, les juges injustes des pauvres: pecheurs en tout.

Saint Barnabé conclut en exhortant les fideles à la pratique de tous ces préceptes, par la veuë du jugement qui est proche: il leur recommande de se souvenir de lui, & finit par ces paroles: Je vous saluë enfans de charité & de paix: que le Seigneur de la gloire & de toute grace, soit avec vôtre esprit. Amen. Telle est l'épitre de l'apôtre S. Barnabé, que quelques-uns des anciens comptoient entre les écritures canoniques. *c. 21.* On dit qu'il fonda l'église de Milan. Il fut enterré dans l'isle de Chypre, où il avoit pris naissance, & on mit avec son corps un exemplaire de l'évangile de S. Matthieu. *Martyrol. 11. Jun.*

L'empereur Nerva se sentant vieux, & méprisé,

LIX. Mort de Nerva. Trajan. empereur. Persécution.

Epit. Dion. in Nerva. p. 241. D.

An. 98.

adopta pour son fils & nomma Cesar Marc Ulpius Trajan, né en Espagne, qui commandoit alors une armée en Germanie. Nerva mourut l'année suivante, quatre-vingt-dix-huit de J.C. le 27. de Janvier, âgé de soixante-cinq ans: aprés avoir regné un an, quatre mois & dix jours: & Trajan lui succeda. Au commencement de son regne il défendit les confrairies ou societez; & ce fut un prétexte de persecuter les chrétiens, qui ne laissoient pas de continuer leurs assemblées. En Italie on fit mourir Flavia Domitilla la jeune, qui avoit été releguée sous Domitien dans l'isle de Pontia. On mit le feu à sa chambre, où elle fut brûlée avec deux filles qui la servoient, Euphrosyme & Theodore. Un peu auparavant on avoit fait mourir en divers lieux, Nerée & Achille ses eunuques, Entyches, Victorin & Maron, qui étoient aussi ses domestiques. Dans toutes les villes le peuple excita des séditions contre les chrétiens.

Plin. x. epist. 43. 97.

Martyrol. 7. Mai.

Eus. III. hist. c. 32.

Abilius troisiéme évêque d'Alexandrie mourut cette année quatre-vingt-dix-huit de J. C. aprés avoir tenu le siege treize ans, & s'être acquitté tres-dignement de sa charge: son successeur fut Cerdon, qui tint le siege onze ans. L'église d'Antioche étoit gouvernée par S. Ignace successeur de S. Evode, qui avoit succedé à S. Pierre.

Eus. III. hist. c. 21.

An. 98.

LIVRE TROISIE'ME.

DANS les persecutions particulieres qui s'exciterent sous l'empire de Trajan, fut compris l'évêque de Jerusalem. C'étoit Simeon fils de Cleophas & de Marie, cousin germain de J.C. Il avoit succedé en ce siege à l'apôtre S. Jacques, & étoit âgé de six vingts ans, quand il fut présenté au consulaire Attique gouverneur de Syrie. Quelques heretiques, plûtôt Juifs que Chrétiens, le dénoncerent, comme étant chrétien, & de la race de David: car les empereurs avoient pris grand soin d'exterminer cette famille, pour ôter aux Juifs tout prétexte de révolte. Mais les accusateurs de Siméon furent convaincus d'être eux-mêmes de cette race. Il fut tourmenté pendant plusieurs jours, au grand étonnement de tout le monde, & du consulaire lui-même: qui ne pouvoit assez admirer tant de force & de patience en un vieillard de cet âge. Enfin il fut attaché à la croix & y mourut, aprés avoir tenu le siege de Jerusalem pendant plus de quarante ans. On mit à sa place Juste, Juif de naissance: car une infinité de circoncis avoit embrassé la foi. Un nommé Thebutis, qui aspiroit à cette chaire, fut rejetté. De dépit il se fit auteur d'une secte; & il s'en éleva plusieurs entre ces chrétiens judaïsans. Car lorsqu'il ne se trouva plus sur la terre

I. Martyre de S. Simeon de Jerusalem. *Hegesip. ap. Eus.* III. *hist. c.* 32. *Vales. ibid.*

Heges. ap. Eus. IV. *hist. c.* 22.

aucun des premiers diſciples qui avoient vû J. C. de leurs yeux, & avoient oüi ſa doctrine de leurs oreilles : les hereſies, qui juſques-là s'étoient tenuës dans les tenebres, commencerent à lever la tête ; & à ſe produire avec plus d'impudence.

II. Offéniens héretiques. *Epiph. hær.* 19. & *hær.* 30. *n.* 17.

Une de ces ſectes de Juifs demi chretiens, étoit celle des Offeniens ou Offéens, qui ſemblent être les mêmes que les Eſſéens. Ils habitoient dans l'Arabie au voiſinage de la Paleſtine, prés la mer morte. Un nommé Elxaï ſe joignit à eux en ce temps-ci, ſous le regne de Trajan. C'étoit un faux prophete, qui étoit Juif d'origine & de ſentimens ; mais il n'obſervoit pas la loi. Il fit une hereſie particuliere, compoſa un livre, par inſpiration, à ce qu'il diſoit ; & ordonna à ſes ſectateurs une forme de ſerment par le ſel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'air & le vent. D'autres fois il leur ordonnoit de prendre ſept autres temoins de la verité : le ciel, l'eau, les eſprits, les ſaints anges de la priere, l'huile, le ſel & la terre. Ces ſermens étoient pour eux un culte religieux : quoique manifeſtement contraires à la defenſe de l'évangile. Elxaï étoit ennemi de la virginité & de la continence, & contraignoit au mariage. Il diſoit que l'on pouvoit, ſans peché, ceder à la perſecution, adorer les idoles, & profeſſer au dehors ce que l'on vouloit : pourvû que le cœur n'y eût point de part. Pour autoriſer cette hypocriſie, il aportoit l'exemple d'un certain Phinées ſacrificateur, deſcendu d'Aaron & du

Matth. v. 34.

premier

premier Phinées : qui pendant la captivité de Babylone avoit, disoit-il, adoré Diane à Suze, pour éviter la mort, sous le régne de Darius.

Il disoit que le Christ étoit le grand roi : mais par son livre il ne paroissoit pas s'il parloit de N. S. J. C. ou s'il en attendoit un autre. Il défendoit de prier vers l'orient, & vouloit que l'on tournât le visage vers Jerusalem : en quelque païs que l'on fût. Cependant il condamnoit les sacrifices, comme ne convenant pas à Dieu ; & ne lui ayant été offerts, ni par les peres, ni en vertu de la loi ; il ne vouloit point que l'on mangeât de la chair, comme faisoient les Juifs : & rejettoit l'autel & le feu, comme étranger à Dieu. Il disoit ces paroles dans son livre : Enfans, marchez, non vers la forme du feu, de peur de vous égarer, car ce n'est qu'erreur ; vous le voyez fort proche, & il est fort loin : ne marchez pas vers sa forme, marchez plûtôt vers la voix de l'eau. Car il assuroit que l'eau étoit bonne. *n. 3.*

Il décrivoit le Christ comme une certaine vertu, dont il donnoit les mesures. Vignt-quatre schenes en longueur, c'est-à-dire quatre-vingt-seize mille pas. Six schenes en largeur, ou vingt-quatre mille pas, & l'épaisseur à proportion. Ces mesures semblent avoir été forgées sur un passage de S. Paul pris grossierement. Par une erreur semblable il donnoit au S. Esprit le sexe feminin : aparemment parce qu'en hebreu *Roüah*, qui signifie esprit, est de ce genre. Il le faisoit semblable au *Ephes. III. 18.*



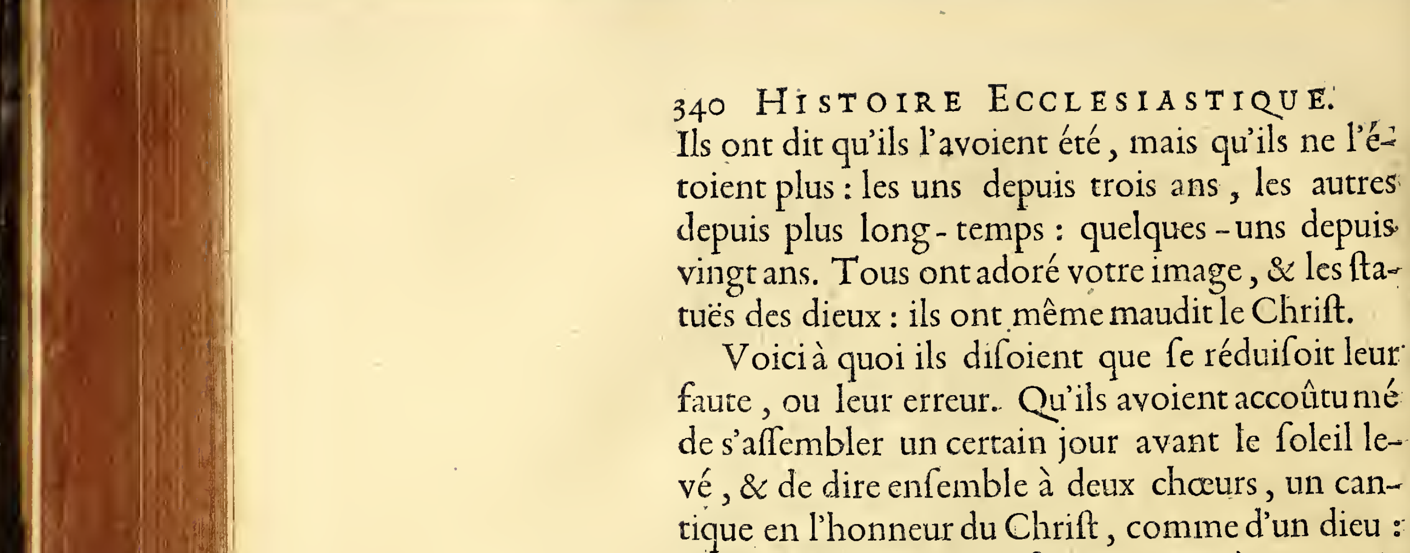
Chriſt, & poſé devant lui, droit comme une ſtatuë ſur un nuage entre deux montagnes, & toutefois inviſible. Il donnoit à l'un & à l'autre la même meſure : & diſoit l'avoir connuë par la hauteur des montagnes, parce que leurs têtes y arrivoient. Il enſeignoit dans ſon livre une priere en paroles barbares, dont il défendoit de chercher l'explication : & que ſaint Epiphane traduit ainſi : La baſſeſſe, la condamnation, l'opreſſion & la peine de mes peres eſt paſſée ; par la miſſion parfaite, qui eſt venuë. Les diſciples d'Elxaï ſe joignirent à ceux d'Ebion. Ils gardoient la circonciſion & le ſabat, & durerent encore pluſieurs ſiecles.

III. Lettre de Pline à Trajan. *Euſ.* III. *hiſt.* c. 33. 1. *Pet. init.* *Plin. lib.* 10. *ep.* 97.

Pline Second le jeune, qui étoit gouverneur de Bithynie, y trouva un ſi grand nombre de chrétiens, qu'il fut embaraſſé de la maniere dont il devoit ſe conduire à leur égard ; & conſulta l'Empereur. En effet, l'apôtre S. Pierre avoit prêché dans cette province, & y avoit confirmé la foi par ſes écrits. Voici la lettre de Pline à Trajan.

Je me fais un devoir, Seigneur, de vous raporter toutes les affaires dont je doute. Car qui peut mieux me conduire dans mon incertitude, ou m'inſtruire dans mon ignorance ? Je n'ay jamais aſſiſté aux procés des chrétiens : c'eſt pourquoi je ne ſai ce que l'on y punit, ou ce que l'on y recherche : & je n'ai pas peu douté, s'il y a quelque difference d'âge, ſi les plus tendres en-

fans ne doivent point être diftinguez des grandes perfonnes : fi le repentir merite pardon, ou s'il ne fert de rien de n'être plus chrétien, quand on l'a une fois été : fi ce que l'on punit eft le nom feul, fans autres crimes, ou les crimes attachez au nom. Cependant voici la methode que j'ai fuivie à l'égard de ceux qui m'ont été déferés comme chrétiens. Je les ay interrogez s'ils l'étoient : quand ils l'ont confeffé, je les ay interrogez une feconde & une troifiéme fois, les menaçant du fuplice ; & quand ils ont perfeveré, je les y ay fait conduire. Car je n'ay point douté, quoique pût être ce qu'ils confeffoient, qu'au moins il ne falût punir l'opiniâtreté & l'obftination inflexible. Il y en a eû d'autres auffi infenfez, que j'ai notez pour être envoyez à Rome ; parce qu'ils étoient citoyens Romains. Cependant les accufations s'étendoient, comme il eft ordinaire, & plufieurs cas fe font prefentez. On a propofé un libelle fans nom d'auteur, contenant les noms de plufieurs, qui nient d'être chrétiens, ou de l'avoir été. Quand j'ai vû qu'ils invoquoient les dieux avec moi, & offroient de l'encens & du vin à votre image, que j'avois exprés fait aporter avec les ftatuës des dieux, & de plus qu'ils maudiffoient le Chrift, j'ai cru les devoir renvoyer ; car on dit qu'il eft impoffible de contraindre à rien de tout cela, ceux qui font veritablement chretiens. D'autres nommez par le dénonciateur, ont dit qu'ils étoient chrétiens, & l'ont nié auffitôt.


Ils ont dit qu'ils l'avoient été, mais qu'ils ne l'étoient plus : les uns depuis trois ans, les autres depuis plus long-temps : quelques-uns depuis vingt ans. Tous ont adoré votre image, & les ſtatuës des dieux : ils ont même maudit le Chriſt.

Voici à quoi ils diſoient que ſe réduiſoit leur faute, ou leur erreur. Qu'ils avoient accoûtumé de s'aſſembler un certain jour avant le ſoleil levé, & de dire enſemble à deux chœurs, un cantique en l'honneur du Chriſt, comme d'un dieu : qu'ils s'obligeoient par ſerment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultere : ne point manquer à leur parole, & ne point dénier un dépôt. Qu'enſuite ils ſe retiroient, puis ſe raſſembloient pour prendre un repas, mais ordinaire & innocent : encore avoient-ils ceſſé de le faire aprés mon ordonnance, par laquelle, ſuivant vos ordres, j'avois défendu les aſſemblées. Pline remarque, que les repas des chrétiens étoient innocens, à cauſe des calomnies qui s'étoient déja répanduës, qu'ils égorgeoient un enfant & le mangeoient. Il continuë : J'ai cru d'autant plus néceſſaire pour en ſavoir la verité, de faire donner la queſtion à deux femmes eſclaves, que l'on diſoit y avoir ſervi. Mais je n'ai trouvé autre choſe qu'une ſuperſtition mal reglée & exceſſive. C'eſt pourquoi j'ai diferé le jugement, & je me ſuis preſſé de vous conſulter.

La choſe m'a paru digne de conſultation, principalement à cauſe du nombre des accuſez. Car

on met en peril plusieurs personnes, de tout âge, de tout sexe, & de toute condition. Cette superstition a infecté, non seulement les villes, mais les bourgades & la campagne: & il semble que l'on peut l'arrêter & la guérir. Du moins il est constant qu'on a recommencé à frequenter les temples presque abandonnez, à celebrer les sacrifices solemnels, aprés une longue interruption; & que l'on voit par tout des victimes: au lieu que peu de gens en achetoient. D'où on peut aisément juger la grande quantité de ceux qui se corrigeront, si on donne lieu au repentir.

Trajan répondit ainsi à la lettre de Pline: Vous avez suivi la conduite que vous deviez, mon cher Second, dans les causes de ceux qui vous ont été deferez comme chrétiens. Car on ne peut rien établir en general qui ait une regle certaine. Il ne faut pas les rechercher: mais s'ils sont denoncez & convaincus, il faut les punir. En sorte toutefois, que quiconque dira qu'il n'est pas chrétien, & le montrera en effet, sacrifiant à nos dieux: obtiendra le pardon par son repentir, quelque suspect qu'il ait été pour le passé. Quant aux libelles proposés sans nom d'auteur; ils ne doivent avoir lieu en aucune espece d'accusation: la chose est de trés-mauvais exemple, & n'est point digne de notre siecle. *ibid. ep. 98.*

Cette réponse de l'empereur éteignit en quelque façon la persecution, qui menaçoit les chrétiens: mais elle ne laissa pas de moindres prétex- *Eus. III. hist. c. 33.*

tes à leurs ennemis, pour leur faire du mal. Le peuple en certains lieux, en d'autres les magiſtrats, leur tendoient des pieges. En ſorte que ſans perſécution déclarée & generale, il y avoit des perſécutions particulieres en chaque province.

IV. Voyage de S. Ignace. *Acta Ignat. gr. & lat. edit. Buir.*

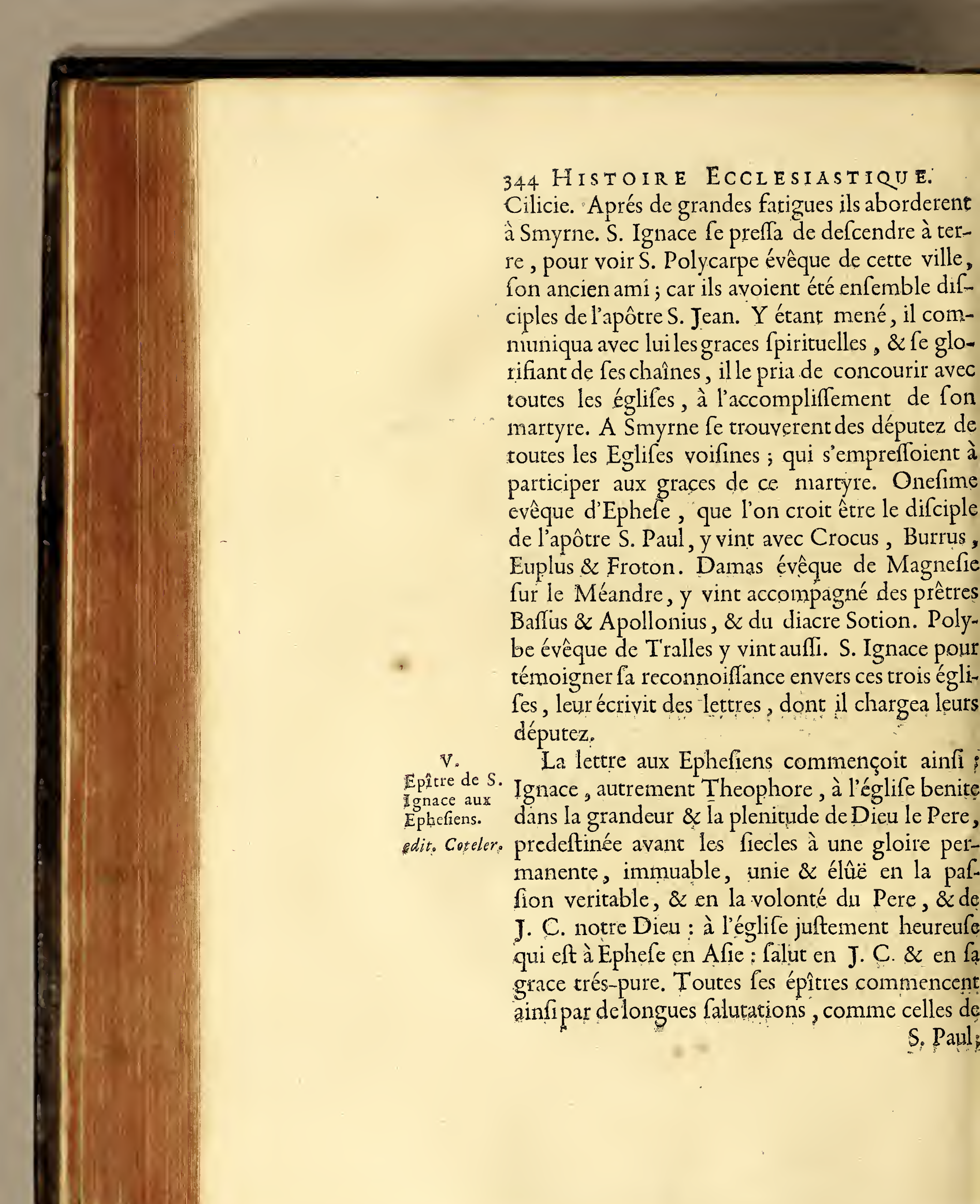
S. Ignace gouvernoit alors l'égliſe d'Antioche, qu'il avoit conſervée pendant la perſecution de Domitien, s'apliquant à l'oraiſon, au jeûne, & à l'inſtruction continuelle; & craignant de n'avoir pas encore acquis la vraye charité pour J. C. il ne reſpiroit que le martyre. On le nommoit Theophore, comme portant Dieu en lui: il étoit connu ſous ce nom, & ne s'en defendoit pas. Trajan aprés avoir vaincu les Daces, paſſa en orient, la neuviéme année de ſon empire, cent ſix de J. C. marchant en Armenie & contre les Parthes. Comme il étoit à Antioche, S. Ignace craignant pour ſon égliſe, voulut bien être amené devant lui. L'empereur lui dit: Qui es-tu malheureux, qui mépriſes nos ordres, & perſuades aux autres de ſe perdre? S. Ignace ayant dit ſon nom de Theophore, Trajan dit: Qui eſt celui qui porte Dieu? S. Ignace répondit: Celui qui a J. C. dans le cœur. Confeſſant ainſi clairement la divinité de J. C. Trajan dit: Tu crois donc que nous n'avons pas dans le cœur les dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis? S. Ignace dit: Vous vous trompez, de nommer dieux les démons des gentils. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & la mer, & tout ce qu'ils con-

An. 106.

tiennent; & il n'y a qu'un ſeul J. C. le fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aſpire. Trajan dit: Tu parles de celui qui a été crucifié ſous Ponce Pilate? S. Ignace dit: celui qui a crucifié mon peché avec ſon auteur; & qui met toute la malice du démon ſous les pieds de ceux qui le portent dans leur cœur. Trajan dit: Tu portes donc en toi le crucifié? S. Ignace dit: Oüi: Car il eſt écrit: J'habiterai & marcherai en eux. Trajan prononça cette ſentence: Nous ordonnons qu'Ignace, qui dit qu'il porte en lui le crucifié, ſera enchaîné & conduit à Rome par les ſoldats: pour être devorez par les bêtes, dans les plaiſirs du peuple. S. Ignace s'écria plein de joye: Je vous rends graces, Seigneur, de m'avoir honoré de la charité parfaite envers vous: pour être chargé de chaînes de fer, comme vôtre apôtre Paul. En parlant ainſi il ſe mit dans les chaînes avec plaiſir, pria premierement pour l'égliſe, & la recommanda à Dieu avec larmes, puis fut enlevé par les ſoldats. Il étoit ordinaire d'envoyer à Rome, de toutes les provinces, les plus fameux criminels: & l'empereur regardoit comme tel, le docteur & le chef des chrétiens de la grande Antioche capitale de l'Orient.

2. Cor. VI. 16.

S. Ignace pouſſé du deſir du martyre, fit gayement le voyage d'Antioche à Seleucie, où il devoit s'embarquer. Avec lui s'embarquerent dix ſoldats qui le gardoient, & trois de ſes diſciples, Reus & Agathopus de Syrie, & Philon diacre de



Cilicie. Aprés de grandes fatigues ils aborderent à Smyrne. S. Ignace se pressa de descendre à terre, pour voir S. Polycarpe évêque de cette ville, son ancien ami; car ils avoient été ensemble disciples de l'apôtre S. Jean. Y étant mené, il communiqua avec lui les graces spirituelles, & se glorifiant de ses chaînes, il le pria de concourir avec toutes les églises, à l'accomplissement de son martyre. A Smyrne se trouverent des deputez de toutes les Eglises voisines; qui s'empressoient à participer aux graces de ce martyre. Onesime evêque d'Ephese, que l'on croit être le disciple de l'apôtre S. Paul, y vint avec Crocus, Burrus, Euplus & Froton. Damas évêque de Magnesie sur le Méandre, y vint accompagné des prêtres Bassus & Apollonius, & du diacre Sotion. Polybe évêque de Tralles y vint aussi. S. Ignace pour témoigner sa reconnoissance envers ces trois églises, leur écrivit des lettres, dont il chargea leurs deputez.

V. Epître de S. Ignace aux Ephesiens. *edit. Coteler.*

La lettre aux Ephesiens commençoit ainsi; Ignace, autrement Theophore, à l'église benite dans la grandeur & la plenitude de Dieu le Pere, predestinée avant les siecles à une gloire permanente, immuable, unie & élûë en la passion veritable, & en la volonté du Pere, & de J. C. notre Dieu: à l'église justement heureuse qui est à Ephese en Asie: salut en J. C. & en sa grace trés-pure. Toutes ses épîtres commencent ainsi par de longues salutations, comme celles de

S. Paul;

S. Paul : & ſon ſtile ſuit plûtôt les mouvemens d'une ardente charité, que les regles de la grammaire. Il ajoûte un peu aprés : J'ai receu vôtre multitude, en la perſonne d'Onéſime vôtre évêque, homme d'une charité inexpliquable. Je prie Dieu que vous l'aimiez ſelon J. C. & que vous lui reſſembliez tous. Beni ſoit celui qui vous a donné un tel évêque, à vous qui êtes ſi dignes de le poſſeder. Quant à mon confrere Burrus vôtre diacre, rempli de toute benediction : je prie Dieu qu'il demeure pour vôtre gloire, & pour celle de l'évêque. Et Crocus digne de Dieu, & de vous, que j'ai receu comme un modele de vôtre charité : qui m'a ſoulagé en tout. Ainſi le pere de J. C. le conſolera lui-même, avec Onéſime, Burrus, Euplus & Fronton, par leſquels je vous ay tous veûs quant à la charité. Et enſuite :

Je ne prétends pas de vous ordonner comme ſi j'étois quelque choſe. Car bien que je ſois lié pour le nom de J. C. je ne ſuis pas encore parfait. Je ne fais que commencer à être diſciple, & je vous parle comme à ceux qui ſont maîtres autant que moi. Car j'avois beſoin que vous m'euſſiez préparé au combat : en m'inſpirant la foi, la patience, la conſtance. Et enſuite: Vous devez concourir à la volonté de l'évêque, comme vous faites. Car vos dignes prêtres ſont d'accord avec l'évêque, comme les cordes d'une lire ; & vôtre union fait un concert merveilleux, pour chanter la gloi- *n. 3.*

re de J. C. Et ensuite: Si en peu de temps j'ai contracté avec votre évêque une telle amitié, qui n'est pas humaine, mais spirituelle ; combien êtes-vous plus heureux, vous qui lui êtes unis comme l'église à J. C. & J.C. au pere, afin que tout s'accorde en union. Que personne ne se trompe : quiconque est separé de l'autel, est privé du pain de Dieu. Car si la priere d'une ou deux personnes a une telle force, combien plus celle de l'évêque & de toute l'église. Celui donc, qui ne vient pas à l'assemblée, est un superbe, & se separe lui-même. Car il est écrit : Dieu resiste aux superbes. Prenons donc garde à ne pas resister à l'évêque, afin d'être soumis à Dieu. Et plus on voit l'évêque garder le silence, plus on le doit craindre. Car tous ceux que le pere de famille envoye pour le gouvernement de sa maison, nous devons les recevoir comme celui qui les envoye. Il est donc évident que nous devons regarder l'évêque, comme le Seigneur lui-même. Au reste, Onésime est le premier à loüer hautement le bon ordre qui est en vous : c'est-à-dire que vous vivez tous selon la verité, qu'aucune heresie n'habite chez vous, que vous n'écoutez personne plus que J. C.

Prov. III. 34. *sec.* 70.

n. 7. Car il y a des trompeurs, qui se parant du nom de Dieu, font des choses indignes de lui. Vous devez les éviter, comme des bêtes farouches. Ce sont des chiens enragez, qui mordent en cachete. Donnez-vous-en de garde, ils sont dif-

ciles à guerir. Il n'y a qu'un medecin corporel & spirituel, engendré & éternel, Dieu en l'homme, vraye vie dans la mort; qui est de Marie & de Dieu: premierement passible, & puis impassible, J. C. N. S. Et ensuite: J'ai sçu qu'il a passé chez vous des gens qui tiennent une mauvaise doctrine: mais vous avez bouché vos oreilles pour ne la pas recevoir. Et un peu aprés: Je suis ravi de l'honneur que j'ai, de vous entretenir par cette lettre; & de me réjoüir avec vous, de ce que dans la veuë d'une autre vie, vous n'aimez que Dieu seul. Vous priez aussi sans cesse pour les autres hommes. Car il y a esperance qu'ils se convertiront, pour joüir de Dieu. Donnez-leur donc moyen de s'instruire, du moins par vos œuvres. Oposez à leurs emportemens, vôtre douceur; à leurs paroles hautaines, vôtre humilité; à leurs injures, vos prieres; à leurs erreurs, vôtre fermeté dans la foi; à leur ferocité, vôtre humanité. Gardons-nous de les imiter: mais soyons leurs freres par la complaisance, & cherchons à imiter le Seigneur. Que ce soit à qui souffrira le plus d'injustices, de pertes & de mépris. Ensuite parlant de J. C. C'est pour lui que je porte mes chaînes, ces perles spirituelles. Puisse-je ressusciter avec elles par vos prieres, dont je désire d'être toûjours participant, & d'être mis au rang des chrétiens d'Ephese, qui ont toûjours été d'accord avec les apôtres, par la vertu de J. C. Je sai qui je suis, & à qui j'écris. Je suis condamné, vous avez

Athanas. de synod. p. 912. Theodor. dial. 1. p. 34.

n. 10.

receu misericorde. Je suis dans le peril, vous êtes affermis dans la grace. Vous êtes le passage de ceux que l'on fait mourir pour Dieu : disciples de Paul, ce saint, ce martyr, ce bienheureux : puisse-je me trouver sous ses pieds, quand je joüirai de Dieu.

Matt. XII. 33. Il dit encore : L'arbre se déclare par son fruit : ainsi ceux qui font profession d'être chrétiens, seront connus par leurs œuvres. Car ce n'est pas la profession qui sert; mais la foi effective, & la perseverance jusques à la fin. Il vaut mieux se taire,
n. 15. & être : que de parler, & n'être point. Il est bon d'enseigner, si l'on fait ce que l'on dit. Il n'y a qu'un maître, qui a dit, & tout a été fait : & ce qu'il a fait en se taisant, est digne du Pere. Celui qui possede la parole de JESUS, peut aussi entendre son silence pour être parfait : pour agir en parlant, & se faire connoître en se taisant. Ensuite parlant contre les erreurs de son temps, il dit :
n. 18. J. C. nôtre Dieu a été conceu de Marie, selon la disposition de Dieu, du sang de David, & du S. Esprit. Il est né, & a souffert d'être baptisé pour purifier l'eau. Le prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie, & son enfantement, & la mort du Seigneur : trois mysteres éclatans qui ont été accomplis dans le silence de Dieu.

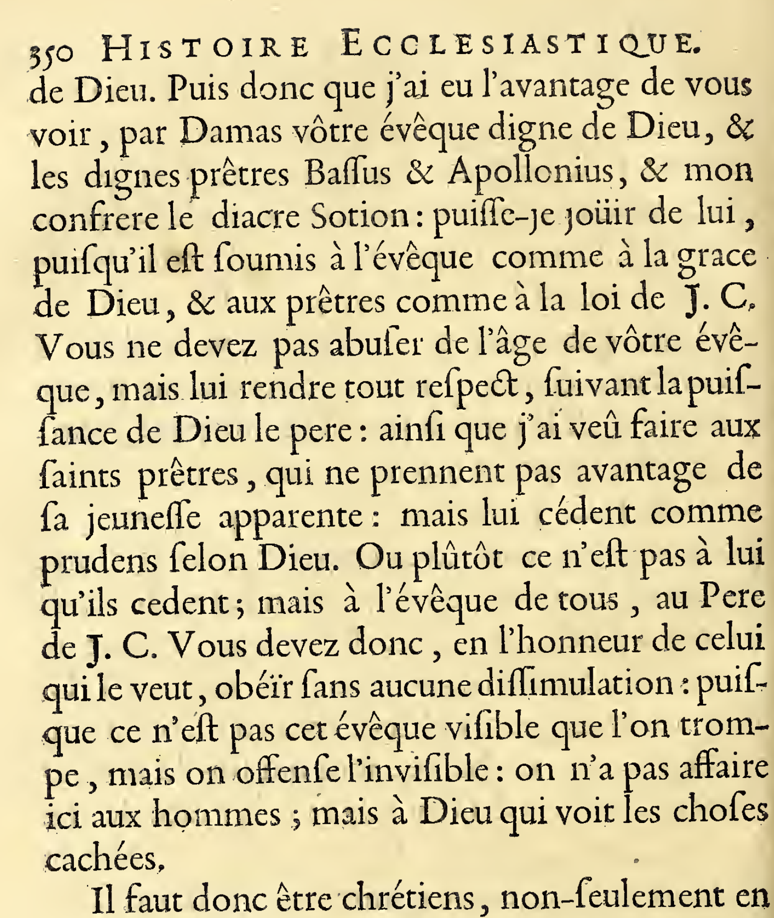
Orig. hom. 6. in Luc Basil. hom. 25. Hier. ad Matth. 1.

S. Ignace finit ainsi cette lettre : Si J. C. m'en fait la grace par vos prieres, je vous écriray une seconde lettre, où je vous expliquerai ce que j'ai commencé, touchant le mystere du nouvel hom-

me J. C. de la foi & de la charité, dont il eſt l'objet, de ſa paſſion & de ſa réſurrection, principalement ſi le Seigneur me le révele. Car par ſa grace vous concourez tous en une ſeule foi & en un ſeul J. C. qui, ſelon la chair, eſt de la race de David, qui eſt fils de l'homme & fils de Dieu: en ſorte que d'un eſprit indiviſible vous obéïſſez à l'évêque, & aux prêtres: rompant un même pain, qui eſt le remede pour l'immortalité, l'antidote pour ne point mourir, mais pour vivre toûjours en J. C. Je donnerois ma vie pour vous, & pour ceux que vous avez envoyez pour la gloire de Dieu à Smyrne, d'où je vous écris. Je rends graces à Dieu, & j'aime Polycarpe comme je vous aime. Souvenez-vous de moi, comme J. C. de vous. Priez pour l'égliſe de Syrie, d'où on m'emmene à Rome enchaîné, moi qui ſuis le dernier de cette égliſe, où Dieu m'a fait la grace de me trouver pour ſa gloire. Je vous ſaluë en Dieu le Pere, & en J. C. notre commune eſperance. Telle eſt l'épître de S. Ignace aux Epheſiens.

VI. Epître aux Magnéſiens.

Dans l'épître aux Magneſiens, aprés la ſalutation, il dit: Ayant l'honneur de porter un nom d'une dignité divine, à cauſe de mes chaînes, je chante la gloire des égliſes, & leur ſouhaite l'union de la chair & de l'eſprit de J.C. notre perpetuelle vie, de la foi & de la charité, que rien ne ſurpaſſe; & ce qui eſt le principal, de JESUS & du Pere: par qui nous ſouffrirons toutes les inſultes du prince de ce ſiécle; & nous nous enfuirons, pour joüir



de Dieu. Puis donc que j'ai eu l'avantage de vous voir, par Damas vôtre évêque digne de Dieu, & les dignes prêtres Baſſus & Apollonius, & mon confrere le diacre Sotion: puiſſe-je joüir de lui, puiſqu'il eſt ſoumis à l'évêque comme à la grace de Dieu, & aux prêtres comme à la loi de J. C. Vous ne devez pas abuſer de l'âge de vôtre évêque, mais lui rendre tout reſpect, ſuivant la puiſſance de Dieu le pere: ainſi que j'ai veû faire aux ſaints prêtres, qui ne prennent pas avantage de ſa jeuneſſe apparente: mais lui cédent comme prudens ſelon Dieu. Ou plûtôt ce n'eſt pas à lui qu'ils cedent; mais à l'évêque de tous, au Pere de J. C. Vous devez donc, en l'honneur de celui qui le veut, obéïr ſans aucune diſſimulation: puiſque ce n'eſt pas cet évêque viſible que l'on trompe, mais on offenſe l'inviſible: on n'a pas affaire ici aux hommes; mais à Dieu qui voit les choſes cachées.

Il faut donc être chrétiens, non-ſeulement en avoir le nom: comme ceux qui reconnoiſſent de nom un évêque, & font tout ſans lui. Je ne vois pas qu'ils ſoient en bonne conſcience: puiſque leurs aſſemblées ne ſe font pas ſeurement, ſelon le précepte. Toutes choſes prennent fin. Nous ſommes également proches de la mort & de la vie. Chacun va à ſon lieu. Il y a comme deux monnoyes, celle de Dieu, & celle du monde, chacune a ſon caractere propre: les infideles ont celui du monde, les fideles ont en la charité le cara-

étre de Dieu par J. C. si nous ne sommes disposez à mourir pour imiter sa passion, sa vie n'est point en nous. Puis donc que dans les personnes que j'ai dites, j'ai veû toute vôtre multitude en foi & en charité: je vous exhorte à faire tout en la concorde divine, l'évêque présidant à la place de Dieu, & les prêtres à la place du sénat des apôtres: les diacres qui me sont si chers, comme ceux à qui est confié le mystere de J. C. qui étoit avant les siecles avec le Pere, & a paru à la fin. Et ensuite: Comme le Seigneur n'a rien fait, ni par lui, ni par ses apôtres, sans le Pere, auquel il est uni: ainsi ne faites rien sans l'évêque & les prêtres. N'essayez-pas même de trouver rien de raisonnable en particulier. Mais n'ayez tous ensemble qu'une pensée & une esperance: faites les mêmes prieres & les mêmes vœux, avec une charité & une joye sans reproche. Rien n'est meilleur que J. C. qui est un. Courez ensemble comme à un seul temple de Dieu, à un seul autel, à un seul J. C. qui est sorti d'un seul Pere, est en lui seul & est allé à lui seul. n. 7.

Ne vous égarez pas dans les opinions étrangeres, ni dans les anciennes fables, qui sont inutiles. Si nous vivons encore selon la loi, c'est avoüer que nous n'avons pas receu la grace. Car les divins prophetes ont vécu selon J. C. & c'est pourquoi ils ont été persecutez: étant inspirez par sa grace, pour persuader aux incrédules, qu'il n'y a qu'un Dieu, qui s'est manifesté par J. C. son

Fils : ſon Verbe éternel, qui n'eſt pas ſorti du ſilence. Par ces dernieres paroles S. Ignace condamne ceux qui diſoient, que le ſilence ou *Sigé*, dont ils faiſoient comme une perſonne, avoit été en Dieu, avant qu'il proferât ſon Verbe. Ce qui fut depuis relevé & amplifié par l'héretique Valentin. S. Ignace ajoûte, que les prophetes étoient en eſprit les diſciples de J. C. & l'attendoient comme leur maître. Il rejette les noms des diverſes ſectes, en diſant : Apprenons à vivre ſelon le christianiſme : car celui qui porte un autre nom, n'eſt point de Dieu. Et enſuite : Il eſt abſurde de nommer J. C. & judaïſer. Car ce n'eſt pas le chriſtianiſme qui s'eſt converti au judaïſme, mais le judaïſme au chriſtianiſme.

V. Not. Coteler. & Voſſ.

n. 10.

Ce que j'en dis, mes chers freres, n'eſt pas que je connoiſſe aucun de vous ainſi diſpoſé : mais comme le moindre de vous, je veux vous préſerver de l'apât des vaines opinions. Et encore : Tout enchaîné que je ſuis, je ne vaux pas un de vous qui êtes libres. Je ſai que vous ne vous enflez pas, car vous avez J. C. en vous : & quand je vous loüe, vous en êtes confus. Et enſuite : Souvenez-vous de moi en vos prieres, afin que j'arrive à Dieu : & de l'égliſe de Syrie, dans laquelle je ne mérite pas d'être compté. Les Epheſiens vous ſaluent de Smyrne, d'où je vous écris ; & où ils ſont venus pour la gloire de Dieu comme vous. Ils m'ont ſoulagé en tout. Polycarpe évêque de Smyrne, & les autres égliſes vous ſaluent en

en l'honneur de J. C. Soyez ferme en la concorde divine; possedant l'esprit indivisible, qui est J.C. Telle est l'épître de S. Ignace aux Magnésiens.

VII. Epître aux Tralliens.

L'épître aux Tralliens commence ainsi, aprés la salutation. Je sai que vos pensées sont pures, vos cœurs unis, & votre patience non passagere, mais comme naturelle: ainsi que je l'ai appris de Polybe votre évêque, qui est venu à Smyrne, par la volonté de Dieu, & de J. C. & s'est tellement réjoüi avec moi des chaînes que je porte pour J. C. que j'ai veû en lui toute votre multitude. Et ensuite: Tant que vous êtes sujets à votre évêque, comme à J. C. il me semble que vous vivez, non selon l'homme, mais selon J. C. Et encore: Il est donc necessaire, comme vous le pratiquez, de ne rien faire sans l'évêque: mais d'être soumis même aux prêtres, comme aux apôtres. Il faut aussi que les diacres ministres des mysteres de J. C. plaisent à tous en toutes manieres. Car leur ministere ne regarde pas le boire & le manger, mais le service de l'église de Dieu: ils doivent donc éviter comme le feu de s'attirer des reproches. Tous aussi doivent respecter les diacres, comme établis par l'ordre de J.C. l'évêque, comme celui qui est l'image du Pere: les prêtres, comme le senat de Dieu, comme la compagnie des apôtres. Sans eux on ne doit point parler d'église. Je suis persuadé que vous en pensez de même. Car j'ai receu le modele de votre charité, & je l'ai avec moi, en la personne de votre évêque:

V. not. Coteler.

dont le ſeul exterieur eſt une grande inſtruction. Sa douceur eſt ſa force, & je croi que les impies même le reſpectent.

J'ai de grands ſentimens de Dieu: mais je me meſure moi-même, de peur que la gloire ne me perde. Car c'eſt à preſent que je dois craindre le plus; & ne me pas arrêter à ceux qui m'enflent. Ceux qui me parlent me bleſſent. J'aime à ſoufrir, il eſt vrai: mais je ne ſai ſi j'en ſuis digne. Pluſieurs ne s'apperçoivent pas de la jalouſie, qui me fait une cruelle guerre. J'ai donc beſoin de la modeſtie, qui détruit le prince de ce monde. Ne puis-je pas écrire les choſes celeſtes? Mais comme vous êtes encore enfans, je crains de vous nuire: & que ce que vous ne pourriez comprendre, pardonnez-le moi, ne vous ſuffoque. Car encore que je ſois enchaîné, & que je puiſſe connoître les choſes celeſtes, les places des anges, les rangs des principautez, les choſes viſibles & inviſibles: il ne s'enſuit pas que je ſois déja diſciple. Il nous manque bien des choſes, afin que Dieu ne nous manque pas. Il les exhorte enſuite à ſe donner de garde du poiſon des heretiques, à s'attacher à l'évêque, & à l'unité de l'égliſe, & continuë.

n. 9. Soyez donc ſourds quand on vous parlera ſans J. C. qui eſt de la race de David, qui eſt né de Marie veritablement, qui a beû & mangé, qui a été veritablement perſecuté ſous Ponce Pilate, veritablement crucifié & mort à la veuë de tout

ce qui est au ciel, en la terre, & sous la terre. Qui est veritablement ressuscité des morts, par la puissance de son Pere : qui nous ressuscitera de même, nous qui croyons en lui. Que s'il n'a souffert qu'en apparence, comme disent quelques impies, je veux dire les incredules, qui ne sont eux-mêmes qu'en apparence : pourquoi suis-je enchaîné ? pourquoi desire-je de combattre les bêtes? Je meurs donc en vain : non assurément je ne ments pas contre le Seigneur. Il ajoûte ensuite : Je souhaite que vous m'écoutiez en charité, afin *n. 12.*
que ma lettre ne soit pas un témoignage contre vous. Priez aussi pour moi, qui ay besoin de votre charité en la misericorde de Dieu : afin que je sois digne de joüir du partage qui m'est destiné, & que je ne sois pas réprouvé. La charité des Smyrniens & des Ephesiens vous saluë. Souvenez-vous en vos prieres de l'églife de Syrie, dans laquelle je ne suis pas digne d'être compté, étant le dernier d'entr'eux. Je vous dis adieu en J. C. Soyez soumis à l'évêque & aux prêtres, suivant le commandement de Dieu : & chacun en particulier aimez-vous d'un cœur indivisible. Puisse mon esprit vous sanctifier : non-seulement à present, mais quand je joüirai de Dieu. Je suis encore dans le peril : mais le Pere est fidele, pour accomplir par J. C. ma priere & la vôtre. Puissiez-vous être sans tache devant lui. Ainsi finit l'épître aux Tralliens.

S. Ignace trouvant à Smyrne des Ephesiens qui



VIII. Epître de S. Ignace aux Romains.

alloient à Rome en droiture, & devoient y arriver avant lui, les chargea d'une lettre pour l'église Romaine: où aprés l'avoir saluée avec de grands éloges, il commence ainsi: J'ai obtenu ce que je demandois à Dieu; de voir vos visages dignes de lui, comme je l'en priois instamment. Car étant lié pour J. C. j'espere de vous embrasser: si c'est sa volonté, que j'aye le bonheur de perseverer jusques à la fin. Le commencement est bien disposé: pourveu que je reçoive la grace, & que rien ne m'empêche d'obtenir mon partage. Je crains que votre charité ne me nuise. Car il vous est aisé de faire ce que vous voulez; & il m'est difficile d'arriver à Dieu si vous m'épargnez. Je ne veux pas avoir pour vous une complaisance humaine: mais plaire à Dieu, comme vous lui plaisez. Car je n'aurai jamais une si belle occasion d'arriver à Dieu; ni vous, si vous demeurez en repos, jamais vous n'aurez l'honneur d'une œuvre meilleure. Si vous ne parlez point de moi, j'iray à Dieu: si vous m'aimez selon la chair; je retournerai à la course. Vous ne pouvez me procurer un plus grand bien, que d'être immolé à Dieu, tandis que l'autel est encore prêt. On voit par-là combien S. Ignace craignoit que les chrétiens de Rome par leur crédit, ne le délivrassent du supplice. Il continuë:

Vous n'avez jamais été envieux de personne: vous avez instruit les autres. Je veux que les préceptes que vous avez donnez, demeurent fermes.

Seulement demandez pour moi de la force, au dedans & au dehors : afin que je ne dise pas seulement, mais que je veüille: que l'on ne me nomme pas seulement chrétien, mais que l'on me trouve tel. Et ensuite : J'écris aux églises, & leur mande à toutes, que je meurs volontairement pour Dieu, si vous ne m'en empêchez. Je vous conjure, ne m'aimez pas à contre-temps. Souffrez que je sois la pâture des bêtes, qui me feront joüir de Dieu. Je suis le froment de Dieu, & je serai moulu par les dents des bêtes, pour devenir un pain tout pur de J. C. Flatez plûtôt les bêtes, afin qu'elles soient mon tombeau, & qu'elles ne laissent rien de mon corps : de peur qu'aprés ma mort je ne sois à charge à quelqu'un. Je serai vrai disciple de J. C. quand le monde ne verra pas même mon corps. Priez le Seigneur pour moi, afin que par ces instrumens je devienne une victime. Je ne vous ordonne pas comme Pierre & Paul : c'étoient des apôtres, je suis un condamné. Ils étoient libres, je suis encore esclave : mais si je souffre, je serai affranchi de J. C. & je ressusciterai libre par lui. Dés à present j'apprens dans mes chaînes à ne rien desirer de temporel ou de vain.

Depuis la Syrie jusques à Rome, je combats contre les bêtes par mer & par terre, le jour & la nuit : étant lié avec dix léopards ; c'est-à-dire une escoüade de soldats : qui deviennent plus méchans, mêmes quand on leur fait du bien.

Mais leurs mauvais traitemens m'instruisent de plus en plus, & je ne suis pas justifié pour cela. 1. Cor. IV. 4.
Dieu veüille que je joüisse des bêtes, qui me sont préparées. Je souhaite de les trouver bien prestes, & je les flaterai, afin qu'elles me devorent promtement : & qu'il ne m'arrive pas comme à quelques-uns, qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne vouloient pas, je les forcerai. Pardonnez-moi, je connois ce qui m'est utile. Maintenant je commence à être disciple. Aucune creature, ni visible, ni invisible, ne m'empêchera d'arriver à J. C. Le feu, la croix, les troupes de bêtes, la separation de mes os, la division de mes membres, la destruction de tout mon corps, les pires tourmens du démon puissent venir contre moi : pourveû seulement que je joüisse de J. C.

Les plaisirs du monde, ni les royaumes de ce siécle ne me serviroient de rien. Il vaut mieux que je meure pour J.C. que de regner sur toute la terre. Et ensuite: Le prince de ce monde veut m'enlever, & corrompre ma volonté attachée à Dieu. Que personne d'entre vous ne prenne son parti. Prenez plûtôt le mien, c'est-à-dire celui de Dieu. Gardez-vous de parler de J. C. en aimant le monde. Que l'envie n'habite point chez vous. Quand je vous prierois d'autre chose, étant present ne le faites pas: croyez plûtôt ce que je vous écris. Je vous écris vivant & amoureux de la mort. Mon amour est crucifié. Je n'ai point un feu materiel, mais une eau vive, qui parle en moi, & me dit inté-

rieurement: Allons au Pere. Je ne ſuis ſenſible, ni à la nourriture corruptible, ni aux plaiſirs de cette vie. Je deſire le pain de Dieu, le pain celeſte, le pain de vie: qui eſt la chair de J. C. le Fils de Dieu, qui à la fin eſt né du ſang de David & d'Abraham. Je deſire le breuvage de Dieu: ſon ſang qui eſt la charité incorruptible, & la vie ſans fin.

Il dit encore: Souvenez-vous en vos prieres de l'égliſe de Syrie, qui a Dieu pour paſteur à ma place. J. C. ſeul la gouvernera, & votre charité. Pour moi j'ai honte que l'on diſe que j'en ſuis: je n'en ſuis pas digne: je ſuis le dernier d'entr'eux, & un avorton. Mais par la miſericorde de Dieu je ſuis quelque choſe, ſi je puis arriver à lui. Mon eſprit vous ſaluë; & la charité des égliſes qui m'ont receu au nom de J. C. non comme un paſſant. Car celles qui ne ſont pas venuës me voir en effet, ont fourni aux frais, chaque ville pour ſa part. Je vous écris ceci de Smyrne, par des Epheſiens nos bienheureux freres. Le cher frere Crocus eſt auprés de moi avec pluſieurs autres. Quant à ceux qui ſont allez devant moi de Syrie à Rome, pour la gloire de Dieu, je croi que vous les connoiſſez. Vous leur ferez ſavoir que je ſuis proche. Car ils ſont tous dignes de Dieu & de vous. Vous devez les ſoulager en toutes choſes. Je vous ay écrit ceci le neuviéme des Calendes de Septembre, c'eſt à dire le vingt-quatriéme d'Août. Je vous ſalüe, vous ſouhaitant juſques à la fin la patience de J.C.

Ainsi finit l'épître aux Romains, la plus fameuse de toutes celles de S. Ignace.

IX. Epître aux Philadelphiens.

De Smyrne il fut conduit à Troade, où l'évêque de Philadelphie en Asie le vint trouver. Il écrivit delà à cette église, à celle de Smyrne, & à S. Polycarpe dans l'épître aux Philadelphiens. Dés la salutation il recommande l'union avec l'évêque, les prêtres & les diacres, puis il ajoûte. J'ai connu que votre évêque a receu le ministere public, non de lui-même, ni par les hommes, ni avec vaine gloire : mais dans la charité de Dieu le Pere & du Seigneur J. C. J'ai été surpris de sa douceur. Son silence est plus puissant, que les vains discours des autres. Car il est reglé par les commandemens de Dieu, comme une lire par ses cordes. C'est pourquoi je le felicite de sa volonté attachée à Dieu, vertueuse & parfaite : de son immobilité, de son éloignement de la colere, par la douceur du Dieu vivant. S. Ignace les exhorte ensuite à fuir les divisions & les mauvaises doctrines, & ajoûte : Ce n'est pas que j'aye trouvé de la division entre vous : mais quelque distinction. Car tous ceux qui sont à Dieu, & à J. C. sont avec l'évêque : & tous ceux qui se repentiront & viendront à l'unité de l'église, seront aussi à Dieu, pour vivre selon J. C. Ne vous trompez pas, mes freres. Si quelqu'un suit l'auteur d'un schisme, il n'aura point de part au royaume de Dieu : si quelqu'un suit une doctrine étrangere, il ne s'accorde point avec la passion de J. C. Prenez donc

n. 3.

donc garde d'user d'une seule eucharistie, car il n'y a qu'une chair de N. S. J. C. & un calice en l'union de son sang: un seul autel, comme un seul évêque, avec les prêtres & les diacres mes confreres : afin que tout ce que vous faites, vous le fassiez selon Dieu. Il recommande de s'attacher aux prophetes, aussi-bien qu'aux apôtres; puis il ajoûte :

Si quelqu'un vous explique le judaïsme, ne l'écoutez pas. Il vaut mieux recevoir le christianisme de la bouche d'un circoncis, que le judaïsme de la bouche d'un incirconcis : mais l'un & l'autre, s'ils ne parlent de J. C. je les regarde comme des colomnes & des sépulchres qui portent seulement des noms d'hommes en écrit. Il dit encore : Je rends graces à mon Dieu, de ce que j'ai la conscience nette à votre égard : & qu'aucun ne peut se vanter, ni en secret, ni en public, que j'aye été à charge à personne, ni peu, ni beaucoup. Et tous ceux à qui j'ai parlé, je prie Dieu qu'il ne leur soit point reproché. Car encore que quelques-uns ayent voulu me tromper selon la chair, on ne trompe point l'esprit, qui vient de Dieu. Il sait d'où il vient, & où il va, & il découvre les choses cachées. Je criois étant parmi vous : je disois à haute voix : Attachez-vous à l'évêque, aux prêtres, & aux diacres. Ils me soupçonnoient de le dire, parce que je prévoyois la division de quelques-uns. Mais celui pour qui je suis lié m'est témoin, que je ne l'ai

n. 6.

n. 7.

Jo. III. 8.

point connu par les hommes. C'est l'esprit qui l'a declaré en disant : Ne faites rien sans l'évêque.
Const. Apost. II. 27. Gardez votre chair comme le temple de Dieu. Aimez l'union, fuyez les divisions. Soyez imitateurs de J. C. comme lui de son Pere.

n. 10. Il releve ensuite la dignité de J.C. & la necessité de sa médiation, & ajoûte : Puisque par vos prieres, & par les entrailles de votre charité, j'ai apris que l'église d'Antioche de Syrie est en paix : vous devez, comme église de Dieu, choisir un diacre pour y aller en ambassade de la part de Dieu, se réjoüir avec eux de leur union. Ces paroles montrent, que ce qui avoit troublé la paix de l'église d'Antioche, étoit quelque division au dedans entre les fideles, plûtôt que la persecution exterieure des payens. S. Ignace ajoûte : Heureux en J. C. celui qui sera honoré d'une telle charge. Vous en aurez aussi la gloire. Si vous le voulez faire pour le nom de Dieu, il ne vous sera pas impossible ; comme les églises les plus voisines ont envoyé des évêques, d'autres des prêtres, d'autres des diacres.

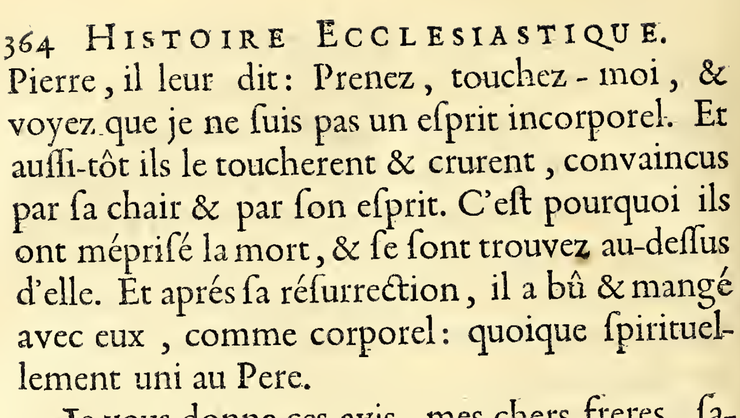
Quant à Philon le diacre de Cilicie, homme d'un mérite reconnu, qui me sert encore à present dans la parole de Dieu, avec Reus & Agathopus homme choisi, qui me suit depuis la Syrie, ayant renoncé à la vie : ils vous rendent témoignage ; & je remercie Dieu pour vous, de ce que vous les avez receus, comme je souhaite que le Seigneur vous reçoive : & que ceux qui les ont mé-

prisez soient délivrez par la grace de J. C. La charité des freres de Troade vous salüe. C'est d'où je vous écris, par Burrus, que les Ephesiens & les Smyrniens ont envoyé avec moi, pour me faire honneur. Que J.C. en qui ils esperent, les honore selon la chair, l'ame, la foi, la charité, la concorde. Je vous salüe en J.C.notre commune esperance.

X. Epître aux Smyrniens.

Dans l'épître aux Smyrniens, S. Ignace travaille principalement à les fortifier dans la foi de l'incarnation, contre les heretiques Docites ou Phantastiques. J'ai remarqué, dit-il, que vous êtes parfaits par une foi inébranlable, comme cloüez à la croix du Seigneur J. C. en chair & en esprit, & affermis en la charité par son sang: pleinement persuadez, qu'il est veritablement de la race de David selon la chair; fils de Dieu selon la volonté & la puissance de Dieu : véritablement né d'une vierge : baptisé par Jean, pour accomplir toute justice : veritablement crucifié pour nous en sa chair, sous Ponce Pilate & Herode le Tétrarque. Et un peu aprés : Il a souffert veritablement comme il s'est veritablement réssuscité luimême : non, comme disent quelques incredules, qu'il n'a souffert qu'en apparence. Ils ne sont euxmêmes qu'en apparence: & il leur arrivera suivant leurs opinions, puisqu'ils sont phantastiques & démoniaques. Pour moi, je sai qu'il a eu sa chair même aprés la resurrection, & je crois qu'il l'a encore. Et quand il vint à ceux qui étoient avec

Matth. III. 15.

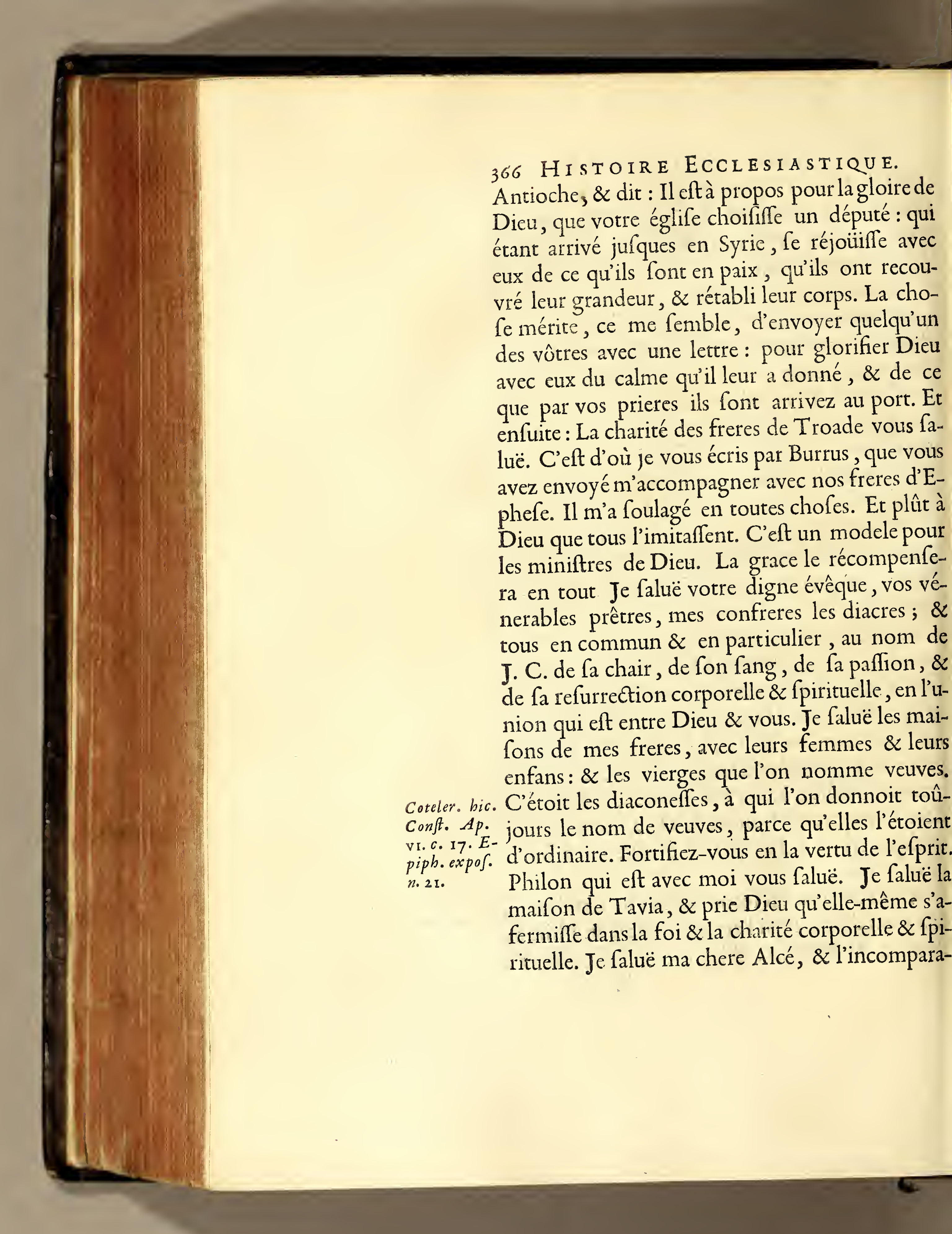

Pierre, il leur dit: Prenez, touchez-moi, & voyez que je ne ſuis pas un eſprit incorporel. Et auſſi-tôt ils le toucherent & crurent, convaincus par ſa chair & par ſon eſprit. C'eſt pourquoi ils ont mépriſé la mort, & ſe ſont trouvez au-deſſus d'elle. Et aprés ſa réſurrection, il a bû & mangé avec eux, comme corporel: quoique ſpirituellement uni au Pere.

Je vous donne ces avis, mes chers freres, ſachant que vous êtes dans ces ſentimens: afin que vous puiſſiez vous garder de ces bêtes à figure humaine: que vous devez non ſeulement ne pas recevoir, mais, s'il ſe peut, ne pas rencontrer: & vous contenter ſeulement de prier pour eux, afin qu'ils ſe convertiſſent, s'il eſt poſſible. Car il eſt bien difficile: mais il eſt au pouvoir de J. C. notre veritable vie. Car ſi J.C. n'a fait tout cela qu'en apparence: je ne ſuis donc auſſi lié que par imagination. Et pourquoi me ſuis-je livré moi-même à la mort, au feu, au glaive, aux bêtes? Mais prés du glaive, on eſt prés de Dieu: entre les
n. 7. bêtes on eſt avec Dieu. Et enſuite: Que me ſert qu'on me loüe, ſi on blaſphéme contre mon Seigneur, en ne confeſſant pas qu'il porte une chair: Celui qui parle ainſi, le renie entierement & ne porte qu'un cadavre. Je n'ai pas jugé à propos d'écrire ici les noms de ces incredules. Dieu me garde même d'en faire mention, juſques à ce qu'ils ſe convertiſſent. Il ajoûte un peu aprés: Remarquez comme ils ſont contraires à la vo-

lonté de Dieu. Ils n'ont point de charité: ils n'ont ſoin ni de la veuve, ni de l'orphelin, ni de l'affligé, ni de celui qui eſt en priſon, ou qui en eſt dehors, ni de celui qui a faim, ou qui a ſoif. Ils s'abſtiennent de l'euchariſtie & de la priere,parce qu'ils ne confeſſent pas que l'euchariſtie ſoit la chair de notre Sauveur J. C. celle qui a ſouffert pour nos pechez, celle que par ſa bonté le Pere a reſſuſcitée. Il faut donc s'éloigner d'eux, & ne leur parler, ni en particulier, ni en public. Et un peu aprés :

Fuyez les diviſions comme la ſource des maux : *n. 8.*
ſuivez tous l'évêque comme J. C. ſuit ſon Pere, & les prêtres comme les apôtres. Reſpectez les diacres comme établis par le commandement de Dieu. Que perſonne ne faſſe rien de ce qui regarde l'égliſe ſans l'évêque. Que l'on compte pour euchariſtie légitime, celle que fait l'évêque, ou celui qu'il a commis. Où l'évêque paroît, là ſoit la multitude : comme, où eſt J. C. là eſt l'égliſe catholique. Il n'eſt permis, ſans l'évêque, ni de baptiſer, ni de faire l'agape. Ce qu'il approuve eſt agréable à Dieu, afin que tout ſoit légitime & ſolide. Et un peu aprés : Celui qui honore l'évêque, eſt honoré de Dieu ; celui qui fait quelque choſe à l'inſçu de l'évêque, ſert le démon.

Il les remercie du ſecours qu'ils lui ont donné, & à trois de ceux qui l'accompagnoient, Philon, *n. 10.*
Reus & Agathopus : il les exhorte d'envoyer à



Antioche, & dit : Il eſt à propos pour la gloire de Dieu, que votre égliſe choiſiſſe un député : qui étant arrivé juſques en Syrie, ſe réjoüiſſe avec eux de ce qu'ils ſont en paix, qu'ils ont recouvré leur grandeur, & rétabli leur corps. La choſe mérite, ce me ſemble, d'envoyer quelqu'un des vôtres avec une lettre : pour glorifier Dieu avec eux du calme qu'il leur a donné, & de ce que par vos prieres ils ſont arrivez au port. Et enſuite : La charité des freres de Troade vous ſaluë. C'eſt d'où je vous écris par Burrus, que vous avez envoyé m'accompagner avec nos freres d'Epheſe. Il m'a ſoulagé en toutes choſes. Et plût à Dieu que tous l'imitaſſent. C'eſt un modele pour les miniſtres de Dieu. La grace le récompenſera en tout. Je ſaluë votre digne évêque, vos vénerables prêtres, mes confreres les diacres ; & tous en commun & en particulier, au nom de J. C. de ſa chair, de ſon ſang, de ſa paſſion, & de ſa reſurrection corporelle & ſpirituelle, en l'union qui eſt entre Dieu & vous. Je ſaluë les maiſons de mes freres, avec leurs femmes & leurs enfans : & les vierges que l'on nomme veuves. C'étoit les diaconeſſes, à qui l'on donnoit toûjours le nom de veuves, parce qu'elles l'étoient d'ordinaire. Fortifiez-vous en la vertu de l'eſprit. Philon qui eſt avec moi vous ſaluë. Je ſaluë la maiſon de Tavia, & prie Dieu qu'elle-même s'affermiſſe dans la foi & la charité corporelle & ſpirituelle. Je ſaluë ma chere Alcé, & l'incompara-

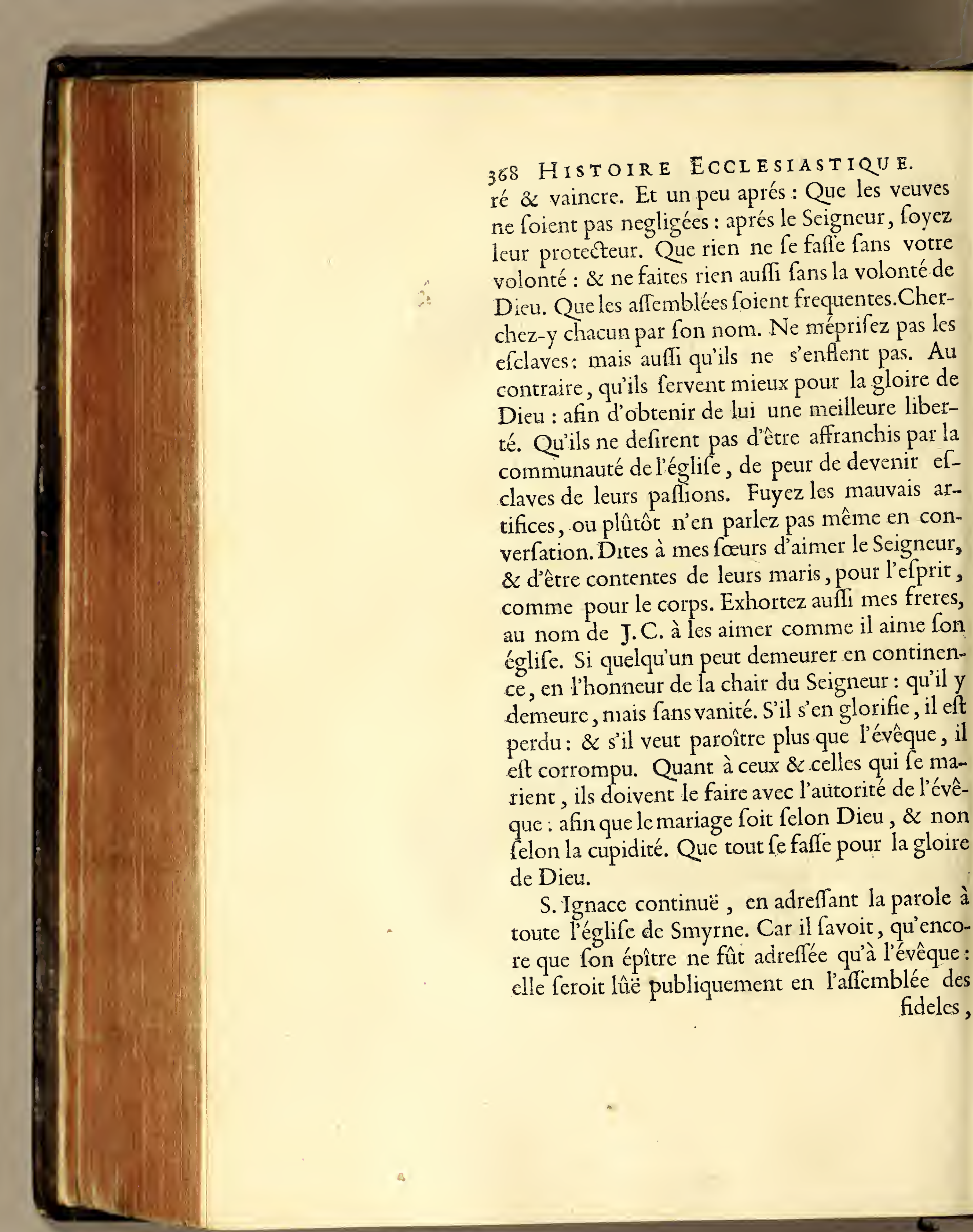
Coteler. hic. Conſt. Ap. VI. c. 17. Epiph. expoſ. n. 21.

ble Daphnus, & Eutecnus, & tous en particulier. Dieu vous conserve en sa grace. Ainsi finit l'épître aux Smyrniens.

S. Ignace vouloit écrire aux autres églises d'Asie: mais tout d'un coup on le fit embarquer pour passer à Naples de Macedoine. Il se contenta d'écrire à S. Polycarpe évêque de Smyrne, & le pria de leur écrire. En cette épître il donne à S. Polycarpe des avis semblables à ceux que S. Paul donnoit à S. Timothée. Remplissez, dit-il, votre charge avec une grande application de corps & d'esprit. Ayez soin de l'union, rien n'est meilleur. Supportez tous les autres, comme le Seigneur vous supporte. Souffrez de tous avec charité, comme vous faites. Appliquez-vous sans cesse à la priere. Demandez la sagesse encore plus abondante que vous n'avez. Veillez, puisque vous possedez l'esprit qui ne dort point. Parlez à chacun en particulier, selon le secours que Dieu vous donne. Portez les maladies de tous, comme un parfait atlete. Où le travail est plus grand, le profit l'est aussi. Si vous aimez les bons disciples, on ne vous en a pas d'obligation. Appliquez-vous plûtôt à soumettre par la douceur, les plus corrompus. Toute playe ne se guérit pas par la même emplâtre. Appaisez les inflammations en arrosant.

XI. Epître à S. Polycarpe. *Ad Polyc. n. 8. n. 3.*

Il dit ensuite: Ne vous laissez pas étonner par ceux qui paroissent dignes de foi, & enseignent des erreurs. Demeurez ferme comme une enclume frapée. Il est d'un grand atlete d'être déchi- *n. 3.*



ré & vaincre. Et un peu aprés : Que les veuves ne ſoient pas negligées : aprés le Seigneur, ſoyez leur protecteur. Que rien ne ſe faſſe ſans votre volonté : & ne faites rien auſſi ſans la volonté de Dieu. Que les aſſemblées ſoient frequentes. Cherchez-y chacun par ſon nom. Ne mépriſez pas les eſclaves : mais auſſi qu'ils ne s'enflent pas. Au contraire, qu'ils ſervent mieux pour la gloire de Dieu : afin d'obtenir de lui une meilleure liberté. Qu'ils ne deſirent pas d'être affranchis par la communauté de l'égliſe, de peur de devenir eſclaves de leurs paſſions. Fuyez les mauvais artifices, ou plûtôt n'en parlez pas même en converſation. Dites à mes ſœurs d'aimer le Seigneur, & d'être contentes de leurs maris, pour l'eſprit, comme pour le corps. Exhortez auſſi mes freres, au nom de J. C. à les aimer comme il aime ſon égliſe. Si quelqu'un peut demeurer en continence, en l'honneur de la chair du Seigneur : qu'il y demeure, mais ſans vanité. S'il s'en glorifie, il eſt perdu : & s'il veut paroître plus que l'évêque, il eſt corrompu. Quant à ceux & celles qui ſe marient, ils doivent le faire avec l'autorité de l'évêque : afin que le mariage ſoit ſelon Dieu, & non ſelon la cupidité. Que tout ſe faſſe pour la gloire de Dieu.

S. Ignace continuë, en adreſſant la parole à toute l'égliſe de Smyrne. Car il ſavoit, qu'encore que ſon épître ne fût adreſſée qu'à l'évêque : elle ſeroit lûë publiquement en l'aſſemblée des fideles,

fideles, ſuivant la coûtume. Il dit donc : Ecoutez l'évêque, afin que Dieu vous écoute. Je donnerois ma vie, pour ceux qui ſont ſoumis à l'évêque, aux prêtres, aux diacres : puiſe-je avoir avec eux mon partage en Dieu. Que tout ſoit commun entre vous : les travaux, les combats, les courſes, les ſouffrances, le ſommeil, la veille. Il revient à S. Polycarpe, à l'occaſion de la paix rétablie dans l'égliſe d'Antioche, & dit : Il faut, bienheureux Polycarpe, aſſembler un concile, & choiſir quelqu'un qui vous ſoit tres-cher, que l'on puiſſe nommer le courier de Dieu : afin qu'il ait l'honneur d'aller en Syrie, & de faire paroître la ferveur de votre charité. Un chrétien n'eſt pas à lui : il eſt à Dieu. Il ajoûte un peu aprés :

Puiſque je n'ay pû écrire à toutes les égliſes ; parce qu'il a fallu m'embarquer ſubitement pour paſſer de Troade à Naples, comme Dieu l'ordonne : vous écrirez aux égliſes qui ſont au-delà, comme inſtruit de la volonté de Dieu, afin qu'ils faſſent auſſi la même choſe. Ceux qui pourront, y envoyeront par terre ; les autres écriront, & chargeront de leurs lettres ceux que vous envoyerez : afin que vous receviez de cette œuvre immortelle la gloire que vous meritez. Je ſaluë tous les fideles en particulier : & la femme d'Epitrope, avec toute ſa maiſon & ſes enfans. Je ſaluë mon cher Attale. Je ſaluë celui qui aura l'honneur de faire le voyage de Syrie. La grace ſera toûjours avec lui, & avec Polycarpe, qui l'en-

voye. Je souhaite que vous vous portiez toûjours bien en J.C. notre Dieu, & que par lui vous demeuriez en l'unité & la conduite de Dieu. Je saluë ma chere Alcé. Que le Seigneur vous conserve. Ainsi finit l'épître à S. Polycarpe. Et voilà les sept épîtres de S. Ignace, connuës de toute l'antiquité : aux Ephesiens, aux Magnésiens, aux Traliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens, & à S. Polycarpe. On les lisoit publiquement depuis dans les églises d'Asie.

Eus. III. *hist.* *c.* 36. *Hier.* *script. Ign.*

XII. Martyre de S. Ignace. *Act. S. Ign.* *n.* 4.

S. Ignace ayant passé par mer de Troade à Naples, vint à Philippi, & traversa par terre toute la Macedoine, jusques à Epidamne, autrement Duras, ville maritime sur la mer Adriatique. Là il s'embarqua, & passa dans la mer de Toscane. Etant à la veuë de Pouzole, il vouloit y descendre, suivant les traces de S. Paul : mais le vent contraire l'en empêcha. Il fallut se contenter d'estimer heureux les freres qui y étoient. Le vent leur fut favorable ensuite un jour & une nuit, & ils arriverent à Porto, à l'embouchure du Tibre. Les compagnons de S. Ignace gémissoient de ce qu'il alloit être separé d'eux ; lui, croyoit ne pouvoir assez-tôt quitter le monde, pour aller à Dieu. De Porto ils vinrent à Rome, & le bruit s'étant répandu de l'arrivée du saint martyr : les freres vinrent au devant, pleins de crainte & de joye. Ils se réjoüissoient de l'honneur d'avoir S. Ignace avec eux;mais ils savoient qu'on le menoit à la mort. Il imposa silence à quelques-uns, que

Act. XXVIII. 13.

leur ferveur emportoit, & leur faiſoit dire, qu'il falloit appaiſer le peuple infidele, afin qu'il ne demandât pas la perte de cet homme juſte. Il les connut d'abord par l'eſprit; les ſalüa tous, les pria d'avoir pour lui une vraye charité, & de ne lui pas envier le bonheur d'aller au Seigneur: leur en diſant encore plus que dans ſa lettre aux Romains. Il ſe mit à genoux avec tous les freres, & pria le fils de Dieu pour les égliſes, pour la ceſſation de la perſecution, pour la charité mutuelle des freres, puis il fut mené en hâte à l'amphithéatre, & auſſi-tôt expoſé aux bêtes: pour ſervir à la ſolemnité prophane, que les Romains nommoient *Sigillaria*, & qu'ils celebroient le treiziéme des Calendes de Janvier, c'eſt-à-dire le vingtiéme jour de Decembre. Le peuple étoit venu en foule au ſpectacle: & les bêtes furent ſi cruelles, que le martyr fut auſſi-tôt dévoré. Il ne reſta de ſon corps que les plus gros os; & ſuivant ſon deſir, perſonne ne fut embaraſſé de recueillir ſes reliques. Le peu qui reſtoit fut enveloppé dans un linge, & reporté à Antioche comme un treſor ineſtimable: & ce fut une grande conſolation pour les fidéles de tous les lieux où paſſerent ces précieuſes reliques. Elles furent miſes dans une châſſe, & enſevelies dans le cimetiere qui étoit prés de la porte de Daphné. Ceux qui ont écrit l'hiſtoire du martyre de S. Ignace, la terminent ainſi. Ceci ſe paſſa le treiziéme des Calendes de Janvier, ſous les conſuls Sura & Senecion, pour

Chryſ. p. 504. to. 5. edit. Ox.

Hier. ſcript. Ign.

An. 107.

la ſeconde fois ; c'eſt l'an cent ſept de J.C. Nous en fûmes nous-mêmes ſpectateurs avec larmes ; & dans la maiſon nous veillâmes toute la nuit, & avec beaucoup de genuflexions & de prieres, nous demandions à Dieu de nous fortifier en notre foibleſſe, nous faiſant connoître ce qui s'étoit paſſé. Nous nous endormîmes un peu : & quelques-uns virent Ignace comme preſent tout d'un coup & nous embraſſant : les autres, comme priant pour nous ; & au ſortir d'un grand travail, ſe preſentant au Seigneur, avec une grande confiance & une gloire inéfable. Cette veuë nous a remplis de joye : ainſi glorifiant Dieu, & loüant le Saint, nous vous avons declaré le jour & l'année de ſon martyre : afin que nous aſſemblant en ce même temps, nous ayons part à ce genereux atlete, glorifiant en ſa ſainte mémoire N.S. J.C.

XIII. Epître de S. Polycarpe. *Edit. Coteler.*

Cependant S. Polycarpe ne ſachant pas encore ce qui étoit arrivé à S. Ignace depuis ſon départ, écrivit aux Philippiens pour en apprendre des nouvelles : en répondant à une lettre qu'ils lui avoient écrite. Nous avons encore celle de S. Polycarpe, connuë & reverée de toute l'antiquité. Elle commence ainſi : Polycarpe, & les prêtres qui ſont avec lui, à l'égliſe de Dieu qui eſt à Philippi : que la miſericorde & la paix ſe multiplie ſur vous, de la part de Dieu tout-puiſſant & du Seigneur J. C. notre Sauveur. J'ai pris grande part à la joye que vous avez euë en N. S. de recevoir les modeles de la vraye chari-

té, & d'avoir conduit, comme il vous convenoit, ceux qui étoient chargez de chaînes ſacrées, qui ſont les diadémes des vrais élûs de Dieu : & de ce que votre foi ſolide & publiée dés les premiers temps, demeure juſques à preſent, & fructifie pour N. S. Il parle de la reception qu'ils avoient faite à S. Ignace, & aux compagnons de ſon voyage.

Il leur donne enſuite pluſieurs inſtructions utiles; & deſcendant au particulier, il veut que les n. 4. femmes ayent un amour ſincere pour leurs maris, & une charité égale pour tous les autres, dans une pureté parfaite : & qu'elles inſtruiſent leurs enfans dans la crainte de Dieu. Que les veuves, il faut entendre principalement les diaconeſſes, ſoient moderées dans ce qui regarde la foi : c'eſt à dire qu'elles ne veüillent pas en ſavoir trop. Qu'elles prient ſans ceſſe pour tous : entierement éloignées de la calomnie, de la médiſance, de l'avarice, & de tout mal : ſachant qu'elles ſont les autels de Dieu : qu'il voit tout ce qui eſt en nous, & que rien ne lui eſt caché, juſques aux penſées les plus ſecrettes du cœur. De même les diacres n. 5. doivent être ſans reproche, comme miniſtres de Dieu, & de J. C. & non des hommes. Ni calomniateurs, ni doubles en leurs paroles, ni avares : mais retenus en toutes choſes. Compatiſſans, ſoigneux, marchant ſelon la verité de Dieu. Que le premier ſoin des jeunes gens ſoit de conſerver la pureté, & de tenir en bride leurs deſirs. Qu'ils

ſoient ſoumis aux prêtres & aux diacres, comme à Dieu, & à J. C. que les vierges conſervent ſans tache la pureté de leur conſcience. Que les prêtres ſoient tendres & compatiſſans envers tous : qu'ils ramenent les égarez, qu'ils viſitent les malades, & ne négligent pas la veuve, l'orfelin & le pauvre. Qu'ils s'éloignent entierement de la colere, de la préocupation, & de l'injuſtice dans les jugemens de l'avarice. Qu'ils ne croyent pas legerement le mal, & ne ſoient pas trop ſeveres; ſachant que nous ſommes tous pecheurs.

Il recommande de s'éloigner des ſcandaleux & des faux freres, qui ſe couvrent fauſſement du nom du Seigneur, & ſéduiſent les eſprits legers. Quiconque ne confeſſe pas que J. C. eſt venu dans la chair, eſt un antechriſt. Et celui qui ne
I. Jo. IV. 3. confeſſe pas la verité de la croix, eſt du démon ; & celui qui détourne la parole de Dieu ſuivant ſes déſirs, & dit qu'il n'y a ni réſurrection, ni jugement, eſt le fils aîné de ſatan. Quittons donc les vains diſcours & les fauſſes doctrines de pluſieurs, pour nous en tenir à ce qui nous a été enſeigné du commencement : appliquons-nous à veiller, à prier, à jeûner. Il dit enſuite : Je vous
n. 9. exhorte donc tous d'obéïr à la parole de Juſtice, & de vous exercer en tout à la patience, dont vous avez veû des exemples de vos yeux : non-ſeulement dans les bienheureux Ignace, Zozime & Rufe, mais dans les autres d'entre vous : dans Paul lui-même, & dans le reſte des apôtres,

Etant persuadez que tous ces grands hommes n'ont pas couru en vain, & qu'ils sont arrivez au lieu qui leur étoit deû aprés le Seigneur, avec lequel ils ont souffert. On croit que Zosime & Ruse étoient des premiers qui avoient fondé l'église de Philippi. S. Polycarpe leur joint S. Ignace comme déja mort : jugeant bien qu'il devoit avoir souffert le martyre, quoiqu'il n'en eût pas encore des nouvelles particulieres.

Martyrol. 18. Decemb.

S. Polycarpe parle ensuite d'un certain Valens qui avoit été prêtre à Philippi : & qui s'étoit rendu indigne de son rang. Je suis fort affligé, dit-il, pour lui, & pour sa femme : & je prie Dieu de leur donner une veritable penitence. Ne les regardez pas comme des ennemis, mais comme des membres malades ; rapellez-les afin de sauver tout votre corps. Je m'assure que vous êtes bien exercez dans les saintes lettres, & que rien ne vous est caché. Et ensuite : Priez pour tous les Saints. Priez aussi pour les rois, les princes, & les puissances, & pour ceux qui vous persécutent & vous haïssent, & pour les ennemis de la croix ; afin que le fruit de votre foi soit manifeste à tout le monde.

n. 11. *n. 12.*

Vous m'avez écrit vous & Ignace, que si quelqu'un va en Syrie, il porte aussi vos lettres : ce que je ferai si je trouve le temps propre, soit moi, soit celui que j'envoyerai, comme député pour vous & pour nous. Je vous envoye, comme vous l'avez mandé, les lettres qu'ignace nous a écri- *n. 13.*

tes, & toutes les autres que nous avions : elles ſont enſuite de celle-ci. Vous en pourrez tirer une grande utilité, car elles ſont pleines de foi, de patience,& de toute ſorte d'édification. Faites-nous ſavoir auſſi ce que vous ſavez de plus certain touchant Ignace, & ceux qui ſont avec lui. Je vous écris ceci par Creſcent, que je vous ay déja recommandé, & que je vous recommande encore. Car il a vêcu avec nous ſans reproche, & avec vous auſſi, comme je croi. Je vous recommande encore ſa ſœur, quand elle viendra chez vous. Que le Seigneur vous conſerve dans ſa grace, avec tous les vôtres. Amen. Cette épître de S. Polycarpe ſe liſoit encore publiquement trois cens ans aprés dans les égliſes d'Aſie.

Hier. ſcript.

XIV. Succeſſions d'évêques.

Euſ. Chron. an. 107. *Id.* IV. *hiſt. c.* 1.

An. 107.

Euſ. Chr. an. 108.

Le ſucceſſeur de S. Ignace dans le ſiége d'Antioche, fut Heron diacre de la même égliſe, qui la gouverna vingt ans. Cerdon évêque d'Alexandrie mourut la même année cent ſept, aprés avoir tenu le ſiege onze ans. Son ſucceſſeur fut Primus, qui gouverna dix ans. On croit que le pape Evariſte mourut l'année ſuivante cent huit : & il eſt certain qu'Alexandre lui ſucceda,puis Sixte, puis Téleſphore, qui ſouffrit glorieuſement le martyre, & dont quelques-uns mettent le commencement l'an cent onze. Car leurs temps ſont incertains. A Jeruſalem l'évêque Juſte mourut l'an cent onze. Son ſucceſſeur fut Zachée, puis Tobie, puis Benjamin, puis Jean, puis Matthias, puis un ſecond Benjamin, autrement nommé Philippe.

Euſ. Chr. an. 112. *Id.* IV. *hiſt. c.* 5.

An. 111.

Philippe. Ces six évêques ne durerent que treize ans, tant cette église fut persecutée ; & on ne sait point combien a duré chacun d'eux, non plus que ceux de Rome. On rapporte au même temps de Trajan la mort de S. Onésime évêque d'Ephese, disciple de S. Paul. On dit qu'il fut mené à Rome chargé de chaînes, & qu'il y fut lapidé. On l'y ensevelit d'abord, mais ensuite ses reliques furent reportées à Ephese.

Ado. festiv. Apost. Martyrol. 16. Febr.

XV. Papias. *Eus. III. hist. c. ult.*

En ce même temps vivoit Papias évêque d'Hierapolis en Phrygie, homme tres-savant en toutes matieres & tres-instruit de l'Ecriture. Il étoit disciple de Jean le prêtre d'Ephese, & ami de S. Polycarpe. Il n'avoit pas veû les apôtres ; mais leurs disciples, & quelques-uns des disciples du Seigneur ; & il avoit été tres-soigneux de retenir leurs traditions. Je n'aimois pas, disoit-il, comme la plûpart, ceux qui disoient beaucoup de choses, mais ceux qui enseignoient la verité : ni ceux qui rapportoient des préceptes étrangers, mais ceux qui raportoient les préceptes que le Seigneur nous a confiez, & qui procédent de la verité même. Que s'il venoit quelqu'un qui eût suivi les anciens, je l'interrogeois de leurs discours. Que disoit André, où Pierre, où Philippe, où Thomas, où Jacques, où Jean, où Mathieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur : & ce que disoient Aristion, ou le prêtre Jean l'ancien disciple du Seigneur. Car il me sembloit, que ce que je voyois dans les livres ne me profitoit pas tant, que ce

que j'apprenois de vive voix. Ce sont les paroles de Papias : où il faut remarquer comme il distingue le prêtre Jean, de l'apôtre.

Papias avoit écrit cinq livres de l'exposition des discours du Seigneur. Il y avoit mêlé quelques paraboles étrangeres & quelques discours fabuleux ; entr'autres il enseignoit, qu'aprés la résurrection des morts J.C. régneroit corporellement sur la terre pendant mille ans. Ce qui venoit de quelques traditions qu'il avoit mal entenduës, ayant pris au pied de la lettre des expressions figurées. Car il avoit l'esprit fort petit, comme ses écrits le témoignoient. Cependant son antiquité & son amour pour la tradition, lui avoient acquis une telle autorité, que de grands hommes l'ont suivi dans cette erreur des Millenaires : & l'église ne laisse pas de le compter au nombre des Saints.

Martyrol. 22. Febr. Hie. ep. 28. ad Lucin.

XVI. Guerre des Juifs. An. 115.

La dix-huitiéme année de Trajan, cent quinze de J. C. les Juifs comme transportez d'un esprit séditieux, se révolterent dans Alexandrie, dans toute l'Egypte & la Cyrénaïque, sous la conduite d'un nommé André ou Andrias : & commencerent à faire main-basse sur les Romains & sur les Grecs. Non contens de les tuer, ils mangeoient leur chair, se ceignoient de leurs intestins, se frotoient de leur sang, & se revêtoient de leurs peaux. Ils en scierent plusieurs par le milieu, depuis la tête : ils en donnerent d'autres aux bêtes, & en forcerent quelques-uns à se battre l'un con-

Epit. Dion. Traj. p. 254. F. Eus. IV. c. 2.

tre l'autre. Ils firent ainſi perir plus de deux cens vingt mille perſonnes. Dans l'iſle de Chypre ils en tuerent environ deux cens quarante mille, ſous la conduite d'Artémion. Ce qui attira une loi, par laquelle il fut défendu à aucun Juif d'aborder en Chypre, ſous peine de la vie. En ſorte que ceux mêmes qui y alloient innocemment, ſans ſavoir la loi, ou qui y étoient jettez par la tempête, étoient punis de mort.

L'année ſuivante dix-neuviéme de Trajan, cent ſeize de J. C. ſous le gouvernement de Loup préfet d'Egypte, il ſe donna un combat où les Juifs eurent de l'avantage. Ce qui obligea les gentils à ſe retirer promtement à Aléxandrie, où ils ſe ſaiſirent des Juifs qui y demeuroient, & les firent mourir. Les Juifs de Cyréne privez du ſecours de leurs freres d'Aléxandrie, ſe mirent à piller & à ravager l'Egypte, ſous la conduite de Lucua, qu'ils reconnoiſſoient pour roi. L'empereur envoya contr'eux Marcius Turbo, avec de l'infanterie, de la cavalerie & des vaiſſeaux. La guerre fut aſſez longue, & il y eut pluſieurs combats, où Turbo tailla en pieces une infinité de Juifs, qui étoient venus au ſecours de Lucua, non ſeulement de Cyréne, mais d'Egypte. L'empereur donc craignant que les Juifs de Méſopotamie ne ſe jettaſſent ſur les habitans de ce païs-là; donna ordre à Lucius Quiétus d'en délivrer la province. Il leur livra bataille, & en tua une tres-grande multitude. Pour récompenſe de cette action,

Euſ. ibid. An. 116.

l'empereur le fit gouverneur de Judée. Ainsi les Juifs s'attiroient de jour en jour de nouveaux malheurs : tandis que l'église de J. C. devenoit plus étenduë & plus florissante.

XVII. Mort de Trajan. Adrien empereur. *Epit. Dion.* An. 117.

L'empereur Trajan mourut l'an de J. C. cent dix-sept, aprés avoir regné dix-neuf ans, six mois & quinze jours. Il eut pour successeur Elius Adrien son fils adoptif, fils d'Adrien Afer son cousin germain. L'empereur Adrien fut extrémement curieux & attaché à toutes les superstitions du paganisme. Il fit mourir plusieurs personnes à Rome au commencement de son régne, & on peut croire qu'il y eut des chrétiens de ce nombre.

Epit. Dion.

XVIII. Successions d'évêques. *Euf. Chr.* An. 118. *Euf.* IV. *hist.* c. 5. *Id. Chr. an.* 125. An. 125.

Primus évêque d'Aléxandrie mourut l'an cent dix-huit de J. C. Juste lui succéda, & tint le siege onze ans. Il y en a qui mettent l'an cent vingt-deux le martyre du Pape S. Télesphore : à qui succéda Hygin, puis Pius, puis Anicet. A Jerusalem aprés Philippe, Sénéque fut évêque, l'an cent vingt-cinq. Puis Juste, puis Levi, puis Ephrem, puis José ou Joseph, puis Judas; le quinziéme & le dernier des circoncis. Ces sept évêques ne durerent que douze ans, & on ne sait point les années de chacun en particulier.

XIX. Hérétiques Saturnin. Basilide. *Euf.* IV. *hist.* c. 7.

Du temps de l'empereur Adrien s'éleverent plusieurs hérétiques, dont les principaux furent Saturnin, Basilide & Carpocras disciples de Ménandre, disciple de Simon le magicien. Saturnin étoit d'Antioche, & enseignoit en Syrie. Il disoit, comme Ménandre, qu'il y avoit un seul Pere in-

connu à tous, qui avoit fait les anges, les arcanges, les vertus & les puiſſances : mais que ſept anges avoient fait le monde, & l'homme même. Que le Dieu des Juifs étoit un de ces anges, qui s'étoient révoltez contre le Pere. Pour détruire ce Dieu des Juifs, le Chriſt qui étoit inconnu & incorporel, avoit paru en figure humaine : afin de perdre les méchans hommes, & ſauver les bons. Car il diſoit, que les anges avoient fait des hommes de ces deux ſortes. Il condamnoit le mariage & la géneration, comme étant une invention de ſatan; qu'il diſoit être un ange oppoſé aux auteurs du monde. Pluſieurs de ſes ſectateurs ne mangeoient rien d'animé : & cette apparence d'auſterité impoſoit aux ſimples. Il attribuoit les propheties, partie aux anges auteurs du monde, partie à ſatan, partie au Dieu des Juifs. *Iren. I. 6. 22.*

Baſilide étoit d'Alexandrie, & enſeignoit en Egypte. Il ſe vantoit d'être diſciple de Glaucia interprete de S. Pierre. Il inventa de nouvelles fables, & des myſteres plus relevez, à ce qu'il prétendoit que ceux de Saturnin. Il diſoit que le Pere qui n'a point d'origine, avoit produit *Nous*, c'eſt-à-dire l'intelligence: qui avoit produit *Logos*, c'eſt-à-dire le Verbe : qui avoit produit *Phronéſis*, c'eſt-à-dire la prudence : qui avoit produit *Sophia* & *Dynamis*, la ſageſſe & la puiſſance : qui avoient produit les vertus, les princes & les anges : qui avoient fait le premier ciel. Que ceux-là en avoient produit d'autres, qui avoient fait un ſecond ciel : *Clem. VII. ſtrom.*



d'autres un troiſiéme, puis un quatriéme, & ainſi de ſuite, juſques au nombre de trois cens ſoixante & cinq cieux: d'où venoit, ſelon lui, le nombre des jours de l'année. Le Dieu des Juifs n'étoit que le chef des anges du dernier ordre : qui ayant voulu ſe ſoumettre toutes les nations, avoit excité contre lui tous les autres princes. Alors le Pere, ou ſouverain Dieu avoit envoyé *Nous* ſon premier né, pour délivrer le genre humain de la puiſſance des anges auteurs du monde. Ce *Nous* étoit le Chriſt, qui avoit paru ſur la terre en forme humaine, & avoit été nommé JESUS. Car étant une vertu incorporelle, il prenoit telle figure qu'il
Epiph. hær. 24. n. 3. vouloit: ainſi quand les Juifs le voulurent crucifier, il prit la forme de Simon le Cyrenéen, qui avoit porté ſa croix, & donna ſa forme à Simon : en ſorte que les Juifs crucifierent Simon pour JESUS, qui les regardoit faire, & ſe moquoit d'eux: puis il ſe rendit inviſible, & remonta à ſon Pere, qui l'avoit envoyé.

Delà ils concluoient qu'il ne faloit point adorer ni confeſſer le crucifié, autrement l'on étoit encore ſujet aux puiſſances, qui avoient fait le corps. Ainſi ils évitoient le martyre, mangeoient des viandes offertes aux idoles, & diſſimuloient leur créance ſelon l'occaſion : tenant cette maxime: Connois les autres, & que perſonne ne te connoiſſe. Baſilide faiſoit obſerver à ſes diſciples cinq
Epiph. hær. 24. n. 5. ans de ſilence, comme Pythagore: & recommandoit de tenir ſes myſteres fort ſecrets; traitant tous

les autres hommes de porcs & de chiens : à qui, ſuivant l'évangile, il ne falloit pas expoſer les choſes ſaintes. Il diſoit que l'ame étoit punie en cette vie des pechez qu'elle avoit faits auparavant ; enſeignoit la métempſycoſe, & nioit la réſurrection de la chair, parce que le ſalut n'avoit pas été promis aux corps. Il enſeignoit qu'en chaque homme il y avoit autour de l'ame raiſonnable pluſieurs eſprits, qui excitoient les diférentes paſſions; que loin de les combattre, il falloit leur obéïr; c'eſt-à-dire, s'abandonner à toutes ſortes d'impuretez. Il avoit compoſé un grand nombre de livres, puiſque S. Clement Alexandrin cite le vingt-troiſiéme de ſes explications.

Matth. VII. 6.

Clem. IV. *ſtrom. p.* 506. D.

Clem. II. *ſtrom.*

4. *ſtrom. p.* 506. A.

Il diviſoit le corps humain en trois cens ſoixante & cinq membres, afin d'en attribuer un à chacune des vertus céleſtes ; & faiſoit faire des images chargées de ces noms, principalement du nom *Abraſax*, qu'il attribuoit au ſouverain Dieu: parce que les lettres grecques qui le compoſent font le nombre de trois cens ſoixante & cinq. On trouve encore des pierres gravées de ces noms : avec des figures extravagantes, qui ſervoient, ou à des opérations magiques, ou à des remedes ſuperſtitieux. Baſilide mourut à Aléxandrie, vers l'an cent trente de J. C. Il fut refuté de ſon temps par Caſtor Agrippa, qui dévelopa tous ſes prétendus myſteres.

XX. Carpocras. Gnoſtiques.

Carpocras étoit d'Alexandrie, comme Baſilide, & tenoit à peu prés la même doctrine. Il diſoit

Clem. 3. strom. init.

que J. C. étoit fils de Joseph, né comme les autres hommes; & distingué seulement par sa vertu: que les anges avoient fait le monde, & que pour arriver à Dieu, qui est au-dessus d'eux: il faloit avoir accompli toutes les œuvres du monde, & de la concupiscence, à laquelle il falloit obéïr en tout: disant que c'étoit cet adversaire à qui l'évangile ordonne de ceder, tandis que l'on est avec lui dans la joye. Que l'ame qui résistoit à sa concupiscence en étoit punie, en passant aprés la mort dans un autre corps, & ensuite dans un autre, jusques à ce qu'elle eût tout accompli. Qu'ainsi le plus sur étoit de s'aquiter de cette dette au plûtôt: en acomplissant dans ce corps où l'on se trouve, toutes les œuvres de la chair. Car ils tenoient qu'il n'y avoit point d'action bonne ou mauvaise de soi: mais seulement par l'opinion des hommes. De ce principe suivoit, que toutes les impudicitez étoient, non-seulement permises, mais commandées. Aussi n'y en avoit-il point que les Gnostiques ne pratiquassent. Car les sectateurs de Carpocras, aussi-bien que ceux de Basilide, se donnoient ce beau nom: qui signifie savans ou illuminez, & que les catholiques appliquoient aux chrétiens les plus parfaits.

Epiph. hær. 27. n. 5. Matth. v. 25.

Epiph. her. 26. n. 5. 4.

Les Gnostiques donc détestoient le jeûne, disant qu'il venoit de l'auteur du monde: ils se nourrissoient de chair, de vin & de viandes délicieuses: se baignoient & se parfumoient le corps jour & nuit. Souvent ils faisoient leurs prieres en-

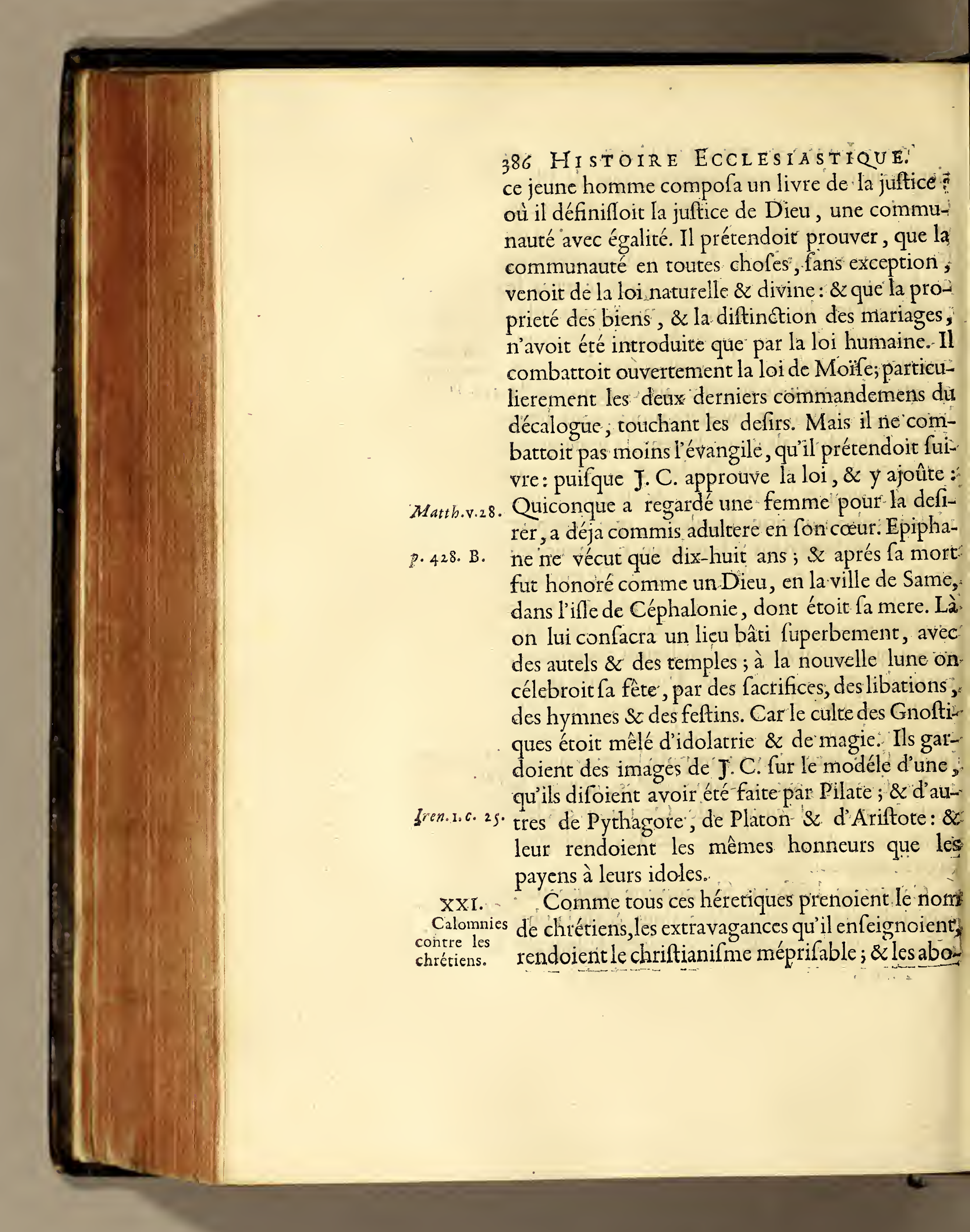
tierement nuds, comme pour marque de liberté. Les femmes étoient communes entr'eux : & quand ils recevoient un étranger, qui étoit de leur secte, d'abord ils lui faisoient bonne chere, quelque pauvres qu'ils fussent : aprés le repas le mari lui offroit lui-même sa femme : & cette infamie se couvroit du beau nom de charité. Ils nommoient aussi leurs assemblées agapes : où l'on dit qu'aprés les excez de bouche, ils éteignoient la lumiere, & suivoient indifferemment tous leurs desirs. Toutefois ils empêchoient la generation autant qu'ils pouvoient. On les accusoit même de faire avorter les femmes ; & de commettre plusieurs abominations sacrileges, que l'on peut voir plus au long dans S. Epiphane, qui avoit veû en Egypte des restes de cette secte. Ce que lui, & les auteurs plus anciens rapportent des Gnostiques paroîtroit incroyable : si on ne savoit jusques à quel point alloit la dissolution des payens, particulierement en Egypte. Une grande partie des philosophes faisoient profession de ne chercher que le plaisir ; & Platon lui-même, estimé le plus sage de tous, avoit proposé la communauté des femmes, avec certaines régles, comme la perfection de la societé civile. Or toutes ces heresies venoient du mélange de la philosophie avec la religion.

Clem. Alex. strom. 3. p. 430. D.

lib. 5. de repub.

Carpocras laissa un fils nommé Epiphane, qu'il instruisit des lettres humaines, & de la philosophie de Platon : sur les principes de laquelle

Clem. Alex. 3. strom. p. 248. B.



ce jeune homme composa un livre de la justice : où il définissoit la justice de Dieu, une communauté avec égalité. Il prétendoit prouver, que la communauté en toutes choses, sans exception, venoit de la loi naturelle & divine : & que la proprieté des biens, & la distinction des mariages, n'avoit été introduite que par la loi humaine. Il combattoit ouvertement la loi de Moïse; particulierement les deux derniers commandemens du décalogue, touchant les desirs. Mais il ne combattoit pas moins l'évangile, qu'il prétendoit suivre : puisque J. C. approuve la loi, & y ajoûte : *Matth.* v. 28. Quiconque a regardé une femme pour la desirer, a déja commis adultere en son cœur. Epiphane ne vécut que dix-huit ans ; & aprés sa mort *p.* 428. B. fut honoré comme un Dieu, en la ville de Same, dans l'isle de Céphalonie, dont étoit sa mere. Là on lui consacra un lieu bâti superbement, avec des autels & des temples ; à la nouvelle lune on célebroit sa fête, par des sacrifices, des libations, des hymnes & des festins. Car le culte des Gnostiques étoit mêlé d'idolatrie & de magie. Ils gardoient des images de J. C. sur le modéle d'une, qu'ils disoient avoir été faite par Pilate ; & d'au- *Iren.* I. *c.* 25. tres de Pythagore, de Platon & d'Aristote : & leur rendoient les mêmes honneurs que les payens à leurs idoles.

XXI. Calomnies contre les chrétiens.

Comme tous ces héretiques prenoient le nom de chrétiens, les extravagances qu'il enseignoient, rendoient le christianisme méprisable ; & les abo-

minations qu'ils commettoient, le rendoient odieux. Car les payens n'examinoient pas aſſez, pour diſtinguer les vrais chrétiens d'avec les faux. Delà vinrent ces calomnies, dont les Juifs furent les principaux auteurs, & qui étoient alors ſi univerſellement receuës. On diſoit, que quand les chrétiens vouloient recevoir quelqu'un dans leur ſocieté, & l'initier à leurs myſteres ; ils lui preſentoient un enfant couvert de farine, en ſorte que penſant couper un pain, il tuoit l'enfant : que tous les aſſiſtans le mettoient en pieces auſſitôt, le mangeoient, & en léchoient le ſang ; & que le nouveau chrétien demeuroit engagé à leur garder le ſecret, par ce crime, dont il ſe trouvoit complice. On diſoit encore, que quand les chrétiens s'aſſembloient à certains jours pour manger enſemble, ils y mangeoient leurs enfans, leurs femmes, leurs meres, leurs ſœurs : en ſorte que l'aſſemblée étoit compoſée de perſonnes de tout ſexe, & de tout âge. Qu'aprés le feſtin, lorſqu'ils étoient échauffez par le vin & par les viandes : quelqu'un jettoit un morceau à un chien attaché au chandelier ; en ſorte qu'étant obligé de ſauter plus loin que la longueur de ſa corde, il renverſoit le chandelier. Qu'alors, à la faveur des tenebres, chacun ſuivoit ſans honte ſa paſſion brutale, ſelon ce que le hazard lui préſentoit. Voilà ce que l'on diſoit des aſſemblées ſecretes des chrétiens : & le peuple infidele en étoit perſuadé.

Euſ. lib. IV. *c. 7. Orig. cont. Celſ. lib. 6. p. 293. Min. Felix. Octav.*

Mais outre ces bruits populaires, il y eut auſſi des

gens de lettres, qui attaquerent la religion chrétiene par des raisonnemens & par des écrits. Celse philosophe épicurien publia un livre du temps de l'empereur Adrien, intitulé: Discours de verité, où il attaquoit le judaïsme & le christianisme. Il combattoit d'abord les Juifs, comme auteurs des chrétiens: & disoit beaucoup de faussetez contre Moïse. Puis il faisoit disputer un Juif contre J. C. & contre l'évangile. Ce même Juif poussoit violemment les Juifs qui s'étoient faits chrétiens, sur ce qu'ils avoient quitté leurs loix & leurs mœurs, & s'étoient laissé tromper, pour changer de nom & de maniere de vivre. Enfin Celse, reprenant son personage de payen, se moquoit de cette dispute, d'entre les Juifs & les chrétiens, la traitant d'impertinente: & prétendant réfuter également les unes & les autres. Il se vantoit faussement d'avoir leû tous les livres des chrétiens, & de connoître parfaitement leur religion. Son ouvrage étoit une satyre continuelle, où il traittoit ses adversaires avec le dernier mépris. Il prenoit aussi prétexte de calomnier l'église, à cause des heresies; & disoit: Aprés que les chrétiens se sont étendus au loin, ils se sont divisez en plusieurs partis; chacun voulant faire le sien; & se combattant les uns les autres; ils n'ont plus rien de commun que le nom, & sont divisez dans tout le reste.

Orig. cont. Cels. lib. 1. 2. 3 6.

Ap. Orig. lib. 3. p. 118.

XXII. Apologies de Quadrat, & d'Aristide.

Aussi les chrétiens commencerent-ils alors à écrire, pour leur défense, quelques discours, que

l'on nommoit en grec apologies. La premiere fut celle de Quadrat. L'empereur Adrien viſitant les provinces de l'empire, vint pour la ſeconde fois à Athénes, la huitiéme année de ſon regne, cent vingt-quatre de J. C. Il y paſſa l'hiver, & ſe fit initier aux myſteres d'Eleuſine. Quadrat en étoit évêque, ayant ſuccedé à Publius; qui avoit ſouffert le martyre, aprés avoir ſuccedé à S. Denis l'Aréopagite. Quadrat étoit diſciple des apôtres; & par ſa foi & ſon zele, il raſſembla cette égliſe, diſperſée par la terreur de la perſecution. Ce fut donc lui qui préſenta à l'empereur Adrien une apologie pour la religion chrétienne: où l'on voyoit des marques de la bonté de ſon eſprit, & de ſa droiture apoſtolique. Pour montrer la diférence des miracles de J. C. d'avec les preſtiges des impoſteurs, il diſoit: Mais pour les œuvres de nôtre Sauveur, elles demeuroient toûjours, car elles étoient vrayes. Les malades guéris, les morts réſuſcitez, n'ont pas ſeulement paru guéris & réſuſcitez: ils ſont demeurez tels. Et non ſeulement pendant que le Sauveur étoit ſur la terre, mais ils ſont demeurez long-temps aprés qu'il s'eſt retiré: en ſorte que quelques-uns d'eux ſont venus juſques à nôtre temps. C'eſt tout ce qui nous reſte de l'apologie de Quadrat: mais il ne reſte rien de celle qu'Ariſtide Athénien comme lui & philoſophe, écrivit un peu aprés.

An. 124. *Euſ. Chr. an. 124. Dion. Cor. ap. Euſ. IV. hiſt. c 23. Hier. ſcript. Id. ep. 84. ad Magn.*

Euſ. Chr. an. 127. Id. IV. hiſt. c. 3.

Euſ. & Hier. ibid.

XXIII. Lettre d'Adrien en fa-

Serenius Granianus proconſul d'Aſie avoit déja repreſenté à l'empereur, que c'étoit une

veur des chrétiens. *Euſ.* IV. *hiſt.* *c.* 8. 9.

grande injuſtice de donner aux cris de la populace le ſang de tant d'innocens ; & de condamner des gens, ſur le ſeul nom d'une ſecte. Adrien touché de ces remontrances, écrivit à pluſieurs gouverneurs de provinces ; & entre les autres à Minutius Fundanus proconſul d'Aſie, en ces termes : J'ai receu la lettre de l'illuſtre Sérenius Granianus, à qui vous avez ſuccedé. Je ne ſuis pas d'avis de laiſſer la choſe ſans examen : afin qu'il n'y ait point de troubles, & que l'on ne donne point occaſion aux calomnies. Si donc les provinciaux veulent ſoutenir leurs plaintes contre les chrétiens, juſques à répondre devant vôtre tribunal : qu'ils prennent cette ſeule voye, non pas celle des plaintes vagues, & des ſeules clameurs. Car il eſt bien plus raiſonnable, que ſi quelqu'un veut accuſer, vous en preniez connoiſſance. Si donc quelqu'un les accuſe, & prouve qu'ils ſont quelque choſe contre les loix ; en ce cas jugez ſelon le mérite de la faute. Mais ſi quelqu'un intente l'accuſation par calomnie, châtiez-le ſelon ſon mérite, & ayez ſoin d'en faire juſtice. Telle fut la lettre d'Adrien : qui toutefois n'éteignit pas entiérement la perſécution ; puiſqu'il reſtoit toûjours aſſez d'autres prétextes pour accuſer les chrétiens.

Id. IV. *hiſt.* § 9.

XXIV. Révolte des Juifs. Barcoqueba. *Dio. in Hadr.* *p.* 162. D.

Les Juifs prirent occaſion des voyages d'Adrien pour ſe révolter encore, tandis qu'il étoit dans des païs éloignez. Il avoit envoyé une colonie à Jeruſalem pour la rétablir ſur ſes ruines, &

l'avoit nommée Elia Capitolina: & avoit bâti un temple de Jupiter à la place du temple de Dieu. Il étoit insupportable aux Juifs de voir la sainte cité pleine de Gentils & d'idolatrie. On leur défendoit même de se circoncire. Ils souffrirent quelque temps par la crainte d'Adrien, quand il se trouva prés d'eux, & cependant ils se préparoient à la guerre. Ils firent entr'autres quantité de cavernes & de conduits souterrains, pour se pouvoir cacher, communiquer, s'assembler secrettement, & s'enfuir quand ils seroient pressez; & ces chemins couverts avoient de distance en distance des ouvertures, pour donner de l'air & du jour. Les Romains mépriserent quelque temps leurs éforts: mais ensuite ils virent toute la province se remuer, & les Juifs, qui étoient répandus dans tous les autres païs, conspirer en même temps, & faire de grands maux aux Romains, en cachette, & à découvert; en sorte que le mouvement des Juifs ébranloit tout l'univers. Rufus gouverneur de Judée, ayant receu des troupes de l'empereur, se servit de cette occasion du desespoir des Juifs, pour les traiter cruellement, il en fit mourir un nombre infini: sans épargner les femmes ni les enfans, & confisqua leurs terres au profit du peuple Romain. En cette révolte le chef des Juifs étoit Barcoqueba. C'étoit un voleur & un scélerat: mais le nom spécieux qu'il avoit pris, lui attiroit un grand nombre de sectateurs. Car ce nom signifie en syriaque Fils de

Spart. in Adr. p. 7. B.

Eus. 4. c. 6.

l'étoile, & il disoit qu'il étoit cette étoile de Jacob prédite par Balaam, qui devoit délivrer les Juifs & soumettre les gentils; c'est-à-dire le Messie. Ce Barcoqueba vouloit obliger les chrétiens à prendre parti avec les Juifs, contre les Romains: & comme ils le refusoient, il les faisoit mourir cruellement dans les tourmens.

Num. XXIV. 17.

Justin. apol. I. *p.* 72. D.

Spart. in Adr. p. 7. B.

An. 129.

Eus. Chron. an. 129.

Adrien ayant été quelque temps à Antioche; irrité contre cette ville, passa de Syrie en Arabie la douziéme année de son régne, cent vingt-neuf de J. C. & la même année Heron évêque d'Antioche, successeur de S. Ignace, souffrit le martyre: aprés avoir gouverné cette église vingt ans, Corneille qui lui succeda fut le quatriéme évêque d'Antioche: & tint ce siege apostolique treize ans.

XXV.
Derniere ruine de Jerusalem.

Epit. Dion. Hadr. p. 163. C.

L'empereur voyant que Tinnius Rufus ne suffisoit pas pour défaire les Juifs; envoya de nouvelles troupes, sous la conduite de Jule Sévere, qu'il fit venir de la grand'Bretagne. Severe n'osa donner bataille, voyant la multitude & le désespoir des ennemis. Il les prit séparément, avec grand nombre de troupes & de chefs: leur coupa les vivres & les enferma, en sorte qu'il les abatit & les ruina, avec plus de temps, mais avec moins de péril: & que tres-peu lui échaperent. Cinquante forteresses considérables, & neuf cens quatre-vingts cinq bourgades les plus renommées, furent détruites. Il y eut cinq cens quatre-vingts mille homme de tuez, dans les combats & les courses,

courſes. Car on ne peut compter ceux qui périrent par le feu, la faim & les maladies. Grand nombre furent vendus : & ceux que l'on ne put vendre furent tranſportez en Egypte. Ainſi la Judée fut réduite en ſolitude.

Hier. in Zachar. XI. 5. *lib.* 3. *ibid.* IV. *hiſt.* 6.

Depuis ce temps il fut défendu aux Juifs d'entrer à Jeruſalem, ni même de la regarder de loin. La ville habitée deſormais par des gentils, n'eut plus d'autre nom qu'Elia : & ſur la porte qui regardoit Bethléhem on mit un pourceau de marbre, l'animal eſtimé le plus immonde par les Juifs, mais que les Romains portoient entre leurs enſeignes. Et comme les chrétiens n'étoient pas moins odieux que les Juifs, Adrien fit dreſſer une idole de Jupiter au lieu de la réſurrection de J. C. & une Vénus de marbre au calvaire ſur la roche de la croix. A Bethléem il fit planter un bois en l'honneur de Tamuz ou Adonis, & lui dédia la caverne où J. C. étoit né : & toutefois ce lieu demeura connu & celebre. On montroit, & la caverne & la créche : & les payens même ſavoient, qu'en cette grote étoit né JESUS que les chrétiens adoroient. La fin de cette guerre, & la ruine de Jeruſalem arriva la dix-huitiéme année d'Adrien, cent trente-quatre de J. C.

Paulin ad Sever. ep. XI.

Hier. ep. ad Paul. 13. *c.* 2.

Orig. in Celſ. I. *p.* 39.

Euſ. Chron. an. 135.

An. 134.

On dit qu'Adrien ſe ſervit pour rétablir Jeruſalem, d'un nommé Aquila, natif de Sinope dans le Pont. Il étoit payen : mais voyant les miracles des chrétiens, qui revinrent de Pella à Jeruſalem, il ſe convertit & fut baptiſé. Depuis com-

Epiph. de menſ. n. 14. 15.

me il ne vouloit point quitter l'aſtrologie, à laquelle il étoit fort attaché, il fut chaſſé de l'égliſe : & de dépit il ſe fit circoncire, & fit profeſſion du judaïſme. Alors il s'appliqua à apprendre la langue hebraïque & s'y étant rendu fort ſavant, il fit une nouvelle verſion de l'écriture, ſe piquant de corriger les Septante, & affoibliſſant les paſſages qui parlent de J. C. Juſques-là l'égliſe de Jeruſalem n'avoit guére été compoſée que de Juifs convertis : qui gardoient encore les obſervations légales, ſous la liberté de l'évangile. Mais alors comme il étoit défendu aux Juifs d'y demeurer, & qu'il y avoit même des gardes, pour leur en défendre l'entrée, il n'y eut plus que des chrétiens gentils d'origine ; ainſi les reſtes de l'ancienne ſervitude de la loi s'abolirent entierement. Jeruſalem avoit eu quinze évêques de la circonciſion, depuis la paſſion de J. C. juſques à cette derniere ruine ſous Adrien : c'eſt-à-dire depuis l'apôtre S. Jacques juſques à Judas incluſivement. Mais on ne ſait point pendant combien de temps chacun d'eux tint ce ſaint ſiege. Marc fut le premier des gentils, & le ſeiziéme de tous.

Sever. hiſt. 2.

Euſ. IV. c. 5.

XXVI. Héreſie de Valentin.

Euſ. in Chro. an. 141.

Tertull. cont. Val. c. 4. præſer. c. 30.

En ce temps parut l'hereſiarque Valentin, dont on ne ſavoit pas bien l'origine. D'abord il avoit prêché la foy catholique en Egypte, d'où l'on dit qu'il étoit, & à Rome même. Ce fut en l'iſle de Chypre qu'il ſe pervertit. Il avoit de l'eſprit & de l'éloquence, ce qui lui avoit fait eſperer l'epiſcopat ; mais un martyr lui fut preferé : & de dé-

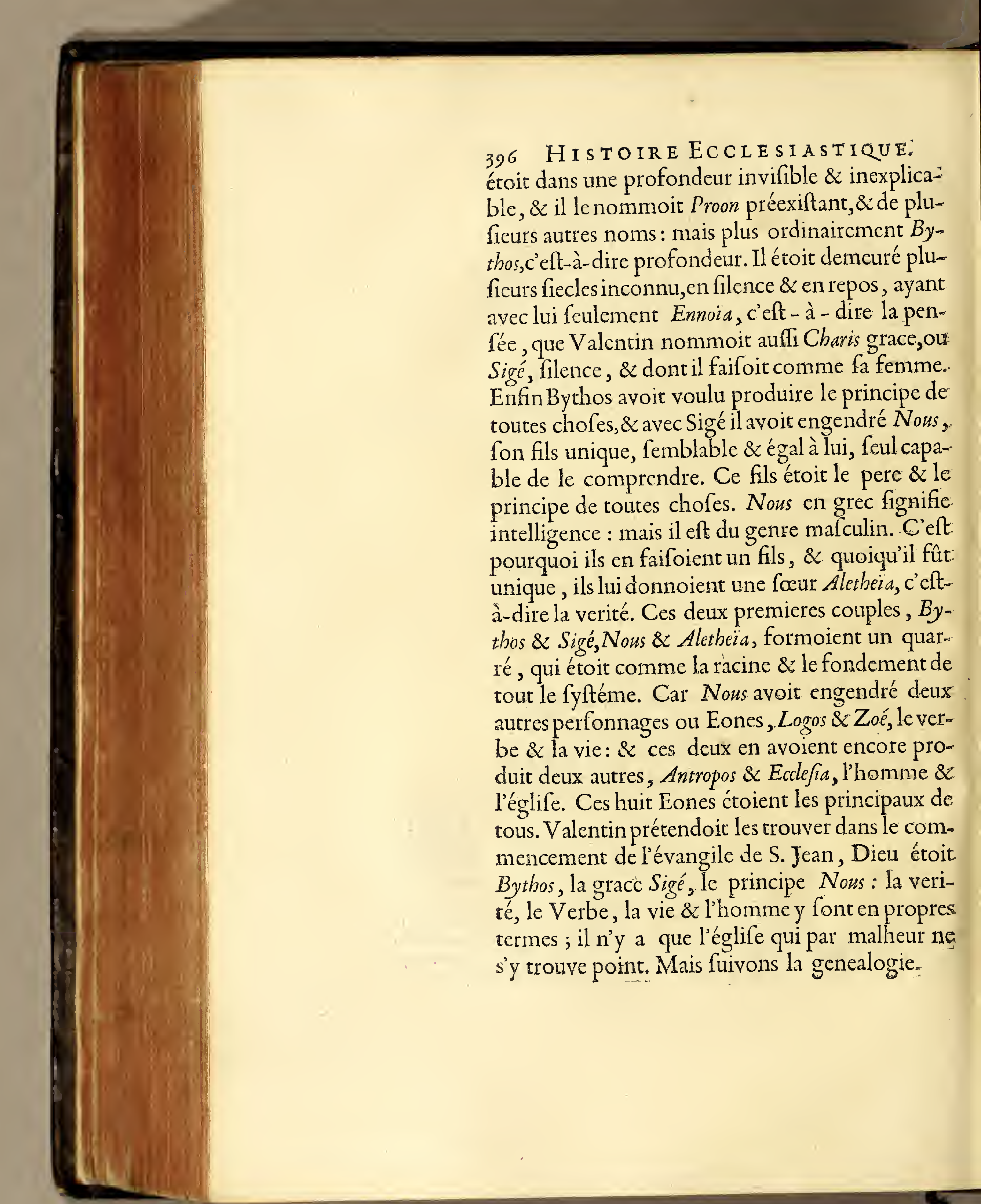
pit il ſe mit à combattre la doctrine de l'égliſe. Il avoit étudié les livres des Grecs, & particulierement la philoſophie platonicienne. Ainſi mêlant la doctrine des idées, & les myſteres des nombres, avec la théogonie d'Héſiode, & l'évangile de S. Jean, qui étoit le ſeul qu'il recevoit, il bâtit un ſyſtême de religion approchant de celui de Baſilide & des Gnoſtiques, dont ſes diſciples prenoient auſſi le nom. Car c'étoit le titre general de tous ceux qui ſe prétendoient plus éclairés que le commun.

La maladie de tous ces heretiques étoit de trouver trop ſimple la doctrine de l'égliſe catholique, & de vouloir relever plus haut le Dieu, qu'ils reconnoiſſent pour ſouverain. Ils confondoient les idées corporelles avec les ſpirituelles, prenoient en un ſens réel & groſſier les termes methaphoriques; faiſoient de tous les noms des perſonnes à qui ils attribuoient l'un ou l'autre ſexe, & leur donnoient comme des corps humains; quoiqu'ils les ſuppoſaſſent plus ſpirituelles que les anges. Enfin ils prétendoient prouver toutes leurs viſions par des explications forcées des ſaintes écritures.

XXVII. Théologie des Valentiniens. Leurs Eones.

Iren. 1. c. 1. Tertull. adv. Valent. c. 7. 8. 9. &c.

Valentin rafinant ſur ceux qui l'avoient précedé, déduiſoit une longue genealogie de pluſieurs *Eones* ou *Aiones*, car il les nommoit ainſi: abuſant d'un nom qui ſe trouve ſouvent dans l'écriture, & ne ſignifie que les ſiecles. Mais il en faiſoit des perſonnes. Le premier & le plus parfait



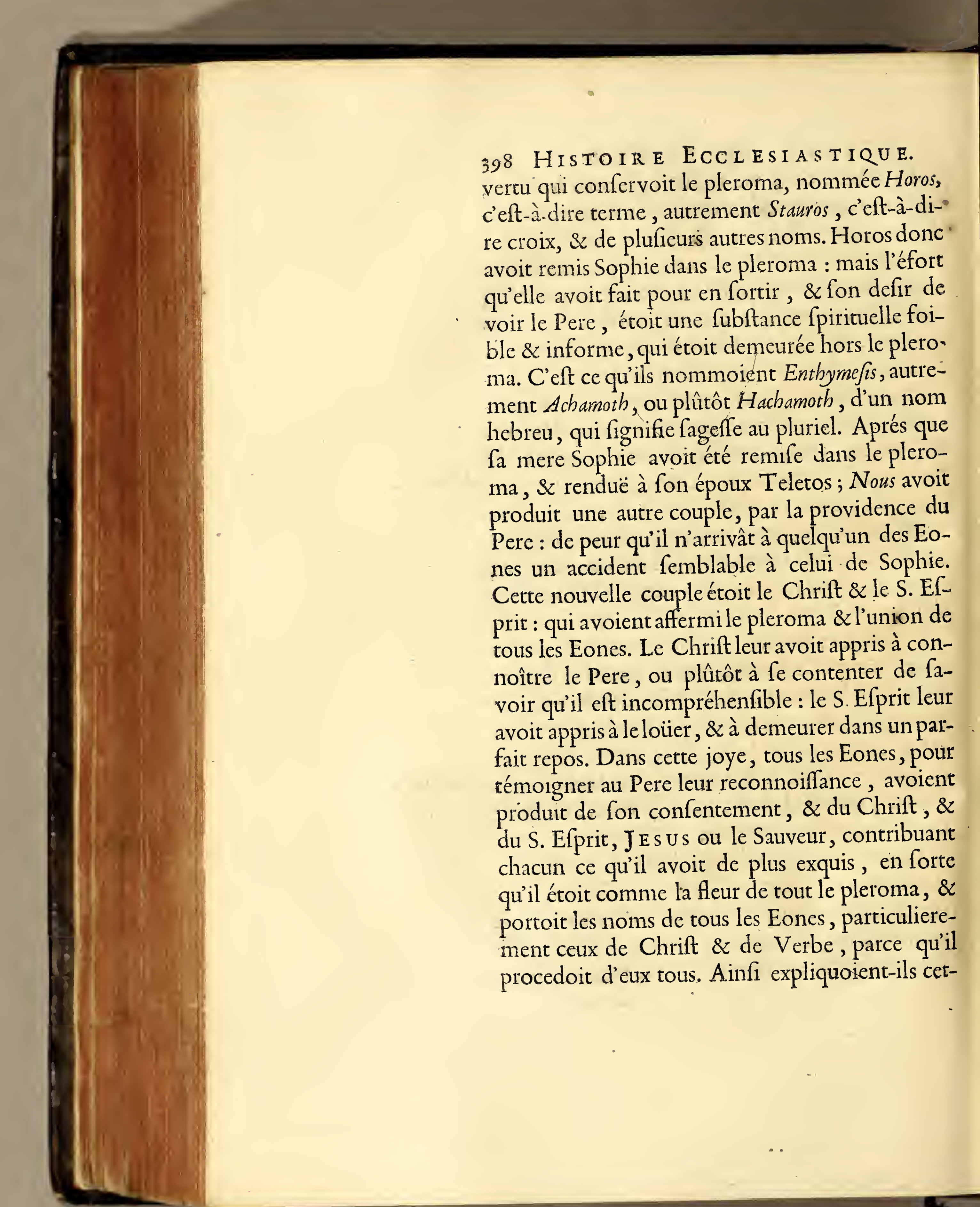
étoit dans une profondeur inviſible & inexplicable, & il le nommoit *Proon* préexiſtant,& de pluſieurs autres noms : mais plus ordinairement *Bythos*,c'eſt-à-dire profondeur. Il étoit demeuré pluſieurs ſiecles inconnu,en ſilence & en repos, ayant avec lui ſeulement *Ennoïa*, c'eſt - à - dire la penſée, que Valentin nommoit auſſi *Charis* grace,ou *Sigé*, ſilence, & dont il faiſoit comme ſa femme. Enfin Bythos avoit voulu produire le principe de toutes choſes,& avec Sigé il avoit engendré *Nous*, ſon fils unique, ſemblable & égal à lui, ſeul capable de le comprendre. Ce fils étoit le pere & le principe de toutes choſes. *Nous* en grec ſignifie intelligence : mais il eſt du genre maſculin. C'eſt pourquoi ils en faiſoient un fils, & quoiqu'il fût unique, ils lui donnoient une ſœur *Aletheïa*, c'eſt-à-dire la verité. Ces deux premieres couples, *Bythos* & *Sigé*,*Nous* & *Aletheïa*, formoient un quarré, qui étoit comme la racine & le fondement de tout le ſyſtéme. Car *Nous* avoit engendré deux autres perſonnages ou Eones, *Logos* & *Zoé*, le verbe & la vie : & ces deux en avoient encore produit deux autres, *Antropos* & *Ecclesia*, l'homme & l'égliſe. Ces huit Eones étoient les principaux de tous. Valentin prétendoit les trouver dans le commencement de l'évangile de S. Jean, Dieu étoit *Bythos*, la grace *Sigé*, le principe *Nous* : la verité, le Verbe, la vie & l'homme y ſont en propres termes ; il n'y a que l'égliſe qui par malheur ne s'y trouve point. Mais ſuivons la genealogie.

Le Verbe & la vie voulant glorifier le Pere, avoient encore produit dix autres Eones, c'eſt-à-dire cinq couples. Car ils étoient tous, deux à deux. L'homme & l'égliſe avoient produit douze autres Eones, entre leſquels étoient le paraclet, la foi, l'eſperance, la charité : les deux derniers étoient, *Teletos* le parfait, & *Sophia* la ſageſſe. Voilà les trente Eones, qui tous enſemble faiſoient le *Pleroma*, ou plenitude inviſible & ſpirituelle. Ces trente Eones, étoient figurez, diſoient-ils, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. Ils les trouvoient encore dans la parabole des vignerons; dont les uns ſont envoyez à la premiere heure, d'autres à la troiſiéme, d'autres à la ſixiéme, à la neuviéme, à l'onziéme. Car un, trois, ſix, neuf & onze ſont trente. Il y avoit encore du myſtere à la diviſion des Eones en huit, dix & douze : les douze étoient marquez par les douze ans que le Sauveur avoit, quand il diſputa contre les docteurs, & par les douze apôtres : les autres étoient marquez par les deux premieres lettres du nom de JESUS : car ïota vaut dix, & etha vaut huit. S. Paul ſignifioit clairement le *Pleroma*, quand il diſoit qu'en J. C. habite toute la plenitude de la divinité.

Matth. XX.

Coloſſ. II. 9.

Continuant leur fable ils diſoient, que Sophie le dernier ou plûtôt la derniere des Eones, étoit ſortie du *Pleroma* : qu'elle avoit voulu connoître le premier Pere, & comme il étoit impoſſible, elle ſe ſeroit égarée, ſi elle n'avoit été retenuë, par la



vertu qui conſervoit le pleroma, nommée *Horos*, c'eſt-à-dire terme, autrement *Stauros*, c'eſt-à-dire croix, & de pluſieurs autres noms. Horos donc avoit remis Sophie dans le pleroma : mais l'éfort qu'elle avoit fait pour en ſortir, & ſon deſir de voir le Pere, étoit une ſubſtance ſpirituelle foible & informe, qui étoit demeurée hors le pleroma. C'eſt ce qu'ils nommoient *Enthymeſis*, autrement *Achamoth*, ou plûtôt *Hachamoth*, d'un nom hebreu, qui ſignifie ſageſſe au pluriel. Aprés que ſa mere Sophie avoit été remiſe dans le pleroma, & renduë à ſon époux Teletos; *Nous* avoit produit une autre couple, par la providence du Pere : de peur qu'il n'arrivât à quelqu'un des Eones un accident ſemblable à celui de Sophie. Cette nouvelle couple étoit le Chriſt & le S. Eſprit : qui avoient affermi le pleroma & l'union de tous les Eones. Le Chriſt leur avoit appris à connoître le Pere, ou plûtôt à ſe contenter de ſavoir qu'il eſt incompréhenſible : le S. Eſprit leur avoit appris à le loüer, & à demeurer dans un parfait repos. Dans cette joye, tous les Eones, pour témoigner au Pere leur reconnoiſſance, avoient produit de ſon conſentement, & du Chriſt, & du S. Eſprit, JESUS ou le Sauveur, contribuant chacun ce qu'il avoit de plus exquis, en ſorte qu'il étoit comme la fleur de tout le pleroma, & portoit les noms de tous les Eones, particulierement ceux de Chriſt & de Verbe, parce qu'il procedoit d'eux tous. Ainſi expliquoient-ils cet-

te parole de S. Paul ; que tout est rassemblé en J. C. Ils ajoûtoient, que pour faire honneur au Sauveur, avoient été produits en même temps des anges de même nature que lui, comme ses gardes. Tout cela se trouvoit dans l'écriture. La chute du dernier & douziéme des Eones étoit marquée par la chute de Judas, le douziéme des apôtres : & par la maladie de la femme affligée d'une perte de sang pendant douze ans. C'étoit Sophie dont la substance s'écouloit à l'infini, si la vertu du fils, c'est-à-dire Horos, ne l'avoit arrêtée & guerie. *Coloss.* I. 9. *Matth.* IX. 20.

Cependant Achamoth étoit demeurée hors du pleroma, comme un miserable avorton informe & imparfait. Christ en eut pitié, étendit sa croix, & lui donna la forme de l'être : mais non de la connoissance. Ensuite il retira sa vertu, & la laissa dans une grande détresse; de connoître sa misere & se voir hors du pleroma sans pouvoir y arriver. Elle fut donc accueillie de toutes sortes de passions, de tristesse, de crainte, d'angoisse, & enfin se tourna à celui qui lui avoit donné la vie: & de-là vint la matiere & tout ce monde visible. Car ce mouvement de conversion fut la cause des ames ; la tristesse & la crainte produisirent la matiere. Ses larmes firent les fleuves & la mer. Son découragement stupide & insensible fit la terre. Mais ceci a besoin d'être un peu plus expliqué.

Quand Achamoth eut fait cet effort, pour se



XXVIII.
Fables sur la matiere & l'auteur du monde.

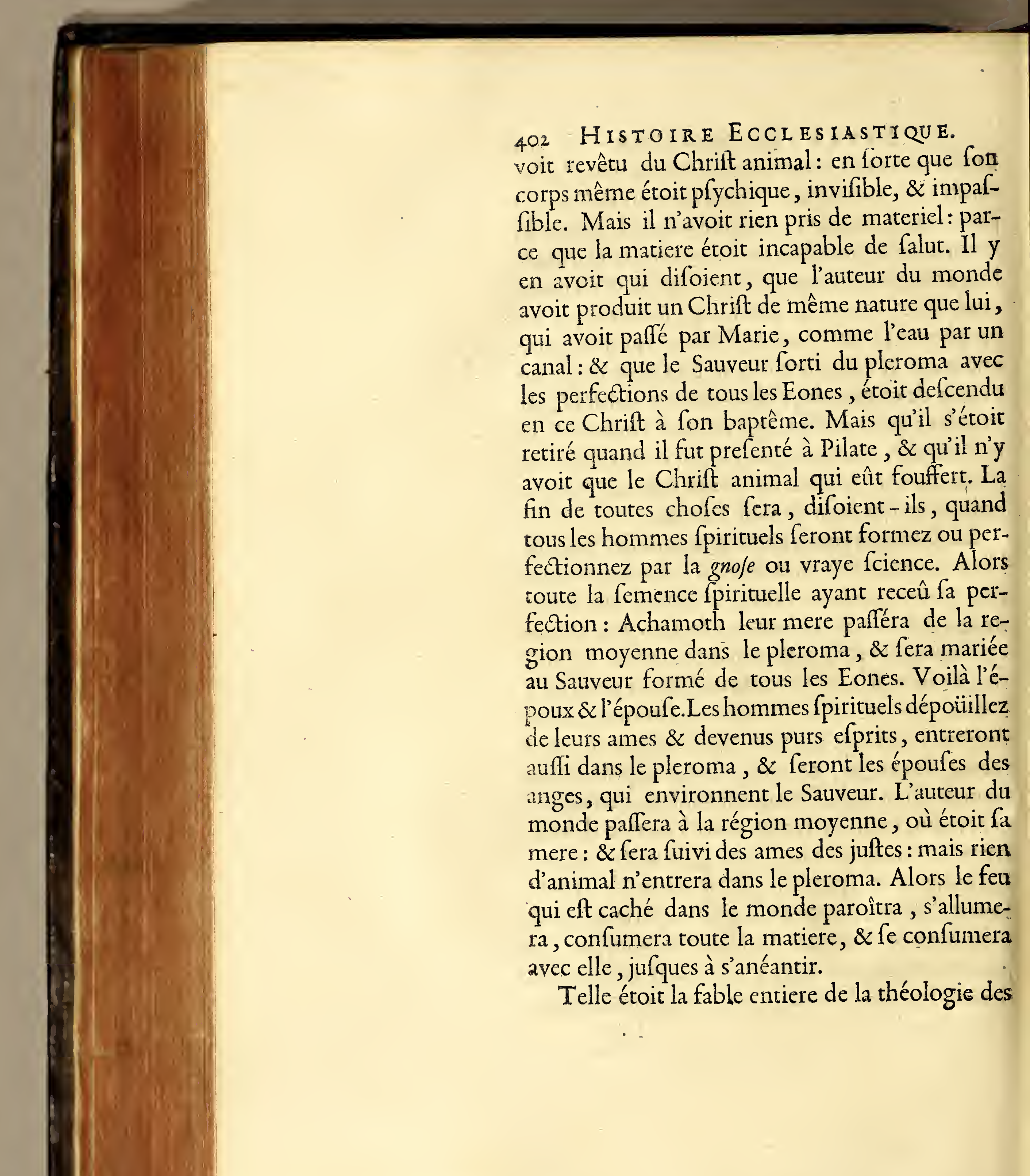
tourner vers son auteur : Christ lui envoya le Sauveur, avec la puissance du Pere & de tous les Eones. Il vint accompagné de ses anges : donna à Achamoth la science, & la délivra de ses passions, sans les anéantir toutefois : seulement il les condensa : & de ces affections incorporelles condensées, il en fit une matiere corporelle, qui se trouva de deux sortes : l'une mauvaise qui venoit des passions : l'autre, qui venoit de la conversion, & qui demeura seulement sujette aux passions. Achamoth ainsi délivrée commença à rire, & son ris fit la lumiere. Dans sa joye elle embrassa les anges, qui accompagnoient le Sauveur, & en conçut un fruit spirituel comme eux. Ainsi voilà trois substances : spirituelle ou *pneumatique*, bonne par nature, & incapable de corruption : aimable ou *psychique*, capable de périr ou de se sauver, selon qu'elle se tourne au bien ou au mal : materielle ou *hylique*, non-seulement corruptible, mais destinée à perir necessairement, & incapable de salut. Achamoth étoit de la substance spirituelle, mais elle avoit formé les deux autres : & de la substance animale, elle avoit formé le Demiourgue, c'est-à-dire l'auteur & le Dieu de tout ce qui étoit hors le pleroma : & voilà en quel rang ces heretiques mettoient l'auteur du monde, qu'ils nommoient *Demiourgos* ; d'un nom receu par les théologiens catholiques, & qui signifie ouvrier. Selon Valentin, il avoit fait sept cieux, au-dessus desquels il étoit.

Le

Le paradis étoit le quatriéme en montant. Achamoth étoit au-dessus de tous : mais au-dessous du pleroma, dans une region moyenne. L'auteur du monde ne connoissoit point les choses spirituelles, ni tout ce qui étoit au-dessus de lui. C'est pourquoi il se croyoit le seul Dieu, & disoit par les prophetes: Je suis Dieu, & il n'y en a point d'autre que moi. Il étoit le créateur du *Cosmocrator*, ou prince de ce monde, c'est-à-dire du diable : & de tous les esprits malins, qui étoient formez de la tristesse d'Achamoth. Le Cosmocrator habitoit nôtre monde, & parce qu'il étoit spirituel, il connoissoit ce qui étoit au-dessus de lui.

Isa. XLV. 6.

Le Demiourgue ayant fait le monde, fit aussi l'homme materiel ou *choïque*, d'une matiere invisible : puis lui inspira l'ame, le faisant ainsi à son image & à sa ressemblance : à son image, entant que materiel : à sa ressemblance, entant qu'animal. Ensuite il le revêtit de la tunique de peau, c'est-à-dire de cette chair sensible. L'homme receut de plus la semence spirituelle, qu'Achamoth avoit receuë des anges, & qu'elle avoit déposée dans l'auteur du monde, sans que lui-même s'en apperçeût : afin qu'il la semât dans l'ame & dans le corps materiel, où elle devoit germer & croître. Cette semence spirituelle étoit ce qu'ils appelloient l'église : image de l'église superieure, qui étoit dans le pleroma. Le Sauveur avoit pris les prémices de ce qu'il devoit sauver. D'Achamoth il avoit receu le spirituel : l'auteur du monde l'a-



voit revêtu du Chriſt animal : en ſorte que ſon corps même étoit pſychique, inviſible, & impaſſible. Mais il n'avoit rien pris de materiel : parce que la matiere étoit incapable de ſalut. Il y en avoit qui diſoient, que l'auteur du monde avoit produit un Chriſt de même nature que lui, qui avoit paſſé par Marie, comme l'eau par un canal : & que le Sauveur ſorti du pleroma avec les perfections de tous les Eones, étoit deſcendu en ce Chriſt à ſon baptême. Mais qu'il s'étoit retiré quand il fut preſenté à Pilate, & qu'il n'y avoit que le Chriſt animal qui eût ſouffert. La fin de toutes choſes ſera, diſoient-ils, quand tous les hommes ſpirituels ſeront formez ou perfectionnez par la *gnoſe* ou vraye ſcience. Alors toute la ſemence ſpirituelle ayant receû ſa perfection : Achamoth leur mere paſſéra de la region moyenne dans le pleroma, & ſera mariée au Sauveur formé de tous les Eones. Voilà l'époux & l'épouſe. Les hommes ſpirituels dépoüillez de leurs ames & devenus purs eſprits, entreront auſſi dans le pleroma, & ſeront les épouſes des anges, qui environnent le Sauveur. L'auteur du monde paſſera à la région moyenne, où étoit ſa mere : & ſera ſuivi des ames des juſtes : mais rien d'animal n'entrera dans le pleroma. Alors le feu qui eſt caché dans le monde paroîtra, s'allumera, conſumera toute la matiere, & ſe conſumera avec elle, juſques à s'anéantir.

Telle étoit la fable entiere de la théologie des

Valentiniens. Je l'ai rapportée un peu au long: parce que plusieurs herefies fameuses en ont depuis conservé ou renouvellé les principales parties. Et j'ai cru qu'il étoit bon de montrer une fois, jusques où les plus beaux esprits se sont égarez: quand ils ont suivi leurs pensées dans l'explication de l'écriture: méprisant la regle infaillible de la tradition apostolique & de l'autorité de l'église. Au reste, il n'étoit pas facile de réfuter les Valentiniens; parce qu'il n'étoit presque pas possible de penetrer le secret de leur doctrine. Un profond silence la couvroit aux profanes: c'est-à-dire à tous ceux qui n'étoient pas de la secte. Si quelqu'un vouloit y entrer, il y avoit bien des portes à passer, & bien des rideaux à tirer avant que d'arriver à ce sanctuaire. Leurs docteurs se faisoient beaucoup prier, & même payer cherement, pour enseigner aux curieux des mysteres si sublimes. Il en coutoit au moins bien du temps & de la peine.

Tertull. in Valent. c. 1. 2. 3.

XXIX.
Morale des Valentiniens.

De leur doctrine ils tiroient ces conclusions morales. Les psychiques, tels qu'étoient selon eux les catholiques; étant incapables d'arriver à la science parfaite, ne se peuvent sauver que par la foi simple & les œuvres: & il n'y a qu'eux à qui les œuvres soient utiles. C'est à eux que convient la continence & le martyre. Les charnels ne seront jamais sauvez, quoiqu'ils fassent: les spirituels n'ont point besoin d'œuvres: puisqu'ils sont bons par nature, & proprietaires

de la grace : en ſorte qu'elle ne peut leur être ôtée. C'eſt comme l'or, qui ne ſe gâte point dans
Iren. 1. c. 1. la bouë. Delà vient, qu'ils mangeoient indifféremment des viandes immolées, & prenoient part aux fêtes des payens, & aux ſpectacles mêmes des gladiateurs. Quelques-uns s'abandonnoient ſans meſure aux plaiſirs les plus infames : diſant, qu'il falloit rendre à la chair ce qui appartient à la chair, & à l'eſprit ce qui appartient à l'eſprit. Pluſieurs femmes converties à la foi catholique, confeſſoient qu'ils les avoient corrompuës. Ils ſe moquoient des catholiques, qui craignoient les pechez de paroles & même de penſées : les traitant de ſimples & d'ignorans. Sur tout ils condamnoient le martyre : & diſoient que c'étoit une folie de mourir pour Dieu. Le Chriſt eſt mort une fois pour nous, diſoient-ils,
Tertull. Scorp. c. 1. il a été tué une fois, afin que nous ne ſoyons pas tuez. S'il demande la pareille, eſt-ce qu'il attend d'être ſauvé par ma mort ? Dieu veut-il le ſang des hommes, lui qui refuſe le ſang des tau-
Pſ. 49. reaux & des boucs ? Il aime mieux la pénitence que la mort du pécheur : c'eſt pitié de voir traiter ſi mal une ſecte qui ne fait mal à perſonne, & de voir tant d'innocens périr ſans ſujet.

Pour initier à leurs myſteres, il y en avoit qui préparoient une chambre nuptiale, & avec de certaines paroles celebroient un mariage, qu'ils nommoient ſpirituel : à l'imitation de l'union des Eones. D'autres amenoient leurs diſciples à

l'eau, & les baptisoient au nom de l'inconnu pere de tout ; & en la verité mere de tout : & en celui qui est descendu en JESUS : en l'union, la redemption & la communauté des puissances. D'autres disoient que le baptême d'eau étoit superflu : & se contentoient de jetter sur la tête de l'huile & de l'eau mêlée, & d'oindre de baume. D'autres rejettoient toutes les ceremonies exterieures : disant que le mystere de la vertu invisible & inéfable ne se pouvoit accomplir, par des créatures sensibles & corruptibles : que la redemption étoit toute spirituelle & s'accomplissoit interieurement, par la connoissance parfaite. Valentin vint à Rome du temps du pape Hygin, & y demeura sous Pie, sous Anicet & jusques au temps d'Eleuthere son successeur.

XXX. Autres Heretiques. *Iren. I. c. 34. 35. Epiph. hær. 37. 38. 39.*

Il y eut dans la suite plusieurs sortes de Valentiniens, entre lesquels on comptoit trois sectes assez obscures : mais singulieres par leur extravagance. Les Séthiens, qui honoroient particulierement Seth, & vouloient que J. C. ne fût que Seth même. Les Caïnites, qui tenoient pour saints & pour parfaits ceux que l'écriture condamne: Caïn, Coré, les Sodomites, & sur tout Judas le traître. Les Ophites, qui disoient que la sagesse s'étoit fait serpent : & adoroient un serpent pour J. C. Cerdon autre heretique vint aussi à Rome, sous le pape Hygin, & y séjourna long-temps : tantôt enseignant son heresie en cachette, tantôt revenant à l'église, & faisant pénitence en apparence.

Iren. I. c. 28. & III. c. 4. Cypr. ep. 74. ad Pompei. Epiph. hær. 41.

Il enseigna d'abord en Syrie, & suivit la tradition de Simon le magicien & de Saturnin. Il mettoit deux principes, c'est-à-dire deux Dieux; un bon, & un mauvais, qu'il faisoit créateur du monde & auteur de la loi. Il disoit que le Christ étoit fils du bon Dieu, qu'il n'étoit point né, & n'avoit point souffert réellement. Il admettoit la résurrection de l'ame, non de la chair; & ne recevoit que l'évangile de S. Luc: encore ne le recevoit-il pas tout entier.

Epiph. hær. 41. ap. Tert. Præscr. 51.

XXXI. Martyre de Sainte Symphorose, & de ses fils.

Acta Mart. sincera. p. 18.

L'empereur Adrien bâtit à Tibur prés de Rome une maison de campagne, ou plûtôt un palais magnifique: où il répresenta tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans toutes les provinces. Ayant achevé ce palais, il voulut le dédier par des ceremonies payennes, & commença à sacrifier, pour faire parler les oracles des idoles. Les démons répondirent: La veuve Symphorose, avec ses sept fils, nous déchire tous les jours, en invoquant son Dieu; si elle sacrifie avec ses fils, nous promettons d'accorder tout ce que vous demandez. Adrien la fit arrêter avec ses fils, & d'abord il les exhorta doucement à sacrifier. Symphorose répondit: Mon mari Gétulius, avec son frere Amantius, étant vos tribuns, ont souffert divers tourmens, pour le nom de J.C. plûtôt que de sacrifier aux idoles, & ont vaincu vos démons par leur mort: choisissant d'être décolez, plûtôt que de se laisser vaincre. La mort qu'ils ont soufferte, leur a attiré l'ignominie devant les hommes &

Martyr. 10. Jun.

la gloire devant les anges : & maintenant ils joüiſſent dans le ciel de la vie éternelle.

L'empereur Adrien dit à Symphoroſe: Ou ſacrifie aux dieux tout-puiſſans avec tes fils : ou je te ferai offrir toi-même en ſacrifice avec eux. Symphoroſe dit : Vos dieux ne peuvent me recevoir en ſacrifice : mais ſi je ſuis brûlée pour le nom de J.C. mon Dieu, je rendrai les flâmes de vos démons plus cuiſantes. L'empereur dit: Choiſis l'un des deux, ou de ſacrifier à mes dieux, ou de finir miſerablement. Symphoroſe répondit : Vous croyez que la crainte me fera changer, moi qui deſire de repoſer avec mon époux, que vous avez fait mourir pour le nom de J. C. L'empereur Adrien la fit conduire au temple d'Hércule, où on lui donna des ſoufflets, & enſuite on la pendit par les cheveux. Et comme elle demeuroit ferme en ſa ſainte réſolution, il la fit jetter dans le fleuve avec une grande pierre au cou. Son frere Eugene, un des principaux du conſeil de Tibur, recueillit ſon corps & l'enſevelit proche de la même ville.

Le lendemain l'empereur Adrien ſe fit amener ſes ſept fils tous enſemble : les ayant exhortez en vain à ſacrifier, & voyant que ſes menaces mêmes étoient inutiles, il fit planter ſept pieux autour du temple d'Hercule, où on les étendit avec des poulies, & on les fit mourir diverſement. Le premier nommé Creſcent eut la gorge percée : le ſecond nommé Julien fut piqué à la poi-

trine : le troisiéme Nemesius fut frapé au cœur. Les trois suivans, Primitivus, Justin & Stacteus furent percez en differentes parties. Et le septiéme nommé Eugene fut fendu depuis le haut jusques en bas. Le lendemain l'empereur vint au temple d'Hercule, & commanda d'ôter tous leurs corps ensemble & les jetter dans une fosse profonde. Les pontifes payens nommerent ce lieu, les sept biothanates. Ce qui signifioit en grec, & dans le stile de la magie, des gens morts de mort violente, & particulierement des suppliciez. Ensuite la persecution cessa pendant dix-huit mois : alors on rendit aux martyrs l'honneur qui leur étoit deû, & on ensevelit leurs corps avec soin sur le chemin de Tibur à huit milles de Rome. On y voit encore les restes d'une église élevée en leur memoire, en un lieu nommé les sept freres.

Tertull. de an. c. 57.

Martyr. R. Usu. Ado. 21. Jun. Roma Sotter. lib. 4. c. 17.

XXXII. Mort d'Adrien. Antonin empereur.

Epit. Dion. Had. p. 267. Spart. in Had.

L'empereur Adrien avoit adopté pour son fils Lucius Ceïonius Commodus Verus, qui mourut avant lui. Il adopta à sa place Titus Aurelius Fulvius Bojonius, autrement nommé Arrius Antonin, à cause de son ayeul maternel. Adrien fut cruel à la fin de sa vie, & fit mourir plusieurs personnes considerables. Enfin il tomba malade d'hydropisie en sa maison de Tibur : & voyant que les remedes ne le soulageoient point, il desiroit la mort. Souvent il demanda du poison, ou une épée, mais personne ne lui en donnoit: quoiqu'il promît l'impunité & de l'argent. Même son

ſon medecin ſe tua pour éviter de lui donner du poiſon. Il fit venir un barbare de la nation des Yazyges, nommé Maſtor : dont il ſe ſervoit dans ſes chaſſes, à cauſe de ſa force & de ſa hardieſſe. Partie par menaces, partie par promeſſes, il lui perſuada de le fraper au-deſſus de la mamelle, à l'endroit que le medecin Hermogene lui avoit montré, pour mourir ſans douleur. Mais le barbare fut ſaiſi de crainte & s'enfuit. L'empereur ſe lamentoit, de n'avoir pas le pouvoir de ſe faire mourir, lui qui pouvoit encore faire mourir les autres. Enfin il rompit ſa diette : ſe mit à boire & à manger ce qui ne lui convenoit point, & mourut en criant, que la multitude des medecins l'avoit tué. Il étoit âgé de ſoixante-deux ans, & en avoit regné vingt & un. Son ſucceſſeur fut ſon fils adoptif Arrius Antonin, qui fut ſurnommé le pieux. Il commença à regner auſſi-tôt, l'an cent trente-huit de J. C. An. 138.

XXXIII. Succeſſions d'évêques.

Corneille évêque d'Antioche mourut l'an cent quarante & un, aprés avoir gouverné cette égliſe treize ans. Il eut pour ſucceſſeur Heron ou Eros, qui tint le ſiege vingt-ſept ans. L'année ſuivante Eumenes évêque d'Alexandrie mourut, & Marc Second lui ſucceda. Quelques-uns mettent le commencement du pape Anicet la même année cent quarante-deux, d'autres le different juſques à l'an 150. Mais il eſt plus certain que cette année 150. Celadion ſucceda à Marc le Jeune, dans le ſiege d'Alexandrie, & le tint quatorze ans.

Euſ. Chron. an. 143. An. 141. *Euſ. Chr. an.* 150. An. 150.

XXXIV. Heresie de Marcion. *Tertull. in Marc. lib. 1. c. 19. Epiph. hær. 42. init. Tertull. præsc. 51.*

L'heretique Marcion parut vers ce même temps, sous l'empereur Antonin, environ cent quinze ans aprés la passion de J. C. ce qui revient à l'an cent quarante-huit de l'incarnation. Il étoit de la province de Pont, de la ville de Synope, fils d'un évêque catholique. Il passa ses premieres années en solitude, gardant la continence. Ensuite il corrompit une vierge: & son pere en fut si affligé, qu'il le chassa de l'église. Car c'étoit un vieillard illustre par sa pieté, par son attachement à la saine doctrine, & son application aux fonctions de l'épiscopat. Marcion eut beau supplier & demander pardon, il ne put l'obtenir de son pere; & ne pouvant souffrir les railleries des autres, il vint à Rome, & s'adressa aux anciens prêtres, qui restoient encore, de ceux que les disciples des apôtres avoient instruits: mais ils ne voulurent point l'admettre à leur compagnie. La jalousie & le dépit lui firent prendre le mauvais parti, & suivre l'imposteur Cerdon. Il disoit ensuite à ces saints prêtres: Pourquoi ne m'avez-vous pas voulu recevoir? Nous ne le pouvions, disoient-ils, sans la permission de votre pere. Il n'y a qu'une foi & une concorde. Nous ne pouvons nous opposer à un homme qui est notre digne collegue. L'indignation & l'orgueil l'emporta, & il dit: Je déchirerai votre église, & j'y mettrai une division éternelle.

Iren. c. 1. 29.

Marcion suivant la doctrine de Cerdon son maître, établit deux principes, l'un bon, l'au-

tre mauvais. Il prétendoit prouver ce dogme par ces paroles de l'évangile : L'arbre qui fait de mauvais fruits n'eſt point bon, & l'arbre qui fait de bons fruits n'eſt point mauvais. Il ſe ſervoit auſſi de la parabole, de ne point coudre de drap neuf avec le vieux, & de ne point mettre le vin nouveau dans les vieilles oudres ; pour montrer, que l'ancienne loi ne convenoit point avec la nouvelle, & que J. C. l'avoit rejettée. Il diſoit, que le ſouverain Dieu étoit inviſible & ſans nom: que le créateur du monde étoit le Dieu des Juifs, & que chacun de ces dieux avoit promis ſon Chriſt. Que le nôtre qui avoit paru ſous Tibere étoit le bon, & que celui des Juifs, promis par le créateur, n'étoit pas encore venu. Il rejettoit l'ancien teſtament comme ayant été donné par le mauvais principe, & avoit composé un livre nommé les antithéſes, ou contrarietez de la loi & de l'évangile. Il diſoit que J. C. deſcendant aux enfers, n'avoit point ſauvé Abel, Henoc, Noé, & les autres juſtes de l'ancien teſtament, qui étoient les amis du Dieu des Hebreux ; mais qu'il avoit ſauvé ſes ennemis, comme Caïn, les Sodomites & les Egyptiens. Il tenoit ce Dieu des Hebreux pour le créateur & l'auteur de la matiere, & par conſéquent de la chair. C'eſt pourquoi il nioit qu'elle deût réſuſciter : & condamnoit le mariage, ne baptiſant que ceux qui faiſoient profeſſion de continence. Ses ſectateurs s'abſtenoient de la chair des animaux & du vin, & n'uſoient

Luc. VI. 43.

Luc. 5. 36.

Epiph. hær. 42. *n.* 3. *Tertull. in Marc. lib.* 1. *c.* 14. 15.

Iren. 1. *c.* 29.

que d'eau dans le sacrifice. Ils jeûnoient le samedi, en haine du créateur : & ils poussoient la haine de la chair, jusques à s'exposer d'eux-mêmes à la mort sous prétexte de martyre. Cette heresie eut un grand nombre de sectateurs : elle s'étendit loin, & dura pendant plusieurs siécles.

XXXV. Apelles heretique. *Tertull. præs. 30. Epiph. her. 44.*

Entre les disciples de Marcion, le plus fameux fut Apelles, qui étant tombé dans un peché d'incontinence avec une femme, fut retranché de la communion par son maître, & pour se dérober à sa veuë, s'enfuit à Alexandrie. Il disoit, que Dieu avoit fait plusieurs anges & plusieurs puissances ; & de plus une vertu, qu'il nommoit le Seigneur : qui avoit fait le monde, à l'imitation d'un monde superieur, dont toutefois il n'avoit pû atteindre la perfection. C'est pourquoi il avoit mêlé au sien le repentir. Il disoit que J. C. n'avoit pas eu seulement l'apparence d'un corps, comme disoit Marcion, ni une veritable chair comme dit l'évangile : mais qu'en descendant du ciel, il s'étoit fait un corps celeste & aërien : & qu'en remontant aprés sa résurrection, il en avoit rendu chaque partie : en sorte que l'esprit seul étoit retourné au ciel. Aussi nioit-il la résurrection de la chair : & tenoit les autres dogmes de Marcion.

Tertull. præs. c. 6. & 30.

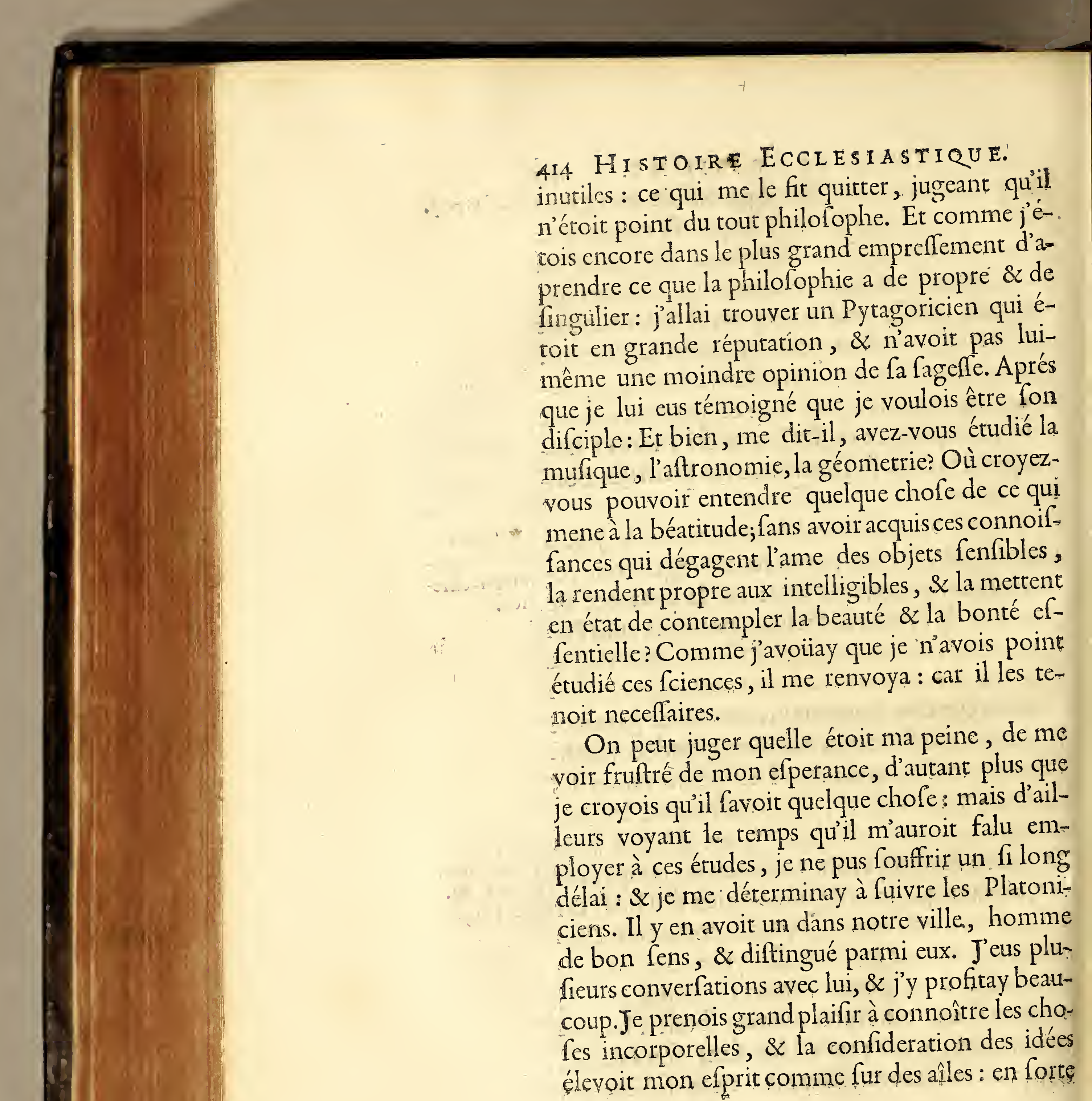
Il avoit des écrits qui lui étoient particuliers, & qu'il appelloit phaneroses, ou révelations ; c'étoit les réveries d'une fille nommée Philumene, qu'il tenoit pour prophétesse, & que l'on croit plûtôt avoir été possedée. Apelles vêcut long-

temps, & en sa vieillesse il paroissoit fort grave & fort severe, par son âge & par sa maniere de vivre. Rodon docteur catholique disputant un jour avec lui, & l'ayant convaincu, d'avoir dit plusieurs choses mal à propos, il fut contraint de dire qu'il ne faut point examiner la religion: que chacun doit demeurer ferme dans la créance qu'il a une fois embrassée: & que ceux qui ont mis leur esperance en J. C. crucifié, seront sauvez, pourveû qu'ils soient trouvez pleins de bonnes œuvres. *Eus. v. c. 13.*

XXXVI. S. Justin philosophe chrétien.

Du même temps de Marcion vivoit S. Justin philosophe chrétien, dont les ouvrages sont venus jusques à nous. Il étoit de la province de Samarie, de la ville de Sichem, nommée aussi Flavia, à cause d'une colonie de Grecs, que Vespasien ou ses enfans y avoient envoyée: toutefois il n'étoit pas Samaritain, mais Grec payen & incirconcis. Il se fit chrétien avec grande connoissance de cause, aprés avoir essayé de toutes les sectes de philosophes, comme il raconte lui-même en ces termes: D'abord je me donnay à un Stoïcien; & aprés avoir passé bien du temps avec lui, voyant que je n'apprenois rien de Dieu, car lui-même n'en savoit rien, & disoit que cette connoissance n'étoit pas necessaire; je le quittai & m'adressay à un Peripateticien; homme subtil, comme il croyoit. Aprés m'avoir souffert les premiers jours, il me pria de luy fixer son salaire, afin que nos conversations ne nous fussent pas

Dial. cum Tryph. init. p. 218. D. edit. 1615.



inutiles : ce qui me le fit quitter, jugeant qu'il n'étoit point du tout philoſophe. Et comme j'étois encore dans le plus grand empreſſement d'aprendre ce que la philoſophie a de propre & de ſingulier : j'allai trouver un Pytagoricien qui étoit en grande réputation, & n'avoit pas lui-même une moindre opinion de ſa ſageſſe. Aprés que je lui eus témoigné que je voulois être ſon diſciple : Et bien, me dit-il, avez-vous étudié la muſique, l'aſtronomie, la géometrie? Où croyez-vous pouvoir entendre quelque choſe de ce qui mene à la béatitude; ſans avoir acquis ces connoiſſances qui dégagent l'ame des objets ſenſibles, la rendent propre aux intelligibles, & la mettent en état de contempler la beauté & la bonté eſſentielle? Comme j'avoüay que je n'avois point étudié ces ſciences, il me renvoya : car il les tenoit neceſſaires.

On peut juger quelle étoit ma peine, de me voir fruſtré de mon eſperance, d'autant plus que je croyois qu'il ſavoit quelque choſe : mais d'ailleurs voyant le temps qu'il m'auroit falu employer à ces études, je ne pus ſouffrir un ſi long délai : & je me determinay à ſuivre les Platoniciens. Il y en avoit un dans notre ville, homme de bon ſens, & diſtingué parmi eux. J'eus pluſieurs converſations avec lui, & j'y profitay beaucoup. Je prenois grand plaiſir à connoître les choſes incorporelles, & la conſideration des idées élevoit mon eſprit comme ſur des aîles : en ſorte

que je croyois être devenu ſage en peu de temps, & j'avois conceû la folle eſperance de voir Dieu bien-tôt ; car c'eſt le but de la philoſophie de Platon. Cette diſpoſition d'eſprit me faiſoit chercher la ſolitude. Comme je me promenois au bord de la mer, je vis, en me retournant un vieillard, qui me ſuivoit d'aſſez prés. Son exterieur n'étoit pas mépriſable, & montroit beaucoup de douceur & de gravité. Nous entrâmes en converſation, & il me dit : Je voi que vous aimez les diſcours, & non pas les œuvres & la verité ; & que vous cherchez la ſcience & les paroles, plûtôt que de venir à la pratique.

S. Juſtin rapporte enſuite un grand entretien, dans lequel ce vieillard lui fit voir, que les philoſophes mêmes qu'il eſtimoit le plus, Platon & Pytagore, avoient erré dans les principes, & n'avoient bien connu ni Dieu, ni l'ame raiſonnable. Que les veritables ſages étoient les prophetes, que Dieu avoit inſpirez : comme il paroiſſoit *p. 224. D.* par leurs prédictions & par leurs miracles. Ce qui leur avoit donné créance, en ſorte qu'ils avoient établi la verité par l'autorité, & non par des diſputes & de longs raiſonnemens, dont peu de gens ſont capables. Que ces prophetes faiſoient connoître Dieu le Pere, & l'auteur de toutes choſes, & ſon Fils le Chriſt qu'il a envoyé : qu'il falloit prier de nous ouvrir les portes de la lumiere, & nous faire connoître la verité. Le diſcours de ce vieillard donna à S. Juſtin un amour

ardent pour les prophetes & pour les amis de J. C. & il connut que cette doctrine étoit la ſeule philoſophie ſeure & utile.

Apolog. 1. *p.* 50. A. *edit.* 1615.

Il dit encore ailleurs: Moi-même aimant la doctrine de Platon; comme j'entendois calomnier les chrétiens, & voyois qu'ils ne craignoient point la mort, ni tout ce qui eſt eſtimé le plus terrible: je compris qu'il étoit impoſſible qu'ils vêcuſſent dans le vice & dans l'amour de la volupté. Car, diſois-je, qui eſt l'homme voluptueux, ou intemperant, juſques au point d'être friand de chair humaine: qui cherche la mort pour ſe priver lui-même de ſes biens? Et qui ne cherche pas plûtôt à vivre toûjours en ce monde, & à ſe cacher aux magiſtrats, loin de ſe dénoncer lui-même, & pour être mis à mort? C'eſt ainſi que S. Juſtin raporte les motifs de ſa converſion. Il ne ceſſa pas étant chrétien, de garder l'habit de philoſophe comme pluſieurs autres.

XXXVII. Premiere apologie de S. Juſtin.

Il compoſa une apologie pour les chrétiens, l'an de J. C. cent cinquante, & y mit hardiment ce titre: A l'empereur Titus Elius Adrien Antonin, pieux, auguſte, Ceſar: & à ſon fils Veriſſime philoſophe. Et à Lucius philoſophe, fils de Ceſar ſelon la nature, & de l'empereur par adoption, amateur de la ſcience: & au ſacré ſénat, & à tout le peuple Romain. Pour les perſonnes de toutes conditions qui ſont haïs & maltraitez injuſtement. Juſtin fils de Priſcus Bacchius natif de Flavia, ou Naples de Paleſtine,

tine, l'un de ces perſecutez, préſente cette requête. S. Juſtin nomme ici d'abord l'empereur, qui étant fils adoptif d'Adrien, en portoit les noms: puis il nomme les deux fils adoptifs de l'empereur. Le premier étoit Marc Annius Verus: que l'empereur Adrien nommoit Veriſſime, & qui prit auſſi les noms d'Aurele & d'Antonin, depuis qu'Antonin le pieux l'eut adopté. Son autre fils adoptif étoit Lucius Ceïonius Elius Commodus Verus Antonin; fils de Lucius Ceïonius Commodus Verus, qu'Adrien avoit adopté, & l'avoit nommé Elius Verus. Les empereurs, principalement depuis Adrien, ſe piquoient de philoſophie & de litterature, & tenoient à honneur le titre de philoſophes. C'eſt pourquoi S. Juſtin commence ainſi ſon apologie.

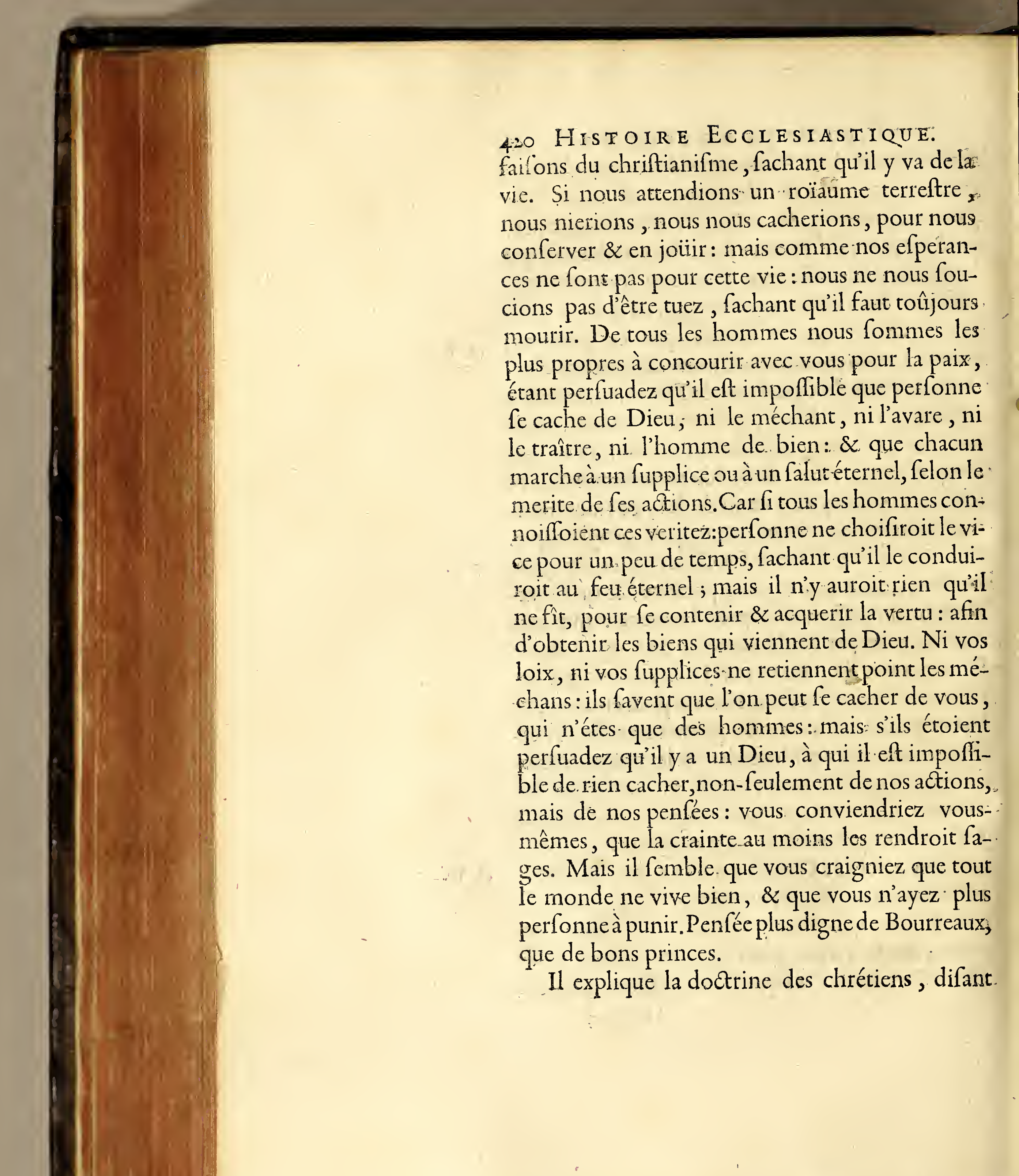
La raiſon nous enſeigne, que ceux qui ſont véritablement pieux & philoſophes, n'eſtiment & n'aiment que la verité: ſans s'arrêter aux opinions des anciens, ſi elles ſont mauvaiſes. On vous nomme par tout pieux & philoſophes: on dit que vous gardez la juſtice, & que vous aimez la doctrine, l'effet montrera ce qui en eſt. Car nous ne prétendons pas vous flater par cet écrit, mais vous demander juſtice ſuivant la plus exacte raiſon: & vous prier de n'écouter, ni les préjugez, ni la complaiſance pour les ſuperſtitieux, ni la paſſion, ni les faux bruits ſemez depuis long-temps, pour rendre des jugemens qui vous nuiroient à vous-mêmes. Pour nous, nous ſommes

persuadez que personne ne nous peut faire du mal, tant que l'on ne pourra nous convaincre d'être des malfaicteurs. Vous pouvez nous faire mourir, mais vous ne pouvez nous nuire. Et afin que l'on ne croye pas, que ce discours est temeraire ; nous prions que l'on informe exactement des crimes que l'on nous objecte. S'ils sont prouvez, qu'on nous punisse comme ils meritent, & même plus rigoureusement : si on ne trouve en nous rien à reprendre, la droite raison ne veût pas que vous maltraitiez des innocens, à cause d'un faux bruit : ou plûtôt que vous vous fassiez tort à vous-mêmes, en punissant par passion, & non par justice. La forme légitime des jugemens est, que les sujets rendent un compte fidele de leur vie & de leurs discours : & que les princes jugent, non par violence & par tyranie, mais suivant la pieté & la sagesse. C'est donc à nous à exposer à la veuë de tout le monde nôtre vie & nôtre doctrine, de peur que nous n'ayons sujet de nous imputer les crimes, que l'on commet contre nous, par ignorance. C'est à vous à nous montrer, que vous êtes de bons juges. Car, si aprés cette instruction, vous n'agissez pas justement, vous n'aurez plus d'excuse devant Dieu.

p. 54. C. Il montre ensuite l'injustice qu'il y a, de condamner les chrétiens sur le seul nom : en sorte qu'il suffit de l'avoüer ; pour être reputé convaincu, & de le nier pour être absous, quoique plusieurs portassent à tort ce nom : ne suivant point

les préceptes de J.C. comme il y avoit plusieurs philosophes, qui ne l'étoient que de nom. Il dit que les démons, auteurs de l'idolatrie, ont procuré la mort de Socrate, qui les combattoit par la raison : & persecutent de même les chrétiens, disciples de la raison incarnée, qui est J.C. Il ajoûte : Parce que nous n'adorons pas ces démons, 56. B.
on nous nomme athées; & nous demeurons d'accord de l'être à l'égard de tels Dieux : mais non à l'égard du vrai Dieu, pere de la justice, de la chasteté & de toutes les autres vertus, sans mélange d'aucun vice. Avec lui nous honorons & adorons le fils qui est venu de lui, & nous a enseigné toutes ces veritez & l'esprit prophetique. Il marque que la vie éternelle en la compagnie 57. A.
de Dieu, est leur unique esperance; & qu'ils attendent un jugement aprés la mort : qui sera exercé, non par Radamante & Minos, comme Platon avoit dit : mais par J.C. devant qui les hommes seront presentez en corps & en ame, & les coupables punis d'une peine éternelle. Il allegue souvent les philosophes & les poëtes, à cause de la grande autorité qu'ils avoient chez les payens : leur montrant ainsi, que la doctrine de J.C. n'étoit pas absurde ou incroyable.

Il dit encore : Quand on vous dit, que nous 58. D.
attendons un roïaume : vous croyez sans discernement, que nous parlons d'un roïaume humain; au lieu que nous parlons de celui de Dieu. Ce qui est clair par la confession que nous



faiſons du chriſtianiſme, ſachant qu'il y va de la vie. Si nous attendions un roïaume terreſtre, nous nierions, nous nous cacherions, pour nous conſerver & en joüir : mais comme nos eſperances ne ſont pas pour cette vie : nous ne nous ſoucions pas d'être tuez, ſachant qu'il faut toûjours mourir. De tous les hommes nous ſommes les plus propres à concourir avec vous pour la paix, étant perſuadez qu'il eſt impoſſible que perſonne ſe cache de Dieu ; ni le méchant, ni l'avare, ni le traître, ni l'homme de bien : & que chacun marche à un ſupplice ou à un ſalut éternel, ſelon le merite de ſes actions. Car ſi tous les hommes connoiſſoient ces veritez : perſonne ne choiſiroit le vice pour un peu de temps, ſachant qu'il le conduiroit au feu éternel ; mais il n'y auroit rien qu'il ne fît, pour ſe contenir & acquerir la vertu : afin d'obtenir les biens qui viennent de Dieu. Ni vos loix, ni vos ſupplices ne retiennent point les méchans : ils ſavent que l'on peut ſe cacher de vous, qui n'étes que des hommes : mais s'ils étoient perſuadez qu'il y a un Dieu, à qui il eſt impoſſible de rien cacher, non-ſeulement de nos actions, mais de nos penſées : vous conviendriez vous-mêmes, que la crainte au moins les rendroit ſages. Mais il ſemble que vous craigniez que tout le monde ne vive bien, & que vous n'ayez plus perſonne à punir. Penſée plus digne de Bourreaux, que de bons princes.

Il explique la doctrine des chrétiens, diſant

qu'ils adorent premierement le Dieu éternel auteur de tout, puis en second lieu son fils J. C. qui a été crucifié sous Ponce Pilate, & au troisiéme rang ils honorent l'esprit prophetique. Pour montrer qu'ils ne sont pas insensez, d'adorer un homme crucifié : il dit que cet homme est la souveraine raison ; qui change entierement ses sectateurs. Autrefois nous aimions la débauche, à present nous n'aimons que la pureté : nous qui employions l'art magique, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous ne cherchions que les moyens de nous enrichir, & nous mettons en commun nos biens, pour en faire part aux autres. Nous nous haïssions jusques à la mort, & suivions nos coûtumes, de ne manger qu'avec nos compatriotes. Depuis la venuë de J. C. nous vivons ensemble familierement, & nous prions pour nos ennemis. Nous nous efforçons de convertir nos persécuteurs : afin que vivant selon les préceptes de J. C. ils esperent de Dieu le même bien que nous esperons. Et ensuite: Nous pouvons en montrer plusieurs, qui ayant été avec nous, de violents & emportez, se sont changez & laissé vaincre : ou par la vie reglée de leurs voisins, ou par la patience extraordinaire des compagnons de leurs voyages, ou par la fidelité qu'ils ont éprouvée dans les affaires.

XXXVIII. Doctrine chrétienne.

p. 61. B.

S. Justin rapporte ensuite quelques préceptes de la morale de J. C. Ses discours, dit-il, étoient courts & concis ; car ce n'étoit pas un sophiste : p. 61. D.



mais ſa parole étoit la vertu de Dieu. Et aprés avoir mis les paſſages de l'évangile ſur la chaſteté, & montré qu'il condamne juſques aux penſées; il ajoûte: Il y a pluſieurs perſonnes de l'un p. 61. B. & de l'autre ſexe, qui à l'âge de ſoixante ou ſoixante & dix ans conſervent la pureté, ayant ſuivi dés l'enfance la doctrine de J. C. Et je me vante d'en pouvoir montrer de tels, dans toutes les conditions. Car à quoi bon parler du nombre infini de ceux, qui de la débauche ont paſſé à la vie reglée? Il continue de rapporter les préceptes de l'évangile: ſur l'amour des ennemis, ſur l'aumône, & le déſintereſſement; ſur la patience, ſur l'obéïſſance aux princes. Puis il ajoûte: Ainſi nous n'adorons que Dieu ſeul: mais nous vous obéïſſons avec joye dans tout le reſte: vous reconnoiſſant pour empereurs & maîtres des hommes, & priant qu'avec la puiſſance ſouveraine, vous ayez auſſi la droite raiſon. Que ſi vous nous mépriſez, tandis que nous prions pour vous, & que nous vous expoſons clairement toutes choſes, nous n'y perdrons rien: perſuadez que nous ſommes, que chacun ſouffrira par un feu éternel la peine que ſes actions méritent, & que Dieu lui demandera compte, à proportion de la puiſſance qu'il lui a donnée.

p. 68. C. Voici comme il parle de la generation du Verbe. Nous croyons que nôtre doctrine doit être receuë, parce qu'elle eſt vraye, & nous a été enſeignée par J. C. qui ſeul eſt fils de Dieu propre-

ment engendré, étant ſon Verbe, ſon premier né & ſa vertu, & fait homme par ſa volonté. Et enſuite, ceux qui prennent le Fils pour le Pere, font voir qu'ils ne connoiſſent pas même le Pere, & ne ſavent pas que le Pere de l'univers a un fils, qui étant le Verbe & le premier né de Dieu, eſt auſſi Dieu, & a paru autrefois à Moïſe & aux autres prophetes en forme de feu, & en image incorporelle; & maintenant ſous vôtre empire s'eſt fait homme, par une vierge, ſelon la volonté du Pere, pour le ſalut de ceux qui croyent en lui, & a bien voulu être mépriſé & ſouffrir, pour vaincre la mort par ſa mort, & par ſa réſurrection. *p. 96. B.*

XXXIX. Preuves par les profétics.

Il prouve la verité de la religion chrétienne par les propheties, que les Juifs liſent comme nous. Il explique qui étoient les prophetes, & raporte les principales propheties, qui regardent J.C. Et pour connoître l'accompliſſement de celles qui décrivoient la paſſion.: Vous le pouvez apprendre, dit-il, des actes qui ont été faits ſous Ponce Pilate : & il renvoye à ces mêmes actes, pour prouver que J.C. a guéri des aveugles, & des lépreux, & réſuſcité des morts. De peur que l'on ne prît pour une deſtinée fatale la preſcience de Dieu, qui paroît dans les propheties : il réfute cette erreur de la deſtinée, & prouve le libre arbitre; par le blâme & la loüange, par le changement des mœurs en bien ou en mal, parce qu'il n'y auroit ni vice ni vertu, & que le *p. 72. B.* *p. 72. C.* *p. 74. C.* *p. 80. C.*

bien ou le mal ne seroient que dans l'opinion des hommes. Ce qui est, dit-il, la souveraine impieté & la souveraine injustice, comme la droite raison le montre. Il dit, que les démons avoient fait ordonner la peine de mort, contre ceux qui liroient les livres d'Hystaspe, de la Sybille, ou des prophetes. Ce qui ne nous empêche pas, ajoûte-t-il, de les lire hardiment, & de vous les proposer. Nous n'avons rien de cet Hystaspe. On void seulement que le nom est persien; & pour les Sybilles : les vers que nous avons sous leurs noms, & qui dés lors passoient pour être d'elles, sont supposez. S. Justin marque le temps auquel il écrivoit, en disant que J. C. étoit né sous Cyrénius, il y avoit cent cinquante ans. Il dit, que même avant sa naissance, il y a eu des chrétiens : parce que J.C. est le Verbe de Dieu, & la raison souveraine, dont tout le genre humain participe : & que ceux qui ont vêcu suivant la raison, sont chrétiens, entre lesquels il compte Socrate, supposant qu'il a suivi en tout la droite raison : ce qui ne se trouve pas veritable.

p. 82. B.

p. 83. B.

Aprés avoir rapporté les principales propheties, touchant les deux avénemens de J. C. la ruine de Jerusalem, & la vocation des gentils : il ajoûte : Tant de choses que nous voyons, suffisent pour mériter raisonnablement la créance de ceux qui aiment la verité, & qui ne sont ni vains, ni passionnez. Mais ceux qui enseignent les fables de vos poëtes, n'en apportent aucunes preuves, aux

p. 89. A.

jeunes

jeunes gens qui les apprennent: & nous montrons qu'elles n'ont été inventées que par la séduction du genre humain, par l'operation des démons. Ces gens qui enseignoient les fables des poëtes étoient les grammairiens, & c'étoit presque toute l'étude de la jeunesse. Il prétend que les philosophes ont pris des prophetes plusieurs de leurs dogmes, & Platon en particulier de Moïse; puis il ajoûte: Chez-nous on peut apprendre ces véritez de ceux mêmes qui ne connoissoient pas les lettres, qui sont grossiers & barbares pour le langage, mais sages & fideles pour l'esprit. *p. 92. C.*

XL. Impietez & crimes soufferts.

Il se plaint que les chrétiens sont les seuls que l'on persécute, tandis que l'on souffre toutes les autres religions. D'autres, dit-il, adorent des arbres & des fleuves, des rats, des chats, des crocodiles & la plûpart des bêtes. Encore tous n'adorent pas les mêmes choses, le culte est diférent selon les lieux: en sorte que tous sont impies, les uns à l'égard des autres. Cependant le seul reproche que vous nous faites, est que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous, & que nous n'offrons aux morts, ni libations, ni cou onnes, ni sacrifices. Cependant vous savez bien que les autres ne conviennent pas, de ce qu'ils doivent tenir pour dieux, ou pour bêtes, ou pour victimes. Il se plaint encore, que l'on n'a point persécuté les imposteurs, qui depuis l'ascension de J. C. ont voulu passer pour dieux: comme, dit-il, Simon le samaritain du bourg de Gitton, qui du *p. 68. D.* *p. 69. C.* *p. 91. B.*



temps de l'empereur Claude ayant fait plusieurs operations magiques, par l'art des démons qui le possedoient, a été reconnu pour dieu à Rome vôtre ville impériale, a été honoré comme Dieu, d'une statuë qui est dressée dans le Tybre au milieu des deux ponts, avec cette inscription latine: A Simon dieu saint. Menandre, disciple de Simon, a séduit beaucoup de monde à Antioche; Marcion enseigne encore à present, qu'il faut reconnoître un autre dieu plus grand que le Créateur. Tous ces gens se disent chrétiens. Nous ne savons s'ils font ce que l'on raconte: de renverser des lampes, de manger de la chair humaine, & commettre d'autres abominations: mais nous savons, que vous ne les persecutez ni ne les faites point mourir, même pour leur doctrine.

C'étoit une coûtume chez les payens d'exposer leurs enfans, quand ils ne vouloient pas les nourrir, soit par pauvreté, soit par quelqu'autre
Plato 5. Rep. raison, & les philosophes mêmes l'autorisoient.
p. 461. C. Saint Justin en prend occasion de parler ainsi:
p. 70. C. Nous croyons qu'il n'y a que des méchans qui exposent des enfans. Premierement, parce que nous voyons que l'on ne les éleve la plûpart, que pour les prostituer. On ne void chez toutes les nations que des troupes d'enfans, destinez à de honteux usages: que l'on nourrit comme des troupeaux de bétail. Vous en tirez des tributs, au lieu de les exterminer de vôtre empire: & ceux qui

abuſent de ces miſérables, outre le crime qu'ils commettent contre Dieu, peuvent abuſer par hazard de leurs propres enfans. Telles étoient les mœurs des Romains ſous un des plus ſages de leurs empereurs : encore ne dis-je pas tout ce que S. Juſtin en rapporte. Il continuë ainſi: De peur que quelque enfant expoſé ne périſſe, & que nous ne ſoyons homicides : nous ne nous marions, que pour nourrir des enfans, ou renonçant au mariage nous gardons la continence parfaite. Même un des nôtres, à Alexandrie, pour vous perſuader que dans nos myſteres il n'y a rien des infamies qu'on nous attribuë : preſenta requête au gouverneur Felix, pour permettre à un chirurgien de le faire eunuque; car on diſoit que cette permiſſion étoit neceſſaire. Felix ne voulut pas répondre à la requête, & le jeune homme demeura en repos, content du témoignage de ſa conſcience.

p. 71. D.

l. 4. §. 2. *ff. ad l. Corn. de ſic.*

XLI. Baptême & Euchariſtie.

Enfin comme il falloit juſtifier les chrétiens, ſur le ſujet de leurs aſſemblées, & de leurs ceremonies : S. Juſtin ne feint point d'en publier le ſecret, quoique régulierement il ne fût pas permis d'en parler, devant ceux qui n'étoient pas chrétiens. Il explique donc le baptême en ces termes: Nous expoſerons maintenant de quelle maniere nous ſommes conſacrez à Dieu, & renouvellez par le Chriſt; de peur que l'on ne croye que nous le diſſimulons par malice. Ceux qui ſont perſuadez de la verité de nôtre doctrine, &

93. D.

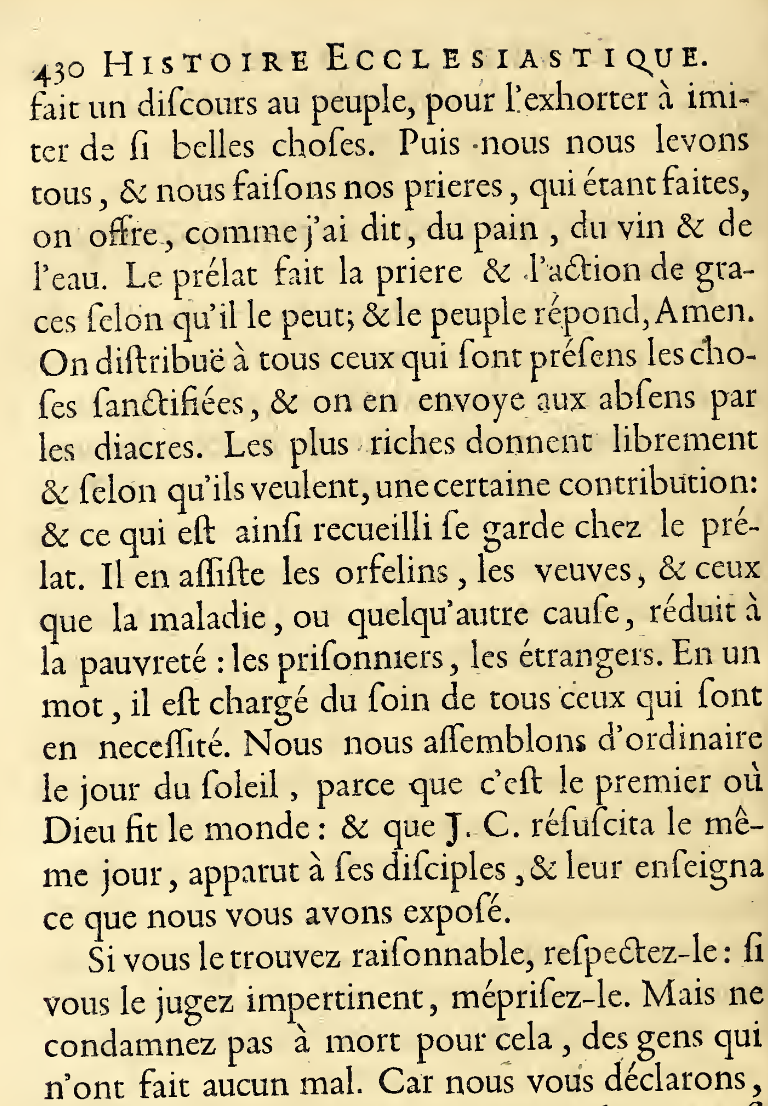
qui promettent de mener une vie qui y ſoit conforme : nous les obligeons à jeûner, à prier, & à demander à Dieu la rémiſſion de leurs pechez paſſez : & nous prions & jeûnons avec eux. Enſuite nous les amenons au lieu où eſt l'eau, & ils ſont regenerez, en la maniere que nous l'avons été. Car ils ſont lavez dans l'eau, au nom du Seigneur Dieu pere de toutes choſes, & de nôtre Sauveur J. C. crucifié ſous Ponce Pilate, & du S. Eſprit, qui a prédit par les prophetes tout ce
94. D. qui regardoit le Chriſt. Nous appellons cette ablution illumination, parce que les ames y ſont éclairées.

97. B. Aprés cette ablution, nous amenons le nouveau fidele, & admis, comme nous diſons, au nombre des freres : nous l'amenons, dis-je, au lieu où ils ſont aſſemblez, pour prier en commun avec attention : tant pour eux-mêmes, que pour l'illuminé, & pour les autres, quelque part qu'ils ſoient : afin qu'ayant connû la verité, nous puiſſions, par les œuvres & l'obſervation des commandemens, arriver au ſalut éternel. Les prieres finies, nous nous ſalüons par le baiſer. Puis on préſente à celui qui préſide aux freres, du pain, & une coupe de vin & d'eau. Les ayant pris, il donne loüange & gloire au Pere, par le nom du Fils, du S. Eſprit, & lui fait une longue action de graces pour ces dons, dont il nous a gratifiez. Aprés qu'il a achevé les prieres & l'action de grace, tout le peuple aſſiſtant dit à haute

voix, Amen, c'eſt-à-dire en hebreu : Ainſi ſoit-il. Enſuite ceux que nous appellons diacres, diſtribuent à chacun des aſſiſtans, le pain, le vin, & l'eau conſacrez par l'action de graces, & en portent aux abſens.

Nous appellons cette nourriture euchariſtie : & il n'eſt permis à perſonne d'y participer, s'il ne croit la verité de nôtre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémiſſion des pechez & la nouvelle vie : & s'il ne vit conformément aux préceptes de J.C. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun, & comme un breuvage ordinaire. Mais comme par la parole de Dieu, J. C. s'eſt fait chair, & a pris la chair & le ſang pour nôtre ſalut : ainſi la nourriture ſanctifiée par la priere de ſon Verbe devient la chair & le ſang du même J. C. incarné : elle qui deviendroit nôtre chair & nôtre ſang, par le changement qui arrive à la nourriture. Enſuite nous nous rappellons ces choſes en mémoire les uns aux autres ; ceux qui ont du bien ſecourent tous les pauvres, & nous ſommes toûjours les uns avec les autres. En toutes ces offrandes nous béniſſons le Créateur par ſon Fils J. C. & par le S. Eſprit.

Et le jour que l'on appelle du ſoleil, c'eſt ainſi que les payens nommoient le dimanche, tous ceux qui demeurent à la ville, ou à la campagne, s'aſſemblent en un même lieu. On lit les écrits des apôtres & des prophetes, autant que l'on a de temps. Le lecteur ayant ceſſé : celui qui préſide



fait un diſcours au peuple, pour l'exhorter à imiter de ſi belles choſes. Puis nous nous levons tous, & nous faiſons nos prieres, qui étant faites, on offre, comme j'ai dit, du pain, du vin & de l'eau. Le prélat fait la priere & l'action de graces ſelon qu'il le peut; & le peuple répond, Amen. On diſtribuë à tous ceux qui ſont préſens les choſes ſanctifiées, & on en envoye aux abſens par les diacres. Les plus riches donnent librement & ſelon qu'ils veulent, une certaine contribution: & ce qui eſt ainſi recueilli ſe garde chez le prélat. Il en aſſiſte les orfelins, les veuves, & ceux que la maladie, ou quelqu'autre cauſe, réduit à la pauvreté : les priſonniers, les étrangers. En un mot, il eſt chargé du ſoin de tous ceux qui ſont en neceſſité. Nous nous aſſemblons d'ordinaire le jour du ſoleil, parce que c'eſt le premier où Dieu fit le monde : & que J. C. réſuſcita le même jour, apparut à ſes diſciples, & leur enſeigna ce que nous vous avons expoſé.

Si vous le trouvez raiſonnable, reſpectez-le : ſi vous le jugez impertinent, mépriſez-le. Mais ne condamnez pas à mort pour cela, des gens qui n'ont fait aucun mal. Car nous vous déclarons, que vous n'éviterez pas le jugement de Dieu, ſi vous perſeverez dans cette injuſtice. De nôtre part nous dirons : Que la volonté de Dieu ſoit faite. Nous pouvions vous demander juſtice en vertu de la lettre du grand & illuſtre Ceſar Adrien vôtre pere. Mais nous avons mieux aimé nous

fonder sur la seule justice de nos demandes. Il met ensuite la copie de la lettre d'Adrien à Minutius Fundanus. Ainsi finit la premiere apologie de S. Justin. On ne voit point quel en fut l'effet : mais on voit grand nombre de martyrs sous ce regne par tout l'empire.

XLII. Martyre de sainte Felicité.

Greg. hom. 3. in evang. Acta Mart. sincera. p. 21.

A Rome vers ce même temps il s'éleva une sédition de la part des pontifes payens ; & Felicité femme du rang des illustres, fut arrêtée avec ses sept fils. C'étoit une veuve qui avoit voüé à Dieu de vivre en continence. Et s'appliquoit à l'oraison jour & nuit, donnant une grande édification aux ames pieuses. Les pontifes se plaignirent d'elle à l'empereur Antonin, que cette veuve, avec ses fils, insultoit aux dieux, & attiroit leur colere. L'empereur ordonna à Publius préfet de Rome, de l'obliger, avec ses enfans, à sacrifier pour appaiser les dieux. Le prefet la fit amener en particulier, & s'efforça de la persuader par douceur & par menaces, l'exhortant à conserver au moins ses enfans : mais elle demeura ferme. Le lendemain il tint sa séance dans la place de Mars, & la fit amener avec ses enfans. Elle au lieu de céder, se tourna vers eux, & leur dit : Regardez en haut, mes enfans, voyez le ciel, c'est-là où J. C. vous attend avec ses Saints. Demeurez fideles dans son amour, & combattez pour vos ames. Le préfet lui fit donner un soufflet, en disant : Tu es bien hardie de leur donner en ma présence de tels avis, au mépris des ordres de nos princes.

Alors il apella ses sept enfans l'un aprés l'autre, le premier nommé Janvier ayant confessé hardiment, fut battu de verges & mis en prison. Le second nommé Felix, confessa, & fut aussi renvoyé: de même les cinq autres, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital, Martial: tous demeurerent fermes dans la confession de la foi. Le prefet rapporta à l'empereur Antonin le procés verbal de cet interrogatoire: & l'empereur les renvoya à divers juges pour les punir diversement. L'un de ces Juges fit mourir le premier des freres à coups de lanieres plombées, c'est-à-dire garnies de balles de plomb par les bouts. Un autre fit assommer le second & le troisiéme à coups de bâton. Un autre Juge fit précipiter le quatriéme: un autre fit couper la tête au cinquiéme, au sixiéme, & au septiéme. Un autre fit aussi décoler la mere. Ainsi finirent ces martyrs.

Marc. ap. Eus. IV. hist. c. 15. v. Vales. not.

Il est certain toutefois que l'empereur Antonin le pieux donna quelques édits favorables aux chrétiens. Plusieurs gouverneurs des provinces lui en ayant écrit: il répondit qu'il ne falloit point les inquieter, si l'on ne trouvoit qu'ils entreprissent quelque chose contre l'état. Il écrivit aussi aux villes, pour leur défendre de les troubler: & nommément à Larisse, à Thessalonique, à Athénes, & à tous les Grecs.

Melito ap. Eus. IV. hist. c. 26.

XLIII. Question de la Pâque. S. Polycarpe à Rome. An. 158.

Du temps de cet empereur, & l'an cent cinquante-huit de J. C. Saint Polycarpe évêque de Smyrne vint à Rome, où le pape Anicet gouvernoit

vernoit l'église. Le sujet de son voyage étoit le differend touchant le jour de la pâque. La coûtume de Rome, d'Alexandrie, & de tout l'occident, étoit de la celebrer toûjours le dimanche. Les églises d'Asie la celebroient toûjours le quatorziéme jour du premier mois, quelque jour de la semaine qu'il arrivât, conformément à l'usage des Juifs ; & prétendoient en cette pratique suivre la tradition de l'apôtre S. Jean. Aprés que S. Anicet, & S. Polycarpe eurent un peu conferé ensemble, ils s'accorderent aussitôt: & convinrent de ne point rompre les liens de la charité, pour ce point de la fête: qui sembloit être le capital de la dispute. Et toutefois S. Anicet, ne pouvoit persuader à S. Polycarpe, de quitter sa coûtume : & S. Polycarpe ne put persuader à S. Anicet, d'observer la coûtume d'Asie en aucune maniere : parce qu'il se croyoit obligé à suivre exactement l'usage des anciens, qui l'avoient précedé. Ce qui étant ainsi reglé, ils communiquerent ensemble : & S. Anicet fit l'honneur à S. Polycarpe de lui ceder la consécration de l'eucharistie. Aussi S. Polycarpe étoit consideré comme un homme vraiment apostolique, & avoit le don de profetie. Il se separa de S. Anicet en paix, & cette paix étoit commune à toutes les églises : tant celles qui celebroient la pâque le quatorziéme jour, que les autres.

Eus. IV. *hist.* c. 14. *Chron. Alex. an.* 158. *Iren.* III. c. 3. *Eus.* IV. *hist.* c. 14. *Socr.* V. *hist.* c. 21. *Eus.* V. *hist.* c. 23. *Beda. rat. temp.* 42.

S. Polycarpe étant à Rome, y rencontra l'heretique Marcion, qui lui demanda s'il le connois-

Iren. III. c. 3. soit? Oüi, répondit S. Polycarpe, je te connois pour le fils aîné de Satan. C'étoit sa coûtume quand il entendoit quelque proposition contraire à la doctrine de l'église, de se boucher les oreilles, & de s'écrier: O bon Dieu, à quel temps m'avez-vous reservé! Et soit qu'il fût assis ou debout, il s'enfuyoit aussi-tôt de la place, où il avoit oüi le blasphême. L'heretique Valentin, qui étoit venu à Rome sous le pape Hygin, y étoit encore sous Anicet. Une femme nommée Marcelline, de la secte des Gnostiques, y pervertit plusieurs personnes. Mais S. Polycarpe pendant son sejour ramena à la foi de l'église plusieurs de ceux que Valentin & Marcion avoient pervertis. Valentin & Marcion eux-mêmes feignirent d'abjurer leurs erreurs, & furent receus dans l'église: & Marcion donna une somme d'argent qui lui fut renduë quand on le chassa encore.

Iren. ap. Euf. v. hist. c. 20.

Iren. III. c. 4.

Id. I. c. 24. Epiph. hær. 27. n. 6.

Tertull. præs. 30.

XLIV. Hegesippe.

Eus. 4. hist. c. 8. 11. 22.

Hegesippe étoit à Rome dans le même temps: il étoit né Juif, & ayant embrassé la foi chrétienne, il écrivit en cinq livres l'histoire ecclesiastique, depuis la passion de J. C. jusques à son temps. C'étoit un recueïl sincere des traditions apostoliques, d'un stile simple. Car Hegesippe, quoique tres-savant, imitoit la maniere d'écrire des apôtres; aussi-bien que leur vie. Allant à Rome, il confera pendant son voyage, avec plusieurs évêques: & trouva qu'ils tenoient tous la même doctrine & les mêmes maximes. A Corinthe, où il fit quelque séjour, il eut avec Pri-

Hier. de script.

mus, qui en étoit évêque, plusieurs conversations tres agréables à l'un & à l'autre : & Hegesippe y reconnut, que l'église de Corinthe avoit perseveré constamment jusques-là, dans la vraye & saine doctrine. Etant arrivé à Rome, il y demeura jusques au pontificat d'Eleuthere, qui étoit alors diacre sous le pape Anicet. Or il est assez constant que le pape Anicet mourut l'an cent soixante & un : An. 161. & que Soter, qui lui succeda, arriva jusques à l'an cent soixante & dix : qui fut le commencement d'Eleuthere. En general Hegesippe rendoit témoignage, que jusques à son temps, il n'y avoit aucun siege episcopal, à compter la succession depuis les apôtres, ni aucune ville, où l'on ne gardât fidelement tout ce que la loi avoit ordonné, ce que les prophetes avoient enseigné, & ce que le Seigneur lui-même avoit prêché. L'église le compte entre les Saints : mais nous avons perdu *Mart. Rom.* ses écrits, hors quelques petits fragmens conser- *7. Apr.* vez par Eusebe.

XLV. Mort d'Antonin. Marc Aurele empereur. An. 161.

L'empereur Antonin le pieux mourut l'an de J. C. cent soixante & un, âgé de soixante & dix ans, aprés en avoir regné vingt-deux. Ses deux fils adoptifs lui succederent, savoir Marc son neveu & son gendre, & Lucius. Marc étoit fils d'Annius Verus frere de l'imperatrice Faustine, dont il épousa la fille, nommée aussi Faustine : par l'adoption il prit le nom d'Aurele Antonin ; & il nous est plus connu sous le nom de Marc-Aurele. Lucius étoit fils de Lucius Ceïonius Commodus,

qu'Adrien avoit adopté. Il portoit aussi les noms de Verus & d'Antonin, & est connu sous le nom de Lucius Verus. Il épousa Lucille fille de Marc Aurele. Ce fut la premiere fois que l'on vit deux empereurs Romains regner ensemble: mais Lucius fut un homme de peu de merite. Marc Aurele étoit habile & vertueux, & faisoit profession ouverte de philosophie, qui étoit ce que les payens connoissoient de meilleur. pour les mœurs : aussi le nomme t-on souventMarc Antonin le philosophe : mais il n'en étoit pas moins attaché aux superstitions du paganisme. Dés l'âge de huit ans l'empereur Adrien l'avoit mis dans la compagnie des Saliens consacrez à Mars. Il y passa par toutes les charges : receut lui-même quelques-uns dans la compagnie, & en congédia d'autres : sans que personne lui suggérât les paroles solemnelles, parce qu'il les savoit par cœur. Il affectoit de ressembler à Numa, dont il prétendoit tirer son origine, & par consequent d'être exact observateur de l'ancienne religion des Romains, & de leurs loix qui défendoient les religions étrangeres. La secte de philosophie qu'il avoit embrassée, étoit celle des Stoïciens les plus superstitieux de tous, & qui faisoient profession d'être inflexibles dans leurs résolutions, & inexorables envers les coupables.

Capitol. in M. p. 29. D.

Capitol. p. 32. D.

Ainsi Marc Aurele persecuta les chrétiens, quoiqu'il se piquât de clemence, & qu'il eût accoûtumé de punir au-dessous de la rigueur des loix. S'il ne fit

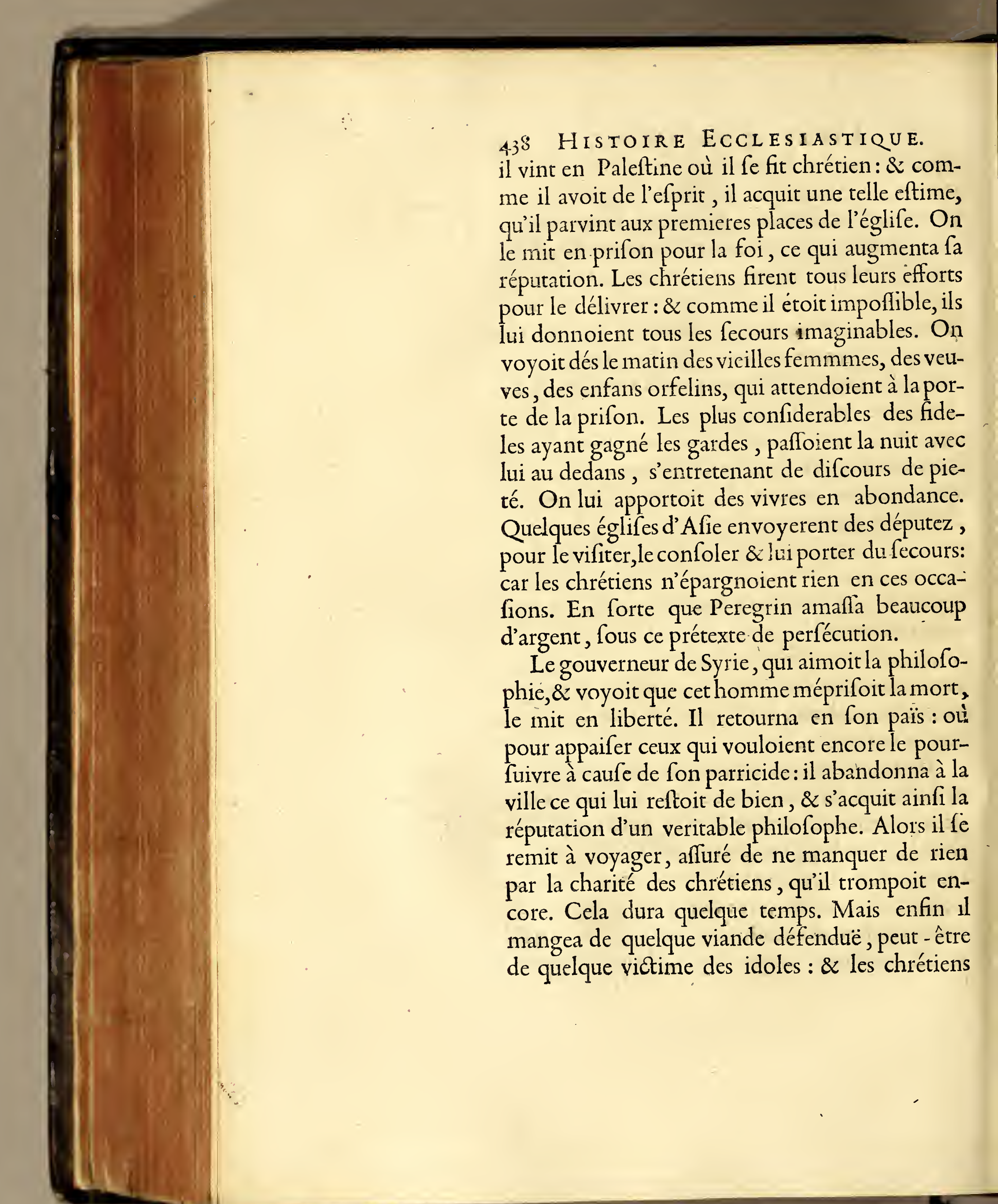
pas d'édit pour ordonner la persécution generale: du moins il souffrit des persécutions particulieres & violentes en plusieurs provinces. Dans son recueil de sentences morales que nous avons, il dit: Qu'il faut être toûjours prêt à mourir, par un jugement qui nous soit propre : non par une simple obstination comme les chrétiens : mais avec raison & gravité, en sorte que l'on persuade les autres sans éclat. On voit par-là combien il les connoissoit peu. D'ailleurs il étoit animé contre eux par les philosophes, à qui leur vertu solide étoit insuportable: parce qu'elle montroit, qu'ils n'étoient que de vains discoureurs. Celui qui se signala le plus contre eux alors, fut le Cynique Crescent, ennemi mortel de S. Justin: il étoit de Mégalopolis, fort adonné à l'argent & aux amours les plus infames; scelerat achevé, & toutefois honoré de tout le monde : l'empereur lui donnoit six cens sols d'or de pension: c'est-à-dire environ douze cens écus. Il accusoit les chrétiens d'être athées; & disputoit de leur doctrine, sans la connoître.

M. Anton. lib. XI. *n.* 3.

Justin. apolog. p. 47. *A Tatiam. in Gent.*

XLVI.
Mort du Cynique Peregrin.
Luc. de mort. Pereg.

Un autre Cynique donna alors un exemple rare de l'excés où peut porter la vanité. C'étoit Peregrin, autrement nommé Protée, natif de Parium dans la Troade, d'où il avoit été chassé pour ses crimes. Car il avoit été convaincu d'adultere & de débauche encore pire: & il passoit pour constant, qu'il avoit étouffé son pere, trouvant qu'il vivoit trop long-temps. Fuyant de païs en païs,



il vint en Paleſtine où il ſe fit chrétien : & comme il avoit de l'eſprit, il acquit une telle eſtime, qu'il parvint aux premieres places de l'égliſe. On le mit en priſon pour la foi, ce qui augmenta ſa réputation. Les chrétiens firent tous leurs efforts pour le délivrer : & comme il étoit impoſſible, ils lui donnoient tous les ſecours imaginables. On voyoit dés le matin des vieilles femmmes, des veuves, des enfans orfelins, qui attendoient à la porte de la priſon. Les plus conſiderables des fideles ayant gagné les gardes, paſſoient la nuit avec lui au dedans, s'entretenant de diſcours de pieté. On lui apportoit des vivres en abondance. Quelques égliſes d'Aſie envoyerent des députez, pour le viſiter, le conſoler & lui porter du ſecours: car les chrétiens n'épargnoient rien en ces occaſions. En ſorte que Peregrin amaſſa beaucoup d'argent, ſous ce prétexte de perſécution.

Le gouverneur de Syrie, qui aimoit la philoſophie, & voyoit que cet homme mépriſoit la mort, le mit en liberté. Il retourna en ſon païs : où pour appaiſer ceux qui vouloient encore le pourſuivre à cauſe de ſon parricide : il abandonna à la ville ce qui lui reſtoit de bien, & s'acquit ainſi la réputation d'un veritable philoſophe. Alors il ſe remit à voyager, aſſuré de ne manquer de rien par la charité des chrétiens, qu'il trompoit encore. Cela dura quelque temps. Mais enfin il mangea de quelque viande défenduë, peut-être de quelque victime des idoles : & les chrétiens

n'eurent plus de commerce avec lui, l'ayant reconnu pour ce qu'il étoit. Il voulut rentrer dans ſon bien, par l'autorité de l'empereur, mais il ne put l'obtenir, & ſe remit à voyager. En Egypte il s'exerça à tout ce que les Cyniques pratiquoient de plus impudent, pour montrer combien ils mépriſoient l'opinion des hommes. En Italie il ſe mit à médire de tout le monde, & principalement de l'empereur : juſqu'à ce que le prefet de Rome, voyant qu'il abuſoit trop de la bonté du prince, le chaſſa; ce qui lui fit encore honneur devant les ignorans. Il paſſa en Grece, où il continua de médire, & d'exciter les peuples à la révolte. Toutefois il fut eſtimé de pluſieurs, pendant quelque ſéjour qu'il fit à Athenes, logé dans une cabane hors la ville. *A Gell. lib. XII. c. II.*

Enfin ſe voyant vieux & mépriſé, parce qu'il ne faiſoit ni diſoit plus rien de nouveau, il s'aviſa de ſe rendre illuſtre par une mort extraordinaire. A l'aſſemblée des jeux olympiques, qui étoit la plus grande ſolemnité de toute la Grece: il promit qu'à l'olympiade ſuivante il ſe brûleroit. Il tint parole. La premiere année de la deux cens trente-ſixiéme olympiade, les jeux étant finis, il fit dreſſer un grand bucher, & la nuit accompagné de pluſieurs autres Cyniques, il vint y mettre le feu; ôta ſa beſace, ſon manteau & ſon bâton; car c'étoit l'équipage des Cyniques, jetta de l'encens dans le feu, & dit tourné vers le midi : Démons de mon pere & de ma mere, recevez-moi favorablement. Auſſi- *Euſ. Chr. an. 166.*



tôt il ſauta dans le feu, & ne parut plus, tant la flâme en étoit grande. Cette tragedie fut joüée l'an de J. C. cent ſoixante & cinq.

An. 165.

XLVII. Apologie d'Athenagore.

Euſ. Chron. An. 166. *Ap. Juſt. edit.* 1615.

Athenagore en parle dans l'apologie qu'il publia, comme l'on croit, l'année ſuivante cent ſoixante & ſix, & qu'il adreſſa aux deux empereurs Marc Aurele & Lucius Verus. Il ſe plaint que les chrétiens ſont les ſeuls que l'on perſécute pour leur nom: tandis qu'il eſt permis à tous les autres peuples, de vivre ſuivant leurs loix & leur religion. Nos perſécuteurs, dit-il, ne ſe contentent pas de nous ôter les biens & l'honneur, & tout le reſte de ce que la plûpart des hommes eſtiment important: car nous mépriſons tout cela. Nous avons appris, non-ſeulement à ne point fraper ceux qui nous frappent, & à ne point faire de procés à ceux qui nous pillent: mais ſi on nous donne un ſoufflet, à tendre l'autre joüe; ſi on nous ôte notre tunique, à donner encore le manteau. Quand nous avons renoncé aux biens, on attaque nos perſonnes & nos vies: en nous accablant d'accuſations, dont le ſoupçon même ne nous convient pas, & que ceux qui parlent contre nous mériteroient mieux. Si quelqu'un peut nous convaincre du moindre de ces crimes, nous ne refuſons pas le ſupplice le plus cruel: mais ſi on ne nous accuſe que de notre nom: c'eſt à vous, tres-grands & tres-ſages princes, à nous défendre par les loix; car juſques ici ce que l'on dit contre nous n'eſt qu'un bruit confus; aucun chrétien

chrétien n'a été convaincu de crime ; & il n'y a point de chrétien méchant, s'il n'eſt hypocrite. Enſuite il entre dans le détail, & dit : Il y a trois crimes dont le bruit commun nous accuſe, l'athéïſme, les repas de chair humaine, les inceſtes. Si cela eſt, n'épargnez ni âge, ni ſexe : exterminez-nous avec nos femmes & nos enfans. Mais ſi ce ſont des inventions & des calomnies, ſans autre fondement, que l'oppoſition naturelle du vice & de la vertu : c'eſt à vous d'examiner nôtre vie, nôtre doctrine & nôtre affection à vôtre ſervice, & de nous faire la même juſtice, que vous feriez à nos adverſaires. *p. 4. C.*

Quant à l'athéïſme, il rapporte premierement l'exemple de pluſieurs philoſophes, qui avoient fait profeſſion de ne point croire de dieux ; ſans qu'on leur en fit un crime. Enſuite il déclare, que les chrétiens adorent un Dieu créateur de tout, qui n'a point commencé, parce que ce qui eſt, ne commence pas, mais ce qui n'eſt point, & qui a tout fait par ſon Verbe. Il montre que les poëtes & les philoſophes les plus illuſtres ont reconnu un eſprit ſouverain, qui a fait tous les corps, ou du moins qui les gouverne. Ainſi que ſous d'autres paroles, ils ont enſeigné à peu prés la même doctrine, que les chrétiens. Pourquoi donc, ajoûte-t-il, eſt-il permis aux autres de dire & d'écrire ce qu'ils veulent, touchant la divinité ? tandis que la loi n'eſt que contre nous, qui pouvons donner des preuves ſolides de nôtre *p. 5. A.* *p. 7. D.*



créance : au lieu que les poëtes & les philosophes ne parlent que par conjecture ? Ensuite il montre qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, & par la raison, & par l'authorité des prophetes, &
p. 10. B. conclud: J'ai donc suffisamment prouvé que nous ne sommes pas athées ; puisque nous croyons un Dieu éternel, invisible, impassible, incompréhensible, immense ; qui ne peut être connu que par la pensée. Nous concevons encore que Dieu a un Fils. Et qu'on ne traite pas cette créance de ridicule : car ce que nous croyons de Dieu & de son Fils, ne ressemble pas aux fables des poëtes ; qui ne representent pas leurs dieux meilleurs que les hommes. Le Fils de Dieu est le Verbe du Pere, c'est-à-dire son idée & sa vertu. Car tout a été fait par lui ; & le Pere & le Fils sont un. Le Fils est dans le Pere, & le Pere est dans le Fils, par l'union & la vertu de l'Esprit, & le Fils de Dieu est la pensée & le Verbe du Pere. Que si par la sublimité de vôtre génie vous voulez pénetrer ce que veut dire ce nom de Fils, je le dirai en peu de mots.

Premierement c'est une production du Pere. Non qu'il ait été fait. Car dés le commencement Dieu étant un esprit éternel, avoit en lui le Verbe, la raison éternelle. Mais il a procedé, pour être la forme & la cause éficiente de toutes les choses matérielles. C'est ce que dit l'esprit pro-
Prov. VIII. phetique : Le Seigneur m'a créé au commence-
22. sec. 70. ment de ses voyes pour ses ouvrages. Et ce même

Esprit, qui agit dans les prophetes; nous disons aussi que c'est un écoulement de Dieu, qui en procéde comme le rayon du soleil. Qui ne s'étonnera donc que l'on nomme athées, ceux qui disent qu'il y a un Dieu Pere, un Fils Dieu, & un S. Esprit; qui sont unis en puissance, & distinguez en ordre. Nôtre théologie n'en demeure pas là. Nous disons encore qu'il y a une multitude d'anges, que le créateur a distribuez par son Verbe : pour conserver l'ordre des élemens, des cieux & de l'univers. Et ne vous étonnez pas que je vous explique si exactement nôtre doctrine. C'est afin que vous en sachiez la verité, & ne vous laissiez pas emporter à l'opinion commune, qui est sans raison. v. p. 17. D. v. p. 27. A.

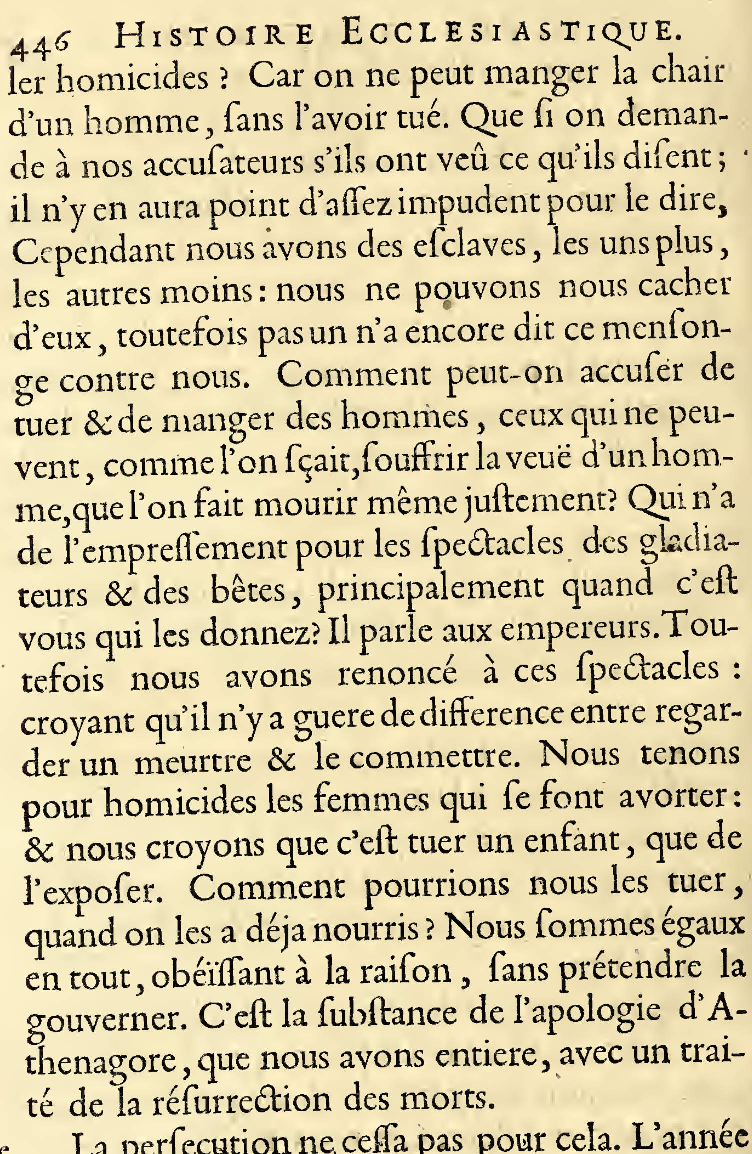
Il fait ensuite la comparaison de la morale chrétienne, & des études vaines & stériles des philosophes, & il ajoûte : Chez nous vous trouverez des ignorans, des ouvriers, de vieilles femmes, qui ne pourroient peut-être pas montrer par des raisonnemens la verité de nôtre doctrine; mais qui montrent par les effets l'utilité de leurs sentimens. Ils ne savent pas des discours par cœur, mais ils font de bonnes œuvres. Ne se défendant point quand on les maltraite, donnant à qui leur demande : aimant leur prochain comme eux-mêmes. Si nous n'étions persuadez qu'il y a un Dieu, qui observe le genre humain, prendrions-nous tant de soin de nous purifier? Il répond ensuite, pourquoi les chrétiens ne font point de p. 12. A.

ſacrifices ſanglans : pourquoi ils n'adorent point d'idoles, ni de choſes materielles. Il réfute les fables des poëtes, ſur l'origine des dieux, & les allégories par leſquelles les philoſophes vouloient y donner un ſens raiſonnable. Il accorde que les
p. 25. A. idoles faiſoient quelques miracles, & montre que l'on ne peut en attribuer l'effet qu'aux démons : dont il explique l'origine & la nature,
p. 27. C. marquant clairement le libre arbitre des anges, comme des hommes. Il vient enſuite aux deux autres accuſations, & parle ainſi :

p. 35. B. Ce que j'ai dit devroit ſuffire pour nous juſtifier, car je ne crois pas que vous doutez, que des gens dont toute la vie ſe propoſe Dieu pour régle, & dont le but eſt de ſe rendre irreprehenſibles devant lui; ne s'abſtiennent même de la penſée du moindre peché. Car ſi nous ne croyions vivre que ſur la terre, on pourroit nous ſoupçonner de ſuivre la chair & le ſang, & de nous abandonner à l'avarice & à la débauche : mais nous, qui croyons que Dieu eſt préſent jour & nuit, non-ſeulement à toutes nos actions, mais à toutes nos paroles & nos penſées : qu'il eſt tout lumiere & voit juſques dans nos cœurs; & qu'aprés cette vie mortelle nous en menerons une dans le ciel, bien plus excellente ; ou que tombant avec les autres, nous en menerons une bien pire dans le feu, il n'eſt pas vrai-ſemblable que nous voulions être méchans; & nous livrer à la juſtice de ce grand juge.

Pour mieux réfuter la calomnie des incestes, il releve la charité pure, & la chasteté des chrétiens, & dit: Selon la difference des âges nous regardons les uns comme nos enfans, les autres comme nos freres & nos sœurs; & nous honorons les personnes plus âgées comme nos peres & nos meres. Ainsi nous avons grand soin de conserver la pureté de ceux que nous regardons comme nos parens. Quand nous venons au baiser, c'est avec une grande précaution, comme à un acte de religion; puisque s'il étoit soüillé de la moindre pensée impure, il nous priveroit de la vie éternelle. L'esperance de cette autre vie nous fait mépriser la vie presente, & jusques aux plaisirs de l'esprit. Chacun de nous prenant une femme selon nos loix, ne se propose que d'avoir des enfans; & imite le laboureur, qui ayant une fois confié son grain à la terre, attend la moisson en patience. Vous trouverez parmi nous plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, qui vieillissent dans le célibat, esperant dans cet état d'être plus unis à Dieu. p. 36. C.

Sur la calomnie de manger de la chair humaine, il dit: Il ne nous est permis, ni de résister à ceux qui nous frappent, ni de ne pas benir ceux qui nous maudissent. Car nous ne nous contentons pas de la simple justice, qui se borne à rendre la pareille; nous nous proposons encore la bonté & la patience. Puisque nous tenons ces maximes, peut-on sans extravagance nous apel- p. 38. A.



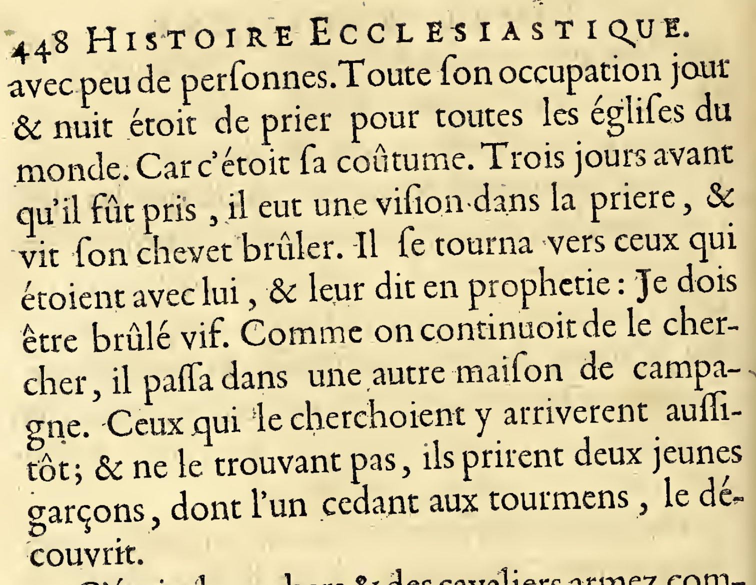
ler homicides ? Car on ne peut manger la chair d'un homme, ſans l'avoir tué. Que ſi on demande à nos accuſateurs s'ils ont veû ce qu'ils diſent ; il n'y en aura point d'aſſez impudent pour le dire, Cependant nous avons des eſclaves, les uns plus, les autres moins : nous ne pouvons nous cacher d'eux, toutefois pas un n'a encore dit ce menſonge contre nous. Comment peut-on accuſer de tuer & de manger des hommes, ceux qui ne peuvent, comme l'on ſçait, ſouffrir la veuë d'un homme, que l'on fait mourir même juſtement ? Qui n'a de l'empreſſement pour les ſpectacles des gladiateurs & des bêtes, principalement quand c'eſt vous qui les donnez ? Il parle aux empereurs. Toutefois nous avons renoncé à ces ſpectacles : croyant qu'il n'y a guere de difference entre regarder un meurtre & le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui ſe font avorter : & nous croyons que c'eſt tuer un enfant, que de l'expoſer. Comment pourrions nous les tuer, quand on les a déja nourris ? Nous ſommes égaux en tout, obéïſſant à la raiſon, ſans prétendre la gouverner. C'eſt la ſubſtance de l'apologie d'Athenagore, que nous avons entiere, avec un traité de la réſurrection des morts.

XLVIII. Martyre de S. Polycarpe. *Euſ. Chr. an. 167. Id. IV. hiſt. c. 14. Epiſt. eccleſ. Smyrn.*

La perſecution ne ceſſa pas pour cela. L'année ſuivante ſeptiéme de M. Aurele, cent ſoixante & ſept de J.C. pluſieurs martyrs ſouffrirent à Smyrne en Aſie, entr'autres l'évêque S. Polycarpe, qui gouvernoit cette égliſe depuis environ ſoixan-

te & dix ans, y ayant été mis par l'apôtre S. Jean. Quelques-uns furent tellement déchirez à coups de foüet, que l'on voyoit le dedans du corps jusques aux veines & aux arteres: & que les assistans, touchez de compassion, les plaignoient: tandis que les martyrs eux-mêmes n'ouvroient pas la bouche pour soupirer. D'autres méprisoient le feu, d'autres les bêtes, ausquelles ils étoient condamnez. On cherchoit à lasser leur patience, en les couchant sur des coquilles pointuës, & leur faisant souffrir divers tourmens.

On remarqua entre les autres un jeune homme nommé Germanicus, à qui le proconsul s'éforçoit de persuader qu'il eût compassion de lui-même, & qu'il considerât son âge. Mais le martyr sans hésiter attira une bête farouche, & la contraignoit à le déchirer. Le peuple infidele étonné & irrité de la vertu des chrétiens, se mit à crier tout d'une voix: Otez les impies, que l'on cherche Polycarpe. Un nommé Quintus Phrygien, nouvellement venu de son païs, eut peur quand il vit les bêtes. Il s'étoit presenté luy-même, & en avoit entraîné d'autres. Mais le proconsul le pria tant, qu'il lui persuada de jurer & de Sacrifier. On vit par cet exemple qu'il ne falloit pas s'exposer inconsiderément. S. Polycarpe ayant appris ce qui se passoit, n'en fut point troublé. Il vouloit demeurer dans la ville, mais il ceda aux prieres de ses amis, & se retira à la campagne, dans une maison peu éloignée, où il demeura



avec peu de perſonnes. Toute ſon occupation jour & nuit étoit de prier pour toutes les égliſes du monde. Car c'étoit ſa coûtume. Trois jours avant qu'il fût pris, il eut une viſion dans la priere, & vit ſon chevet brûler. Il ſe tourna vers ceux qui étoient avec lui, & leur dit en prophetie : Je dois être brûlé vif. Comme on continuoit de le chercher, il paſſa dans une autre maiſon de campagne. Ceux qui le cherchoient y arriverent auſſitôt; & ne le trouvant pas, ils prirent deux jeunes garçons, dont l'un cedant aux tourmens, le découvrit.

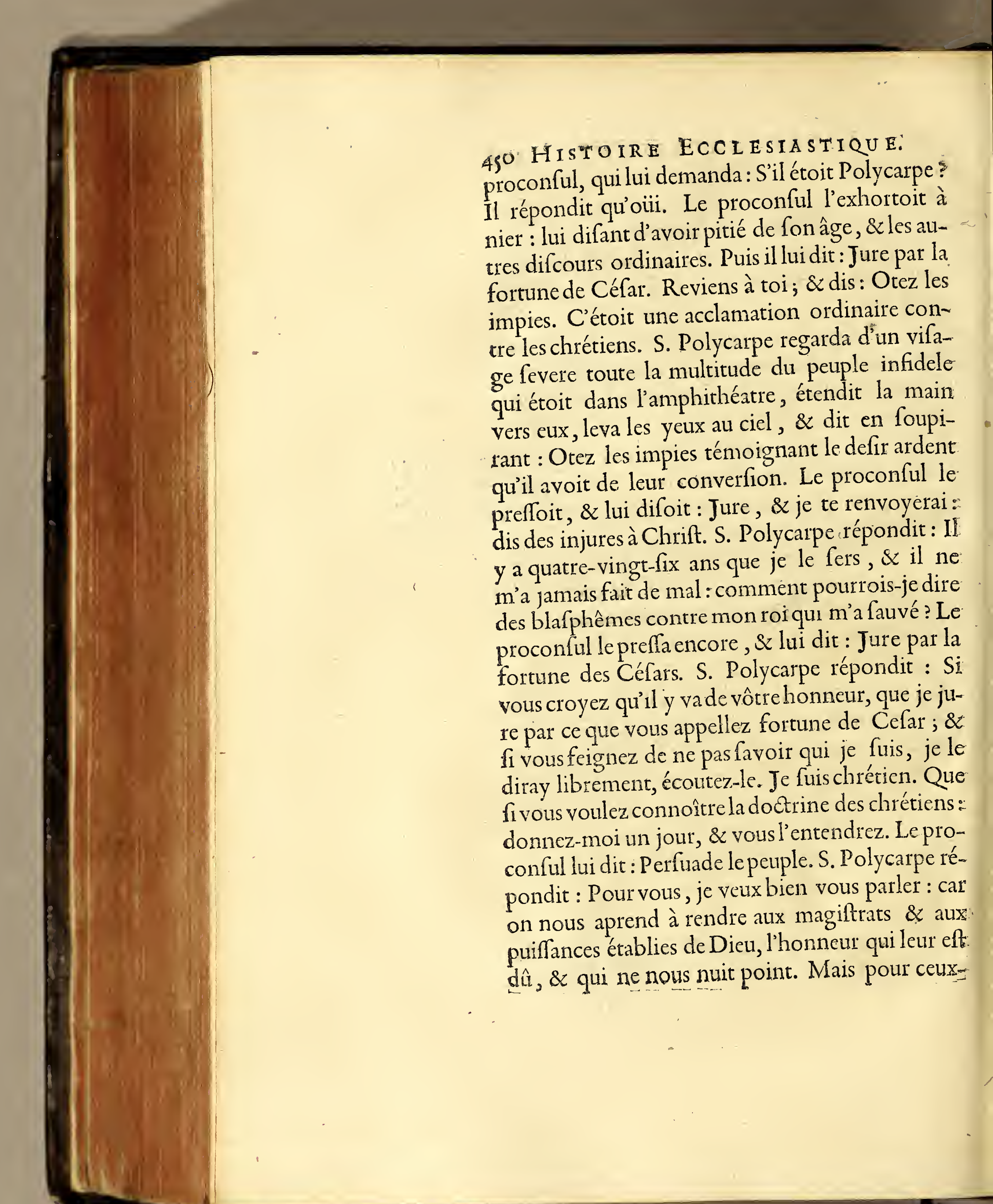
C'étoit des archers & des cavaliers armez comme pour prendre un voleur, qui marchoient conduits par ce garçon un vendredi au ſoir. Ils arriverent tard, & trouverent S. Polycarpe couché dans une chambre haute. Il eût pû ſe retirer dans une autre maiſon, mais il ne voulut pas, & dit : La volonté du Seigneur ſoit faite. Ayant donc oüi arriver ces gens, il deſcendit & leur parla. Eux étonnez de ſon âge & de ſa fermeté, diſoient : Faloit-il ſe tant preſſer, pour prendre ce bon vieillard? Auſſi-tôt il leur fit donner à boire & à manger, autant qu'ils voulurent : & les pria de lui accorder une heure, pour prier librement. L'ayant obtenuë, il pria debout animé de la grace; en ſorte que pendant deux heures il ne put ceſſer. Ceux qui l'entendoient furent étonnez, & pluſieurs ſe repentoient d'être venus prendre un vieillard ſi divin. Dans cette priere il fit mention de

de tous ceux qu'il avoit jamais connus, grands & petits, considerables ou non, & de toute l'eglise catholique répanduë dans le monde.

Sa priere étant achevée, & l'heure de partir étant venuë : ils le conduisirent à la ville, monté sur un âne. C'étoit le jour du grand samedi, c'est à dire, comme l'on croid, la veille de pâques. Herode qui étoit Irenarque, & son pere Nicetes, vinrent au devant, & le prirent dans leur chariot. L'Irenarque étoit dans ces villes un magistrat chargé de faire arrêter les séditieux, & de maintenir la tranquilité publique : son nom signifie juge de paix. Herode & Nicetes ayant avec eux S. Polycarpe, luy disoient : Quel mal y a-t-il, de dire : Seigneur Cesar, sacrifier & se sauver ? S. Polycarpe ne répondit rien d'abord. Et comme ils le pressoient, il dit : Je ne ferai point ce que vous me conseillez. Alors ils lui dirent des injures, & le chasserent du chariot, avec tant de précipitation, qu'il tomba & se blessa à l'os de la jambe. Il ne s'en émut point, & comme s'il n'eût rien souffert, il marcha gayement & se laissa conduire à l'amphiteatre. Le bruit y étoit si grand, que l'on n'y pouvoit rien entendre. Lorsqu'il y entra, il vint du ciel une voix, qui dit : Courage, Polycarpe, tiens ferme. Personne ne vit celui qui parloit : mais les chrétiens qui étoient presens, entendirent la voix.

v. Aug. ep. 140. & 159. & lib. 49. Cod. Theol. de decur.

Il s'avança, & quand on sceut qu'il étoit pris, il s'excita un grand tumulte. On le présenta au



proconſul, qui lui demanda : S'il étoit Polycarpe ? Il répondit qu'oüi. Le proconſul l'exhortoit à nier : lui diſant d'avoir pitié de ſon âge, & les autres diſcours ordinaires. Puis il lui dit : Jure par la fortune de Céſar. Reviens à toi ; & dis : Otez les impies. C'étoit une acclamation ordinaire contre les chrétiens. S. Polycarpe regarda d'un viſage ſevere toute la multitude du peuple infidele qui étoit dans l'amphithéatre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel, & dit en ſoupirant : Otez les impies témoignant le deſir ardent qu'il avoit de leur converſion. Le proconſul le preſſoit, & lui diſoit : Jure, & je te renvoyerai : dis des injures à Chriſt. S. Polycarpe répondit : Il y a quatre-vingt-ſix ans que je le ſers, & il ne m'a jamais fait de mal : comment pourrois-je dire des blaſphêmes contre mon roi qui m'a ſauvé ? Le proconſul le preſſa encore, & lui dit : Jure par la fortune des Céſars. S. Polycarpe répondit : Si vous croyez qu'il y va de vôtre honneur, que je jure par ce que vous appellez fortune de Ceſar ; & ſi vous feignez de ne pas ſavoir qui je ſuis, je le diray librement, écoutez-le. Je ſuis chrétien. Que ſi vous voulez connoître la doctrine des chrétiens : donnez-moi un jour, & vous l'entendrez. Le proconſul lui dit : Perſuade le peuple. S. Polycarpe répondit : Pour vous, je veux bien vous parler : car on nous aprend à rendre aux magiſtrats & aux puiſſances établies de Dieu, l'honneur qui leur eſt dû, & qui ne nous nuit point. Mais pour ceux-

là, je ne les croy pas dignes, de me défendre devant eux.

Le proconſul dit : J'ai des bêtes, je t'y expoſerai, ſi tu ne change. S. Polycarpe répondit : Faites les venir, car je ſuis incapable de changer de bien en mal : mais il m'eſt bon de paſſer des ſoufrances à la juſtice. Le proconſul lui dit : Je te ferai conſumer par le feu, ſi tu mépriſes les bêtes ; & ſi tu ne changes. S. Polycarpe répondit : Vous me menacez d'un feu, qui brûle pour un temps & s'éteint incontinent : car vous ne connoiſſez point le feu du jugement futur & du ſuplice éternel, qui eſt reſervé aux impies. Mais que tardez-vous, amenez ce qui vous plaira ; Il dit ces paroles & pluſieurs autres, plein de hardieſſe & de joye, & le viſage rempli de grace : enſorte qu'il étonoit le proconſul, qui ne laiſſa pas d'envoyer ſon crieur, pour dire trois fois au milieu de l'amphithéatre : Polycarpe a confeſſé qu'il étoit chrétien.

Cette proclamation étant faite, toute la multitude des payens & des Juifs, qui étoient à Smyrne, ſaiſis d'une fureur indomptable, ſe mit à crier à haute voix : C'eſt le docteur de l'Aſie : le pere des chrétiens : le deſtructeur de nos dieux. C'eſt lui qui a apris à tant de gens, à ne point ſacrifier aux dieux, & à ne les point adorer. En même temps ils prierent avec de grands cris, Philippe l'Aſiarque, de lâcher un lion contre Polycarpe. l'Aſiarque étoit celui qui étoit choiſi par le con-

v. not. Vales. Aristid. orat. 4. Aug. epist. 5.

ſeil commun de toutes les villes d'Aſie, pour avoir l'intendance de tout ce qui regardoit la religion, dont les ſpectacles faiſoient partie. Philippe répondit: qu'il ne lui étoit pas permis; parce que les combats des bêtes étoient achevés. Alors ils s'accorderent à crier tous d'une voix, que Polycarpe fût brûlé vif. Car il faloit que ſa prophetie fût accomplie. En même temps tout ce peuple courut en foule, prendre du ſarment & d'autre bois, dans les boutiques & dans les bains. Les Juifs étoient les plus empreſſés à leur ordinaire.

Le bûcher étant préparé, S. Polycarpe ôta ſa ceinture, ſe dépoüilla de tous ſes habits, & fit effort pour ſe déchauſſer; ce qu'il n'avoit pas accoûtumé de faire: car les fideles avoient une telle veneration pour ſa vertu, que c'étoit à qui le toucheroit le premier. On mit autour de lui les inſtrumens du bûcher; & comme on vouloit l'y cloüer, il dit: Laiſſés-moi ainſi: celui qui me donne la force de ſouffrir le feu, m'en donnera auſſi pour demeurer ferme ſur le bûcher, ſans la précaution de vos clouds. Ils ſe contenterent de le lier. Etant ainſi attaché les mains derriere le dos, il reſſembloit à un belier choiſi dans tout le troupeau, pour être offert à Dieu en holocauſte. Alors regardant le ciel, il dit: Seigneur Dieu tout-puiſſant, Pere de J. C. vôtre Fils béni & bien-aimé, par qui nous avons receu la grace de vous connoiſtre: Dieu des anges & des puiſſances, Dieu de toutes les créatures, & de toute la nation des

justes, qui vivent en vôtre présence : je vous rends graces de ce que vous m'avés fait arriver à ce jour & à cette heure ; où je dois prendre part au nombre de vos martyrs, au calice de vôtre Christ : pour resusciter à la vie éternelle de l'ame & du corps, dans l'incorruptibilité du S. Esprit. Que je sois admis aujourd'hui en vôtre présence avec eux comme une victime grasse & agréable : ainsi que vous l'avés préparé, prédit & accompli, vous qui êtes le vrai Dieu, incapable de mensonge. C'est pourquoi je vous loüe de toutes choses, je vous bénis, je vous glorifie, par le pontife éternel & celeste J. C. vôtre cher Fils : avec qui gloire soit renduë à vous & au S. Esprit, maintenant & dans les siecles futures. Amen.

Quand il eut dit, Amen : ceux qui en avoient la charge allumérent le bûcher, & il s'éleva une grande flamme. Alors on vit un miracle surprenant : car le feu s'étendit autour du martyr, comme une voûte, ou comme un voile de navire enflé par le vent. Il étoit au milieu, semblable, non à de la chair brûlée ; mais à du pain cuit, ou à de l'or ou de l'argent dans la fournaise. Il exhaloit une odeur comme d'encens, ou de quelqu'autre parfum précieux. Les persecuteurs voyant qu'il ne pouvoit estre consumé par le feu : commanderent à un confecteur de s'approcher, & de lui enfoncer un poignard. On nommoit confecteurs ceux qui avoient charge d'achever les bêtes, qui demeuroient blessées dans

l'amphithéatre. Celui-ci ayant percé le martyr; le sang sortit en si grande abondance, qu'il éteignit le feu. Les spectateurs s'étonnoient qu'il y eût tant de difference entre les chrétiens, & les autres hommes. Les Juifs inspirerent à Nicetes pere d'Herode, & frere d'Alcé, de prier le proconsul que l'on ne donnât point de sépulture au corps de S. Polycarpe: de peur, disoient-ils, que les chrétiens ne quittent le crucifié, pour honorer celui-ci. Le centurion voyant l'empressement des Juifs, fit brûler le corps au milieu du feu, d'où les fideles retirerent ensuite les os, malgré les Juifs, qui les observoient.

XLIX. Lettre de l'église de Smyrne.

Cette histoire du martyre de S. Polycarpe fut écrite par ceux qui en avoient été témoins. Car les fideles de Philadelphie ayant prié ceux de Smyrne de leur en donner la relation; ils la leur envoyerent, par un nommé Marc, en forme de lettre, au nom de l'église de Smyrne, adressée à l'église de Philadelphie & à toutes les églises catholiques du monde. Ils disent d'abord: que le bienheureux Polycarpe a semblé mettre le seau à la persecution, pour la finir. Aprés avoir raconté son martyre, & raporté cette parole des persecuteurs: De peur qu'ils ne quittent le crucifié pour adorer celui-ci; ils ajoûtent: Ils ne savoient pas, que nous ne pourrons jamais quitter J. C. qui a souffert pour le salut de tous ceux qui se sauvent par tout le monde, ni en honorer un autre. Car nous l'adorons parce qu'il est le Fils

de Dieu : mais nous regardons les martyrs comme ses disciples & ses imitateurs : & nous les honorons avec justice, à cause de leur affection invincible pour leur roi & leur maître. Puissions-nous entrer en leur societé, & être avec eux ses disciples.

Aprés avoir dit comment le corps de S. Polycarpe fut brûlé, ils ajoûtent : nous retirâmes ensuite ses os plus précieux que des pierreries, & que l'or le plus épuré : & nous les mîmes où il étoit convenable. Où le Seigneur nous fera la grace de nous assembler, comme il nous sera possible, pour celebrer avec joye la fête de son martyre, pour nous souvenir de ceux qui ont combattu, & pour exercer & préparer ceux qui viendront. C'est ce qui regarde le bienheureux Polycarpe qui a souffert le martyre à Smyrme, avec les douze de Philadelphie : mais il n'est fait mention que de lui, en sorte que les payens mêmes en parlent par-tout. Car il n'a pas seulement été un docteur fameux, mais un martyr illustre. Et ensuite : Vous nous aviez demandé une ample relation de ce qui s'est passé : mais quant à present, nous ne vous en donnons qu'un abregé, par nôtre frere Marc. Vous envoyerez cette lettre aux freres qui sont au-delà, afin qu'ils glorifient aussi le Seigneur. Et ensuite : Saluez tous les Saints. Ceux qui sont avec nous vous saluent ; & Evareste, qui a écrit ceci, avec toute sa maison. Le bienheureux Polycarpe a souffert le martyre le second jour du mois Xanti-

tique, le septiéme avant les calendes de May, le grand samedi à huit heures : c'est à dire le vingt-cinquiéme d'Avril à deux heures aprés midi. Ils ajoûtent : Il a été pris par Herode, sous le souverain pontife Philippe de Tralles, & le proconsul Statius Quadratus. A la fin de cette lettre on a trouvé ce qui suit, dans les anciens exemplaires : Ceci a été transcrit sur la copie d'Irenée disciple de Polycarpe, par Gaïus qui a vécu avec Irenée : & moi Socrate je l'ai écrit à Corinthe, sur la copie de Gaïus. La grace soit avec tous. Et moi Pionius, je l'ai écrit sur le precedent : aprés que je l'eus cherché, & que Polycarpe me l'eût fait connoître par revelation, comme je dirai ensuite. J'ai recueilli ceci déja presque gâté par le temps, afin que le Seigneur J. C. me recueille avec ses élûs. A lui la gloire avec le Pere & le S. Esprit dans les siecles des siecles. Amen.

Il ne nous reste de S. Polycarpe que la lettre aux Philippiens : mais il est certain qu'il en avoit écrit plusieurs autres aux églises voisines, pour les confirmer dans la foi ; & à quelques particuliers, pour les instruire & les exhorter. Sa réputation étoit grande, même chez les payens. Il laissa plusieurs disciples, dont quelques uns vinrent dans les Gaules. Savoir S. Irenée qui fut évêque de Lion, & qui avoit été auprés de lui dés l'enfance : S. Andoche prêtre, S. Thyrse diacre, & S. Felix, qui souffrirent le martyre à Austun, & S. Benigne prêtre, qui le soufrit à Dijon.

Hier. de script.

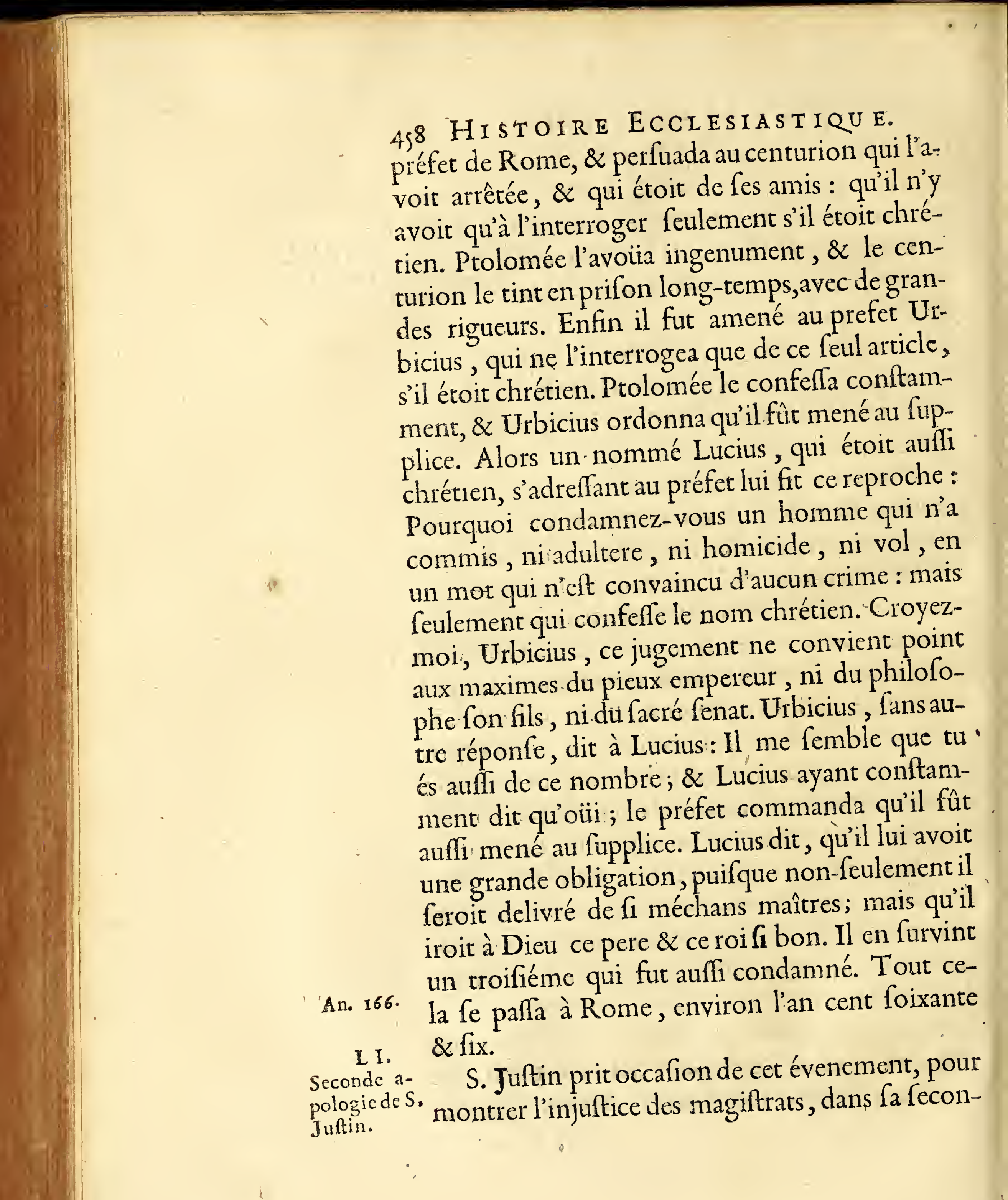
Iren. ap. Eus. lib. IV. c. 20.

Adon Martyr. 24 Sept.

Ce fut alors que S. Juſtin écrivit ſa ſeconde apologie pour ſe plaindre de l'injuſtice des magiſtrats envers les chrétiens, & voici quelle en fut l'occaſion particuliere. Il y avoit à Rome une femme dont le mari étoit extraordinairement débauché: & elle avoit accoûtumé d'avoir pour lui des complaiſances criminelles. Etant devenuë chrétienne, elle ne ſe contenta pas de ſe corriger elle-même; elle voulut encore perſuader à ſon mari, de quitter ſes habitudes infames, par la conſideration du feu éternel, dont ſont menacez ceux qui ne vivent pas ſelon la raiſon. Ces remontrances n'ayant fait qu'aliener d'elle l'eſprit de ſon mari, elle étoit réſoluë de le quitter entierement, pour n'être plus expoſée à ſes paſſions brutales: mais ſes amis lui perſuaderent de ſe contraindre pour un temps; comme ſi le mari eût donné quelque eſperance de correction. Cependant il s'en alla à Alexandrie, où elle apprit qu'il ſe plongeoit dans le crime de plus en plus; ce qui la fit enfin réſoudre à ſe ſéparer, & elle lui dénonça le divorce, ſuivant les loix. Le mari de retour à Rome l'accuſa devant l'empereur d'être chrétienne. Elle de ſon côté préſenta une requête, demandant qu'il lui fût permis de regler ſes affaires domeſtiques, & promettant enſuite de répondre à l'accuſation, ce qui lui fut accordé.

L.
Martyre de S. Ptolomée, &c.
Euſ. IV. hiſt. c. 17. ex Juſtino.

Son mari ne pouvant plus la pourſuivre; s'en prit à un nommé Ptolomée, qui l'avoit inſtruite dans les ſaintes lettres: l'accuſa devant Urbicius



préfet de Rome, & perſuada au centurion qui l'avoit arrêtée, & qui étoit de ſes amis : qu'il n'y avoit qu'à l'interroger ſeulement s'il étoit chrétien. Ptolomée l'avoüa ingenument, & le centurion le tint en priſon long-temps, avec de grandes rigueurs. Enfin il fut amené au prefet Urbicius, qui ne l'interrogea que de ce ſeul article, s'il étoit chrétien. Ptolomée le confeſſa conſtamment, & Urbicius ordonna qu'il fût mené au ſupplice. Alors un nommé Lucius, qui étoit auſſi chrétien, s'adreſſant au préfet lui fit ce reproche : Pourquoi condamnez-vous un homme qui n'a commis, ni adultere, ni homicide, ni vol, en un mot qui n'eſt convaincu d'aucun crime : mais ſeulement qui confeſſe le nom chrétien. Croyez-moi, Urbicius, ce jugement ne convient point aux maximes du pieux empereur, ni du philoſophe ſon fils, ni du ſacré ſenat. Urbicius, ſans autre réponſe, dit à Lucius : Il me ſemble que tu és auſſi de ce nombre ; & Lucius ayant conſtamment dit qu'oüi ; le préfet commanda qu'il fût auſſi mené au ſupplice. Lucius dit, qu'il lui avoit une grande obligation, puiſque non-ſeulement il ſeroit delivré de ſi méchans maîtres ; mais qu'il iroit à Dieu ce pere & ce roi ſi bon. Il en ſurvint un troiſiéme qui fut auſſi condamné. Tout cela ſe paſſa à Rome, environ l'an cent ſoixante & ſix.

An. 166.

LI. Seconde apologie de S. Juſtin.

S. Juſtin prit occaſion de cet évenement, pour montrer l'injuſtice des magiſtrats, dans ſa ſecon-

de apologie. On nous dira, dit-il : Tuez- vous donc tous, & vous en allez trouver Dieu, ſans nous embaraſſer davantage. A quoi il répond, que la foi qu'ils ont en la providence ne leur permet pas de le faire. Enſuite il montre l'origine de l'idolatrie, dont les démons ſont les auteurs. Que le vrai Dieu n'a point de nom particulier. Que les mauvais démons ont toûjours perſecuté ceux qui ont ſuivi la droite raiſon, comme Socrate. Je m'attens auſſi, dit-il, à ſentir les artifices de quelqu'un de ceux que l'on nomme philoſophes, & d'être mis en croix : quand il n'y auroit que Creſcent le Cynique. Il ajoûte, que pour autoriſer les calomnies que l'on impoſoit aux chrétiens, on mettoit à la queſtion des eſclaves, des enfans, des femmes, & on leur faiſoit ſouffrir des tourmens horribles, pour extorquer d'eux la confeſſion des inceſtes & des repas de chair humaine, dont on accuſoit les chrétiens. Ceux qui nous accuſent de ces crimes, ajoûte-t-il, les commettent eux-mêmes, & les attribuent à leurs dieux : pour nous, comme nous n'y avons point de part, nous ne nous en mettons pas en peine, ayant Dieu pour témoin de nos actions & de nos penſées. *Juſtin. p. 50. C.*

Il conclut ainſi : Nous vous prions, que cette requête ſoit renduë publique, aprés que vous l'aurez reponduë comme il vous plaira : afinque les autres connoiſſent ce que nous ſommes, & que nous puiſſions être délivrez de ces faux ſoupçons, qui

nous exposent au supplice. Tous les hommes ont naturellement l'idée de ce qui est honnête ou honteux : & on ne sçait pas que nous condamnons ces infamies que l'on publie de nous : & que c'est pour cela que nous avons renoncé aux dieux, qui ont commis ces crimes, & en exigent de semblables. Si vous l'ordonnez ainsi : nous exposerons nos maximes à tout le monde, afin qu'ils se convertissent, s'il est possible. Car c'est le seul motif que nous nous sommes proposez dans cet écrit. Notre doctrine, si on en juge sainement, n'est point honteuse : mais au-dessus de toute la philosophie humaine. Du moins elle n'a rien de semblable à ce qu'enseignent les écrits des Epicuriens, de Sotade, de Philénis, & les autres semblables, dont la lecture est permise à tout le monde. On attribuoit à une certaine Philénis un écrit touchant les impudicitez les plus criminelles, dont les femmes soient capables. Sotade étoit un poëte Ionique, infame dans un autre genre, & médisant. S. Justin ajoûte : Nous finissons, aprés avoir fait nos efforts, & adressé nos prieres : afin que tous les hommes se trouvent dignes d'arriver à la connoissance de la verité. Nous ne voyons pas que cette seconde apologie ait eu plus d'effet que la premiere.

Athen. lib. 8. p. 335. C. ex Chrysippo.

Athen. lib. 14 p. 620. F. Martial. 2. epig. 86.

LII. Dialogue de S. Justin avec Thryphon.

S. Justin écrivit encore un traité de controverse contre les Juifs. C'est le récit d'une conversation qu'il avoit euë avec un Juif nommé Tryphon : qui ayant été chassé par la guerre, s'étoit retiré

en Grece, & avoit paſſé bien du temps à l'étude de la philoſophie, particulierement à Corinthe. Ayant rencontré S. Juſtin dans une promenade publique, & l'ayant reconnu pour philoſophe à ſon habit, il lui témoigna l'eſtime qu'il faiſoit de la philoſophie. Et de quoi vous peut-elle ſervir, dit S. Juſtin: en comparaiſon de votre legiſlateur & des prophetes? Quoi, dit Tryphon, les philoſophes ne parlent-ils pas de Dieu, de ſon unité, de ſa providence? La plûpart, dit S. Juſtin, tiennent cette connoiſſance inutile pour la felicité. Ils veulent nous perſuader, que Dieu a ſoin de l'univers, des genres & des eſpeces: mais non pas de vous & de moi, & des choſes ſingulieres. Or il n'eſt pas difficile de comprendre où aboutit cette doctrine. C'eſt à une ſécurité & une liberté de ſuivre leurs opinions, de faire & de dire tout ce qu'ils veulent: n'attendant de la part de Dieu, ni châtimens, ni récompenſes. En effet, ils croyent que rien ne change, & que les hommes vivront toûjours de la même maniere, ſans être meilleurs ni pires. Ou bien ſuppoſant l'ame immortelle & incorporelle, ils concluent qu'ils ne ſeront point punis, pour avoir mal fait: parce que ce qui eſt incorporel eſt impaſſible, & qu'ils n'ont point beſoin de Dieu, puiſqu'ils ne peuvent mourir.

Edit. gr. lat. 1615. p. 217.

p. 218. B.

Alors Tryphon ſouriant agréablement: Et vous, dit-il, quelle opinion avez-vous de Dieu, & quelle eſt votre philoſophie? Je vous le dirai,



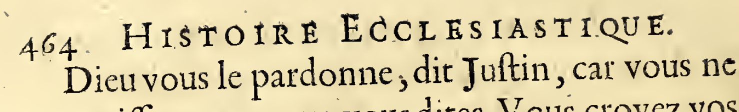
dit Justin. Rien n'est plus précieux que la philosophie, qui seule nous approche de Dieu. Mais la plûpart ne savent pas quelle elle est, ni pourquoi elle a été envoyée aux hommes. Car il n'y auroit, ni Platoniciens, ni Stoïciens, ni Peripateticiens, ni Pithagoriciens, puisque c'est une seule science. Ce qui l'a ainsi divisée, c'est que ceux qui s'y sont attachez les premiers, sont devenus illustres, & ont été suivis par les autres qui n'ont point examiné la verité : mais frappez des vertus & des discours extraordinaires de leurs maîtres, ils ont tenu pour vrai ce qu'ils avoient appris d'eux. Ils ont enseigné les mêmes dogmes à ceux qui les ont suivis, & ont gardé le nom du pere de chaque opinion. Justin raconte en-

Sup. n. 36. suite les differens maîtres, dont il avoit essayé ; jusques à ce vieillard, qui le désabusant de la philosophie humaine, lui fit connoître l'autorité des prophetes, & lui persuada que la doctrine de J. C. étoit la seule philosophie seure & utile. Voilà, dit Justin, comment je suis philosophe. Je voudrois que tous eussent le même courage, pour ne point quitter les discours du Sauveur. Car ils ont je ne sai quoi de terrible, capable de confondre ceux qui s'écartent du droit chemin : & font au contraire un repos tres-doux, à ceux qui les méditent. Si vous avez donc quelque soin de votre salut, & quelque confiance en Dieu : vous pouvez devenir heureux, vous à qui cette doctrine n'est pas étrangere, en reconnoissant le

Christ, & prenant le chemin de la perfection.

Aprés que Justin eut ainsi parlé, ceux qui étoient avec Tryphon s'éclaterent de rire : mais Tryphon souriant seulement, lui dit : Je reçois tout le reste, & j'admire votre ardeur, pour la divinité : mais il valoit mieux vous attacher à la philosophie de Platon, ou de quelqu'autre ; vous exerçant à la patience & à la temperance : que de vous laisser tromper par des mensonges, & suivre des hommes de néant. Car demeurant dans les mœurs de philosophe, & vivant sans reproche, vous pouviez esperer un meilleur sort. Mais ayant quitté Dieu, pour mettre votre esperance en un homme, quel salut pouvez-vous attendre? Si vous voulez donc me croire, car je vous compte déja pour mon ami, commencez par vous faire circoncire ; ensuite gardez le sabat & les fêtes ordonnées de Dieu, en un mot tout ce qui est écrit dans la loi, & peut-être qu'alors Dieu vous fera misericorde. Quant au Christ, s'il est né, & s'il est quelque part, il est inconnu & ne se connoît pas lui-même, & il n'a aucune puissance jusqu'à ce que Elie vienne le sacrer, & le faire connoître à tout le monde. Cependant vous avez receu une fausse opinion, & vous vous figurez un Christ, pour lequel vous perissez mal à propos. On void ici, que les Juifs, forcez par les propheties, qui marquoient le temps du Messie ; n'osoient dire qu'il ne fût pas venu, & cherchoient des subtilitez pour les éluder, comme ils ont toûjours fait depuis.

v. Gemar. ad Sanhedr. c. XI. n. 26. 27. &c. edit. Cock.



Dieu vous le pardonne, dit Juſtin, car vous ne connoiſſez pas ce que vous dites. Vous croyez vos docteurs qni n'entendent point les écritures ; & vous dites au hazard ce qui vous vient à l'eſprit. Mais ſi vous voulez, je vous montreray que nous ne ſommes pas trompez, & que nous avons raiſon de ne point ceſſer de confeſſer ce Chriſt : quelque honte qui nous en vienne de la part des hommes : & quelque effort que faſſent les plus cruels tyrans, pour nous y faire renoncer. Je vous ferai voir, que nous n'avons pas crû de vaines fables : mais des diſcours ſolides & pleins de l'eſprit de Dieu. Les autres recommencerent à rire, & à crier d'une maniere indecente. Juſtin ſe leva pour s'en aller. Mais Tryphon le prit par le manteau, & lui dit : qu'il ne le quitteroit point qu'il n'eût executé ſa promeſſe. Faites-donc taire vos amis, dit Juſtin, & les rendez plus ſages. Enſuite ils ſe ſéparerent. Deux ſe retirerent ſe moquant de leur ſerieux : Juſtin & Tryphon, avec deux autres, s'aſſirent ſur des ſieges de pierre, qui étoient des deux côtez de la lice, deſtinée aux courſes. Ils parlerent quelque temps de la guerre de Judée, puis Juſtin recommença en ces termes.

LIII. Abolition de l'ancienne loi. p. 227. A.

Avez-vous quelqu'autre reproche à nous faire, ſinon que nous ne vivions pas ſelon la loi, que nous ne ſommes pas circoncis, & n'obſervons pas le ſabat ? A-t-on auſſi décrié chez vous notre vie & nos mœurs ? Je veux dire, ſi vous croyez que nous mangeons de la chair humaine, & qu'aprés

qu'aprés le festin, les lampes éteintes, nous commettons des impuretez abominables. Ou si vous nous condamnez precisément, parce que nous suivons cette doctrine que vous croyez fausse ? C'est ce qui nous étonne, dit Tryphon. Car ce que dit le peuple ne mérite pas de créance. La nature y répugne trop : au contraire, je sai que les préceptes de votre évangile sont si grands & si merveilleux, que je ne croy pas que personne les puisse garder. Car j'ay eu la curiosité de les lire. Ce qui nous met en peine, est que vous, qui prétendez avoir de la pieté, & vous distinguer des autres, ne menez point une vie differente des gentils : puisque vous n'observez, ni les fêtes, ni le sabat, ni la circoncision : & mettant votre esperance en un homme crucifié, vous attendez des récompenses de Dieu, dont vous ne pratiquez pas les commandemens. N'avez-vous pas leû, que celui qui ne sera pas circoncis le huitiéme jour, perira d'entre son peuple ? *Gen.* XVII. 14.

Justin répondit : Il n'y aura & n'y a jamais eu d'autre Dieu, que celui qui a créé cet univers. Nous ne croyons pas avoir un autre Dieu que le vôtre : mais celui-là même qui a tiré vos peres d'Egypte. C'est en lui que nous esperons, comme vous : ce Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Mais ce n'est, ni par Moïse, ni par la loi, que nous esperons en lui : autrement nous ferions comme vous. J'ai appris dans l'écriture, qu'il y auroit une derniere loi, & une alliance d'une au-

torité ſouveraine, que doivent maintenant garder tous ceux qui aſpirent à l'heritage de Dieu : la loi donnée en Horeb eſt déja vieille, & elle étoit pour vous ſeuls : celle-cy eſt pour tous abſolument. Le Chriſt nous a été donné pour loi éternelle, aprés laquelle il n'y en a plus. Là deſſus

Iſa. II. 4. *Jerem.* XXXI. 31.

il lui cite les autoritez d'Iſaïe & de Jeremie, qui montrent que Dieu envoyera une loi pour éclairer les gentils : & qu'il fera avec ſon peuple une nouvelle alliance, autre que celle qu'il a faite avec leurs peres, à la ſortie d'Egypte. Or puiſque nous voyons, ajoûte-t-il, qu'au nom de J. C. on quitte les idoles & tous les vices, pour s'approcher de Dieu, & que l'on ſoutient juſques à la mort la confeſſion de la pieté : tout le monde peut comprendre par les effets, que c'eſt ici la loi nouvelle, la nouvelle alliance, & l'attente de ceux, qui en toutes les nations eſperoient les biens qui leur doivent venir de Dieu. Il montre que le veritable Iſraël eſt le ſpirituel : que la circonciſion, l'obſervation du ſabat & des azimes, tout doit s'entendre ſpirituellement de la correction des mœurs : & que la vraye purification eſt celle de l'ame, par le ſang de J. C. ſur quoi il rapporte le fameux paſſage d'Iſaïe, où

Iſa. LII. 10. *ad* LIV. 6.

la paſſion du Sauveur & la rédemption eſt ſi manifeſtement prédite.

p. 236.

Il fait voir que la circonciſion n'eſt point néceſſaire, par l'exemple des ſaints incirconcis, Abel, Enoch, Noé, Melchiſedec : & conclut que ce

n'eſt pas une œuvre de juſtice, mais ſeulement un ſigne, pour diſtinguer les Juifs des autres peuples. Ce ne fut qu'aprés le peché du veau d'or, que Dieu leur ordonna les ſacrifices, pour les détourner de l'idolatrie, & l'abſtinence de certaines viandes, afin que même en beuvant & en mangeant ils euſſent ſa loi devant les yeux. Les prophetes diſent expreſſément, que ces préceptes ceremoniaux ne leur avoient pas été donnez comme bons par eux-mêmes; & que Dieu n'avoit pas beſoin de leurs ſacrifices.

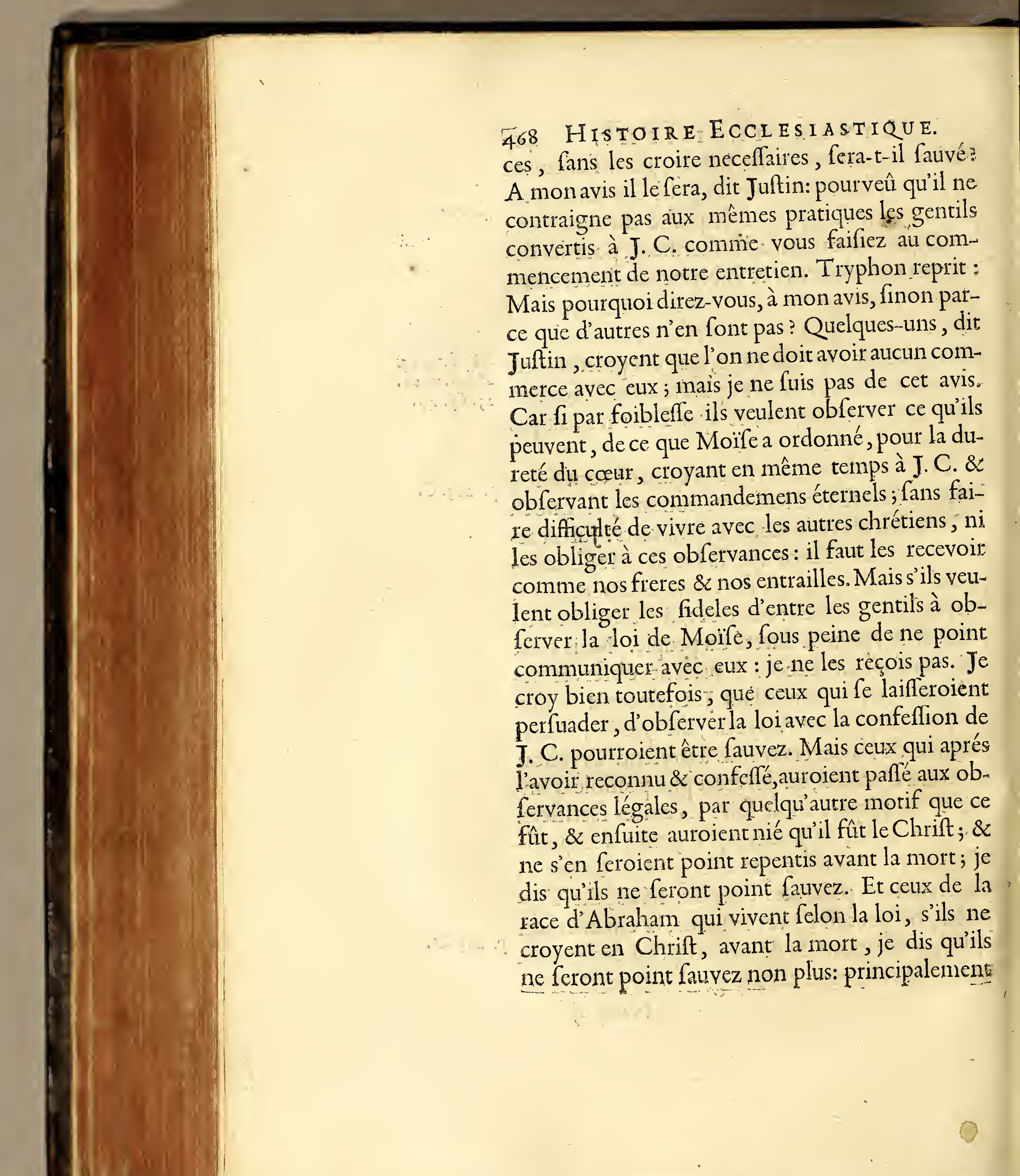
p. 237.

Ezech. xx. 25. *Amos.* v. 18. 25. *Pſ.* 49.

Tryphon demande, ſi ceux qui ont vêcu ſelon la loi de Moïſe, ſeront ſauvez comme Job, Enoch & Noë dans la réſurrection des morts? Juſtin répond, qu'oüi. Parce que la loi de Moïſe comprend les préceptes qui ſont naturellement bons, univerſels & éternels: outre ce qui eſt ordonné en particulier, pour la dureté du peuple. Mais ceux qui voudroient encore à preſent obſerver ces préceptes, en reconnoiſſant J. C. ſeroient ils ſauvez, dit Tryphon? Voyons, dit Juſtin, s'il eſt poſſible de les obſerver tous à preſent. Tryphon demeura d'accord, qu'il n'étoit plus poſſible d'immoler la pâque, ni de faire les autres ſacrifices. Avoüez donc, dit Juſtin, qu'il y en a d'impoſſibles; & reconnoiſſez que l'on peut ſe ſauver en obſervant les préceptes éternels. Mais, dit Tryphon, on peut obſerver le ſabat, la circonciſion & les purifications. Si donc quelqu'un croyant en votre Chriſt, veut encore garder ces obſervan-

p. 263. C.

p. 265. D.



ces, ſans les croire neceſſaires, ſera-t-il ſauvé? A mon avis il le ſera, dit Juſtin: pourveû qu'il ne contraigne pas aux mêmes pratiques les gentils convertis à J. C. comme vous faiſiez au commencement de notre entretien. Tryphon reprit: Mais pourquoi direz-vous, à mon avis, ſinon parce que d'autres n'en ſont pas? Quelques-uns, dit Juſtin, croyent que l'on ne doit avoir aucun commerce avec eux; mais je ne ſuis pas de cet avis. Car ſi par foibleſſe ils veulent obſerver ce qu'ils peuvent, de ce que Moïſe a ordonné, pour la dureté du cœur, croyant en même temps à J. C. & obſervant les commandemens éternels; ſans faire difficulté de vivre avec les autres chrétiens, ni les obliger à ces obſervances: il faut les recevoir comme nos freres & nos entrailles. Mais s'ils veulent obliger les fideles d'entre les gentils à obſerver la loi de Moïſe, ſous peine de ne point communiquer avec eux: je ne les reçois pas. Je croy bien toutefois, que ceux qui ſe laiſſeroient perſuader, d'obſerver la loi avec la confeſſion de J. C. pourroient être ſauvez. Mais ceux qui aprés l'avoir reconnu & confeſſé, auroient paſſé aux obſervances légales, par quelqu'autre motif que ce fût, & enſuite auroient nié qu'il fût le Chriſt; & ne s'en ſeroient point repentis avant la mort; je dis qu'ils ne ſeront point ſauvez. Et ceux de la race d'Abraham qui vivent ſelon la loi, s'ils ne croyent en Chriſt, avant la mort, je dis qu'ils ne ſeront point ſauvez non plus: principalement

ceux qui prononcent anathême contre lui dans leurs synagogues.

Il reproche aux Juifs qu'ils prononçoient ainsi des maledictions publiques contre les chrétiens, & il ajoûte: La puissance qui regne aujourd'hui ne vous permet pas de les tuer de vos propres mains: mais toutes les fois que vous l'avez pû, vous l'avez fait. Aprés avoir crucifié le Juste, quand vous avez veû qu'il étoit monté au ciel, suivant les propheties: vous avez choisi des hommes, que vous avez envoyez de Jerusalem par toute la terre: dire qu'il a commencé à paroître une secte impie, dont l'auteur a été JESUS de Galilée, & publier les sacrileges dont nous accusent ceux qui ne nous connoissent pas. Les Juifs continuent encore en ce siecle de faire comme alors dans leurs prieres publiques & particulieres des imprécations contre J.C. & contre les chrétiens.

p. 234. B.

p. 335. C.

Buxtorf. synag. c. 5. & 11.

LIV. Preuves de la doctrine chrétienne.

p. 316. C.

S. Justin prouve la verité de notre doctrine, premierement en distinguant les deux avenemens du Messie: le premier, où il a paru mortel, sans gloire & sans beauté, passant pour un artisan, & faisant des charuës & des jougs. Car il marque cette espece d'ouvrages: & il pouvoit l'avoir apris par une tradition recente. Le second avenement, est celui où le Messie paroîtra glorieux, & viendra sur les nuées, suivant la prophetie de Daniel. S. Justin montre ces divers états du Messie, par le pseaume 109. que l'on ne peut entendre d'Ezechias, comme vouloient les Juifs: puis-

Dan. VII.

qu'il n'a jamais été ſacrificateur : & par le pſeaume 71. qui ne convient point à Salomon, puiſqu'il n'a point regné juſques aux extremitez de la terre, & qu'il eſt tombé dans l'idolatrie : ce qui n'arrive pas même aux gentils convertis par JESUS crucifié. Il montre que le Chriſt n'eſt pas
p. 267. B. un pur homme, comme les Juifs l'attendoient : mais qu'étant Dieu avant tous les ſiecles, il s'eſt fait homme dans le temps. Il prouve ſa divinité
Pſ. 23. 45. 98. par pluſieurs pſeaumes, principalement par le 44. & par les aparitions, par leſquelles Dieu s'eſt montré aux patriarches & à Moïſe, qu'il attribuë au Verbe, comme pluſieurs des anciens : & conclut que le Dieu qui a paru en ces occaſions,
p. 276. D. eſt autre que le Dieu créateur : autre, dit-il, en
p. 384. A. nombre, non en volonté. Il dit, qu'au commencement, avant toutes les créatures, Dieu a engendré de lui-même une certaine vertu raiſonnable, que le S. Eſprit nomme auſſi gloire du Seigneur, quelquefois fils, quelquefois ſageſſe, tantôt ange, tantôt Dieu, tantôt Seigneur & Verbe. Il n'approuve pas l'opinion de ceux qui diſoient, que cette vertu étoit inſéparable du Pere, comme le rayon du ſoleil ; en ſorte qu'il la pouſſoit hors de lui, quand il vouloit ; & quand il vouloit, la retiroit : c'eſt, dit-il, une vertu permanente & diſtinguée, non-ſeulement de nom, comme le
p. 358. A. rayon du ſoleil, mais de nombre : ſans toutefois que la ſubſtance du Pere ſoit diviſée ni changée. Nous avons, dit-il, en nous un exemple de cette

generation. En proferant une parole, nous l'engendrons : mais non par retranchement: en sorte que notre raison en soit diminuée. Ainsi un feu en produit un autre : sans que le second diminuë rien du premier, auquel il a été allumé.

Il montre que JESUS crucifié est le Messie, en expliquant les figures de sa passion : l'agneau pascal, les deux boucs de la fête des expiations, & les autres victimes. Les offrandes des farines representoient le pain de l'eucharistie, que nous offrons en memoire de notre redemption. Il répete plusieurs fois en ce dialogue : que l'eucharistie est ce sacrifice pur, qui doit être offert à Dieu du levant au couchant ; même entre les gentils : suivant la prophetie de Malachie : & il nomme expressément l'eucharistie, sacrifice. Tryphon lui objecte la malediction de la loi, contre les crucifiez. S. Justin répond par les figures de la croix, marquées dans l'écriture : entr'autres le serpent d'airain, si contraire, en apparence, à la défense des images. L'un des Juifs qui accompagnoient Tryphon, avoüe qu'il avoit interrogé leurs docteurs sur cette difficulté ; & qu'aucun ne l'avoit pû satisfaire. S. Justin dit, que cette malediction de la loi signifioit la malediction generale du peché répanduë sur tous les hommes, & la persecution contre les chrétiens. Il ajoûte l'explication du pseaume 21. où la croix du Sauveur est si bien marquée.

p. 259. B.
p. 260. B.
Mal. I. 10.
p. 317. A.
Deut. XXI. 23.
p. 322. D.

Il dit que Jerusalem sera rebâtie pour y rassem- *p. 306. B.*

bler le peuple fidele qui s'y réjoüira en la compagnie des patriarches & des prophetes, avec J.C. avant son dernier avenement. Je le croy ainsi, ajoûte-t-il, & plusieurs autres : mais il y en a plusieurs de la pure & pieuse doctrine des chrétiens, qui ne le croyent pas. Car pour ceux qui se disent chrétiens, & sont des heretiques impies : leur doctrine est pleine de blasphêmes & d'absurditez. Si donc vous trouvez de ces gens, qui osent blasphêmer contre le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob : nier la résurrection, & dire qu'au moment de la mort les ames sont enlevées au ciel, pour ne plus reprendre leurs corps : ne les tenez pas pour chrétiens : comme vous ne tenez pas pour Juifs les Saducéens & les autres sectes semblables. Pour moi, & tous ceux qui ont des sentimens droits, & sont entierement chrétiens : nous croyons la résurrection de la chair : & les prophetes Ezechiel, Isaïe, & les autres, reconnoissent que l'on doit passer mille ans dans Jerusalem, aprés qu'elle aura été rebâtie, ornée & augmentée. Il insiste aussi sur l'autorité de l'apocalypse. C'est ainsi que S. Justin avoit donné, comme Papias, dans l'opinion des Millenaires : sans quitter, non plus que lui, l'unité de la foi catholique. Il montre le progrés de l'évangile, en disant : Qu'il n'y a aucune espece d'hommes, ni Grecs, ni barbares, ni Scythes errans dans des chariots, ni pastres logez sous des tentes, ni de quelque nom qu'on les appelle : chez qui l'on n'adresse

Isa. XLV. 17.

p. 345. C.

n'adresse au Créateur des prieres & des actions de graces, au nom de JESUS crucifié. Il reléve la fidelité des chrétiens, en disant : Il est évident, que personne ne peut intimider ceux qui croyent en JESUS, par toute la terre. Nous ne cessons point de le confesser : encore que l'on nous coupe la tête, que l'on nous crucifie, que l'on nous expose aux bêtes. Nous souffrons les fers, le feu, les tourmens. Plus on nous persecute, plus il y en a qui deviene fideles & pieux, par le nom de JESUS. Et encore : Dieu a permis que le soleil fût adoré : mais on n'a jamais vû personne souffrir la mort, pour la religion du soleil : au lieu que l'on voit des hommes de toutes nations, qui souffrent tout, pour le nom de J. C. Il marque plusieurs fois en ce dialogue que les dons surnaturels de prophetie, de guerison des maladies, & d'autres miracles, étoient encore communs parmi les fideles : particulierement le pouvoir de chasser les démons au nom de JESUS crucifié sous Ponce Pilate.

p. 337. B.

p. 349. D.

LV. Description des heretiques.

Mais j'apprens, dit Tryphon, que plusieurs de ceux que l'on nomme chrétiens, mangent sans scrupule des viandes offertes aux idoles. Justin répond : Ces gens qui reconnoissant JESUS crucifié pour Seigneur & pour Christ, n'enseignent pas sa doctrine, mais celle des esprits d'erreur : nous rendent plus fermes dans la foi & dans l'esperance qu'il nous a donnée : nous qui suivons sa vraye & pure doctrine : puisque nous voyons en

cela même l'accompliſſement réel de ſes prédictions. En effet, pluſieurs ſont venus au nom de JESUS, enſeigner des dogmes & des pratiques pleines d'impieté. Ils gardent les noms de ceux par qui chaque opinion a commencé. Car ils blaſphément en differentes manieres, contre le Créateur de l'univers, contre le Chriſt qu'il a promis, & contre le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob. Nous ne communions avec aucun d'eux : nous qui ſavons qu'ils ſont impies & injuſtes, & qu'ils ne confeſſent JESUS que de nom : comme les payens donnent le nom de Dieu à leurs idoles. Les uns s'appellent Marcionites, les autres Valentiniens, ou Baſilidiens, ou Saturniniens : ou portent d'autres noms tirez de l'auteur de chaque ſecte, comme les philoſophes. C'eſt l'idée que S. Juſtin nous donne des heretiques.

LVI. Aveuglement des Juifs. p. 246. C.

Il reproche aux Juifs leur aveuglement en pluſieurs manieres. Car aprés avoir apporté divers paſſages, touchant la circonciſion ſpirituelle & la vocation des gentils, il ajoûte : Il me ſemble, que par ces diſcours je devrois perſuader les eſprits les plus bouchez. Car ce n'eſt pas moi qui les ay préparez, par un artifice humain : c'eſt ce que David a chanté, ce qu'Iſaïe & Zacharie ont prêché, ce que Moïſe a écrit. Vous le reconnoiſſez, Tryphon. Tout cela eſt écrit dans vos livres, ou plûtôt dans les nôtres : car nous les croyons, & vous les liſez ſans les entendre. Il dit ailleurs ; Je

ne fais que vous raporter les écritures, & ne travaille pas à vous donner des démonstrations fondées sur l'art de raisonner. J'ai receu de Dieu la grace d'entendre les écritures : & je ne cherche qu'à la communiquer gratuitement à tout le monde : de peur d'être condamné au jugement de Dieu, à qui j'en rendrai compte. p. 71.

Il marque les mauvaises subtilitez des Rabins, qui demandoient, pourquoi en un tel endroit des livres sacrez il étoit parlé d'une femelle de chameau; pourquoi dans les oblations telles mesures de farine ou d'huile: & en donnoient des explications basses & terrestres. Il les accuse d'entendre si grossierement les paroles de l'écriture, qu'ils s'imaginoient, que Dieu avoit des pieds & des mains, un corps & une ame: & que c'étoit par ce corps qu'il avoit aparu à Abraham & à Jacob. Entre mille bonnes choses, dit-il, que l'on vous aura dites, s'il y en a une petite qui vous déplaise, ou que vous n'entendiez pas: vous laissez tout le reste, pour vous attacher à ce petit mot, & nous en faire un crime : comme les mouches, qui s'attachent aux ulceres. p. 339. C. p. 342. A. p. 345.

Vos docteurs, dit-il, vous permettent encore à present d'avoir quatre & cinq femmes : & si quelqu'un en void une belle & la desire : ils raportent les histoires de Jacob & des autres patriarches ; & disent qu'ils ne font point de mal en les imitant. Miserables & insensez ! chacune de ces actions étoit mysterieuse, & préparoit de

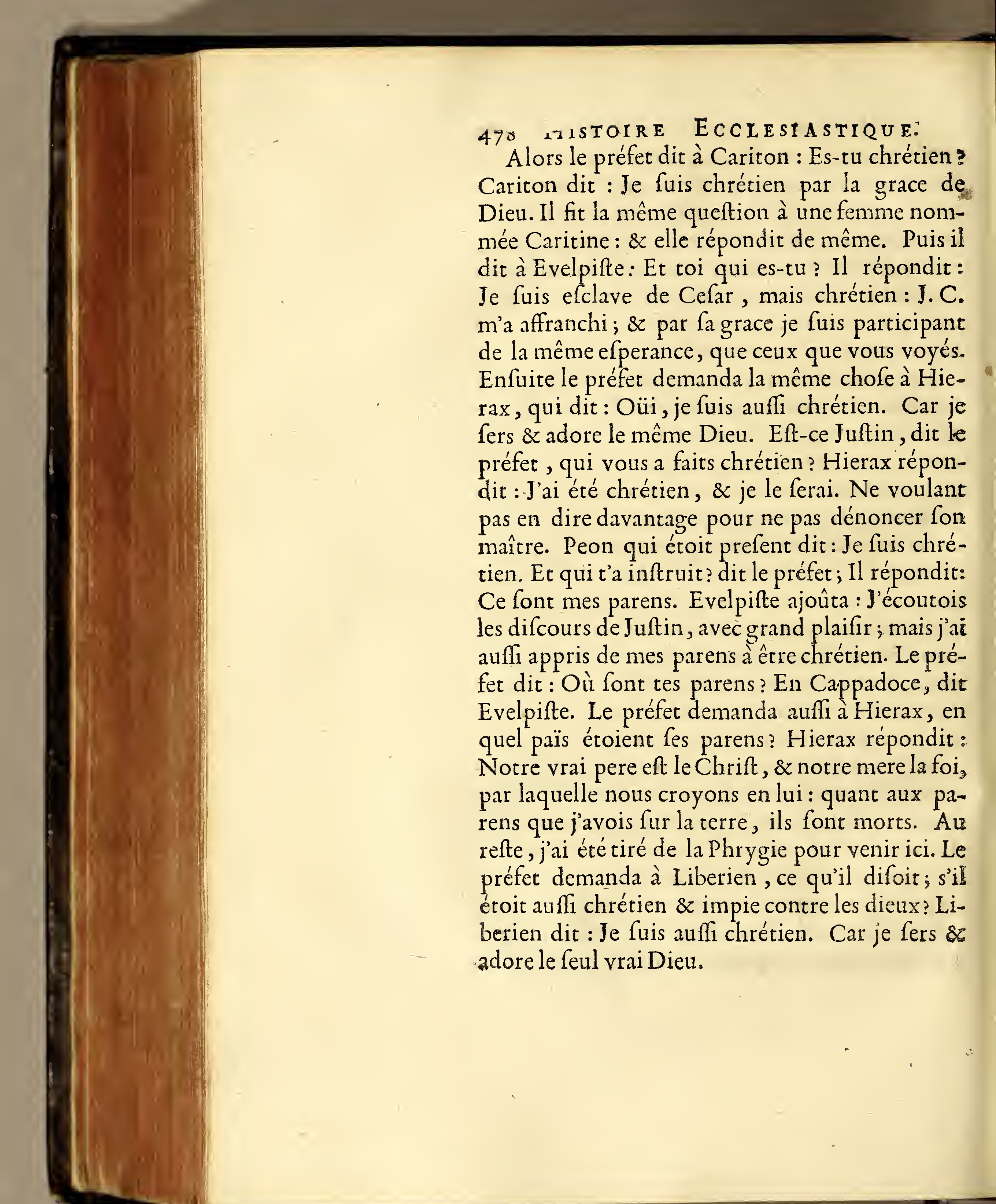
grandes choses. Et aprés avoir expliqué ces mysteres, il ajoûte: que la conduite de David à l'égard de la femme d'Urie, & sa penitence, marque bien, que les anciens ne croyoient pas, qu'il fût permis à chacun d'épouser autant de femmes qu'il voudroit, & comme il voudroit: ainsi que font, dit-il, aujourd'hui les gens de vôtre nation: qui prennent des femmes, sous le nom de mariage, en tous les païs où ils vont. Ce que S. Justin dit ici de David, semble avoir ce sens. Si David eût crû pouvoir user selon sa passion, de la liberté du divorce & de la polygamie: il n'eût eu rien à cacher: & sans faire mourir Urie, il l'eût obligé d'autorité à répudier sa femme: comme Auguste depuis obligea Drusus à répudier Livie: mais ces mariages n'étoient que des concubinages palliez.

LVII. Martyre de S. Justin. *Acta Martyr. sincera. p. 43.* An. 167.

S. Justin scella de son sang la foi qu'il avoit si bien défenduë, & souffrit le martyre, environ l'an cent soixante & sept. Il fut amené, avec ceux qui l'accompagnoient, devant Rustique préfet de Rome: qui lui demanda, à quel genre d'étude il s'étoit apliqué. S. Justin répondit: J'ai essayé de toutes sortes de doctrines; & enfin je me suis appliqué à celle des chrétiens: quoiqu'elle ne plaise pas à ceux qui suivent l'erreur. Qu'elle est cette doctrine? dit le préfet. Justin répondit: La doctrine des chrétiens, est de croire un seul Dieu, créateur de toutes les choses visibles & invisibles; & de confesser N. S. J. C. fils de Dieu, qui doit

venir juger le genre humain, qui a anoncé le salut & instruit ceux qui ont receu sa bonne doctrine. pour moi je suis un homme foible & incapable de dire quelque chose de grand de sa divinité infinie. Je confesse que c'est la charge des prophetes, qui par inspiration divine ont prédit, plusieurs siécles auparavant, que le fils de Dieu viendroit dans le monde.

Le préfet demanda en quel lieu s'assembloient les chrétiens. Justin répondit : Chacun s'assemble où il veut, & où il peut. Croyez-vous que nous ayons accoûtumé de nous assembler tous en un même lieu? Il n'en est pas ainsi. S. Justin parloit de la sorte, pour ne pas trahir ses freres, en découvrant les lieux de leurs assemblées ; & d'ailleurs il vouloit dire, que leur culte n'étoit pas attaché à de certains lieux, comme celui des payens. C'est pourquoi il ajoûta : Le Dieu des chrétiens n'est pas enfermé dans un lieu. Comme il est invisible, il remplit le Ciel & la terre : les fideles l'adorent par tout & le glorifient par tout. Le préfet dit : Dis donc en quel lieu tu rassembles tes disciples. S. Justin répondit : J'ai demeuré julques à present auprés de la maison d'un nommé Martin, & du bain Timotinum. C'est la seconde fois que je suis venu à Rome, & je ne connois point d'autre lieu. Que si quelqu'un à voulu me venir trouver, je lui ai communiqué la doctrine de la verité. Tu és donc chrétien? dit le préfet: Assurément, répondit Justin, je suis chrétien.



Alors le préfet dit à Cariton : Es-tu chrétien ? Cariton dit : Je ſuis chrétien par la grace de Dieu. Il fit la même queſtion à une femme nommée Caritine : & elle répondit de même. Puis il dit à Evelpiſte : Et toi qui es-tu ? Il répondit : Je ſuis eſclave de Ceſar, mais chrétien : J. C. m'a affranchi ; & par ſa grace je ſuis participant de la même eſperance, que ceux que vous voyés. Enſuite le préfet demanda la même choſe à Hierax, qui dit : Oüi, je ſuis auſſi chrétien. Car je ſers & adore le même Dieu. Eſt-ce Juſtin, dit le préfet, qui vous a faits chrétien ? Hierax répondit : J'ai été chrétien, & je le ſerai. Ne voulant pas en dire davantage pour ne pas dénoncer ſon maître. Peon qui étoit preſent dit : Je ſuis chrétien. Et qui t'a inſtruit ? dit le préfet ; Il répondit : Ce ſont mes parens. Evelpiſte ajoûta : J'écoutois les diſcours de Juſtin, avec grand plaiſir ; mais j'ai auſſi appris de mes parens à être chrétien. Le préfet dit : Où ſont tes parens ? En Cappadoce, dit Evelpiſte. Le préfet demanda auſſi à Hierax, en quel païs étoient ſes parens ? Hierax répondit : Notre vrai pere eſt le Chriſt, & notre mere la foi, par laquelle nous croyons en lui : quant aux parens que j'avois ſur la terre, ils ſont morts. Au reſte, j'ai été tiré de la Phrygie pour venir ici. Le préfet demanda à Liberien, ce qu'il diſoit ; s'il étoit auſſi chrétien & impie contre les dieux ? Liberien dit : Je ſuis auſſi chrétien. Car je ſers & adore le ſeul vrai Dieu.

Alors le préfet se tournant vers Justin, lui dit : Ecoute, toi qui passes pour éloquent, & qui crois avoir la vraye science : quand tu seras déchiré de coups de foüet, depuis la tête jusques aux pieds : crois-tu que tu monteras au ciel ? Je croy, dit Justin, que si je souffre ce que vous dites, j'aurai ce qu'ont déja ceux qui ont gardé les préceptes de J. C. Car je sai que la grace de Dieu est reservée, jusques à ce que le monde finisse, à tous ceux qui vivront ainsi. A quoy le préfet répondit : Tu t'imagines donc monter au ciel pour recevoir quelque récompense ? Je ne me l'imagine pas, dit Justin, je le sai ; & j'en suis si assûré, que je n'en doute point. Le préfet dit : Venons à ce dont il s'agit, & qui est de plus pressé. Assemblez-vous, & sacrifiez aux dieux, tous de concert. Justin dit : Aucune personne de bon sens ne quitte la pieté, pour tomber dans l'erreur & l'impieté. Le préfet dit : Si vous n'obéïssez à nos ordres, vous serez tourmentez sans misericorde. Justin dit : ce que nous souhaitons le plus, est de souffrir des tourmens pour N. S. J. C. Car c'est ce qui nous donnera de la confiance devant son tribunal terrible, où tout le monde doit comparoître. Les autres martyrs en dirent autant, & ajoûterent : Faites vîte ce que vous voudrez ; car nous sommes chrétiens, & nous ne sacrifions point aux idoles.

Le préfet ayant oüi ces paroles, prononça cette sentence : Ceux qui n'ont pas voulu sacrifier &

obéïr à l'ordonnance de l'empereur ; ſoient fuſtigez & emmenez, pour être punis de mort, comme les loix ordonnent. Les ſaints martyrs loüant Dieu, furent menez au lieu accoûtumé : & aprés avoir été foüettez, ils furent décolez avec la hache. Enſuite quelques fideles enleverent leurs corps en cachette, & les enterrerent en un lieu convenable. Tel fut le martyre de S. Juſtin le philoſophe. Il nous reſte de lui pluſieurs ouvrages écrits en grec, dont les principaux & les plus certains ſont : les deux apologies pour les chrétiens, le dialogue avec Tryphon, la ſeconde partie de ſon traité de la monarchie, c'eſt-à-dire de l'unité de Dieu. Son plus fameux diſciple fut Tatien Aſſyrien de naiſſance, & philoſophe.

Euſ. hiſt IV. *c.* 18.

LVIII. S. Denis évêque de Corinthe.

Hier. ſcript. Euſ. IV. *hiſt c.* 23.

Dans ce même temps, Denis évêque de Corinthe écrivit à l'égliſe Romaine une lettre adreſſée à Soter, qui la gouvernoit alors, où il diſoit : Dés le commencement vous avez accoûtumé de répandre vos bienfaits ſur les freres, & d'envoyer la ſubſtance à pluſieurs égliſes. Ici vous ſoulagez les beſoins des pauvres : particulierement de ceux qui travaillent aux mines : gardant, comme de vrais Romains, l'ancienne coûtume de vos peres. Vôtre bienheureux évêque Soter ne s'eſt pas contenté de les imiter : il a fait plus : & en prenant ſoin des liberalitez que l'on envoye aux ſaints ; il a conſolé en même temps, par ſes pieux diſcours, les freres qui ſont allés vers lui ; comme un pere tendre pour ſes enfans. Denis diſoit dans la même lettre ;

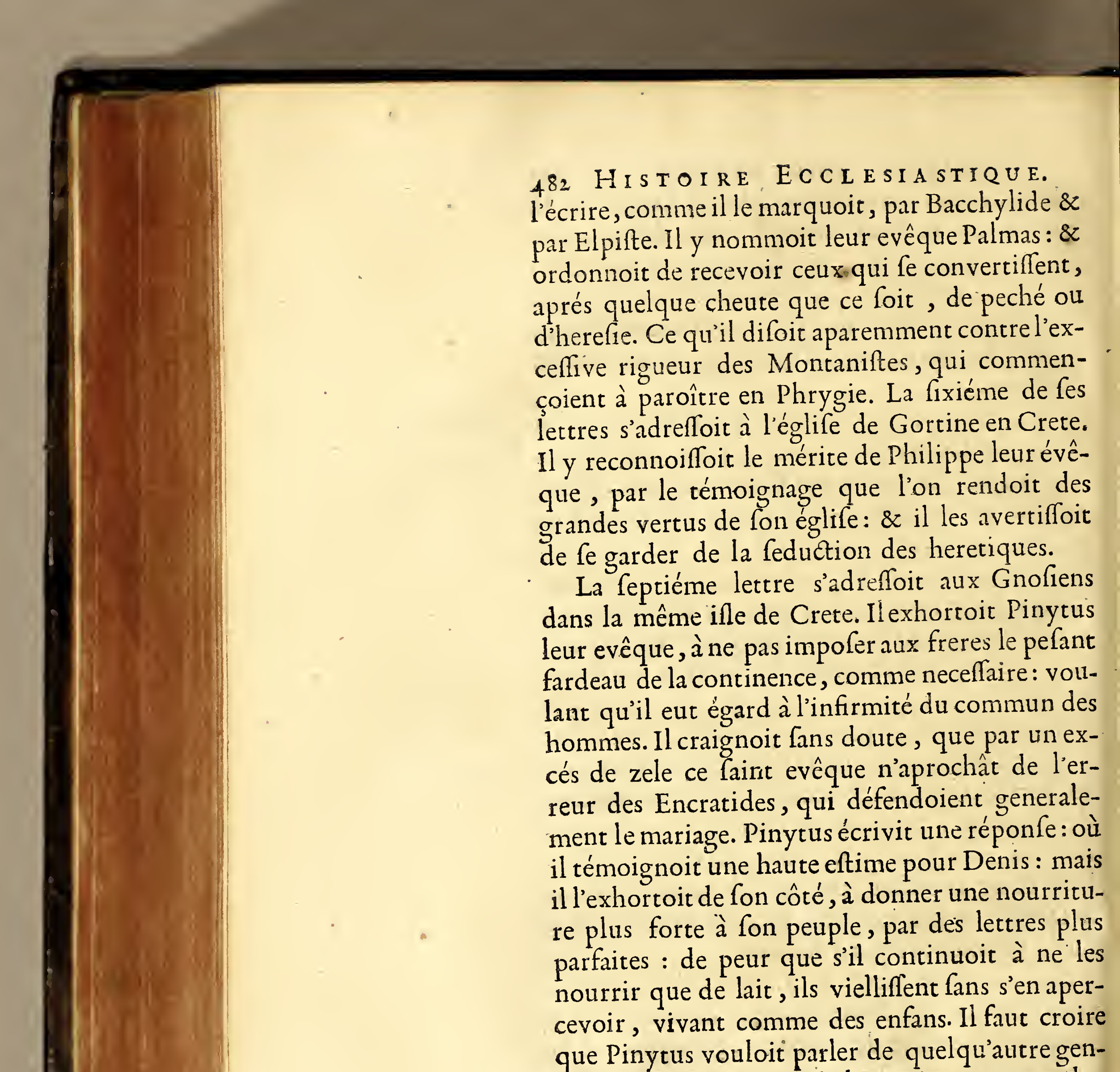
Nous

Nous avons aujourd'hui celebré le ſaint jour du dimanche: & nous avons lû vôtre lettre, que nous continûrons toûjours de lire pour nôtre inſtruction, auſſi-bien que la precedente qui nous a été écrite par Clement. Tel étoit l'ancien uſage, de lire ces lettres dans l'égliſe, aprés les ſaintes écritures.

S. Denis ne ſe contentoit pas d'inſtruire ſon égliſe de Corinthe: il étendoit ſon zele ſur les autres, par les lettres qu'il leur écrivoit. Nous en connoiſſons huit, en comptant celle aux Romains. La ſeconde étoit adreſſée aux Lacedemoniens; où il les intruiſoit de la foi orthodoxe, & les exhortoit à la paix & à l'union. La troiſiéme aux Atheniens; pour réveiller en eux la foi & la pratique de l'évangile. Il les reprenoit de la négliger, & d'avoir preſque abandonné la ſainte doctrine, depuis qu'ils eurent perdu leur evêque Publius, qui avoit ſouffert le martyre dans les perſécutions de ce tems-là. Il faiſoit mention de Quadrat ſucceſſeur de Publius: rendant témoignage du ſoin qu'il avoit pris de les raſſembler & de réveiller leur foi. Il parloit auſſi de S. Denis l'aréopagite que S. Paul convertit, & qui fut le premier evêque d'Athenes.

Euſ. IV. hiſt c. 23.

La quatriéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit adreſſée aux Nicomediens: dans celle-là il combatoit l'hereſie de Marcion, lui oppoſant la regle de la verité. La cinquiéme étoit adreſſée à l'égliſe d'Amaſtris dans le Pont. Il fut excité à



l'écrire, comme il le marquoit, par Bacchylide & par Elpiſte. Il y nommoit leur evêque Palmas : & ordonnoit de recevoir ceux qui ſe convertiſſent, aprés quelque cheute que ce ſoit, de peché ou d'hereſie. Ce qu'il diſoit aparemment contre l'exceſſive rigueur des Montaniſtes, qui commençoient à paroître en Phrygie. La ſixiéme de ſes lettres s'adreſſoit à l'égliſe de Gortine en Crete. Il y reconnoiſſoit le mérite de Philippe leur évêque, par le témoignage que l'on rendoit des grandes vertus de ſon égliſe : & il les avertiſſoit de ſe garder de la ſeduction des heretiques.

La ſeptiéme lettre s'adreſſoit aux Gnoſiens dans la même iſle de Crete. Il exhortoit Pinytus leur evêque, à ne pas impoſer aux freres le peſant fardeau de la continence, comme neceſſaire : voulant qu'il eut égard à l'infirmité du commun des hommes. Il craignoit ſans doute, que par un excés de zele ce ſaint evêque n'aprochât de l'erreur des Encratides, qui défendoient generalement le mariage. Pinytus écrivit une réponſe : où il témoignoit une haute eſtime pour Denis : mais il l'exhortoit de ſon côté, à donner une nourriture plus forte à ſon peuple, par des lettres plus parfaites : de peur que s'il continuoit à ne les nourrir que de lait, ils vielliſſent ſans s'en apercevoir, vivant comme des enfans. Il faut croire que Pinytus vouloit parler de quelqu'autre genre de perfection, que de la continence generale : puiſqu'il auroit combatu la doctrine catholique.

Car nous aprenons que cette même lettre montroit sa droiture dans la foi, le soin qu'il avoit de son peuple, son érudition & sa science des choses divines.

La huitiéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit adressée à une sœur nommée Chrysophora. Il se plaignoit en quelqu'un de ses écrits, que l'on avoit corrompu ses lettres, & disoit : J'ai écrit plusieurs lettres à la priere des freres : & les apôtres du démon les ont remplies de zizanie, par des retranchemens & des additions : la malediction les attend. Il ne faut pas s'étonner, si l'on a entrepris de corrompre les écritures du Seigneur, puisque l'on s'est attaqué même à celles qui en sont si differentes. Voilà ce que nous savons des écrits de S. Denis évêque de Corinthe.

LIX. Successions d'évêques. *Eu*. *Chr. lat. an.* 167. *& hist.* IV. *c.* 19.

Celadion evêque d'Alexandrie mourut l'an cent soixante & sept, aprés avoir gouverné quatorze ans. Son Successeur fut Agrippa, qui gouverna douze ans. L'année suivante cent soixante & huit, huitiéme de Marc Aurele, mourut Heron evêque d'Antioche, aprés avoir tenu le siege vingt-six ans. Son successeur fut Theophile, homme de grand esprit & de grande érudition. Il fut le sixiéme aprés S. Pierre, & gouverna treize ans. L'année cent soixante-neuf mourut l'empereur Lucius Verus, aprés avoir regné neuf ans, avec M. Aurele son frere adoptif; qui demeura seul empereur. L'année cent soixante & dix, suivant l'opinion la plus vrai-semblable, mourut le pape

An. 169.

Soter, & Eleuthere lui ſucceda. Au commencement de ſon pontificat il receut une lettre d'un roi nommé Lucius, qui regnoit dans la grande Bretagne, ſujet ou allié des Romains ; par laquelle il le prioit, que par ſon ſecours il pût devenir chrétien. Le pape Eleuthere lui accorda ce qu'il demandoit, & les Bretons conſerverent la foi paiſiblement, juſques au temps de Diocletien.

Beda hiſt. Ang. lib. 1. *c.* 4.

A Jeruſalem Caſſien dix-ſeptiéme évêque ſucceda à Marc, la dix-neuviéme année du regne d'Antonin le pieux, cent cinquante ſept de J. C. A Caſſien ſucceda Publius ; puis Maxime, puis Julien, puis Gaïen, puis Symmaque, puis Gaïus, puis un autre Julien, puis Capiton ; qui fut le vingt-cinquiéme évêque de Jeruſalem, & dura juſques à la cinquiéme année de l'empereur Commode, cent quatre-vingt-cinq de J.C.

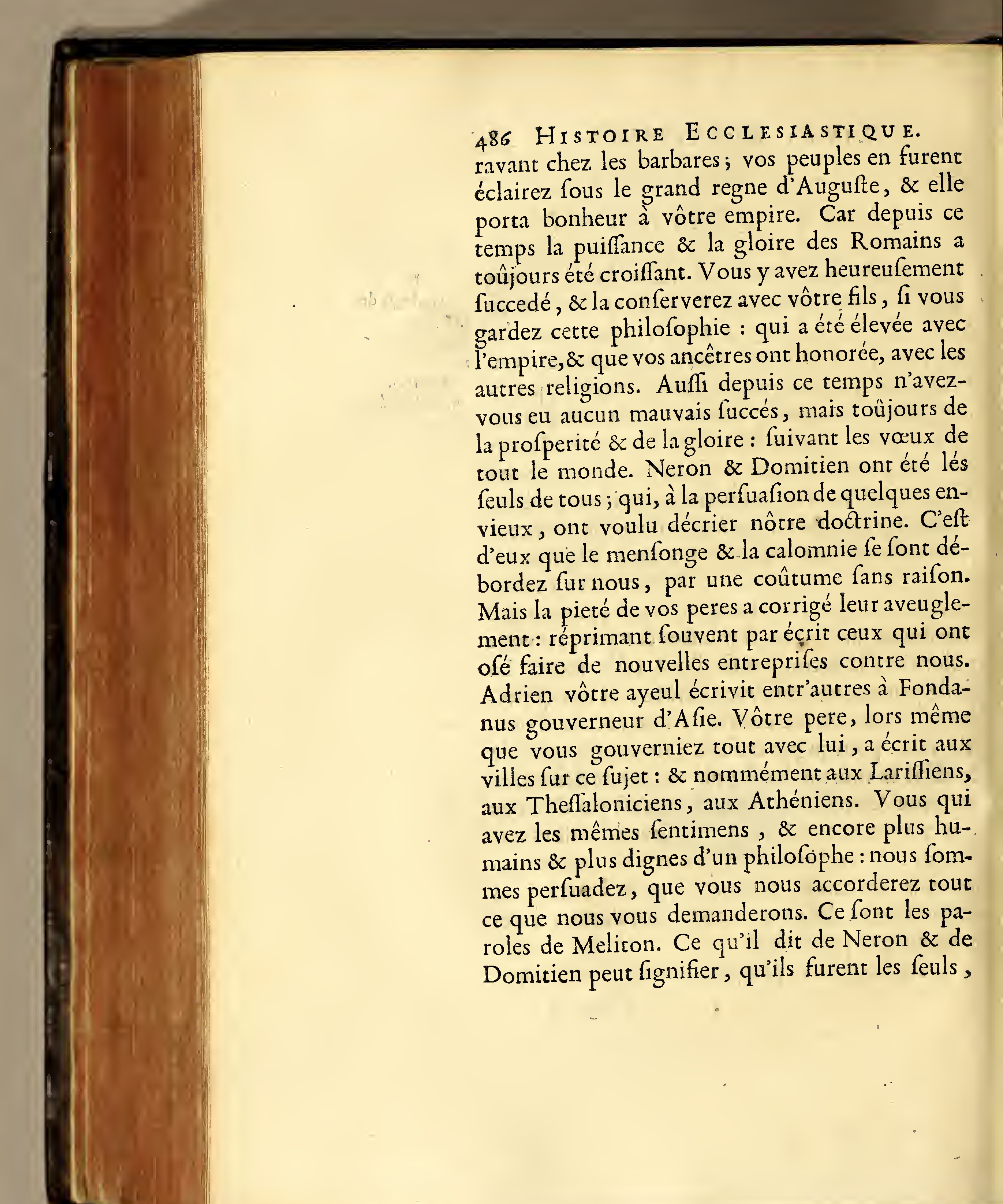
Euſ. Chron. an. 157. *Id.* v. *hiſt.* 12.

LIVRE QUATRIE'ME.

LA dixiéme année de Marc Aurele, cent soixante & dix de J.C. Meliton évêque de Sardis en Asie lui adressa une requête pour les chrétiens, où il disoit entr'autres choses : On persecute les serviteurs de Dieu, & on les poursuit par de nouveaux decrets dans toute l'Asie : ce qui n'étoit jamais arrivé. Il faut entendre les decrets des assemblées populaires. Il ajoûtoit : Les calomniateurs impudens & avides du bien d'autrui, se servent du prétexte des ordonnances : pour voler ouvertement jour & nuit, & piller les innocens. Et ensuite : Si c'est par vôtre ordre ; j'accorderai que c'est bien fait : un prince juste n'ordonne jamais rien d'injuste ; & nous recevons volontiers la récompense d'une telle mort. La seule priere que nous vous faisons, est de connoître par vous-même ceux que l'on accuse d'opiniâtreté : pour juger ensuite s'ils sont dignes de souffrir la mort & les supplices, ou de demeurer en repos & en sûreté. Que si ce n'est pas de vous que vient ce conseil & cette nouvelle ordonnance, qui ne conviendroit pas même contre des ennemis barbares : nous vous prions bien plus instamment, de ne pas nous abandonner à ces brigandages populaires.

I. Apologie de Meliton. *Eus. hist.* IV. c. 26. An. 170. *v. Valesc. hic.*

Il ajoûte : Nôtre philosophie avoit cours aupa-



ravant chez les barbares; vos peuples en furent éclairez ſous le grand regne d'Auguſte, & elle porta bonheur à vôtre empire. Car depuis ce temps la puiſſance & la gloire des Romains a toûjours été croiſſant. Vous y avez heureuſement ſuccedé, & la conſerverez avec vôtre fils, ſi vous gardez cette philoſophie : qui a été élevée avec l'empire, & que vos ancêtres ont honorée, avec les autres religions. Auſſi depuis ce temps n'avez-vous eu aucun mauvais ſuccés, mais toûjours de la proſperité & de la gloire : ſuivant les vœux de tout le monde. Neron & Domitien ont été lés ſeuls de tous; qui, à la perſuaſion de quelques envieux, ont voulu décrier nôtre doctrine. C'eſt d'eux que le menſonge & la calomnie ſe ſont débordez ſur nous, par une coûtume ſans raiſon. Mais la pieté de vos peres a corrigé leur aveuglement : réprimant ſouvent par écrit ceux qui ont oſé faire de nouvelles entrepriſes contre nous. Adrien vôtre ayeul écrivit entr'autres à Fondanus gouverneur d'Aſie. Vôtre pere, lors même que vous gouverniez tout avec lui, a écrit aux villes ſur ce ſujet : & nommément aux Lariſſiens, aux Theſſaloniciens, aux Athéniens. Vous qui avez les mêmes ſentimens, & encore plus humains & plus dignes d'un philoſophe : nous ſommes perſuadez, que vous nous accorderez tout ce que nous vous demanderons. Ce ſont les paroles de Meliton. Ce qu'il dit de Neron & de Domitien peut ſignifier, qu'ils furent les ſeuls,

qui firent de nouvelles loix contre les chrétiens: mais il y avoit toûjours aſſez de prétextes de les perſecuter, en vertu des anciennes loix, qui défendoient les religions étrangeres. D'ailleurs il étoit bon de montrer, que la perſecution avoit commencé par deux tyrans, dont la memoire étoit ſi odieuſe.

II. Lettre de M. Aurele pour les chrétiens. *Chr. Alex.* *Euſ.* IV. *hiſt. c.* 13.

Soit que l'empereur eut égard à cette requête, ou autrement; on raporte avec vrai-ſemblance à cette dixiéme année de ſon regne, la lettre qu'il écrivit en faveur des chrétiens, aux peuples de l'Aſie mineure. Il paroît que c'eſt une réponſe: en ce qu'il ne s'explique qu'à demi, ſupoſant leur conſultation. Voici la lettre entiere: L'empereur Céſar Marc Aurele, Antonin, Auguſte, Armenien, ſouverain pontife, tribun du peuple la quinziéme fois, conſul la troiſiéme fois; à la communauté de l'Aſie, ſalut. Je ſçai que les dieux mêmes ont ſoin que ces ſortes de gens ne demeurent par cachez. Car ils ont bien plus d'interêt que vous à punir ceux qui ne veulent pas les adorer. Mettant ces gens dans le trouble, vous confirmez l'opinion qu'ils ont de vous, lorſqu'ils vous accuſent d'impieté. Il leur eſt plus avantageux d'être accuſez en apparence, & de mourir pour leur Dieu, que de vivre. Ainſi ils demeurent vainqueurs: prodiguant leur vie, plûtôt que de ceder à ce que vous deſirez d'eux. Quant aux tremblemens de terre paſſez ou preſens: il eſt bon de vous avertir, que vous vous découra-

v. Not. Valeſ.

gez quand ils arrivent; & cependant vous vous comparez à ces gens, qui n'en ont que plus de confiance en leur Dieu: au lieu que quand rien ne vous avertit, vous negligez les dieux & le culte de l'immortel, & persecutez jusques à la mort les chrétiens qui l'honorent. Plusieurs gouverneurs de provinces ont déja écrit à mon divin pere, au sujet de ces gens-là: & il leur a répondu de ne les point inquieter, s'ils ne paroissoient entreprendre quelque chose contre l'empire Romain. Plusieurs aussi m'en ont écrit: & je leur ay fait des réponses conformes à l'intention de mon pere. Que si on continuë de faire des affaires à quelqu'un d'eux, comme chrétien: que l'accusé soit renvoyé absous, quand même il seroit convaincu d'être tel: & qu'il y ait action contre l'accusateur. Proposé à Ephese en l'assemblée de l'Asie.

III. Autres écrits de Meliton. *Eus. IV. hist. c. 26.*

Meliton écrivit plusieurs autres ouvrages de doctrine & de morale, outre son apologie. On en compte jusques à vingt-sept: dont il ne nous reste que peu de fragmens. Il y avoit entr'autres un recueil de sentences courtes & choisies de l'écriture: qui contenoit le catalogue de celles de l'ancien testament, reconnuës de tout le monde. Cet ouvrage commençoit ainsi: Meliton à son frere Onésime, salut. Comme vous m'avez souvent prié, par l'affection que vous avez pour nôtre doctrine; de vous faire des extraits de la loi & des prophetes, touchant le Sauveur & toute nôtre

nôtre créance, & de vous apprendre exactement le nombre & l'ordre des livres anciens; je me suis appliqué à le faire, sachant que vôtre zéle pour Dieu, & le soin de vôtre salut vous font préferer ces connoissances à toutes les autres. Je suis donc allé en Orient, & jusques au lieu où les choses ont été prêchées & accomplies: & ayant appris exactement quels sont les livres de l'ancien testament, je vous en envoye les noms. Cinq de Moïse: Genese, Exode, Levitique, Nombres, Deuteronome. Jesus Nave, les Juges, Ruth, quatre des Rois, deux des paralipomenes, les pseaumes de David, les proverbes de Salomon, autrement la Sagesse; l'Ecclesiaste, le cantique des cantiques, Job. Les prophetes Isaïe, Jeremie; les douze en un livre, Daniel, Ezéchiel, Esdras: dont j'ai fait des extraits, que j'ai divisez en six livres. C'est le premier catalogue des saintes écritures, que nous trouvions dans les auteurs chrétiens. Il est conforme à celui des Juifs, & contient vingt-deux livres: comptant comme eux les rois pour deux, & les paralipomenes pour un. Seulement Meliton omet le livre d'Esther, qu'ils reçoivent: ainsi quelque soin qu'il eût pris, son catalogue n'est pas entierement exact. Toutes les églises n'étoient pas encore également instruites sur ce sujet: & quelques-unes ne connoissoient pas tous les livres canoniques. Mais il ne faut pas s'en étonner: puisqu'il y avoit des églises qui subsistoient sans aucune écriture; comme S. Irenée le témoigne.

Hier. prolog. galeat.

Lib. III. c. 4.

Dans un traité de la pâque, Meliton marquoit le temps où il l'avoit écrit : car il commençoit ainsi : Lors que Servilius Paulus étoit proconsul d'Asie, qui fut le temps du martyre de Sagaris : il y eut une grande question touchant la pâque, qui se rencontroit dans ces jours là : & ceci fut écrit. Voilà ce qui nous reste des écrits de Meliton. Le martyr Sagaris, dont il fait mention, étoit évêque de Laodicée, & y mourut. Il soûtenoit, aussi-bien que Meliton, la pratique de celebrer la pâque le quatorziéme de la lune. Meliton fut enterré à Sardis. Il étoit eunuque, homme d'une sainte vie, d'un bel esprit & d'un stile trés-élegant. Plusieurs le tenoient pour prophete.

Polycr. ap. Euseb. lib. 4. c. 24. Hier. de script.

IV. Autres écrivains ecclesiastiques.

Eus. hist. 4. c. 27.

Dans le même temps Apollinaire évêque d'Hiérapolis, illustre, aussi-bien que Meliton, adressa aussi à l'empereur une apologie pour les chrétiens. Il composa plusieurs autres livres : & on en compte dix, tant contre les gentils, que contre les Juifs : sans ce qu'il écrivit ensuite contre les Montanistes, dont l'heresie commençoit de naître. Il y eut de ce temps plusieurs autres auteurs celebres. Dans l'île de Crete, Pinytus évêque de Gnose, dont nous avons parlé : & Philippe évêque de Gortyne, qui écrivit un bel ouvrage contre Marcion. Modeste mit aussi la même erreur bien en son jour. Musanus écrivit un discours trés-fort, contre quelques-uns qui avoient quitté l'église, pour l'heresie des Encratites : qui commençoit alors, & dont Totien fut l'auteur. Tous

Hier. ibid.

Eus. IV. hist. 28.

ces écrivains ecclesiastiques vivoient sous l'empereur Marc Aurele.

V. Heresie de Montan. *Eus. in Chron. an.* 172. *Script. antiq. ap. Euseb. hist.* v. *c.* 16. An. 171.

C'est à l'onziéme année de son regne, cent soixante & onze de J.C. que l'on rapporte le commencement de l'heresie des Montanistes. Dans la Mysie Phrygiene en un bourg nommé Ardabau, vivoit un eunuque Neophyte nommé Montan; du temps que Gratus étoit proconsul d'Asie. Il desiroit excessivement la premiere place; & aïant ainsi donné entrée au démon, il s'en trouva tout d'un coup possedé; & étant hors de lui, il commença à parler, à dire des mots extraordinaires, & à prophetiser, contre la tradition & la coûtume receuë dans l'église par succession depuis l'origine. De ceux qui l'entendoient ainsi parler, les uns le regardoient comme possedé d'un esprit d'erreur; & indignez de ce qu'il troubloit le peuple, ils le menaçoient & l'empêchoient de parler: se souvenant de l'avis que le Sauveur nous a donné, de nous garder des faux prophetes. Les autres emportez d'une vaine joye, comme si c'eût été une grace du Saint Esprit, & un don de prophetie: se laissoient séduire, & l'excitoient à parler, en sorte que l'on ne pouvoit plus l'empêcher.

A Montan se joignirent deux femmes débauchées, qui se trouverent remplies du même esprit. Elles parloient comme Montan, hors de sens, hors de propos, & d'une maniere extraordinaire. Leurs sectateurs s'estimoient heureux, & étoient

enflez de la grandeur de leurs promesses : mais ce n'étoit qu'un petit nombre de Phrygiens. Quelquefois aussi ils étoient frapez des reproches que leur faisoit le malin esprit : qui sembloit les convaincre de leurs pechez, qu'il devinoit par des conjectures vrai-semblables. Les deux femmes se nommoient Prisca ou Priscilla, & Maximilla. Elles étoient nobles & riches, & corrompoient plusieurs personnes par leurs largesses : ne laissant pas de prendre d'ailleurs des presens. Si-tôt que l'esprit de prophetie les eut prises, elles commencerent par quitter leurs maris. Elles prétendoient avoir succedé dans le ministere prophetique à Quadrat, & à Ammia de philadelphie, qui avoient été de vrais prophetes catholiques. Car il passoit pour constant que le don de prophetie n'avoit point cessé dans l'église, & devoit y demeurer jusques à la fin.

Hier. epist. 54. ad Marcell.

Apollon. ap. Euseb. hist. v. c. 17.

Miltiad. ap. Eus. v. c. 17.

Justin. in Tryph.

Montan prétendoit, que lui & ses prophetesses avoient receu la plenitude de l'Esprit de Dieu, qui n'avoit été communiqué qu'imparfaitement aux autres. Abusant de ce que dit S. Paul : Nous connoissons en partie, & nous prophetisons en partie. Il se mettoit donc au-dessus des apôtres : disant qu'il avoit receu la perfection, c'est-à-dire, le paraclet, que J. C. avoit promis. D'où vient que les sectateurs de Montan lui donnoient le nom de paraclet. Ils disoient que Dieu avoit voulu premierement sauver le monde par Moïse & par les prophetes ; que ne l'ayant pû, il s'étoit incarné ; &

1. Cor. XIII. 9.

Hier. ep. 54. ad Marcell.

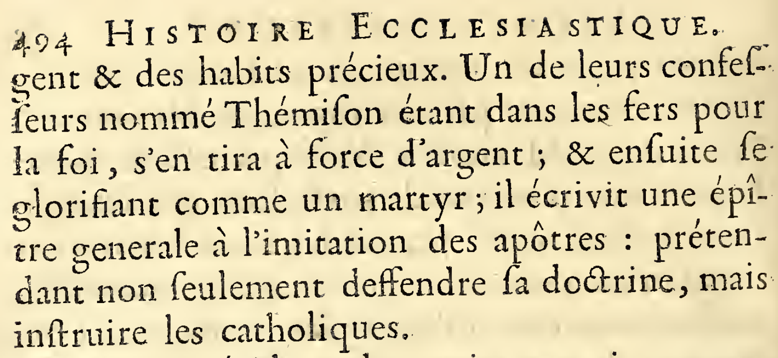
n'ayant pas réüſſi encore par ce ſecond moyen: Il étoit deſcendu par le S. Eſprit, en Montan, en Priſca & en Maximilla. Auſſi prétendoit-il enſeigner une plus grande perfection que les apôtres. S. Paul avoit permis les ſecondes nôces; Montan les deffendoit, comme une débauche, & permettoit de diſſoudre les mariages. Il ordonnoit de nouveaux jeûnes. Les apôtres n'avoient inſtitué qu'un carême: Montan en ordonnoit trois par an. Il deffendoit de fuïr la perſecution, & vouloit que l'on ſe preſentât au martyre. Ses ſectateurs ſe vantoient, comme les Marcionites, du grand nombre de leurs martyrs. Montan ne recevoit preſque point de pecheurs à pénitence. Chez les catholiques les évêques tenoient le premier rang, comme étant à la place des apôtres: chez les Montaniſtes on comptoit d'abord les patriarches, puis ceux qu'ils nommoient *Cénones*, puis les évêques au troiſiéme rang. Pépuze, petite ville de Phrygie, étoit ſa capitale, qu'il nommoit Jeruſalem, pour y attirer les gens.

Hier. ibid.

Tertull. de fuga in fine.

Apollon. ap. Euſ. v. c. 18.

Il avoit établi des receveurs, qui ſe faiſoient payer de l'argent ſous le nom d'oblations; & profitoient, non-ſeulement ſur les riches, mais ſur les pauvres, les orfelins & les veuves. Il donnoit des penſions à ſes prédicateurs, afin de ſoûtenir ſa doctrine par la bonne chere. Car leurs mœurs étoient bien éloignées de la ſeverité de leurs dogmes. Les propheteſſes prenoient de l'or, de l'ar-



gent & des habits précieux. Un de leurs confesseurs nommé Thémison étant dans les fers pour la foi, s'en tira à force d'argent ; & ensuite se glorifiant comme un martyr ; il écrivit une épître generale à l'imitation des apôtres : prétendant non seulement deffendre sa doctrine, mais instruire les catholiques.

Un nommé Alexandre, qui mangeoit avec une des prophetesses, & devant qui plusieurs se prosternoient ; avoit été condamné pour des vols & d'autres crimes : dont il y avoit preuve dans les archives publiques de l'Asie. Il y avoit été jugé à Ephese par le proconsul Emilius Frontinus ; & quoiqu'il fût déja apostat, il trompa les fideles, qui le firent délivrer, comme accusé pour le nom de J.C. Son église ne le voulut point recevoir, parce qu'il étoit voleur. Mais il demeura plusieurs années avec la prophetesse, sans qu'elle connût quel il étoit. Apollonius auteur ecclesiastique du temps, leur reprochoit tout cela ; & ajoûtoit : Nous pouvons en montrer autant de plusieurs autres. S'ils se confient en leur innocence, qu'ils soûtiennent la preuve. Et ailleurs : S'ils nient que leurs prophetes ont receu des présens : qu'ils confessent au moins, que si l'on peut les en convaincre, ils ne sont point prophetes : & nous en produirons mille preuves. Mais il faut examiner tous les fruits d'un prophete. Dites-moi, un prophete se teint-il le poil ? se peint-il les sourcils ? aime-t-il les ornemens ? Un prophete

jouë-t-il aux dés? un prophete prête-t-il à uſure? Qu'ils diſent ſi cela eſt permis, ou non; je montrerai qu'ils le font.

VI. Condamnation des Montaniſtes.

Script. antiq. ap. Euſ. v. c. 16.

Pluſieurs ſaints évêques voulurent convaincre Maximille de fauſſe prophetie, & chaſſer l'eſprit malin qui la poſſedoit, comme Zotique du bourg de Comane, que l'on croit avoir été en Pamphylie, & Julien d'Apamée en Phrygie. Mais les partiſans de Themiſon leur fermerent la bouche. Et l'eſprit qui poſſedoit Maximille, diſoit dans un diſcours contre Aſterius Urbanus: Je ſuis perſecuté comme un loup par les brebis. Je ne ſuis point un loup. Je ſuis parole, eſprit & vertu. Sotas d'Anchiale voulut auſſi chaſſer l'eſprit de Priſcilla, mais ſes ſectateurs ne le ſouffrirent pas. Les fideles d'Aſie s'aſſemblerent ſouvent en divers lieux pour examiner ces prétenduës propheties. Ils trouvoient que Montan avoit commencé par l'ignorance volontaire: d'où il étoit tombé dans une folie involontaire, & dans un tranſport, qui lui ôtoit toute crainte. Or on ne pouvoit montrer qu'aucun prophete de l'ancien ni du nouveau teſtament eût été ainſi emporté par l'eſprit. Ni Agab, ni Judas, ni Silas, ni les filles de S. Philippe, ni la propheteſſe Ammia de Philadelphie: ni Quadrat, ni les autres prophetes qu'ils avoient connus, n'avoient éprouvé rien de ſemblable. Les propheties de Montan ayant donc été examinées, furent déclarées prophanes, & ſon hereſie reprouvée: ſes ſectateurs chaſſez de l'égliſe, & privez de la communion.

Serap. ap. Euſ. v. c. 19.

Euſ. v. c. 17.

ſup. lib. I. n. 47.

Ap. Euſ. v. c. 19. Serapion qui fut évêque d'Antioche aprés Maximin, rendoit témoignage de cette condamnation dans une lettre à Caricus, & à Ponticus, où il parloit ainſi : Afin que vous ſachiez, que cette prétenduë nouvelle prophetie a été rejettée comme abominable, par toute la fraternité, qui eſt en JESUS-CHRIST dans toute la terre habitable : je vous ai envoyé les écrits du bienheureux Claude Apollinaire, qui a été évêque d'Hiérapolis en Aſie. Cette lettre de Serapion étoit ſouſcrite par pluſieurs évêques : entr'autres par Aurélius Cyrenius martyr, & Elius Publius Jules évêque de Debelte colonie de Thrace. Les *Tertull. adv. Prax. c. 1.* heretiques avoient obtenu du pape des lettres, par leſquelles, voulant rendre la paix aux égliſes d'Aſie & de Phrygie, il reconnoiſſoit les propheties de Montan, de Priſca & de Maximilla. Mais Praxeas, qui avoit quitté leur ſecte, lui fit connoître leurs erreurs : & l'ayant mieux informé, l'obligea à revoquer les lettres de paix, qu'il leur avoit déja envoyées. Quelques martyrs, qui ſe trouverent pris avec ces heretiques, déclarerent qu'ils ne croyoient point à leurs propheties, & leur réſiſterent juſques au dernier ſoupir. Tels furent Gaïus & Alexandre, qui ſouffrirent le martyre à Apamée ſur le Meandre.

Euſeb. v. hiſt. c. 16. Un de ceux qui écrivit contre cette hereſie, diſoit qu'il s'étoit long-temps retenu, non par la difficulté de convaincre le menſonge, & d'établir la verité ; mais par la crainte religieuſe, qu'il ne

ne parût à quelques-uns vouloir ajoûter à la doctrine du nouveau testament, à laquelle on ne peut, ni ajoûter, ni ôter : quand on veut vivre conformément à l'évangile. Puis il ajoûte : Etant il n'y a pas long temps, à Ancyre de Galatie, & trouvant que cette fausse prophetie troubloit l'église de ce lieu-là : autant qu'il fut possible, avec l'aide du Seigneur, nous parlâmes plusieurs jours dans l'église sur ce sujet : examinant ce qui étoit proposé de part & d'autre, en sorte que l'église en fut réjoüie & confirmée dans la verité, & les adversaires repoussez & affligez. Les prêtres du lieu me prierent, en presence de nôtre confrere le prêtre Zotique d'Otrene, de laisser quelque memoire de cette dispute, ce que je ne fis pas là : mais je leur promis de l'écrire ici, & de leur envoyer au plûtôt. Ce sont les paroles de cet ancien auteur, dont nous ignorons le nom.

Il passa pour constant, que Montanus & Maximilla poussez par l'esprit qui les agitoit, s'étoient pendus. On disoit aussi que Theodore l'un des premiers, qui avoit fait valoir cette prophetie, s'étoit fié à un malin esprit, qui l'ayant enlevé en l'air, l'avoit précipité tout d'un coup, & qu'il étoit mort ainsi. L'évenement montra la fausseté de leurs propheties. Maximilla avoit dit : Il n'y aura plus de prophetesse aprés moi ; mais ce sera la fin. Elle avoit aussi prédit des guerres & des séditions : & Apollinaire écrivant plus de treize ans aprés qu'elle fut morte, rendoit témoigna-

ge, qu'il n'y en avoit eu aucune dans le monde dont il eût connoissance, & que les chrêtiens même avoient été en grande paix, sans persecution. Cette heresie ne laissa pas de durer. On l'appella l'heresie des Phrygiens, ou selon les Phrygiens, *Cata-Phrygas*: & elle se divisa en plusieurs sectes. Il y en avoit qui suivoient Proculus ou Proclus: d'autres qui suivoient Eschine, d'autres qui suivoient Quintilla. Il y en avoit que l'on nommoit *Tascodrougites* en Phrygien, & en grec *Passalorinchites*: parce qu'en faisant leur priere, ils mettoient le doigt devant leur nez; pour se fermer la bouche & marquer leur application.

Apud Tertull. de præsc. c. 52.

Epiph. hær. 48. n. 14.

VII. Traité de Tatien contre les Grecs.

Euf. in Chron. an. 173.

An. 172.

Vers le même tems que parut l'heresie de Montan, on reconnut aussi celle de Tatien, c'est-à-dire la douziéme année de Marc Aurele, cent soixante & douze de J. C. Il étoit Assirien de nation: de philosophe Platonicien il devint chrétien, & fut disciple de S. Justin le martyr. Tant que son maître vécut, il ne s'écarta pas de la saine doctrine, & donna des marques d'une grande pieté. Sa réputation étoit grande, même chez les payens. & nous avons encore un ouvrage qu'il écrivit contre eux, ou plûtôt contre les Grecs: Car le nom d'*Hellenes* signifie l'un & l'autre chez les auteurs ecclesiastiques.

Post Justin. edit. 1615.

D'abord il leur montre, que toutes leurs études & leurs arts leur viennent des peuples qu'ils nommoient barbares. Il montre la vanité de leurs études: qui étoient la gramaire, la rétorique, la

poëtique & la philosophie : & s'étend principalement sur les défauts & les contradictions de leurs philosophes. Puis il ajoûte : Pourquoi voulez-vous renfermer, comme dans vôtre main, nos manieres de vivre ? Pourquoi suis-je haïssable comme un scelerat, si je ne veux pas suivre vos mœurs ? L'empereur impose des tributs, je suis prêt à les payer. Mon maître veut que je le serve, je me reconnois son esclave. Il faut honnorer l'homme humainement ; & craindre Dieu seul. Il n'y a que pour le renoncer que je n'obéïrai pas. Je mourrai plûtôt : pour n'être, ni menteur ni ingrat. *p. 144 B.*

Il parle ensuite de la nature de Dieu, & dit : qu'au commencement le maître de l'univers, qui soutient toutes choses, étoit seul, en tant que la créature n'étoit pas encore faite : mais par sa puissance, tout étoit avec lui. Le Verbe qui étoit en lui subsistoit. Il est engendré par distinction, non par retranchement. Comme on allume plusieurs flambeaux d'un seul, sans diminuer sa lumiere : ainsi le Verbe procedant de la puissance du Pere, ne l'a pas laissé sans Verbe & sans raison. Je vous parle, & vous m'écoutez : je ne demeure pas privé de ma parole, qui passe à vous. *p. 145. A.*

Tatien établit clairement le libre arbitre dans les anges & dans les hommes. Mais au reste, il n'avoit pas des idées assez nettes de la nature de l'ame, faute de bien distinguer la substance spirituelle de la corporelle. Il fait mention de saint Justin son maître, en ces termes : Justin, cet *p. 146. C.* *p. 157 C.*

homme admirable, disoit : que les démons ressembloient aux voleurs, qui donnent la vie à ceux qu'ils prennent, pour s'en faire payer la rançon. Ainsi les faux dieux estropient des hommes : puis leur apparoissent en songe, & leur ordonnent de venir à eux devant tout le monde. Alors ils dissipent le mal & les remettent comme ils étoient auparavant. Il parle aussi de Crescent le Cynique, dont il dépeint les mœurs infames. Il décrit la vanité & l'imposture des autres philosophes. Leur merite, dit-il, consiste à montrer une épaule à la negligence ; à porter de grands cheveux, une longue barbe, des ongles de bêtes, & dire qu'ils n'ont besoin de rien. Cependant nous en avons vû, qui recevoient de l'empereur deux cens pieces d'or de pension.

p. 162. B.

p. 161. B.

Le corps de l'ouvrage tend à montrer l'absurdité de l'idolatrie, & de toutes ses suites : comme la divination & la corruption des mœurs. Il s'étend en particulier sur les spectacles ; il décrit l'infamie du theatre, où l'on publioit les crimes, que la nuit a coûtume de cacher : l'inutilité des combats d'atlétes ; la cruauté de ceux des gladiateurs : des miserables que l'on achetoit & que l'on nourrissoit exprés, pour avoir le plaisir de les voir s'égorger dans le cirque. Il montre combien la vraye religion est au dessus des sciences humaines. Chez nous, dit-il, on ne desire point la vaine gloire : nous suivons la loi de Dieu, & rejettons toute opinion humaine. Nôtre philosophie

p. 157. D.

p. 167. B.

n'eſt pas ſeulement pour les riches: les pauvres l'apprennent gratuitement : car les choſes divines ſont au deſſus des recompenſes temporelles. Nous recevons tous ceux qui veulent nous écouter ; fuſſent de vieilles femmes, fuſſent des enfans. Nous honorons tous les âges ſans diſtinction : qui veut philoſopher avec nous, le peut. Nous ne regardons, ni à l'habit, ni au reſte de l'exterieur. Vous vous mocquez de nous, parce que nous nous amuſons, dites-vous, à cauſer avec des enfans, des filles & des femmes. Il leur reproche enſuite l'honneur qu'ils rendoient par des ſtatuës & par des monumens publics, aux femmes les plus impudiques.

Il finit par la démonſtration de l'antiquité de nôtre doctrine. Moïſe & Homere ſont les plus anciens auteurs, l'un chez les barbares, l'autre chez les Grecs. Or de pluſieurs auteurs Grecs, qui avoient cherché le temps d'Homere ; celui qui le faiſoit plus ancien, le mettoit avant la deſcente des Heraclites, dans les quatre-vingts ans aprés la guerre de Troye : & Moïſe eſt plus ancien, non pas que la priſe, mais que la fondation de Troye. Tatien le prouve par les auteurs Chaldéens, Pheniciens & Egyptiens. Beroſe Chaldéen parloit de la guerre, que Nabucodonoſor fit en Judée ; par où l'on voyoit le tems des hiſtoires des Juifs. Trois hiſtoriens Pheniciens, Theodate, Hypſicrate & Moch, faiſoient mention de l'amitié d'Hiram & de Salomon ; & les mettoient

p. 166. A.

p. 171. A.

prés du tems de la guerre de Troye. Or on sçait combien Salomon est depuis Moïse. Enfin Ptolomée des Mendes en Egypte mettoit la sortie des Juifs, sous la conduite de Moïse, du tems du roi Amosis : qui se rapportoit à celui d'Inaque premier roi d'Argos : depuis lequel il y a vingt generations jusques à la guerre de Troye ; c'est-à-dire quatre cens ans : ce qu'il prouve encore par la suite des rois d'Atenes & de Macedoine. Il montre que Moïse est plus ancien que les auteurs Grecs, plus anciens qu'Homere, dont il reste quelque memoire : & marque le tems de chacun des legislateurs & des sages de la Grece. Il conclud ainsi son ouvrage : Voilà, ô Grecs, ce que j'ai écrit pour vous, moi Tatien sectateur de la philosophie des barbares, né en Assyrie : instruit d'abord de vôtre doctrine, ensuite de celle dont je fais profession. Je connois maintenant qui est Dieu, & quel est son ouvrage : & je me represente devant vous, pour l'examen de mes dogmes, à la charge de ne jamais renoncer à vivre selon Dieu.

VIII. Herefie de Tatien.

De la maniere dont Tatien parle en cet ouvrage de S. Justin, il paroît qu'il étoit mort : & ce fut depuis sa bienheureuse mort, qu'arriva la chute de Tatien. Car voulant être le docteur des autres, & se laissant emporter à la vanité, il tomba dans les erreurs de Valentin, de Marcion & de Saturnin, tant qu'il fut à Rome il ne montra point ses erreurs : mais etant retourné en

Euf. v. c. 29.

Orient, il précha à Daphné prés d'Antioche; en Cilicie & en Pisidie. Il disoit qu'Adam n'étoit pas sauvé, & relevoit tellement la continence, qu'il traitoit le mariage de corruption & de débauche. Aussi ses sectateurs furent-ils nommez Encratites, ou Continents. Ils s'abstenoient de la chair des animaux & du vin, dont ils ne servoient pas même dans l'eucharistie: d'où vient que ses disciples furent aussi nommez Hydroparastates ou Aquariens. Il disoit que la loi étoit d'un autre Dieu que l'évangile. On dit qu'il avoit eu la hardiesse de changer quelques mots dans S. Paul, prétendant corriger la construction de son discours. Il avoit joint les quatre évangiles en une suite de discours, par une espece de concordance, que l'on nommoit en Grec *Diatessaron*. Mais il en avoit retranché les genealogies, & tout ce qui fait voir, que N. S. est né de David selon la chair.

Apud. Tertul. præ. c. 52.
Epiph. hær. 46. 47.

Clem. Alex. II. pædag. c. 2.
Theodor. hær. fab. l. I. c. 20.
Clem. Alex. 2. strom.

Eus. hist. IV. c. 29.

Eus. ibid.
Theodor. hæres. fab. l. I. c. 20.

Un nommé Severe encherit sur les erreurs de Tatien, & ses sectateurs furent nommez Severiens. Jules Cassien disciple de l'heresiarque Valentin, se joignit aussi à Tatien. Ce Cassien fut chef de l'heresie des Docites: qui disoient que J. C. n'avoit pris qu'un corps phantastique, ou apparent. Il écrivit un livre de la continence: où il apportoit un passage du faux évangile selon les Egyptiens, qui faisoit parler J. C. avec Salomé, pour detester le mariage. Expliquant la Genese il disoit: que le fruit défendu étoit le mariage, & les habits de peaux, la chair hu-

Eus. IV. c. 29.
Aug. hæres. 24.
Clem. 3. strom.

maine. Les erreurs de Tatien furent combatuës par les écrits de Muſanus, d'Apollinaire évêque d'Hierapolis, de Clement Alexandrin & d'Origene.

IX. Bardeſane. *Euſ.* IV. *hiſt. c. ult. Id.* VI. *c. præpar. c.* 8.

Comme les hereſies ſe multiplioient dans la Meſopotamie; Bardeſane, qui étoit arrivé au comble de la ſcience des Chaldéens, & qui parloit excellemment ſa langue Syriaque; compoſa des dialogues contre Marcion & contre quelques autres heretiques. Ses œuvres furent ſi eſtimées, qu'on les traduiſit en grec. Il y avoit entr'autres un traité contre le deſtin, adreſſé à l'empereur. Bardeſane ſuivit d'abord l'hereſie de Valentin: enſuite il s'en retira, mais il en garda toûjours quelque tache. Il étoit d'Edeſſe, & ami du prince Agbar, avec qui il s'étoit inſtruit. Apollonius de Calcedoine, le premier des Stoïciens de ce temps-là, & le maître de l'empereur Marc Aurele, voulut perſuader à Bardeſane de quitter la religion chrétienne. Bardeſane lui réſiſta, & dit, qu'il ne craignoit point la mort, ne la pouvant éviter, quand même il ne réſiſteroit pas à l'empereur. Il eut un fils nommé Harmonius, qui étudia à Athenes à la maniere des Grecs, & compoſa pluſieurs écrits.

Epiph. hær. 56. *n.* 1.

Theodor. hær. fab. 1. *c.* 22.

Euſ. præpar. evang. lib. VI. *c.* 8.

Bardeſane dans ſon traité du deſtin, rapportoit les mœurs de pluſieurs nations differentes: pour montrer, qu'elles ne viennent point de la nature, ni de la neceſſité impoſée par les aſtres; mais du libre arbitre; puis il parloit ainſi: Que dirons-

nous

nous de la secte des chrétiens, dont nous sommes, si nombreuse, & répanduë en tant de climats differens ? Les chrétiens de Parthie n'ont point plusieurs femmes, quoiqu'ils soient Parthes : ceux de Medie ne jettent point les morts aux chiens : ceux de Perse n'épousent point leurs filles, quoiqu'ils soient Perses : ceux qui sont chez les Bactres & les Gaulois, ne corrompent point les mariages : ceux qui sont en Egypte n'adorent ni le veau apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat. Quelque part qu'ils soient ils ne cédent point aux loix & aux coûtumes, qui sont mauvaises; & la constellation, qui a presidé à leur naissance, ne les force point de faire les maux, que leur maître leur a défendus. Ils supportent la maladie & la pauvreté, les souffrances & ce que l'on estime infamie. Si nous pouvions tout, nous serions tout : si nous ne pouvions rien, nous ne serions point à nous, mais les instrumens des autres. Ainsi parloit Bardesane.

X. Auteurs heretiques Marcosiens, &c.

Plusieurs autres disciples de l'heresiarque Valentin se rendirent fameux. Ptolomée & Second suivirent entierement sa doctrine : excepté qu'à ses trente Eones ils en ajoûterent quatre, & ensuite quatre autres. Second se joignit à Epiphane fils de Carpocras. Il y eut aussi un nommé Heracléon ; dont les sectateurs avoient coûtume d'invoquer sur les morts certains noms de principautez, & les oindre d'huile & d'eau, & quelquefois de baume : afin, disoient-ils, de les ren-

Tertull. adv. Valent. c. 4. Append. Tertull. præscr. c. 49. Epiph. hær. 32. n. 3. Id. hær. 36. n. 2.



dre incompréhensibles & invisibles aux principautez superieures. Marc & Colarbase aussi disciples de Valentin, prétendoient que toute la plénitude & la perfection de la verité étoit dans l'alphabet grec : & que pour cela J. C. étoit nommé alpha & omega.

Tertull. append. præsc. c. 50. Epiph. hær. 34. n. 4. 5. 6. 7. 8. &c.

Iren. lib. 1. c. 8. 9.

Marc joignoit la Magie à l'heresie, & passoit pour faire des miracles. Ayant prononcé une longue invocation sur un calice mêlé de vin & d'eau, il le faisoit paroître d'un rouge de pourpre ; disant que la grace souveraine y faisoit dégouter son sang : en sorte que les assistans s'empressoient pour gouter ce breuvage. C'étoit principalement aux femmes riches & nobles qu'il s'adressoit, pour les abuser par ses prestiges. Aprés leur avoir fait benir en sa presence un calice de vin & d'eau : il versoit cette prétenduë eucharistie dans un calice beaucoup plus grand : en disant des paroles magnifiques, qui promettoient un accroissement de grace. Alors la liqueur contenuë dans le petit calice paroissoit remplir le grand, jusques à se répandre. Quelquefois il disoit à celle qu'il vouloit tromper : Je veux te faire participante de ma grace, le pere de tout voit toûjours ton ange devant sa face : reçoy premierement la grace de moi & par moi, & ensuite : Voicy la grace qui monte en toy, ouvre la bouche & prophétise. Quand la femme disoit : Je ne sai point prophetiser ; il faisoit sur elle d'autres invocations pour l'étonner, & lui disoit : Ouvre la bouche &

dis tout ce qui viendra, tu prophetiſeras. La femme ſéduite ſentant une chaleur & une palpitation de cœur extraordinaire, ſe hazardoit à dire quelques reveries : puis ſe croyant propheteſſe, elle rendoit graces à Marc, & ne ſavoit comment le récompenſer.

Il y eut des femmes fidelles, qui étant tentées par cet impoſteur, lorſqu'il leur ordonnoit de prophetiſer, ſouffloient contre lui & lui diſoient anathême. Quelques-unes de celles qu'il avoit ſéduites, revenoient à l'égliſe ; & confeſſoient qu'il avoit abuſé d'elles, & qu'elles l'avoient aimé paſſionément. Un diacre d'Aſie l'ayant receu dans ſa maiſon : ſa femme, qui étoit belle, ſe laiſſa corrompre, & ſuivit long-temps Marc. Les freres la convertirent à grande peine, & elle paſſa le reſte de ſa vie en penitence. Les diſciples de Marc faiſoient comme lui, & corrompoient pluſieurs femmes, même en Gaule devers le Rône. Ils ſe nommoient parfaits : prétendant que perſonne n'étoit arrivé à la hauteur de leur connoiſſance, pas même les apôtres. Qu'ils étoient les ſeuls qui avoient penetré la grandeur de la vertu inénarrable : & qui par conſéquent avoient toute liberté & faiſoient tout ſans rien craindre.

On nomma les diſciples de Marc, Marcoſiens : & on leur joignit les Aſcodroutes ou Aſcodroupites, & les Arcontiques. Ils rejettoient les ſacremens : diſant que les choſes incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choſes

Theod. hær. fab. 1. c. 10. 11.

visibles & corporelles : qui étant l'effet de l'ignorance & de la passion, étoient détruites par la connoissance. Ils mettoient donc la rédemption parfaite dans la connoissance, & rejettoient le baptême. Les Arcontiques avoient des livres particuliers, qu'ils nommoient les révelations des prophetes. Ils mettoient sept cieux, & en chacun un archon ou prince d'où leur venoit le nom d'Archontiques. Ils disoient que le dieu Sabaoth exerçoit sa tyrannie dans le septiéme ciel : qu'il avoit engendré le diable, qui par Eve avoit produit Caïn & Abel. Ils nioient la résurrection des corps. Ils comptoient deux nouveaux prophetes Martiade & Marsien, qui avoient été enlevez au ciel, & en étoient descendus au bout de trois jours. Ces heretiques vivoient en solitude, faisant profession de renoncer à tout. On comptoit encore entre les disciples de Valentin un Théotime, qui avoit beaucoup travaillé sur les images de la loi. Ces Valentiniens s'étoient fort éloignez de la doctrine de Valentin, & elle changeoit tous les jours de forme. Ils furent tous combatus par S. Justin martyr, par Miltiade autre philosophe chrétien, & par S. Irenée, qui s'instruisit curieusement de tous leurs dogmes, & les réfuta par ses disputes de vive voix, & par ses écrits.

Epiph. hær. 40. n. 7.

Tertull. adv. Valent. c. 4.

Idem. 1. c. 5. Iren. in præf. lib. 1.

XI. Miracle de la legion fulminante.

Eus. Chron. an. 174.

Cependant l'empereur Marc Aurele faisoit la guerre contre les Sarmates, contre les Quades, les Marcomans, & plusieurs autres peuples de Germanie : c'étoit la quatorziéme année de son

regne, cent soixante & quatorze de J. C. Les Quades l'engagerent dans un païs enfermé de bois & de montagnes, c'est aujourd'hui la Bohême, où les Romains étoient incommodez de la chaleur & de la soif, sans se pouvoir retirer : parce que les Barbares, qui étoient en bien plus grand nombre, occupoient tous les postes des environs ; & les tenoient comme assiegez. Il y avoit dans l'armée romaine un grand nombre de soldats chrétiens : la plûpart de Melitine en Armenie, ou des environs. Ils se mirent à genoux, & firent à Dieu de ferventes prieres. Les ennemis s'en étonnoient, mais ils furent bien plus surpris de ce qui suivit.

An. 174.
Epitom. Dio in M. Aur. p. 274.
Eus. v. c. 5. & Epit. Dion. ibid.

Il s'amassa tout d'un coup de grands nuages, puis il tomba une pluye extraordinaire. D'abord les Romains levoient la tête & la recevoient dans la bouche, tant la soif les pressoit : puis ils en emplirent leurs écus & leurs casques : bûrent abondamment & abreuverent leurs chevaux. Et comme les barbares les attaquerent en même temps : ils beuvoient en combattant, & il y eut des blessez qui burent leur sang mêlé avec l'eau. Cependant il tomboit sur les ennemis une grêle violente mêlée de foudres : l'eau & le feu sembloit tomber du ciel au même endroit : mais le feu ne touchoit point aux Romains, ou s'éteignoit aussitôt. Au contraire, la pluye ne servoit de rien aux barbares ; elle les brûloit comme de l'huile : en sorte que tout moüillez ils cherchoient de l'eau, & se blessoient l'un l'autre, pour



éteindre le feu avec le ſang. Pluſieurs paſſoient du côté des Romains : voyant que l'eau n'étoit ſalutaire que pour eux, & Marc Aurele en eut pitié.

A cette occaſion l'armée lui donna le nom d'empereur pour la ſeptiéme fois : & quoiqu'il n'eût pas accoûtumé de recevoir cet honneur, avant que le ſénat l'eût ordonné ; il ne le refuſa pas alors, comme lui venant du ciel. Car tout le monde reconnoiſſoit cet évenement pour miraculeux. Mais les payens l'attribuoient à leurs faux dieux : & diſoient qu'un magicien nommé Arnuphis Egyptien, qui étoit avec l'empereur, avoit invoqué par ſon art Mercure Aërien, & d'autres démons. D'autres attribuoient ce prodige aux prieres de l'empereur même.

Capitol. in Marco. p. 32. D.

Euſ. 5. hiſt. c. 5.
Vet. inſc. ap. Baron. hoc. an. n. 18.
ibid. n. 24.

Les troupes de chrétiens qui avoient attiré ce miracle, furent nommées la légion fulminante : ou plûtôt incorporées à celle qui portoit déja ce nom. On voit encore à Rome un monument de ce miracle dans les bas reliefs de la colomne Antoniene faite en ce même temps. Les Romains y ſont repreſentez les armes à la main, contre les barbares : que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux ; & ſur eux tombe une pluye mêlée d'éclairs & de foudres qui ſemblent les terraſſer. Il eſt vray que comme ceux qui ont fait ces ſculptures étoient payens, ils ont repreſenté dans le ciel un homme volant les bras étendus, avec une grande barbe qui ſemble ſe perdre en

pluye. Les ſavans croyent qu'ils ont voulu repreſenter Jupiter *Pluvius*, car c'eſt un des titres qu'ils lui donnoient. On dit qu'à cette occaſion Marc Aurele écrivit des lettres : où il témoignoit que ſon armée prête à perir, avoit été ſauvée par les prieres des chrétiens.

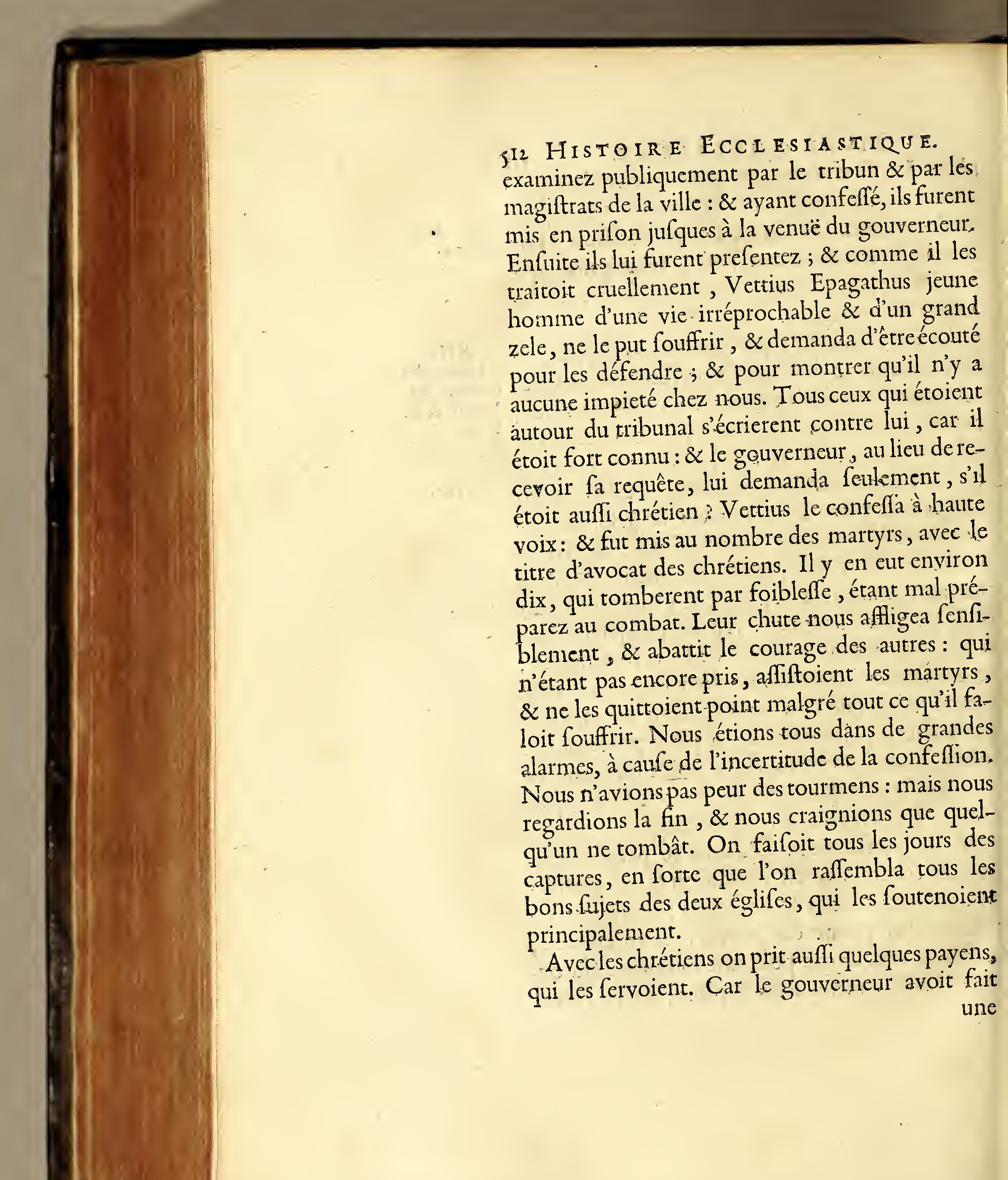
Euſ. Chr. an. 174.

XII. Lettre des martyrs de Vienne & de Lion.

Euſ. v. *hiſt. init.*

An. 177.

Ce qui n'empêcha pas que trois ans aprés, en cent ſoixante & dix-ſept, la perſécution ne s'élevât contre eux violemment en pluſieurs villes, par des émotions populaires, particulierement dans les Gaules. On le voit par la lettre, que ceux qui en furent témoins oculaires, écrivirent en grec avec ce titre : Les ſerviteurs de J. C. qui demeurent à Vienne & à Lion de Gaule, aux freres d'Aſie & de Phrygie, qui ont la même foi & la même eſperance : paix, grace & gloire de la part de J. C. notre Seigneur. Aprés quelque préambule ils racontent le détail de leurs ſouffrances, en ces termes : L'animoſité des payens étoit telle contre nous, que l'on nous chaſſoit des maiſons particulieres, des bains de la place publique : & qu'en general on ne ſouffroit point qu'aucun de nous parût, en quelque lieu que ce fût. Les plus foibles ſe ſauverent, les plus courageux s'expoſerent à la perſécution. D'abord le peuple s'emportoit contre eux en confuſion & en grandes troupes, par des cris & des coups : les tirant, les pillant, leur jettant des pierres, les enfermant, & faiſant tout ce que peut une multitude éfarouchée. On les mena dans la place, où ils furent

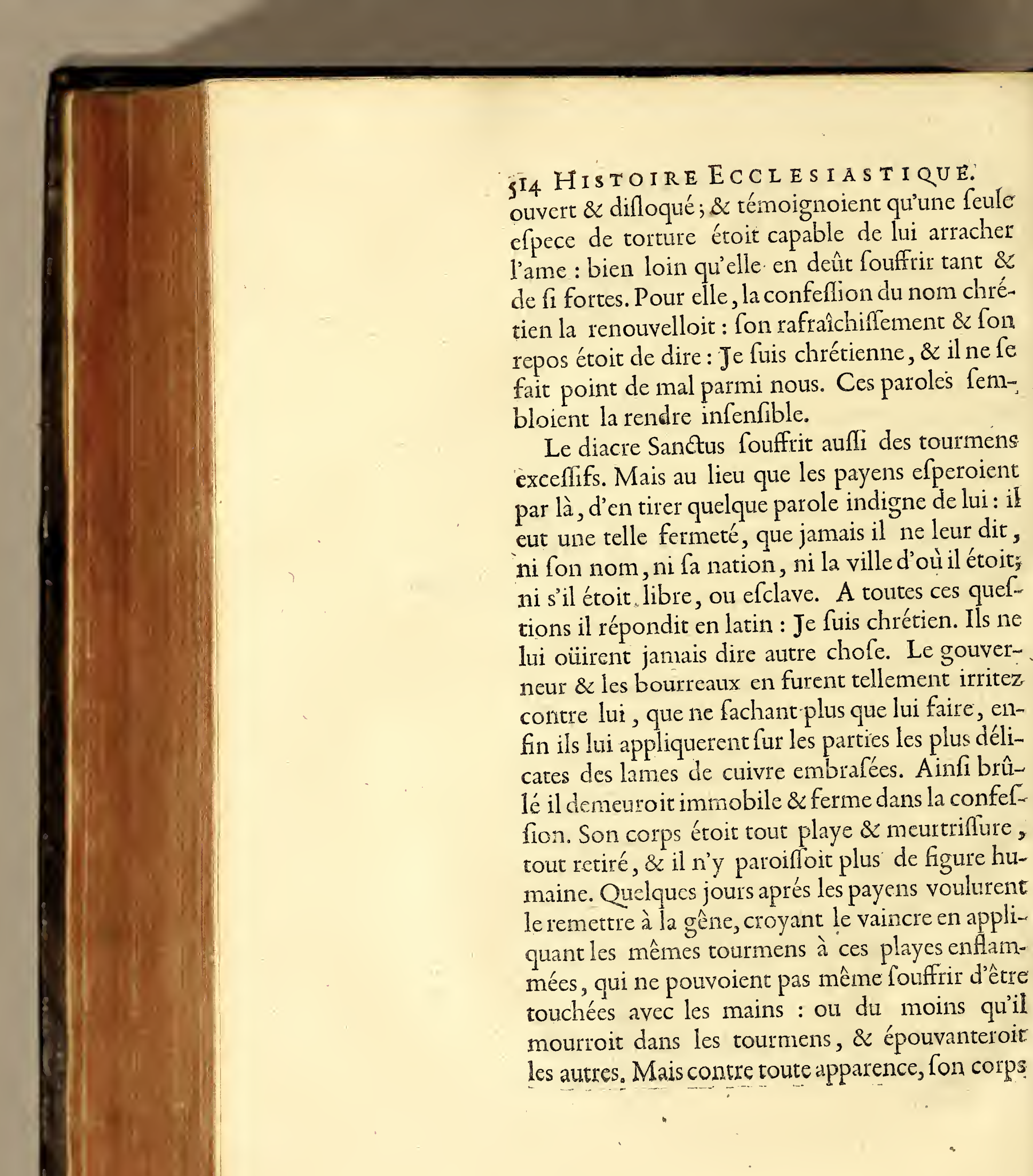


examinez publiquement par le tribun & par les magiſtrats de la ville : & ayant confeſſé, ils furent mis en priſon juſques à la venuë du gouverneur. Enſuite ils lui furent preſentez ; & comme il les traitoit cruellement, Vettius Epagathus jeune homme d'une vie irréprochable & d'un grand zele, ne le put ſouffrir, & demanda d'être écouté pour les défendre ; & pour montrer qu'il n'y a aucune impieté chez nous. Tous ceux qui étoient autour du tribunal s'écrierent contre lui, car il étoit fort connu : & le gouverneur, au lieu de recevoir ſa requête, lui demanda ſeulement, s'il étoit auſſi chrétien ? Vettius le confeſſa à haute voix : & fut mis au nombre des martyrs, avec le titre d'avocat des chrétiens. Il y en eut environ dix, qui tomberent par foibleſſe, étant mal préparez au combat. Leur chute nous affligea ſenſiblement, & abattit le courage des autres : qui n'étant pas encore pris, aſſiſtoient les martyrs, & ne les quittoient point malgré tout ce qu'il faloit ſouffrir. Nous étions tous dans de grandes alarmes, à cauſe de l'incertitude de la confeſſion. Nous n'avions pas peur des tourmens : mais nous regardions la fin, & nous craignions que quelqu'un ne tombât. On faiſoit tous les jours des captures, en ſorte que l'on raſſembla tous les bons ſujets des deux égliſes, qui les ſoutenoient principalement.

Avec les chrétiens on prit auſſi quelques payens, qui les ſervoient. Car le gouverneur avoit fait une

une ordonnance publique de les chercher tous. Ces esclaves payens craignant les tourmens, qu'ils voyoient souffrir aux fideles, & poussez par les soldats : accuserent faussement les chrétiens, des festins de Thyeste, & des mariages d'Oedipe: c'est-àdire des incestes & des repas de chair humaine : & de tout ce qu'il ne nous est permis, ni de dire, ni de penser, ni même de croire, que jamais des hommes l'ayent commis. Ces calomnies étant divulguées, tout le peuple fut saisi de fureur contre nous : en sorte que s'il y en avoit qui gardassent encore quelque mesure d'amitié, ils s'emportoient alors frémissant de rage. On voyoit *Joan. XVI. 2.*
l'accomplissement de la prophetie du Sauveur : que ceux qui faisoient mourir ses disciples, croiroient rendre service à Dieu.

Ceux que la fureur du peuple, du gouverneur, & des soldats attaqua le plus violemment, furent Sanctus diacre, natif de Vienne : Maturus néophyte : Attalus né à Pergame, mais qui avoit toûjours été le soutien de ces églises : & Blandine esclave. Nous tous, & principalement sa maîtresse, qui étoit du nombre des martyrs, nous craignions, qu'elle n'eût pas même la hardiesse de confesser, à cause de la foiblesse de son corps. Cependant elle mit à bout ceux, qui l'un aprés l'autre lui firent souffrir toutes sortes de tourmens, depuis le matin jusques au soir. Ils se confessoient vaincus, ne sachant plus que lui faire : ils admiroient qu'elle respirât encore, ayant tout le corps



ouvert & diſloqué ; & témoignoient qu'une ſeule eſpece de torture étoit capable de lui arracher l'ame : bien loin qu'elle en deût ſouffrir tant & de ſi fortes. Pour elle, la confeſſion du nom chrétien la renouvelloit : ſon rafraîchiſſement & ſon repos étoit de dire : Je ſuis chrétienne, & il ne ſe fait point de mal parmi nous. Ces paroles ſembloient la rendre inſenſible.

Le diacre Sanctus ſouffrit auſſi des tourmens exceſſifs. Mais au lieu que les payens eſperoient par là, d'en tirer quelque parole indigne de lui : il eut une telle fermeté, que jamais il ne leur dit, ni ſon nom, ni ſa nation, ni la ville d'où il étoit, ni s'il étoit libre, ou eſclave. A toutes ces queſtions il répondit en latin : Je ſuis chrétien. Ils ne lui oüirent jamais dire autre choſe. Le gouverneur & les bourreaux en furent tellement irritez contre lui, que ne ſachant plus que lui faire, enfin ils lui appliquerent ſur les parties les plus délicates des lames de cuivre embraſées. Ainſi brûlé il demeuroit immobile & ferme dans la confeſſion. Son corps étoit tout playe & meurtriſſure, tout retiré, & il n'y paroiſſoit plus de figure humaine. Quelques jours aprés les payens voulurent le remettre à la gêne, croyant le vaincre en appliquant les mêmes tourmens à ces playes enflammées, qui ne pouvoient pas même ſouffrir d'être touchées avec les mains : ou du moins qu'il mourroit dans les tourmens, & épouvanteroit les autres. Mais contre toute apparence, ſon corps

ſe redreſſa & ſe rétablit à la ſeconde gêne ; il reprit ſa premiere forme & l'uſage de ſes membres: en ſorte qu'il ſembloit que ce fût plûtôt le panſer, que le tourmenter.

Biblis, l'une de ceux qui avoient nié, fut appliquée à la gêne, pour lui faire avoüer les impietez dont on accuſoit les chrétiens. Les tourmens la réveillerent, comme d'un profond ſommeil : ces douleurs paſſageres la firent penſer aux peines éternelles de l'enfer. Et comment, dit-elle, mangerions-nous des enfans, nous à qui il n'eſt pas même permis de manger le ſang des bêtes ? Déſlors elle ſe confeſſa chrétienne, & fut miſe avec les martyrs. Les chrétiens obſervoient encore alors, & pluſieurs ſiecles aprés, la défenſe de manger du ſang, portée par l'ancienne loi, & confirmée par le concile des apôtres. *Sup. lib. 1. n. 32.*

Les tourmens ſe trouvant inutiles par la vertu de J. C. & la patience des martyrs, on les enferma dans une priſon obſcure & incommode : on leur mit les pieds dans des entraves de bois, les étendant juſques au cinquiéme trou : & on les traita ſi cruellement, que la plûpart furent étouffez dans la priſon. Quelques-uns aprés avoir été ſi violemment tourmentez, qu'ils ſembloient ne pouvoir vivre, quand ils auroient été panſez avec tout le ſoin imaginable ; demeurerent dans la priſon, privez de tout ſecours humain : mais tellement fortifiez par le Seigneur, qu'ils conſoloient & encourageoient les autres. D'autres tout

frais & nouvellement pris, dont les corps n'avoient point été maltraitez ; ne pouvoient souffrir l'incommodité de la prison, & y mouroient.

XIII. S. Pothin.

Pothin évêque de Lion fut de ce nombre. Il étoit âgé de plus de quatre-vingt-dix ans : foible & infirme, en sorte qu'à peine pouvoit-il respirer. Le zele & le desir du martyre le fortifioit. Il fut traîné devant le tribunal, conduit par les magistrats, & regardé de tout le peuple : qui jettoit toutes sortes d'imprécations contre lui, comme si c'eût été J.C. même. Il rendit témoignage à la verité. Et comme le gouverneur lui demanda qui étoit le Dieu des chrétiens, il dit : Si vous en êtes digne, vous le connoîtrez. Alors on ne l'épargna plus, il fut traîné & battu de tous côtez. Ceux qui étoient proche, le frappoient des mains & des pieds, sans aucun respect pour son âge. Ceux qui étoient loin, lui jettoient ce qu'ils trouvoient dans leurs mains. Tous croyoient commettre une grande impieté, s'ils manquoient à lui insulter, pensant vanger ainsi leurs dieux. A peine respiroit-il encore, quand il fut jetté dans la prison, & il y rendit l'ame deux jours aprés.

Dans cette prison étoient avec les martyrs ceux qui avoient renié la premiere fois qu'ils avoient été pris. Car en ce temps-là il ne servoit de rien de nier. Ceux qui avoient confessé étoient enfermez comme chrétiens, sans être accusez d'autre chose: Ceux-ci étoient gardez, comme des meurtriers & des scelerats. En sorte que les uns étoient

ſoulagez par la joye de leur confeſſion, par l'eſperance des promeſſes, par l'amour pour J. C. & par l'eſprit du pere : les autres étoient tourmentez par leur conſcience. Cette difference paroiſſoit au dehors. Les uns avoient le viſage gai & plein de dignité & de grace : plûtôt ornez que chargez de leurs chaînes ; répandant une bonne odeur, qui faiſoit croire à quelques-uns, qu'ils ſe ſervoient de parfums:les autres étoient triſtes,abatus & défigurez: les payens même leur reprochoient leur lâcheté.Ce ſpectacle confirmoit les autres chrétiens.

On tira premierement de priſon quatre martyrs pour les expoſer aux bêtes ; en un ſpectacle, qui fut donné exprés pour les nôtres. Ces quatres furent Maturus, Sanctus, Blandine & Attale. Maturus & Sanctus paſſerent de nouveau par tous les tourmens, dans l'amphithéatre, comme s'ils n'avoient rien ſouffert auparavant. Ils furent traînez par les bêtes. On leur fit ſouffrir tous les maux que le peuple enragé demandoit par divers cris, les uns d'un côté, les autres d'un autre: & ſur tout la chaiſe de fer, où on les fit rôtir, en ſorte que l'odeûr frappoit les ſpectateurs. Mais ils n'en étoient que plus furieux. Ils ne purent toutefois tirer autre parole de Sanctus, que la confeſſion qu'il avoit accoûtumé de faire, dés le commencement. Enfin ces deux martyrs, aprés avoir long-temps reſiſté, furent immolez ce jour-là : ayant tenu lieu dans ce ſpectacle de tous les divers combats des gladiateurs.

Blandine fut attachée à une piece de bois, pour être devorée par les bêtes : & ce spectacle donnoit courage aux martyrs, à qui elle répresentoit le Sauveur crucifié. On la traittoit ainsi, parce qu'elle étoit esclave. Aucune des bêtes ne lui toucha : elle fut détachée & remise dans la prison. Le peuple demandoit instamment Attale, car il étoit connu. On lui fit faire le tour de l'amphithéatre avec un écriteau devant lui, où étoit en latin : C'est le chrétien Attale. Le peuple fremissoit contre lui: mais le gouverneur ayant appris qu'il étoit citoyen Romain, le fit remettre en prison avec les autres ; attendant la réponse de l'empereur, à qui il avoit écrit à leur sujet.

XIV. Humilité & charité des martyrs. *Eus. v. hist. c. 2.*

En cet état les martyrs firent paroître leur humilité & leur charité. Ils desiroient tellement d'imiter J. C. qu'aprés avoir confessé son nom, non seulement une fois ou deux, mais plusieurs fois, ayant été exposez aux bêtes, brûlez, couverts de playes ; ils ne s'attribuoient pas le nom de martyrs, & ne nous permettoient pas de le leur donner. Mais si quelqu'un de nous les nommoit martyrs, en leur écrivant ou en leur parlant ; ils s'en plaignoient amérement. Ils cédoient ce titre à J. C. le vrai & fidele témoin, le premier né d'entre les morts, le chef de la vie divine : & faisoient mention de ceux qui étoient déja sortis du monde. Ceux-là, disoient-ils, sont martyrs, que J. C. a daigné recevoir dans la confession de son nom, la séelant ainsi par leur mort: Nous

autres, ne sommes que de petits confesseurs. Ils prioient les freres avec larmes, de faire pour eux de ferventes prieres, afin qu'ils souffrissent jusques à la fin : & ils montroient par leurs actions la force du martyre, parlant aux payens avec grande liberté. Ils étoient remplis de la crainte de Dieu, & s'humilioient sous sa main puissante : excusant tout le monde, n'accusant personne, & priant pour ceux qui les maltraitoient. Leur plus grande application étoit de retirer de la gueule de l'ennemi ceux qu'il sembloit avoir engloutis. Car ils ne s'élevoient pas de gloire contre ceux qui étoient tombez, mais ils suppléoient aux besoins des autres, par leur abondance, leur montrant une tendresse maternelle, & répandant pour eux beaucoup de larmes, devant le pere celeste. Ils demanderent la vie, & elle leur fut accordée ; en sorte qu'ils en firent part à leurs freres. Leur patience & leurs exhortations donnerent du cœur à ceux qui avoient renié la foi, & les disposerent à confesser.

Entre les martyrs étoit un nommé Alcibiade, accoûtumé à mener une vie tres-austere, & à ne prendre, pour toute nourriture, que du pain & de l'eau. Il vouloit continuer dans la prison : mais Attale aprés son premier combat de l'amphithéatre, apprit par révelation, qu'Alcibiade ne faisoit pas bien, de ne pas user des créatures de Dieu : & qu'il étoit aux autres une occasion de scandale. Alcibiade se laissa persuader : & dés-lors il man-

Eus. v. hist. c. 3.

geoit de tout, avec action de graces. Dieu visitoit les martyrs par ses faveurs, & le Saint Esprit étoit leur conseil. Ils savoient le bruit qui s'étoit répandu en Phrygie, de la prétenduë prophetie de Montan, qui commandoit les abstinences extraordinaires : & pour montrer qu'ils condamnoient sa doctrine, ils écrivirent en prison plusieurs lettres aux freres d'Asie & de Phrygie. Ils écrivirent aussi au pape Eleuthere, le priant de donner la paix aux églises : peut-être à cause de la question de la pâque. Saint Irenée prêtre de l'église de Lion fut chargé de leur lettre, qui commençoit ainsi : Nous prions Dieu de vous donner toûjours sa joye, pere Eleuthere. Nous avons prié nôtre frere Irenée, qui est en nôtre communion, de vous porter ces lettres : & nous vous prions de l'avoir en recommandation, comme zelé pour le testament de J.C. Si nous savions que le rang donnât de la vertu, nous vous l'aurions recommandé comme prêtre : puisqu'il l'est en effet.

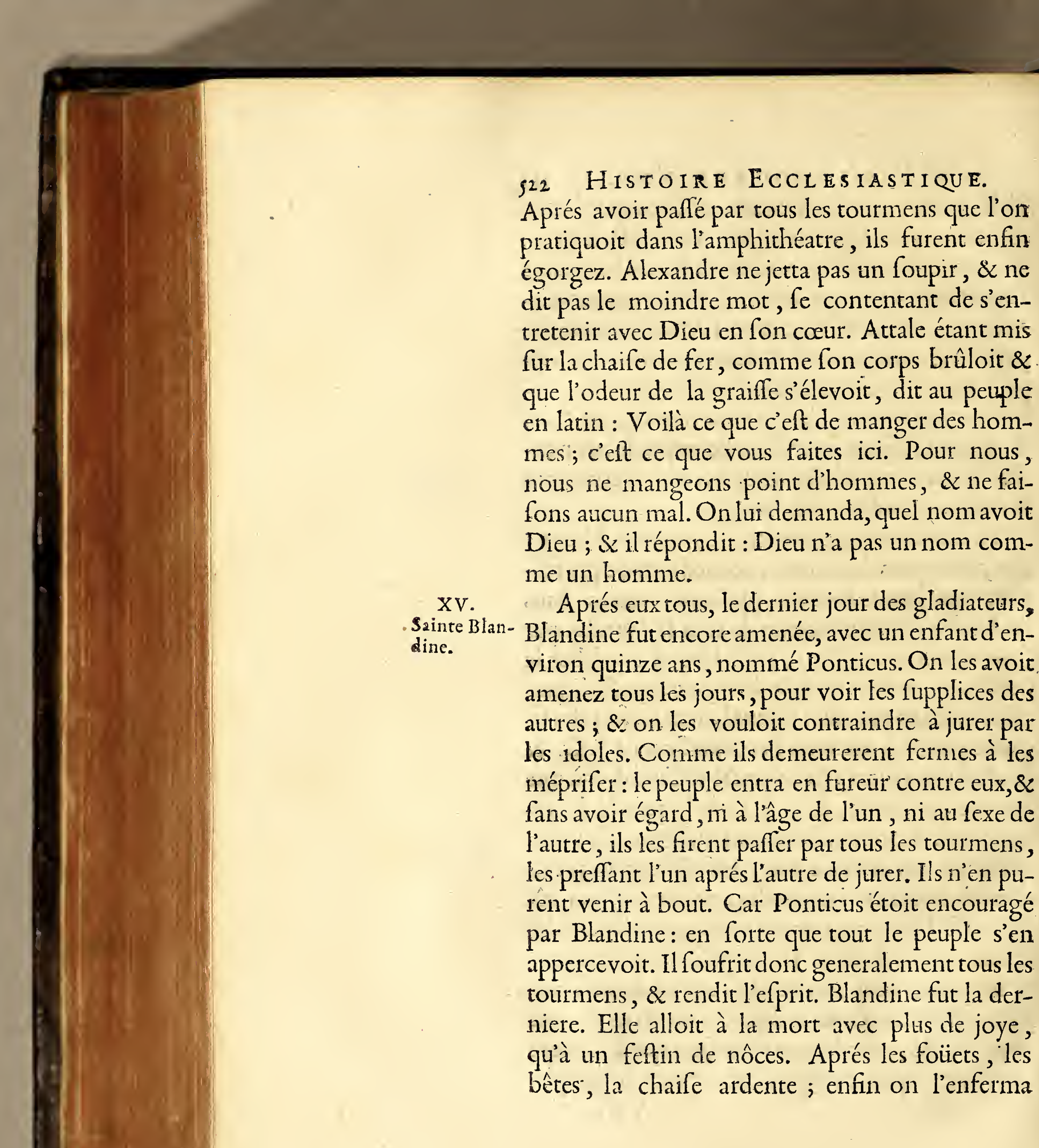
Ibid. c. 4.

Ibid. c. 1.

La réponse de l'empereur vint cependant. Elle portoit que l'on fît mourir ceux qui confesseroient, & que ceux qui nieroient fussent mis en liberté. Donc au commencement de l'assemblée des jeux solemnels, qui se tient en ce lieu-là ; & qui est tres-nombreuse, parce que toutes les nations y viennent, le gouverneur fit amener les martyrs à son tribunal : voulant encore les montrer au peuple, & lui en donner un spectacle. Il

Il les interrogea de nouveau, & fit couper la tête à tous ceux qui ſe trouverent citoyens Romains: les autres furent envoyez aux bêtes. Il examina ſeparément ceux qui avoient nié, croyant n'avoir qu'à les renvoyer: mais contre l'attente des payens ils confeſſerent, & furent joints à la troupe des martyrs. Quelques-uns demeurerent dehors: mais ceux-là n'avoient jamais eu, ni trace de foi, ni reſpect pour la robe nuptiale, ni penſée de la crainte de Dieu, & avoient deshonoré la religion par leur conduite.

Pendant l'interrogatoire un nommé Alexandre, Phrygien de nation, & medecin de profeſſion: qui avoit demeuré pluſieurs années dans les Gaules, & étoit connu de tout le monde, par ſa charité envers Dieu, & ſa liberté à publier la doctrine: car il avoit part à la grace apoſtolique: celui-ci étant prés du tribunal, leur faiſoit des ſignes, pour les exciter à la confeſſion de J. C. & ſe donnoit tant d'action, qu'il reſſembloit à une femme en travail, & que tout le peuple le remarquoit. Comme ils étoient indignez de voir, que ceux qui avoient nié confeſſoient alors: ils s'écrierent contre Alexandre, comme s'il en eût été cauſe. Le gouverneur ſe tourna vers lui, & lui demanda qui il étoit: Il dit qu'il étoit chrétien; & le gouverneur, en colere, le condamna aux bêtes. Il entra donc le lendemain dans l'aréne avec Attale, que le gouverneur expoſa encore aux bêtes, par complaiſance pour le peuple.



Aprés avoir paſſé par tous les tourmens que l'on pratiquoit dans l'amphithéatre, ils furent enfin égorgez. Alexandre ne jetta pas un ſoupir, & ne dit pas le moindre mot, ſe contentant de s'entretenir avec Dieu en ſon cœur. Attale étant mis ſur la chaiſe de fer, comme ſon corps brûloit & que l'odeur de la graiſſe s'élevoit, dit au peuple en latin : Voilà ce que c'eſt de manger des hommes; c'eſt ce que vous faites ici. Pour nous, nous ne mangeons point d'hommes, & ne faiſons aucun mal. On lui demanda, quel nom avoit Dieu ; & il répondit : Dieu n'a pas un nom comme un homme.

XV. Sainte Blandine.

Aprés eux tous, le dernier jour des gladiateurs, Blandine fut encore amenée, avec un enfant d'environ quinze ans, nommé Ponticus. On les avoit amenez tous les jours, pour voir les ſupplices des autres ; & on les vouloit contraindre à jurer par les idoles. Comme ils demeurerent fermes à les mépriſer : le peuple entra en fureur contre eux, & ſans avoir égard, ni à l'âge de l'un, ni au ſexe de l'autre, ils les firent paſſer par tous les tourmens, les preſſant l'un aprés l'autre de jurer. Ils n'en purent venir à bout. Car Ponticus étoit encouragé par Blandine : en ſorte que tout le peuple s'en appercevoit. Il ſoufrit donc generalement tous les tourmens, & rendit l'eſprit. Blandine fut la derniere. Elle alloit à la mort avec plus de joye, qu'à un feſtin de nôces. Aprés les foüets, les bêtes, la chaiſe ardente ; enfin on l'enferma

dans un filet, & on l'exposa à un taureau, qui la secoüa long-temps. Mais elle ne sentoit rien de ce qu'on lui faisoit, par l'esperance & l'attachement à ce qu'elle croyoit, & par les entretiens qu'elle avoit avec J.C. Enfin elle fut aussi égorgée: & les payens même confessoient qu'ils n'avoient jamais veu une femme tant souffrir.

Ils ne furent pas contens de la mort des martyrs; ils étendirent la persecution sur leurs cadavres. Ceux qui avoient été étouffez dans la prison furent jettez aux chiens, & gardez soigneusement nuit & jour: de peur que nous ne les enterrassions. Ils assemblerent aussi les restes de ceux qui avoient souffert dans l'amphithéatre: c'est-à-dire, ce que les bêtes ou le feu avoient laissé de leurs membres déchirez ou réduits en charbon; & les têtes coupées des autres, avec leurs troncs. Ils firent garder tous ces restes pendant plusieurs jours, par des soldats. Les uns fremissoient & grinçoient les dents, en regardant ces reliques: les autres rioient & se moquoient, exaltant leurs idoles, & leur attribuant la punition de leurs ennemis. Les plus raisonnables témoignoient quelque compassion, & leur faisoient des reproches en disant: Où est leur Dieu? & que leur a servi cette religion, qu'ils ont preferée à leur propre vie? Cependant nous étions sensiblement affligez de ne pouvoir enterrer ces corps. La nuit n'y servoit de rien. Les gardes ne se laissoient gagner, ni par argent, ni par prie-

res. Ils sembloient faire un grand profit, si ces corps demeuroient sans sépulture. Aprés les avoir laissez à l'air, exposez en spectacle, pendant six jours; ils les brûlerent & les réduisirent en cendre, puis les jetterent dans le Rône: afin qu'il n'en parût aucun reste sur la terre. Ils le faisoient pour ôter aux chrétiens l'esperance de la résurrection: qui leur donne, disoient-ils, la confiance de nous introduire une religion étrangere & nouvelle, de mépriser les tourmens, & d'aller à la mort avec joye. Voyons maintenant s'ils résusciteront; si leur Dieu pourra les secourir, & les tirer de nos mains. Les cendres de ces martyrs, qui étoient au nombre de quarante-huit, furent retrouvées & ensevelies sous l'autel, dans l'église des apôtres, au lieu nommé Athanacum, à présent l'abbaye d'Aisnay. Marcel & Valérien étoient aussi à Lion, d'où ayant trouvé moyen de s'échaper, ils s'enfuirent, & souffrirent ensuite le martyre, dans deux villes voisines: Marcel à Châlon sur Saone, Valérien à Trénorchium, qui est Tournus.

Ado. martyrol. 2. Jun.

Ado. 4. & 15. Sept.

XVI.
Martyre de S. Epipode & S. Alexandre.

Ado. 22. & 24. Apr.
Acta martyr. selecta.

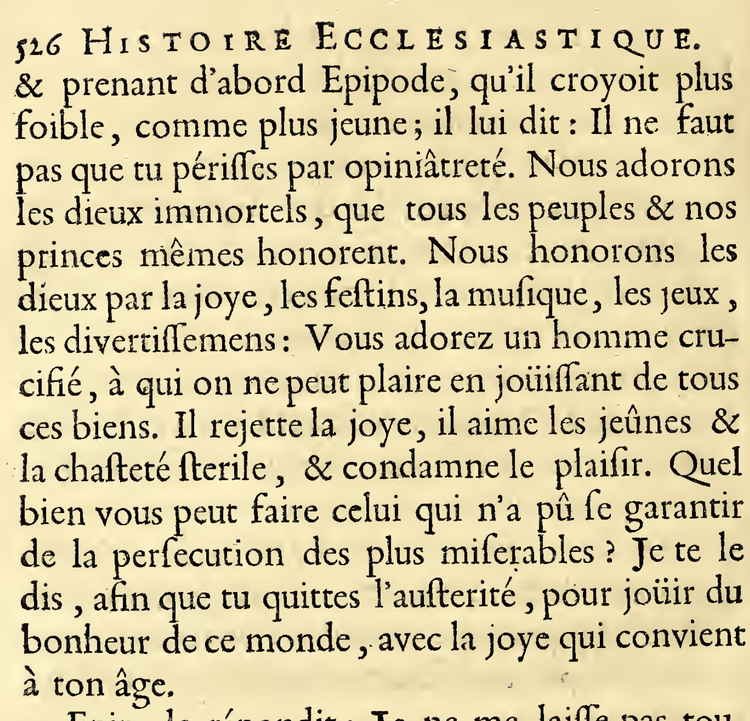
On trouve en cette même persecution deux martyrs illustres à Lion, Epipode & Alexandre. Alexandre étoit grec de nation, Epipode natif de Lion même, tous deux de parens qui portoient le titre de clarissimes. Leur amitié s'étoit formée dés l'enfance, dans les écoles: & étant déja chrétiens ils s'excitoient l'un l'autre à la pieté, & se préparoient au martyre par la sobrieté,

la frugalité, la chasteté & les œuvres de misericorde. Tous deux étoient dans la fleur de leur jeunesse : mais point encore mariez. La persécution étant allumée, la dix-septiéme année de Marc Aurele, cent soixante & dix-sept de J. C. ils cherchoient à se cacher, suivant le précepte de l'évangile. Ils sortirent de la ville & seuls & secretement, & se retirerent au bourg de Pierre-encise, où ils se cacherent dans la maison d'une pauvre veuve chrétienne. La bassesse du lieu les mit quelque tems à couvert : mais enfin on les chercha avec tant de soin, qu'on les trouva : & comme ils faisoient leurs efforts pour s'enfuir encore, Epipode perdit un de ses souliers : qui fut trouvé par une femme chrétienne, & serré comme un tresor.

An. 177.

Si-tôt qu'ils furent pris on les mit en prison, même avant l'interrogatoire, contre l'usage des Romains qui n'emprisonnoient que les personnes viles, ou déja convaincuës : mais le seul nom de chrétien passoit pour un crime notoire. Trois jours aprés ils furent presentez les mains liées derriere le dos, devant le tribunal du gouverneur. Il leur demanda leur nom & leur profession : ils dirent leurs noms & leur qualité de chrétiens. Le peuple fit un grand cri ; & le juge en colere disoit : A quoi donc ont servi les tourmens de ceux qui ont été executez, si l'on parle encore de Christ ? De peur qu'ils ne s'exhortassent l'un l'autre, du moins par signes, il les fit séparer :

l. 1. 4. 5. ff. de Custod. reor.



& prenant d'abord Epipode, qu'il croyoit plus foible, comme plus jeune; il lui dit: Il ne faut pas que tu périſſes par opiniâtreté. Nous adorons les dieux immortels, que tous les peuples & nos princes mêmes honorent. Nous honorons les dieux par la joye, les feſtins, la muſique, les jeux, les divertiſſemens: Vous adorez un homme crucifié, à qui on ne peut plaire en joüiſſant de tous ces biens. Il rejette la joye, il aime les jeûnes & la chaſteté ſterile, & condamne le plaiſir. Quel bien vous peut faire celui qui n'a pû ſe garantir de la perſecution des plus miſerables? Je te le dis, afin que tu quittes l'auſterité, pour joüir du bonheur de ce monde, avec la joye qui convient à ton âge.

Epipode répondit: Je ne me laiſſe pas toucher à cette feinte & cruelle compaſſion: Vous ne ſavez pas que J. C. nôtre Seigneur éternel eſt reſſuſcité, aprés avoir été crucifié, comme vous dites: lui, qui par un myſtere inéfable, étant homme & Dieu tout enſemble, a ouvert aux ſiens le chemin de l'immortalité. Mais, pour vous parler ſelon vôtre portée: êtes-vous aſſez aveugle pour ignorer, que l'homme eſt compoſé de deux ſubſtances, d'ame & de corps? Chez-nous l'ame commande, le corps obéït. Les infamies que vous commettez, en l'honneur de vos démons, donnent du plaiſir au corps, & tuent les ames. Quelle vie, où la partie principale eſt celle qui perd? Nous faiſons la guerre au corps en

faveur de l'ame. Vous, aprés vous être ſoulez de plaiſirs comme les bêtes, ne trouvez à la fin de cette vie qu'une triſte mort : nous, quand vous nous faites perir, nous entrons dans une vie éternelle.

Le juge irrité de cette réponſe, lui fit donner des coups de poing ſur la bouche. Epipode ayant les dents tout en ſang, diſoit : Je confeſſe que J.C. eſt Dieu avec le Pere & le S. Eſprit : il eſt juſte, que je rende mon ame, à celui qui m'a créé & racheté. Ce n'eſt pas perdre la vie, c'eſt la changer en mieux. Comme il parloit ainſi, le juge le fit pendre au chevalet, & deux licteurs vinrent des deux côtez, pour le déchirer avec les ongles de fer. Alors s'éleva tout d'un coup un cri terrible du peuple, qui demandoit, qu'on le lui abandonnât pour l'accabler d'une grêle de pierres, ou le mettre en pieces : car le juge n'alloit pas aſſez vîte à leur gré. Il craignit qu'ils n'en vinſſent à une ſédition, & ne perdiſſent le reſpect de ſa dignité : & pour prévenir ce mal, il fit ôter le martyr de devant ſon tribunal, pour lui couper promptement la tête. Ce qui fut executé.

Aprés un jour d'intervalle, le gouverneur fit tirer Alexandre de priſon, & lui dit : Tu peux encore profiter de l'exemple des autres. Car nous avons tellement donné la chaſſe aux chrétiens, qu'il n'y a plus guere que toi qui en reſte. Alexandre dit : Je rends graces à Dieu, de ce que vous m'encouragez, par l'exemple des autres mar-

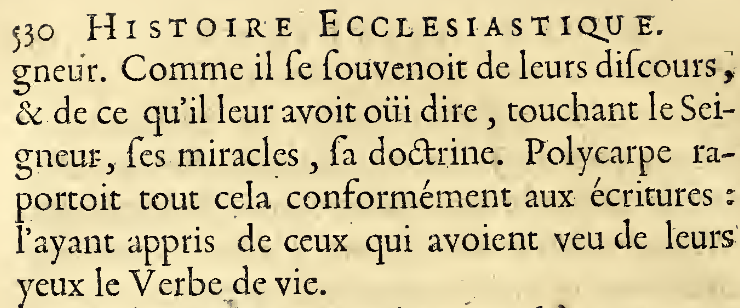
tyrs. Vous vous trompez : le nom chrétien ne peut être éteint. Dieu l'a établi ſur des fondemens ſi ſolides, qu'il ſe conſerve par la vie des hommes, & s'étend par leur mort. Je ſuis chrétien, & l'ai toûjours été, & le ſerai, pour la gloire de Dieu. Le gouverneur le fit étendre les jambes écartées, & frapper par trois bourreaux, qui ſe relayoient l'un l'autre : ce qui dura tres-longtems, ſans qu'il lui échapât aucune réponſe indigne. Enfin le juge le voyant inébranlable, le condamna à mourir en croix. Les executeurs le prirent, lui étendirent les bras & l'attacherent. Mais il ne ſouffrit pas long-temps. Car ſon corps étoit tellement déchiré, qu'à travers les côtes décharnées on voyoit les parties les plus cachées des entrailles. Ainſi invoquant J. C. par les derniers efforts d'une voix mourante, il rendit l'eſprit heureuſement. Comme les gentils empêchoient la ſépulture des martyrs, les chrétiens déroberent les corps de ces deux Saints : & les cacherent prés de la ville au fonds d'une vallée dans un lieu couvert d'arbres & d'eaux qui y tomboient de tous côtez. Mais ce lieu devint enſuite celebre, par la pieté des fideles & par la multitude des miracles.

XVII. S. Irenée évêque de Lion. *Euſ.* v. *hiſt.* c. 15. 20.

A la place de S. Potin on élut évêque de Lion le prêtre Irenée, diſciple de S. Polycarpe & de Papias. A ſon retour de Rome, il écrivit contre Florin & contre Blaſtus, qu'il y avoit veus. C'étoient deux prêtres de l'égliſe Romaine dépoſez pour

pour leurs erreurs. Chacun avoit ſa ſecte à part, & y avoit attiré pluſieurs diſciples. Blaſtus vouloit ramener le Judaïſme, & s'attachoit à celebrer la pâque le quatorziéme jour. S. Irenée lui écrivit une lettre du ſchiſme. Florin mettoit un dieu auteur du mal, & par conſéquent deux principes. C'eſt pourquoi S. Irenée lui écrivit une lettre de la monarchie : c'eſt à dire de l'unité de principe. Il y diſoit ces paroles :

Ces dogmes, Florin, pour parler moderément, ne ſont pas d'une ſaine doctrine. Ces dogmes ne s'accordent pas avec l'égliſe, & jettent dans la plus grande impieté, ceux qui les embraſſent. Les heretiques mêmes qui ſont hors de l'égliſe, n'ont jamais oſé proferer rien de ſemblable. Ce n'eſt pas là ce que nous ont enſeigné les prêtres nos prédeceſſeurs, qui ont converſé avec les apôtres. Car étant encore enfant je vous ay vû dans la baſſe Aſie chez Polycarpe, dont vous cherchiez d'acquerir l'eſtime : ayant vous-même un emploi conſiderable à la cour. Je me ſouviens mieux de ce temps-là, que de ce qui vient d'arriver. Car les connoiſſances que l'on a receuës dans l'enfance, croiſſent avec l'ame, & s'uniſſent à elle : en ſorte que je pourrois dire le lieu, où étoit aſſis le bienheureux Polycarpe, quand il parloit ; ſes démarches, ſa maniere de vie, ſa figure exterieure, les diſcours qu'il faiſoit au peuple. Comme il nous racontoit, qu'il avoit vêcu avec Jean & avec les autres, qui avoient veu le Sei-



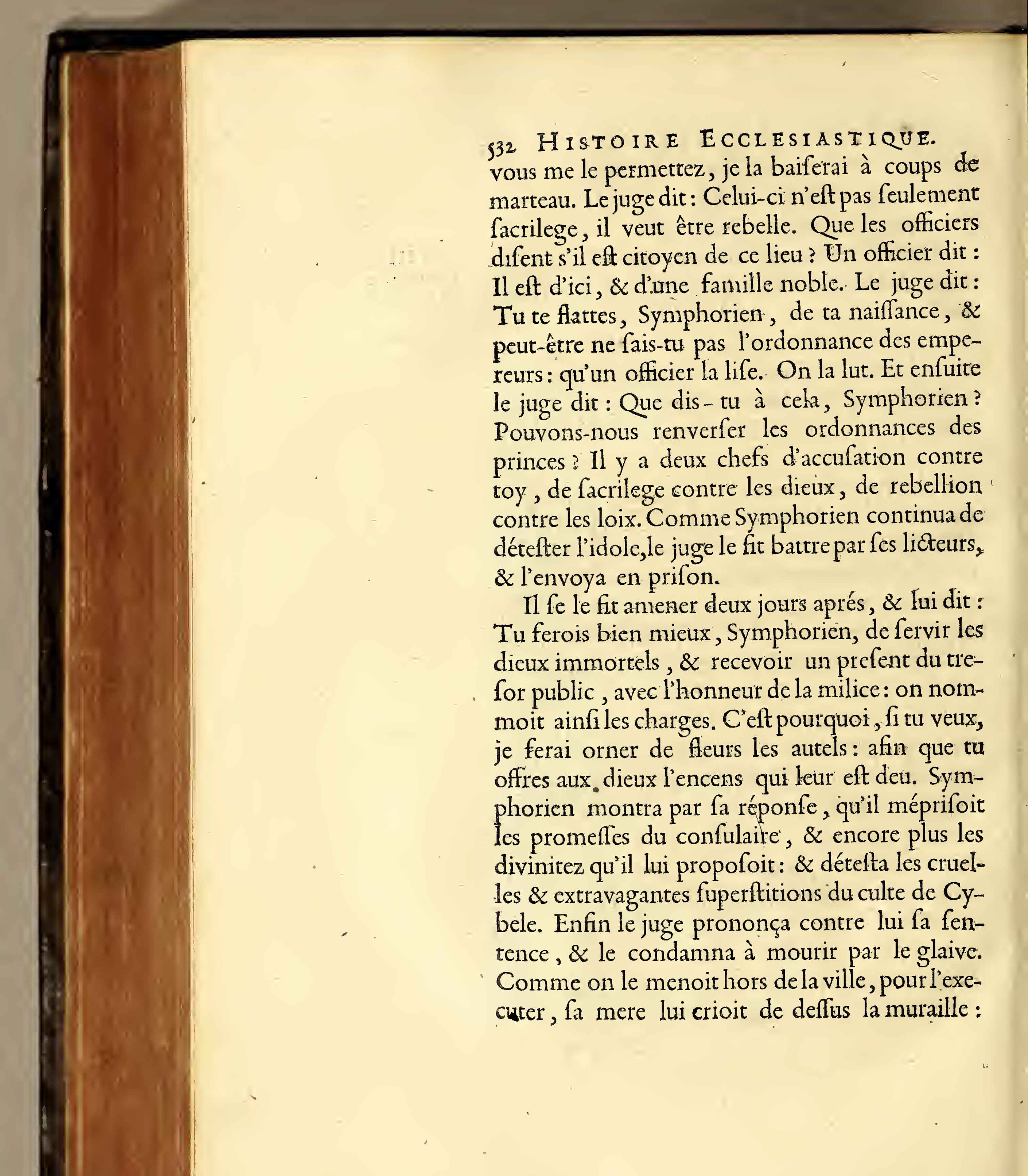
gneur. Comme il ſe ſouvenoit de leurs diſcours, & de ce qu'il leur avoit oüi dire, touchant le Seigneur, ſes miracles, ſa doctrine. Polycarpe raportoit tout cela conformément aux écritures : l'ayant appris de ceux qui avoient veu de leurs yeux le Verbe de vie.

Dieu me faiſoit alors la grace d'écouter tous ces diſcours avec une grande application, & de les écrire non ſur le papier, mais dans mon cœur : & par la miſericorde de Dieu je les rumine encore continuellement. Et je puis aſſurer devant Dieu, que ſi ce bienheureux & apoſtolique vieillard eût oüi quelque choſe de ſemblable : il auroit bouché ſes oreilles, & ſe ſeroit écrié ſuivant ſa coûtume: O bon Dieu, à quels tems m'avez-vous reſervé, pour ſouffrir de tels diſcours! Et s'en ſeroit fui de la place où il les auroit oüis : fût-il aſſis, ou debout. On peut voir la même choſe par les lettres qu'il a écrites : ou aux égliſes voiſines, pour les fortifier, ou à quelques-uns des freres, pour les inſtruire & les exhorter. Ce ſont les paroles de ſaint Irenée. Florin fut enſuite entraîné dans l'erreur des Valentiniens : & S. Irenée écrivit pour lui le traité de l'Odoade, c'eſt-à-dire des huit premiers Eones : où il marquoit, qu'il a touché à la premiere ſucceſſion des apôtres. A la fin de cet ouvrage, il avoit mis ces paroles : Toy qui tranſcriras ce livre, je te conjure par notre Seigneur JESUS, & par ſon glorieux avenement où il jugera les vivans & les morts : de le collationner

aprés que tu l'auras copié, & le corriger exactement sur l'original, de transcrire aussi cette conjuration & la mettre dans la copie.

XVIII.
Martyre de S. Symphorien.
Acta mart. selecta.

Dans la même persecution des Gaules, sous Marc Aurele, souffrit à Autun Symphorien fils de Fauste d'une famille noble & chrétienne. Il avoit été baptisé par S. Benigne, & levé des fonts par S. Andoche. Il étoit dans la fleur de son âge, instruit dans les bonnes lettres & les bonnes mœurs. La ville d'Autun étoit une des plus anciennes & des plus illustres des Gaules: mais aussi des plus superstitieuses. On y adoroit principalement Cybelle, Apollon & Diane. Un jour le peuple s'étoit assemblé pour la solemnité profane de Cybele, qu'ils appelloient la mere des dieux; Héraclius homme consulaire étoit alors à Autun, appliqué à rechercher les chrétiens. On lui presenta Symphorien, que l'on avoit arrêté, comme séditieux: parce qu'il n'avoit pas adoré l'idole de Cybele, que l'on portoit dans un chariot, suivie d'une grande foule de peuple. Heraclius étant assis sur son tribunal, lui demanda son nom & sa condition. Il répondit: Je suis chrétien, je m'appelle Symphorien. Le juge dit: Tu es chrétien? A ce que je voy, que tu nous as échapé, car ce nom n'est pas frequent parmi nous. Pourquoi refuses-tu d'adorer l'image de la mere des dieux? Symphorien répondit: Je vous le viens de dire, je suis chrétien, j'adore le vray Dieu, qui régne dans le ciel: mais pour l'idole du démon, si



vous me le permettez, je la baiſerai à coups de marteau. Le juge dit : Celui-ci n'eſt pas ſeulement ſacrilege, il veut être rebelle. Que les officiers diſent s'il eſt citoyen de ce lieu ? Un officier dit : Il eſt d'ici, & d'une famille noble. Le juge dit : Tu te flattes, Symphorien, de ta naiſſance, & peut-être ne ſais-tu pas l'ordonnance des empereurs : qu'un officier la liſe. On la lut. Et enſuite le juge dit : Que dis-tu à cela, Symphorien ? Pouvons-nous renverſer les ordonnances des princes ? Il y a deux chefs d'accuſation contre toy, de ſacrilege contre les dieux, de rebellion contre les loix. Comme Symphorien continua de déteſter l'idole, le juge le fit battre par ſes licteurs, & l'envoya en priſon.

Il ſe le fit amener deux jours aprés, & lui dit : Tu ferois bien mieux, Symphorien, de ſervir les dieux immortels, & recevoir un preſent du treſor public, avec l'honneur de la milice : on nommoit ainſi les charges. C'eſt pourquoi, ſi tu veux, je ferai orner de fleurs les autels : afin que tu offres aux dieux l'encens qui leur eſt deu. Symphorien montra par ſa réponſe, qu'il mépriſoit les promeſſes du conſulaire, & encore plus les divinitez qu'il lui propoſoit : & déteſta les cruelles & extravagantes ſuperſtitions du culte de Cybele. Enfin le juge prononça contre lui ſa ſentence, & le condamna à mourir par le glaive. Comme on le menoit hors de la ville, pour l'executer, ſa mere lui crioit de deſſus la muraille :

Mon fils, mon fils Symphorien, ſouviens-toi du Dieu vivant: éleve ton cœur en haut, & regarde celui qui regne dans le ciel. On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie, on te la change en mieux. Aprés qu'il eut été executé, des hommes pieux enleverent ſon corps ſecrettement, & l'enterrerent dans une petite celule, prés d'une fontaine hors le champ public. C'étoit quelque lieu deſtiné aux exercices.

XIX. Mort de M. Aurele. Commode empereur. An. 180.

L'empereur Marc Aurele mourut la vingtiéme année de ſon regne, cent quatre-vingts de J. C. Comme il étoit en Pannonie faiſant la guerre aux Marcomans: il tomba malade, & ſe fit mourir volontairement, en s'abſtenant de prendre de la nourriture. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans, & en avoit regné dix-neuf & dix jours. Le lendemain de ſa mort le dix-huitiéme d'Avril, l'an de J. C. cent quatre-vingts, ſon fils Commode, qui étoit à l'armée, fut reconnu empereur, à l'âge de dix-neuf ans. Il s'abandonna à toutes ſortes d'impudicitez, & fut tres-cruel, juſques à faire mourir un tres-grand nombre de ſenateurs: mais il ne perſécuta point les chrétiens. Peut-être fut-il adouci en leur faveur par Marcia l'une de ſes concubines: qu'il traittoit preſque comme une épouſe légitime, & lui avoit donné tous les honneurs des imperatrices, hors celui du feu, que l'on portoit devant elles. Car cette Marcia étoit fort affectionnée aux chrétiens.

Epit. Dion in Comm. p. 83.

Herod. 1. Ep. Dio. in Com. p. 284. D.

Cette même année premiere de l'empereur

Commode, mourut Agrippin évêque d'Alexandrie, aprés avoir tenu le ſiege douze ans; & Julien lui ſucceda. D'autres le mettent deux ans plûtôt, la dix-huitiéme année de Marc Aurele. Mais il eſt certain que Theophile évêque d'Antioche ne mourut que ſous l'empereur Commode, & au plûtôt cette année cent quatre-vingts: puiſqu'il marque le temps de la mort de M. Aurele dans ſon traité à Autolyque, que nous avons encore.

XX. Traité de Theophile à Autolyque.

Autolyque étoit un payen, homme d'eſprit & curieux: mais prévenu contre la religion chrétienne, qu'il traittoit, comme les autres, de doctrine extravagante & ſans fondement. Theophile lui répondit par cet ouvrage diviſé en trois livres. Dans le premier, ſur la queſtion que lui avoit fait Autolyque touchant le vrai Dieu, il parle ainſi: Si vous me dites, Montrez-moi votre Dieu; je vous dirai auſſi, Montrez-moi que vous êtes homme. Montrez que vous regardiez des yeux de l'ame, & que vous écoutiez des oreilles du cœur. Les yeux du corps ne voyent que les choſes terreſtres & ſenſibles. Les aveugles ne voyent pas la lumiere du ſoleil, qui n'en brille pas moins. Ainſi les yeux de votre ame ſont offuſquez par vos pechez. C'eſt un miroir craſſeux. Montrez-vous donc tel que vous êtes. N'êtes-vous, ni adultere, ni impudique, ni voleur, ni uſurpateur, ni médiſant, ni colere, ni envieux, ni avare: obéïſſez-vous à vos parens: ne vendez-vous point

Poſſ. Juſtin. edit. 1615.

vos enfans? Dieu ne se fait point connoître à ceux qui vivent de la sorte, s'ils ne se purifient auparavant. Vous me direz : Vous donc qui voyez, décrivez-moi la forme de Dieu: A quoi il répond par l'énumeration de ses principaux attributs. Puis il ajoûte :

Comme l'ame de l'homme est invisible, & se fait connoître par le mouvement du corps : ainsi nous ne pouvons voir Dieu de nos yeux : mais nous le connoissons par sa providence & par ses ouvrages. Celui qui voit un vaisseau voguer en mer, & entrer dans le port, ne doute pas qu'il n'y ait dedans un pilote qui le gouverne. Ainsi nous devons croire qu'il y a un Dieu, qui gouverne l'univers, quoique nous ne le voyions pas des yeux de la chair. On croit qu'il y a un empereur sur la terre, quoique tous ne le voyent pas : mais on le connoît par ses loix, par ses officiers, par ses images. Et vous ne voulez pas connoître Dieu par ses œuvres & par les effets de sa puissance ? Pourquoi ne voulez-vous pas croire ? Ne voyez-vous pas qu'il faut commencer par la foi, en toutes choses ? Que moissonneroit le laboureur, s'il ne confioit son grain à la terre ? Comment pourroit-on passer la mer, sans se confier au pilote ? Quel malade pourroit guerir, s'il ne se confioit au medecin ? Quel art, quelle science peut-on apprendre, si on ne commence par croire celui qui l'enseigne ? p. 74. D.

Il montre la fausseté des dieux des payens, & p. 76. C.

conclut : J'honorerai donc plûtôt l'empereur, ſans toutefois l'adorer : mais j'adorerai le vrai Dieu, qui eſt Dieu réellement. L'empereur n'eſt pas un Dieu : mais un homme établi de Dieu, non pour être adoré, mais pour juger juſtement. C'eſt une adminiſtration que Dieu lui a confiée. L'empereur lui-même ne veut pas que ceux qu'il a audeſſous de lui ſoient nommez empereurs : c'eſt ſon nom, qu'il n'eſt pas permis de donner à un autre. Il n'eſt auſſi permis d'adorer que Dieu ſeul. Honorez l'empereur par votre affection, par votre ſoumiſſion, en priant pour lui. Ainſi vous ferez la volonté de Dieu. Il exhorte Autolyque à lire les ſaintes écritures, pour s'inſtruire & éviter la rigueur du jugement de Dieu dont il le menace.

p. 79. B.

Dans le ſecond livre, Theophile montre l'abſurdité de l'idolatrie : l'ignorance des philoſophes & des poëtes, ſur le ſujet de la divinité, & leurs contradictions. Et en cet endroit il cite le paſſage entier d'Aratus, dont S. Paul avoit cité un demi vers. Il montre combien les prophetes ſont au-deſſus : il rapporte l'hiſtoire de la création ſelon Moïſe, & l'explique au long, même par des allegories morales. Il marque que toutes les nations comptoient la ſemaine & le ſeptiéme jour, que les Juifs nomment ſabat. Il dit enſuite, que le Verbe de Dieu eſt ſon fils : non comme les poëtes & les auteurs des fables diſent, que les dieux ont des enfans, engendrez à la maniere des hommes : mais comme la verité le raconte du Verbe, qui étoit toûjours dans

p. 86. B.
Act. XVII. 28.
p. 91. D.
p. 100. B.

dans le cœur de Dieu. Car avant que rien fût fait il l'avoit pour conseiller, & il étoit sa pensée & sa prudence. Mais quand Dieu voulut faire tout ce qu'il avoit résolu, il engendra ce Verbe proferé, premier né de toute creature. Non qu'il demeurât vuide de son Verbe, mais l'ayant engendré, il converse toûjours avec lui. Ainsi Theophile le reconnoît le Verbe coeternel au Pere. Mais il nomme generation, suivant le stile des anciens theologiens, cette progression, par laquelle il s'est manifesté au dehors : lorsque le Pere a produit les creatures par lui. Il ajoûte : que Dieu le Verbe, né de Dieu, est envoyé par le Pere quand il veut. Il dit encore : Les trois jours qui ont precedé la creation des astres, sont figures de la trinité de Dieu, de son Verbe, & de sa sagesse : entendant par la sagesse le S. Esprit qui la donne. Et c'est la premiere fois que nous trouvons dans les anciens le nom de *Trias* ou Trinité en ce sens : pour marquer la distinction des personnes divines. Theophile dit, que Dieu n'avoit créé l'homme, ni mortel, ni immortel : mais capable de l'un & de l'autre, selon qu'il useroit du libre arbitre, avec lequel il étoit créé.

p. 94. D.

v. S. Tho. 2. 2. q. 45. a. 1.

p. 103. C.

Dans le troisiéme livre il réfute deux calomnies des payens: que nos livres sacrez étoient nouveaux, & que les chrétiens commettoient des abominations dans leurs assemblées. Premierement il montre combien les poëtes, les historiens & les philosophes mêmes proposoient de maximes & d'é-

p. 107. 112.

xemples de ces mêmes crimes, dont on accusoit les chrétiens, sur-tout les exemples des dieux : puis il propose la sainteté de la loi de Dieu, raportant le décalogue, & plusieurs passages des prophetes & de l'évangile ; & conclud : Voyez donc si ceux qui aprennent une telle doctrine peuvent vivre au hazard, & se plonger dans les ordures les plus abominables ; ou, ce qui est le plus impie, manger de la chair humaine : puisqu'il nous est même défendu, de voir les spectacles des gladiateurs, de peur d'être complices des meurtres. Nous ne devons point voir non plus les autres spectacles, de peur de salir nos yeux ou nos oreilles de ce qui s'y chante. Car si on parle de manger de la chair humaine, c'est-là que l'on void Thyeste & Terée manger leurs enfans. S'il est question d'adulteres, on y entend non seulement ceux des hommes, mais ceux des dieux, chantez par de belles voix, & avec de grandes récompenses. Loin des chrétiens la seule pensée de ces crimes. Ils s'exercent à la continence & à la temperance. Ils gardent l'unité du mariage, ils embrassent la chasteté. Chez eux l'injustice est banie, le peché déraciné, on étudie la justice, on vit selon la loi, on pratique la pieté, on confesse Dieu : la grace conserve, la parole sainte conduit, la sagesse enseigne, la vie récompense ; c'est Dieu qui regne.

p. 126. D.

Pour refuter solidement l'objection de la nouveauté de nôtre doctrine, Theophile montre, par

le témoignage même des auteurs prophanes, combien les Grecs étoient ignorans dans les histoires anciennes : & combien Moïse & les autres prophetes étoient anciens, en comparaison de leurs historiens & de leurs poëtes. Il cite Manethon Egyptien, Menandre Ephesien, pour l'histoire des rois de Tyr, & Berose Chaldéen. Il raporte toute la suite de la Chronologie, & depuis Adam jusques à son tems : c'est à dire jusques à M. Aurele, à qui il donne de regne dix-neuf ans & dix jours. Il met ensuite les sommes, suivant diférentes époques, & compte depuis la creation du monde jusques à la mort de M. Aurele, cinq mil six cens quatre-vingts-quinze ans. C'est ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois livres de Theophile d'Antioche, à Autolycus. Theophile écrivit des Commentaires sur les proverbes & sur les quatre évangiles, qu'il avoit joints ensemble, & fit d'autres traitez courts & élegans, pour l'édification de l'église : entr'autres il écrivit contre Marcion & contre Hermogene, autre heretique qui parut de son tems : & dans cet ouvrage il citoit des passages de l'apocalypse de S. Jean. *Hier. script.*

XXI. Heresie d'Hermogene.

Hermogene étoit peintre & philosophe : il quitta la doctrine de l'église, pour celle des Stoïciens ; & soutenoit que la matiere étoit éternelle & increéee ; que les démons seroient un jour réünis à la matiere, & que le corps de J. C. étoit dans le soleil. Il enseigna en Afrique : & vivoit encore du temps de Tertullien, aussi-bien que son

Tertull. in Herm. c. 1. 2. & præscr.
Philostr. de hæres. 2. c. 8.
Matth. III. 11.

disciple Nigidius. Il y eut aussi en Galatie un Seleucus & un Hermias, qui soutinrent la même opinion de la matiere éternelle, comme Dieu. Ils disoient, que les ames des hommes étoient de feu & de vent : & que les anges les avoient créées. Ils n'usoient point de nôtre baptême, à cause de cette parole de S. Jean : Il vous baptisera par l'esprit & par le feu. Ils disoient que ce monde étoit l'enfer : & qu'il n'y avoit point d'autre résurrection, que la generation ordinaire. De ce même temps vivoit à Antioche Lucien de Samosate : qui s'est mocqué de la religion chrétiene comme des fables & des superstitions du paganisme : & des opinions des philosophes.

XXII.
Version de Theodotion.
Epiph. de mens. & pond. n. 17.
Iren. III. c. 24. & ex illo Eus. V. c. 8.
Hier. præf. in Dan. init.
Iren. lib. III. c. 24. Eus. V. hist. c. 8.
Chr. Alex.

Ce fut dans ces premieres années de l'empereur Commode que parut une version nouvelle des écritures de l'ancien testament, faite par Theodotion natif d'Ephese. Il avoit été disciple de Tatien : ensuite il se fit Marcionite, puis Juif : & alors il entreprit de traduire l'écriture, d'hebreu en grec. Sa version fut la troisiéme, & l'église ne la méprisa pas, quoique venant d'un apostat : on s'en servoit ordinairement pour le livre de Daniel. S. Irenée fait mention de cette version de Theodotion, dans son traité des heresies, qu'il écrivit vers ce même temps sous le pape Eleuthere.

XXIII.
Traité de Saint Irenée contre les heresies.

Dans la préface il dit : N'attendez-pas de nous, qui habitons chez les Celtes, & qui usons le plus souvent d'une langue barbare, l'art du discours

que nous n'avons pas apris, ni la force du ſtile, ou l'ornement des paroles. Mais recevez avec charité, ce que nous vous écrivons avec charité, ſimplement & veritablement; & que vous ſaurez bien augmenter, étant plus capable que nous. On ne ſait pas le nom de celui à qui S. Irenée adreſſe ſon ouvrage: mais on ne peut preſque douter, que ce ne fût un évêque, par la maniere dont il lui parle, comme à celui qui devoit inſtruire les autres. Lion, dont S. Irenée étoit evêque, étoit capitale de la Gaule Celtique: & la langue barbare qu'il parloit étoit le gaulois, ou même le latin; que les Grecs regardoient comme tel. Car pour lui, qui étoit venu d'Aſie, ſa langue naturelle étoit le grec. Auſſi avoit-il écrit en grec cet ouvrage: mais nous n'en avons plus qu'une ancienne verſion latine, avec quelques fragmens de l'original. Il eſt diviſé en cinq livres. Le premier contient l'expoſition de la doctrine des Valentiniens, dont il explique le ſyſtéme tout au long. Il met à la fin le dénombrement de tous les heretiques, qui avoient paru juſques alors: ſuivant l'ordre des tems, depuis Simon le magicien juſques à Tatien.

Lib. I. c. 20. 21. &c.

Il commence dans le ſecond livre à les réfuter. Et comme ils s'apuyoient principalement ſur les paraboles de l'évangile, en leur donnant des explications arbitraires: il donne des principes, pour l'intelligence de l'écriture. S'attacher principalement à ce qui nous eſt mis clairement devant les

Lib. II. c. 10. & 46.

yeux, par des paroles propres; comme : qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'il eſt créateur de toutes choſes : puis ſe ſervir de ces paſſages clairs, pour expliquer ceux qui ſont obſcurs : au lieu que les heretiques expliquoient les énigmes, par d'autres plus grands énigmes. Il montre l'abſurdité des myſteres qu'ils trouvoient dans les nombres, & dans les lettres greques qui les marquent; parce que ces raports ſont arbitraires. Il demeure d'accord que Dieu ne fait rien au hazard, & que tout ce que nous liſons dans l'écriture, a des raiſons profondes : mais il ſoutient qu'il n'eſt pas donné aux hommes de les penetrer; & qu'il ne faut pas former la regle de la foi ſur des nombres : mais expliquer les nombres, ſuivant la régle de la foi : & donner des bornes à la curioſité. J. C. a dit, que les cheveux de nôtre tête ſont comptez. Faut-il donc entreprendre d'en ſçavoir le nombre, & les raiſons pour leſquelles une tête en a pluſieurs milliers plus que l'autre? On trouveroit des myſteres, ſi l'on vouloit, ſur le nombre des étoiles, ou des grains de ſable.

c. 40. 42. 43.

Matth. x. 30.

c. 45.

XXIV.
Miracles & propheties.
c. 56.

Il oppoſe aux vains preſtiges des heretiques, les vrais miracles, qui étoient encore alors fréquens dans l'égliſe. Ils ne peuvent, dit-il, donner la vûë aux aveugles, ni l'oüie aux ſourds, ni chaſſer les démons, ſi ce n'eſt ceux qu'ils envoyent eux-mêmes; tant s'en faut qu'ils reſuſcitent un mort; comme le Seigneur a fait, & ſes apôtres. Et entre les freres ſouvent, pour quelque néceſ-

fité, toute l'églife d'un lieu l'ayant demandé, avec beaucoup de jeûnes & de prieres, l'efprit d'un mort eft retourné dans fon corps ; & la vie d'un homme a été accordée aux defirs des Saints. Ils font fi éloignez de le faire, qu'ils ne le croyent pas même poffible : & appellent réfurrection leur prétenduë connoiffance de la verité. Il ajoûte, que dans l'églife, non feulement ces miracles fe faifoient gratuitement, mais fouvent l'on donnoit encore l'aumône à ceux que l'on avoit guéris. Et enfuite parlant des heretiques :

Leurs prétendus miracles n'ont aucune utilité. *c. 57.* Mais ils font venir de jeunes enfans, & trompent les yeux en montrant des phantômes qui ceffent auffi-tôt & ne durent pas un moment ; par où l'on voit, qu'ils reffemblent non à N. S. J. C. mais à Simon le magicien. Et enfuite parlant de J. C. Ceux qui font véritablement fes difciples, ayant reçû de lui la grace, opérent en fon nom, pour le bien des autres hommes : chacun fuivant ce qu'il leur a donné. Les uns chaffent les démons, fûrement & véritablement : en forte que fouvent ceux qu'ils en ont délivrez, embraffent la foi & demeurent dans l'églife. D'autres ont la fcience des chofes futures, des vifions, & des difcours prophetiques. D'autres guériffent les malades, par l'impofition des mains, & leur rendent la fanté parfaite. Nous avons déja dit, que des morts font réfufcitez & ont demeuré avec nous plufieurs années. Enfin on ne peut dire le nombre des

merveilles que l'église opére chaque jour, par tout le monde, pour l'utilité des nations : au nom de J. C. crucifié sous Ponce Pilate. Et elle le fait sans artifice & sans interêt ; car comme elle a reçû de Dieu gratuitement ce pouvoir, elle l'exerce gratuitement. Sans user d'invocation des anges : il entend les invocations superstitieuses des heretiques ; ni d'enchantemens, ni d'aucune mauvaise curiosité ; mais purement & à découvert, elle adresse ses prieres à Dieu créateur, & invoque N. S. J. C. Son nom attire ces graces, & non ceux de Simon, de Menandre, de Carpocrate, ou de quelqu'autre. Il dit encore ailleurs : Nous aprenons que plusieurs freres dans l'église ont des graces profétiques : parlant toutes sortes de langues ; par la vertu du S. Esprit : découvrent aux hommes, pour leur utilité, ce qu'ils ont de plus caché, & expliquent les mysteres de Dieu.

lib. v. c. 6.

lib. III. c. I.

Dans le troisiéme livre, S. Irenée prouve la doctrine de l'église catholique, par l'écriture & par la tradition. Il dit que les apôtres n'ont préché qu'aprés avoir reçû la connoissance parfaite, & ajoûte : Matthieu a donné aux Hebreux l'évangile écrit en leur langue, tandis que Pierre & Paul préchoient à Rome, & y fondoient l'église. Aprés leur sortie, Marc disciple & interprete de Pierre, nous a aussi donné par écrit, ce que Pierre avoit prêché. Et Luc qui suivoit Paul, a mis en un livre l'évangile, que Paul avoit enseigné. Ensuite Jean, le disciple du Seigneur, qui avoit reposé

Euseb. v. hist. c. 8.

reposé sur sa poitrine : a aussi donné son évangile, demeurant à Ephese en Asie. Il ajoûte, que S. Jean écrivit son évangile contre les erreurs de Cerinte & des Nicolaïtes. Il dit : Qu'il ne peut y avoir ni plus ni moins de quatre évangelistes, & applique aux évangelistes le mystere des quatre animaux de l'apocalypse. Il marque l'artifice des heretiques, qui étant pressez par l'écriture, avoient recours à la tradition : & convaincus par la tradition revenoient à l'écriture; accusant les apôtres d'avoir mêlé le judaïsme au christianisme, & déguisé leur doctrine, pour l'accommoder à leurs auditeurs.

lib. 3. c. 2. p. 256. A.
ibid. p. 259.
c. 2.
c. 5.

XXV. Tradition de l'église romaine.
lib. III. c. 3.

Il prouve la tradition par la succession des évêques. Nous pouvons compter, dit-il, ceux que les apôtres ont établis évêques dans les églises, & leurs successeurs jusques à nous, qui n'ont enseigné rien de semblable à ces réveries. Car si les apôtres eussent seû des mysteres, qu'ils n'eussent enseignez qu'aux parfaits : ils les eussent principalement enseignez à ceux, à qui ils confioient les églises mêmes. Car ils choisissoient les plus parfaits, pour en faire leurs successeurs, & leur laisser la charge d'enseigner à leur place ; sachant de quelle importance seroit leur bonne ou leur mauvaise conduite. Mais parce qu'il seroit trop long de compter les successions de toutes les églises ; nous nous contenterons de marquer la tradition de la plus grande & la plus ancienne église, connuë de tout le monde, fondée & établie à Rome, par

les glorieux apôtres Pierre & Paul. Par cette tradition qu'elle a receüe des apôtres, & cette foi annoncée aux hommes, & conservée jusques à nous, par les successions des évêques; nous confondons tous ceux qui font des assemblées illégitimes, de quelque maniere que ce soit: par amour propre, par vaine gloire, par aveuglement, ou par malice. Car c'est à cette église, à cause de sa puissante primauté, que toute église doit s'accorder: c'est-à-dire tous les fideles, quelque part qu'ils soient: dans laquelle la tradition des apôtres a été conservée, par les fideles de tout païs.

Donc les bienheureux apôtres ayant fondé &
2.*Tim.* IV. 21. édifié l'église, confierent à Lin la fonction de l'épiscopat. C'est ce Lin dont Paul fait mention dans les épîtres à Timothée. Son successeur fut Anenclet: & aprés lui, au troisiéme rang aprés les apôtres, Clement receut l'épiscopat; lui qui avoit veû les bienheureux apôtres, & avoit conferé avec eux, & qui avoit encore devant les yeux la prédication récente, & la tradition des apôtres: & il n'étoit pas seul; car il en restoit encore plusieurs que les apôtres avoient instruits. Sous ce Clement, s'étant formé une grande division entre les freres de Corinthe, l'église Romaine écrivit une puissante lettre aux Corinthiens, pour les ramener à la paix, & renouveller en eux la foi & la tradition qu'ils venoient de recevoir des apôtres. Et ensuite: A ce Clément succeda Evariste, à Evariste Alexandre, puis le sixiéme aprés les

apôtres fut Xyſte, & aprés lui Teleſphore, qui ſouffrit un glorieux martyr. Enſuite Hygin, puis Pius, & aprés lui Anicet, à qui Soter ayant ſuccedé, maintenant Eleuthere poſſede l'épiſcopat, au douziéme rang aprés les apôtres. C'eſt ſuivant cet ordre & cette ſucceſſion, que la tradition des apôtres & la prédication de la verité eſt venuë dans l'égliſe, juſques à nous.

Et Polycarpe, qui non-ſeulement avoit été inſtruit par les apôtres & avoit converſé avec pluſieurs de ceux, qui avoient veu J.C. mais encore avoit été établi par les apôtres, en Aſie, évêque de l'égliſe de Smyrne que j'ai veu moi-même, en ma premiere jeuneſſe; car il a vêcu long-temps, & étoit extremement vieux, lorſqu'il eſt ſorti de cette vie, par un tres-glorieux & tres-illuſtre martyre. Il a toûjours enſeigné ce qu'il avoit appris des apôtres, ce que l'égliſe enſeigne, & qui eſt ſeul veritable. Toutes les égliſes d'Aſie, & ceux qui juſques à preſent, ont ſuccedé au ſiege de Polycarpe, rendent témoignage, qu'il eſt un témoin de la verité, & bien plus digne de foi & plus certain, que Valentin & Marcion & tous les autres errans. Il vint à Rome du tems d'Anicet, & ramena à l'égliſe de Dieu pluſieurs ſectateurs de ces heretiques: publiant que l'unique & ſeule verité, qu'il avoit appriſe des apôtres, étoit celle que l'égliſe enſeigne. Ce ſont les paroles de S.Irenée.

Il ajoûte un peu aprés: S'il y avoit diſpute ſur la moindre queſtion, ne faudroit-il pas recourir c. 4.

aux églises les plus anciennes, où les apôtres ont vêcu? Mais que seroit-ce, si les apôtres ne nous avoient point laissé d'écritures? Ne faudroit-il pas suivre la tradition qu'ils ont laissé à ceux, à qui ils confioient les églises? C'est ce qu'observent plusieurs nations barbares, qui croyent en J. C. sans papier ni encre: ayant la doctrine du salut écrite dans leurs cœurs, par le S. Esprit: & gardant fidelement l'ancienne tradition, touchant un Dieu créateur, & son fils J. C. Ceux qui ont receu cette foi sans écriture, sont barbares, quant au langage, par rapport à nous: mais quant aux sentimens & à la conduite, ils sont tres-sages & tres-agréables à Dieu, observant la justice & la chasteté. Et si quelqu'un leur annonçoit en leur langage ce que les heretiques ont inventé: aussitôt ils boucheroient leurs oreilles, s'enfuiroient au plus loin, & ne voudroient pas même oüir ces blasphêmes. L'ancienne tradition des apôtres fait que ces doctrines monstrueuses ne leur viennent pas même dans l'esprit: parce qu'il n'y a point encore chez eux d'assemblées d'heretiques. Car avant Valentin il n'y avoit point de Valentiniens: ni de Marcionites, avant Marcion: ni aucun des autres heretiques, avant leur auteur.

Ce fut sous Hygin que Valentin vint à Rome: sous Pius il fut dans sa force, & demeura jusques à Anicet. Ce fut aussi sous Hygin, neuviéme évêque, que Cerdon, predecesseur de Marcion vint dans l'église: & aprés avoir receu la penitence,

il y demeura : tantôt enſeignant en cachete, tantôt revenant à la penitence, tantôt convaincu de ſa mauvaiſe doctrine, & ſe retirant de la communion des freres. Marcion vint aprés, & fleurit ſous Anicet, qui fut le dixiéme évêque.

Il répreſente ainſi les artifices des Valentiniens. En public ils uſent de diſcours ſéduiſans, à cauſe des catholiques, qu'ils appellent chrétiens communs : & pour les attirer à venir ſouvent, ils font ſemblant de prêcher comme nous;& ſe plaignent, de ce qu'encore qu'ils ayent la même doctrine, nous nous abſtenons ſans ſujet de leur communion, & les nommons heretiques. Quand ils en ont écarté quelques-uns de la foi, par leurs queſtions, & les ont rendus dociles : ils leur expliquent en particulier le myſtere inéfable de leur pleroma. Mais ſi quelqu'un les contredit, ils le regardent comme incapable de la verité ; ils diſent qu'il n'a pas receu de leur mere la ſemence d'enhaut, & ne lui diſent rien du tout : le tenant pour un homme du moyen étage, c'eſt-à-dire des Pſychiques. Que ſi quelqu'un ſe livre à eux, pour recevoir leur prétenduë rédemption : il s'imagine n'être, ni dans le ciel, ni ſur la terre, mais au dedans du pléroma, & avoir déja embraſſé ſon ange : il marche fierement avec un ſourci élevé. Quelques-uns diſent, que l'homme qui vient d'enhaut doit pratiquer les bonnes mœurs, c'eſt pourquoi ils affectent un exterieur grave. Mais la plûpart mépriſent toute regle de

lib. III. c. 15.

vie, comme étant parfaits; se nomment spirituels, & disent qu'ils connoissent déja le lieu de leur repos dans le pleroma.

XXVI. Doctrine Incarnation. Euchariftie. c. 6. c. 17. 18 &c. c. 19. c. 6.

Le fonds de la doctrine que S. Irenée prouve en ce troisiéme livre, est qu'il n'y a qu'un seul Dieu le pere, le même qui a créé le monde, & donné la loi; un seul J. C. & un S. Esprit, distingué du Pere & du Fils, qui nous donne la grace & le secours necessaire pour le salut. Que le Fils de Dieu est veritablement Seigneur & veritablement Dieu. Puisque dans le Pseaume quarante-quatriéme l'un & l'autre est nommé Dieu: & le Fils qui reçoit l'onction, & le Pere qui la donne. Aprés plusieurs autres preuves, il conclut, que J.C. est nommé Dieu d'une maniere qui ne lui est commune avec aucun des enfans d'Adam: mais qu'il est proprement Dieu & Seigneur. Il est tout ensemble Dieu & homme: suivant les écritures, qui marquent ce qui lui convient, comme homme passible & méprisé, & comme Dieu puissant & glorieux. Il n'est point fils de Joseph, mais seulement de la vierge Marie: il a eu une vraye chair, tirée d'Adam, comme la nôtre: il a souffert réellement, & non en apparence. Le but de son incarnation est le salut des hommes: qui ne se pouvoient sauver par eux-mêmes, & avoient besoin de son secours. S. Irenée prouve amplement tout cela, par les écritures.

c. 21. c. 23. lib. V. c. 14. lib. III. c. 22.

Dans le quatriéme livre il prouve la doctrine catholique, principalement par les paroles de J. C.

Voici comme il parle de l'euchariſtie. Aprés avoir c. 32.
montré que les ſacrifices exterieurs étoient inutiles ſans la charité, & les vertus interieures; il ajoûte, parlant de J.C. Conſeillant à ſes diſciples d'offrir à Dieu les premices de ſes créatures, non comme s'il en avoit beſoin, mais afin qu'ils ayent l'avantage de la reconnoiſſance: il prit le pain, qui eſt l'ouvrage du Créateur, & rendant graces, il dit: Ceci eſt mon corps: & de même prenant le calice, ſelon nous, ouvrage du Créateur, il déclara que c'étoit ſon ſang: & enſeigna la nouvelle oblation du nouveau teſtament, que l'égliſe ayant receuë des apôtres, offre à Dieu par tout le monde, ſuivant ce qui eſt dit en Malachïe: Du levant au couchant mon nom eſt glorifié entre Malach. 1.11.
les nations, & en tout lieu on offre à mon nom la victime & le ſacrifice pur. Il dit enſuite: Il y c. 34. p. 362. B.
a ici des oblations, comme il y en avoit là. Il y avoit des ſacrifices dans l'ancien peuple, il y a des ſacrifices dans l'égliſe. Il n'y a que l'eſpece de changée: parce que ce ne ſont plus des eſclaves qui offrent, mais des gens libres. Et enſuite: Il n'y a que l'égliſe qui offre cette oblation pure au Créateur, lui offrant avec action de graces ſon ibid. p. 363. A.
ouvrage: les Juifs n'en offrent plus.

Et encore parlant des heretiques: Comment pourront-ils être aſſurez, que le pain de l'euchariſtie eſt le corps de leur Seigneur, & le calice ſon ſang, s'ils ne le connoiſſent pas pour le Fils du Créateur? Et comment diſent-ils, que la chair ibid. B.

qui eſt nourrie du corps & du ſang du Seigneur, eſt ſujette à la corruption, & ne reçoit point la vie? Qu'ils changent d'opinion, ou qu'ils ceſſent d'offrir ce que j'ai dit. Et encore: Comme le pain qui vient de terre recevant l'invocation divine, n'eſt plus un pain commun: mais l'euchariſtie, compoſée de deux choſes, l'une terreſtre, & l'autre celeſte; ainſi nos corps recevant l'euchariſtie, ne ſont plus corruptibles; mais ont l'eſperance de la réſurrection. Les deux choſes dont il dit que l'euchariſtie eſt compoſée, ſont la chair de J. C. terreſtre, & de même nature que la nôtre, & ſon eſprit, c'eſt-à-dire ſon ame & ſa divinité, par laquelle il eſt du ciel & celeſte. Il dit encore contre les Marcionites: Comment donc le Seigneur, s'il eſt fils d'un autre pere, prenant le pain qui eſt l'ouvrage du Créateur, a-t-il déclaré qu'il eſt ſon corps, & aſſuré que la liqueur mêlée dans le calice eſt ſon ſang? Et contre ceux qui nioient que la chair pût devenir incorruptible: Il s'enſuivroit, que le Seigneur ne nous auroit point rachetez de ſon ſang, & que le calice de l'euchariſtie ne ſeroit point la communication de ſon ſang: ni le pain que nous rompons, la communication de ſon corps.

Perron. Euchar. lib. II. c. 4.

I. Cor. XV. 47. lib. IV. c. 57. lib. V. c. 2.

XXVII. Vraye égliſe. *lib. IV. c. 43.*

S. Irenée recommande en ces termes la ſoumiſſion à l'égliſe: Il faut obéïr aux prêtres, qui ſont dans l'égliſe; qui tiennent des apôtres la ſucceſſion, comme nous avons montré; qui avec la ſucceſſion de l'épiſcopat ont receu la grace certaine

certaine de la verité, selon le bon plaisir du Pere. Les autres qui se separent de la succession principale, & qui font des assemblées, quelque part que ce soit, doivent être tenus pour suspects; soit comme heretiques, soit comme schismatiques & superbes, soit comme hypocrites, & agissans par c. 45.
interêt & par vaine gloire. Et ensuite: Où sont les graces du Seigneur, c'est-là qu'il faut apprendre la verité de ceux qui ont receû des apôtres la succession de l'église, & qui conservent la doctrine saine & entiere. Et ailleurs, aprés avoir montré comme l'homme vraiment spirituel juge chaque espece d'heretique; il ajoûte: Il jugera les c. 61.
faux prophetes, qui sans avoir receu de Dieu le don de prophetie; mais par vaine gloire, par interêt, ou par operation du malin esprit, font semblant de prophetiser, mentant contre Dieu. Il ju- c. 62.
gera aussi ceux qui font des schismes, qui sont cruels, sans amour de Dieu, regardant leur utilité plûtôt que l'unité de l'église: qui pour de petits sujets déchirent le corps de J. C. si grand & si glorieux, & le tuent, autant qu'il est en eux: parlant de paix & faisant la guerre, passant le moucheron & avalant le chameau: car ils ne peuvent faire de correction, qui égale le mal du schisme. Il jugera tous ceux qui sont hors de la verité, c'est-à-dire hors de l'église. Et un peu aprés: La vraye science est la doctrine des apôtres, & c. 63.
l'ancien état de l'église par tout le monde, & le caractere du corps de J.C. suivant les successions

des évêques, à qui ils ont confié l'église de chaque lieu : qui est parvenuë jusques à nous, conservée sincerement, par l'explication entiere & fidele des écritures. Et la charité qui est le plus excellent de tous les dons, plus précieux que la science, & plus glorieux que la prophétie. C'est par cette charité que l'église, en tous lieux & en tout tems, envoye au Pere une multitude de martyrs. Les autres n'en peuvent montrer chez eux, & ne disent pas même que le martyre soit necessaire; si ce n'est qu'il s'en trouve un ou deux, qui ayent été confondus avec nos martyrs, & menez ensemble au supplice.

c. 64.

lib. III. *c.* 40. Il dit encore : Dieu a mis dans l'église toutes les operations du S. Esprit, ausquelles ne participent point ceux qui ne viennent pas à l'église: mais se privent de la vie, par leurs mauvaises opinions & leurs mauvaises œuvres : car où est l'église, là est l'esprit de Dieu ; & où est l'esprit de Dieu, là est l'église. L'esprit est la verité. C'est pourquoi ceux qui n'y ont point de part, ne reçoivent point des mammelles de la mere la nourriture de vie, ni l'eau pure, dont le corps de J. C. est la source. Et

lib. V. *c.* 20. ailleurs, parlant des heretiques: Tous ceux-là sont bien depuis les évêques à qui les apôtres ont confié les églises. Et parce qu'ils sont aveugles pour la verité, il faut par necessité qu'ils s'égarent en divers chemins. Mais la voix de ceux qui sont de l'église, fait le tour du monde, ayant la tradition ferme des apôtres, & nous ouvre les

yeux pour voir tous une même foi: méditant tous les mêmes préceptes, gardant tous la même forme du gouvernement dans l'église, avec la même esperance. La prédication de l'église est vraye & ferme, montrant par tout le monde la même voye de salut. C'est le chandelier à sept branches, qui porte la lumiere de J.C. Ceux donc qui abandonnent la doctrine de l'église, accusent d'ignorance les saints prêtres, ne considerant pas, combien un ignorant pieux est audessus d'un sophiste impudent & blasphémateur.

S. Irenée enseigne en plusieurs endroits le libre arbitre de l'homme, comme de l'ange; & que lui seul a été la cause de sa perte, & l'est encore tous les jours. Que c'est la raison des préceptes, des exhortations, des reproches, des loüanges, des récompenses & des peines. Il montre que la cause du mal n'est point de la part de Dieu: mais de la créature, qui est essentiellement imparfaite & moindre que le créateur: & qu'il ne faut point l'accuser de n'avoir pas empêché qu'il y eût du mal. Par sa bonté, dit il, il nous a bien donné le bien, & nous a fait hommes libres & semblables à lui. Par sa providence il a connu l'infirmité humaine & ses suites: par sa bonté & sa puissance il a voulu surmonter la nature de la substance créée. Car il falloit premierement que la nature parût: & ensuite que ce qui est mortel fût vaincu & absorbé, par l'immortalité, & que l'homme devint l'image parfaite

XXVIII. Libre arbitre. *lib.* IV. *c.* 9. 29. 71. 72.

c. 73. 74.

c. 75.

c. 77. de Dieu. Le mal que Dieu fait aux hommes pour punir leurs crimes, eſt un bien par rapport à ſa *c. 79. 80.* juſtice. Selon la nature nous ſommes tous enfans de Dieu, parce que nous ſommes tous ſes créatures. Selon l'obéïſſance & la foi tous ne ſont pas enfans de Dieu: mais ceux-là le ſont, qui croyent en lui, & qui font ſa volonté: les autres ſont les *lib. IV. c. 3.* enfans & les anges du diable, en faiſant ſes œu- *lib. V. c. 19.* vres. Il enſeigne manifeſtement le peché origi- *Auguſt. in Jul. I. c. 3.* nel, en diſant: Que les hommes ne peuvent être ſauvez de l'ancienne playe du ſerpent: ſinon par la foi en celui, qui étant élevé de terre a tout attiré à ſoi. Et ailleurs: Que le peché du premier homme a été corrigé par le premier né, qui eſt J. C.

lib. IV. c. 47. Il dit, que comme dans le nouveau teſtament la foi a accruë, auſſi la pratique de la vertu doit être plus exacte; puiſqu'il ne nous eſt pas ſeulement ordonné de nous abſtenir des mauvaiſes actions, mais encore des mauvaiſes penſées, des diſcours inutiles, & des paroles de raillerie. *ibid. c. 14.* Il cite deux fois S. Juſtin, en ces termes: Juſtin a bien dit, dans ſon traité contre Marcion: Je n'aurois pas crû le Seigneur lui-même, s'il avoit *lib. V. c. 32. 33, &c.* annoncé un autre Dieu que le Créateur. S. Irenée étoit tombé, comme S. Juſtin, dans l'opinion des Millenaires; & il enſeigne clairement que les Saints doivent regner ſur la terre avec J. C. aprés la premiere réſurrection, & avant le dernier jugement. Il étoit frappé de l'autorité de quelques anciens, qui avoient laiſſé cette tradition: entre

autres de Papias : & voulant s'éloigner le plus qu'il étoit poſſible des explications allegoriques, ſur leſquelles ſe fondoient les heretiques, qu'il combattoit : il donnoit dans l'excés contraire ; & prenoit trop à la lettre les paſſages de l'ancien & du nouveau teſtament, qui décrivent la gloire de l'égliſe, ou la felicité éternelle, ſous diverſes figures ſenſibles. C'eſt ce qui paroît de plus remarquable dans le traité de S. Irenée contre les hereſies.

XXIX. Martyre de S. Apollonius. *Euſ. v. hiſt. c. 21.*

Sous l'empire de Commode l'égliſe joüiſſoit par tout le monde d'une profonde paix : qui donna lieu à un grand nombre de converſions. En ſorte qu'à Rome pluſieurs perſonnes nobles & riches embraſſerent la foi chrétienne, avec leurs domeſtiques & leurs parens. De ce nombre fut Apollonius ſenateur, illuſtre dans les lettres & dans la philoſophie. Il fut accuſé par un de ſes eſclaves nommé Severe, qui fut puni de mort, ſuivant l'ordonnance de M. Aurele, par laquelle il défendoit d'accuſer les chrétiens, comme chrétiens. L'eſclave fut donc mis en croix, & eut les jambes caſſées, par ſentence de Perennis préfet du prétoire. Mais enſuite Perennis par Apollonius de rendre compte au ſenat de ſa conduite. Il compoſa un diſcours excellent ; où il confeſſoit nettement la foi chrétienne, & en faiſoit l'apologie : & le récita en plein ſénat. Mais comme ils tenoient pour maxime de ne point pardonner aux chrétiens, qui avoient une fois comparu en

Hier. de ſcript.

jugement, s'ils ne se retractoient : il fut condamné par decret du sénat à perdre la tête : ce qui fut executé. C'étoit la huitiéme année de Commode, cent quatre-vingt-neuf de J.C.

Euſ. in Chro. an. 191.
An. 189.

XXX.
Succeſſions d'évêques.
Scrapion.
Euſ. v. hiſt. c. 22.

L'an de J. C. cent quatre-vingt-cinq, mourut le pape Eleuthere, & Victor lui succeda, qui gouverna douze ans. Julien évêque d'Alexandrie mourut l'an cent quatre-vingt-huit, la dixiéme année de son épiscopat. Son successeur fut Demetrius, qui tint le siege quarante-trois ans. L'année cent quatre-vingts-huit de J. C. à Antioche aprés Maximin, fut élû Serapion. Il y avoit en même tems plusieurs autres évêques illustres. Theophile à Césarée de Palestine, Narcisse à Jerusalem, Bacchile à Corinthe, Polycarpe à Ephese. Serapion d'Antioche écrivit plusieurs ouvrages : & entr'autres la lettre à Ponticus & Caricus, dont il a été parlé au sujet des Montanistes : un traité contre Domninus, qui étant tombé dans la persécution s'étoit fait Juif : un autre traité de l'évangile de S. Pierre, qu'il composa pour quelques freres de l'église de Rosse en Cilicie, qui sous prétexte de ce faux évangile suivoient des opinions mauvaises. Dans cet ouvrage Serapion parloit ainsi :

Id. vi. hiſt. c 12.
Sup. n. 6.

Quant à nous, mes freres, nous recevons Pierre, & les autres apôtres, comme J. C. mais nous rejettons les écrits, qui portent faussement leur nom ; sachant que nous ne les avons point receûs par la tradition. Quand je me trouvai chez

vous, je croyois que tous étoient dans la foi orthodoxe, & n'ayant pas leu l'évangile, qu'ils montroient ſous le nom de Pierre; je dis, s'il n'y a que cela qui ſemble cauſer du ſcandale, qu'on le liſe. Mais à preſent, ayant appris que leur eſprit étoit imbu de quelque hereſie, j'aurai ſoin de retourner chez vous. Attendez-moi au premier jour. Pour nous, mes freres, nous ſavons quelle étoit l'hereſie de Marcion, & comme il ſe contrediſoit entierement, ne ſachant ce qu'il diſoit; ce que vous apprendrez par ce qui vous a été écrit. Nous avons eu auſſi la commodité d'emprunter cet évangile, de quelques autres qui l'étudient: c'eſt-à-dire des ſucceſſeurs de ceux qui ont commencé de s'en ſervir, que nous appellons Docites: car la plûpart de ces ſentimens viennent d'eux. L'ayant donc leu, nous avons trouvé que c'eſt pour la plûpart la ſaine doctrine du Sauveur: mais il y a quelque choſe qui ne s'y accorde pas; & que nous vous envoyons. Ce ſont les paroles de Sérapion. On appelloit Docites, ceux qui diſoient que le myſtere de l'incarnation ne s'étoit accompli qu'en apparence.

Dés le tems de l'évêque Julien, vivoit à Alé- XXXI.
xandrie Panténus, qui gouvernoit l'école chrétien- Panthenus.
ne, établie par une ancienne coûtume. C'étoit un *Euſ. v. hiſt. c. 10.*
homme illuſtre par ſa doctrine; philoſophe, ſorti *Hier. ſcript.*
de l'école des Stoïciens. Son zele fut tel, que ſous l'évêque Demetrius il alla prêcher la foi aux nations orientales, & fut envoyé juſques dans les

Indes : car il y avoit encore alors plusieurs évangelistes, qui imitant le zele des apôtres, s'efforçoient de travailler à la propagation de la foi. Panténus étant arrivé dans l'Inde, on dit qu'il y trouva quelques chrétiens qui avoient l'évangile de S. Matthieu. Car l'apôtre S. Barthelemi y avoit prêché, & y avoit laissé cet évangile écrit en hebreu, qui s'étoit conservé jusques-là Panténus aprés avoir fait de grandes choses en sa mission, revint à Alexandrie, où il conduisit jusques à la mort l'école des saintes lettres, enseignant de vive voix & par écrit. Il forma plusieurs disciples, entr'autres Clement, qui lui succeda en cette fonction.

XXXII. Mort de Commode. Pertinax, Julien, Severe empereur. *Herod. lib. 1. Dion. ep. in Commod. Lamprid.*

L'an de J.C. cent quatre-vingts-douze, le dernier jour de Decembre, l'empereur Commode fut tué. Il avoit résolu de faire mourir encore plusieurs consulaires & plusieurs senateurs, entre autres Letus préfet du prétoire, Electus garde de la chambre, & même sa concubine Marcia. Mais ils surprirent un mémoire, qu'il en avoit écrit de sa main, & résolurent de le prevenir. Marcia lui donna du poison, la nuit avant le premier jour de l'an. Il beut ensuite & mangea excessivement, ce qui le fit vomir. Craignant donc qu'il n'échapât, ils le firent étouffer dans le bain, par un athlete nommé Narcisse. Ainsi mourut Commode âgé de trente-un an, aprés en avoir regné douze & neuf mois. Helvius Pertinax, vieillard venerable éprouvé dans les grands emplois sous M. Aurele

rele fut declaré empereur le premier jour de Janvier cent quatre-vingt-treize : mais comme il vouloit rétablir l'état, qui étoit en grand désordre : les soldats s'éleverent contre lui, & il fut tué ; n'ayant regné qu'environ trois mois, c'est-à-dire quatre-vingts-deux jours. Il avoit soixante & sept ans : & fut regretté de tous les gens de bien.

An. 193.
Herod. lib. 2.

Didius Julien voyant que l'empire étoit entre les mains des soldats prétoriens, qui l'offroient à qui leur donneroit le plus, leur promit ce qu'ils voulurent, & ils le déclarerent empereur, malgré le peuple & le sénat, dont il fut toûjours haï. Cependant trois generaux qui commandoient dans les provinces furent reconnus empereurs, chacun par son armée ; sçavoir Pescennius Niger, en Syrie : Claudius Albinus, en Bretagne, & Septimius Severus, en Pannonie. Ce dernier l'emporta. Il s'avança vers Rome, & obligea les soldats prétoriens à abandonner Julien, qui fut tué, aprés avoir regné deux mois, c'est-à-dire soixante & six jours.

Severe étoit Africain, né à Leptis, d'une ancienne famille Romaine. Il fut nommé empereur par son armée, à Carmute en Pannonie, le treiziéme d'Août, la même année cent quatre-vingts-treize, étant âgé de quarante-sept ans. Il en régna dix-sept & huit mois. D'abord il feignit de s'accommoder avec Albin, qui commandoit en Gaule & en Bretagne : & lui donna le titre de

César. Cependant il alla en orient contre Pescennius Niger, qui s'étoit fait déclarer empereur à Antioche, & le défit; puis il revint contre Albin, qu'il défit aussi. Ces guerres civiles ne finirent que l'an cent quatre-vingts-dix-huit de J. C. Les chrétiens n'y prirent point de part, & ne soutinrent, ni le parti d'Albin, ni celui de Niger. Aussi Severe les traita bien du commencement. Il fit chercher un chrétien nommé Proculus, homme d'affaires d'Evodius, à qui Severe avoit confié l'éducation d'Antonin son fils aîné. L'empereur fit chercher ce Proculus, parce qu'il avoit gueri Evodius avec de l'huile; c'est-à-dire par une onction miraculeuse, & le garda dans son palais tant qu'il vêcut. Sachant que plusieurs personnes clarissimes, c'est-à-dire de l'ordre des senateurs, de l'un & de l'autre sexe, avoient embrassé le christianisme; non-seulement il ne leur fit point de mal: mais il en rendit un témoignage avantageux, & résista en face à la fureur du peuple.

Herod. lib. 3.

Tertull. apolog. c. 35. ad scap. c. 2.

Tertull. ad scapul. c. 4.

XXXIII.
Theodote de Byzance heretique.

Theodor. hær. fab. lib. 2. c. 5.
Epiph. hær. 54. n. 1.

Le pape Victor condamna & excommunia Theodote de Byzance qui vouloit corrompre la doctrine de l'église. Ce Theodote étoit coroyeur de son métier, mais tres-savant. Etant pris avec plusieurs autres, pendant la persécution, par le magistrat de la ville & interrogé: les autres souffrirent le martyre, & il apostasia. Ensuite ne pouvant supporter les reproches qu'on lui en faisoit; de honte il s'enfuit de son païs, & vint à Rome. Aprés quelque temps, on l'y reconnut. On

lui fit encore les mêmes reproches : & on lui demandoit, comment un homme si bien instruit avoit abandonné la verité. Se sentant pressé, il inventa une mauvaise défense, & dit : Ce n'est point Dieu que j'ai renié, mais un homme. Quel homme, lui dit-on ? J. C. dit-il, qui n'est qu'un homme. Cette heresie, qui renouvelloit les erreurs de Cerinthe & d'Ebion, eut de grandes suites ; & ceux qui la soutenoient furent nommez en grec *Alogi*, comme rejettant le Verbe. Ils disoient que tous les anciens, & même les apôtres, avoient receu & enseigné cette doctrine, & qu'elle s'étoit conservée jusques au tems de Victor, qui étoit le treiziéme évêque de Rome depuis S. Pierre: mais que Zéphyrin son successeur avoit corrompu la verité. Ainsi parle un Auteur de ce temps-là, qui ajoûte :

Ce qu'ils disent pourroit être probable, s'ils n'avoient contre eux, premierement les écritures divines : puis les écrits de quelques freres plus anciens que le tems de Victor, composez pour la défense de la verité, contre les gentils & contre les heretiques de leur temps. Je veux dire de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clement, & de plusieurs autres, qui disent tous que J. C. est Dieu. Car qui ne connoît les livres d'Irenée, de Meliton, & des autres, qui disent que J. C. est Dieu & homme ? Combien les freres ont-ils de cantiques & d'hymnes écrites dés le commencement par les fideles, qui chantent que J. C. est le Verbe

Eus. v. hist. c. 28.

de Dieu, & Dieu lui-même? Comment donc est-il possible, que le sentiment de l'église étant enseigné depuis tant d'années, on ait prêché ce qu'ils prétendent jusques à Victor? & comment n'ont-ils pas de honte, d'avancer une telle calomnie contre Victor; sachant fort bien que Victor excommunia le coroyeur Theodote, auteur & pere de cette secte d'apostats, qui nient la divinité de J. C. & le premier qui dit que J. C. est un pur homme? Il faut entendre qu'il étoit le premier, à l'égard d'Artemon & des autres qui suivirent. Si Victor étoit de leur sentiment, comme ils l'enseignent faussement: comment rejettera-t-il Theodote inventeur de cette heresie.

Eus. v. c. 28. *in fine.*

Le même Auteur ajoûtoit, en parlant de ces heretiques sectateurs de Theodote: Ils ont corrompu temerairement les saintes écritures, & ont rejetté la regle de l'ancienne foi. Ils ignorent J. C. & ne cherchent pas ce que les divines écritures disent de lui, mais quelle figure de syllogisme est la plus propre à confirmer leur erreur. Si on leur allegue un passage de l'écriture, ils demandent s'il peut former un syllogisme en forme conjonctive ou disjonctive. Toute leur application est à la geometrie. Ils font grand cas d'Euclide, d'Aristote, de Theopraste, quelques-uns même de Galien. Ils se servent de l'art des infidelles, pour établir leurs opinions, & de la subtilité des impies, pour corrompre la simplicité des écritures, sous prétexte de les corriger. On peut les en con-

vaincre aiſément en conferant leurs exemplaires. Ceux d'Aſclepiodote ſont tres-differens de ceux de Theodote ; & ſes exemplaires ſont en grand nombre, parce que les diſciples de l'un & de l'autre ont eu ſoin d'en faire des copies, ſuivant leurs prétenduës corrections. Ceux d'Hermophile ſont differens de ceux-là. Ceux d'Apollonius ne s'accordent pas avec eux-mêmes. Car ſi l'on compare ceux qu'il a faits les premiers, avec ceux qu'il a corrompus enſuite, on les trouvera tres-differens. Je croy qu'ils voyent eux-mêmes combien cette entrepriſe eſt temeraire & groſſiere. Ou ils ne croyent pas que les ſaintes écritures ayent été dictées par le S. Eſprit, & ils ſont infidelles: ou ils ſe croyent plus ſages que le S. Eſprit. Et ils ne peuvent nier leur entrepriſe, puiſque les exemplaires ſont écrits de leur main. Ce n'eſt pas ainſi qu'ils ont receu les écritures de la main de ceux qui les ont inſtruits ; & ils ne peuvent montrer les originaux, dont ils ont tiré ces copies. Quelques-uns ne ſe ſont pas même donné la peine de faire ces falſifications ; mais ſe ſont jettez dans le précipice de l'aveuglement, rejettant abſolument la loi & les prophetes, comme s'ils contenoient une doctrine mauvaiſe & impie. Ainſi parloit cet ancien Auteur, dont nous ne ſavons pas le nom.

XXXIV. Autres heretiques. *Append. ad Tertull præſ. c. ult.*

Peu de temps aprés parut un autre Theodote, qui diſoit auſſi que J. C. étoit un pur homme, conceu du S. Eſprit & de la vierge Marie, mais

inferieur à Melchiſedec, parce qu'il eſt dit de lui : Tu es prêtre ſelon l'ordre de Melchiſedec. Que Melchiſedec étoit une vertu celeſte, qui étoit l'avocat & l'interceſſeur des anges comme J. C. des hommes. Il le mettoit encore au-deſſus de J. C. parce qu'il eſt ſans pere, ſans mere, & ſans genealogie : diſant que l'on ne peut comprendre, ni ſon commencement, ni ſa fin. Ce dernier Theodote, chef des Melchiſedeciens, étoit changeur.

Theodor. lib. 2. hær. fab. c. 6.

Append. ad Tertull. præſ. in fine.

Aprés eux, Praxeas introduiſit une nouvelle hereſie, diſant que Dieu le pere tout-puiſſant étoit le même que J. C. qui avoit été crucifié : d'où il ſuivoit, entr'autres abſurditez, qu'il étoit aſſis lui-même à ſa droite. Praxeas étoit Phrygien, & avoit été Montaniſte, auſſi-bien que Theodote de Byzance. Il vint d'Aſie à Rome, quitta la ſecte de Montan, & en fit même connoître les erreurs au pape : mais il commença à ſemer ſon hereſie ; enflé de la gloire du martyre, quoiqu'il eût ſeulement ſouffert la priſon pendant peu de tems. Ses ſectateurs furent nommez monarchiques ; parce que pour ne mettre qu'un principe, ils ne mettoient en Dieu qu'une perſonne. On les appella auſſi Patropaſſiens, parce qu'ils attribuoient au Pere, comme au Fils, la paſſion & la croix.

Pacian. ad Sempron. ep. 1.

Tertull. in Prax. c. 1.

XXXV. Auteurs eccleſiaſtiques.

Euſ. v. hiſt. c. 23.

Il y avoit en ce temps-là pluſieurs auteurs fameux dans l'égliſe catholique, comme Rodon, qui étant originaire d'Aſie vint à Rome, & y fut diſciple de Tatien. Il écrivit pluſieurs livres, &

combattit entr'autres l'heresie de Marcion. Il raportoit, que de son temps elle étoit divisée en plusieurs sectes, dont il décrivoit les auteurs, & réfutoit leurs mensonges. Il nommoit le vieillard Apelles, dont nous avons parlé, qui ne mettoit qu'un principe. Potitus & Basilique, qui en mettoient deux, comme Marcion, & Syneros, qui en mettoit jusques à trois. Rodon avoit aussi fait un traité sur l'ouvrage des six jours. Candide & Appion avoient traité le même sujet. Heraclite avoit écrit sur l'apôtre : Maxime avoit traité la fameuse question de l'origine du mal, & montré que la matiere n'est pas éternelle. Sextus avoit écrit sur la résurrection, Arabien sur une autre matiere ; & plusieurs autres dont on ne sait pas precisément le temps, avoient fait d'autres ouvrages. Mais le plus illustre de tous fut Clement Alexandrin, qui fleurissoit dés la seconde année de l'empereur Severe, cent quatre-vingts quatorze de J. C.

Sup. liv. 3. c. 35.

Eus. ibid. c. 19.

An. 194.

XXXVI. S. Clement Alexandrin.

Epiph. hær. 32. n. 6.

Il se nommoit Titus Flavius Clemens : quelques-uns l'appellent Athénien, ce qui fait croire qu'il étoit né à Athenes. Il s'étoit rendu fort savant dans les belles lettres, dans la philosophie, particulierement de Platon, & enfin dans les saintes écritures & la doctrine de l'évangile. Il nous apprend lui-même le soin qu'il avoit eu de s'en instruire, parlant ainsi au commencement de ses Stromates : Je n'ai point composé cet ouvrage pour l'ostentation. C'est un tresor de memoires

1. Strom. p. 274. ed. 1641.

que j'amasse pour ma vieillesse, un remede sans art contre l'oubli ou la malice, un leger crayon de ces discours vifs & animez, & de ces hommes bienheureux & vraiment dignes de memoire, que j'ai eu l'avantage d'entendre. L'un en Grece qui étoit Ionien; l'autre en Italie: l'un d'eux étoit de Syrie, l'autre d'Egypte: deux autres dans l'Orient, l'un en Assyrie, l'autre en Palestine, hebreu d'origine. Ayant rencontré le dernier, qui étoit le premier en merite, je me suis arrêté en Egypte, l'étudiant sans qu'il s'en apperceut. C'étoit une abeille industrieuse, qui suçant les fleurs de la prairie des apôtres & des prophetes, a produit dans les esprits de ses auditeurs un tresor immortel de connoissances.

v. Vales. ad Eus. v. hist. c. 11.

Ceux-là avoient conservé la vraye tradition de la bienheureuse doctrine, qu'ils avoient receuë immédiatement des saints apôtres, de Pierre, de Jacques, de Jean & de Paul, chacun comme un fils de son pere. Mais il y en a peu de semblables à leurs peres. Ils sont venus par la grace de Dieu jusques à nous, pour nous confier cette semence divine: & je sai qu'ils se réjoüiront de voir ici leurs discours, non pas expliquez, mais seulement marquez pour les conserver. Car je croy que l'on a voulu décrire une ame qui desire que la bienheureuse tradition demeure fixe, quand on a dit: Un homme qui aime la sagesse réjoüira son pere. Ce sont les paroles de S. Clement Alexandrin.

Prov. x. 1.

On croit que le dernier de ses maîtres qui le

retint en Egypte eſt Pantenus : & il eſt certain qu'il lui ſucceda dans l'école d'Alexandrie, qui avoit principalement pour but l'inſtruction des catechumenes. Il fut ordonné prêtre : & Alexandre evêque de Jeruſalem ſucceſſeur de Narciſſe, lui rendoit ce témoignage, dans une lettre à l'égliſe d'Antioche : Je vous écris ceci, Meſſeigneurs mes freres, par le bienheureux Clement prêtre, homme vertueux & éprouvé, que vous connoiſſez déja ; mais vous le connoîtrez encore plus. Etant venu ici par une providence & une grace particuliere du Seigneur, il a fortifié & augmenté l'égliſe de J. C. Le même Alexandre écrivant depuis à Origene, diſoit : Il a plû à Dieu, comme vous ſavez que j'aye conſervé & même fortifié l'amitié, que mes peres m'ont laiſſée. Car je reconnois pour peres, ces Saints qui nous ont précédez, & que nous irons bientôt trouver. Je dis le bienheureux Pantenus mon Seigneur ; le Saint homme Clement, qui a été mon Seigneur, & qui m'a tant fait de bien.

Hier. de ſcript. in Clem.

Euſ. VI. *c.* II.

Euſ. VI. *c.* 14.

Clement fit pluſieurs diſciples illuſtres, outre cet Alexandre & Origene, qui lui ſucceda dans la charge d'inſtruire. Il compoſa pluſieurs ouvrages; & on dit qu'il avoit expliqué toute la ſainte écriture, depuis le commencement juſques à la fin. Ce qui nous reſte eſt l'exhortation aux gentils, le pédagogue, les ſtromates & le petit traité : Qui eſt le riche qui ſera ſauvé. L'exhortation aux gentils montre d'un côté la beauté de la reli-

Clem. Alex. pedag. II. *c.* 10. *&* III. *c.* 8. *Caſſiod. præf. Inſt. div. lect.*

gion chrétienne, qui n'eſt que raiſon & vertu ; & de l'autre l'abſurdité de l'idolatrie. Clement en découvre l'origine : la fauſſeté des fables, les infamies, que cachoient les myſteres prophanes : & les explique fort en détail. Il répond à l'objection de la coûtume, qui étoit le plus grand obſtacle à la converſion des payens ; & conclut en les invitant charitablement, mais fortement, à croire en J. C. & à vivre ſuivant ſes loix. Ce diſcours eſt plein de paſſages des poëtes : que l'auteur ſemble avoir entaſſez, non ſeulement pour convaincre les payens par leurs propres auteurs ; mais pour les attirer, en parlant le langage qui leur étoit familier. Il eſt d'une élegance ſinguliere.

XXVII. Pédagogue de Clément Alex. *Strom. lib. 6. p. 616. B.*

Le pédagogue eſt un abregé de toute la morale chrétiene, composé principalement pour les catéchumenes : car Clement étoit chargé de leur inſtruction. Il tend à les guerir de leurs paſſions & de leurs mauvaiſes habitudes, & à les préparer à la doctrine de l'égliſe. Il eſt diviſé en trois livres. Dans le premier, l'auteur explique ce qu'il entend par ſon pédagogue. L'idée de ce nom étoit plus noble chez les Grecs, que chez nous : & répondoit à peu prés à ce que nous apellons un gouverneur chargé d'accompagner toûjours un enfant: pour lui apprendre à vivre & former ſes mœurs, en toutes rencontres. Le pédagogue que Clement propoſe en ce livre, n'eſt pas moins que J. C. le Verbe incarné, la raiſon ſouveraine.

c. 1. c. 7.

Les hommes s'en éloignant ſont tombez dans le

peché & dans l'idolatrie. Pour les ramener, Dieu *c. ult.*
les instruit par sa parole. Ce divin pédagogue *c. 3.*
nous remet les pechez, comme Dieu : & nous en
preserve comme homme, par ses instructions sensibles. Il instruit également l'un & l'autre sexe, *c. 4.*
& réduit tous les disciples à une heureuse enfance ; *c. 5.* qui ne laisse pas d'être un état de perfection. *c. 6.*
Il a conduit les Israëlites par la crainte : & depuis *c. 7.* son incarnation il conduit le nouveau peuple *c. 8. 9. 10. 11.*
par l'amour : c'est toutefois le même : & il n'est *12.*
pas moins bon, lorsqu'il exerce sa justice, que lorsqu'il use de misericorde. Ce que l'auteur prouve amplement & solidement ; à cause des heretiques, qui rejettoient le Dieu de l'ancien testament. Il conclut, en montrant que la vie chrétiene *c. ult.* consiste dans la foi, qui est la soumission à la souveraine raison ; & dans la pratique des vertus & l'observation de ses commandemens, même par le ministere du corps.

Dans le second livre il commence à régler les *lib 11, c. 1.* mœurs en détail. Il veut que la nourriture se mésure, non par le plaisir, mais par la necessité de vivre avec santé & avec force : qu'elle soit trés-simple : *p. 148. B. edit. 1641.* plûtôt du poisson que de la chair, plûtôt ce qui se mange crud, que ce qu'il faut aprêter au feu. Un repas par jour, le soir ; deux tout *p. 152. B.* au plus. C'est à dire, outre le souper, un déjeuner *p. 158. A.* de pain sec, sans boire. Pour la boisson, il prouve contre les Encratistes, que l'usage du vin est permis : & cela par l'exemple de J. C. même :

mais il veut que l'on en boive peu, & seulement le soir, pas même beaucoup d'eau. Il défend le
p. 141. B. vin aux jeunes gens. Il blâme ceux qui abusoient des agapes, & les convertissoient en de grands repas. Il suit les preceptes de S. Paul, défendant de manger des viandes immolées, & permettant toutefois de manger avec les infideles, quand on
p. 144. D. est prié : alors il exhorte à ne point craindre la
c. 3. varieté des viandes, ni la rechercher. Il défend tout ce qui sent le luxe, dans les meubles & la
c. 4. vaisselle, & même l'argent. Il défend les instrumens de musique, les chansons prophanes, même dans les repas : & n'y permet que des cantiques spirituels. Il ne permet de rire que peu, mo-
c. 5. destement & sans éclater : il défend tous les dis-
c. 6. cours deshonnestes, & donne plusieurs préceptes
c. 7. de civilité & de politesse dans la conversation & le commerce de la vie. Il ne veut point que les
c. 8. chrétiens se servent de couronnes de fleurs, ni de parfums, ou d'huiles de senteur : si ce n'est pour des onctions médicinales.

c. 9. Il regle la maniere de passer la nuit. Aprés le repas nous loüerons Dieu, des biens qu'il nous a donnez, & de la journée, que nous avons passée. Puis on dormira dans des lits qui ne soient, ni précieux, ni trop mous. On dormira peu, afin d'alonger la vie : dont le sommeil semble un tems
p. 185. D. perdu. On se relevera plusieurs fois la nuit pour prier. On se levera avant le jour, les hommes pour étudier ou travailler ; les femmes pour filer.

On ne dormira jamais le jour. Ce précepte eſt remarquable dans un païs auſſi chaud que l'Egypte. Comme la corruption des mœurs y étoit excesſive, il y traite à fond la matiere de la chaſteté, & montre ſolidement & en philoſophe combien toute ſorte d'impureté eſt contraire à la raiſon. La ſeule fin de l'union des deux ſexes eſt la production des créatures raiſonnables, qui doivent durer éternellement. L'homme eſt particulierement l'image de Dieu, entant qu'il concourt avec luy à la production d'un homme. Il faut donc, ou ſe marier, ou s'abſtenir entierement: & puiſque l'on délibere même ſi l'on doit ſe marier, à plus forte raiſon ne doit-on pas regarder ce commerce comme une neceſſité, pareille à la nourriture, & d'un uſage ordinaire. Il eſt injuſte de chercher le plaiſir ſeul dans le mariage: dont l'uſage doit être par la raiſon & l'honêteté, & eſt toûjours dangereux, quoique legitime. Il faut être continuellement attentif à la préſence de Dieu, qui voit dans les tenebres les plus obſcures; & reſpecter nos corps, qui ſont ſes temples.

c. 10. *p. 188. A.* *p. 193. C.* *p. 192. C.* *p. 195. C.*

Comme la parure tend principalement à la débauche, il traite enſuite des habits. Il veut qu'ils ſoient ſimples, pour la neceſſité de ſe couvrir: mais que la perſonne vaille toûjours mieux que ce qui la couvre. Il veut que les habits ſoient blancs & ſans aucune teinture, & qu'ils ne ſoient point traînans: mais il permet aux femmes un peu plus

c. 10. p. 197. *p. 201. A.* *p. 23. D.*

de délicateſſe qu'aux hommes. Le blanc étoit la couleur la plus en uſage chez les grecs & les Romains : & ils portoient ordinairement des habits
c. 11. longs. Clement deſcend juſques à la chauſſure. Il conſeille aux femmes d'être toûjours chauſſées, pour la bienſéance : & aux hommes, d'aller tou-
c. 12. jours nuds pieds, hors à la guerre. Il défend l'or &
p. 199. A. les pierreries, de ſe farder & de ſe teindre le poil.
p. 217. 123.
lib. III. c. 1. Il continue dans le troiſiéme livre, recommandant la vraye beauté, qui eſt l'interieure : & la
c. 2. ſeule, dit-il, que N. S. a voulu avoir. Il montre qu'il eſt indigne d'une honnête femme de ſe pa-
c. 3. rer : & encore plus d'un homme. Toutefois il permet aux femmes de s'orner pour plaire à leurs
c. 11. p. 145. D. maris. Mais dans les hommes il blâme le trop grand ſoin de ſe peigner, de ſe raſer, de ſe rendre ſemblables aux femmes : & il condamne ab-
p. 248. B. ſolument l'uſage des faux cheveux. Il s'éleve contre la molleſſe infame qui regnoit chez les Romains : & loüe la frugalité des Scythes, des Ger-
c. 4. mains, des Gaulois & des Arabes. Il blâme la multitude des eſclaves : particulierement les eunuques, les nains, les monſtres, & les bêtes, que les femmes nourriſſoient plûtôt que des pauvres.
c. 5. 9. Il défend de ſe baigner trop ſouvent : mais ſeulement pour la ſanté ou la propreté, & condamne ſur-tout les bains communs d'hommes & de femmes.

c. 6. 7. Il montre qu'il n'y a que le chrétien qui ſoit vraiment riche, & que ſon treſor eſt la frugalité.

Il conseille de s'exercer le corps, principalement c. 10.
en jeunesse ; & propose aux hommes, la lutte, la paûme, la promenade, mais sur-tout le travail pour le besoin de la vie : tirer de l'eau, fendre du bois, bêcher la terre : aux femmes le ménage & le service domestique. Il condamne les c. 11. p. 253. D.
dez & les jeux semblables : l'oisiveté & ses suites, les spectacles du cirque ou du theatre, com- c. 254. C.
me une source de corruption pour les mœurs ; quand on ne les prendroit que pour un simple divertissement. Il dit, que les hommes & les fem- c. 255. D.
mes doivent aller à l'église vétus modestement, d'un pas grave, gardant le silence ; avec une charité sincere, chastes de corps & de cœur, disposez à prier. Les femmes voilées. Qu'au sortir de l'église elles ne doivent pas quitter leur modestie, ni croire qu'il leur soit permis de prendre un air vain & dissipé avec les gens du monde. Il recommande la sainteté du baiser de paix : & n'aprouve pas la mauvaise hardiesse de quelques chrétiens qui affectoient de saluer les freres à haute voix dans les ruës : se découvrant inutilement aux infideles. Il recommande de vivre parmi eux avec une grande discretion. Voilà un sommaire du pédagogue, qui peut donner quelque idée de la vie des chrétiens du second siecle. Car encore que les preceptes proposent d'ordinaire la perfection : saint Clement Alexandrin étoit homme de trop bon sens, pour proposer à tous les chrétiens de telles régles : si elles n'eus-

ſent été praticables, & pratiquées de pluſieurs.

XXXVIII. Stromates de S. Clement Aléxandrin. *lib.* 4. *p.* 475. D.

Les ſtromates ou tapiſſeries ſont ainſi nommées, comme Clement dit lui-même, parce que c'eſt un tiſſu de la philoſophie chrétiene, où l'auteur paſſe d'une matiere à l'autre ſans ordre : mais avec une agreable varieté. Et il les avoit ainſi compoſées exprés, pour les rendre obſcures aux profanes. Dans le premier livre il marque la diſtribution de l'euchariſtie, en ces termes : Quand on a diviſé l'euchariſtie ſelon la coûtume, on permet à chacun du peuple d'en prendre ſa part. Et il dit, que l'on doit à proportion examiner, ſi l'on eſt digne d'inſtruire les autres, ou de recevoir la ſainte doctrine. Il dit ailleurs, que le vin de l'euchariſtie doit être mêlé d'eau, pour marquer l'union de l'eſprit avec notre humanité. Le principal ſujet de ce premier livre des ſtromates, eſt de montrer l'utilité de la philoſophie humaine à un chrétien : quand ce ne ſeroit, que pour la refuter avec connoiſſance de cauſe. Il dit, qu'elle a ſervi aux Grecs pour les preparer à l'évangile, comme la loi aux Hebreux. Il rapporte l'origine des ſciences & des arts, & l'hiſtoire de la philoſophie chez les Grecs, & les autres peuples ; & montre que celle des Hebreux eſt la plus ancienne de toutes : ſuivant la méthode de Tatien, qu'il cite. Il marque exactement la Chronologie, & compte depuis la naiſſance de J. C. juſques à la mort de l'empereur Commode, cent quatre-vingts-quatorze ans, & un mois. Ce qui revient à

lib. 1. *p.* 276. C. — *p.* 271. C. — *Pedag. lib.* II. *c.* 2. *p.* 151. C. — *p.* 278. D. — *p.* 282. D. — *p.* 299. — *p.* 320. — *p.* 333. — *p.* 340. B.

à l'an cent quatre-vingts-douze, ſelon nous; car les Alexandrins mettoient la naiſſance de J. C. deux années plus tard. Il rapporte diverſes opinions touchant le jour de la naiſſance de J. C. & celui de ſa paſſion.

Dans le ſecond livre il dit: La foi que les Grecs décrient comme vaine & barbare, eſt un préjugé volontaire, un conſentement pieux. Il montre, contre les diſciples de Baſilide & de Valentin, que la foi n'eſt pas naturelle à de certains hommes, mais qu'elle vient de leur choix. Il définit l'infidele: Celui qui aime volontairement le faux. Il montre que le commencement de toutes les ſciences n'eſt pas la démonſtration, mais la foi; que de la foi vient la penitence; qu'il y en a une premiere, pour ceux qui ont vêcu dans l'ignorance de la gentilité, & une ſeconde, que Dieu par ſa bonté accorde à ceux qui ſont tombez dans quelque peché, étant fidelles. Mais qu'elle doit être unique & ſans rechutes; & que les fréquens retours de peché & de penitence ne different de l'infidelité, ſinon en ce que l'on peche avec connoiſſance. C'eſt une préparation à pecher, & une apparence de penitence. p. 362. B. p. 366. C. p. 369. C. p. 385. B.

XXXIX. Doctrine ſur le mariage.

Il commence enſuite à traitter du mariage. Il rapporte les diverſes opinions des philoſophes. Démocrite & Epicure le rejettoient, comme un embaras & une ſource de chagrins. Les Stoïciens le comptoient pour indifferent, les Peripateticiens pour un bien: mais de quelque maniere p. 421.

qu'ils parlassent, la plûpart étoient débauchez, & entretenoient des femmes, ou pis encore. Il apporte les raisons pour approuver le mariage. La conformation naturelle des corps, l'intention du Créateur : Croissez, multipliez. Que c'est une perfection de produire son semblable, pour remplir sa place. Que dans les maladies & la vieillesse il n'y a point de secours pareil à celui d'une femme & des enfans. Il recommande la sainteté de cette societé.

Dans le troisiéme livre il continuë cette matiere, & réfute les heretiques, qui combattoient
p. 428. B. le mariage par des excés opposez. Les Nicolaïtes, les disciples de Carpocrate, & de son fils Epiphane, vouloient que les femmes fussent communes,
p. 431. C. comme les autres biens. Les Marcionites au contraire croyant la matiere mauvaise, s'abstenoient du mariage:pour ne pas emplir le monde fait par le Créateur. Ainsi ils étoient continens, par haine du Créateur, & non par choix : & cependant ils ne laissoient pas de se nourrir de ce qu'il avoit
p. 460. A. créé, & de respirer son air. Tatien condamnoit aussi le mariage, comme détournant de la priere, & faisant servir à deux maîtres. Jules Cassien disciple de Valentin, étoit de la même opinion : &
p. 465. B. plûtôt que d'approuver la generation, il disoit que
p. 469. D. J.C. n'avoit eu un corps qu'en apparence. Les heretiques du premier genre disoient, qu'il falloit vivre comme on vouloit, & user indifferemment de la liberté de l'évangile. On répondoit qu'il doit être

libre aussi de pratiquer la vertu : & que c'est sans doute le plus seur. De plus, ou cette liberté devoit être bornée à certains plaisirs, & ce n'étoit plus la liberté parfaite qu'ils prétendoient : ou si elle étoit sans bornes, il n'y avoit, ni impureté, ni aucune abomination qui ne fût permise. Or l'état de celui-là n'est pas heureux, qui entretient ses passions, au lieu de les réprimer; puisque la passion qui tend au plaisir, est un desir mêlé d'inquiétude & de douleur.

L'autre genre d'heretiques poussoit la continence à l'excés ; disant que toute union des sexes étoit criminelle, & condamnant leur propre origine. Ils se vantoient d'imiter le Seigneur : mais *p. 446. D.* ils ne consideroient pas qu'il avoit son épouse l'église, que ce n'étoit pas un homme ordinaire, qui eût besoin de secours ou de posterité ; étant immortel & fils unique de Dieu. Clement applique à ces heretiques la prédiction de S. Paul, touchant ceux qui viendroient dans les derniers *1. Tim. IV.* temps défendre le mariage : & leur oppose les *p. 462. C.* exemples des apôtres S. Pierre & S. Philippe *p. 448. B.* qui étoient mariez & eurent des enfans. Il dit, *p. 450. A.* que la continence des payens ne va qu'à combattre les desirs ; & ne leur pas obéïr, jusques aux œuvres, joüissant cependant du plaisir de la pensée, & celle des chrétiens à ne pas même desirer : mais que l'on ne peut avoir cette continence que par la grace de Dieu. Il marque clairement la perfection de la continence des eunu- *p. 459. D.*

ques volontaires : mais il s'étend principalement ſur le mariage, à cauſe des heretiques.

XL. Du martyre.

Dans le quatriéme livre il traite du martyre, & premierement il montre ce que c'eſt que la p. 479. D. mort, & comme on la doit mépriſer ; puis il marque que le vray martyr ne donne pas ſa vie ſeulement par la crainte des peines éternelles, ou l'eſperance des récompenſes : mais par une vraye charité, & qu'il croit même avoir obligation à ceux qui le délivrent de cette vie. Il combat deux ſortes d'heretiques. Les uns diſoient, p. 481. B. que le vray martyre étoit la connoiſſance du vray Dieu : mais que celui qui le confeſſoit aux dépens de ſa vie, étoit homicide de ſoi-même. D'autres s'empreſſoient à ſe livrer eux-mêmes à la mort, en haine du Créateur. Il rapporte les exemples de p. 496. C. pluſieurs payens, qui avoient ſouffert conſtamment la mort & les tourmens; puis il ajoûte: Toute l'égliſe eſt pleine de perſonnes de l'un & de l'autre p. 497. B. ſexe, qui s'exercent toute leur vie à mourir avec ardeur pour J. C. Car, ſuivant nos maximes, on peut philoſopher ſans lettres, ſoit un Grec, ſoit un barbare, ſoit un eſclave, un vieillard, un enfant, une femme, la vertu convient à tous, & il eſt toûjours tems de s'y appliquer.

p. 501. C. Les payens diſoient : Si Dieu a ſoin de vous, pourquoi permet-il que vous ſoyez perſecutez & p. 504. D. mis à mort? Clement répond : Nous ne croyons pas que Dieu veüille les perſécutions ; mais il les a préveuës, & nous en avertit, afin de nous

exercer à la fermeté. Et puis, nous ne ſommes pas ſeuls expoſez à des ſupplices. Mais les autres, diront les payens, ſont des criminels; ainſi, répont-il, ils reconnoiſſent eux-mêmes notre innocence, & que l'on nous punit injuſtement. Or l'injuſtice du juge ne fait rien contre la providence. Le juge eſt maître de ſa ſentence. Ce n'eſt pas un inſtrument inanimé, qui ſoit tiré comme avec des cordes, par une cauſe exterieure. On l'éprouve ſur la juſtice, comme nous ſur la patience : il ſera jugé, pour nous avoir condamnez ſans nous connoître, ni vouloir nous connoître, & pour s'être laiſſé emporter à une prévention ſans fondement, ſur le ſeul nom de chrétien. Mais enfin, dit-on, pourquoi Dieu ne vous ſecoure-t-il pas ? Et quel mal nous fait-on, de nous mettre par notre mort en liberté d'aller au Seigneur, & de nous faire changer de vie, comme nous changerions d'âge ? Si nous ſommes ſages, nous aurons obligation à ceux qui nous donnent occaſion de partir promptement. Si les autres connoiſſoient la verité, ils ſe jetteroient en foule dans le même chemin. Il ajoûte cette parole de Socrate : Mes accuſateurs peuvent bien me faire mourir, mais ils ne me peuvent nuire. Il réfute l'erreur de Baſilide, qui pour ſauver la providence, vouloit que tous ceux qui ſouffroient euſſent peché, du moins dans une vie précedente : & il ſoutient que la perſecution n'arrive ni par la volonté de Dieu, ni ſans ſa volonté : mais par ſa permiſſion.

Socr. apolog. p. 30. D.

p. 507. A.

p. 508. B. Il explique l'amour des ennemis, en diſtinguant p. 511. C. le peché d'avec l'homme pecheur ; & dit nettement que l'inimitié & le peché, ne ſont rien ſans p. 516. A. le pecheur & l'ennemi. Au ſujet de la charité, il cite l'épître de S. Clement aux Corinthiens, & le nomme apôtre. Expliquant cette parole du Sauveur : *Matth.* v. 28. Celui qui a regardé une femme pour la deſirer, a déja commis l'adultere en ſon cœur : p. 520. C. Il dit, que le peché ne conſiſte pas ſeulement au deſir de l'action criminelle, mais au plaiſir de voir la beauté, ſi ce plaiſir eſt ſelon la chair. Et celui qui regarde avec une charité pure, ne ſonge pas à la chair, mais à la beauté de l'ame : & ne regarde le corps que comme une ſtatuë, dont la beauté le ramene à l'ouvrier & à la beauté eſſentielle. p. 521. C. Il montre que les femmes ne ſont pas moins capables de la perfection que les hommes : & s'étend ſur leurs devoirs, particulierement à l'égard de leurs maris infideles. Il dit que la vertu eſt ce qui dépend le plus de nous, & que perſonne ne peut nous en détourner. Car c'eſt un don de Dieu, qui p. 523. D. ne dépend d'aucun autre que de lui. En quoi il marque nettement l'accord du libre arbitre & de la grace.

p. 529. B. Pour montrer la perfection du vray chrétien, qu'il appelle *Gnoſtique* ; il dit, que ſi par impoſſible la connoiſſance de Dieu pouvoit être ſeparée du ſalut éternel, il choiſiroit, ſans heſiter, la connoiſſance ; & que ſi Dieu lui promettoit l'impup. 522. D. nité en faiſant ce qu'il défend, ou lui offroit à

ce prix la récompenſe des bienheureux, ou s'il croyoit ſe pouvoir cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choiſi, comme conforme à la raiſon & bon par ſoi-même. Auſſi dit-il que celui qui n'eſt juſte que par la crainte de la peine, ou de la haine des hommes, ou de quelqu'autre peril auquel ſon crime l'expoſe, n'eſt pas bon volontairement, non plus que celui qui ne s'abſtient du crime que par l'eſperance de la récompenſe qu'il doit recevoir, même de Dieu : c'eſt paroître juſte, plûtôt que l'être. Il dit que Dieu châtie par trois raiſons, pour rendre meilleur celui qui eſt châtié ; pour donner exemple aux autres : & afin que celui qui eſt maltraité ne ſoit pas mépriſé, & expoſé à une nouvelle injure. *p. 531. D.* *p. 536. C.*

Le cinquiéme livre des ſtromates eſt principalement employé à montrer, que les Grecs avoient pris des barbares, & en particulier des Hebreux, toute leur ſageſſe, & la maniere de l'enſeigner. Il montre l'uſage & l'antiquité des ſymboles & des enigmes. Il en rend raiſon : pour aider la mémoire par la breveté ; pour ne communiquer la vraye philoſophie & la vraye theologie, qu'à ceux dont la fidelité & les mœurs ſeroient éprouvez : afin que ceux qui voudroient s'inſtruire euſſent beſoin de maître ; ce qui les excite à étudier, & fait qu'ils ſont moins trompez, enfin pour rendre la verité plus venerable, par la difficulté d'en approcher. *p. 555. D.* *p. 574. B.*

Il dit, que la grande difficulté de parler de Dieu, vient de ce qu'il eſt le premier principe de tout. Or en chaque choſe le principe eſt difficile à trouver. Et comment exprimer celui qui n'eſt ni genre, ni difference, ni eſpece, ni individu, ni nombre, ni accident, ni ſujet ? Ce n'eſt pas bien dit, même de l'appeller tout. Car le tout eſt de l'ordre de la grandeur, & Dieu eſt le pere de tout. Il ne faut pas dire non plus, qu'il ait des parties, puiſque l'unité eſt indiviſible : c'eſt pourquoi il eſt infini, non parce qu'on ne peut rien penſer au-delà, mais parce qu'il eſt ſans diſtance & ſans bornes. Il eſt auſſi ſans figure & ſans nom : & ſi nous le nommons, c'eſt improprement, ſoit que nous le nommions Un, ou Bon, ou Eſprit, ou Etre, ou Pere, où Dieu, ou Créateur, ou Seigneur. Ce n'eſt pas que nous diſions un nom qui lui ſoit propre, c'eſt par indigence que nous nous ſervons de ces beaux noms, pour fixer notre penſée & l'empêcher de s'égarer ſur d'autres objets. On connoît les choſes, ou parce qu'elles ſont en elles-mêmes, ou par le rapport qu'elles ont les unes aux autres : & rien de tout cela ne convient à Dieu. On ne peut le comprendre non plus, par une ſcience démonſtrative, car elle eſt fondée ſur ce qui eſt anterieur & plus connu, & rien ne précede l'Eternel. Il ne reſte pour connoître ce Dieu inconnu, que ſa grace & ſon Verbe.

XLI. Idée du vray Gnoſtique.

Il commence dans le ſixiéme livre à donner l'idée de ſon Gnoſtique, & de la vertu chrétienne: dont

dont il dit, que ſon pédagogue ne contenoit que les premiers élemens. Il dit, que le veritable Gnoſtique, tel qu'étoit Jacques, Pierre, Jean, Paul & les autres apôtres : ſoit tout, & comprend tout, par une connoiſſance certaine. Que cette ſcience ou *Gnoſe*, d'où il prend ſon nom, eſt le principe de ſes deſſeins, ou de ſes actions, & s'étend même aux objets qui ſont incompréhenſibles aux autres hommes : parce qu'il eſt diſciple du Verbe, à qui rien n'eſt incompréhenſible. La foi eſt une connoiſſance ſommaire des veritez les plus neceſſaires. La ſcience eſt une démonſtration ferme de ce qu'on a appris par la foi. La philoſophie prépare à la foi, ſur laquelle eſt fondée la ſcience.

p. 616. B.
p. 648. D.
lib. 7. p. 732. D.
p. 710. A.
p. 710. A.

Ce Gnoſtique n'eſt plus ſujet aux paſſions ; ſi ce n'eſt à celles qui ſont neceſſaires, pour l'entretien du corps, comme la faim & la ſoif. Il s'eſt rendu maître de celles qui peuvent troubler l'ame ; comme la colere & la crainte : & n'admet pas même celles qui paroiſſent bonnes ; comme la hardieſſe, la jalouſie, la joye, le deſir. Son ame eſt dans une conſiſtance ſolide, exemte de tout changement. Il n'a point beſoin de hardieſſe, parce que rien en cette vie n'eſt fâcheux pour lui, ni capable de le détourner de l'amour de Dieu. Il n'a point beſoin de ſe rendre tranquille : parce qu'il ne tombe point dans la triſteſſe, perſuadé que tout va bien. Il n'entre point en colere, & rien ne l'émeut, parce qu'il aime toûjours

Dieu, & est tourné tout entier vers lui seul; en sorte qu'il ne peut haïr aucune de ses créatures. Il n'a point de jalousie, parce que rien ne lui manque. Il n'aime personne, de cette amitié commune: mais il aime le Créateur par les créatures. Il n'est sujet à aucun desir, parce qu'il n'a aucun besoin selon l'ame, étant déja par la charité avec son bien aimé. L'action même de cette charité

p. 651. B. n'est point un mouvement violent: mais une union étroite de l'ame avec son bien, qu'elle embrasse sans distinction de temps ni de lieu. Elle est déja par la charité où elle doit être, & ne desire rien, parce qu'elle a l'objet de son desir, autant qu'il est possible.

Ainsi le gnostique est plûtôt delivré de ses passions, qu'occupé à les moderer. La joye de la contemplation, dont il se repaît continuellement sans en être rassasié ne lui permet pas de sentir les petits plaisirs de la terre. Il ne lui reste plus de sujet, pour retourner aux biens du monde; aprés avoir receu la lumiere inaccessible. Il habite déja par la charité avec le Seigneur, quoique son corps paroisse encore sur la terre. Il ne se tire pas de la vie, parce qu'il ne lui est pas permis: mais il tire son ame des passions. Il permet, sans y prendre part, que son corps use des choses necessaires, pour ne pas être cause de sa mort. Il sera donc accoutumé à mépriser tout ce qu'il y

p. 654. B. a de fâcheux. Il sera infléxible aux voluptez du jour ou de la nuit. Sa vie frugale le rendra tem-

perant, composé, grave. Il aura besoin de peu: & de ce peu même il n'en fera pas son capital, & ne s'y appliquera, qu'autant qu'il sera necessaire. Il comptera pour une perte le temps qu'il sera obligé de donner à la nourriture.

Clement montre ensuite quel usage son gnostique pourra faire de toutes les sciences humaines. Ce sera son divertissement, quand il voudra se relâcher de ses occupations plus serieuses, comme des confitures à la fin du repas. Il dit, que c'est une foiblesse de craindre la philosophie des payens. La foi qui peut être ruinée par leurs raisonnemens, est bien fragile: la verité est inébranlable; la fausse opininon s'efface. Il marque l'usage de la musique, pour regler les mœurs. Dans nos repas, dit-il, nous chantons, en buvant les uns aux autres: nous charmons nos passions, & nous loüons Dieu des biens qu'il nous donne si abondamment, pour la nourriture de l'ame & du corps. Le gnostique n'estimera pas beaucoup de vivre, mais de bien vivre. Quand il aura des enfans, il regardera sa femme comme sa sœur; puisqu'elle la doit être un jour, lorsqu'ils auront quitté leurs corps. Il prie à toute heure de la pensée. Premierement il demande la rémission de ses pechez, puis de ne plus pecher; afin de pouvoir bien faire, & par la pureté de cœur arriver à voir Dieu face à face, par son Fils. Il dit que le veritable prêtre & le veritable diacre, n'est pas estimé juste, parce qu'il est prêtre: mais

p. 695. B.

p. 655. A.

p. 659. C.

p. 664. C.

p. 665. C.

p. 667. B.

il est mis en ce rang, parce qu'il est juste: & les promotions qui se font dans l'église, d'évêques, de prêtres & de diacres, sont des imitations de la gloire des anges.

p. 697. D. La philosophie n'a plû qu'aux Grecs, & non pas à tous. Chaque philosophe n'a eu que peu de disciples. La doctrine de notre maître n'est pas demeurée dans la Judée, elle s'est répanduë par toute la terre: persuadant les Grecs & les barbares, en chaque nation, en chaque ville, en chaque bourgade: amenant à la verité les familles entieres, & chacun des auditeurs en particulier, & même plusieurs philosophes. La philosophie payenne s'évanoüit aussi-tôt, si le moindre magistrat la défend: notre doctrine, depuis qu'elle a commencé à être annoncée est deffenduë par les empereurs, les rois, les gouverneurs particuliers & leurs officiers: une infinité d'hommes l'attaque, & fait tous les efforts possibles pour l'exterminer; & elle fleurit de plus en plus.

Dans le septiéme livre, Clement montre que le gnostique est le seul veritablement pieux: pour réfuter la calomnie d'athéïsme, dont les payens prenoient le plus grand prétexte des persécutions. Le service de Dieu est le soin conti- p. 700. D.
nuel que le gnostique prend de son ame: & son application à Dieu, par une charité qui ne cesse point. A l'égard des hommes il y a deux sortes de services; l'un pour les rendre meilleurs, l'autre pour les soulager. Dans l'église les prêtres

s'aquittent du premier, les diacres du ſecond. Le gnoſtique ſert ainſi Dieu dans les hommes, s'apliquant principalement à les ramener à lui. Rien n'eſt meilleur ſur la terre que l'homme pieux, ni dans le ciel que l'ange bienheureux. Mais la plus parfaite, la plus ſainte, la plus dominante, royale, bienfaiſante, eſt la nature du Fils : la plus approchante du ſeul Tout-puiſſant. *p. 702. A.*

Par ces paroles il ſembleroit que Clement diſtingueroit la nature du Fils de Dieu, de celle du Pere, s'il ne diſoit ailleurs : Notre pédagogue eſt le Dieu JESUS, le Verbe conducteur de toute la nature humaine, le Dieu qui aime les hommes. Et encore : Dieu ne hait rien, ni le Verbe : car tous deux ſont un, c'eſt-à-dire Dieu. Et encore : Le Dieu de l'univers eſt ſeul bon, juſte, Créateur, le Fils dans le Pere. Et encore à la fin du pédagogue : Loüons & remercions le ſeul Pere & le Fils ; le Fils & le Pere notre pédagogue, & le Fils notre maître avec le S. Eſprit. Tout à un, en qui eſt tout ; par qui tout eſt un. Et dans le cinquiéme des ſtromates, expliquant un paſſage de Platon, il dit : Je ne puis l'entendre autrement que de la ſainte Trinité. Car le troiſiéme eſt le S. Eſprit, & le Fils eſt le ſecond. *1. Ped. c 7. p. 109. D.* *c. 8. p. 113. D.* *p. 119. D.* *p. 198. D.*

L'action du gnoſtique parfait eſt de converſer avec Dieu par le grand pontife auquel il ſe rend ſemblable autant qu'il eſt poſſible, en ſervant Dieu de toutes manieres. Les ſacrifices agréables à Dieu ſont les vertus : l'humilité avec *p. 706. B.*

la ſcience, ſe captiver, ſe détruire ſoi-même:
faire mourir le vieil homme, c'eſt-à-dire le peché
p. 707. B. & les paſſions. Dieu ne peut être touché, ni par
le plaiſir ſenſible, ni par l'interêt: & par conſé-
quent il n'a beſoin ni de ſacrifices, ni d'offran-
des pour orner des temples, ni de gloire exte-
rieure: il ne cherche pas la dépenſe, mais l'af-
fection dans les ſacrifices. Or ce culte exterieur
p. 719. A. étoit toute la religion des payens. L'image de
p. 708. B. Dieu la plus reſſemblante eſt l'ame du juſte,
formée ſur le modele de la loi éternelle du Ver-
be: qui eſt la premiere image de Dieu, en ſorte
que l'homme eſt le troiſiéme. Ceci eſt dit pour
oppoſer aux idoles la vraye image de Dieu. Le
gnoſtique honore Dieu, non en certains lieux
déterminez, ni en certains jours de fête, mais
toute ſa vie & en tout lieu, où il trouve des gens
de ſa créance, ou même ſeul: parce qu'il croit
p. 728. B. que Dieu eſt par tout. Toute ſa vie eſt une fête,
il loüe Dieu en labourant, en navigeant, en tout
p. 7 9. D. état. Il y avoit toutefois dés lors des heures mar-
p. 722. quées pour la priere: comme Tierce, Sexte &
p. 724. C. None. On ſe tournoit à l'orient, & la poſture
ordinaire en priant, étoit de lever la tête & les
mains au ciel: on levoit même les pieds, en ré-
pondant à la concluſion de la priere: mais le
gnoſtique s'exerçoit à l'oraiſon continuelle &
mentale.

S. Clement ajoûte: Le gnoſtique fait du bien,
autant qu'il peut à tous les hommes. S'il eſt conſ-

titué en authorité, comme Moïse : il gouverne ceux qui lui sont soumis, pour leur salut. Il a toutes les vertus du courage : la fermeté, la grandeur d'ame, la liberté, la magnificence. Ce qui fait qu'il n'est touché, ni des plaintes du vulgaire ; ni de son estime ou de ses flateries. Il est tranquile, prudent, moderé, temperant, riche : parce qu'il ne desire rien, & a besoin de peu ; juste, bienfaisant, fidele. L'application qu'il a par la priere aux choses spirituelles, le rend doux, affable, patient : & en même tems sévere, jusqu'à n'être pas même tenté : ne donnant prise sur lui, ni au plaisir, ni à la douleur. Sa temperance ne vient, ni du desir de la gloire, comme celle des athletes ; ni d'avarice, ni d'amour de la vie & de la sainteté, ni de rusticité & d'ignorance des plaisirs : mais de connoissance & de vraye charité. Si la raison l'appelle à être juge, il sera inflexible : n'accordant rien aux passions, & marchant ferme où la justice le mene naturellement.

p. 709. A.

p. 725. D.

p. 739. A.

Comme un homme vulgaire demande à Dieu la santé, ainsi le gnostique demande la perseverance dans la vertu. Il lui offre des prieres & des loüanges : il lit l'écriture sainte avant le repas, il chante des pseaumes & des hymnes pendant le repas, & avant que de se coucher. Il prie encore la nuit. Sa priere vocale ne consiste pas en beaucoup de paroles. Il prie en tout lieu, mais en secret dans le fonds de son ame ; en promenade,

p. 726. B.

p. 728. B.

en conversation, dans le repos, pendant la lecture, ou le travail. Il loüe Dieu continuellement, non seulement le matin en se levant & à midi : mais se promenant, dormant, s'habillant. Il rend toûjours gloire à Dieu, comme les Seraphins d'Isaïe. Il ne jure point, parce que ses paroles sont plus dignes de foi, que les sermens des autres. La dignité du gnostique croît encore, quand il est chargé de gouverner les autres, & de leur procurer, par l'instruction, le plus grand de tous les biens, qui est l'union à Dieu. Cet homme parfait, menant, comme les apôtres, une vie commune, même dans le mariage, est au-dessus du solitaire, qui n'a soin que de lui-même, & qui se met à couvert des tentations : au lieu que le premier y est continuellement exposé, par le soin nécessaire de sa femme, de ses enfans, de ses domestiques & de ses biens ; qui servent d'exercice à sa vertu, sans alterer la charité inébranlable, qui l'attache à Dieu.

p. 747. C.

p. 729. D.

p. 741. B.

XLII. Idée de l'heretique.

p. 753. C.

Clément répond ensuite à l'objection, que les payens & les Juifs tiroient de la multitude des heresies ; & montre qu'elles ne devroient détourner personne, d'embrasser la foi : puisqu'il y avoit aussi differentes sectes chez les Juifs & chez les philosophes Grecs. Au contraire, c'est un motif pour s'appliquer plus fortement à chercher la verité, & à la distinguer de l'erreur. Il y a des régles infaillibles qui servent à condamner tous ceux que la paresse ou la prévention empêchent

de

de s'en ſervir. La doctrine la plus exacte n'eſt que dans la ſeule, vraye & ancienne égliſe, conformément aux écritures. Les heretiques ſe ſont révoltez contre la tradition de l'égliſe, pour ſe jetter dans des opinions humaines. Ils ſe ſervent des écritures : mais ils en retranchent des livres entiers, & tronquent les autres. Ils choiſiſſent quelques paſſages, par-ci, par-là : & s'arrêtent aux paroles ſans penetrer le ſens. Souvent quand ils ſont convaincus, ils ont honte de leurs dogmes, & les nient. Il n'y a rien qu'ils ne faſſent, plûtôt que d'abandonner les premieres places qu'ils ont dans leurs égliſes & dans leurs fauſſes agapes. La vanité leur fait imaginer, qu'ils ont rafiné ſur les anciens, au lieu qu'ils ſeroient bienheureux d'avoir conſervé la tradition, qu'ils avoient reçûë. *p. 755. B.* *p. 757. A.* *p. 762. C.*

Il eſt facile, dit-il, de montrer, que leurs aſſemblées humaines ſont plus nouvelles, que l'égliſe catholique. Le Seigneur eſt venu ſous Auguſte, & a prêché vers le milieu du régne de Tibere. La prédication de ſes apôtres, juſques au miniſtere de Paul, finit ſous Neron. Les auteurs des hereſies ſont venus plus bas, vers le tems de l'empereur Adrien, & ont duré juſques au vieil Antonin : comme Baſilide, quoiqu'il ſe vante d'être diſciple de Glaucias interprete de Pierre : comme on dit que Valentin avoit écouté Théodate, qui étoit connu de Paul. Marcion a été du même temps. Cela étant, il eſt clair que ces hereſies, & *p. 764. D.*

celles qui sont venuës depuis, sont sorties de l'église la plus anciene & la plus vraye, ayant innové & falsifié la doctrine : & qu'il n'y a qu'une seule vraye église : celle qui est effectivement ancienne, qui contient les justes prédestinez. Car comme il n'y a qu'un Dieu & un Seigneur, il n'y a qu'une église, que les heresies s'éforcent de couper en plusieurs. Basilide se vantoit aussi d'être disciple de S. Matthias ; mais, dit Clement, les apôtres n'ont eu qu'une tradition, non plus
p. 765. C. qu'une doctrine. Il nomme les heresies de son tems, savoir celles de Valentin, de Marcion, de Basilide ; les Pératiques, les Phrygiens, les Encratites, les Docites, les Aimatites, les Caïanistes, les Ophianiens, les Eutychistes, partie des
p. 756. C. Simoniens. Il rejette l'opinion de quelques-uns : qui disoient, que la sainte Vierge étoit acouchée comme les autres femmes. Le huitiéme livre des stromates contient les préceptes de dialectique & de metaphysique, pour établir contre les Pyrroniens, qu'il y a des connoissances certaines, & donner les moyens de les acquerir. C'est ce qui paroît de plus remarquable dans les ouvrages que nous avons de S. Clement Alexandrin.

Vales. in Eus. v. hist. c. 1. Il nous reste quelques fragmens des Hypotyposes, sous le titre de doctrine orientale de Théodote : que l'on croit avoir été un des maîtres de Clement. On y voit ces paroles remarquables.
Ex script. electa. n. 27. Les anciens prêtres n'écrivoient point : ne vou-

lant pas se détourner du soin d'enseigner, par celui d'écrire : ni employer à écrire, le tems de préméditer ce qu'ils devoient dire. Peut-être aussi ne croyent-ils pas, que le même naturel pût réüssir en l'un & en l'autre genre, de composer & d'instruire. Car la parole coule facilement, & peut enlever promptement l'auditeur : mais l'écrit est exposé à la censure des lecteurs, qui l'éxaminent à la derniere rigueur. L'écrit sert à assurer, pour ainsi dire, la doctrine : faisant passer à la posterité la tradition des anciens, par le ministere des écrivains. Or comme de plusieurs matieres, le fer n'attire que l'aiman : ainsi de plusieurs lecteurs, les livres n'attirent que ceux qui sont capables de les entendre. Mais le gnostique n'est point jaloux, il donnera à celui qui n'en est pas digne, plûtôt que de refuser à celui qui l'est : & quelquefois, par excés de charité, il communiquera sa doctrine à un indigne, qui l'en prie instamment. Non à cause de sa priere, car il ne cherche pas la gloire : mais à cause de sa perseverance à prier, qui est une disposition à la foi.

XLIII. Question de la pâque. Conciles. *Eus. in chron. lat. an.* 197. An. 196. *Eus. v. hist.* 23.

Ce fut la quatriéme année de Severe, cent quatre-vingts-seize de J. C. que la question de la pâque fut le plus fortement agitée. Les églises d'Asie, suivant une ancienne tradition, vouloient que la pâque fût celebrée le même jour, qu'il avoit été commandé aux Juifs d'immoler l'agneau, c'est à dire le quatorziéme de la lune : en quelque jour de la semaine qu'il se rencontrât,

Les autres égliſes répanduës par tout le monde, gardoient la coûtume qu'elles tenoient de la tradition apoſtolique ; de finir le jeûne, & celebrer la pâque le jour que le Sauveur eſt reſſuſcité, c'eſt à dire le dimanche : & non pas un autre jour. A cette occaſion furent tenus pluſieurs conciles entre les evêques. Il y en eut un à Ceſarée en Paleſtine, où préſiderent Theophile evêque de cette égliſe & Narciſſe evêque de Jeruſalem : Caſſius de Tyr, & Clarus de Ptolémaïde y aſſiſterent avec pluſieurs autres evêques, non ſeulement de Paleſtine, mais encore de quelques autres païs. Il fut conclu, que la pâque ſeroit celebrée le dimanche ; & on écrivit une lettre ſynodale, qui finiſſoit ainſi ; On envoyera volontiers des copies de notre lettre à toutes les égliſes de peur qu'on ne nous impute la faute de ceux qui s'engagent témérairement dans l'erreur. Nous voulons auſſi qu'ils ſachent, que l'égliſe d'Alexandrie celebre la fête le même jour que nous. Ils nous en écrivent, & nous leur en écrirons réciproquement.

Euſ. v. hiſt. c. 23.

Le Pape Victor aſſembla un Concile à Rome ſur ce ſujet. Il y eut auſſi un concile des évêques de Pont, où préſida Palmas évêque d'Amaſtris ; comme le plus ancien & le plus venerable. Il y eut un concile des égliſes de Gaule, où préſida S. Irenée. Un de Bachylle evêque de Corinthe : un des égliſes d'Oſroëne & des païs voiſins ; & un grand nombre d'autres : qui tous

d'un accord firent la même ordonnance ; que la pâque devoit être celebrée le dimanche.

Celui qui parut le plus attaché à celebrer la pâque le quatorziéme jour, fut Polycrate evêque d'Ephese. Il y assembla les evêques d'Asie à la priere du Pape : & marqua la conclusion de leur concile, dans la lettre qu'il écrivit au Pape & à l'église Romaine, en ces termes : Nous celebrons le jour de la pâque inviolablement, sans rien ajoûter ni diminuer. Car c'est dans l'Asie que se sont endormis au Seigneur ces grandes lumieres de l'église, qui réssusciteront au jour de son glorieux avenement. Je veux dire Philippe l'un des douze apôtres, qui est mort à Hiérapolis, & deux de ses filles, qui sont demeurées vierges, jusques à une extrême vieillesse : & une autre de ses filles, qui étoit inspirée du S. Esprit, & aprés avoir vécu saintement est décedée à Ephese. Ajoûtez-y Jean, qui a reposé sur la poitrine du Seigneur : qui a été pontife, & a porté la lame d'or, qui a été martyr & docteur, & enfin s'est endormi à Ephese. Et Polycarpe evêque & martyr à Smyrne; & Traseas evêque & martyr d'Eumenie, & mort à Ephese. Qu'est-il besoin de nommer Sagaris evêque & martyr, qui est mort à Laodicée ? & le bienheureux Papyrius & l'évêque Méliton ? qui s'est conduit en tout par le S. Esprit, & est enterré à Sardis : attendant d'être visité du ciel pour ressusciter.

XLIV. Lettre de Polycrate. *Eus. v. hist. c.* 24.

Tous ceux-là ont celebré la pâque le qua-

torziéme jour de la lune, ſuivant l'évangile, ſans s'écarter, mais obſervant la regle de la foi. Et moi Polycrate, le dernier de vous tous, j'obſerve la tradition de mes parens, dont quelques-uns ont été mes maîtres. J'ai eu ſept évêques de mes parens, & je ſuis le huitiéme. Ils ont toûjours celebré le jour de la pâque dans le temps où les Juifs purgeoient le levain. Moi donc qui ai vêcu au Seigneur ſoixante & cinq ans, qui ay communiqué avec les freres de tout le monde, qui ay lû toute l'écriture ſainte; je ne ſuis point troublé de ce qu'on nous oppoſe pour nous faire peur. Car ceux qui étoient plus grands que moi, ont dit: Il faut obéïr à Dieu, plûtôt qu'aux hommes.
Act. v. 29. Polycrate ajoûtoit: Je pourrois mettre ici les noms des évêques preſens, que j'ai convoquez à votre priere. Si j'écrivois leurs noms, vous verriez leur grande multitude, & que connoiſſant ma petiteſſe, ils n'ont pas laiſſé d'approuver cette lettre: ſachant que je ne porte pas en vain ces cheveux blancs, mais que je me ſuis toûjours conduit ſelon J.C. Telles ſont les paroles de Polycrate.

Euſ. v. c. 24. Le pape Victor voyant cette réſiſtance, voulut retrancher de la communion les égliſes de toute l'Aſie & des environs, comme tenant une doctrine particuliere: & les nota par ſes lettres; déclarant abſolument excommuniez tous les freres de ces quartiers-là. Mais les autres évêques n'approuverent pas tous cette conduite, & l'exhorterent fortement à conſerver la paix & la cha-

rité. Plusieurs lui en écrivirent, entr'autres S. Irenée, au nom des freres qu'il gouvernoit en Gaule. Il soutenoit que le mystere de la résurrection du Sauveur ne devoit être celebré que le dimanche ; mais qu'il ne falloit pas retrancher du corps de l'église universelle un si grand nombre d'église pour cet attachement à leur ancienne coûtume. Voici les paroles de S. Irenée.

XLV. Lettre de S. Irenée.

Cette dispute ne regarde pas seulement le jour de la pâque, mais la maniere du jeûne même. Car les uns croyent ne devoir jeûner qu'un jour, d'autres deux, d'autres davantage : quelques-uns comptent pour leur jeûne quarante heures du jour & de la nuit. On croit avec raison que S. Irenée ne parle ici que des jeûnes de la semaine sainte, qui étoient les plus rigoureux de tous : en sorte que l'on passoit au moins un jour, comme le vendredi saint, sans prendre aucune nourriture. Il ajoûte : Et cette diversité d'observances n'a pas commencé de notre temps ; mais il y a long-tems sous nos prédecesseurs, qui semblent n'avoir pas usé d'assez de précaution, en observant des coûtumes introduites par simplicité, ou par ignorance. Toutefois ils ont tous gardé la paix, & nous la gardons entre nous : ainsi la diference des jeûnes confirme l'unité de la foi.

S. Irenée ajoûtoit, parlant toûjours à Victor : Les prêtres qui avant Soter ont gouverné l'église où vous presidez aujourd'hui : je veux dire Anicet, Pius, Hygin, Télesphore, Sixte, n'ont

pas gardé cette obſervance, ni ne l'ont permiſe à ceux qui étoient avec eux : mais ils ont conſervé la paix avec ceux des égliſes où on la gardoit quand ils venoient les trouver : quoique la contrarieté des obſervances parût plus en cette rencontre, & jamais perſonne n'a été chaſſé de l'égliſe pour cette coûtume. Au contraire, vos prédeceſſeurs ne gardant point cette obſervance, n'ont pas laiſſé d'envoyer l'euchariſtie à ceux des égliſes qui la gardoient. Ainſi parloit S. Irenée : & il ajoûte enſuite ce qui ſe paſſa entre S. Polycarpe & le pape S. Anicet. On croit que cette lettre au pape Victor, eſt la lettre ſynodale du concile de Gaule, qui fut tenu ſur ce ſujet par S. Irenée. Il écrivit à pluſieurs autres évêques, touchant cette queſtion, s'efforçant de maintenir la paix entre les égliſes.

Mais le pape Victor pouvoit avoir des raiſons nouvelles, pour uſer d'une rigueur plus grande que ſes prédeceſſeurs. Car Blaſtus, prêtre de l'égliſe Romaine, avoit fondé ſon ſchiſme, principalement ſur cette obſervance : en ſorte qu'étant devenuë dangereuſe, il ſembloit qu'elle ne deût plus être tolerée. Elle dura toutefois encore quelques ſiecles en Aſie & en Orient. Le pape Victor
An. 197. mourut peu de tems aprés, l'an de J. C. cent quatre-vingts dix-ſept, & Zephyrin lui ſucceda. L'année ſuivante cent quatre-vingts-dix-huit, l'empereur Severe, ayant défait ſes deux compétiteurs Niger & Albin, vint à Rome, & fit reconnoître

noître empereur avec lui son fils aîné Baslien à qui il donna le nom d'Antonin, & fit Cesar son second fils nommé Géta; c'étoit la sixiéme année de son regne.

Spart. Seu. c. 12.
Herod. lib. 3. c. 9.

XLVI.
S. Narcisse de Jerusalem.
Eus. lib. VI. c. 9.

Narcisse évêque de Jerusalem étoit recommandable par sa vertu & par ses miracles. La nuit de la veille de pâque l'huile manqua aux diacres, pour allumer les lampes de l'église: & le peuple en fut affligé. Narcisse commanda à ceux qui préparoient le luminaire, de tirer de l'eau à un puits qui étoit là proche, & de lui apporter; ayant fait sa priere sur cette eau, il leur ordonna de la verser dans les lampes, avec une foi ferme & sincere, & elle se trouva changée en huile. On en garda chez plusieurs des fidelles, pour memoire du miracle, & il en restoit encore quelque peu du temps d'Eusebe de Cesarée, environ six vingts ans aprés.

Quelques mauvais chrétiens se sentant coupables, & ne pouvant soufrir la severité & la fermeté de Narcisse, conspirerent contre lui & l'accuserent d'un grand crime. Ils furent trois qui confirmerent leur calomnie par de faux sermens. Le premier dit: Si je ne dis vray, je veux perir par le feu: le second: Je veux être consumé par une fâcheuse maladie; le troisiéme: Je veux perdre la veuë. La vertu de Narcisse & la pureté de sa vie étoit si conuë, que persone n'ajoûta foi à cette calomnie: mais il ne la put souffrir, outre qu'il avoit embrassé depuis long-temps la vraye philosophie. Il se déroba donc aux yeux du peuple, & passa plusieurs années dans des lieux deserts & cachez à la campagne. Cependant ses calomniateurs

furent punis. Quant au premier, le feu prit de nuit à la maison qu'il habitoit, par une petite étincelle, qui y tomba sans qu'on pût en trouver la cause: & il fut brûlé avec toute sa famille. Le second perit par une maladie telle qu'il avoit demandée, dont il fut infecté depuis les pieds jusqu'à la tête. Le troisiéme craignant un pareil jugement de Dieu, confessa publiquement le crime qu'il avoit commis avec eux, d'avoir accusé Narcisse. Il en eut un tel regret, que pleurant continuellement il perdit la veuë. Narcisse ayant disparu, les évêques des églises voisines jugerent à propos d'établir un autre évêque à Jerusalem. Ils éleurent Dius, qui ne la gouverna pas long-tems, & eut pour successeur Germanion; qui mourut peu de temps aprés, & Gordius lui succeda.

Eus. 7. 10.

XLVII. Tertullien. Son traité du baptême. *Hier. de script.*

Il y avoit alors à Carthage un homme celebre pour sa doctrine & son éloquence, nommé Quintus Septimius Florens Tertullianus: il est connu par ce dernier nom. Il étoit né à Carthage même, fils d'un centurion des troupes proconsulaires. Il étudia toutes les sciences avec succés, & passoit pour le plus éloquent de son temps dans la langue latine. Il avoit été payen. Depuis sa conversion il écrivit plusieurs ouvrages utiles à l'église: savoir de la penitence, du baptême, de l'oraison. Etant jeune il avoit fait pour se divertir un traité des incommoditez du mariage. Toutefois il étoit marié, comme il paroît par les deux livres adressez à sa femme.

Hier. cont. Jovin. c. 7.

Le livre du baptême est écrit à l'occasion d'une femme nommée Quintille, de l'heresie des Caïnites espece de Valentiniens, qui vouloit combattre la ne-

Sup. lib. 3. n. 30.

cessité du Baptême, & en rendre la simplicité méprisable. Il releve les avantages de l'eau : commençant à la création du monde, où le S. Esprit étoit porté sur les eaux. Il dit qu'il n'y a point de difference d'être baptisé dans la mer, dans un étang, une riviere, une fontaine, une mare, un bassin; ni entre ceux que S. Jean a baptisez dans le Jardin, & ceux que S. Pierre a baptisez dans le Tibre. Il dit qu'il y a un ange saint qui préside au baptême: qu'au sortir de l'eau nous recevons l'onction, d'où vient le nom de chrétien : qu'ensuite on nous impose la main, avec la benediction & l'invocation du S. Esprit, où il marque le sacrement de confirmation. Il dit qu'avant la descente du S. Esprit les apôtres ne donnoient que le baptême de S. Jean, pour préparer à la grace : mais il soûtient que tous furent baptisez, quoique l'écriture ne le dise que de S. Paul.

c. 3. *c. 4.* *c. 5.* *c. 7.* *c. 8.*

Il prouve la necessité du baptême sous le nouveau testament, par le commandement de J.C. Allez, baptisez, & par la menace de ne point entrer au royaume de Dieu. Il dit qu'il n'y a qu'un baptême, comme un Dieu & une église, puis il ajoûte : Mais on peut examiner ce qu'il faut observer à l'égard des heretiques. Ils n'ont aucune part à notre discipline: le retranchement de la communion témoigne qu'ils sont étrangers. Ils n'ont ni le même Dieu que nous, ni le même Christ, ni par conséquent le même baptême. Comme il n'est point legitime, sans doute il est nul. Tertullien parle des heretiques de son temps, qui la plûpart usoient d'une autre forme de baptême, ou

c. 13. *Matth. 28. 19.* *Jo. 3. 5.* *c. 15.*

l'entendoient autrement que les catholiques : ne croyant ni le même Pere ni le même Fils. Il renvoye au traité qu'il en avoit écrit en grec, & que nous avons perdu. Il ajoûte: Nous avons un second baptême : mais unique, comme le premier : c'est celui du sang.

c. 16.

c. 17. Le droit de donner le baptême appartient à l'évêque, ensuite aux prêtres & aux diacres, mais par l'ordre de l'évêque, pour l'honneur de l'église & le maintien de la paix. Les laïques le peuvent aussi donner en cas de necessité: & celui qui y manquera sera coupable de la perte d'un homme. Il dit, qu'il ne faut pas donner legerement le baptême; mais le differer selon les dispositions de la personne, la condition, l'âge: principalement à l'égard des enfans. Il ne faut pas exposer les parains au peril de leur manquer par la mort, ou d'être trompez par leur mauvais naturel. Il veut qu'on les instruise auparavant, & qu'ils le demandent. On voit icy l'usage des parains, qui répondent pour les enfans : & ce que dit Tertullien peut avoir un bon sens; si on l'entend des enfans des payens, ou des autres dont l'éducation étoit en peril. Il veut que l'on differe aussi les adultes, qui ne sont point mariez, jusqu'à ce qu'ils se marient, ou qu'ils soient fortifiez dans la continence. Si on comprend l'importance du baptême : on craindra plûtôt de le recevoir, que de le differer. Le jour solemnel du baptême est la pâque, & ensuite tout l'intervalle jusqu'à la pentecôte. Mais on le peut donner en tout temps & à toute heure. On se doit préparer au baptême par des prieres frequentes, des jeûnes, des ge-

c. 18.

c. 19.

nuflexions & des veilles, & par la confeſſion de tous les pechez paſſez. C'eſt beaucoup de ne les pas confeſſer publiquement.

Dans le livre de la penitence, il traite d'abord de cette vertu en general, & dit qu'elle eſt neceſſaire pour tous les pechez du corps ou de l'eſprit: d'action ou de penſée, & de volonté. Enſuite il parle de la penitence, qui prépare au baptême: & dit, qu'il écrit principalement pour les catéchumenes, qui ſe voyant aſſurez de la rémiſſion de leurs pechez, par le baptême qu'ils eſperoient, vouloient profiter, pour ſatisfaire encore leurs paſſions, du temps qui leur reſtoit: & obtenir le pardon, ſans en payer le prix qui eſt la penitence. Vous pouvez, dit-il, tromper par vos promeſſes le miniſtre du baptême; mais Dieu garde ſon treſor, & n'en laiſſe pas approcher les indignes. C'eſt ce qui fait que l'on en voit tant tomber enſuite. On ne nous lave pas afin que nous ne pechions plus: mais parce que nous avons ceſſé de pecher, parce que nous ſommes déja lavez dans le cœur. Si nous ne ceſſons de pecher qu'aprés le baptême: c'eſt plûtôt par neceſſité, que par amour de l'innocence.

XLVIII. Traité de Tertullien de la penitence.

c. 3. 4. *de pœnitent.*

c. 6.

Il paſſe à la penitence qui ſuit le baptême: & témoigne qu'il en parle à regret. Il ſouhaite que les chrétiens ne connoiſſent point d'autre penitence que la premiere, & craint que parlant d'un ſecond remede, il ſemble montrer encore un eſpace, où il ſoit libre de pecher. Dieu connoiſſant la malice & les efforts du démon, quoique la porte du pardon ſoit fermée, & qu'il n'y ait plus de baptême à eſperer, a don-

c. 7.

Aug. epiſt. 54. ad Maced. c. 7. né encore une ouverture, par une ſeconde penitence : mais pour une ſeule fois. Il parle de la penitence publique, qui ne s'accordoit qu'une fois : comme ſavent les théologiens. *c. 9.* Il dit enſuite : Plus cette ſeconde & unique penitence eſt reſſerrée, plus l'épreuve eſt difficile : il ne ſuffit pas qu'elle ſoit dans la conſcience, il faut qu'elle s'exprime par des actions. C'eſt ce qu'on appelle d'un mot grec *Exomologeſe*, qui eſt un exercice pour abatre l'homme & l'humilier : qui lui preſcrit une maniere de vie propre à attirer la miſericorde : qui regle même ſon habit & ſa nourriture : qui l'oblige à coucher dans le ſac & la cendre, à avoir le corps craſſeux, l'eſprit triſte, ne boire & ne manger que des choſes ſimples, ſeulement pour ſoûtenir la vie : le plus ſouvent nourrir ſes prieres par les jeûnes : gemir, pleurer, crier jour & nuit vers ſon Dieu : ſe proſterner devant les prêtres : ſe mettre à genoux devant les amis de Dieu, charger tous les freres de nous ſecourir de leurs prieres. *c. 10.* Il parle enſuite contre ceux qui differoient leur penitence ; ou par mauvaiſe honte, *c. 11.* ou par la crainte des incommoditez corporelles.

XLIX. Traité de la priere. *De orat. c. 11. & 12.*

Dans le livre de la priere il reprend quelques ſuperſtitions, qui s'introduiſoient entre les fideles, ſans aucun précepte de N. S. ni des apôtres ; & plûtôt à l'imitation des payens : qui eſt, dit-il, une raiſon ſuffiſante pour les rejetter. Il y en avoit qui n'oſoient prier, s'ils ne s'étoient lavez tout le corps ; ou du moins les mains. Ce qu'ils prétendoient faire en mémoire de ce que Pilate avoit fait, en livrant N. S. aux Juifs. D'autres ôtoient leurs manteaux pour prier

d'autres s'asseïoient aprés la priere : d'autres affectoient de parler haut. Il étoit ordinaire de se donner le baiser de paix, aprés la priere publique, excepté les jours de jeûne solemnels, comme la nuit de pâque. Il y en avoit qui s'abstenoient aussi du baiser, quand ils jeûnoient en particulier. Il condamne cet usage comme celui de s'abstenir des prieres du sacrifice les jours de station, sous pretexte qu'aprés avoir receu le corps de N. S. on rompoit le jeûne : aparemment à cause des agapes, ou repas communs, qui suivoient le sacrifice.

c. 13.

c. 14.

L.
Avis de Tertullien à sa femme.

Le premier livre de Tertullien à sa femme tend à lui persuader de ne se point remarier, s'il meurt le premier ; non pour aucun interêt qu'il y ait, mais pour son avantage à elle-même. Il dit qu'aucune des raisons qui portent au mariage, ne convient aux chrétiens : ni de contenter la chair, ni de s'établir dans le monde, ni de laisser des enfans. Quand nous en avons, dit-il, nous souhaitons de les envoyer devant, en vûë des malheurs qui nous menacent : ne desirant nous mêmes que de sortir de ce siecle injuste pour aller au Seigneur. Il marque que plusieurs s'engageoient à la continence : aussi-tôt aprés leur baptême : & que plusieurs la gardoient dans le mariage d'un consentement mutuel.

c. 5.

Dans le second livre il lui déclare, que si elle veut se remarier elle doit au moins épouser un chrétien ; & prouve en general : qu'il n'est point permis aux fideles de contracter mariage avec les infideles : quoiqu'il leur soit permis de demeurer ensemble, quand

c. 2. ils étoient mariez, avant la conversion de la partie fidele. Quelques exemples de ces mariages illicites, contractez par des femmes chrétienes l'avoient excité à en écrire. Il insiste principalement sur ces paroles de S. Paul : La femme est libre aprés la mort de son mari, qu'elle épouse qui elle voudra, seulement au Seigneur. Il marque les inconveniens de ces mariages mal assortis. La femme chrétiene rendra à ce mari payen des devoirs de payene ; la beauté, la parure, une propreté mondaine, des caresses honteuses, principalement dans les devoirs secrets ; car ce n'est pas de même que chez les saints, où tout se passe avec retenuë & modestie, comme sous les yeux de Dieu.

1. Cor. VII. 39.

c. 3.

c. 4. Comment pourra-t-elle servir Dieu, ayant à ses côtez un serviteur du démon, chargé par son maître de l'empêcher ? S'il faut aller à l'église, pour une station : il lui donnera rendez-vous aux bains, plûtôt qu'à l'ordinaire. S'il faut jeûner : il donnera à manger le même jour : s'il faut sortir, jamais les domestiques ne seront plus occupez. Souffrira-t-il que sa femme aille de ruë en ruë visiter les freres, & dans les plus pauvres maisons ? Qu'elle se leve d'auprés de luï pour assister aux assemblées de la nuit ? Souffrira-t-il tanquillement qu'elle découche à la solemnité de pâques ? la laissera-t-il aller sans soupçon à la table du Seigneur, si décriée parmi eux ? Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans les prisons, pour baiser les chaînes des martyrs ? Qu'elle lave leurs pieds, qu'elle leur offre avec empressement à boire & à manger ; qu'elle pense aux absens & qu'elle

en

en ſoit occupée? S'il vient un frere étranger, comment ſera-t-il logé dans une maiſon étrangere? S'il faut donner quelque choſe, le grenier, la cave, tout ſera fermé.

Quand même le mari payen conſentiroit à tout: c'eſt un mal, d'être obligé à lui faire confidence des pratiques de la vie chrétienne. Vous cacherez-vous de lui en faiſant le ſigne de la croix, ſur votre lit, ſur votre corps; en ſoufflant pour chaſſer quelque choſe d'immonde: vous levant même la nuit pour prier? Et ne croira-t-il pas que c'eſt quelque operation magique? Ne ſaura-t-il point ce que vous prenez en ſecret, avant toute nourriture? & s'il ſait que c'eſt du pain; ne croira-t-il pas qu'il eſt tel que l'on dit? Tertullien parle de l'euchariſtie. Les chrétiens l'emportoient dans leurs maiſons, pour pouvoir communier tous les jours, & on voit ici que dés-lors on communioit à jeun, & ſouvent ſous la ſeule eſpece du pain. Les payens diſoient que ce pain étoit trempé dans le ſang d'un enfant; & le ſecret avec lequel on le gardoit leur faiſoit ſoupçonner du maléfice. c. 5.

Il continuë de montrer à ſa femme les inconveniens de demeurer dans une maiſon pleine de ſuperſtitions payennes, & d'aſſiſter à des feſtins prophanes. Que chantera-t'elle avec ſon mari? elle entendra quelques chanſons de theâtre, ou de cabaret. Il n'y aura ni mention de Dieu, ni invocation de J.C. ni lecture des écritures, pour nourrir la foi: ni benediction divine. C'étoit les pires d'entre les payens, qui prenoient des femmes chrétiennes; & c'étoit les c. 6. c. 7.

plus foibles chrétiennes qui les cherchoient. Les femmes riches, pour ſatisfaire à leur vanité & à leur luxe: pour avoir une chaiſe, des porteurs de belle taille, des mulles: ce qu'un chrétien même riche ne leur auroit peut-être pas donné.

Il conclut en répreſentant le bonheur d'un mariage chrétien. L'égliſe en fait le traité, l'oblation le confirme, la benediction en eſt le ſeau, les anges le rapportent au Pere celeſte, qui le ratifie. Deux fideles portent enſemble le même joug, ils ne ſont qu'une chair & un eſprit, ils prient enſemble, ils ſe proſternent enſemble, ils jeûnent enſemble, ils s'inſtruiſent & s'exhortent l'un l'autre: ils ſont enſemble à l'égliſe & à la table de Dieu, dans les perſecutions, & dans le ſoulagement. Ils ne ſe cachent rien & ne s'incommodent point l'un l'autre. On viſite librement les malades. On fait l'aumône ſans contrainte. On aſſiſte auſſi aux ſacrifices ſans inquiétude. Ils chantent enſemble les pſeaumes & les hymnes, ils s'excitent à loüer Dieu. On voit par ces exemples quelle étoit la vie ordinaire des chrétiens.

Fin du premier tome.

TABLE DES MATIERES.

A.

Aux

L.

Fin de la Table des Matieres.





